




Division PJ1025
Section B58
v. 24



Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Princeton Theological Seminary Library

707

BIBLIOTHÈQUE
ÉGYPTOLOGIQUE

TOME VINGT-QUATRIÈME



CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

2

BIBLIOTHÈQUE

ÉGYPTOLOGIQUE

CONTENANT LES

ŒUVRES DES ÉGYPTOLOGUES FRANÇAIS

dispersées dans divers Recueils
et qui n'ont pas encore été réunies jusqu'à ce jour

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études
Professeur au Collège de France

TOME VINGT - QUATRIÈME

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

TOME QUATRIÈME

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

1911

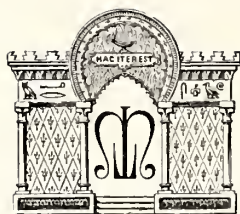


EMMANUEL DE ROUGÉ



ŒUVRES DIVERSES

TOME QUATRIÈME



CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE É. BERTRAND

EMMANUEL DE ROUGÉ

ŒUVRES DIVERSES

PUBLIÉES PAR

G. MASPERO

Membre de l'Institut
Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes
Professeur au Collège de France

TOME QUATRIÈME



PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—
1911

ANALYSE

D'UNE LETTRE DE M. MARIETTE

SUR

SES DÉCOUVERTES EN ÉGYPTÉ¹

M. le vicomte de Rougé donne lecture de nombreux extraits d'une lettre écrite d'Égypte par M. Mariette. L'importance des découvertes annoncées par le savant égyptologue, et l'intérêt des explications spéciales que l'éminent conservateur du Musée d'antiquités égyptiennes du Louvre y a ajoutées, nous ont engagé à nous adresser à ce dernier pour pouvoir présenter un compte rendu détaillé de sa communication. Il est l'auteur de l'analyse qu'on va lire :

« *Nouvelles découvertes en Égypte*². Un article du *Jour-*

1. Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 11 juin 1858, 1^{re} série, t. II, p. 183 sqq.

2. Une des grandes difficultés de l'enseignement de l'histoire dans les établissements d'instruction secondaire est de faire la part des découvertes, si importantes, accomplies dans ces derniers temps, surtout en Égypte et sur les bords du Tigre. Il est impossible de ne pas mentionner au moins les résultats certains déjà obtenus et qui modifient d'une

nal d'Alexandrie a déjà fait connaître au public les principaux résultats des nouvelles fouilles entreprises par M. Mariette, en Égypte, pendant l'hiver dernier; une lettre de ce savant m'a fourni des détails auxquels, dans l'intérêt de la science, il est utile de donner de la publicité. On sait que M. Mariette avait été demandé au Gouvernement français par le vice-roi, afin de préparer des fouilles qui pussent donner l'intérêt de la nouveauté et des découvertes à un voyage projeté par le prince Napoléon, et qui devait comprendre une exploration complète de la vallée du Nil. La munificence du vice-roi permit à M. Mariette d'établir, dans ce but, plusieurs ateliers simultanés à Gizeh, à Sakkarah, à Abydos, à Thèbes et à Éléphantine, et quand le voyage du prince fut contremandé, les explorations, habi-

manière si sensible les récits traditionnels acceptés jusqu'aux découvertes de Champollion et de Botta pour l'histoire ancienne de l'Égypte et de l'Assyrie. Quoique le grand travail de restitution et de reconstitution de l'histoire d'Égypte soit loin d'être achevé, nous possédons déjà des données positives qui doivent trouver place dans un enseignement même élémentaire. Il n'est plus permis à un professeur d'histoire de présenter à ses élèves un simple résumé du second livre d'Hérodote et de se contenter de la chronologie de Manéthon, depuis que Champollion a répandu une si vive lumière sur ces anciens temps et que l'on déchiffre dans toute la vallée du Nil ces grandes pages de granit dont le sens était resté pendant tant de siècles impénétrable. Mais où trouver un résumé succinct, complet et sûr qui permette, à l'aide de ces découvertes, de redresser des erreurs énormes que la connaissance des monuments commence à dissiper? Il est un petit livre dont le prix est très modique (1 fr.) et qu'on trouve à l'entrée du musée égyptien; c'est le livret de ce musée fait par M. de Rougé lui-même. Il renferme une notice historique de trente pages environ sur les dynasties et la religion. Et cette notice suffit; elle est concise, exacte et bien faite. Pour l'Assyrie, il faut attendre encore, à moins qu'on n'ait recours aux Mémoires publiés par M. J. Oppert dans les *Archives des Missions*, au travail si répandu déjà de M. Layard et aux interprétations de M. Rawlinson. Attendons que la grande publication du *Voyage en Mésopotamie* de M. J. Oppert soit achevée. — E. Desjardins.

lement conduites, suffisaient déjà pour faire de ce projet de voyage une bonne fortune pour la science, et les trouvailles composeront une riche collection pour le prince intelligent qui a si heureusement choisi son mandataire.

» L'atelier établi auprès des pyramides de Gizeh a fait une découverte que la science ne saurait trop apprécier : il l'a mise en possession d'un sarcophage taillé dans un bloc de granit rose, et qui a contenu le corps d'un fonctionnaire du temps de la IV^e dynastie nommé *Choufou-anch*. Ce nom propre est lui-même une médaille qui indique l'époque du monument : *Choufou* est le nom égyptien du *Chéops* d'Hérodote, le roi qui bâtit la grande pyramide ; *Choufou-anch* signifie le *Chéops* vivant, et, en effet, les autres légendes du tombeau prouvent que ce personnage a vécu vers l'époque du roi Choufou. Les sarcophages ornés qu'on peut attribuer à une antiquité aussi reculée sont excessivement rares. On connaissait celui du roi Menkérés, trouvé par le colonel Vyse dans la troisième pyramide (le Mycérinus d'Hérodote), mais le vaisseau qui transportait en Angleterre ce vénérable monument se perdit sur les côtes du Portugal. Le Musée de Leyde en possède un de forme analogue, mais d'un travail moins délicat. Le sarcophage de *Choufou-anch* est au contraire très fini, et même, en quelques endroits, la gravure du granit a été recouverte de peintures qui se sont conservées. Le grand intérêt de ce sarcophage, au point de vue de l'histoire de l'art, c'est que, ainsi que ses deux analogues, il représente manifestement un temple avec toute sa décoration extérieure. L'ornementation consiste en un système de portes et de corniches renflées. Les détails de cet ordre primitif sont uniquement produits par le jeu de lignes droites et brisées, que varie un seul motif composé de deux feuilles de lotus affrontées. A en juger par le sarcophage de Menkérés, dont nous ne possédons plus que le dessin, cet ordre d'architecture, dans son ordonnance si sobre et si harmonieuse, laisse à l'esprit l'idée d'une éton-

nante perfection. Tous les temples et les palais de cette époque reculée sont détruits en Égypte. Les tombeaux seuls ont subsisté jusqu'à nous, en sorte que le sarcophage de Choufou-anch, modèle d'un temple ou d'un palais des premiers âges historiques, deviendra un des plus beaux et des plus curieux monuments du Louvre, auquel il est destiné par la munificence du prince Napoléon.

» Le tombeau de Choufou-anch a révélé en outre à M. Mariette plusieurs faits intéressants pour la science. Ainsi, l'on voit par les titres du personnage que le culte d'Apis était établi à Memphis dès cette époque, qu'on adorait en outre un taureau blanc, et qu'une vache sacrée recevait les mêmes hommages à Saïs. On sait en effet, par Manéthon, que le culte des animaux sacrés s'établit dès le commencement de la II^e dynastie. M. Mariette fait observer, avec sagacité, que toute la puissance égyptienne et ses grands établissements semblent, dans ces premiers temps, avoir été concentrés dans la Basse Égypte, et qu'on ne trouve dans la Thébaïde aucun monument qu'on puisse faire remonter aux premières dynasties. Ces rois connaissaient toute la vallée du Nil, et ils en étaient les souverains, au moins jusqu'à la cataracte, puisqu'ils ont tiré de Syène les masses de granit rose qui font la beauté de leurs monuments, mais loin qu'on puisse reconnaître la marche de la civilisation égyptienne, descendant successivement la vallée du Nil, comme on l'avait d'abord pensé, l'échelle historique suit au contraire très exactement l'ordre inverse : les monuments les plus anciens commencent dans la Basse Égypte, et ne remontent jusqu'à Thèbes qu'avec la XI^e dynastie.

» Le second atelier, placé par M. Mariette à Sakkarah, a forcé l'entrée d'un monument immense, ayant aujourd'hui la forme d'une pyramide tronquée, que l'on connaît sous le nom de *Mastabat-el-Pharaoun*. Cette pyramide avait été négligée dans la grande expédition anglaise qui fit une exploration complète de Gizeh et Sakkarah, sous les ordres

du colonel Vyse. Cent cinquante ouvriers travaillèrent pendant soixante-six jours à débayer l'entrée du monument, située au nord comme toutes celles des autres pyramides. L'intérieur de ce monument, dit M. Mariette, fut trouvé en tout point semblable à celui du Mycérinus, la troisième pyramide de Gizeh; seulement le Mastabat-el-Pharaoun a été plus soigné. Le couloir d'entrée, les couloirs intérieurs, les chambres, les plafonds, tout sans exception est en granit rose, taillé en blocs énormes et appareillé avec cette perfection dont les architectes des pyramides avaient le secret. Un fragment d'inscription, tracé à la sanguine sur des blocs intérieurs, indiqua à M. Mariette, comme fondateur du monument, le roi *Ounas*, de la V^e dynastie.

» Ces fouilles de Sakkarah ont en outre produit quelques monuments de la VI^e dynastie. On avait déjà remarqué que l'art égyptien semblait avoir sommeillé pendant cette époque; M. Mariette le constate de nouveau dans les tombeaux qu'il a ainsi découverts. Mais à la XII^e dynastie on retrouve une perfection nouvelle et un effort plus vigoureux dans le très petit nombre de sculptures que les rois de cette famille nous ont laissées.

» M. Mariette a eu le bonheur d'en accroître le nombre par une remarquable découverte opérée à Karnak. La XII^e dynastie, qui paraît avoir, pour la première fois, transporté à Thèbes le siège du gouvernement général de l'Égypte, reconnaît pour fondateur Amenemhé I^{er}; les ouvriers de M. Mariette mirent au jour, dans leurs fouilles, le bas d'une statue brisée qui représentait ce roi. « Ses pieds, bien posés sur le socle, sont petits, la jambe est ferme, les genoux surtout sont d'un modelé admirable. » Telle est la description de ce monument, dans les lettres que j'analyse ici. On sait d'ailleurs, par un admirable fragment que possède le Musée de Berlin, que les statues royales de cette dynastie peuvent être des chefs-d'œuvre; le granit semble avoir été taillé comme de l'ivoire par les artistes de ces âges reculés.

» Une statue du dieu Ammon, en granit noir, a été également découverte à Karnak ; elle offrira un beau spécimen de l'art de la XVIII^e dynastie. A cette grande époque, qui a produit les monuments de Karnak, on remarque surtout la perfection des profils et de l'ensemble de la tête humaine, mais les membres ont habituellement perdu de leur vérité et l'énergique modelé de la XII^e dynastie.

» Les fouilles entreprises sur le sol d'Abydos n'ont pas d'abord répondu à l'attente de M. Mariette, et la Nécropole n'a rien fourni de nouveau. Ce petit essai n'aura cependant pas été sans fruit, même pour Abydos, car M. Mariette a obtenu du vice-roi des ordres pour opérer le déblaiement complet du grand temple bâti par Sêti I^{er} et Rhamsès II, qui est ensablé dans toutes ses parties jusqu'aux chapiteaux des colonnes, et où l'on doit espérer de trouver des sculptures d'une parfaite conservation.

» L'atelier établi à Gournah, dans la partie de la plaine de Thèbes qui confine à la montagne Libyque, rencontra un monument très intéressant. La partie où M. Mariette avait dirigé ses fouilles avait déjà fourni les cercueils de plusieurs rois appartenant à la XI^e dynastie, la première des dynasties thébaines. Les souverains que renferme cette famille ne possédaient, suivant toute apparence, que la Thébaidé ; leurs tombeaux étaient de la plus grande simplicité et rien n'annonce chez eux ni la richesse, ni un pouvoir étendu. Le style de leurs monuments est rude, mais empreint d'une certaine grandeur. Le sarcophage découvert par M. Mariette était confondu dans une masse de matériaux avec lesquels il semblait qu'il eût été posé pêle-mêle, au lieu d'être déposé dans un caveau comme à l'ordinaire ; il était couché sur le côté droit, et néanmoins ce cercueil n'avait pas été violé, car M. Mariette y trouva les ornements qui avaient été déposés avec la momie royale elle-même. Je copie sa description : « A son bras gauche, et à quelques pouces de l'épaule gauche, était passée, en forme d'anneau, une corde

de papyrus bien tressée, dans laquelle se tenait, selon la mode nubienne, un beau poignard à lame de bronze emmanchée dans une poignée enrichie d'or et d'argent. » L'archéologue fouilla sans respect dans le corps de ce roi, enseveli depuis plus de quatre mille ans dans les décombres; il y trouva un scarabée et quelques amulettes. Deux petits lions d'or, couchés, la gueule fermée, avaient été déposés dans la poitrine : c'est entre ces deux lions que fut trouvé un objet qui mettait fin à tous les doutes, en révélant le nom et la qualité du défunt. C'était un cartouche royal où le nom était écrit avec des fils d'or assez grossièrement incrustés. La momie était celle d'un roi nommé Ahmès, connu comme le chef de la XVIII^e dynastie. La forme du cercueil est exactement celle que l'on peut étudier au Louvre dans le cercueil du roi Antef, de la XI^e dynastie : sa décoration se compose de deux grandes ailes, enveloppant le corps tout entier. Cette forme ainsi que la position du tombeau ne laissent aucun doute à M. Mariette, qui range auprès d'Antef le nouveau roi dont il a doté l'histoire.

» Ce sont là de beaux résultats, et l'on doit en espérer de plus importants encore, si le vice-roi persiste dans le projet qu'il a conçu de placer M. Mariette à la tête de la conservation des monuments de l'Égypte. Aucune mesure ne saurait être plus profitable tout à la fois à la science et au pays, qui possède encore un si riche trésor de reliques des anciens âges de l'humanité. Déblayés, soutenus, conservés, les monuments des Pharaons deviendront de plus en plus une source de richesse pour l'Égypte moderne, et les voies de communication, rendues chaque jour plus faciles, engageront tous les hommes instruits à parcourir les rives du Nil, comme un complément indispensable d'éducation, et comme la suite d'un voyage d'Italie. Le vice-roi aura raisonné juste en confiant à un Français la mission de défendre et de déblayer des monuments auxquels le génie d'un Français a rendu la parole, après tant de siècles de silence et d'oubli. »

TRAITÉ

ENTRE

RAMSÈS II ET LE PRINCE DE CHET¹

Mon savant confrère, M. Egger, ayant communiqué à l'Académie des inscriptions, en 1859, une étude sur les traités dans l'antiquité, je saisis cette occasion pour appeler de nouveau l'attention sur le plus ancien document de ce genre qui nous soit connu jusqu'ici. Je veux parler du traité conclu par *Ramsès II* avec le prince de *Chet*, lorsqu'une paix durable vint terminer une longue période de guerres sanglantes entre l'Égypte et les nations syriennes. Ma traduction devait paraître avec quelques autres documents que M. Egger avait joints à son mémoire, mais l'édition qui devait contenir ces appendices vient seulement d'être mise sous presse, il sera donc utile de mettre le texte de ce traité sous les yeux des lecteurs de la *Revue*.

J'ai déjà fait remarquer plusieurs fois l'importance de ce monument : copié d'abord par Champollion, et signalé par lui dans la notice manuscrite de Karnak, p. 199, il fut re-

1. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1859, publié dans Egger, *Études sur les Traités publiés*, p. 243-252, et dans la *Revue archéologique*, 1861, 2^e série, t. IV, p. 268-275. Il y a eu de cette dernière publication, vingt-cinq tirages à part, in-8°, 8 pages, chez Didier. Le texte de la *Revue archéologique* diffère de celui des *Études* par la rédaction du premier paragraphe ; c'est lui que j'ai reproduit. — G. M.

levé ensuite plus complètement par M. Lepsius, qui le publia dans les *Monuments de l'expédition prussienne*¹. On le connaissait déjà en partie par les planches de Burton². M. Brugsch en a fait une nouvelle copie qui fournit quelques bonnes corrections; il a donné un premier aperçu du contenu de ce monument, dans son *Voyage d'Égypte*. J'ai communiqué à l'auteur quelques remarques sur cet essai, et l'on en trouve, dans le second volume de sa *Géographie*, p. 26, une nouvelle traduction qui s'étend jusqu'à la ligne 30 et s'arrête avant la curieuse formule de malédiction.

Je m'étais livré, depuis longtemps, à un travail approfondi sur ce traité, et j'avais pu ainsi restituer les lacunes de plusieurs clauses mutilées. Ma traduction diffère de celle de M. Brugsch sur un certain nombre de points importants; j'aurai, dans un autre ouvrage, l'occasion de la justifier. On ne saurait trop regretter le triste état dans lequel Champollion trouva la grande stèle où cet acte est gravé : elle était enfouie dans le sol de Karnak, jusqu'aux sept huitièmes de sa grandeur. Les dernières lignes, qui contiennent tant de détails sur la religion et la géographie des *Chetas*, sont particulièrement maltraitées. J'ai pu y faire quelques bonnes additions, à l'aide des débris du même traité qui était reproduit au Ramesséum et dont Champollion, ainsi que Wilkinson, ont retrouvé quelques phrases mutilées. J'espère, après l'examen sérieux auquel j'ai soumis tous les groupes, n'avoir pas laissé de côté un seul mot utile : peut-être essaiera-t-on néanmoins d'asseoir quelques conjectures heureuses sur les mots isolés, encore visibles dans les dernières lignes. C'est un soin que j'abandonne à de plus hardis que moi. J'ai divisé le texte en versets ou paragraphes, et j'ai renfermé les restitutions entré parenthèses.

« 1^o L'an vingt-et-un, le vingt-unième jour de Tôby, sous le

1. Lepsius, *Denkm.*, III, pl. 146.

2. *Excerpta hieroglyphica*, pl. XVII.

gouvernement du roi de la Haute et de la Basse Égypte, soleil, seigneur de justice, approuvé du dieu *Ra*, fils du soleil, *Ramses-miamun* vivant pour l'éternité et pour les siècles;

» 2° Du (roi) chéri d'*Amon-ra*, d'*Harmaχu*, de *Ptah* (dieu) de Memphis, seigneur d'*Anχta*, de *Maut*, dame d'*Acheru* et de *Xons-nofre-hotep*;

» 3° Qui règne sur le trône du dieu des vivants, comme son père *Harmaχu*, dans la double éternité et pour les siècles.

» 4° En ce jour, voici que Sa Majesté était en la ville de *Pa-Ramesses-miamun*, occupée à rendre ses hommages à son père *Amon-ra*, à *Harmaχu*, à *Tum*, seigneur d'Héliopolis (*An*), à *Amon* (de la ville) de *Ramses-miamun*, à *Ptah* de *Ramses-miamun*, à *Set*, le grand guerrier, fils de *Nut*;

» 5° Qui lui ont accordé une infinité de périodes, une éternité d'années, la paix dans toutes les régions et (qui tiennent) toutes les nations renversées sous ses sandales, pour toujours.

» 6° Un messenger royal vint avec une tablette
 (première ligne détruite).

» 7° (*Le messenger du ou le*) grand prince de *Xeta*, *Xeta-sir*, fut amené vers le Pharaon, à la vie saine et forte, pour demander (la paix)
 au soleil seigneur de justice, approuvé du dieu *Ra*, fils du soleil, *Ramses-miamun*, doué d'une vie éternelle, comme son père le soleil, chaque jour.

» 8° (Il présentait) également la tablette d'argent envoyée par le grand chef de *Xeta*, *Xeta-sir*¹. Il fut amené au Pharaon par la main de son messenger *Tartisebou* et du messenger *Rames*, pour demander que Sa Majesté.
Ramses-miamun, le taureau des rois, qui porte ses frontières où il lui plaît, dans toute la terre,

1. La mutilation du texte ne me permet pas d'affirmer si c'est le prince *Xeta-sir*, ou seulement son ambassadeur qui paraît devant Ramsès. Cette dernière conjecture semble se relier mieux au texte.

» 9° Voulût bien agréer les stipulations proposées par le grand prince de *Xeta*, *Xeta-sir*, le vaillant; fils de *Maurisir*, grand prince de *Xeta*, le vaillant;

» 10° Sur la tablette d'argent (présentée) au soleil seigneur de justice, approuvé du dieu *Ra*, le grand roi d'Égypte, le vaillant; le fils de *Ra-men-ma* (Séti I^{er}) le grand roi d'Égypte, le vaillant; le petit-fils de *Ra-men-peh-ti* (Ramsès I^{er}) le grand roi d'Égypte, le vaillant.

» 11° (Ce sont) de bonnes stipulations pour une paix et une alliance, et pour donner le repos à toujours; que ce soit un commencement pour tous les siècles,

» 12° Si le dessein du grand roi d'Égypte, à l'égard du grand prince de *Xeta*, était que le dieu ne fit plus exister de guerre entre eux, d'après ce traité.

» 13° Or, dans le temps de *Mautener*, grand prince de *Xeta*, mon frère, il y eut une guerre entre lui et le grand roi d'Égypte.

» 14° Mais à l'avenir, à partir de ce jour, *Xeta-sir*, le grand prince de *Xeta*, est d'avis que, par un traité, on rende stables les desseins qu'a conçus *Phra*, qu'a conçus *Suteh*, pour le pays d'Égypte, dans ses rapports avec le pays de *Xeta*, afin qu'il n'existe plus aucune inimitié entre eux à jamais.

» 15° Tel est l'avis de *Xeta-sir*, grand prince de *Xeta*, que par traité avec le *Soleil*, seigneur de justice, le grand roi d'Égypte, à partir de ce jour, il y ait une bonne paix et une bonne alliance entre nous, à jamais,

» 16° Qu'il soit un allié à mon égard, qu'il soit en paix avec moi; que je sois aussi un allié à son égard, que je sois aussi en paix avec lui, pour toujours.

» 17° Il arriva que (mourut?) *Mautener*, le grand prince de *Xeta*, mon frère, après sa défaite; et *Xeta-sir* s'assit sur le trône de son père.

» 18° Je donnai mon attention à (mes relations?) avec

Ramses-miamun, le grand roi d'Égypte. Furent (mes pensées?) vers la paix, vers l'alliance, et cela aboutit à la paix, à l'alliance. Le commencement de mes desseins, comme prince de *Xeta*, à l'égard de (Ramsès) grand roi de l'Égypte est d'avoir une bonne paix, une bonne alliance,

» 19° Que les enfants et (les filles?) du grand prince de *Xeta* deviennent alliés et s'unissent avec les enfants et (les filles?) de *Ramses-miamun*, le grand roi de l'Égypte, que nos paroles soient d'accord et que nos desseins soient ceux de (deux) alliés,

» 20° (Que les peuples?) d'Égypte, à l'égard du pays de *Xeta*, soient en paix et en alliance, à notre exemple, pour toujours, et qu'il n'existe jamais aucune inimitié entre eux;

» 21° Que jamais le grand prince de *Xeta* ne fasse d'invasion dans le pays d'Égypte pour y porter dommage, et que le *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi de l'Égypte, de fasse jamais d'invasion dans le pays (de *Xeta* pour y porter dommage).

» 22° Les stipulations justes, qui ont existé du temps de *Sapalel*, grand prince de *Xeta*; de même les stipulations justes du temps de *Mautener*, grand prince de *Xeta*, mon père¹, je m'y tiens, comme s'y tient (également) *Ramses-miamun*, le grand roi de l'Égypte.

» 23° à notre égard, de quelque façon, à partir de ce jour, nous nous y tenons, exécutant cela dans un esprit d'équité.

» 24° Si quelque autre ennemi marche vers les contrées du *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi de l'Égypte, et qu'il envoie dire au grand prince de *Xeta* : « Viens, amène-moi des forces contre lui »; le grand prince de *Xeta* fera...
... le grand prince de *Xeta* massacrera ses ennemis.

» 25° Que si le grand chef de *Xeta* ne veut venir (en per-

1. Faute du graveur égyptien; *Mautener* est nommé deux fois frère du prince qui propose le traité dans les lignes précédentes.

sonne), il enverra les archers et la cavalerie (du pays de *Xeta*) pour exterminer ses ennemis. Si

» 26° à *Ramses-miamun*. (lui enlèvent) ses serviteurs, ou lui font quelque autre larcin, il marchera pour les combattre. Le grand prince de *Xeta* fera à l'égard

» 27° . . . Le *Soleil, seigneur de justice*
. viendra, avec ses forces, pour massacrer ses ennemis.

» 28° Que si le désir de *Ramses-miamun* n'est pas de venir (lui-même), il
. en rendant réponse au pays de *Xeta*.

» 29° Que si des serviteurs du grand prince de *Xeta* sont enlevés (et amenés) vers lui, *Ramses-miamun*.
. *Xeta*

» 30° tant que je vivrai moi-même, je marcherai (au secours de) *Ramses-miamun* le grand roi d'Égypte, vivant à toujours

» 31° qui lui soit donné pour seigneur; qui soit donné (par ordre) du *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi d'Égypte
. le pays de *Xeta*.
. *Xeta*,

» 32° (Que si des habitants) des provinces de *Ramses-miamun*, le grand roi d'Égypte, se rendent vers le grand prince de *Xeta*, le grand prince de *Xeta* ne les recevra pas. Le grand prince de *Xeta* les fera ramener au *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi de l'Égypte.

» 33° (Que si des gens habiles)
. viennent au pays de *Xeta* pour y servir en quelque manière, on ne les fera pas demeurer au pays de *Xeta*; mais on les fera (reconduire) à *Ramses-miamun*, le grand roi de l'Égypte

» 34° Si quelque fugitif
 le *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi de
 l'Égypte.

» 35° (Si des gens) du pays de *Xeta* viennent vers *Ramses-*
miamun le grand roi de l'Égypte, le *Soleil, seigneur de*
justice, grand roi de l'Égypte, ne les recevra pas : *Ramses-*
miamun, grand roi de l'Égypte (les fera reconduire au
 grand prince de *Xeta*)

» 36° (Que si des gens du pays de *Xeta*, ouvriers?) ha-
 biles, viennent au pays d'Égypte pour y servir en quelque
 manière, le *Soleil, seigneur de justice*, ne les y établira
 pas, (mais) il les fera ramener au grand prince de *Xeta* . .

» 37° Si
 (Ce qui est gravé?) sur la tablette d'argent. Que ces pa-
 roles (soient protégées) par mille dieux, des divinités mâles
 et des divinités femelles du pays de *Xeta*, par mille dieux,
 des divinités mâles et des divinités femelles du pays
 d'Égypte. Qu'ils soient mes témoins!

» 38° Le (dieu) *Suteχ* de *Xeta*, le *Suteχ* de la ville de
A(r)na, le *Suteχ* de la ville de (*Zauarda*?), le *Suteχ* de la
 ville de *Pireka*, le *Suteχ* de la ville de *Xissapa*, le *Suteχ* de
 la ville de *Sarsu*, le *Suteχ* de la ville de *Xira(ba)*, le *Suteχ*
 de la ville

» 39°
 le *Suteχ* de la ville de *Sarapina*; *Antarta* (déesse) du pays
 de *Xeta*; le dieu de *Zaïtaχruri*, le dieu de *Kaz*....., le dieu
 de *Xer*....., la déesse de la ville de *Aχen*....., (celle de la ville
 de) *ua*, celle de *Zaïn*....., le dieu de

» 40° les montagnes et les fleuves du pays de *Xeta*; les dieux du pays de *Zauadan*¹;

» 41° *Amon, Pra, Sutez*, les dieux mâles et les divinités femelles, les montagnes et les fleuves du pays d'Égypte, (la terre?) et la grande mer, les vents et les orages.

» 42° Les paroles consignées sur la tablette d'argent du pays de *Xeta* et du pays d'Égypte, quiconque ne les observera pas, mille dieux du pays de *Xeta*, avec mille dieux du pays d'Égypte, agiront (contre lui, contre) sa maison, contre son (champ?), contre ses serviteurs.

» 43° Quiconque observera les paroles (gravées) sur la tablette d'argent, qu'il soit du pays de *Xeta* (ou du pays d'Égypte) (qu'il ne soit pas en butte?) aux mille dieux du pays de *Xeta*, avec les mille dieux du pays d'Égypte. Qu'ils deviennent pour eux vivificateurs, ainsi qu'envers leurs enfants, leur maison et leurs serviteurs.

» 44° Si quelques gens s'enfuient, qu'ils soient un, deux ou trois, et qu'ils viennent (vers) le grand prince de *Xeta*, . . . il les fera ramener au *Soleil, seigneur de justice*.

» 45° Quant (à l'homme) qui sera ramené à *Ramses-miamun*, que son crime ne s'élève pas contre lui, que l'on ne fasse (aucun dommage à) sa maison, ses femmes, ses enfants, (qu'on ne tue pas sa mère; de même qu'on ne la prive pas de ses yeux), de sa bouche, de ses jambes (et qu'aucun crime ne s'élève contre lui).

» 46° Qu'on agisse de même si des gens s'enfuient du pays de *Xeta*, qu'ils soient un, qu'ils soient deux, qu'ils soient trois, et qu'ils viennent trouver le *Soleil, seigneur de justice*, le grand roi de l'Égypte; que *Ramses-miamun*, le grand roi, s'en empare et qu'il les fasse reconduire au grand prince de *Xeta*.

» 47° (Quant à l'homme qui serait ramené au grand prince

1. La copie de Champollion porte *Kizuadan*.

de *Xeta*), que son crime ne soit pas élevé contre lui, qu'on ne détruise pas sa maison, ses femmes, ses enfants; que de même on ne tue pas sa mère; que de même on ne la prive pas de ses yeux, de sa bouche, de ses jambes; que de même on n'élève aucun crime contre lui.

48° Au (sommets?) de la tablette d'argent il y a, d'abord, d'un côté, une figure à la ressemblance de *Suteχ*, qui tient embrassée la figure du grand prince de *Xeta*,

.....
 49° . . . *Suteχ*, roi du ciel, protecteur des stipulations proposées par *Xeta-sir*, grand roide *Xeta*, le vaillant, fils de *Maursir*, grand chef de *Xeta*, le vaillant, qui est embrassé par cette image. »

Il ne reste plus que quelques mots des deux lignes suivantes; on y distingue les noms de plusieurs dieux et j'y reconnais les traces d'une dernière clause qui pouvait avoir trait à la protection d'une image semblable à celle que portait la tablette et qui était placée dans la forteresse égyptienne nommée *Pa-χotem en p-ra*, construite par Ramsès sur le territoire d'*Arana*, c'est-à-dire au cœur de la Syrie.

Nous avons là, comme on le voit, tout un traité d'alliance offensive et défensive, avec de curieuses clauses d'extradition sur lesquelles ce n'est pas le lieu d'insister¹. Je veux seulement signaler une remarque matérielle d'archéologie : la tablette d'argent, instrument de l'acte, est figurée dans le texte sous la forme d'une stèle oblongue avec anneau à sa partie supérieure, c'est-à-dire qu'elle a une complète analogie avec d'autres monuments de ce genre d'une époque bien plus récente².

1. Les clauses 44-47 sont surtout intéressantes par les garanties qu'elles stipulent en faveur des fugitifs qu'on aurait rendus.

2. C'est précisément la forme de la plaque de bronze qui porte le traité entre *Æanthéa* et *Chaléion*, analysé plus haut dans nos *Études*, p. 36, où nous signalons en note cette ressemblance. E. EGGER.

MÉMOIRE .

SUR

L'ORIGINE ÉGYPTIENNE DE L'ALPHABET PHÉNICIEN

ANALYSE'

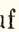

La science ne conserve plus aucun doute sur l'unité originelle des divers alphabets employés par les peuples sémitiques et dont la dérivation s'est répandue dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie. Plusieurs archéologues ont déjà essayé de retrouver en Égypte le prototype de l'alphabet, mais ils n'ont pu arriver à des résultats satisfaisants. M. de Rougé croit avoir trouvé la solution de ces difficultés par une étude nouvelle, fondée sur des documents beaucoup plus anciens que ceux dont se sont servis ses devanciers.

§ I

Le savant conservateur du Louvre commence par passer en revue les systèmes proposés avant lui. Il rappelle d'abord que Champollion ayant prouvé l'existence d'un alphabet tenant sa place dès la plus haute antiquité au milieu des diverses combinaisons graphiques des écritures

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1859, 1^{re} série, t, III, p. 115-124. C'est tout ce qu'on a connu pendant longtemps du mémoire lui-même; égaré par l'auteur, il fut retrouvé en 1875 par M. J. de Rougé et publié, avec quelques modifications et quelques notes, dans un volume spécial. — G. M.

égyptiennes, on dut chercher si les origines de l'alphabet sémitique ne se rattachaient pas à la première invention des Égyptiens. Si la tradition était suffisamment explicite sur la provenance asiatique des lettres grecques, on trouve également dans les auteurs classiques un ensemble imposant de témoignages qui en reportent plus haut la première idée. Hermès-Thoth, ou le représentant de la science égyptienne, était nommé comme le premier instituteur des Phéniciens dans l'art de peindre les articulations de la voix humaine. Indépendamment de ce célèbre passage attribué à Sanchoniathon, Platon, Diodore, Plutarque, Aulu-Gelle attestent la perpétuité de cette tradition. Anticlides, cité par Pline, faisait même remonter cette invention jusqu'à un roi égyptien, nommé Ménon, qui, suivant lui, aurait précédé Phoronée. Tacite enfin, qui nous a déjà conservé le nom de Ramsès comme étant celui du Pharaon conquérant dont les prêtres expliquaient les victoires représentées sur les murailles thébaines, Tacite se montre également bien informé, dit M. de Rougé, sur l'origine de l'alphabet (*Annal.*, XI, 14), lorsqu'il nous dit que les lettres ont été originairement apportées d'Égypte en Phénicie. M. de Rougé dit d'abord un mot du système tout hypothétique de M. de Paravey, de celui de Salvolini, qui cherche à démontrer que les lettres phéniciennes avaient été tirées de certains hiéroglyphes. Il prouve que les comparaisons de cet auteur pèchent essentiellement contre les règles de la critique, puisqu'il a pris les signes qui servent à ses rapprochements à toutes les époques indistinctement, et qu'il y en a même qui n'ont jamais été pris alphabétiquement, qu'il a eu recours aux formes démotiques qui ne commencent à apparaître que du temps de Psammétique I^{er}, c'est-à-dire bien des siècles après l'époque où les Phéniciens ont eu connaissance des signes alphabétiques, qu'il a pris enfin des types d'écritures sémitiques relativement modernes.

M. Lenormant a formulé, dans son cours d'histoire inédit, professé en 1838, un système tout différent sur l'origine des alphabets sémitiques. Il attribue à l'Égypte le choix d'un certain nombre de figures pour exprimer les diverses articulations dont se compose la parole. Les Phéniciens auraient choisi, dans la masse des hiéroglyphes, un certain nombre de figures, de telle sorte que chaque objet présentât dans l'initiale de son nom un des éléments nécessaires à l'écriture des mots phéniciens. Ainsi l'on aurait emprunté aux monuments égyptiens le dessin d'une tête de bœuf, et, sans s'inquiéter de ce que cette figure pouvait signifier dans les hiéroglyphes, on en aurait fait l'*aleph* du système phénicien, A *s*, parce que le mot bœuf אֶלֶף *alouph* commençait par un *aleph*. Un certain nombre de figures nous permettent de reconnaître les objets primitivement imités par un dessin grossier. *Aleph*, par exemple, proviendrait de la tête du bœuf  surmontée des cornes (A); le *beth* (B), du plan d'une maison réduit à moitié; l'*aïn* (O) signifiant œil, serait dérivé de la figure de l'œil, puis de la pupille seule, ; le *theth* (θ grec) a été comparé au symbole du serpent qui forme le cercle en se mordant la queue (le signe grec n'en diffère pas sensiblement, θ); le *schin*, signifiant dent, rappelle la bouche avec les dents, même dans le dérivé hébraïque moderne, שׁ; le *lamed*, ל (L français, Λ grec), aurait son origine dans le fouet sacré, etc. Le système de M. Lenormant se résume en deux mots : emprunt fait par la Phénicie à l'Égypte, 1° de la méthode alphabétique, 2° de la plupart des figures prototypes de ses lettres, mais en leur attribuant des valeurs différentes et entièrement indépendantes du rôle que ces signes avaient pu jouer dans l'écriture égyptienne.

Enfin, M. l'abbé Van Drival a pensé que chaque lettre phénicienne devait provenir d'un signe égyptien exprimant l'articulation correspondante. C'est à la même conclusion que doit arriver M. de Rougé, mais par des moyens

entièrement différents. Ce sont les matériaux qui ont manqué au savant abbé, qui prend pour modèles à comparer les signes alphabétiques de toutes les époques, en omettant le plus souvent les anciennes formes, les seules qui importent.

§ II

Dans son second paragraphe, M. de Rougé pose les *règles critiques qui doivent guider les comparaisons*. Ce que le savant interprète des hiéroglyphes veut démontrer, c'est que l'alphabet phénicien a été tiré de toutes pièces d'un alphabet égyptien. Il convient donc, dit-il, de diriger notre travail d'après les règles suivantes : « 1^o Choisir le type phénicien le plus archaïque ; 2^o reconnaître la forme des caractères égyptiens cursifs à une époque aussi reculée que l'origine de l'alphabet sémitique ; 3^o les caractères à comparer devront être choisis de préférence parmi les signes alphabétiques ; 4^o la comparaison sera établie signe à signe et en se conformant à la correspondance des articulations dans les deux langues ; 5^o nous devons faire ressortir les ressemblances des lettres ainsi rapprochées, et chercher à expliquer les différences en étudiant les circonstances qui ont pu dominer leurs modifications respectives. » M. de Rougé discute et justifie ensuite chacune des règles de sa méthode.

Le sarcophage d'Eschmun-Ézer, qui paraît être du XII^e siècle avant J.-C., présente, dans sa belle inscription, un alphabet complet qui servira de modèle pour les plus anciennes lettres phéniciennes. Or, si l'on réfléchit à l'ancienneté de la connaissance de l'écriture chez les Sémites, et à l'âge probable où les caractères phéniciens ont dû être apportés en Grèce et en Italie, on restera convaincu que les inscriptions retrouvées jusqu'ici sont déjà séparées par plusieurs siècles de l'invention de l'alphabet. M. de Rougé cherchera donc à reconnaître les altérations qui avaient

déjà modifié les caractères phéniciens au temps d'Eschmun-Ézer, en s'aidant à cet effet des anciennes formes grecques et italiques, et ne négligeant rien de ce qui peut le conduire au type original de la lettre. Il examinera donc, pour chacune des lettres araméennes, quelle a pu être la loi de dérivation.

D'après la seconde règle, M. de Rougé doit tirer son alphabet égyptien des manuscrits cursifs. C'est dans ce genre d'écriture, en effet, que l'on aperçoit tout d'abord des traits analogues à ceux de l'écriture phénicienne et qui sont évidemment l'abréviation conventionnelle des signes primitifs. Il va sans dire qu'il faut puiser les modèles des lettres cursives dans des textes hiératiques qui soient, de certitude, antérieurs au monument phénicien d'Eschmun-Ézer. Or, comme il ne paraît pas possible que l'écriture sémitique ait été inventée ou empruntée plus tard que le XIII^e siècle, il ne faut pas s'occuper, pour trouver son prototype en Égypte, des papyrus postérieurs à la XIX^e et à la XX^e dynastie, lesquels nous fourniront seulement les modèles de l'alphabet hiératique cursif. Quant à l'écriture démotique, elle est trop moderne.

Les remarques fécondes de Lepsius fixèrent l'alphabet pharaonique à quinze ou seize articulations, que les hiérogammates écrivaient avec un très petit nombre d'homophones. Les Phéniciens, de leur côté, ne paraissent avoir emprunté que des lettres simples. Quant à l'écriture démotique, M. de Rougé a déjà fait voir ailleurs qu'elle était calquée sur l'ancien modèle égyptien, et qu'elle contenait, comme celui-ci, un alphabet assez restreint. M. Brugsch a reconnu ce résultat, et l'alphabet de sa *Grammaire démotique* est aussi peu chargé d'homophones que les anciens hiéroglyphes. Il suit de là que nous n'aurons à comparer chaque lettre phénicienne qu'à deux ou trois lettres égyptiennes tout au plus.

On comprendra que deux langues aussi différentes que le

phénicien et l'égyptien ne possèdent pas exactement le même nombre et les mêmes nuances d'articulations. De là, dans l'emploi que firent les Sémites des lettres égyptiennes, des difficultés analogues à celles que rencontrèrent les peuples de la Grèce et de l'Italie dans l'application qu'ils firent des signes phéniciens à l'écriture d'un système de langue si profondément différent des langues sémitiques. M. Hincks a fait un tableau (1847) de la concordance des articulations dans les deux langues. Il a été complété par M. Brugsch dans sa *Géographie hiéroglyphique*. Ce travail, dont M. de Rougé ne peut admettre tous les résultats, conserve toutefois sa valeur pour les règles suivies spécialement par les hiéroglyphes de la XIX^e dynastie dans la transcription des mots sémitiques très nombreux qu'on rencontre à cette époque, dans les papyrus et sur les monuments.

« Je regarde, avec M. Lepsius, comme certain, dit M. de Rougé, que les divers signes de l'alphabet égyptien doivent être considérés comme des homophones dans les deux conditions suivantes : 1^o lorsqu'ils sont employés comme variantes ordinaires dans l'écriture des mêmes mots égyptiens ; 2^o lorsque les dérivés de ces signes reconnus dans les mots coptes se classent suivant les mêmes lois. » En vertu de ces principes, M. de Rougé ne distingue dans les hiéroglyphes que seize types d'articulation avec leurs variantes.

Il importe de rappeler ici les modifications qu'avait dû subir l'alphabet égyptien sous la main des Sémites, avant l'époque d'Eschmun-Ézer. On voit que les formes arrondies sont devenues anguleuses ; quelques lettres ont été abrégées ; l'écriture a été soumise à une régularisation générale ; certaines lettres se sont redressées et resserrées dans le sens horizontal.

Dans le tableau ci-joint, quinze lettres phéniciennes sur vingt-deux sont assez peu altérées pour que leur origine égyptienne paraisse très probable au premier coup d'œil ; les autres, quoique plus altérées, peuvent encore être ramenées

à leur type supposé, sans blesser les lois de la vraisemblance. On remarquera que les signes égyptiens qui figurent dans ce tableau sont les correspondants cursifs des signes hiéroglyphiques. Ils sont empruntés au plus ancien manuscrit dont on ait connaissance : celui que M. Prisse a publié et que M. de Rougé considère comme le livre écrit le plus ancien du monde entier, mais qui, en tout cas, est assurément antérieur à la XVIII^e dynastie.

M. de Rougé aurait pu apporter des ressemblances plus frappantes, en *choisissant* ses lettres sur divers monuments; mais, pour que ses rapprochements n'offrissent rien d'artificiel, il a copié chaque alphabet entier sur un même texte.

N. B. — Les lettres égyptiennes correspondantes au B, au Γ, au T grecs, sont seules tirées de papyrus moins anciens.

Le caractère phénicien correspondant au Π a la queue du haut un peu plus allongée sur le sarcophage d'Eschmun-Ézer.

1^o LABIALES (P, — Π, — פ).

M. de Rougé commence par les labiales, et montre, par des exemples, pour le P français (Π grec, Π dans le grec plus ancien, ou 7 dans le grec primitif, פ en hébreu, ou פ), que la figure de la natte est le seul P usuel dans les manuscrits anciens, que c'est le même signe assimilé au פ sémitique. Le P du manuscrit Prisse perd presque ses appendices du haut dans un manuscrit de Berlin d'une époque un peu moins ancienne. Le nom de la lettre P en hébreu signifie bouche, Phé, פה; or, le signe égyptien du tableau représente assez bien la lèvre inférieure garnie de ses dents, signe qui est complètement transformé par l'abréviation dans l'alphabet phénicien. Le nom de *bouche* aurait donc eu sa raison d'être à l'époque où s'opéra la transition.

Alphabet Egypto-Phénicien.

(Cité du papyrus-Biose et de l'inscription d'Eschmunazar).

	Formes égyptiennes		Formes phéniciennes	Formes grecques	Formes coptes	Formes grecques	Formes coptes
A	Α	Ⲁ	Ⲁ	α	Ⲁ	Λ	Ⲁ
B	Β	Ⲃ	Ⲃ	β	Ⲃ	Μ	Ⲃ
Γ	Γ	Ⲅ	Ⲅ	γ	Ⲅ	Ν	Ⲅ
Δ	Δ	Ⲇ	Ⲇ	δ	Ⲇ	Ξ	Ⲇ
E	Ε	Ⲉ	Ⲉ	ε	Ⲉ	Ο	Ⲉ
F	Ϝ	Ⲋ	Ⲋ	φ	Ⲋ	Π	Ⲋ
Z	Ζ	Ⲍ	Ⲍ	ζ	Ⲍ	Σ	Ⲍ
H	Η	Ⲏ	Ⲏ	η	Ⲏ	Ρ	Ⲏ
Θ	Θ	Ⲑ	Ⲑ	θ	Ⲑ	Ρ	Ⲑ
Ι	Ι	Ⲓ	Ⲓ	ι	Ⲓ	Σ	Ⲓ
K	Κ	Ⲕ	Ⲕ	κ	Ⲕ	Τ	Ⲕ

Note. Les deux signes marqués d'un * sont des formes de papyrus moins anciennes.

B ou V (Ⲃ)

Le *vida* est identifié pour le son, comme en grec, avec le V, d'après la prononciation copte. Parmi les deux homophones égyptiens du B, M. de Rougé montre par divers exemples que le Ⲃ, c'est-à-dire le son B, a été transcrit par l'oiseau.

Le **ⲁ** phénicien antique, quoique assez différent de la forme cursive de cette lettre égyptienne, paraît néanmoins en être une abréviation.

2° PALATALES (G, K et Koppa, — Ⲓ, Ⲕ, — ⲛ, ⲏ, ⲑ).

M. de Rougé étudie ces trois lettres ensemble, et après avoir cité de nombreuses transcriptions dans les deux langues pour établir, autant que possible, la concordance des signes (le son du **G** n'existant pas en égyptien), il remarque que la partie supérieure du **G** du Papyrus Prisse est exactement reproduite dans l'inscription d'Eschmun-Ézer, et que l'ancien *gamma* grec est semblable au phénicien. Pour le **K** et le *qoph*, des observations semblables mènent aux résultats consignés dans le tableau ; mais ces deux lettres sont bien moins altérées que le *ghimel*.

3° DENTALES (D, T, TH, — ⲃ, Ⲅ, Ⲇ, — ⲓ, ⲕ, ⲗ).

Les Égyptiens avaient quatre homophones pour le **T**, le son correspondant exactement aux deux autres dentales n'existant pas dans leur langue. M. de Rougé cherche, à l'aide des transcriptions de mots sémitiques en égyptien, à découvrir les véritables équivalents des ⲓ et ⲗ (ⲃ et Ⲇ) dans les homophones du **T**, et il montre comment les lettres égyptiennes arrivent à former un *delta*, un *tau* et un *théta*, avec de très légers changements dans leurs formes ou leur inclinaison.

4° LIQUIDES (M, N, L, R, — Ⲙ, ⲙ, ⲛ, ⲝ, — ⲟ, ⲡ, ⲣ, ⲥ).

En suivant les mêmes procédés, M. de Rougé arrive, pour ces quatre lettres, à des résultats semblables. Les lettres **M** et **N**, ayant leurs analogues exacts dans l'écriture égyptienne, ne présentent pas les mêmes difficultés que

les précédentes. L'M vient du signe cursif substitué à l'hiéroglyphe de la chouette, représentée toujours de face, et quelquefois surmontée des deux plumes en aigrette. Quant à 𐤎 et 𐤏 (A et P), les Égyptiens les confondaient, et cette confusion se perpétue même dans l'écriture démotique. Le *lamed* (L français) est la transformation cursive de la lionne, *lavu*; or l'hiéroglyphe de la lionne exprimait cette lettre dans les transcriptions. Le 𐤏 Phénicien (P des Grecs) n'est autre chose que le sigle hiératique de la bouche de l'R égyptien.

5° SIFFLANTES (S, SH, — Σ, Z, — 𐤑, 𐤒, 𐤓, 𐤔).

Les Égyptiens possèdent trois consonnes de cette classe, les Phéniciens quatre, le *Samech*, le *schin*, le *tzade*, le *saïn*. Le 𐤑 et le 𐤒 répondent à l's et au *sch* égyptien. Quant au 𐤓 et au 𐤔, leur équivalent exact ne paraît pas avoir existé dans l'alphabet égyptien; mais ces lettres sémitiques ont leurs approximatifs. L'identification des deux premières ne donne lieu à aucune difficulté. M. de Rougé procède donc par identification, à l'aide de transcriptions bilingues. On peut reconnaître facilement dans l's (𐤑) du manuscrit Prisse, l'altération du verrou, type égyptien de cette lettre. On le retrouve encore dans le *samech* phénicien d'Eschmun-Ézer, et même dans le Σ grec. Cette lettre est néanmoins une des plus altérées; elle a été redressée, comme beaucoup d'autres. Le groupe des plantes d'eau, hiéroglyphe correspondant au *schin*, est évidemment le type primitif du caractère du manuscrit Prisse, puis du *schin* d'Eschmun-Ézer, et, très sensiblement encore, du 𐤒 hébreu. Pour le 𐤓, l'identification avec l'articulation nommée en copte *djandja* est d'abord démontrée par M. de Rougé à l'aide des mots hébreux transcrits en égyptien; il [fait voir ensuite que le serpent, type égyptien du *djandja*, est à peine altéré dans la forme ancienne du 𐤓.

Quant au 𐤔, M. de Rougé fait voir qu'il était transcrit par

la même articulation *djandja*. Un oiseau naissant, dont le type cursif est également emprunté au Papyrus Prisse, fournit, par une simplification naturelle, le *zain* d'Eschmun-Ézer, qui est déjà le z grec dont il a presque la valeur.

6° ASPIRATIONS, voyelles et semi-voyelles.

Les Égyptiens ont possédé trois aspirations ; les Phéniciens cinq articulations sous quatre lettres seulement. M. de Rougé examine la provenance de chacune des aspirées et des voyelles de l'alphabet sémitique, employant toujours les mêmes procédés, sur la marche desquels il est inutile de revenir encore. Quant au détail de la concordance et de l'altération des signes, il serait impossible d'en donner une idée sans employer les figures.

Dans un dernier chapitre, le savant conservateur au Louvre conclut des caractères paléographiques que l'emprunt eut lieu avant la XVIII^e dynastie et probablement pendant le séjour des *Pasteurs* dans la Basse Égypte. Dans les manuscrits hiératiques de la XIX^e dynastie, des ressemblances très frappantes entre plusieurs lettres égyptiennes et sémitiques se sont déjà évanouies par la marche divergente que les deux peuples ont suivie dans le tracé particulier de leurs écritures.

Il résulte de ce système que la culture littéraire des Sémites pourrait remonter à une époque beaucoup plus ancienne qu'on ne l'a supposé généralement jusqu'ici, et que les Hébreux spécialement devaient être en possession d'un système propre d'écriture bien avant leur séjour en Égypte. M. de Rougé remarque en effet qu'on trouve un *écrivain des livres*, cité en Syrie, parmi les adversaires de *Ramsès II* (Sésostris) : il est donc raisonnable de supposer qu'au XIV^e siècle avant notre ère toute l'Asie occidentale aurait déjà participé aux bienfaits de l'écriture alphabétique.

ANALYSE

D'UNE

COMMUNICATION FAITE PAR M. DE ROUGÉ

sur les fouilles dirigées par M. Aug. Mariette dans
la Vallée du Nil en 1859-1860¹.

Le savant archéologue français rend d'abord compte des résultats inespérés qu'il vient d'obtenir dans le voisinage des Pyramides, et M. de Rougé annonce à l'Académie qu'il va l'entretenir de la plus importante découverte qui ait jamais été faite en Égypte, au double point de vue de l'art et de l'histoire.

I. SAKKARAH. RÉGION DES PYRAMIDES. — M. Mariette a d'abord trouvé, comme dans ses dernières campagnes, une assez grande quantité de figurines et d'amulettes en lapis, en porphyre, en feldspath, etc.

M. de Rougé remarque à cette occasion que le *Livre des Morts*, sur lequel il publie en ce moment même une étude dans la *Revue archéologique*², renferme de nom-

1. Rédigée par Ernest Desjardins, extrait du *journal général de l'Instruction Publique*, vol. XIX, n° 47, mercredi 13 juin 1860, p. 375-376.

2. C'est l'article reproduit t. III, p. 369-454 de ces *Œuvres diverses*.

breuses indications relatives à ces amulettes, dont la signification et l'usage se trouvent ainsi déterminés.

Il ya huit ans que le duc de Luynes chargea M. Mariette de faire des fouilles, à ses frais, au pied du Grand Sphinx, qui se trouve entièrement dégagé aujourd'hui, et que le jeune archéologue a reconnu pour une divinité, le dieu « Ar-machis ». Il put signaler, quelque temps après, l'existence d'un temple plus éloigné du Grand Sphinx, vers la patte droite'. Il avait constaté que ce monument atteignait des proportions considérables et que toutes ses parties étaient revêtues, soit de granit rose de Syène, soit d'albâtre. Sa proximité avec les Pyramides, la forme primitive de la construction, la simplicité de l'ornementation, lui révélaient déjà la très haute ancienneté de cet édifice, contemporain peut-être des premières dynasties. Ce fait une fois reconnu, il en ressortait une vérité historique importante : c'est que les rois de cet âge reculé auraient dominé dans toute la vallée égyptienne du Nil, puisque ces matériaux étaient tirés en très grande quantité de carrières situées à Éléphantine, dont l'exploitation ne pouvait guère être dirigée, sur une si grande échelle, dans un pays étranger au royaume d'Égypte.

Les découvertes que M. Mariette vient de faire dans le grand temple en granit rose, dont l'étendue égale celle du Louvre, confirment pleinement ses observations et fixent la date de ce monument unique de l'architecture religieuse de ce temps.

Il vient d'extraire de la grande chambre centrale sept statues de l'art le plus parfait, et égales, pour plusieurs parties,

1. M. Mariette avait remarqué alors que le Grand Sphinx était un rocher naturel dont la forme d'ensemble avait présenté aux Égyptiens une assez frappante analogie avec celle du sphinx, de sorte qu'il a presque suffi de le dégrossir dans quelques-unes de ses parties. La tête a été sculptée avec le plus grand soin. La partie inférieure a été, au contraire, complétée à l'aide d'un revêtement en maçonnerie.

à ce que nous connaissons de mieux de la sculpture égyptienne, sans même en excepter les beaux spécimens du Musée de Turin. Elles sont en brèche verte avec des veines jaunâtres.

Le personnage est assis dans la pose hiératique connue; il est revêtu du tablier; deux lions debout forment les bras du fauteuil, où se développe la tige de papyrus. L'épervier ombrage de ses deux ailes la tête du roi, car c'est un roi, et M. Mariette eut bientôt le bonheur de lire, dans la légende royale, gravée au pied de ces statues, le nom de « Chaphra », le Chéphrèn d'Hérodote, fondateur de la seconde pyramide, ce qui leur donne une antiquité de cinquante siècles environ, Chéphrèn étant, avec « Choufou »-Chéops, et « Menkérès »-Mycérinus, de la IV^e dynastie. Ces monuments sont uniques, mais le grand intérêt d'une pareille découverte, c'est qu'elle nous révèle dans ces âges si éloignés un art très perfectionné et que n'ont point encore altéré les conventions étroitement hiératiques des époques suivantes. Les jambes, les pieds, sont traités avec cette aisance noble de l'art colossal de la XII^e dynastie et le modelé en est presque aussi élégant que sous l'époque saïte de la XXVI^e. L'expression en est frappante et l'on sent partout, sous le ciseau de l'artiste, l'étroite alliance de la majesté et du naturel, du style élevé et de l'observation attentive.

A Sakkarah, emplacement de l'ancien Memphis, M. Mariette vient de découvrir une inscription, digne pendant de la fameuse Table d'Abydos du Musée britannique. Dans la Table de Memphis, qui vient d'être mise au jour, l'inscription est complète et comprend quarante cartouches royaux, dont douze nous font connaître des rois nouveaux. Ils se répartissent ainsi :

I^{re} dynastie : Miébis.

II^e dynastie : Binôthris, Séthénès, et plusieurs autres.

III^e dynastie : Nécherôphès.

IV^e dynastie : Choufou (Chéops) ; Ratoisès ; Chaphra (Chéphrèn).

V^e dynastie : liste de rois déjà connus, terminés par Onnos ou Ounas.

VI^e dynastie : Othoès (Ati), Phiops (Papi).

Entre la VI^e et la XI^e dynastie, il ne paraît pas y avoir de lacune sur la Table, et cependant on n'y voit figurer aucun nom de roi, ce qui donnerait une certaine valeur à l'opinion que les listes de Manéthon présenteraient des séries partielles et locales de rois qui n'auraient régné ni à Memphis, ni surtout à Thèbes, où les premiers noms connus sont de la XI^e dynastie. Ainsi, la Table de Memphis aurait procédé par élimination des dynasties locales moins illustres, que Manéthon a réparties sous les n^{os} VII à XI.

Il faut dire d'ailleurs, une fois cette remarque faite, que l'autorité de Manéthon est mieux assise que jamais par ce document. La table présente toujours les cartouches dans un ordre constant. On y lit les rois de la XI^e dynastie, première famille thébaine.

XI^e dynastie : Moutouhotep et Ameni.

XII^e dynastie : les rois déjà connus.

XIII^e dynastie : Ra-Sevek-ka.

Depuis la XIII^e jusqu'à la XVIII^e, il paraît que l'intervalle a été très court. De là vient la remarquable conformité qui existe entre les tombes de la XI^e et celles de la XVIII^e, qui proviennent de Gournah, observation qui dissipe les doutes de M. Mariette sur l'époque des bijoux de la reine Aah-Hotep, mère d'Ahmès, attestant l'art perfectionné de la XVIII^e dynastie, et trouvés cependant dans un sarcophage en tout semblable à ceux que le Louvre possède des rois « Antef », de la XI^e. Il faut se rappeler que les dynasties sont remplies par les « Pasteurs », et que M. Mariette conjecture que ces conquérants ne sont pas venus jusqu'à Thèbes.

M. Mariette a encore trouvé à Sakkarah une vingtaine de

statues, semblables par le style et les procédés au fameux scribe assis sur ses talons, que l'on admire au Louvre. C'est le même naturel, le même sentiment, la même polychromie, tantôt artificielle, tantôt produite par le rapprochement de matériaux naturellement colorés, comme le quartz laiteux et le cristal de roche, qui figurent si heureusement le blanc de l'œil et la prunelle. Ces figures ont une telle vérité d'expression, une si frappante individualité, qu'on peut les considérer comme des portraits. C'est la sculpture populaire des plus anciennes dynasties, qu'il est curieux de comparer aux spécimens achevés de « l'art officiel » que M. Mariette vient de découvrir dans le temple de Chéphrèn. Ces figures sont un peu moins anciennes que la statue de Chéphrèn; elles appartiennent à la V^e dynastie. Nous savions déjà, par un bas-relief du roi Men-ke-hor, que cette époque était intéressante pour l'histoire de l'art.

II. ABYDOS. — Les travaux du grand temple se poursuivent, avec un peu moins d'activité que l'an dernier. On voit se dégager déjà cent-quarante tableaux historiques, où figure surtout le roi Séli I^{er}. Ces représentations paraissent, dès à présent, des extraits des livres religieux des rois. Le mur d'enceinte du nord est mis au jour.

M. Mariette a vu s'aligner devant lui une longue suite de stèles qui portaient gravés des décrets de l'autorité civile ou religieuse. C'eût été une découverte du plus grand prix, si le sable destructeur d'Abydos n'eût pas exercé son action sur ces monuments, qui n'offrent plus que des textes mutilés, presque entièrement effacés, excepté sur six de ces stèles qui peuvent encore être déchiffrées.

III. THÈBES. — MEDINET-ABOU. — Le temple de Ramsès III apparaît dans son antique majesté.

GOURNAH. — Les moyens d'action ont été multipliés dans cet atelier; mais ce sol si fécond jadis est près d'être épuisé. Cependant M. Mariette n'a pas seulement eu à glaner après ses devanciers; il a exploré un district avec fruit.

On se rappelle que, sous Ramsès III, une bande de voleurs s'attaqua aux sépultures royales et tout le monde sait que l'on possède le papyrus précieux du procès-verbal dressé contre ces malfaiteurs; M. Birch en a donné l'analyse générale dans la *Revue archéologique*. M. Mariette a reconnu à Dragh-Abou'l-Neggah le district exploité par les voleurs du temps de Ramsès III. Il a reconnu l'emplacement de sept tombes royales des XI^e et XII^e dynasties, et il espère en retrouver dix autres.

KARNAK. — Le grand temple est dégagé des décombres et le fameux *mur numérique*¹ des victoires de Toutmès III, dont le Louvre possède un fragment, pourra être connu dans son ensemble.

Ici, M. de Rougé ajoute quelques explications orales, relatives aux travaux qui ont eu pour objet, jusqu'à ce jour, le *mur numérique* de Toutmès III.

Le savant professeur du Collège de France rappelle d'abord que M. Birch a étudié cette inscription et donné la traduction des textes isolés. M. de Rougé lui-même fit un travail sur ces mêmes textes et retrouva le premier des points de repère précieux, qui lui permirent de déterminer la place de chaque fragment connu des inscriptions et d'en former un ensemble. Il reconnut que l'on voyait toujours figurer, chaque année : 1^o l'expédition, 2^o les tributs dans l'ordre de l'importance et de la dignité des peuples. Ainsi, les Routennou (Assyriens) sont toujours les premiers, puis viennent les autres peuples de l'Asie, les Arabes, puis les peuples de Koush, enfin les Wawa. M. de Rougé, par une série d'observations raisonnées, avait indiqué d'avance la longueur de l'inscription, et, par conséquent, rendu compte de ce qui manquait. La découverte de M. Mariette vient

1. On sait que le nom donné à cette gigantesque inscription vient de la quantité de chiffres qui y figurent, exprimant les tributs payés au roi Toutmès III.

confirmer pleinement toutes ses conjectures. Il a également pu vérifier sur place une correction, proposée par M. de Rougé au texte publié par M. Lepsius¹, correction qui reposait sur l'appréciation de l'inscription tout entière. Les lignes finales contiennent un résumé qui, d'après les études de M. de Rougé, devait s'étendre jusqu'à l'année XLII de Toutmès III. Les empreintes prises par M. Lepsius semblaient porter l'an XXXII; il y avait là une vérification décisive à faire pour l'intelligence de ce célèbre monument. Or M. Mariette a constaté que le chiffre X, qui manque dans les planches de la collection prussienne, quoique effacé aujourd'hui, a laissé des traces incontestables sur la pierre, et cette difficulté se trouve heureusement résolue.

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 300.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. LE VICOMTE EMMANUEL DE ROUGÉ

A L'OUVERTURE

DU COURS D'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNE

Au Collège de France, le 9 avril 1860¹

I

Messieurs, il y a vingt-neuf ans que la chaire où j'ai l'honneur de vous parler fut créée pour l'exposition des grandes découvertes dues au génie de Champollion le jeune. Neuf années s'étaient à peine écoulées depuis le jour, à jamais mémorable dans l'histoire des sciences littéraires, où l'existence de l'alphabet égyptien fut révélée au monde savant par la célèbre lettre adressée à M. Dacier; et déjà l'opinion publique, entraînée à la suite des voix les plus autorisées, avait fait reconnaître la nécessité de donner à ces aperçus nouveaux la consécration de l'enseignement public. En effet, les fruits d'un travail surhumain s'étaient tellement accumulés,

1. Publié au *Moniteur universel* du 2 mai 1860, tirage à part in-8° de 40 pages chez E. Panckoucke et C^{ie}, Paris.

que le maître possédait déjà tous les éléments d'une science aux vastes proportions, et qui devait frapper tous les esprits, bien moins encore par la nouveauté des moyens d'investigation que par l'étendue, la profondeur et la variété des sujets qu'elle allait éclairer d'une lumière inattendue. Appeler Champollion à professer devant les esprits élevés et avides de progrès que le Collège de France a toujours eu le privilège de réunir, c'était lui fournir les moyens d'une propagande incessante pour les vérités acquises; c'était en même temps soumettre sa méthode au contrôle si utile des doutes consciencieux qu'il faut savoir dissiper, et de la critique éclairée dont il faut combattre les objections.

Mais, vous le savez, messieurs, nous n'avons pu recevoir ces leçons qui eussent été indispensables au progrès régulier et continu de la science. A la suite d'un travail excessif et d'un séjour trop prolongé dans les tombeaux de Biban-el-Molouk, Champollion avait contracté le germe de la maladie qui devait nous priver de son enseignement. Consumé, pour ainsi dire, par le foyer qu'il venait d'allumer, l'initiateur ne put que jeter un regard dans le sanctuaire dévoilé. Il ne lui fut pas donné de nous prendre par la main et de guider les premiers pas d'une jeunesse avide de savoir, que le bruit de sa découverte appelait autour de lui de toutes les parties de l'Europe.

Je ne sais, messieurs, si l'attrait invincible qui m'a toujours entraîné vers les études hiéroglyphiques me fait illusion, mais il me semble que la grande attente des esprits sérieux, à l'époque que je viens de rappeler, était bien justifiée, et que jamais les méthodes puissantes de l'archéologie et de la philologie modernes n'ont rencontré un sujet plus intéressant par les souvenirs de toute sorte que l'histoire a concentrés dans la vallée du Nil, plus curieux et plus solide à la fois par le nombre et la prodigieuse antiquité des monuments dont la critique la plus difficile ne pourra récuser le témoignage.

Si nous comparons, en effet, nos monuments et nos manuscrits originaux, contemporains de Moïse, aux traces authentiques que les autres peuples de l'ancien monde nous ont laissées de leur existence, nous trouverons d'abord la Chine réduite, pour les premiers siècles de son histoire, à des souvenirs écrits, abrégés et remaniés presque tous au siècle de Confucius, et puis reconstruits à grand'peine après l'époque fatale où la destruction des livres s'accomplit dans tout l'empire.

L'Inde primitive, bien loin de pouvoir nous montrer des monuments, ne peut pas même nous attester qu'elle ait connu l'art de l'écriture. On commence seulement à reconstruire les périodes relativement modernes de son histoire à l'aide des témoignages chinois et arabes, recueillis et habilement interprétés par nos savants confrères dans ces dernières années. Il est vrai qu'une nouvelle conquête de la science s'accomplit sous nos yeux et que l'Asie centrale commence à revivre dans ses monuments écrits; mais les tumulus du Sennaar ne nous ont révélé jusqu'ici que des œuvres du second empire assyrien, de celui qui succomba sous les victoires de Cyrus, en sorte que, par une heureuse coïncidence, c'est au moment où l'Égypte abaissée cessera de nous transmettre le récit de ses conquêtes, que les inscriptions cunéiformes viendront compléter les récits bibliques et continuer l'histoire du monde civilisé.

Vous le voyez, messieurs, pendant la période primitive, les nations les plus favorisées ne peuvent nous fournir que des traditions de famille religieusement conservées pour être plus tard inscrites en tête de leurs annales; les autres peuples, tels que les Grecs et les Latins, ou nos ancêtres Celtes et Germains, ne possèdent que des souvenirs confus ou des légendes mythiques au sens indécis. Nous étudierons, au contraire, les premiers pas de l'empire égyptien sur des monuments aux détails les plus variés, tels que les tombeaux de Memphis et de Beni-Hassan, aux proportions les plus

grandioses, tels que les pyramides de Gizeh; et, déjà, dans ces temps si reculés, le secours des manuscrits contemporains ne nous fera pas complètement défaut.

Un second âge égyptien commence au moment où les nations asiatiques vont apparaître dans l'histoire. Vers le XVIII^e siècle avant notre ère, l'Égypte secoue le joug des peuples nomades qui l'avaient conquise et asservie, et les Pharaons arrivent rapidement à dominer toutes les contrées voisines. Un nombre énorme de monuments atteste encore la grandeur de ces dynasties, et la série entière de nos papyrus historiques présente la mine la plus précieuse de documents à consulter sur cette époque. Après quelques siècles d'une domination incontestée, l'Égypte, gouvernée par des mains moins énergiques, voit grandir à ses côtés la richesse des Phéniciens et les royaumes de la Palestine. Les empires des Assyriens et des Perses s'élèvent et dominent l'Asie tour à tour. Toutes ces révolutions laisseront des traces sur les monuments égyptiens; mais, à partir de Cambyse, nous n'y trouverons plus que les preuves de la conquête, et des noms étrangers rempliront tous les cartouches royaux. Cependant, messieurs, comme les vainqueurs se nommaient Darius, Alexandre ou César, l'Égypte a participé, jusqu'à la fin, aux grandes œuvres de leurs empires.

Telle est l'étendue de ce terrain que la lecture des inscriptions nous permet aujourd'hui d'explorer; mais de toute cette histoire qui ne peut embrasser moins de trente siècles, que savions-nous avant Champollion? Quelle portion de vérité était contenue dans les récits courts et confus des historiens grecs? A quels pharaons devait-on attribuer les événements racontés dans la Bible? Quelle valeur enfin pouvait-on accorder à ces listes de rois qui nous arrivaient, il est vrai, sous le nom de Manéthon, l'historien national, mais de seconde main et sans aucune preuve d'authenticité? Comment attendre une critique assurée de ces Grecs qui n'avaient jamais consenti à étudier les langues des barbares?

Les monuments, muets depuis tant d'années, ne pouvaient nous éclairer, ni sur la sincérité des documents historiques, ni sur l'origine véritable des doctrines que les philosophes grecs ou les Pères de l'Église attribuaient aux Égyptiens.

Pour apprécier justement les services rendus à l'histoire par Champollion, il suffit de se demander s'il est une seule page écrite sur l'Égypte au siècle dernier et qu'un historien de nos jours voudrait autoriser de sa signature. Rappelons-nous aussi que les premiers savants de notre pays, réunis dans la Commission d'Égypte sous l'impulsion d'un grand génie, voulurent apprécier l'âge de quelques monuments qui leur paraissaient importants pour l'histoire des sciences ; mais l'erreur prit alors des proportions colossales, et ce furent les zodiaques, sculptés sous les Romains, qu'on voulut revêtir de la plus fabuleuse antiquité. C'est au milieu de ce chaos que la nouvelle découverte allait introduire l'ordre chronologique et l'harmonie d'une histoire éclairée dans toutes ses parties essentielles.

Champollion, dans la leçon préparée pour l'ouverture de son cours d'archéologie, obéit à la nécessité d'exposer l'histoire des essais infructueux qui avaient précédé ses propres travaux ; plus heureux que lui, sous ce rapport, nous nous établirons sur la base qu'il a posée, et nous pourrons nous borner à résumer devant vous les principales conquêtes de la science.

II

Tout le monde sait que la découverte de la célèbre inscription de Rosette donna aux savants qui s'occupaient de l'Égypte le premier espoir d'arriver un jour à pénétrer le sens des hiéroglyphes. On distinguait au premier coup d'œil sur cette pierre trois écritures différentes, et l'inscription grecque disait formellement que le même texte devait s'y trouver reproduit d'abord avec l'écriture sacrée des Égypt-

tiens et ensuite en lettres vulgaires. Quelques contrats de vente écrits en grec sur papyrus, et accompagnés de leur contre-partie rédigée en égyptien vulgaire, avaient aussi été rapportés d'Égypte ; c'est à l'aide de ces documents réunis que les premiers travaux furent entrepris. La gloire de la première tentative raisonnée appartient à Sylvestre de Sacy ; s'attaquant au texte vulgaire de l'inscription de Rosette, il reconnut que les noms grecs y étaient transcrits à l'aide d'un véritable alphabet. Toute une pléiade de savants le suivit dans cette voie. On étudia minutieusement les contrats en écriture vulgaire, et un alphabet étendu fut bientôt présenté par Akerblad. Malgré ces résultats qui devaient encourager les archéologues, il est certain que la découverte d'un alphabet égyptien vulgaire resta très longtemps sans aucune influence sur l'étude des textes sacrés, parce que personne n'était alors disposé à chercher de véritables lettres dans les hiéroglyphes ; on était, au contraire, persuadé que toutes les figures de cette écriture ne représentaient que des idées. C'est au docteur Young que revient l'honneur d'avoir soupçonné des lettres simples dans les figures employées pour écrire les noms des rois étrangers ; le savant anglais essaya, d'après ce système, le déchiffrement du cartouche de Ptolémée. L'idée de retrouver les noms royaux dans les enroulements elliptiques auxquels on a appliqué le nom de cartouche, et qu'on remarque au milieu des inscriptions monumentales, remonte jusqu'à Zoëga et même jusqu'à l'abbé Barthélemy, dont les travaux attestent tous une si grande perspicacité. La disposition même des cartouches, et leur place dans l'inscription de Rosette, avaient donné la plus grande vraisemblance à cette conjecture. Young, guidé par l'analogie de composition qu'il avait remarquée entre les diverses sortes d'écritures égyptiennes, conclut du fait de l'existence d'un alphabet dans l'écriture vulgaire à la possibilité d'un alphabet semblable employé dans les hiéroglyphes pour écrire les noms étrangers. Mais, de cette idée

si ingénieuse et si juste en elle-même, il ne sut tirer aucun parti. N'ayant pu saisir les règles qui avaient été suivies dans l'écriture de ces noms propres, il manqua complètement l'analyse du cartouche de Ptolémée.

Si l'on ajoute à cette première idée d'un alphabet sacré des progrès assez notables dans la connaissance de l'écriture vulgaire, la part d'Young sera faite avec justice. Le peu de place que sa méthode tient dans la science hiéroglyphique se prouve clairement par sa stérilité; elle ne produisit pas la lecture d'un seul nom propre nouveau, et l'on peut affirmer hardiment que tous les sceaux du livre mystérieux étaient encore fermés lorsque Champollion étendit la main pour les briser.

Si le génie de Champollion sembla se présenter d'abord avec un caractère spécial de divination, reconnaissons cependant, messieurs, à l'honneur du travail, qu'il arrivait au combat avec des armes perfectionnées depuis de longues années. On voit, dans le trésor de ses manuscrits, quelles études sur l'histoire et la géographie de l'Égypte, sur la langue copte et sur les idiomes des pays voisins, avaient servi de préparation à la lutte décisive qu'il allait entreprendre. La connaissance que nous avons des investigations qui lui avaient rendu familiers tous les détails matériels des monuments et des écritures nous aide à retrouver le sentier secret qui l'a si heureusement conduit au sanctuaire, et ce ne sera diminuer en rien la gloire due au génie que de montrer ce qu'il doit à la grandeur de son travail. L'étude persévérante des faits et la série des déductions fondées sur les lois rigoureuses de la logique ou de l'analogie, telles sont les sources constantes d'où jaillissent les œuvres des grands rénovateurs de la science; et ce que les esprits superficiels nomment chez eux de l'intuition n'est que l'exercice plus laborieux, plus profond et plus souverain, pour ainsi dire, des facultés de notre intelligence. Young n'avait reconnu que deux sortes d'écritures égyptiennes. Champollion en distingue trois dans les ma-

nuscripts, et il détermine immédiatement leurs principaux caractères. Il reconnaît d'abord l'enchaînement qui lie les hiéroglyphes signe par signe avec une très ancienne abréviation cursive qu'il nomme l'écriture *hiératique*. Il signale les différences plus tranchées qui séparent de celle-ci l'écriture vulgaire ou *démotique*, et c'est lorsqu'il a la mémoire toute pleine de ces formes diverses et de l'esprit même de ces textes encore incompris qu'un nouveau point de comparaison vient tomber entre ses mains : l'obélisque de Philæ lui est communiqué.

Assistons, messieurs, au travail qui va se faire dans cet esprit si pénétrant : c'est un des spectacles les plus dignes d'occuper votre attention. Champollion aperçoit un nouveau cartouche ; — une inscription grecque couvrait la base où l'obélisque avait été érigé ; elle nommait la reine Cléopâtre. Champollion, devant les preuves, admet la simultanéité des deux inscriptions, et se trouve ainsi en possession d'un cartouche égyptien au nom de Cléopâtre. Trois consonnes et une voyelle étaient communes à ce nom avec celui de Ptolémée, à savoir, le P, le T, l'L et l'O. Or les quatre figures se retrouvaient identiques et à leur place convenable dans les deux cartouches ainsi rapprochés. La preuve était décisive, et le principe d'un alphabet hiéroglyphique appliqué au nom des rois grecs était complètement démontré. Il faut voir, dans la lettre à M. Dacier, avec quelle impatience Champollion cherche et trouve aussitôt la contre-épreuve de sa découverte, et les noms de Bérénice, d'Alexandre, de César, de Tibère, de Trajan et d'Hadrien viennent, à l'envi, compléter son alphabet. L'absence des voyelles brèves avait égaré Young dans sa tentative de déchiffrement ; Champollion, loin de s'en étonner, reconnaît aussitôt dans cette particularité l'application du principe qui régit toutes les écritures sémitiques. Mais une grave difficulté s'élève tout aussitôt : certaines lettres étaient représentées quelquefois par des signes différents. Il y avait certainement là de quoi

faire avorter le nouveau système entre les mains d'un autre homme que Champollion; mais, pour lui, cet obstacle ne produit qu'un choc léger d'où va jaillir une lumière inattendue. Il pose le principe des homophones, c'est-à-dire de l'emploi libre, dans l'écriture, de diverses figures possédant la valeur de la même articulation, et ses longues études comparatives sur les manuscrits lui permettent d'apporter des preuves matérielles de son assertion.

La découverte des lettres égyptiennes employées pour écrire les noms étrangers n'était qu'un premier pas; il suffit à Champollion pour ouvrir toutes les portes de l'écriture sacrée. A l'aide de ces nouvelles lettres hiéroglyphiques, il lit quelques mots de l'inscription de Rosette; le sens lui en est connu par le texte grec, l'interprétation de ces mots se trouve tout naturellement dans la langue copte, et l'antique idiome de l'Égypte est ainsi déterminé.

Les lettres sont répandues dans l'écriture hiéroglyphique au milieu des images ou des symboles, et souvent les signes de ces deux natures si différentes sont groupés ensemble pour écrire un même mot: des combinaisons variées permettaient à l'hiérogrammate de joindre les sons aux symboles, et de présenter tout à la fois aux yeux et à l'oreille du lecteur une vivante expression de la pensée. Champollion a déployé une incroyable sagacité dans la poursuite des lois qui réglaient ces combinaisons.

Après avoir déterminé, soit par le témoignage des auteurs, soit par la traduction grecque du décret de Rosette, le sens d'un grand nombre de symboles, il étudie de plus près le texte des hymnes funéraires, cent fois répétées dans les papyrus. Il s'aperçoit que les symboles y étaient souvent remplacés, à la volonté de l'écrivain, par des mots écrits alphabétiquement; il note ces variantes, reconnaît toutes leurs règles et en déduit les principes qui présidaient à la composition des textes hiéroglyphiques.

Je le sens, messieurs, je ne puis, dans ce premier aperçu,

vous faire suivre assez clairement des yeux cette marche puissante et qui perce droit au but, à travers les détours du labyrinthe égyptien ; mais, après avoir épuisé ses efforts pendant vingt années pour ajouter quelques pages à la grammaire de Champollion, quand l'esprit se recueille un instant et se retourne vers l'œuvre du maître, c'est alors qu'il apprécie dignement le génie des premières conquêtes, que l'admiration éclate et salue le créateur de la science.

A peine Champollion est-il en possession de son précieux instrument que les résultats les plus inespérés sont acquis irrévocablement à la science ; les grandes figures d'Amasis, des Toutmosis et des Ramsès sortent des listes douteuses de Manéthon, escortées de leurs frères ou de leurs aïeux inconnus, pour entrer dans la véritable histoire avec les monuments de leur époque. La statue de Memnon, objet de tant de controverses, retrouve son nom antique d'Aménophis. On lit également sur les temples et le cartouche de Schéschonk, le conquérant de Jérusalem, et les noms mieux connus des Grecs d'Amasis, de Psammétik et de Nectanébo, et les noms des conquérants étrangers, Sabacon, Cambyse et Darius. Vérifiées par toutes ces découvertes, les listes des dynasties royales extraites de l'historien Manéthon retrouvent toute leur valeur et sont rangées parmi les legs les plus précieux de l'antiquité classique. Les dieux adorés à Thèbes et à Memphis reparaissent également, avec leurs noms antiques : Ammon, Phthah, Néith, Isis, Osiris, Horus, nous sont connus dans leurs véritables attributs, et sont enfin dégagés des fausses couleurs que les Grecs leur avaient prêtées pour les rallier à leur Olympe.

Le monde savant apprit par la publication des lettres au duc de Blacas que tout ce passé presque fabuleux allait rentrer dans le cercle des études régulières ; hésitant encore entre le doute et l'admiration, il se mit à regarder avec une vive attention cet homme qui prétendait si audacieusement reculer les limites de nos connaissances, et qui lui jetait tout

à coup devant les yeux deux mille années d'une histoire inconnue.

Champollion a employé les dix années de travail qui lui furent si parcimonieusement comptées à perfectionner ses méthodes et à préparer les matériaux d'un vaste ensemble qui devait embrasser toute l'histoire de la monarchie égyptienne. C'est alors qu'il entreprit une reconnaissance générale de tous les monuments répandus dans la vallée du Nil, et son génie archéologique se montre ici sous un jour non moins éclatant. Aussitôt qu'il a parcouru les salles d'un temple ou qu'il est descendu dans un tombeau, le point intéressant pour la science est saisi au premier coup d'œil, et le monument, éclairé dans sa signification historique ou religieuse, est en même temps placé dans l'ordre chronologique à son âge déterminé. On connaîtrait bien imparfaitement le travail de Champollion si l'on s'en tenait aux lettres écrites d'Égypte et aux ouvrages posthumes publiés sous son nom ; c'est surtout devant ses manuscrits qu'on reste confondu d'admiration. Sous le titre de *Notices des monuments*, chaque édifice de la Nubie et de la Haute Égypte y est décrit et apprécié, chaque représentation est analysée, chaque inscription est reproduite en entier et avec un soin merveilleux. Dans les tombeaux souterrains de Biban-el-Molouk, Champollion a copié de sa main tous les détails du monument le plus étendu, et il y a joint l'étude de toutes les variétés qu'on peut remarquer dans les autres tombeaux. Ce manuscrit est capable d'effrayer le travailleur le plus intrépide. Encore quelques mois, et l'Égypte entraît tout entière dans les portefeuilles de Champollion, mais les forces d'un homme ne pouvaient suffire aux exigences d'une pareille tâche : il succomba sous l'excès du travail. Il fallut céder à la fatigue et quitter au plus vite un climat menaçant. Les limites imposées par notre nature aux efforts de l'esprit avaient été dépassées ; la santé ne revint jamais complètement, et, malgré le travail assidu de ses dernières années,

aucun des ouvrages commencés ne put recevoir la dernière révision du maître. Cependant, messieurs, il en a fait assez pour être toujours vivant parmi nous, et il sera sans cesse présent à nos leçons dans sa grammaire égyptienne, l'éternel honneur de l'érudition française.

III

Après la mort de Champollion, la science s'est trainée péniblement pendant plusieurs années, et ce long temps d'arrêt montre bien quelle eût été la nécessité de son enseignement. En France, les dessins recueillis dans le voyage d'Égypte furent reproduits par la munificence du Gouvernement et sous les auspices de M. Guizot ; mais aucune explication n'accompagna les figures, et la correction nécessaire fit partout défaut à cette publication. Le texte des *Notices des Monuments* fut tronqué dans les descriptions et les inscriptions les plus importantes. La publication de cet admirable manuscrit fut ensuite interrompue par les éditeurs. Cependant, messieurs, l'engagement de l'État était solennel et les droits des souscripteurs ne sont pas moins évidents : c'est un grand déni de justice et contre lequel nous ne nous lasserons pas de protester jusqu'à ce qu'il ait été réparé.

En Italie, Rosellini, qui avait suivi Champollion pendant le voyage d'Égypte, publia les résultats de cette première enquête de la science, dirigée désormais dans une route sûrement tracée. Mais les lettres écrites d'Égypte nous avaient appris la partie la plus essentielle de tous ces faits nouveaux, et le déchiffrement des textes hiéroglyphiques ne fit pas de progrès bien importants entre les mains de Rosellini. Le corps d'ouvrage où il rassembla l'interprétation des principaux monuments historiques, civils et religieux, rendit néanmoins un grand service aux études égyptiennes : Rosellini travailla sans relâche à cette publication que la mort l'empêcha de terminer.

Champollion avait introduit dans la science un autre disciple sur lequel il fondait quelques espérances : François Salvolini publia bientôt des travaux très remarquables, et il entra dans l'excellente voie des commentaires philologiques destinés à servir de preuve perpétuelle à ses traductions. Mais à qui empruntait-il ces lumières précoces qui étonnèrent d'abord le monde savant ? On voudrait rayer de l'histoire ces détails douloureux, mais la justice doit parler ici plus haut que la pudeur de la science. Champollion, le plus confiant des maîtres et des amis, déjà trop souffrant pour diriger activement les essais de Salvolini, lui communiquait sans réserve tous ses manuscrits : on s'aperçut après sa mort que ses papiers les plus précieux avaient disparu. Quelques années plus tard, Salvolini critiquait avec mauvaise foi les travaux de Champollion et cherchait à diminuer sa gloire, tandis qu'il publiait sous son propre nom les mémoires dérobés au chevet de son maître expirant. Il fallut qu'une mort prématurée vint à son tour frapper Salvolini, pour que le dictionnaire hiéroglyphique et plusieurs autres ouvrages non moins utiles à la science fussent encore retrouvés et restitués au dépôt public de la Bibliothèque, qui devait réunir tout le cabinet de Champollion.

Rosellini mourut quelques années après. Un autre compagnon de voyage de Champollion, Nestor L'Hôte, faisait déjà partie des victimes que l'Égypte semblait choisir avec un cruel discernement parmi ses nouveaux interprètes. Notre regretté confrère M. Lenormant restait le seul de ceux qui avaient recueilli les principes de la science de la bouche même de Champollion, Préparé par de brillantes études classiques et doué d'une facilité merveilleuse, il avait été pendant tout le voyage d'Égypte l'élève et l'ami fidèle de Champollion ; il put ainsi se former à cette discipline inestimable de l'esprit que l'étude commune des monuments et le commerce journalier d'un homme de génie apportent naturellement avec eux. C'est à M. Lenormant que revient le

mérite d'avoir reconnu le nom de Sési I^{er}, père du grand Ramsès, et d'avoir identifié le pharaon Sési avec le Séthos des historiens grecs. Cette découverte marque la première amélioration importante introduite dans les résultats dus à Champollion et à Rosellini. On lui doit plus encore peut-être pour les vues larges et hardies qu'il énonça dans son *Introduction à l'Histoire de l'ancienne Asie*. C'était comme une prise de possession, au nom de la science nouvelle, de la place que les documents égyptiens allaient revendiquer dans la première partie de l'histoire ancienne.

Il est regrettable que M. Lenormant n'ait pas occupé immédiatement la chaire où Champollion n'avait pas pu nous instruire ; il eût sans doute employé à l'intelligence progressive des hiéroglyphes cette perspicacité qu'il exerça avec tant d'éclat dans d'autres parties de l'archéologie, et ce dévouement aux intérêts de la science dont l'excès même l'a ravi prématurément à ses nombreux amis. L'enseignement de l'archéologie égyptienne avait été confié, à la mort de Champollion, à un helléniste habile et à un grand critique. M. Letronne n'était pas orientaliste, et il connaissait trop bien les conditions nécessaires à un travail de conquête pour essayer de continuer Champollion ; mais on peut dire qu'il tira de la science nouvelle tout le parti qu'on en pouvait tirer sans être exercé par soi-même à la lecture des hiéroglyphes. Indépendamment de ses admirables travaux sur les inscriptions grecques de l'Égypte, ce professeur éminent fit une étude détaillée des monuments de la vallée du Nil et les classa suivant leurs différentes époques. Mettant au service des progrès sérieux l'autorité que sa critique avait su conquérir, il nous fit connaître, avec une réserve pleine de haute raison, les découvertes successives des continuateurs de Champollion. L'attrait de ses leçons et l'éclat de ses discussions sur la question des zodiaques réveillèrent, chez plusieurs d'entre nous, le goût des études hiéroglyphiques. Qu'il me soit donc permis de rendre un public hommage à la bien-

veillance de ses encouragements et à la sagacité des conseils que nous avons reçus de ce maître si regretté.

Il nous serait impossible de vous citer tous les noms des voyageurs et des archéologues qui ont bien mérité de l'Égypte dans ces dernières années ; j'en puis cependant passer sous silence ni l'excellent ouvrage de S. G. Wilkinson sur les mœurs et coutumes des Égyptiens, ni les travaux historiques de M. Leemans, ni les fouilles immenses du colonel H. Vyse, qui fixèrent l'âge reculé des grandes pyramides. Nous devons encore arrêter votre attention sur le progrès important accompli par M. Lepsius dans la méthode même du déchiffrement. Ce savant philologue prouva que l'alphabet avait été beaucoup plus simple dans les anciennes époques, et il définit plus nettement que Champollion et Salvolini ne l'avaient fait les diverses classes de caractères. Il établit également un système de transcription plus exact et qui permit de serrer de plus près les formes de la langue antique. Un savant irlandais, M. Hincks, dont le nom occupe également une grande place dans les découvertes assyriennes, étudia avec succès la correspondance des lettres égyptiennes avec les articulations de l'alphabet hébreu ou phénicien ; mais les rapports de ces deux alphabets avec l'Égypte sont encore bien plus intimes qu'on ne l'avait cru jusqu'ici. C'est ce que nous avons cherché à démontrer dans un travail récent¹. L'alphabet phénicien, que l'on reconnaît d'un commun accord comme la source de toutes nos écritures, avait été, suivant nous, tiré tout entier de l'alphabet cursif des Égyptiens, longtemps avant le siècle de Moïse ; en sorte que c'est à la terre des pharaons que les nations européennes doivent originairement le bienfait inestimable de l'écriture.

Ces dernières années nous ont apporté des progrès nouveaux et continus. M. Birch, savant archéologue attaché au British Museum, entreprit la traduction des campagnes de

1. Voir plus haut, p. 19-29 du présent volume. — G. M.

Toutmès III et d'autres grandes inscriptions historiques. En Allemagne, M. Bunsen et M. Lepsius éclaircissaient toutes les sources de l'histoire et de la chronologie. La munificence d'un souverain zélé pour la science leur permettait en même temps la publication d'une collection de dessins qui devint sans rivale. L'étude de l'écriture vulgaire avait été négligée depuis Young et Champollion ; M. de Sauley était le seul qui eût abordé résolument ses difficultés. C'est à un jeune savant de Berlin que revient l'honneur de les avoir en partie surmontées. M. Brugsch a résumé les règles de cette sorte d'écriture dans sa *Grammaire démotique* ; mais aucune traduction suivie et accompagnée d'analyse n'est encore venue servir de modèle pour le déchiffrement des textes rédigés en écriture vulgaire. On doit, d'ailleurs, à M. Brugsch d'autres travaux importants sur l'Égypte, et l'on peut dire qu'il a fondé la partie de la science qui a trait à la géographie antique.

La France n'était pas restée en arrière. Aux travaux critiques de Letronne et de Raoul-Rochette, il faut joindre les savants mémoires de M. Biot, qui ont donné des bases solides aux recherches sur l'astronomie et les calendriers des Égyptiens, principes nécessaires de toutes les études chronologiques.

Quant à nous, messieurs, guidé par les exemples de notre grand philologue Eugène Burnouf et enhardi par ses conseils, nous avons pensé qu'il était nécessaire de rentrer dans l'analyse rigoureuse des textes égyptiens. Ce n'est qu'en procédant par cette voie lente et sévère qu'on peut compléter la connaissance de l'idiome antique, et tirer des inscriptions un sens à peu près certain. En soumettant ainsi au lecteur éclairé ses preuves et ses doutes, il apprend à discerner les véritables acquisitions de ces conjectures légères qui ne peuvent rien fonder.

Il n'est aujourd'hui aucune sorte de texte égyptien dont la traduction ne puisse être entreprise si l'on y veut apporter

le travail nécessaire. Nous avons nous-même soumis à l'analyse, depuis plusieurs années, quelques-uns des manuscrits historiques écrits vers l'époque de Moïse, et nous avons donné la traduction d'un poème sur les campagnes de Ramsès II'. Nous avons également fait connaître une sorte de roman intitulé *l'Histoire des deux frères*², drame de famille, qui semble rappeler quelques circonstances de l'histoire de Joseph.

C'est à cette lutte ouverte et corps à corps contre les difficultés des hiéroglyphes que nous appellerons dans nos leçons ceux d'entre vous qui auront le courage de l'affronter. La philologie et l'archéologie ont des charmes intimes, réservés à leurs serviteurs les plus laborieux ; gardez-vous de plaindre ceux qu'elles ont captivés ! Chacun de leurs efforts sera récompensé, car il ne s'agit pas ici de glaner quelques épis échappés aux érudits ; la moisson est encore debout presque tout entière. Parmi les régions célestes où la croyance égyptienne faisait voyager les âmes bienheureuses, il en est une qui produit les moissons divines : leurs épis ont sept coudées de longueur, et chaque coup de faucille y verse au moissonneur des richesses incalculables. Le champ des hiéroglyphes est tout aussi fécond ; vous le reconnaîtrez avec moi, quand je vous aurai montré quelques-uns des plus beaux fruits recueillis par la science.

IV

Il me reste, messieurs, à attirer votre attention sur les principaux résultats de ces études persévérantes qui, depuis quarante ans, n'ont pas été discontinuées.

Le premier groupe de monuments, sur lequel je vous prie d'arrêter vos regards, est celui qui se compose des grandes

1. Voir t. III, p. 351-368 de ces *Œuvres diverses*.

2. Voir t. II, p. 303-319 de ces *Œuvres diverses*.

pyramides. Le récit d'Hérodote, très confus quant à la succession chronologique des événements, ne paraissait pas s'accorder avec les extraits de Manéthon sur l'âge relatif des pyramides; mais les découvertes accomplies dans l'intérieur de ces édifices ont prouvé que les pyramides de Gizeh étaient réellement les tombeaux des pharaons de la IV^e dynastie. Les noms de *Choufou* (le Chéops d'Hérodote), de *Schafra* (Chéphrèn) et de *Menkera* (Mykérinos) ont été lus dans ces monuments, et confirment de tout point les souvenirs historiques. Ces mêmes noms royaux sont répétés dans les plus anciens tombeaux de Memphis, et l'ordre des inscriptions nous présente les grandes pyramides comme les premiers souvenirs que les pharaons nous aient transmis. Le grand sphinx de Gizeh et le temple qui l'accompagne témoignent également en faveur du génie des premiers architectes égyptiens. Nous n'essayerons pas de calculer leur époque, trop de matériaux essentiels nous manqueraient encore pour parvenir à un résultat certain; mais nous pouvons affirmer, dès aujourd'hui, qu'en attribuant aux pyramides la majesté de quarante siècles, le grand capitaine restait encore au-dessous de la vérité.

Considérons la conception grandiose des plans, l'énormité des blocs de granit amenés des extrémités de la Haute Égypte, l'exactitude de l'orientation et la perfection inouïe apportée à l'exécution de l'appareil gigantesque employé dans les corridors de la grande pyramide, et nous nous demanderons comment, dans une si haute antiquité, se trouve un avancement déjà si parfait dans certaines parties des arts. Avec quelle curiosité ne devons-nous pas rechercher l'origine d'un peuple qui entre comme de plain-pied dans l'histoire, avec le développement d'intelligence, de forces et d'industrie que supposent de pareils ouvrages. Les Égyptiens ne nous ont pas renseigné eux-mêmes, jusqu'ici, sur la question de leur origine, mais ils nous ont transmis, à leur insu, l'indice le plus irrécusable de leur premier berceau :

leur langage atteste une descendance asiatique. Ces relations primitives avec la portion la plus anciennement civilisée de notre globe peuvent aider à comprendre ces débuts si puissants chez un peuple qui ne paraît avoir jamais connu les épreuves de la barbarie.

Les règles de l'écriture étaient déjà fixées. Elle devint sans doute plus riche et plus variée dans les siècles suivants ; mais le type essentiel était consacré et son invention se perdait dans la nuit des traditions, puisqu'elle était attribuée au dieu Tot, c'est-à-dire à la personnification de la science et de la parole divine.

En interrogeant la série des monuments, on est conduit à une seconde époque où la grandeur de Thèbes paraît avoir reçu son premier développement. Les pharaons de la famille nommée dans Manéthon la XII^e dynastie étendirent leur domination au nord-est jusqu'au Sinaï et au midi jusqu'aux extrémités de la Nubie. Nous possédons encore les monuments de ces conquêtes et les bornes officielles de l'empire. Mais c'est surtout par une grande quantité d'inscriptions où l'art de la gravure se montre à son point culminant que nous sommes renseignés sur la XII^e dynastie. Des obélisques, des colonnes et des fragments de statues colossales, nous apprennent aussi que ces rois avaient élevé des temples et des palais. Le célèbre labyrinthe était leur ouvrage, mais le temps a tout renversé. Il a heureusement respecté les tombeaux de Beni-Hassan, auxquels se rattache la question la plus intéressante qui puisse se rencontrer dans l'histoire de l'art. Ce fut là que Champollion reconnut avec étonnement un ordre d'architecture qui tranchait profondément avec les systèmes employés dans les édifices d'une moindre antiquité. La colonne au fût simple et orné seulement de cannelures profondes, le chapiteau carré, l'entablement coupé par de véritables triglyphes, offraient une ressemblance saisissante avec l'ornementation des vieux temples doriques. L'Égypte avait-elle envoyé directement ces modèles à l'Oc-

cident dans une antiquité supérieure aux traditions des Hellènes? Mais la puissance maritime des Égyptiens ne se développa que beaucoup plus tard. La colonne dorique n'aurait-elle pas plutôt suivi la voie du continent, et ne serait-elle pas arrivée de proche en proche et par l'Ionie? Nous pouvons espérer, messieurs, que les monuments asiatiques nous fourniront la réponse à ces questions, et le premier modèle des volutes ioniques nous est apparu déjà dans les bas-reliefs assyriens.

L'invasion des peuples nomades, qui s'établirent dans le Delta et ravagèrent longtemps toute la vallée du Nil, interromp pour nous la suite régulière des monuments. Il existe cependant encore un fragment d'inscription qui atteste le séjour d'un des rois pasteurs, nommé dans l'histoire Apophis, à la ville d'Avaris dont ces peuples avaient fait leur place principale. Nous avons tiré des papyrus historiques la mention des différends qui s'élevèrent entre Apophis et un prince de la Thébaïde, et une inscription d'Elithyia nous a éclairci le fait de l'expulsion définitive des Pasteurs sous le roi Amosis. Ce prince s'empara d'Avaris et poursuivit les Pasteurs jusqu'aux limites de l'Égypte dans la sixième année de son règne. C'est alors que commença l'ère des grandes conquêtes qui donnèrent aux pharaons l'empire du monde civilisé.

Cinq siècles d'une domination souvent contestée, mais toujours triomphante, élevèrent au plus haut degré leur puissance et leur richesse; et les matériaux deviennent ici tellement abondants, que je ne puis vous donner même une esquisse des grands monuments de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie, qui couvrent encore tout le sol égyptien. Contentons-nous de demander aux murailles de Karnak une idée générale des domaines de Toutmès III. La Syrie et la Mésopotamie, en y comprenant Assour, Ninive et Babel, lui apportaient leurs tributs. Damas et plus de cent autres villes d'Asie et d'Afrique figurent dans les listes de ses conquêtes

et l'Arabie joignait ses redevances à celles de l'Éthiopie la plus reculée.

Trente règnes consécutifs ont contribué à enrichir ces monuments de Thèbes que le temps a respectés jusqu'ici. Nous y retrouverons toutes les victoires des Toutmès, des Aménophis, d'Horus, de Séthos et des Ramsès. Moïse, qui n'a pas expressément nommé le souverain dont il fut obligé de fuir la colère, nous le fait cependant reconnaître en constatant qu'il faisait construire *la ville de Ramsès*. Le règne de ce même prince fut si long, au témoignage du livre de l'Exode (chap. VII, v. 7), que Moïse, qui attendit sa mort pour revenir vers ses frères, avait déjà quatre-vingts ans quand il se présenta devant un nouveau pharaon. Ces renseignements désignent d'une manière assez précise le plus célèbre des conquérants, *Ramsès Méiamoun*, dont le règne dura soixante-huit ans. Nous pouvons apprécier l'étendue de son pouvoir et en même temps l'excès de son orgueil en écoutant une partie du discours qu'il se fait adresser par le dieu Phtah lui-même ; il est gravé sur un document officiel, érigé dans le temple d'Abou-Simbel. Phtah dit à son fils chéri, *Ramsès Méiamoun* :

« Je suis ton père, je t'ai engendré en Dieu, tous tes membres sont divins ; c'est moi qui t'ai produit... en possédant ta mère auguste, ô roi Ramsès Méiamoun... Les dieux augustes du temple de Phtah, les déesses du temple d'Atoum se sont mis en fête et leur cœur a tressailli ; ils ont étendu leurs bras vers toi en voyant ton lever. Tu es aimé comme la majesté des dieux ; les déesses, en voyant ta beauté, ont poussé des acclamations ; elles se sont écriées : « Voilà le dieu qui nous est né ! » O roi Ramsès Méiamoun ! on t'a vu tout joyeux reçu dans le sein d'or des déesses, rempli d'une vie sûre et paisible, comblé de force et de joie...

» Tu donneras la vie aux hommes par ta doctrine, ô roi Ramsès !... Tes membres sont modelés dans l'or, et tes os dans (le fer ?)... Je t'ai donné la dignité divine pour gouver-

ner en roi. Je t'accorde des inondations abondantes pour que tu combles l'Égypte de richesses ; les grains et les fruits rempliront toute demeure où tu descendras. Je t'accorde les plus belles moissons pour approvisionner les deux régions dans toutes les saisons... Leurs magasins s'élèveront jusqu'au ciel, et leurs tas de grains seront comme des montagnes... Je veux que les montagnes enfantent pour toi les monuments les plus grandioses ; qu'elles produisent des pierres précieuses pour les placer au centre des édifices élevés à ton nom... ô roi Ramsès Méiamoun ! J'ai posé ton diadème de mes propres mains, pour que tu règues sur la double demeure... ; les dieux et les hommes tressaillent de joie à ton nom, ô roi Ramsès Méiamoun ! Je t'ai donné la puissance et la victoire ; ton glaive domine sur toute la terre ; tu as subjugué les cœurs de toutes les nations et tu les as fait tomber sous tes pieds... Les princes t'amèneront leurs enfants pour qu'ils obéissent à tes volontés... Tes victoires parcourent le monde entier ; ta terreur fait le tour des montagnes ; les grands tremblent à ta parole ; qu'ils viennent tous, d'une seule voix, te demander merci ; tu donneras la vie ou la mort à ta volonté... Tu as fait des peuples de Chet les sujets de ta porte, je les ai rendus empressés à te servir...

» Leur prince a envoyé sa fille aînée pour se concilier la faveur de ta majesté, ô roi Ramsès Méiamoun !...

» Depuis le temps du soleil jusqu'à ton règne, on n'avait jamais vu le peuple de Chet ne faire qu'un seul cœur avec l'Égypte, ils étaient renversés sous tes sandales, tu leur as donné la vie sous la tutelle de ton nom éternel, ô roi Ramsès Méiamoun !... »

Le pharaon répond au dieu, sans baisser le ton : « Je suis ton fils, celui que tu as établi sur le trône... Je suis seul seigneur comme toi sur la terre... » Jamais l'orgueil humain n'a peut-être plus audacieusement usurpé la divinité. Mais ces citations vous feront comprendre quels détails curieux l'histoire peut demander aux inscriptions hiéroglyphiques.

Après les dynasties glorieuses dont nous venons de parler, on s'aperçoit bientôt que l'Égypte ne peut plus puiser à pleines mains dans les trésors de l'Asie. Les grandes constructions sont interrompues, et les inscriptions prennent un ton plus modeste. On sait pourtant que la conquête de la Palestine par Schéschonk I^{er} est rappelée sur un des pylônes de Karnak. Les monuments funéraires et les embellissements ou les restaurations des temples continuent cependant à éclairer l'histoire, et l'ouverture récente de la tombe des Apis nous a rendu un trésor d'inscriptions dont les dates non interrompues donnent à la chronologie des dernières dynasties un fondement solide et inespéré, en remontant jusqu'au VIII^e siècle avant notre ère.

Après les règnes assez brillants des princes de la famille de Psammétik, l'Égypte, conquise par les rois perses ou révoltée contre eux, ne retrouve la paix et la puissance que sous le gouvernement éclairé des successeurs d'Alexandre.

Les nombreux édifices construits par les Lagides ouvriront encore un champ vaste et intéressant à nos recherches. En effet, au milieu des œuvres parfaites que produisait le génie des Grecs, l'architecture égyptienne resta douée d'une individualité si complète que les temples élevés sous les Ptolémées et sous les empereurs ont pu tromper tous les yeux sur leur origine jusqu'à l'arrivée de Champollion.

V

Mais en vous indiquant sommairement les principales divisions de notre histoire monumentale, je ne vous ai montré, messieurs, qu'une partie de nos richesses ; les tombeaux nous ont aussi conservé des papyrus. Sans la barbarie des Arabes, qui pendant longtemps ont ignoré la valeur de ces documents, nous posséderions aujourd'hui une vraie bibliothèque égyptienne. Les fragments échappés à la des-

truction contiennent toutes sortes de sujets. Un manuscrit donné par M. Prisse à la Bibliothèque impériale renferme un livre de préceptes moraux dont M. Chabas a traduit récemment quelques paragraphes. Cet ouvrage a été écrit par un sage égyptien, nommé Phthah-hotep, plus de mille ans avant Salomon, et l'on connaît au Musée de Berlin plusieurs manuscrits de la même antiquité. Les papyrus de la XIX^e dynastie sont assez nombreux ; on y a trouvé des calendriers, des livres de médecine, des légendes, un poème historique, des hymnes et des compositions purement littéraires, qui roulent sur toutes sortes de matières. La forme du dialogue paraît avoir été fréquemment adoptée pour les sujets moins relevés. Je voudrais, messieurs, vous donner une idée de ce genre de composition. Voici comment le grammate Amenemap apprécie les fatigues du métier des armes :

1. « Le grammate Amenemap dit au grammate Penbasa :

2. » Quand tu recevras cet écrit de prose cadencée, ah ! puisses-tu trouver agréable l'œuvre de l'écrivain !

3. » Je veux te dépeindre les nombreuses tribulations de l'officier d'infanterie.

4. » Tout jeune encore il est renfermé dans la caserne.

5. » Une armure qui le serre entoure son corps ; une pièce défensive descend sur ses yeux.

6. » La visière est sur ses sourcils ; sa tête est protégée contre les blessures.

7. » Il se trouve serré comme un volume et ses mouvements sont gênés dans le combat.

8. » Te dirai-je ses expéditions en Syrie, ses marches vers les régions lointaines ?

9. » Il doit porter son eau sur son épaule, comme la charge des ânes.

10. » Son dos est enflé comme celui d'une bête de somme et son échine est ployée.

11. » Quand il s'est désaltéré avec une eau corrompue, il faut qu'il retourne à la garde de nuit.

12. » S'il arrive à l'ennemi, il est comme une oie prise dans le filet et ses membres n'ont aucune vigueur.

13. » Quand il revient vers l'Égypte, il est comme le bois rongé des vers.

14. » Si la maladie arrive et le force à se coucher, on le charge sur un âne.

15. » Ses effets sont pillés par les voleurs, et son serviteur l'abandonne. »

Une strophe semblable dépeint les ennuis de l'officier de cavalerie. C'est ainsi que nous trouvons dans cette littérature familière, du temps de Moïse, la contre-partie des chants de triomphe et probablement l'opinion véritable de la plus grande partie de la nation fatiguée des guerres longues et sanglantes du règne de Ramsès II.

La poésie historique prend souvent un essor bien plus hardi. Semblable aux héros d'Homère, Ramsès invoque Ammon au milieu de la bataille. Voici quelques portions de la prière du roi et de la réponse du Dieu à qui le poète a su prêter des accents pleins de majesté. Voici ce que dit le roi à la vie saine et forte :

« Quel est donc le dessein de mon père Ammon ? Est-ce un père qui renierait son fils ?... Ne t'ai-je pas célébré des fêtes éclatantes et n'ai-je pas rempli ta maison de mon butin ?... Le monde entier se réunit pour te consacrer ses offrandes. J'ai enrichi tes domaines ; je t'ai immolé trente mille bœufs avec les bois odoriférants et les parfums précieux... Je t'ai construit des temples avec des blocs de pierre et j'ai dressé pour toi des arbres éternels. J'ai amené des obélisques d'Éléphantine et c'est moi qui t'ai fait apporter des pierres éternelles. Les vaisseaux voguent pour toi sur la mer ; ils transportent vers toi les tributs des nations. Qui dira que pareille chose ait été faite une autre fois ? Opprobre à qui résiste à tes desseins, ô Ammon ! Bonheur à qui comprend ce que tu fais pour tes élus. Je t'invoque, ô mon père ! Je suis au milieu d'une foule de peuples inconnus et je suis seul

devant toi. Personne n'est avec moi; mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné malgré mes cris; aucun d'entre eux n'a écouté mon appel. Mais je préfère Ammon à des milliards d'archers, à des millions de cavaliers, à des myriades de jeunes héros, fussent-ils tous réunis ensemble. L'habileté des hommes n'est rien, Ammon l'emportera sur eux. N'ai-je pas suivi tes ordres, ô Phra! et tes conseils ne m'ont-ils pas guidé? Ne t'ai-je pas rendu gloire jusqu'aux extrémités du monde?»

« La voix a retenti jusqu'à Hermonthis; Phra vient à celui qui l'invoque; il te prête sa main... Réjouis-toi, il vole à toi, ô Ramsès Méiamoun!... — « Je suis avec toi, je suis ton père Phra; ma main est avec toi, et je vaud mieux pour toi que des millions d'hommes. Je suis le seigneur des forces, aimant le courage. J'ai trouvé ton cœur ferme, et je me suis réjoui. Ma volonté s'accomplira; semblable à Month, à gauche je lancerai mes traits, à droite je les saisirai. Je serai sur eux comme Baal dans sa fureur. Les deux mille cinq cents chars (qui t'entourent), quand je serai au milieu d'eux, se briseront devant tes cavales; je ne veux pas qu'un seul d'entre eux puisse aller au combat. Leurs cœurs faibliront dans leurs flancs, et leurs membres seront amollis. Ils ne sauront plus lancer les flèches et ne trouveront plus de cœur pour tenir la lance. Je vais les faire sauter dans les eaux comme s'y jette le crocodile; ils seront précipités les uns sur les autres et se tueront entre eux. Je ne veux pas qu'un seul regarde en arrière ou qu'un autre se retourne; celui qui tombera ne se relèvera plus. »

Outre les manuscrits littéraires de toute espèce dont nous venons de parler, il existe une classe de textes plus obscurs et qui n'ont pas encore donné à la science les fruits qu'elle peut en espérer: ce sont les hymnes religieux, et spécialement ceux du Rituel funéraire, dont le caractère sacré remonte à la plus haute antiquité. Il faudrait bien se garder de voir toute la religion égyptienne dans cette étrange aber-

ration de l'esprit humain qui, par l'adoration des symboles, est arrivée jusqu'à diviniser les animaux. Constatons d'abord que l'immortalité de l'âme était le trait saillant de la croyance nationale; c'est un témoignage que l'antiquité classique rendait unanimement à l'Égypte. Le dogme du jugement de l'âme et de la distribution équitable des peines et des récompenses fut pour elle la sanction toujours présente des préceptes de la morale et de la religion. Il n'y avait pas de place pour une hérésie sadducéenne chez un peuple où les prières funéraires formaient la plus grande partie de la liturgie. La résurrection du juste et l'immortalité acquise à son âme y sont rappelées à tout instant et sous toutes les formes.

Le polythéisme ne fut d'abord chez les Égyptiens que la personnification des attributs divins; les mythes y adjoignent, il est vrai, certaines forces de la nature, mais on ne peut nier que les plus grandes idées sur les attributs essentiels d'un dieu suprême ne soient formellement énoncées dans les hymnes antiques. Suivant les textes précis du *Rituel funéraire*, Dieu est « l'Être dont la substance existe par elle-même éternellement; celui qui se donne l'être à lui-même, qui s'engendre lui-même éternellement ». Cette idée de la génération éternelle dans le sein de Dieu même était le fond de la doctrine égyptienne; elle s'y représente sous une foule de symboles. L'unité absolue de ce dieu suprême n'est pas affirmée moins formellement que sa perpétuelle paternité. Un hymne gravé sur une pyramide de granit du musée de Leyde, l'envisageant à la fois sous les deux caractères de père et de fils, le nomme « l'être double, générateur dès le commencement; le dieu se faisant dieu en s'engendrant lui-même; le dieu un, vivant en vérité ». Cet hymne le nomme encore « le Un de un », ce que Jamblique interprète fidèlement, dans le livre *Sur les Mystères des Égyptiens*, en l'appelant « le Premier de premier », sauvegardant ainsi le principe essentiel de l'unité, en affrontant résolument l'apparente contradiction des mots.

Les hymnes nous enseignent encore que le dieu suprême a créé le ciel et la terre et qu'il est le père des hommes. Il les protège durant la vie et les juge après la mort. S'il punit le crime, il purifie l'âme juste de ses fautes légères ; il exauce ses prières et lui accorde une glorieuse résurrection. Quelles que soient les divagations partielles d'une mythologie qui a pour base de pareils enseignements, ses monuments doivent être recueillis avec attention, et les obscurités des symboles méritent d'être éclaircies, quand on sait qu'ils recouvrent un fond aussi respectable. Il ne faut pas s'étonner si les philosophes de la Grèce venaient étudier la sagesse traditionnelle des prêtres des bords du Nil et les reconnaissaient comme leurs maîtres dans les choses divines. Lorsque Platon met ses enseignements les plus sublimes dans la bouche d'un vieillard égyptien, vous voyez bien aujourd'hui, messieurs, qu'il y avait là quelque chose de plus qu'un artifice littéraire et que les leçons d'Héliopolis étaient encore présentes à sa pensée.

Je vous ai suffisamment prouvé que nos études ne se borneront pas à une stricte nomenclature de rois inconnus ou à de banales formules d'adoration. Ce que nous devons entreprendre d'élucider avec vous, ce sont les faits les plus anciens de l'histoire, c'est tout ce qui constitue la vie d'un grand peuple : son langage, son gouvernement, ses combats, sa religion, ses mœurs et ses arts. Une fouille heureuse peut doubler en un instant les richesses qui nous sont déjà connues, et la seule découverte de Sérapéum a éclairé huit siècles de l'histoire. L'Égypte est aujourd'hui gouvernée par un prince éclairé et qui comprend la gloire séculaire attachée aux monuments de la vallée du Nil : des travaux immenses s'exécutent par ses ordres, et, sous la direction intelligente de M. Mariette, ils ne peuvent manquer d'apporter à la science une nouvelle succession de trésors historiques. Il dépend de votre zèle, messieurs, que ces semences précieuses trouvent un terrain bien préparé.

Pour atteindre ce but, nous nous imposerons un programme un peu sévère, mais dont la stricte exécution nous paraît nécessaire si nous voulons recueillir des fruits mûrs et abondants. Nous consacrerons exclusivement la première partie de ce cours à vous initier à toutes les règles du déchiffrement des écritures et à la grammaire comparée de la langue égyptienne dans ses diverses époques, et nous attendrons, pour aborder les questions historiques, que nous ayons suscité parmi vous quelques témoins de la science, complètement éclairés sur la certitude de nos méthodes.

Le mythe d'Osiris pourrait être considéré comme un parfait symbole du sort qu'a subi la science égyptienne. Typhon, le génie des ténèbres, étouffe le dieu dans un cercueil et disperse toutes les parties de son corps. Mais Isis recherche avec soin ces membres épars et parvient à recomposer le corps divin : elle évoque ensuite son âme, et, d'un souffle puissant, ressuscite Osiris pour l'immortalité. Le domaine d'Osiris était aussi renfermé dans les tombeaux, et une mort de quinze siècles avait pesé sur l'Égypte : Champollion réunit avec ardeur les éléments de la science, puis il évoque à son tour l'âme des lettres égyptiennes. Aidez-nous, messieurs, à soutenir et à développer cette vie nouvelle ; l'honneur de la France y est engagé, et ne souffrez pas qu'un seul fleuron manque jamais à sa couronne littéraire.

RAPPORT DE LA COMMISSION

chargée d'examiner les papiers contenus dans les

PORTEFEUILLES DE FEU M. NESTOR LHÔTE¹

L'ordre du jour appelle le rapport de la Commission chargée d'examiner les papiers contenus dans les portefeuilles de feu M. Nestor Lhôte, compagnon de voyage de Champollion en Égypte. Ces papiers ont été acquis par l'État, et il s'agit d'intervenir, s'il y a lieu, après examen, auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique, pour obtenir que ces documents soient publiés en entier ou en partie, comme ils devaient l'être avant 1848, ce projet de publication ayant été suspendu à cet époque.

M. le vicomte de Rougé, rapporteur, résume dans une exposition orale les délibérations et expose les conclusions de la Commission.

Il résulte de cet exposé que les travaux de M. Nestor Lhôte qui forment la continuation des recherches de Champollion, et qui ont été poursuivis depuis la mort du maître avec autant de zèle que de talent, ont encore aujourd'hui une grande importance. Après avoir fait une étude sommaire de ces documents, la Commission s'est convaincue :

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1860, t. IV, p. 101 sqq.

1° Que les empreintes qui en font partie sont suffisamment conservées pour fournir des vérifications partielles, soit même, parfois, des dessins complets ;

2° Que les dessins d'inscriptions et de monuments, et même une partie des vues pittoresques, pourraient être publiés utilement pour la science et pour l'art. Quoiqu'un grand nombre de ces documents ait été relevé depuis par divers voyageurs, on peut dire, même après les travaux de la Commission prussienne dirigés par M. Richard Lepsius, qu'aucune publication ne présenterait, surtout pour la partie épigraphique, un égal degré de correction ;

3° La Commission pense que la publication des *Notices* descriptives des monuments aurait surtout un grand intérêt. Faite dans un format modeste analogue à celui des *Notices* de Champollion, cette publication comblerait une lacune importante. En y joignant, dans le même format et à titre de complément, les réductions des dessins préparés par Nestor Lhôte pour composer de grandes planches, on mettrait entre les mains des hommes d'étude une foule de matériaux précieux, inédits pour la plupart. La Commission insisterait pour le petit format.

La Commission saisit cette occasion de renouveler le vœu, tant de fois exprimé par les savants de tous pays, de voir enfin terminée la publication, depuis longtemps arrêtée, des *Notices* de Champollion, de ces admirables documents qu'on peut nommer « les Mines historiques de l'Égypte ».

L'État s'est formellement engagé à cet égard lors de l'acquisition du cabinet de Champollion. Or, c'est un complément nécessaire et déjà annoncé du grand ouvrage sur les monuments de l'Égypte, auquel, par conséquent, ont droit les souscripteurs. En reprenant donc ce beau travail et en lui donnant une suite naturelle par la publication des *Notices* de Nestor Lhôte, on rattacherait ces deux séries de documents, par un lien étroit, aux travaux archéologiques que prépare M. Mariette sur le même plan, et l'on formerait

ainsi un ensemble qui n'aurait rien de comparable en ce genre. La science européenne devrait à la France, qui eut la gloire d'ouvrir cette carrière nouvelle au début du siècle et de la poursuivre depuis avec tant d'éclat, un inventaire complet de tous les souvenirs historiques de la vallée du Nil.

L'Académie consultée adopte les conclusions de ce rapport qui sera inséré au procès-verbal, et décide qu'il sera écrit en son nom à M. le Ministre de l'Instruction publique pour appeler l'intérêt efficace du gouvernement sur ce double projet de publication : la suite des *Notices* de Champollion et la série complète de celles de Nestor Lhôte.

ANALYSE DES TROIS MÉMOIRES

ENVOYÉS AU CONCOURS DE 1860

SUR L'ALPHABET PHÉNICIEN¹

M. le vicomte de Rougé achève son rapport, au nom de la Commission chargée de juger le concours pour le prix ordinaire de l'Académie, sur la question de l'Alphabet phénicien.

Des trois Mémoires envoyés au concours de 1860 sur l'*Alphabet phénicien*, le seul dont la Commission ait pu tenir compte est celui qui est inscrit sous le n° 3, avec la devise *Phœnices primi*, etc. C'est un travail étendu et sérieux, qui témoigne de la connaissance d'un grand nombre de monuments, et dont certaines parties ont été jugées très remarquables. Mais si, par ses qualités, il mérite des éloges, il appelle la critique par ses défauts, une critique à la fois sévère et bienveillante, dont l'auteur fera certainement son profit.

D'abord le Mémoire est incomplet ; l'auteur le sait, et il en rejette la faute sur le temps. Toutes les parties relatives à l'alphabet persan cunéiforme, à l'alphabet hiunyarite, au système éthiopien et aux écritures indienne et coréenne, sont encore à l'état d'ébauche, et en supposant que ces

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1860, t. IV, p. 120-123.

divers alphabets doivent être rattachés à la souche phénicienne, du moins faudrait-il tâcher de le prouver par une discussion approfondie.

En second lieu, l'auteur n'est pas assez sévère dans le choix de ses prémisses, prenant pour base de ses déductions des faits qui ne sont rien moins qu'établis, par exemple, les inscriptions de la chapelle Saint-Éloi, qu'il admet comme type reconnu de la classe dite des *Runes françaises*, et cela, sans tenir aucun compte des objections graves que ces faits ont suscitées.

En troisième lieu, les formes de la rédaction portent un caractère beaucoup trop personnel, ou plutôt une apparence de travail personnel qui s'évanouit à l'examen, beaucoup de citations étant données comme de première main, et ayant été, en réalité, prises ailleurs. D'un autre côté, les textes de manuscrits rares et difficiles à lire, d'après la manière seule dont ils sont transcrits, montrent qu'ils n'ont pu être puisés à la source.

A ces observations générales qui se rapportent à l'ensemble de l'ouvrage, à la méthode et à l'esprit qui y dominent, la Commission croit devoir joindre quelques remarques de détail.

La question de l'origine de l'alphabet phénicien n'est réellement pas traitée, si ce n'est par quelques conjectures qualifiées ainsi : *Système de M. Lenormant*, et qui sont tirées de notes manuscrites laissées par ce respectable savant. Cependant ces conjectures, ou les types égyptiens qui en sont l'objet, sont employées hardiment comme un *criterium* propre à faire distinguer l'antiquité relative de plusieurs formes des lettres phéniciennes, ce qui est un vice capital de raisonnement.

Même parmi les variétés de l'écriture phénicienne, il en est qui eussent demandé une étude plus approfondie; telles sont, par exemple, les variétés puniques et numidiques

d'Afrique et d'Espagne. Les différences des alphabets araméens ne sont pas non plus assez nettement déterminées.

La théorie de l'auteur du Mémoire sur un alphabet hébreu primitif, source de tous les autres, n'est pas fondée, quant à présent, sur des bases admissibles. On ne saurait blâmer assez hautement l'emploi que l'auteur a cru pouvoir faire, à cet égard, des conjectures bizarres, pour ne rien dire de plus, émises par M. Heath sur les papyrus égyptiens du *British Museum*, et bâties sur une série de paralogismes manifestes et sur des hypothèses absolument gratuites. Il suffit de citer des exemples aussi frappants des bévues commises par M. Heath que celle qui consiste à assimiler le mot *messou* « fils de quelqu'un », avec le nom propre de *Moïse*, ou à faire du mot douteux *semet* l'analogue de celui de *Sémites*, pour montrer, en passant, de quelles erreurs est construit le système de cet honorable Anglais, dans quelles vues il a été conçu, et pour établir en même temps combien il est contraire à la science d'aller puiser des arguments à une source aussi peu sérieuse. Toute cette partie du Mémoire a donc paru à la Commission d'autant plus répréhensible, que l'auteur y a même fait figurer des prétendues traductions de textes hiératiques qui ne supportent pas l'examen.

Il faut noter encore une étude considérable sur les *runes*, où certaines parties sont de véritables superfétations, tandis que la difficile question de l'origine de ce système singulier n'a été traitée que d'une manière superficielle.

Malgré ces critiques et d'autres encore qu'il serait aisé de justifier, la Commission estime que le travail dont il s'agit, une fois qu'il aura été corrigé et complété dans le sens des observations précédentes, deviendrait un Mémoire tout à fait digne d'obtenir le prix. Elle se plaît à reconnaître dans l'auteur une parfaite intelligence de la question en général, aussi bien que de l'état actuel de la science sur ce point. Il a fait preuve d'une vaste lecture mise au service d'une remarquable facilité d'esprit. Des connaissances fort

étendues en histoire ancienne s'unissent, chez lui, à une érudition peu commune en fait de monuments, surtout en fait de médailles et d'inscriptions phéniciennes. Il a fait plus encore, il a réellement ajouté aux résultats de la science acquise, et résumé, dans son travail, des Notices entièrement nouvelles et qu'on peut considérer comme de véritables progrès, surtout en ce qui concerne les inscriptions sémitiques et les monuments égyptiens.

C'est donc principalement en vue de tout ce qu'elle attend d'un remaniement à fond du Mémoire n° 3, que la Commission propose de remettre la question au concours. Toutefois elle croit devoir demander à l'Académie de retrancher, du programme de l'alphabet phénicien, le point relatif à son origine. Elle a pensé que, dans l'état de la science, cette question était encore prématurée. D'une part, les écritures de l'Assyrie commencent seulement à livrer leurs premiers secrets, et peut-être l'étude de ces monuments révélera-t-elle déjà un des éléments fondamentaux de la question dont il s'agit; d'autre part, la paléographie des écritures égyptiennes cursives ne fait que naître. Un des membres de l'Académie¹ a lu, l'an dernier, un Mémoire sur l'enchaînement qu'il a cru remarquer entre l'alphabet phénicien et les *lettres simples* de la plus ancienne écriture cursive de l'Égypte. Il paraît donc sage d'attendre que les éléments nouveaux de solution soient entrés dans le domaine commun de la science, et qu'ils aient subi l'épreuve nécessaire de la critique, avant que le problème d'origine puisse être proposé et abordé utilement.

L'Académie décide que le concours sera prorogé, et qu'une rédaction nouvelle du programme sera présentée à la Commission.

M. N. de Wailly rappelle, à l'occasion de ce rapport,

1. Le rapporteur de la Commission lui-même. — Cf. l'analyse de ce Mémoire au t. IV, p. 19-29 de ces *Œuvres diverses*. G. M.

que les usages de l'Académie n'admettent guère, de la part des commissions de prix, un tel développement de motifs dont la Compagnie ne saurait être juge, pas plus en fait qu'en droit, et il exprime le désir que cet exemple, qui a déjà été donné plusieurs fois, ne tire pas à conséquence comme le précédent.

M. le vicomte de Rougé, *rapporteur*, répond que c'est ici un cas tout spécial, et que la Commission l'a formellement chargé de présenter à l'Académie les principaux motifs de son jugement, soit à cause de l'importance de la question et des écueils contre lesquels il est utile de prémunir les concurrents en général, soit pour l'intérêt particulier que lui a inspiré, par de grandes qualités mêlées de grands défauts, le Mémoire sur l'avenir duquel elle croit pouvoir fonder de justes espérances¹.

1. Pour permettre aux lecteurs de comprendre la critique de M. de Wailly, il n'est pas inutile de rappeler ici que l'auteur du Mémoire analysé n'était autre que M. François Lenormant, fils de Charles Lenormant, le prédécesseur de M. de Rougé dans la chaire du Collège de France, et de qui celui-ci avait dû combattre les idées et les traductions de l'égyptien dans les dernières années (cf. *Notice biographique*, p. L-LII, et p. LXXIII, note 6, en tête du premier volume de ces *Œuvres diverses*). M. de Wailly, ami de Lenormant, avait cru remarquer une certaine partialité dans l'analyse que M. de Rougé avait lue à l'Académie, et il avait protesté aussitôt, craignant qu'un rapport aussi motivé ne nuisît à son protégé dans l'avenir. Tous ceux qui ont connu M. de Rougé savent combien il était bienveillant; le premier moment passé, M. de Wailly n'insista plus : François Lenormant obtint d'ailleurs le prix par la suite.

NOTE

SUR LA

STÈLE TRIOMPHALE DE TOUTMÈS III¹

M. le vicomte de Rougé lit en communication une note intitulée : « Stèle de Toutmès III, découverte à Karnak par M. Mariette, en 1859, et copiée par M. Th. Devéria : — Discours d'Ammon-Ra, seigneur des trônes du monde. »

Avant de lire la traduction qu'il a faite de ce document, le savant professeur du Collège de France fait part à l'Académie de l'étonnement qu'il éprouve de voir publier la stèle relative à Toutmès III dans un très récent travail de M. Birch, correspondant de l'Académie et conservateur au British Museum², sans que le savant anglais mentionne même M. Mariette, qui a fait la découverte de ce monument et qui a fait part à l'Académie de l'intérêt qu'il présente, aux séances des 17 et 24 août 1859. Il est vrai que le mémoire de M. Mariette n'a pas été publié : mais on en trouve une analyse assez complète dans les comptes rendus des séances

1. Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1861, t. V. Séance du 5 juillet.

2. *On a historical tablet of the reign of Thothmes III, recently discovered at Thèbes, communicated to the Society of Antiquaries, by Samuel Birch. From Archæologia*, vol. XXXVIII, 16 p. in-4°. London 1861.

de l'Académie (*Revue de l'Instruction publique*¹). Ce n'est pas la seule publicité que cette communication ait reçue, puisque le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique* de Rome et le *Moniteur universel* l'ont mentionnée²; mais c'est surtout la *Revue de l'Architecture* de M. César Daly qui a donné des détails très circonstanciés sur la découverte de la Stèle de Toutmès, car M. Ernest Desjardins, qui a consacré quatre-vingt-dix colonnes dans ce recueil à faire connaître l'œuvre de M. Aug. Mariette, a reproduit à peu près

1. *Revue de l'Instruction publique*, 19^e année, n° 24, 15 septembre 1859, p. 376-379, article signé du pseudonyme Geffroy de Reigny.

Cet article est l'analyse du Mémoire lu, par M. Mariette, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, aux séances des 17 et 24 août 1859.

Il y est parlé des découvertes de M. Mariette à Karnak (p. 377, col. 2 et 3), et il y est dit notamment que trois monuments relatifs au règne de Toutmès III y ont été mis au jour : 1° le complément du mur numérique; 2° le pylône contenant deux listes des pays soumis par Toutmès III; 3° la stèle de granit dont il s'agit. Voici le passage qui s'y rapporte;

« Le troisième monument important est une stèle de granit de deux mètres de hauteur, représentant l'Égypte personnifiée, tenant dans sa main les flèches et la hache d'armes et accompagnant Toutmès III qui se présente devant Ammon. Suit une inscription de vingt-cinq lignes : c'est Ammon lui-même qui prend la parole, et constate, par une glorification louangeuse, les victoires du roi. Nous avons lieu d'espérer que M. de Rougé joindra ce petit poème héroïque à sa publication. M. Mariette aurait voulu parler des autres résultats des fouilles de Karnak, mais il se contente de mentionner encore une table à libations signée d'un roi inconnu jusqu'ici, Ameni-Entef-Améueuha. »

Cet article a été reproduit par le *Pays* (in extenso).

2. *Bollettino dell' Istituto di Corrispondenza archeologica* (Rome), n° XI, de novembre 1859 (p. 209-213), article signé Ernest Desjardins, et intitulé : *I Scavi. Dernières découvertes de M. Mariette en Égypte*. Les principaux résultats des fouilles y sont mentionnés. — Le *Moniteur universel* des 2 et 3 juillet 1860 avait également publié un article signé Ernest Desjardins, et intitulé : *L'Ancienne Égypte. La science française depuis Champollion. M. Auguste Mariette*. Les mêmes découvertes de Karnak y sont mentionnées.

(colonnes 59-60 du tome XVIII) les termes du mémoire et l'essai de traduction rapide que M. Mariette en avait tenté pour donner une idée de ce curieux monument¹. La priorité est donc parfaitement établie. M. Harris, après avoir examiné la stèle que M. Mariette avait déposée à Karnak dans le lieu même où il l'avait découverte, en a pris un estampage qu'il a communiqué à un de ses compatriotes, lequel a envoyé ce texte à M. Birch. M. Harris ne pouvait ignorer que la découverte de Karnak était due à M. Mariette.

(On comprendra qu'il nous soit impossible d'analyser une traduction. Le travail de M. de Rougé sera lu, le 14 août, à la séance solennelle des cinq Académies.)

Les explications orales dont M. le vicomte de Rougé a accompagné la lecture de sa traduction ont donné lieu dans le sein de l'Académie à une discussion à laquelle ont pris part MM. Ampère, Maury et le vicomte de Rougé lui-même, sur les représentations mithriaques, leur origine et le peu de probabilité du lien qui les unirait aux cultes égyptiens. Les savants membres sont demeurés d'accord avec leur confrère sur la nature toute fortuite des rapports qu'on peut découvrir entre les deux cultes, leurs dogmes, leurs rites et leurs représentations.

1. *Recue générale de l'Architecture et des travaux publics* (César Daly). Année 1860.

Articles très développés publiés sous ce titre : *Découvertes de M. Mariette en Égypte. Ensemble de son œuvre. L'histoire de l'ancienne Égypte refaite d'après ses monuments.*

Les livraisons 2-3 de l'année 1860-61, qui ont paru vers le mois d'octobre 1860, renferment un compte rendu détaillé des découvertes de M. Mariette à Karnak relatives aux monuments de Toutmès III, et établissent très nettement la priorité de ses travaux et le mérite de sa découverte (voy. colonnes 59, 60 du vol. XVIII).

NOTICE DE QUELQUES FRAGMENTS
DE
L'INSCRIPTION DE KARNAK
CONTENANT
LES ANNALES DU RÈGNE DE TOUTMÈS III
RÉCEMMENT DÉCOUVERTS PAR M. MARIETTE¹

Tous les archéologues ont lu avec un vif intérêt la lettre² où M. Mariette a rendu compte des principaux résultats de ses recherches pendant l'année qui vient de s'écouler. Il est une partie de ces découvertes qui devait attirer plus spécialement notre attention, parce qu'elle trouvait naturellement sa place dans un travail entrepris depuis longtemps sur le règne de Toutmès III : je veux parler des portions de l'inscription de Karnak mises au jour pour la première fois par notre savant compatriote. Les *Annales de Toutmès III* sont un monument d'une valeur inappréciable, et tout ce qui se rattache à leur explication doit être soigneusement recueilli. Une nouvelle étude philologique de tout ce grand récit trouvera naturellement sa place dans la *Chrestomathie*

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2^e série, 1860, t. II, p. 289 sqq.; tirage à part in-8° chez Didier. — G. M.

2. *Revue archéologique*, 2^e série, 1860, t. II, p. 17-35.

égyptienne dont j'espère livrer bientôt à l'étude les premières livraisons ; mais il m'a paru désirable de donner immédiatement aux lecteurs de la *Revue archéologique* les principaux fruits de ces nouvelles parties de l'inscription dont M. Mariette a voulu leur réserver la primeur.

Je commencerai par extraire d'une seconde lettre, qui m'a été adressée par M. Mariette, quelques détails nouveaux, accompagnés d'un plan et destinés à faire mieux comprendre les conditions matérielles dans lesquelles était placée toute la série de ces annales d'un règne si glorieux pour l'Égypte.

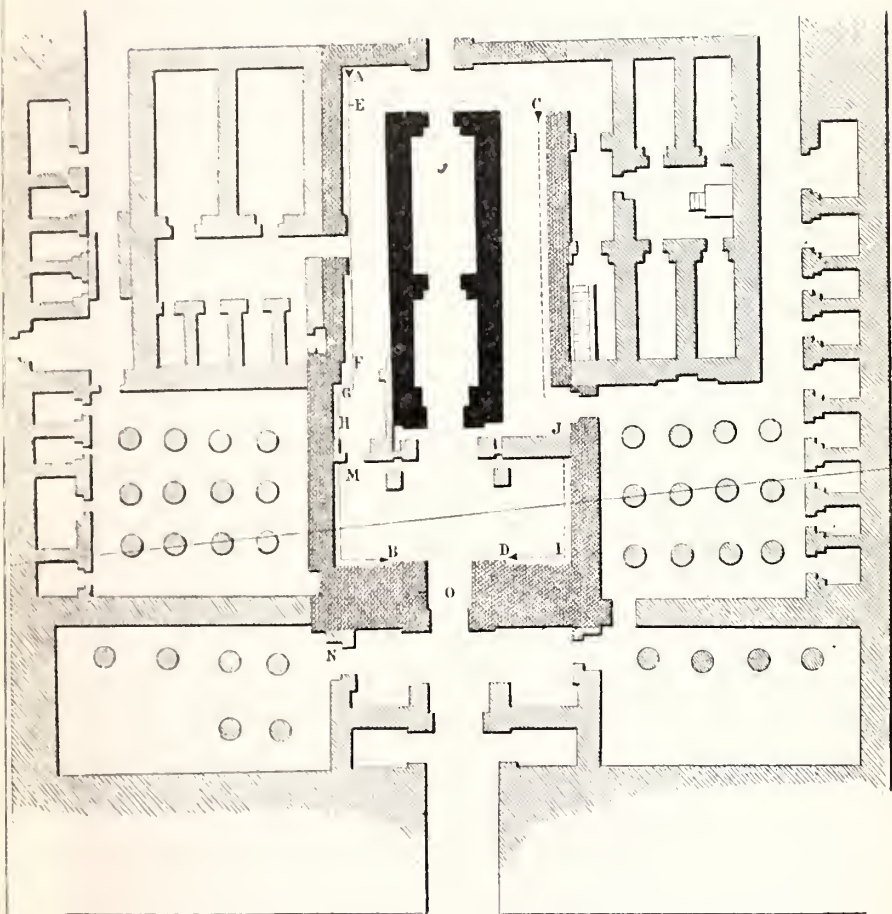
Gizeh, 30 mars 1860.

« Monsieur,

» Je tiens la promesse que je vous ai faite et je vous envoie : 1° un plan du sanctuaire de Karnak, avec l'indication de la place qu'occupent les deux inscriptions du nord et du sud ; 2° la copie de la partie inédite de la muraille du nord. Le plan a été fait après le déblaiement, et si vous voulez bien le comparer à celui qu'a publié M. Lepsius (*Denkmäler*, I, 79), vous aurez la mesure des difficultés que l'on éprouvait, avant l'opération du déblaiement, à prendre une idée exacte de l'édifice. A propos de ce plan, j'ai à préciser, mieux que je n'ai pu le faire dans ma précédente lettre, la part que Toutmès III prit à la construction de ce qu'on appelle le sanctuaire de Karnak.

» Le sanctuaire de Karnak est la partie du plan que j'ai teintée en noir. Il a été construit en granit de Syène par Toutmès III ; quelques siècles plus tard, Philippe Arrhidée, trouvant la construction de son prédécesseur en mauvais état, la rétablit à nouveau sur son plan primitif, en employant les blocs mêmes de la chambre qu'il démolissait : tel est le sanctuaire de Karnak.

» Quant aux Annales de Toutmès III, elles occupent les parois intérieures des murs, non pas du sanctuaire de granit,



PLAN DU SANCTUAIRE DE KARNAK
après le déblaiement opéré en 1859.

comme on le dit quelquefois, mais de la grande chambre bâtie en grès, et qui sert comme d'enveloppe à ce sanctuaire ; j'ai indiqué par une teinte gris foncé la place qu'occupent les *Annales* dans le plan de Karnak (voyez le plan de Karnak, planche XXI). Voici maintenant la disposition des légendes¹ : AB est l'inscription du nord, CD est l'inscription du sud. L'inscription nord se décompose en trois chapitres, qui sont : premier chapitre, EA ; deuxième chapitre, EF ; troisième chapitre, GB. La partie GH est celle qui a été transportée à Paris, moins le bas des lignes.

» Dans le plan de M. Lepsius et dans d'autres plans encore, vous trouverez une porte au point H ; j'ai étudié avec soin l'agencement des blocs en cette partie de la chambre, et j'ai acquis la certitude que cette porte n'a pas existé, pas plus que la porte indiquée en face.

» Il ne reste de l'inscription du sud que la portion ID ; le côté II est une restauration du temps de Sési II ; la muraille est du temps de Toutmès III. Je n'affirmerai pas que cette longue muraille, dont il ne reste que les registres inférieurs, ait jamais reçu une partie des *Annales* ; les scènes qu'on y voit sont purement religieuses. A considérer cependant la place que prennent les textes historiques sur les parois parallèles du nord, il n'est pas impossible que l'inscription du sud ait débuté du côté C. Quoi qu'il en soit, l'inscription a commencé au moins en J, et si l'on peut reprocher à Sési II, qui l'a démolie, un manque de respect pour la gloire de ses ancêtres, je répondrai que Sési II n'a fait qu'imiter Toutmès lui-même, qui, en construisant les portes MN, a masqué de propos délibéré, d'un côté, dix lignes entières de ses propres *Annales*, et de l'autre, les noms d'une trentaine de peuples vaincus, dont les cartouches

1. Comparez ces nouveaux renseignements à ceux qui sont contenus dans la lettre de M. Mariette, insérée dans la *Revue archéologique* de juillet 1860 [t. II], p. 30.

occupent, au nombre de deux cent trente, la face occidentale du petit pylône O.

» Je vous envoie la reproduction des fragments restés en place de la partie des Annales conservée à Paris¹. Vous remarquerez que les deux blocs supérieurs² publiés par M. Lepsius (*Auswahl*, t. XII) sont encore à Karnak. Ils ont été connus de Wilkinson, qui en avait communiqué la copie à Young (*Hieroglyphics*, pl. LXI). Les cinq blocs inférieurs³ sont nouveaux. Ils paraissent pour la première fois ; pour copier le cinquième bloc⁴, j'ai été obligé de déplacer une partie de la porte M.

» J'espère, monsieur, que ces renseignements, qui complètent ceux que contenait ma lettre du 14 mars, seront utiles au travail que vous préparez sur les Annales de Toutmès. Sans aucun doute, l'arrangement général des légendes, tel que je viens de le résumer, vous a été depuis longtemps révélé par la seule étude des textes et l'enchaînement des faits historiques qui y sont relatés. Mais j'ai pensé que, dans des études aussi complexes il ne fallait pas dédaigner le secours, si petit qu'il soit, des circonstances purement matérielles.

» Agréez, etc.

» A. MARIETTE. »

Les dernières lignes de cette lettre ont trait aux desiderata que j'avais signalés à M. Mariette et aux résultats que j'avais déjà pu lui communiquer pendant son dernier séjour à Paris ; il est nécessaire d'y revenir brièvement et de déterminer d'abord l'état de nos connaissances sur les Annales de Toutmès III, après le beau mémoire de M. Birch, inséré

1. V. la pl. XVI, dans le numéro de juillet 1860.

2. V. pl. XVI, numéro de juillet 1860, et la pl. XXII de ce numéro, aux lettres K, M.

3. V. mêmes planches, lettres O, P, Q, R, S.

4. V. pl. XXII, lettre S.

dans le recueil intitulé *Archæologia*, vol. XXXV. Ce savant interprète y donnait une traduction de chacun des fragments de cette inscription qu'on connaissait alors. Mais le lien de ces portions diverses ne lui apparaissant pas avec une clarté suffisante, il ne paraît pas avoir essayé de les réunir et d'en tirer les notions d'ensemble nécessaires à la critique générale du texte et à l'enchaînement des faits successifs qui y sont rapportés. Je me suis trouvé vers la même époque (1853) obligé de soumettre ces textes à une étude sérieuse, parce qu'il fallait déterminer la place encore inconnue de quelques-uns des blocs transportés à Paris; il s'agissait en effet d'appliquer l'inscription à une muraille du Musée, en la tirant des magasins du Louvre, où elle gisait enfermée depuis si longtemps. La traduction de M. Birch, malgré tout son mérite, ne me fournissait pas les renseignements qui m'étaient nécessaires, puisqu'elle procédait par fragments isolés; une reconnaissance plus approfondie de ces admirables matériaux devenait donc pour moi une nécessité de circonstance, et je l'entrepris résolument.

En étudiant attentivement la marche des récits dans les plus grandes portions restées intactes, je m'aperçus bientôt que l'on avait suivi un ordre très constant. Après la date de chaque année, vient immédiatement le récit d'une expédition, si l'année en question en a vu quelqu'une; l'énumération du butin suit l'histoire de la campagne. Les tributs de l'année sont ensuite détaillés et dans un ordre également consacré. Les divers peuples assyriens (*Rotennou*, etc.) sont nommés les premiers; les *Tahi* (Cœlé Syrie?) viennent ensuite. Ils sont suivis par diverses nations, tels que les *Asi* et *Pount* ou l'Arabie; *Kousch* (l'Éthiopie) n'est nommée qu'après tous ces peuples, et la liste est invariablement terminée par le tribut des *Ouaoua* (nègres éthiopiens).

Cette première reconnaissance ayant été opérée, il me fut facile de dresser une liste des produits ordinairement apportés au nom de chacune de ces nations; les formules

sont d'ailleurs peu variées. On comprend maintenant qu'une fois ces deux jalons solidement posés, il devenait possible de reconnaître la place respective de chaque portion de l'inscription, pourvu qu'elle se composât d'un certain nombre de fragments de colonnes, car il m'était facile de décider immédiatement si ces portions de phrases appartenaient au récit d'une expédition ou au tribut de telle ou telle nation. C'est ainsi que j'ai pu déterminer la position des deux blocs du Louvre LN¹, et le bloc S récemment trouvé par M. Mariette est venu prouver la justesse de ma restitution. Pour comprendre d'un seul coup d'œil le fruit de ce travail, il faut comparer l'ordre où j'ai pu ainsi classer les divers fragments avec celui qu'ils occupent dans l'ouvrage de M. Birch, en se rappelant toutefois que ce savant dit très clairement qu'il ne cherche pas à les rassembler, et qu'il se borne à les traduire isolément.

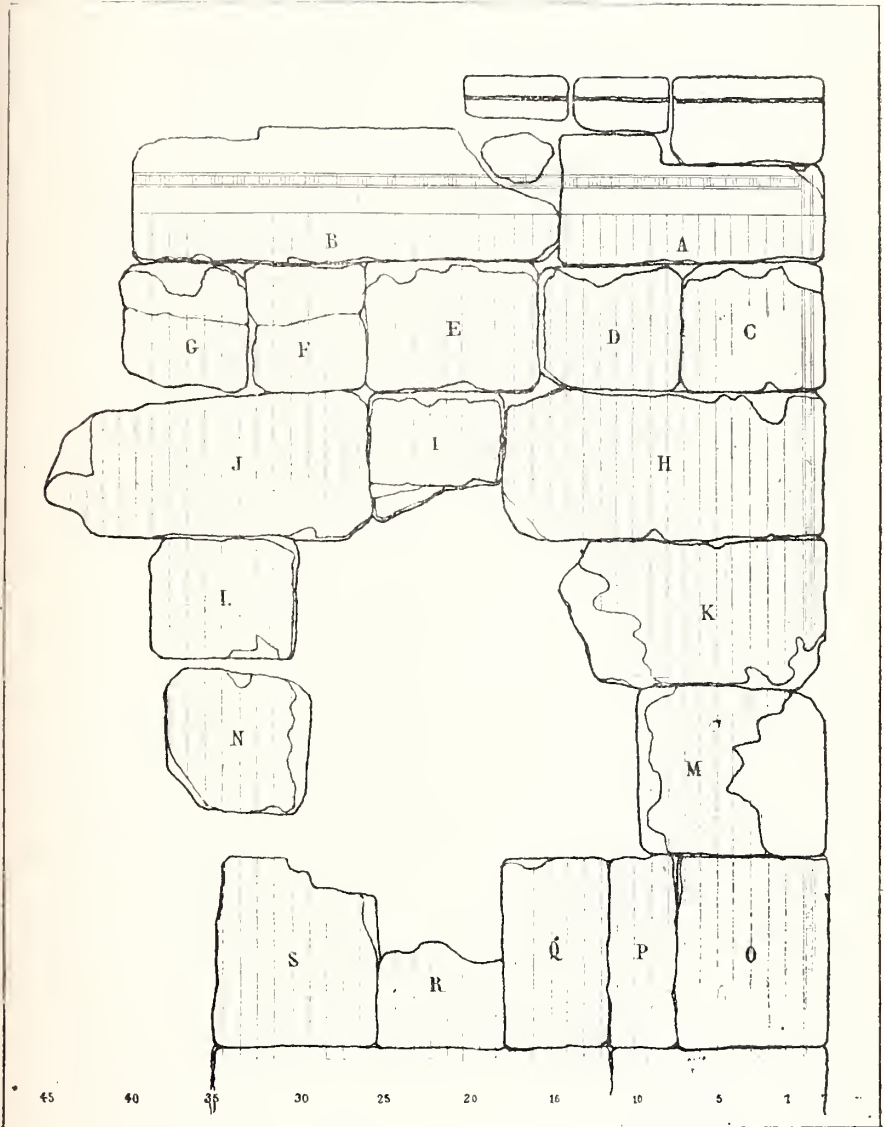
Ordre des traductions de M. Birch².

Premier fragment.	<i>Denkmäler</i> , III, 31, <i>b</i> ;	67 lignes.
2 ^e	— <i>Denmk.</i> , III, 31, <i>b</i> ;	11 —
3 ^e	— <i>Denkm.</i> , III, 32;	39 —
4 ^e	— <i>Denkm.</i> , III, 30, <i>b</i> ;	34 —
5 ^e	— <i>Denkm.</i> , III, 30, <i>a</i> ;	20 —
6 ^e	— <i>Auswahl</i> , XII;	44 —
7 ^e	— <i>Auswahl</i> , XII;	18 —
8 ^e	— <i>Denkmäler</i> , III, 31, <i>a</i> ;	13 —

La première rectification à faire sur cet ordre de traduction n'avait pas échappé à M. Lepsius : le bloc qui contient les lignes de 42 à 54, dans la planche XII de l'*Auswahl*, avait été reproduit par ce savant sur la planche 31, *a*, *Denkmäler*, III^e partie, comme formant la tête des colonnes

1. Voir pl. XXII, lignes 30-39, blocs L, N.

2. Birch, *Archæologia*, vol. XXXV, p. 121.



TABEAU OFFRANT L'ASSEMBLAGE DES BLOCS
sur lesquels se trouve l'inscription du sanctuaire de Karnak.

de cette portion. En ne reconnaissant pas ce rapport et en traduisant séparément ces portions de colonnes, dans les septième et huitième fragments, M. Birch s'est privé de précieuses lumières sur la marche de l'inscription. L'expédition contre la ville d'*Anaugasa*, rapportée à la quatrième et à la cinquième colonnes, me rendit tout d'abord ce rapport très probable, et la suite du sens ne me laissa ensuite aucun doute sur l'agencement de ces deux parties des treize colonnes d'hiéroglyphes qui se suivent parfaitement. Nous supprimons donc le septième fragment de M. Birch, qui ne fait qu'un seul tout avec le huitième. Le quatrième fragment de M. Birch doit également être écarté du récit et apprécié à part ; ce n'est qu'un acte de fondation de services religieux commémoratifs et de donations faites au temple, et nous avons opéré cette élimination bien avant de savoir que ce fragment était rélégué de l'autre côté du sanctuaire. Les portions qui nous restent devaient être classées d'après l'ordre chronologique des années rappelées dans le récit, en joignant les petits fragments aux plus grands d'après les points de repère indiqués ci-dessus. Nous avons obtenu ainsi le tableau suivant :

(Birch, 2 ^e)	Premier fragment.	<i>Denkmäler</i> , III, 31, <i>b</i> ; 11 lignes, Mariette EA.
(Birch, 1 ^{er})	2 ^e —	<i>Denkm.</i> , III, 31, <i>b</i> ; 67 lig., Mariette EF.
(Birch, 3 ^e)	3 ^e —	<i>Denkm.</i> , III, 32 ; 39 lig., Mariette EF.
(Birch, 6 ^e)	4 ^e —	<i>Auswahl</i> , XII ; 44 lignes, Mariette GB.
(Birch, 7 ^e et 8 ^e)	5 ^e —	<i>Auswahl</i> , XII et <i>Denkm.</i> , III, 31, <i>a</i> ; 14 lig., Mariette GB.
(Birch, 5 ^e)	6 ^e —	<i>Denkm.</i> , III, 30, <i>a</i> ; 20 lig., Mariette GB.

Cet ordre, ainsi établi par l'appréciation des faits dans le récit, se trouve aujourd'hui complètement confirmé par les observations matérielles de M. Mariette ; une analyse sommaire de toute l'inscription nous fera voir tout ce qui manque encore au texte et ce que de nouvelles recherches faites avec soin parmi les décombres pourront peut-être faire retrouver.

*Premier fragment*¹.

J'écarte d'abord les onze lignes (dix-neuf, suivant M. Mariette) qui le composent et qui forment une petite inscription à part ; ses débris montrent qu'elle ne se rattachait pas directement à la série des Annales. C'était une sorte de titre ou de louange générale des exploits du roi ; on ne peut, dans l'état de mutilation où se trouvent ces colonnes, y relever aucun fait important.

*Deuxième fragment*². Sommaire.

L'an 22, le... du mois de *Pharmouti*, première expédition de Toutmès III ; il part de Tar, ville frontière d'Égypte, avec son armée.

L'an 23, le (3?) du mois de *Pachons*, jour anniversaire des fêtes du couronnement, le roi est à Gaza, il en part le 5 de *Pachons*.

Le 16 du même mois, il arrive à la ville de *Iaham* (?) et marche vers Mageddo, où les ennemis sont rassemblés ; on lui propose le choix entre deux routes : l'une est plus directe, elle passe par *Aalana*³, *Taânaka* (תענקה) ; l'autre passe au nord de *Tewata* (צפתה) et débouche au nord de Mageddo.

1. *Denkmäler*, III, 31, b. Mariette, plan de Karnak, pl. XXI, E, A.

2. *Denkmäler*, III, 31, b ; 67 lignes ; v. Mariette, plan de Karnak, E, F, commencement à partir du point E.

3. *Eglôn*, suivant l'attribution de M. Brugsch, qui reste douteuse.

Le roi choisit le chemin direct et il atteint *Aalana* le dix-neuvième jour de *Pachons*.

*Troisième fragment*¹.

Après une marche pénible, le roi arrive, à la septième heure du jour, au midi de Mageddo, sur les rives du torrent de *Kana*. Le roi invite son armée à se préparer au combat pour le lendemain matin.

Le 21 de *Pachons*², à la pointe du jour, le roi monte sur son char. — Bataille de Mageddo. — Défaite des princes syriens qui se réfugient dans cette place... — On ramène les prisonniers. — Attaque d'une place... — Les chefs ennemis se soumettent et demandent grâce. — Dénombrement d'un immense butin, fruit de la victoire...

Détail d'autres dépouilles prises dans les territoires des villes de *Ianouâa*, *Anaugasa* et *Hourenkar* et sur les villes de la côte.

Énumération des prises faites sur les *Rotennou*, en l'an 23³ (ou 24)... Tribut d'*Assour*, tribut du chef des *Rotennou*.

L'an 24, tributs des *Rotennou*; tributs du chef d'*Assour*...

M. Mariette nous annonce ici quatre lignes de plus que M. Lepsius n'en a pu copier. Il n'en restera pas moins une énorme lacune. Elle se trouvait probablement comblée par les colonnes qui occupaient l'espace entre les points FG du plan de M. Mariette. En effet, il nous manque tout le récit des années 25, 26, 27 et 28 qui furent signalées par trois campagnes; car le fragment suivant, commençant au point G, nous reporte à l'année 29, et à la cinquième campagne de Toutmès III.

1. *Denkmäler*, III, 32; 39 lignes. V. Mariette, plan de Karnak, E, F suite; suivant M. Mariette, 43 lignes.

2. M. Brugsch a lu la date du 22. C'est un point à vérifier sur le monument. Voir Brugsch, *Histoire*, p. 97.

3. La planche de M. Lepsius, *Denkmäler*, III, 32, l. 32, porte l'an 40;

Quatrième fragment ¹.

L'an 29, cinquième expédition ; prise de diverses places, *Oua... Tounep, Aratou* ; le roi ravage le pays de *Tahi* ; énumération du butin.

L'an 30, sixième expédition, chez les *Rotennou*. — Prise de la ville de *Kadesch* ², — des places d'*Aratu* et *Simyra*. — Dénombrement des dépouilles.

L'an 31, le troisième jour de *Pachons*, dénombrement des prisonniers. — Tribut des *Rotennou*... — Tribut des... (?) — Tribut de *Kousch*. — Tribu de *Ouaoua* ³.

L'an 33, huitième expédition, le roi marche vers le pays des *Rotennou*, — il ravage la Mésopotamie, — il s'avance jusqu'à la ville de *Neniou* (Ninive). — Butin et offrandes des chefs. — Tribut des *Remenen*, de *Sangar*, — de *Chéta*. — Redevances de *Pount* (Arabie), — de *Kousch* et de *Ouaoua*.

L'an 34, neuvième campagne. Le roi marche au pays de *Tahi* (Coelézyrie?), il prend diverses places. — Prisonniers. — Butin. — Tribut des *Rotennou*, — du chef des *Asi*, — de *Kousch*, — de *Ouaoua*.

L'an 35, dixième campagne de Toutmès III, dirigée contre les révoltés de la Mésopotamie.

Il passe au pays de *Tahi*. — Bataille auprès de la ville d'*Arana*. — Butin pris sur les chefs de la Mésopotamie. — Tribut de... — Tributs (de *Kousch*).

M. Mariette donne cinquante-quatre lignes à ce fragment ; ses notes l'ont trompé sur ce point ; le bloc numéroté

c'est une faute manifeste dont je recommande de nouveau la vérification à M. Mariette.

1. Lepsius, *Auswahl*, XII, 44 lignes ; Mariette, plan de Karnak, G, B.

2. Nom encore douteux.

3. L'an 32 ne paraît pas mentionné. L'expédition avait peut-être duré deux ans.

lignes 42-54, publié d'abord par Young (*Hieroglyphics*, pl. XLII) et ensuite par M. Lepsius (*Auswahl*, pl. XII), n'est pas autre chose que la partie supérieure du fragment suivant; on ne connaissait pas la partie inférieure avant la publication de M. Lepsius (*Denkmäler*, III, 31, *a*). Ainsi que M. Birch l'a bien remarqué, les deux portions reproduites sur la planche XII de l'*Auswahl* ne se suivent pas immédiatement. On verra, par l'extrait que nous allons faire du cinquième fragment, que la lacune contenait deux années (36 et 37) et le récit de deux campagnes (onzième et douzième). Cette lacune se trouve placée à la hauteur de la construction postérieure que M. Mariette a signalée au point M de son plan. C'est la même lacune que cet archéologue a remarquée et qu'il évalue à six colonnes; seulement, elle doit être placée après la colonne 44.

Cinquième fragment¹.

... Tributs de... — Tribut de *Kousch*. — Tribut de *Ouaoua* (fin de l'année 37).

L'an 38, treizième campagne (en Mésopotamie), sac du pays d'*Anaugasa*. — Butin. — Tribut des *Remenen*, — de *Tahi*, — des *Asi*, — de *Pount* (Arabie), — de *Kousch*, — de *Ouaoua*.

L'an 39, quatorzième campagne chez les *Schasou* et les *Rotennou*. — Dépouilles des vaincus. — Tribut des *Remenen*, — de *Tahi*.

Sixième fragment².

Nous ne possédons malheureusement que le bas de cette inscription, c'est-à-dire à peine le tiers des colonnes; les

1. Young, *Hieroglyphics*, pl. 42; Lepsius, *Auswahl*, pl. XII; Lepsius, *Denkmäler*, III, 31, *a*; v. Mariette, plan de Karnak, G, B, suite.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 30, *a*. Mariette, plan, G, B, fin.

fragments suffisent néanmoins pour prouver qu'il y avait là le récit d'au moins deux années.

Ligne 1 (suite de l'an 39?). — Tribut des *Asi*.

L. 2. Or, esclaves et bœufs (tribut de *Kousch*).

L. 3. Bœufs, etc. (tribut de *Ouaoua*).

L. 4. Tribut des *Rotennou* (nouvelle année 40?).

L. 5. (*Idem*), armes, etc.

L. 6. (*Idem*), ivoire, bœufs, chèvres.

L. 7. Tribut du prince de *Cheta*, or, etc.

L. 8. Esclaves, bœufs (tribut de *Kousch*).

L. 9. Or, bœufs, etc. (tribut de *Ouaoua*).

L. 10. (Nouvelle année', 41?). Nouvelle expédition (quinzième ou seizième?). Le roi suit le rivage pour ravager *Arantou* et les autres villes (maritimes)...

L. 11. Toutmès prend*kana* et *Tounep*. Il ravage le pays. (Il y avait eu quelque révolte sans doute...)

L. 12. Compte de dépouilles...

L. 13. Prises sur les peuples de Mésopotamie.

L. 14. Tribut ou dépouilles consistant en esclaves, chevaux, or, etc. (tribut des *Rotennou*).

L. 15. Métaux, armures, etc. (*Idem*.)

L. 16. Bois précieux, etc. (*Idem*.)

L. 17. Argent, lapis, fer (tribut d'un des peuples syriens).

L. 18. Vases précieux, etc. (tribut de *Tahî*).

L. 19. Tribut de *Kousch*. — Tribut de *Ouaoua*.

L. 20. « Voici que Sa Majesté ordonna de mentionner toutes ses conquêtes, depuis l'an 22 jusqu'à l'an 42, époque où il fit établir cette inscription sur ce pylône. »

Les deux dernières dates méritent discussion. Les chiffres consignés dans la planche de M. Lepsius donnent 21 et 31, mais avec une légère lacune pour chacun. M. Birch avait lu

1. Chacune de ces dates est exacte, s'il n'y a aucune lacune entre le cinquième et le sixième fragment. S'il y a une lacune, leur chiffre peut être augmenté d'un an; ce seraient les années 40, 41 et 42.

29 et 32; les récits que je viens d'analyser, et qui résument tout l'ensemble de ces Annales, m'avaient démontré qu'il ne pouvait y avoir eu d'autres dates en cet endroit que 22 (ou 23) et 42. Je priai donc M. Mariette de vérifier sur place la solidité de mes conjectures, qui se sont trouvées complètement justifiées, ainsi que l'établit le passage de la lettre publiée dans la *Revue archéologique*¹. M. Mariette paraît avoir oublié de vérifier une autre date que j'avais également recommandée à son attention. On lit, à la ligne 32 de la planche de M. Lepsius (*Denkmäler*, III, 32), la date de l'an 40; les événements se trouvent néanmoins casés forcément entre l'an 23 et l'an 24, et la correction doit être proposée avec la même confiance que les deux premières.

Il n'est pas sans intérêt pour la certitude de nos méthodes de prouver qu'on a pu déterminer aussi exactement le sens historique d'un texte hiéroglyphique, composé de deux cent vingt colonnes et réparti entre tant de fragments. La science doit paraître établie sur des bases bien solides aux yeux de tout esprit impartial, lorsque l'interprète peut, de son cabinet, et malgré de larges lacunes, indiquer ainsi par avance le chiffre des corrections qu'on trouve ensuite sur les monuments par une exploration plus minutieuse.

II

L'étude qui précède avait surtout pour but de faire apprécier toute la valeur des nouveaux blocs découverts par M. Mariette. Observons d'abord que ces additions diminuent singulièrement les lacunes de notre quatrième fragment, ainsi qu'on peut le voir dans le tableau d'assemblage que nous donnons ici (voir la pl. XXII). Ces blocs nouveaux y portent les lettres O, P, Q, R, S. Les blocs K, M, déjà publiés par Young et par M. Lepsius, sont plus exactement

1. Numéro de juillet [, 1860, t. II], p. 32.

reproduits dans la nouvelle copie de M. Mariette ¹. Ce tableau d'assemblage permet aussi de se faire une idée très juste des portions de phrases qu'il faut chercher à suppléer dans le cours de cette partie des Annales de Toutmès III.

Ces restitutions peuvent quelquefois être faites en toute sûreté, mais il restera un certain nombre de lacunes tout à fait irréparables, si les décombres ne nous rendent pas un jour ces précieux débris. Nous joignons ici une traduction suivie de tout ce qui nous reste de ce quatrième fragment, pour que la découverte de M. Mariette porte sans retard tout son fruit pour l'histoire. Nous nous référons pour les preuves de notre traduction au commentaire philologique qui fera partie de la *Chrestomathie égyptienne*.

PREMIER GRAND TITRE DE L'INSCRIPTION.

² Le Dieu vivant qui est apparu dans la Thébaïde ³, le roi de la haute et de la basse Égypte, le seigneur absolu, *Ramen-cheper* ⁴, le fils du Soleil (sorti) de son flanc, *Toutmès*, le plus parfait des êtres.

SECOND TITRE.

(*Deuxième ligne horizontale.*)

Sa Majesté a ordonné de consigner les victoires que lui a accordées son père (Ammon-Ra) ⁵ sur la muraille de pierre,

1. *Revue archéologique*, numéro de juillet 1860[., t. II], pl. XV.

2. V. Lepsius, *Auswahl*, pl. XII; Young, *Hieroglyphics*, pl. 41. Cf. Birch, *Annals of Totmes the Third*; dans les *Proceedings* de la Société des antiquaires de Londres, 1853; Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 100.

3. Métaphore tirée de l'idée du soleil levant.

4. Nom royal ou d'intronisation.

5. Je mets les restitutions entre parenthèses.

dans le temple fait par Sa Majesté.

ainsi que les prises faites par Sa Majesté.

INSCRIPTIONS EN COLONNES VERTICALES.

Ligne 1. L'an 29, voici que Sa Majesté (marcha vers le pays de *Tounep*?)¹ pour châtier les nations révoltées, dans sa cinquième campagne. Le roi prit la place de *Oua*.

«² L'armée félicita le roi et rendit grâces »

L. 2 (à Ammon-Ra) pour les victoires (qu'il avait accordées) à son fils; ce que le cœur du roi estima plus que toute autre chose. Ensuite Sa Majesté passa au tabernacle des offrandes, elle offrit de riches présents à (Amon-ra-har-chou-ta-ti?), consistant en bœufs, veaux, oies.

« (au nom de) *Ra-men-cheper*, vivant pour toujours. Énumération des prises ramenées de cette ville »

L. 3. et faites sur les sujets de ce misérable³ de *Tounep*: Le prince de cette ville, un; (guerriers?) 329. Argent, 100 livres⁴; or, 100 livres; du lapis-lazuli, du cuivre, des vases de bronze, du *ba* (fer?). On s'empara aussi des navires.

1. Ou *Tahi*; il ne reste qu'une trace de la dernière lettre.

2. Les portions guillemetées sont celles qui proviennent de la découverte de M. Mariette; celles entre parenthèses sont les restitutions que nous proposons pour certaines parties détruites; les points marquent approximativement la longueur des lacunes.

3. *Cher peu* «ce misérable, ce méprisable» au singulier, désigne toujours le premier chef des ennemis.

4. L'unité de poids est exprimée par un anneau (*mna* ou *outen*); à l'exemple de M. Birch, je traduis ce mot par *livre*, sans en préjuger la valeur, et la fraction par *once*.

« chargés de toutes sortes de choses, d'esclaves mâles et »
 « femelles, de fer, de plomb, d'*asmar*¹; »

L. 4. de toutes sortes de bonnes denrées. Lorsque Sa Majesté revint vers l'Égypte... le cœur joyeux, elle dépouilla la ville d'*Arattou* de tous ses grains et fit couper toutes ses bonnes (plantations?). Voici que (le roi ravagea le pays?) « de *Tahi* dans toute son étendue. Leurs (magasins?) étaient » remplis de leurs moissons. On trouva »

L. 5. leurs vins déposés dans leurs caves comme des flots; leurs grains étaient accumulés en monceaux. Leurs provisions de bouche étant très abondantes, l'armée regorgea de toutes sortes de biens. Dénombrement du butin fait par Sa Majesté dans « cette expédition : esclaves mâles et femelles, » 51; juments, 32; argent, 12 coupes. »

L. 6. De l'encens, (des dattes?)², du miel, 470 mines³; du vin, 6,428 mines. Du fer, du plomb, du lapis-lazuli, de la pierre *ouat*⁴. Des bœufs, 618; des chèvres, 3,636. Des pains de diverses espèces, des grains de..., du froment, des farines... « et toutes sortes de bons (fruits?) de cette con- »
 « trée. Voici que les soldats de Sa Majesté pesaient chaque »
 « jour leur ration de (dattes?) »

L. 7. comme en Égypte dans les jours de fête.

L'an 30, voici que Sa Majesté se dirigea vers le pays des *Rotennou*, dans sa sixième campagne; arrivant à la ville de *Kadesch*⁵, le roi la pilla, enfonça ses (magasins?) et « enleva » tous ses grains. Passant au pays de... *tu*, il arriva aux villes

1. Minéral inconnu jusqu'ici.

2. *Bak*, ce mot me paraît désigner des conserves de fruits, qui jouent un grand rôle parmi les substances alimentaires énumérées dans les redevances et les tributs. Cf. le copte *ḤṬKKI*, *fructus maturus, deciduus*.

3. *Men*, mesure de capacité employée pour les liquides.

4. *Ouat*, feldspath vert bleuâtre; pierre très estimée des Égyptiens.

5. *Qadesch* ou *Atesch*, place la plus importante de la Syrie à cette époque. La lecture du nom reste malheureusement douteuse jusqu'ici

» de *Simyra*¹ et d'*Arattu* et les traita de la même manière.

» Énumération des tributs »

L. 8. apportés aux esprits² de Sa Majesté par les princes des *Rotennou*, en cette année ; voici qu'on amena les fils des princes et leurs frères pour être remis au pouvoir (du roi et emmenés) en Égypte. Si quelqu'un des chefs venait à mourir, Sa Majesté devait le faire partir (son successeur) pour occuper sa place. Compte des fils de princes amenés dans cette année. « »

» esclaves mâles et femelles, 181 ; cavales, 188 ; chars »

L. 9. ornés d'or et d'argent ou peints, 40.

L'an 31, le 3 du mois de Pachons, on rassembla les prises faites par Sa Majesté dans cette année. Dépouilles de la place d'*Anratou* sur les bords du lac³ de *Nesrana* ; hommes pris vivants, 490... ; (serviteurs) du fils du méprisable (chef) de... (trois) ; chef des (eunuques ?) « qui lui appartenaient, » un ; en tout, 494 personnes ; 26 cavales, 13 chars »

L. 10. garnis de tous leurs accessoires. Comme Sa Majesté avait pris cette ville en un instant, tout y fut saisi et emporté.

Tribut des princes des *Rotennou*, venus pour se prosterner devant les esprits de Sa Majesté, en cette année ; esclaves (mâles et femelles).

« de cette région, 72 ; argent, 761 livres 2 onces ; 19 chars » ornés d'argent »

L. 11. et garnis de tous leurs accessoires. Bœufs gras, 104 ; jeunes taureaux, 172 ; en tout, 276. Chèvres, 4,622. (Fer en nature ?) 40 briques ; plomb.

1. *Tamara*. Voir Strabon, XVI, p. 518, et Gesenius, *Lexicon*, voce צַמְרִי, *Simyra*, au pied du Liban.

2. C'est une manière d'indiquer la personne du roi dont le sens intime n'est pas encore élucidé.

3. Ou *ricière*.

« or, des armures ornées en *sesut*¹, 41. Ainsi que tous leurs
» produits »

L. 12. et toutes les bonnes plantes de cette région. Toute station à laquelle arrivait Sa Majesté devait (en outre) être approvisionnée de pains excellents, de pains de toutes sortes, (de dattes?), de parfums, de vins, de miel, (de fruits?). .
.
.

« leur nombre en toutes sortes fut connu des soldats de Sa
» Majesté ; rien ne fut... »

L. 13. Ils ont été établis sur le registre de la maison royale ; on ne les a pas détaillés dans cette inscription, pour ne pas multiplier les paroles (en en faisant mention à la place où?)
.
.

« La contribution des *Rotennou* fut réglée en une grande
» quantité de grains, »

L. 14. de froment, (d'orge?), de parfums, de dattes fraîches, de vins, (de fruits?), de toutes les productions agréables de ce pays. Le tout devait être vérifié au trésor royal d'après les règlements.

Le tribut des.
.
.

«... 33 ; du *kesem*² ; toutes les gemmes de cette contrée,
» ainsi qu'un grand nombre de pierres »

L. 15. propres à (faire de l'émail ?)³ et toutes les bonnes (productions) de ce pays. Comme Sa Majesté approchait de

1. Ce mot a le même déterminatif que *ba*, le *fer* ou l'*acier*. Il s'agit sans doute de quelque travail de métaux incrustés ou damasquinés.

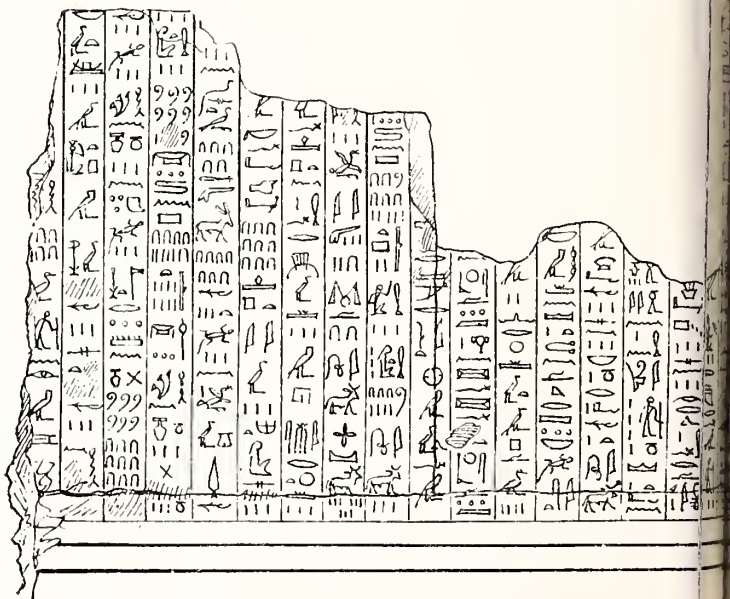
2. Sorte de minéral.

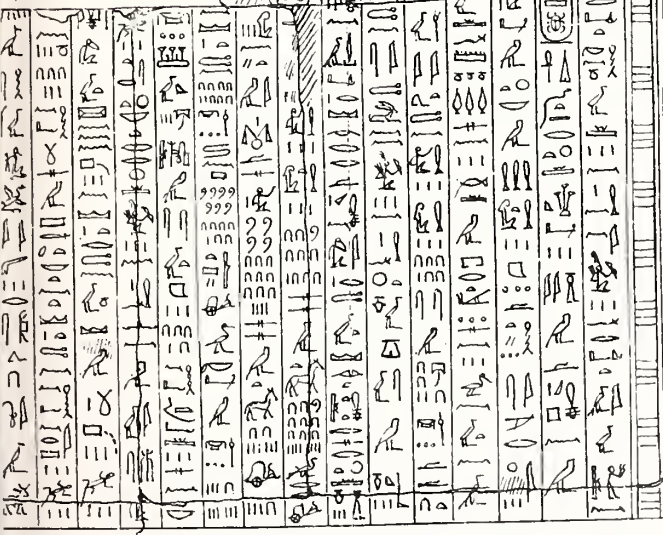
3. Mot à mot : en *ouoteh*, à fondre.

KARNAK

ANNALES DE TOUTMÈS III

Portion nouvellement mise au jour par M. Mariette.





l'Égypte, elle reçut les messagers de *Ganebut*¹ avec leurs redevances en *Ana*² (*Ka...?*).

« 3 Nègres mâles pour servir, 10 ; bœufs »

L. 16. jeunes, 113 ; taureaux, 230 ; en tout, 343. Sans parler des navires chargés d'ivoire, d'ébène, de peaux de panthères et de tous les produits (de ce pays).

(le tribut de *Ouaoua* fut de).

« ... de *Ouaoua*, 5 ; jeunes bœufs, 31 ; taureaux, 61 ; en » tout, 92 ; »

L. 17. sans parler des navires chargés de tous les bons produits de ce pays. Tel fut le tribut de *Ouaoua*.

L'an 33. Voici que Sa Majesté marcha vers le pays des *Rotennou* (dans sa huitième campagne).

« (à l'orient ?) de ce fleuve ; il établit l'autre à l'endroit où » était la stèle de son père »

L. 18. le roi des deux parties de l'Égypte *Ra-aa-cheper-ka*⁵. Sa Majesté s'avança ensuite pour prendre les villes et ravager les campagnes de ce vil (chef) de *Naharaïn*, la méprisable.

1. On ne sait pas au juste ce qu'étaient ces personnages qui ne sont pas désignés comme étrangers. La substance *ana* paraît avoir été un produit de l'Arabie ; l'endroit où leurs envoyés rencontrent le roi recommande la même conjecture ; ce pouvait être des gouverneurs égyptiens de provinces soumises.

2. Substance précieuse indéterminée.

3. Ceci est le tribut de *Kousch*.

4. On peut suppléer avec toute confiance : « Il établit une stèle ou une frontière à l'orient », etc.

5. Nom d'intronisation de Toutmès I.

« il les poursuivit pendant l'espace d'un *atour*¹ sans qu'aucun
 » osât regarder »

L. 19. derrière lui. Ils ne s'occupaient que de fuir, en
 bondissant comme (un troupeau ?) de bouquetins. Voici que
 les cavales.

« par l'armée tout entière ; les princes »

L. 20. et leurs épouses, 30 ; hommes pris de force, 80 ;
 esclaves mâles et femelles avec leurs enfants, 606 ; ceux
 qui se rendirent avec leurs femmes.

« (Il enleva) leurs grains. Sa Majesté arriva ensuite à la
 » ville »

L. 21. de *Niniou*² (en revenant ?), lorsque Sa Majesté
 vint établir sa stèle en Mésopotamie, pour élargir les limites
 de l'Égypte.

« Tribut apporté au roi par les princes de cette³ contrée »

L. 22. esclaves mâles et femelles, 513 ; cavales, 260 ; or,
 45 livres 1/9 d'once ; argent (et or ?), vases de la fabrique de
Tahi

. « (chars garnis) de tous leurs accessoires. Bœufs
 » et »

L. 23. veaux gras, 28 ; taureaux, 564 ; chèvres, 5,323.

1. Mesure de longueur dont la valeur n'est pas encore connue d'une
 manière certaine. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 17, la compare au
schane.

2. Ninive.

3. On doit lire probablement *ten* à la fin de cette colonne 21.

Parfums, 828 mines. Dattes.

« tous les produits agréables de cette contrée et tous ses
» fruits très nombreux. Voici que »

L. 24. chaque station était approvisionnée de toutes sortes
de choses suivant la taxe fixée pour le revenu de l'année.
(On reçut) aussi le tribut des *Remenen*, d'après la taxe
annuelle ; et les princes des *Remenen*.

« deux oiseaux inconnus et quatre oies »

L. 25. de cette contrée, qui.

Tribut du prince de *Sangara* : lapis-lazuli vrai, 4 livres ;
lapis artificiel, 24 livres : lapis de *Babar* ¹.

. (objets en)

« lapis vrai ; une tête de bélier, en lapis vrai, »

L. 26. (pesant) ² 15 onces ; ainsi que des vases. Le tribut
de *Chéta* la grande en cette année : argent, 8 anneaux
pesant 301 livres. Gemme blanche ³, un grand bloc ; (du bois
de) *tagou*.

. (Lorsque le roi revenait) « vers l'Égypte après avoir
» fait une campagne »

L. 27. en Mésopotamie pour élargir les limites de l'Égypte.
Richesses apportées à Sa Majesté du pays de *Pount* (Arabie),
en cette année : *Ana*, 1,685 boisseaux ⁴ ;

1. Babylone.

2. Ou bien, fut très grand en cette année.

3. Cristal de roche(?). Les Égyptiens l'ont souvent employé.

4. *Hak*. Cette mesure est employée aussi pour les grains. Voir *Denk-
mäler*, III, pl. 55. La substance *ana* est désignée comme brillante.

.

« (or), 154 livres 2 onces ; esclaves mâles et femelles, 134 ;
» bœufs »

L. 28. jeunes, 114 ; taureaux (305) ; en tout 419. Sans parler des navires chargés d'ivoire, d'ébène, de peaux de panthères et de tous les bons produits du pays ¹. (Tel fut le tribut de *Kousch*. Le tribut de *Ouaouat*, dans cette année, consista en esclaves mâles et femelles... 8), « nègres mâles, 12 ; en tout, 20. Jeunes bœufs ², 43 ; »

L. 29. taureaux, 60 ; en tout, 103. Sans compter les vaisseaux chargés de tous les bons produits de cette contrée. Tel fut le tribut de cette résidence ³.

L'an 34, voici que Sa Majesté marcha vers le pays de *Tahi* (dans sa dixième campagne).

.
(Voici que cette ville et tout son territoire ?) « se rendit à Sa
» Majesté dans toute son étendue.
» énumération »

L. 30. des places prises dans cette année : forteresses, 2 ;
forteresse qui s'est rendue dans le territoire d'*Anaugasa*, 1 ;
en tout, 3. Captifs ramenés par Sa Majesté.

.
. « pris de vive force, 90 ; ceux qui
» se sont rendus avec leurs femmes ⁴ »

L. 31. et leurs enfants (chevaux) 40 ; chars
ornés d'or et d'argent, 15 ; or en vases, or en anneaux du

1. C'est le tribut de *Kousch*, on peut restituer sûrement toute la lacune.

2. La planche XVI et le dessin de M. Mariette portent le chiffre 9, mais je pense qu'il faut corriger 43, d'après le total : 103, dans la planche d'Young.

3. *Ouaouat*, sans aucun doute.

4. Avec le nouveau bloc S, le texte devient ici à peu près complet pendant l'espace de cinq colonnes.

poids de 50 livres 8 onces. Argent, des vases de ce pays, avec des anneaux, pesant 153 livres. Du fer...¹, jeunes bœufs, 326 ; chèvres blanches, 40 ; petites « chèvres, 50 ; » ânes, 70 ; une grande quantité de bois de *tagou*. »

L. 32. En bois noir et en bois de *ses*, des fauteuils... (avec leurs escabeaux), six perches pour une tente², ornées de bronze et incrustées de pierres précieuses ; ainsi que tous les bons bois de cette région.

Le tribut des princes de *Rotennou*, dans cette année : Cavales... chars ornés d'or et d'argent et peints, 34 ; « es- » claves mâles et femelles, 704 ; or, 55 livres 8 onces ; argent, » vases variés »

L. 33. de la fabrique de ce pays, ... livres. *men*³ ; de toutes sortes de gemmes ; des vases de bronze, du fer en nature, 80 briques ; du plomb, 11 briques ; des couleurs, 100 livres ; pierres d'*Ana*, de *Ouat*, de *Kesem*⁴. jeunes bœufs, 13 ; taureaux, 530 ; ânes, 84 ; airain, « une quantité de bois et de nombreux instru- » ments de fer⁵ ; des parfums, 695 mines ; »

L. 34. (dattes conservées et fraîches ?), 2,080 mines ; vins, 608 mines ; bois de *tagou*, des chars ; bois de *ses*, des...⁶. Tous les bons bois de cette contrée. Chacune des stations de Sa Majesté fut (en outre) approvisionnée de toutes sortes de bonnes choses que Sa Majesté recevait... de *Tahi*, en bois d'*Asch*⁷, des barques.

1. Bloc N. C'est le bloc isolé, noté 1. 55-62 dans la pl. XII de l'*Auswahl*.

2. Comme il s'agit de butin, c'est sans doute la tente du chef ennemi.

3. Sorte de pierre dure.

4. L'émeraude, suivant M. Birch.

5. Si le mot *ba* représente réellement le *fer* ou l'*acier*, le mot *hennou* est alors pris ici dans le sens général d'*instrument*, comme le copte *ϩuo*, *vas, instrumentum quoddam*. V. Peyron, lex. copt., voce *ϩuo*.

6. *Kankut*, objet inconnu en bois, ou autre sorte de bois.

7. Acanthe ?

. . . . « des barques chargées de solives de leurs bois » ainsi »

L. 35. que de grands blocs de bois pour les... de Sa Majesté.

Le tribut du prince d'*Asi*, en cette année, fut de 108 briques de fer affiné¹, du poids de 2,040 livres ; 6 briques de plomb ; 108 nous² de plomb ; lapis-lazuli, 110 livres ; ivoire, une défense... (en bois de...), deux *maou*³.

Le tribut de *Kousch* la méprisable fut de 300 (—X) livres d'or... « (esclaves nègres et) négresses, 63. La fille du chef » pour mettre dans le harem ; »

L. 36. en tout, 64 ; bœufs (gras, 105) ; taureaux, 170 ; en tout, 275. Sans compter des navires chargés d'ivoire, d'ébène et de tous les produits de cette région ; tel fut le tribut de *Kousch*⁴.

(Le tribut) de *Ouaouat* : or, livres... 254⁵ ; esclaves nègres, mâles et femelles, 10 ; bœufs jeunes et gras (X ; taureaux, X ; en tout, X ; sans compter les navires chargés

L. 37. de⁶ tous les bons produits de cette région. Tel fut (le tribut de *Ouaouat*).

L'an 37, voici que Sa Majesté (vint au pays) de *Tahi*, dans sa dixième campagne. Voici que Sa Majesté s'approcha de la ville d'*Arana*⁷, car ce misérable et vil (prince) de *Na-*

1. *Setewou* ; en copte, ⲥⲟⲩⲉⲩ, ⲥⲟⲩⲉⲩ, *fondre, purifier*.

2. Blocs de forme elliptique, *saumons* de plomb.

3. Sortes d'objets mobiliers, sièges (?).

4. Ce passage prouve clairement : 1° que la formule *Schemu en Kusch em cha-ti* qui termine l'article de *Kousch*, se rapporte au tribut qu'on vient d'énumérer ; 2° que le mot *bak* (avec le volume de papyrus) est synonyme de *schemu*, signifiant *tribut, redevance* et non *ouvrage*, comme on l'a traduit jusqu'ici.

5. La lacune contenait plusieurs centaines.

6. Cette formule, qui est toujours la même, comble la lacune tout entière.

7. Ou *Alana*, ⲙⲓⲛⲁⲛⲁ représenterait bien les éléments de ce mot.

haraïm avait rassemblé ses cavaliers et son infanterie¹.

L. 38. Depuis les extrémités de la terre, en très grand nombre. dans l'intention de combattre le roi. Voici que l'armée de Sa Majesté se rencontra avec eux, et les soldats de Sa Majesté les poussèrent vivement dans le dessein d'enlever leurs dépouilles. Voici que Sa Majesté s'empara de. des ennemis par ses esprits (sa personne).

L. 39. de *Naharaïm*. (Ils furent) repoussés et taillés en pièces; (ils tombaient les uns sur les autres devant Sa Majesté. Compte des prises faites par le roi lui-même dans la contrée des (impies ?) de *Naharaïm*².

L. 40. Armures, 2; airain, (X...) livres³. Compte des prises faites par les soldats de Sa Majesté sur (les ennemis) : prisonniers vivants, 10; cavales, 180; chars, 60.

L. 41. cuirasses (?) ornées, 15; airain, des armures; de fer pour la tête, 5; arcs de *Charou*, 5; prises faites.

1. Les blocs de M. Mariette nous faisant ici défaut, les lacunes deviennent irréparables.

2. Cette lacune contenait tout ce que le roi avait pris lui-même : prisonniers, chars, chevaux, armures.

3. Ce poids doit se rapporter aux javelots et armures d'airain des prisonniers du roi.

4. Cette colonne est déjà réduite à un tiers de sa hauteur, et il ne subsiste qu'un petit fragment des deux suivantes.

L. 42... (fragment)... 226 ; char orné en or, 1 ; chars ornés en or et en argent (30?)...

L. 43. (Petit fragment) (parfums, 81) mines ; dattes, 989 mines...

L. 44. (traces) le tribut de...

Nous avons rapporté ces deux derniers fragments pour ne rien omettre et aussi parce qu'ils prouvent que ces blocs ne se reliaient pas avec le fragment suivant.

III

Comme notre but n'est pas de faire ici une étude générale des Annales de Toutmès III, même au point de vue historique, nous insisterons seulement sur quelques faits qui ressortent de cette portion, ainsi augmentée par les découvertes de M. Mariette. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire remarquer quelle puissante activité déploya le conquérant qui nous occupe en ce moment. Quinze campagnes successives, où le monarque porte lui-même ses armes victorieuses au cœur de l'Asie, telle est la vie d'un héros dont le nom gisait inconnu dans les fragments de Manéthon avant les découvertes de Champollion, et qui n'en fut pas moins un des personnages les plus dignes d'être célébrés par l'histoire. Tout porte le cachet de la véracité la plus scrupuleuse dans ce tableau, et la modicité de certains chiffres est le garant de la bonne foi de ses rédacteurs. Aussi le roi prend à témoins ses soldats eux-mêmes, dans une autre inscription¹, de la sincérité de ses récits ; il leur rappelle qu'ils ont vu par eux-mêmes tout ce qu'il a fait consigner dans ses annales.

Les nouvelles portions du texte aident puissamment à son intelligence. En raccourcissant les lacunes et même en complétant tout à fait douze colonnes, ces nouveaux secours

1. *Denkmäler*, III, 30, b.

permettent de suppléer à ce qui nous manquait quant à l'ordre général du discours. Nous ne pouvons malheureusement pas deviner ce qui se rapportait aux expéditions; mais le texte devient assez complet pour attribuer avec certitude chaque fait énoncé à la division qui lui convient. En comparant notre traduction à celles de M. Birch et de M. Brugsch, on verra facilement que plusieurs des phrases mutilées avaient donné lieu à des suppositions hasardeuses auxquelles les nouveaux fragments viennent substituer des faits clairs et concluants¹. La marche des expéditions est entièrement tracée; on voit par exemple que les longues énumérations qui remplissent les colonnes 5 et 6 se rapportent tout entières au butin fait sur la place d'*Aratou* (Aradus) et le pays de *Tahi* (Phénicie ou Cœlésyrie). Le nom de la ville de Ninive (*Niniou*) était bien mentionné en tête de la 21^e colonne; mais ce nom n'étant rattaché à rien dans le texte, on ne pouvait savoir à quel titre il était introduit², ni même si le mot était complet. Il est certain maintenant que *Niniou* est réellement cité comme une ville de Mésopotamie, où le roi vint ériger sa stèle pour marquer la limite de l'empire agrandi par ses conquêtes. Nous avons également acquis le nom d'une nouvelle place conquise par Toutmès III dans la sixième campagne. Après avoir saccagé Kadesch, le roi arriva aux villes d'*Arattu* et de *Tamara*. La première peut très bien être identifiée avec *Aradus* (𐤀𐤓𐤁𐤏), comme on l'a proposé. Quant à *Tamara*, son identification ne peut laisser aucun doute; c'est la ville qui a fourni le nom de la nation cananéenne des 𐤏𐤕𐤏𐤏 mentionnée dans la *Genèse*³ à côté du peuple d'*Aradus* et de *Hamath*. Gésénius la compare, avec toute

1. Comparez, par exemple, la formule en tête des colonnes 9 et 10, qui désigne les accessoires des chars, et qui avait été comprise comme indiquant des provisions de bouche.

2. Babel est cité aussi, mais uniquement pour sa fabrique de lapis imité ou d'outremer.

3. *Genèse*, x, 18.

autorité, à la *Simyra* de Strabon (L. xvi) dont Shaw a indiqué les ruines, sous le nom de *Soumra*, au pied du Liban, dans son versant occidental. C'est encore un renseignement à enregistrer pour servir à l'histoire de cette place de Kadesch (ou Atesch), dont la position, comme le nom, semble jusqu'ici se jouer des efforts de la science.

M. Mariette a fait remarquer qu'il résulte du nouveau fragment de la dix-septième colonne la preuve sans réplique de ce fait, souvent contesté, que Toutmès III était fils de Toutmès I. Nous savions déjà que la régente *Hatasou* était fille de ce même souverain et qu'elle nommait Toutmès III son frère¹. Mais comme ce nom de frère aurait pu être interprété d'une manière un peu large, la preuve directe qui ressort de notre inscription a bien son importance². Au reste, la circonstance qui a fait mentionner ici le nom de Toutmès I est d'un immense intérêt pour l'histoire d'Égypte. C'est dans le pays des *Rotennou*, c'est-à-dire au nord de la Syrie, que se trouvait Toutmès III lorsqu'il voulut établir une place, ou une frontière « à l'endroit, dit notre texte, » où se trouvait la stèle de son père, le roi Toutmès I ». Ce grand fait de la campagne victorieuse qui conduisit Toutmès I jusqu'en Mésopotamie contredit absolument le système de M. Lepsius, qui ne veut accorder qu'à Toutmès III l'honneur d'avoir délivré entièrement son pays des Pasteurs, par la prise d'Avaris. Aussi a-t-il toujours été écarté de la discussion avec une remarquable persévérance. Il y avait en effet une impossibilité flagrante à supposer que le pharaon, assez puissant pour envahir toute la Syrie, aurait laissé derrière lui le danger incessant résultant de la présence

1. Lepsius, *Auswahl*, Tafel XI : pierre du Louvre et statuette du British Museum combinés.

2. M. Brugsch, p. 96 de son *Histoire*, laissait ce fait dans le doute ; je crois néanmoins que les monuments précités suffisaient déjà pour l'établir.

des Hyksos dans leur camp retranché d'Avaris, sur la frontière même du Delta.

C'est un point sur lequel j'ai constamment insisté. Dès 1847¹, je faisais remarquer qu'Ahmès I avait terminé la guerre contre les Pasteurs, et qu'Aménophis I s'occupait déjà « d'agrandir les limites de l'Égypte ». La preuve que j'apportais avait bien plus de portée que je ne pouvais alors le prévoir ; car la ville prise par Ahmès, et que je nommais alors Tanis, d'après Champollion, n'était autre chose qu'Avaris elle-même. C'est ce qui me fut révélé, quelques années plus tard, par le déchiffrement du *Papyrus Sallier n° 1*, où le nom de la même ville, appartenant alors au roi hyksos *Apapi*, était écrit tout au long *Ha-ouar*². Soit qu'*Ha-ouar* ait été une localité très voisine de *Tanis*, aujourd'hui *Sân*, soit que *Tanis* n'ait été qu'un nouveau nom de la même ville, comme le pense M. Brugsch, toujours est-il qu'Avaris, *Ha-aouar*, fut prise par Ahmès I et avant la sixième année de son règne³. C'est là un fait qu'il n'est plus permis de contester depuis plusieurs années, quand on veut bien écouter les enseignements des monuments. Aménophis In'eut à combattre que les *Kéhak* au nord et *Kousch* au midi ; il n'est plus question sous son règne des *Mena* ou Pasteurs⁴, comme l'inscription du tombeau d'*Ahmès*, fils d'*Abna*, nomme les ennemis d'Ahmès I.

Toutmès I pénétra jusqu'en Mésopotamie, dans sa seconde campagne ; c'est ce que disaient et l'inscription d'*Ahmès-pensouvan*, au Musée du Louvre⁵, et l'inscription d'*Ahmès*,

1. Voir *Examen de l'ouvrage de M. Bunsen*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, 1847, 4^e article.

2. Ce nom se traduit littéralement la *demeure du refuge* ; c'est exactement l'idée que nous en donne le texte de Manéthon dans *Josèphe*.

3. Inscription du tombeau d'Ahmès, fils d'Abna, l. 15.

4. *Mena*, en copte **ⲙⲟⲟⲛⲓ**, *pascere*, comme Champollion l'a parfaitement compris.

5. *Notice des monuments égyptiens*, etc., du Louvre. C. 49. 1849.

fils d'*Abna*. On trouve même dans les cinq dernières colonnes de ce dernier document quelques détails sur cette expédition. « Après ceci, dit le texte ¹, le roi (Toutmès I) passa au pays » des *Rotennou*, pour rafraîchir son cœur (aux dépens) de ces » nations. Lorsque Sa Majesté arriva au *Naharain*, elle » trouva que le misérable (chef) avait pris les armes. Sa Ma- » jesté en fit un grand carnage ; innombrables sont les prison- » niers vivants, fruit de la victoire de Sa Majesté. » Maintenant nous apprenons, par le passage précité de nos Annales, que Toutmès I n'avait pas fait seulement une invasion stérile et passagère, mais qu'il avait eu la prétention d'une conquête durable et qu'il avait établi ses stèles, comme marque de son autorité, jusqu'au sein de la Mésopotamie. Cette circonstance est mentionnée avec soin par le nouveau conquérant, jaloux de rappeler les droits que lui conférait la victoire de son père.

Le début des expéditions de Toutmès III n'est pas moins significatif. Le jeune roi, débarrassé de la tutelle probablement oppressive de sa sœur, la reine *Hat-asou*, reprend aussitôt les glorieuses traditions de son père ; il rassemble son armée aux frontières de l'Égypte, sa première station est placée à Gaza, « qui était en sa possession ² », dit le texte. C'est là qu'il célèbre la fête de son avènement au trône, et de là il prend sa route vers la Syrie, où il ne rencontre pas d'ennemis avant *Mageddo*. Je le demande encore une fois, y a-t-il place, au milieu de ces faits suivis et concordants, pour l'occupation permanente d'Avaris par les Pasteurs, quand même l'inscription d'Élithyia ne nous aurait pas fait connaître la prise de cette ville par Ahmès I ?

1. C'est-à-dire après la campagne d'Éthiopie. Voir Lepsius, *Denkmäler*, III, pl. 12, S.

2. *Er techa en meh en p-hek Kaçatu*; ad oppidum quod tenebat rex, Gazam. *Denkmäler*, III, 31, b. Le verbe *meh* se prend très fréquemment pour l'idée de posséder, être maître.

Je ne puis comprendre comment M. Brugsch, qui connaît depuis longtemps tous ces événements attestés par les inscriptions, qui les résume dans son *Histoire d'Égypte*, et qui s'est même chargé de publier en Allemagne, d'après mes communications, la traduction des fragments du *Papyrus Sallier*, où j'avais trouvé le nom d'Avaris, M. Brugsch qui rappelle lui-même, à la page 85 de son *Histoire d'Égypte*, qu'Ahmès I fit la conquête d'Avaris, a pu néanmoins, à la page 95 du même ouvrage, prétendre encore que Toutmès III aurait enfin réussi à chasser les Pasteurs, vers la vingt-et-unième année de son règne.

Toutmès II ne paraît pas avoir été en Mésopotamie; mais il avait fait une expédition heureuse en Palestine contre les Bédouins du temps, les *Schason*, qu'on trouve répandus partout dans les récits de campagnes ou de voyages en Syrie. Quant aux *Mena* d'Avaris, les ennemis d'Ahmès, ils ne reparaissent plus depuis leur défaite, comme nation spéciale et importante. J'ai plusieurs fois appelé l'attention sur ces faits¹, qui sont la clef de l'histoire, au début de la XVIII^e dynastie; mais il paraît que leur enchaînement n'avait pas été suffisamment saisi, puisque nous voyons reparaître le système qui recule l'expulsion des Pasteurs jusqu'au règne de Toutmès III. La mention de la stèle de *Toutmès I* formera désormais une nouvelle preuve en faveur des succès définitifs d'Ahmès I contre les Pasteurs.

Je terminerai cette notice par une remarque sur la manière de dater les années du roi telle qu'elle se présente dans le cours de ces récits. On sait que les chronologistes suivent généralement la méthode qu'a employée Ptolémée dans son canon, et attribuent toute l'année courante au roi qui vient de monter sur le trône, quel que soit d'ailleurs le nombre

1. Voir *Notice des monuments égyptiens du Louvre*, 1849, p. 54; *Notice sommaire, avant-propos*, p. 12, 1855, etc.

de mois qui ait appartenu à son prédécesseur. Or nous savons, par le deuxième fragment, que le jour d'avènement de Toutmès III était le 3 ou le 4 de Pachons, neuvième mois de l'année vague égyptienne¹. D'après la méthode chronologique, le chiffre de l'année devrait changer, dans ce récit, au premier de Thoth, premier jour de l'année vague. Il me paraît au contraire certain que le chiffre de l'année change au 3 (ou 4) Pachons, en sorte qu'on ne comptait la seconde année du roi qu'après 365 jours complets, et non pas dès le premier Thoth qui avait suivi son avènement au trône. On voit en effet le roi partir de *Tar*, que nous savons être sur la frontière même du Delta, en Pharmouti (huitième mois) de l'année vingt-deuxième; le jour est malheureusement effacé.

A la ligne 12, très mutilée comme tout ce texte, est nommée la ville de *Scharuhan*², dont le nom est sémitique, mais qui était placée également très près de la frontière, puisque le roi Ahmès I la prit de vive force sur les Pasteurs, après Avaris³. Je crois comprendre que le roi y concentre ses forces. Le 3 (ou le 4) de Pachons, jour de la fête de son avènement au trône, Toutmès III arrive à Gaza⁴; mais le chiffre est changé, nous sommes maintenant à l'an 23. A moins de supposer que le roi ait mis huit mois pour venir des frontières d'Égypte à Gaza, il faut reconnaître que le chiffre de l'année a changé au jour du couronnement.

A la ligne neuvième de notre inscription, on voit égale-

1. L'inscription est légèrement fruste en cet endroit. Voir *Denkmäler*, 31, b, l. 13.

2. Inscription du tombeau d'Ahmès, fils d'Abna, l. 16.

3. Le nom de שָׂרְיָהוּן, Jos., 19, 6, ville de la tribu de Siméon, est composé exactement des mêmes éléments, comme l'a vu M. Brugsch; mais elle me semble peut-être un peu éloignée pour que ce soit la même ville.

4. *Kaṭatu*. La correspondance est parfaite d'après les règles de l'alphabet égypto-sémitique; Brugsch l'a également ainsi identifiée dans sa *Géographie*.

ment une nouvelle année, dont le récit commence avec la date du 3 de Pachons ; comme il ne s'agit d'aucun fait important, mais simplement du dénombrement des prises faites dans l'année, je suis également persuadé que cette date n'a été insérée dans le texte que comme marquant le changement du chiffre ordinal de l'année du règne. Cette notion est de la dernière importance pour la chronologie et pour l'appréciation de chacune des dates partielles répandues sur les monuments. La méthode chronologique du canon de Ptolémée peut avoir été complètement inconnue aux Égyptiens ; il est en effet à remarquer que dans le fragment du papyrus de Turin, la durée des règnes est rapportée en années, mois et jours. En l'absence d'aucun résumé de ce genre applicable aux dynasties pharaoniques depuis la XVIII^e, la connaissance du jour d'avènement deviendrait un élément nécessaire pour l'appréciation exacte des dates de chaque souverain. C'est une nouvelle difficulté à ajouter à toutes celles qui hérissent le comput égyptien ; mais si la science doit mettre ses conquêtes en évidence, elle ne doit pas moins soigneusement enregistrer ses obscurités, car la solution d'un problème dépend surtout de la compréhension parfaite de ses prémisses.

ÉTUDE
SUR DIVERS MONUMENTS
DU RÈGNE DE TOUTMÈS III

DÉCOUVERTS A THÈBES PAR M. MARIETTE¹

Parmi les textes historiques mis au jour dans les grandes fouilles dirigées à Karnak par M. Mariette, l'attention de ce savant archéologue avait été attirée spécialement par une stèle de granit de deux mètres de hauteur, sur laquelle figurait le roi Toutmès III devant le dieu Ammon. Cette scène était accompagnée d'une inscription de vingt-cinq lignes en beaux hiéroglyphes, presque entièrement conservée et qui fut appréciée exactement par mon savant confrère dès le premier coup d'œil. M. Mariette la désignait, dans une communication lue à l'Académie des inscriptions au mois d'août 1859, comme « contenant un discours du dieu, s'a- » dressant à Toutmès dans un langage plein de grandeur et » de poésie, et constatant par une glorification louangeuse les » victoires du roi² ». Un premier essai de traduction, dont les fragments ont été insérés par M. Desjardins dans une

1. Extrait de la *Revue archéologique*, 2^e série, 1861, t. II, p. 196-222, 344-372, tirage à part, in-8°, chez Didier.

2. Voyez la *Revue de l'instruction publique* du 15 septembre 1859, et le *Bullettino dell' Istituto di Corrispondenza archeologica*, Rome, novembre 1859 [; cf. 79-81 du présent volume].

étude sur les découvertes de M. Mariette¹, montre que la forme littéraire de ce morceau avait été également très bien définie par M. Mariette. Il avait parfaitement indiqué « l'es- » pèce de psaume ou de chant cadencé » qui le termine, et dont il a traduit la formule dix fois répétée. L'annonce de cette partie des découvertes de M. Mariette se retrouve encore dans les numéros du *Moniteur* des 2 et 3 juillet 1860, en sorte qu'on pouvait croire qu'une publicité suffisante protégeait les droits de l'inventeur. Il est cependant arrivé que malgré l'éclat que ces découvertes ont eu en Égypte, et probablement même à la suite de la publicité qu'elles avaient reçue, des empreintes de cette belle inscription ont été envoyées à M. Birch, sans que le nom de M. Mariette ait été le moins du monde articulé par son correspondant. C'est ainsi que notre savant confrère du *British Museum*, dont la parfaite bonne foi et la délicatesse peuvent défier toutes les susceptibilités, a été amené à publier le texte et la traduction de la stèle de Toutmès III, dans le vingt-huitième volume de l'*Archæologia*, en la considérant comme un monument entièrement inconnu et sans prononcer le nom de M. Mariette². L'habile directeur des fouilles de Karnak avait désiré faire profiter les lecteurs de la *Revue*, aussi promptement que possible, de cette belle page de la littérature de la XVIII^e dynastie; il m'en avait remis une copie soigneusement faite à Thèbes et due au crayon exercé de M. Th. Devéria, sur laquelle je préparai une traduction. Je devais néanmoins attendre, pour la publier, l'apparition d'un ouvrage ardemment désiré par tous les savants, où les principaux monuments sortis des fouilles ordonnées par le

1. *Revue générale de l'architecture*, octobre 1860, t. XVIII, col. 59, 60, etc.

2. Ayant été averti de ces circonstances, M. Birch, dont les procédés envers ses confrères sont toujours parfaits, m'a écrit immédiatement en me priant de témoigner à M. Mariette le regret d'avoir ignoré jusqu'au nom de l'inventeur et les diverses publications faites en son nom.

vice-roi seront livrés à nos études par les soins de M. Mariette ¹. Les premières livraisons nous étaient incessamment promises, et ce n'était que justice absolue de laisser à M. Mariette la première publication des monuments qui lui ont coûté tant de fatigues. La planche donnée dans l'*Archæologia* par M. Birch rend de nouveaux délais inutiles, et M. Mariette désire que nous discutions également la liste des peuples vaincus par Toutmès, qu'il avait annoncée dans les mêmes publications et dont la partie la plus importante est encore inédite.

I

STÈLE DE TOUTMÈS III TROUVÉE A KARNAK

Ce monument consiste en un tableau suivi d'une inscription de vingt-cinq lignes horizontales (voir planche XV). Le globe ailé surmonte la scène, suivant l'usage; il est accompagné de sa légende habituelle *Hut nuter aa nev pe-t*, « *Hut*, dieu grand, seigneur du ciel ». On sait que *Hut* est une désignation du soleil comme dieu éponyme d'Edfou (dont le nom antique était *Hut*). La colonne d'hiéroglyphes qui partage la scène en deux peut être rapportée soit à ce dieu, soit au dieu *Ammon-ra*, qui n'est qu'une autre expression de la même idée, c'est-à-dire la personification du dieu suprême dans le soleil, son image vivante. Cette colonne verticale se lit comme il suit : *Ta-w anx² nev ves anx tat tam nev senv nev wu-het nev ma ra fetā*, « Il accorde toute la vie, toute la force vitale, la stabilité (la paix ?) complète, toute la santé et tout le bonheur comme le soleil, à toujours ».

Les deux scènes qui remplissent le tableau, sous le disque

1. C'est avec instance que nous supplions le vice-roi, au nom de tous ceux qui s'intéressent à la science, de hâter la publication des résultats de ces fouilles; il aura ainsi complété le bienfait de la savante exploration qui jettera sur son nom un lustre ineffaçable.

2. La lettre *x* représente le son *kh*.

ailé, sont exactement semblables entre elles, sauf la nature de l'offrande faite par le roi au dieu Ammon. A droite, Toutmès présente la libation, et à gauche, l'encens enflammé. Ammon est dans son rôle de *roi des dieux, seigneur du ciel*, avec ses attributs ordinaires. Sa légende se lit : *Amon-ra suten neteru nev pe-t*, « Amon-ra, roi des dieux, seigneur du ciel », et puis : *Ta-w anx nev ma ra*, « il donne une vie complète, comme le soleil ». Devant lui, Toutmès III est accompagné de sa légende royale : *Nuter nowre nev ta-ti nev (ša-u ?) Ra-men-xeper Tutmès ta anx*, « Le dieu bon, seigneur des deux pays, seigneur des diadèmes, *Ra-men-xeper-Tutmès*, vivant ». A droite, son offrande est ainsi caractérisée : *er-ta kevah*, « il offre la libation ». A gauche, on lit devant les jambes : *Ari-t nuter-senter en Amon-ra* : « Il donne l'encens à Amon-ra. » La déesse qui suit le roi représente probablement la Thébaïde, car elle porte sur sa tête le nom hiéroglyphique du nome de Thèbes. Elle tient les armes du roi, l'arc, les flèches et la hache de combat. La légende, renfermée dans un carré crénelé qui est devant ces personnages, doit désigner une salle ou un temple ; c'est ainsi que les noms de ces constructions sont entourés. Le nom se lit ici *sewte-nev-s'* : « En face de son seigneur », ce qui avait sans doute trait à la position de l'édifice qu'on a voulu désigner. On peut supposer également que la femme portant sur la tête le nom du nome de Thèbes personnifie le temple en question.

Le texte de l'inscription principale se présente sous une forme très curieuse et qui frappe l'œil tout d'abord par sa disposition particulière. Après douze lignes écrites en prose d'un style pompeux et relevé, l'auteur fait faire une sorte de tour du monde aux conquêtes de Toutmès, dans dix versets

1. La planche de M. Birch est fautive dans ce nom et dans la légende de la libation ; elle doit être corrigée d'après les figures représentées sur notre planche en ces deux endroits.

qui sont appareillés entre eux tant par la longueur des lignes où ils sont écrits que par la disposition des idées et par la répétition d'une double formule initiale ; puis il termine son discours par trois lignes analogues à celles du début. Quelques lacunes du monument jettent malheureusement de l'obscurité sur la fin de ce texte précieux. Malgré la couleur poétique et la hardiesse des images, nous pouvons traduire ce morceau presque en entier. Nous n'aurons besoin de recourir aux conjectures que dans un petit nombre de phrases, et nous les signalerons scrupuleusement au lecteur. Nous ferons suivre notre traduction des remarques qu'exige l'intelligence de ce texte précieux.

« Discours d'Amon-ra, seigneur des trônes du monde [1] : Viens à moi ! tressaille de joie, en voyant mes faveurs, ô mon fils vengeur ! Ra-men-xeper, doué d'une vie éternelle. Je respandis par ton amour, mon cœur se dilate à ton heureuse arrivée dans mon temple. Mes mains ont comblé [2] tes membres des forces de la vie, tes grâces plaisent à ma... [3]. Je suis établi dans ma demeure [4] ; je t'apporte et je te donne la victoire et la puissance sur toutes les nations. J'ai fait pénétrer [5] tes esprits et ta crainte dans tous les pays, et la terreur jusqu'aux limites des supports du ciel [6]. J'ai agrandi l'épouvante [7] (que tu jettes) dans leur sein ; j'ai fait (retentir) tes rugissements parmi les barbares [8] ; les princes de toutes les nations sont réunis dans ta main. J'étends mes propres bras, je [9] lie pour toi et je serre en un faisceau les peuples de Nubie en myriades et en milliers, les nations du nord en millions [10] (de captifs ?). J'ai jeté tes ennemis [11] sous tes sandales et tu as écrasé [12] les chefs obstinés. Ainsi que je l'ai ordonné, le monde dans sa longueur et dans sa largeur, l'occident et l'orient te servent de demeure. Tu as pénétré chez tous les peuples, le cœur joyeux ; aucun n'a pu résister à tes ordres ; c'est moi qui

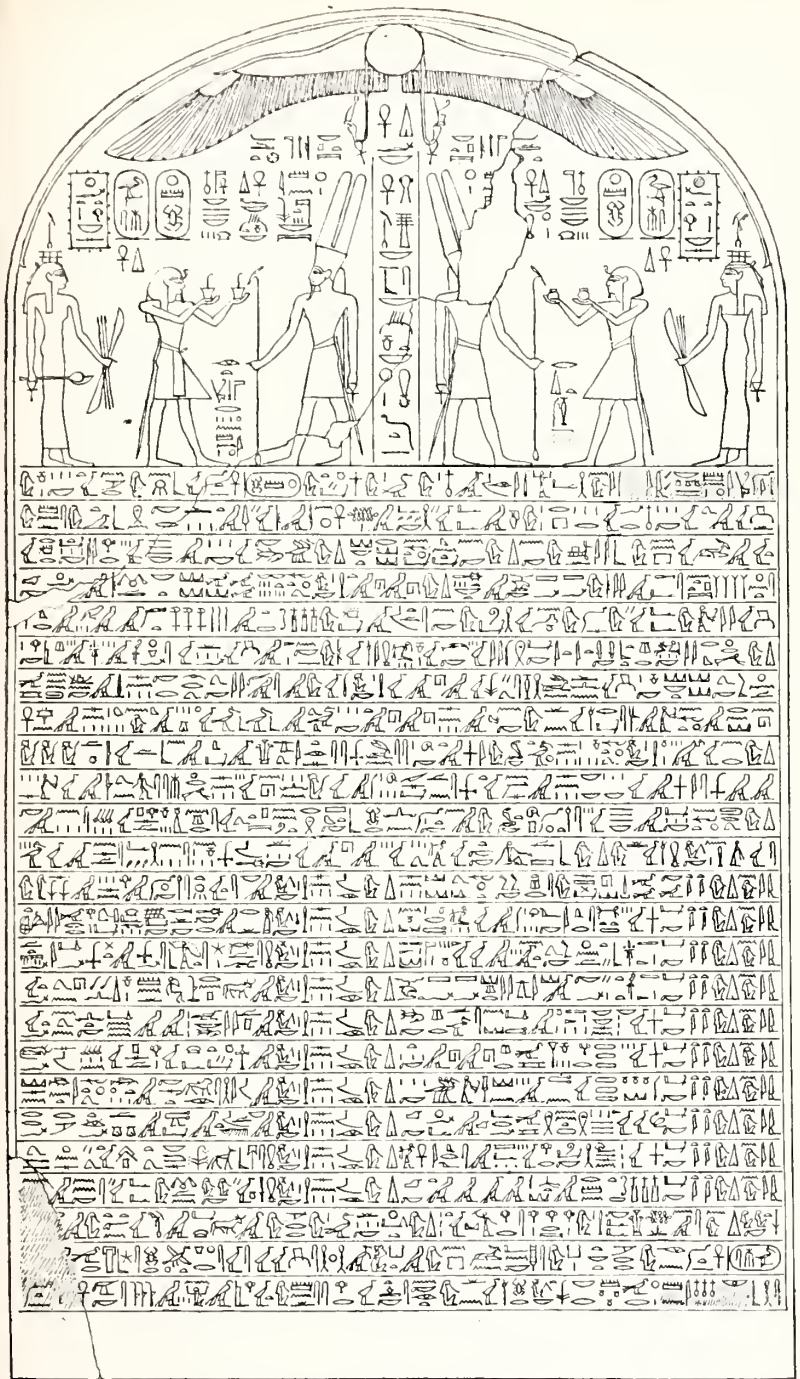
t'ai conduit quand tu les approchais. Tu as traversé [13] les eaux de la grande enceinte et le *Naharain* dans ta force et ta puissance. Je t'ai ordonné de leur faire entendre tes rugissements jusque dans leurs cavernes [14] et j'ai privé [15] leurs narines des souffles de la vie. J'ai fait [16] pénétrer tes victoires dans leurs cœurs. Mon esprit [17], qui réside sur ta tête, les a détruits [18]; il a ramené captifs (les peuples [19] de *Ad* ?), liés par leurs chevelures; il a dévoré dans ses flammes ceux qui résident [20] (dans leurs ports ?); il a tranché la tête des *Aamus* sans qu'ils pussent [21] résister, détruisant jusqu'à la race de ceux qu'il saisissait. J'ai donné à tes conquêtes le tour du monde entier; l'uræus de ma tête a répandu sa lumière sur tes sujets [22]; aucun rebelle ne s'élèvera contre toi sous la zone du ciel: ils viennent tous, le dos chargé de leurs tributs, se courber devant ta majesté, en se conformant à mes ordres. J'ai énervé les (ennemis [23] confédérés ?) sous ton règne; leurs cœurs sont desséchés [24] et leurs membres tremblants. »

Verset 1. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les princes de *Tahi*; je les ai jetés sous tes pieds à travers [25] leurs contrées. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un seigneur de lumière, éclairant leurs faces, comme mon image. »

ÿ 2. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habitants de l'Asie; tu as réduit en captivité les chefs des peuples des *Rutennu*. Je leur ai fait voir ta majesté, revêtue de ses ornements; tu saisissais tes armes et combattais sur ton char. »

ÿ 3. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples de l'orient, tu as marché dans les provinces [26] de la *Terre sacrée* (*ta nuter*). Je leur ai montré ta majesté, semblable à *Seschet* [27] qui projette la chaleur de ses feux et répand sa rosée. »

ÿ 4. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples d'occident; *Kéfa* et *Asi* sont sous ta [28] terreur. Je leur ai



STÈLE DU RÈGNE DE TOUTMÈS III

fait voir ta majesté, telle qu'un jeune taureau au cœur ferme, aux cornes aiguës, auquel on ne peut résister [29]. »

ÿ 5. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper ceux qui résident dans (leurs ports ?) ; les contrées de *Maten* tremblent de crainte devant toi. Je leur ai fait voir ta majesté, semblable ([30] au crocodile ?), maître terrible des eaux, qu'on ne peut approcher. »

ÿ 6. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habitants des îles ; ceux qui résident au milieu de la mer sont atteints par tes rugissements. Je leur ai montré ta majesté semblable à un [31] vengeur qui s'élève sur le dos de la victime. »

ÿ 7. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les *Libyens* (*Tahennu*) ; les îles des *Tana* sont au pouvoir de tes esprits. Je leur ai montré ta majesté, telle qu'un lion furieux se couchant sur leurs cadavres, à travers leurs vallées. »

ÿ 8. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les extrémités de la mer, le tour de la grande zone des eaux est serré dans ta main. Je leur ai montré ta majesté semblable à l'épervier (qui [32] plane), embrassant dans son regard tout ce qu'il lui plaît. »

ÿ 9. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper ceux qui résident dans leurs ([33] lagunes ?) ; tu as réduit en captivité les habitants (des sables ?). Je leur ai fait voir ta majesté, semblable au chacal du midi, (habile [34] explorateur ?), qui traverse les deux régions. »

ÿ 10. « Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples de *Nubie* (*Kens*), ta puissance s'étend jusqu'à .. Je leur ai fait voir ta majesté semblable à tes deux [35] frères, j'ai réuni leurs bras sur toi pour te donner leur puissance. »

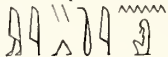
« Tes deux sœurs, je les ai placées derrière toi pour te secourir ; mes bras sont levés pour repousser de toi tous les maux. C'est moi qui te protège, ô mon fils chéri ! Horus, taureau valeureux, régnant dans la Thébaïde ; toi que j'ai


engendré (en vérité?)... *Toutmès*, doué d'une vie éternelle ! (Toi qui as ?) rempli tous mes désirs. Tu as élevé ma demeure en constructions éternelles ; plus longue et plus large qu'il n'en avait jamais existé, la porte principale.

 d'Amon-ra, plus magnifique qu'aucun des souverains qui ont existé. Je t'ai ordonné de la faire et j'en suis satisfait. — Je suis établi sur le trône d'Horus pour des milliers d'années, étant ton image vivante... pour l'éternité. »

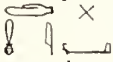
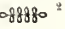
NOTES POUR L'EXPLICATION DU TEXTE.



Ma traduction diffère en quelques points de celle de M. Birch ; il m'a paru nécessaire d'exposer mes raisons dans les notes suivantes, afin que les égyptologues puissent retirer de cette étude un profit plus sérieux. Je réunirai plus loin tout ce qui concerne la géographie.



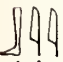
1. La forme grammaticale pourrait ici donner lieu au reproche d'amphibologie :  *ai-ta-na* peut se traduire par *veniens (sum) ego*, ou *veniens tu ad me*. Mais nous savons, par d'autres exemples, que le participe, au commencement d'une allocution, était usité dans le sens d'une sorte d'impératif gracieux. Dans l'histoire de la princesse de Bakhtan, le démon exorcisé dit au dieu Khons' : *i-t em hotep nuter aa* « viens en paix, dieu grand ! » en se servant de la même tournure.


2. M. Birch traduit ici le verbe  *num*, par *diriger* ; c'était en effet le sens indiqué par Champollion, mais sa conjecture ne s'est pas trouvée juste. *Num* se traduit *joindre*, *réunir*, d'où un second sens, *gratifier*, *comblé*. Ce radical se retrouve dans le copte *ⲛⲉⲁ*, *cum*. La *réunion* de l'âme au

1. Voir mon *Étude sur une stèle de la Bibliothèque*, p. 143 [; cf. t. III, p. 255, de ces *Œuvres diverses*].

corps est exprimée par ce mot, comme variante du verbe ordinaire  *tema'*, en copte $\tau\omega\alpha$ *conjungere*. Dans le second sens, les dieux *gratifient, remplissent* les narines des souffles de la vie, comme Amon *remplit* ici les membres du principe vital  ².

3. Ce passage se transcrit *nețem-ui am-t-uk er șen-t-a* (voyez la fin de la seconde ligne). *Nețem* signifie *être agréable*; *am-t*, ainsi écrit , est pris souvent dans le sens de *grâces et faveurs* ³, mais j'ignore le sens de *șen-t*, déterminé par l'épervier couché . M. Birch n'a pas traduit cette phrase.


4.  représente un bloc sur un traîneau; il se lit  et  *va, vi*. Comme substantif, il se traduit par *produits et richesses*; comme verbe, c'est *apporter, donner*. M. Birch le traduit d'une manière analogue par *récompenser*: cette nuance ne me paraît pas prouvée. *Va* se relie au radical *wa, porter*, comme le sahidique ⲕⲓ , ⲕⲓⲓ *ferre*, au radical ⲕⲓⲓ , ⲕⲓ de même signification.

5. On ne sait pas au juste quel est le sens mythique qu'il faut attacher à cette locution *les esprits du roi*  ^{III}; c'est, en tout cas, une métaphore usuelle pour désigner sa personne.


6. Les quatre supports du ciel, ainsi que M. Brugsch l'a bien expliqué dans sa *Géographie*, marquaient l'extrémité du monde. On serait naturellement disposé à y voir les quatre points cardinaux; cependant c'est ordinairement au


1. Invocation à Isis, sarcophage du Musée de Saint-Pétersbourg, *ta-s num vai-a er xa-w, det illa jungi animam meam corpori suo*.

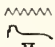


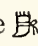

2. Voir *Étude sur une stèle*, p. 111 [; p. 228 du tome III de ces *Œuvres Diverses*].

3.  *ur-t aam-t*, la grande de la faveur, titre de princesse (Louvre, Stèle de la reine *Nuv-șa-s*).

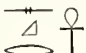
nord que ce terme est particulièrement appliqué, et je suppose qu'il se rapporte au pôle.

7. Le radical  *sew*, déterminé par la partie antérieure du bélier, me paraît se traduire par l'*ardeur* en général. On peut le rapprocher des thèmes coptes ⲙⲁⲓⲥ *intumescere*, ⲁⲟⲩⲁⲉⲓ *ardor*, *fervere*. Il est appliqué clairement à l'amour, dans certains textes, où il est en parallélisme avec *meri*, aimer. On trouve, par exemple, les mots suivants dans une allocution d'Isis à Philométor : « Je te » donne l'amour (*meri*) dans le cœur des hommes et la passion » (*sewi*) dans le cœur des femmes ». Mais, dans notre phrase et dans beaucoup d'endroits analogues, cette ardeur désigne le *courage* ou la *colère* du roi, et puis, dans un sens passif, la *terreur* que cette ardeur produit sur les ennemis ; les exemples abondent dans ce sens, et je vois que M. Birch l'a entendu de la même façon.


8. . Champollion traduisait ces neuf arcs par les Libyens. On sait maintenant que cette locution comprend, par une sorte de pluriel d'excellence, l'ensemble des nations ennemies. On ne la rencontre pas appliquée, dans le récit des expéditions, à quelque contrée spéciale ; aussi se trouve-t-elle en relation parfaite avec « toutes les nations », dans le second membre de phrase.



9. Le dieu se sert ici des verbes  *nuh*, *alligare* et  *sa-tema* : le dernier est déterminé par le signe  qu'on trouve aussi sous la forme , où il montre clairement un faisceau de tiges d'une plante quelconque liées ensemble. Je le crois formé de l's initiale causative et d'un thème *tema* que je rapporte au radical ⲧⲟⲱⲛ *annectere*, *adhærere*. M. Birch traduit ici tout autrement « j'étends » mes propres bras pour te remorquer, je te sou mets les Libyens », etc.,  qui se lit *Kenes*, est un nom bien

connu de la Nubie¹ ; je ne puis donc me réunir ici, sous aucun rapport, à la traduction de mon savant confrère.

10. Il y a ici un mot à demi effacé qui terminait la cinquième ligne; ce pouvait être , *pris vivants*.

11. M. Birch traduit *reki-u* par « insulter. » Ce sens avait été indiqué en effet par Champollion, mais le radical *rek* signifie essentiellement *declinare, renuere, recusare* ; en conséquence, *reki-u* doit s'appliquer proprement aux rebelles, ceux qui refusent d'obéir.


12. *Tata-k šentiu xaku*. M. Birch a traduit ces mots par « thou hast scared and turned back the cowards ». Je me sépare de lui sur l'appréciation de tous ces mots. *Tata* me paraît entraîner un effet bien plus positif qu'*effrayer* dans les endroits si nombreux où notre stèle l'emploie; (voyez le commencement des dix versets). Je ne puis la traduire autrement que *profligare, percutere*. 

Šent-iu ne peut pas être apprécié ici comme un second verbe; il faudrait qu'il fût de la même forme que *tata-ek*, pour se prêter à la supposition de M. Birch. On ne peut hésiter à y reconnaître l'expression usuelle *šent-iu*, les grands, les gens distingués, qui reçoit ordinairement pour déterminatif , le caractère affecté aux chefs ou princes². C'est d'ailleurs un substantif pluriel, régime nécessaire de *tata-k*. 

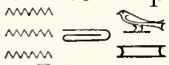

Xaku : cette épithète de mépris est adressée aux ennemis des dieux et des rois, on la met en parallélisme avec *seva*, impie. *Xaku* se comparera régulièrement à la racine sahidique *ħakre*, qui comporte le sens d'*obscurci, aveuglé*. Je crois qu'il faut entendre l'expression *Xaku*³ des *obscurcis de cœurs*, des


1. Voyez Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 100, seq.


2. Il est à remarquer que le graveur de la stèle s'est montré très avare de déterminatifs, ce qui cause souvent des embarras à l'interprète.


3. Il me paraît probable que le signe  *cour* fait ici partie du déterminatif et n'était pas prononcé.

obstinés ou gens sans intelligence. M. Birch propose, dans une note, le sens de *fou*, qui s'en rapproche ; mais il faut absolument écarter le mot *lâche*, qui figure dans sa traduction. Le récit de l'inscription d'Ahnès, chef des nautoniers (ligne 22), introduit ainsi le chef des Nubiens convoquant son armée : *sehiu-new new xaķu*, « il rassemble près de lui » les *xaķu* », les gens *obstinés*, *stupides* peut-être, mais à coup sûr il n'a pas spécialement convoqué les *poltrons*. *Xaķu* doit être probablement compris dans le sens mystique de l'*aveuglement du cœur* ; on confond toujours le rebelle, ou l'ennemi avec l'impie.


13.  *mau rer ur*. Cette expression est différente de  *uař-ur*, le grand bassin, nom ordinaire de la Méditerranée. On peut traduire *mau rer ur* par l'*eau du grand circuit* ou *repli*. Étant joint immédiatement au nom du *Naharaïn*, il me semble qu'on peut y reconnaître l'Euphrate ; nous savons d'ailleurs que Toutmès III avait atteint Ninive dans ses expéditions. M. Birch l'entend ainsi dans sa traduction ; il propose néanmoins, dans son commentaire, l'*Océan*. Je ne crois pas que cela soit admissible, puisqu'il est question ici de la Mésopotamie, où les Égyptiens arrivaient toujours par la voie de la Syrie.



14.  *baba-u*, mot assez rare, est sans aucun doute le copte $\epsilon\eta\epsilon$ *antrum*.

15.  *ķa*, *priver*, *ôter*. Le nez est un déterminatif de l'idée de séparation ; on le trouve ainsi à la suite des mots tels que *xena*, séparer, *řotel*, renfermer, *řavetu*, révoltés, etc. *Ka* correspond au copte $\sigma\omega$, *cessare*, *renuere* ; mais ici il a un sens causatif, *priver*.



16.  *xet*, que M. Birch traduit ici *tourner*, *retourner*, se prête aux idées d'*accompagner*, *être près on avec quelqu'un*. Exemples : (*Rituel funéraire*, ch. 100, l. 7 et alias) *Nuter-u am-u xet Ra*, « les dieux qui accompagnent le

soleil ». (*Ibidem*, ch. 112, 5, etc.) *Tat en Hor en nen nuter-uti em xet-w*, « Horus dit aux dieux qui sont avec lui ». Lorsque le thème *xet* signifie *reculer* ou *repousser*, il prend habituellement le déterminatif Δ , c'est-à-dire les jambes marchant en sens inverse ¹.

17. Le groupe \odot  *xut*, désigne l'uræus figuré sur le front des dieux et des rois. Le pharaon le portait comme l'expression vivante de la divinité que le soleil avait transmise à ses descendants; les écrivains égyptiens lui prêtent quelquefois une action personnelle, ce qui donne lieu aux figures les plus hardies.

18. $\left\{ \begin{array}{l} \text{flamme} \\ \text{oiseau} \end{array} \right\}$ *Sesun*. M. Birch le traduit par *éblouir*. Je ne doute pas qu'il ne signifie *détruire*: outre la flamme , on lui trouve pour déterminatifs l'oiseau funeste  et la hache d'armes ou la masse \ominus ². On peut le rapprocher du copte *coc evertere*, la terminaison nasale modifiant quelquefois les radicaux.

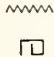

19. $\left\{ \begin{array}{l} \text{chapeau} \\ \text{bâton} \end{array} \right\}$. M. Birch traduit ce nom par *les pasteurs*; ils sont caractérisés par un chapeau particulier et par *le bou-mérang* $\}$, ou bâton de chasse, qu'ils tiennent à la main. La lecture de leur nom reste douteuse, mais on sait qu'ils sont souvent cités avec les divers peuples asiatiques.


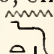


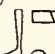
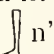
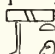
20. M. Birch traduit *am-u nev-u-sen* par « all those who » belong to them », interprétant ainsi  dans le sens ordinaire de *tout*. En comparant cette locution à celles des lignes 14, 17, 18 et 21, *am-u nev-u sen*, *am-u iu*, *am-u hasen*, je suis amené à penser que  est ici un substantif, désignant un genre d'habitations que je ne suis pas en mesure de déterminer. La comparaison qui leur est adressée au cinquième verset (lig. 17) m'engage à les regarder comme

1. Voir *Fouilles de Thèbes*, par M. Greene, pl. I, col. 4.

2. *Denkmäler*, III, 140, et l'inscription d'Ahmès, chef des nautoniers, col. 28.

des populations maritimes. Je proposerai, sous toutes réserves, le sens de *ports*, pour hasarder une conjecture.


21.  *nehu*, est traduit par M. Birch, *échapper*. Je le rapporte au thème copte $\pi\epsilon\zeta$ *abjicere, excutere*; son déterminatif générique, qui manque ici, est l'oiseau du mal  et non pas les jambes Δ qu'amènerait naturellement l'idée d'échapper. Je crois donc que *résister, refuser*, est la véritable nuance à employer ici.


22. *Se-haṭ ape-a em neṭa-k*. M. Birch traduit « ma tête brille sur ton corps »; il a lu sans doute  *Ta, corps*, en négligeant l'*n*. Je crois qu'il faut reconnaître ici le mot  *neṭa* ou   *neṭi*², qui signifie des *gens soumis à une autre personne*. Je retrouve ce mot dans le titre de la liste des peuples du Midi conquis par Toutmès III, découverte également par M. Mariette et publiée par M. Birch³. Ce titre, que nous traduirons en entier dans la seconde partie de cette étude, se termine ainsi : « Voici que toutes les » nations furent, *em neṭa en hon-w*, mot à mot, à l'état de » sujettes de Sa Majesté (d'après l'ordre d'Ammon) ». Le contraire de *neṭa*, soumis, c'est *ṣevet*, rebelle; on lit ici  *veṣet*. Cette forme est plus rare, peut-être le  n'est-il déplacé par le graveur que pour la symétrie du groupe, qu'on trouve souvent écrit  *ṣevet*; au surplus, la langue égyptienne fournit un certain nombre d'exemples de métathèses analogues à celle de *veṣet* pour *ṣevet*. Je compare le mot *ṣevet*, qui s'applique toujours aux révoltés, au copte $\mu\tau\acute{\iota}\kappa\epsilon$, *mutare*. Le nez est encore ici symbole de séparation. M. Birch traduit « thou hast no weakness at the orbit of the

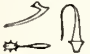
1. Voir Lepsius, *Denkmäler*, II, 122.


2. Voir *Denkmäler*, IV, 27; Brugsch, *Géogr.*, t. III, pl. VIII; Champollion, *Notice de Philæ* [dans les *Notices*, t. I], p. 200.

3. Sam. Birch, *Observations on the newly*, etc., dans les *Tr. R. S. of Literature*, vol. VII, New Series.



» heaven » ; il paraît ainsi avoir confondu *veset* avec *vutes*,  déterminé par l'homme les deux bras pendants, qui signifie faiblesse et qui se lit à la ligne suivante :

23. *Ta-a vutes tekeḳ-u iu em hau-k*. M. Birch a rendu ces mots par « je place le faible lié devant toi ». Cette traduction, qui serait peu satisfaisante quant à l'idée exprimée, ne me paraît pas exacte. Je traduis *ta-a-vutes*, « je fais faiblir, j'énervé » ; le régime est les *tekeḳ* . Ce déterminatif se met aux ennemis en général, et il n'entraîne pas nécessairement l'idée de captivité. Le mot m'apparaît pour la première fois. Je pense qu'on peut le ramener au radical $\tau\omega\sigma$ *adjungere, annectere*, et l'entendre des alliances ou confédérations hostiles. *iu em hau-k*, « qui sont arrivées dans ton temps » ; le dieu leur aura ôté toute force, *ta vutes*. Il faudra nécessairement d'autres exemples pour confirmer cette conjecture.


24.  *maxa*, suivi de la flamme, est également un mot très rare. M. Birch le rapproche avec toute probabilité de $\alpha\omicron\gamma$ *uri*.



Stau, qui revient deux fois dans le texte ¹, y reçoit pour déterminatif un oiseau tout particulier qui paraît appartenir à l'ordre des échassiers. Je le rapproche du copte $\epsilon\tau\omega$ *trembler*. Je sais qu'on connaît déjà celui-ci dans les hiéroglyphes sous la forme toute pareille , *stut*, mais il ne diffère de notre thème *stau* que par le redoublement de la seconde radicale ; c'est une variété grammaticale qu'on observe dans beaucoup d'autres mots.





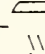

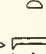

Nous arrivons à cette partie de l'inscription qui se compose de dix versets, offrant à l'œil et à l'oreille la répétition constante du commencement et du milieu de chaque ligne d'hiéroglyphes. Chacune de ces petites phrases contient

1. Voir lignes 12 et 17, sous les formes  ; dans la seconde, les voyelles sont omises. 

quatre membres parfaitement coupés. Dans la première partie de chaque verset, une ou deux régions sont nommées; Ammon leur présente Toutmès, dans la seconde partie, sous une image qui varie avec chaque contrée. C'est donc un véritable petit poème aux formes exactement pondérées que l'écrivain introduit ainsi brusquement au milieu de son discours.

25. *Xet* (*sat-u?*) *sen*, « étant dans leurs régions ». Nous avons expliqué plus haut le sens de  *xet*. M. Birch traduit : « les contrées étrangères tournent le dos. » Il n'a pas eu égard au pronom final *sen*, qui prouve qu'il s'agit des contrées appartenant aux princes de Tahî nommés dans le verset. Ceci rend plus évident encore l'impossibilité de traduire ici *xet* par *retourner*; les mêmes individus ne pouvant être sous les pieds du roi et se sauver tout à la fois.

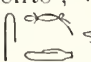
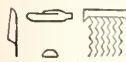
26. Le terme  *uu*, écrit aussi quelquefois  *u*, désigne une portion de territoire comprenant quelquefois plusieurs villes¹, une province. Je n'adopte pas le sens de *frontières* proposé par M. Birch : il ne semble pas se relier au sens naturellement.

27. *Sešet* est un mot rare et dont le sens reste douteux pour moi. Je l'avais trouvé dans les textes découverts par M. Greene² à Médinet-Habou, sous la forme . Ramsès III, dans ce texte, était comparé à un coursier puissant courant comme les astres,       *her sešet-u ami hur-t*, « dans leur *sešet*, dans le ciel supérieur ». J'avais traduit ce mot conjecturalement par *sphère*, *orbite*, en le rapprochant de  *sešet*³, qui signifie un diadème,

1. Voir *Denkmäler*, III, 30, a, l. 12. Toutmès prend des villes situées dans un *uu* dont le nom est effacé. Plus loin il ravage le *uu* de la ville d'*Anaukas*, son territoire.

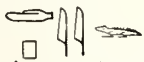
2. Voir *Notice de quelques textes*, dans l'*Athénæum français*, 1855[, cf. t. II, p. 48 de ces (*Œuvres Diverses*)], et Greene, *Fouilles de Thèbes*, pl. I, col. 3.

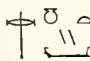
3. Voir Prisse, *Monuments de l'Égypte*, pl. XXI, l. 8.

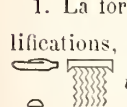
mais ici l'orthographe est très différente ; *sešet* est déterminé par un astre et par un crocodile *. Ce reptile à longue queue m'avait fait songer d'abord à une comète ; mais il est probable que les deux passages se rapportent à un même phénomène céleste. Le premier paraît indiquer un moment où la marche des astres semble plus rapide. Le second montre le phénomène *sešet*, comme source de chaleur et aussi comme produisant la pluie ou la rosée, car le mot *at*  répond exactement au copte *ⲟⲩⲧⲉ*, *ⲟⲩⲧⲉ*, *ⲟⲩⲧ*, *rosée*'. Ces conditions permettraient de supposer qu'il s'agit dans notre phrase d'une phase solaire telle que le solstice ; en tout cas, *sešet* reste un petit problème qui demande de nouveaux éclaircissements.


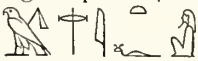
28. Je ne puis admettre la conjecture de M. Birch, qui traduit ici « sous tes sandales ». Le déterminatif de *sewsetw*, pareil à celui qu'on voit à la ligne quatre, est encore visible dans l'empreinte de M. Mariette. Le pronom final *k* est seul douteux.

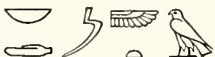
29. La tournure grammaticale est à remarquer, elle était sans doute poétique, *an ha entuw*, « qu'on ne peut arrêter », et, au verset suivant, *an teken entuw*, « qu'on ne peut » approcher ».



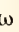
30.  *Tepi* est un mot nouveau. M. Birch le rend par *furieux*. L'analogie avec les versets précédents me prouve qu'il faut y voir un nouveau terme de comparaison. C'est peut-être un des noms fort nombreux du crocodile ou quelque monstre marin, tel que le requin. Ce nom rappelle le copte *ⲧⲁⲡⲧ*, *vorare*.

31.  *neš-ti*. Le sens de *vengeur* est bien établi, pour

1. La forme ithyphallique du dieu suprême porte, entre autres qualifications, celle de *seigneur de la rosée*, ou de l'émanation,  *ur at*.

ce groupe, par la légende d'Horus, vengeur de son père. La lecture *net*  est maintenant bien connue ; de là les transcriptions grecques Ἄνετονότις et Ὀρονότις qui représentent exactement  *Hor-ane!-atew*, Horus vengeur de son père. Je ne connais pas d'autorité pour le sens de sacrificateur que M. Birch lui donne ici.

32. *Nev tema* . L'ensemble de cette locution reçoit pour déterminatif un épervier. Le terme assez rare *tema* se rapporte au vol, comme le prouve la présence de l'aile. M. Birch l'entend de l'épervier qui s'abat sur sa proie « as a swooping hawk, taking at a glance what it chooses ». Je crois plutôt que cette seconde partie du verset est en rapport avec la grande étendue des mers, attribuée au roi dans la première. Dans cette direction d'idées, je proposerais de traduire *nev tema* par le « Seigneur qui plane ». Les derniers mots : *ta em tekaka-w er meri-w* peuvent très régulièrement être traduits : « Saisissant par son regard jus- » qu'où il lui plaît. » Le pharaon serait ainsi représenté planant sur l'immense domaine qu'on vient de décrire. Je reconnais volontiers que la question peut sembler indécise entre ces deux traductions.

33. Les deux mots importants de cette phrase sont encore douteux. Dans le premier, le signe  *ha* est suivi d'un trait informe et que je ne puis déterminer ; le second mot , *sa*, peut être avec quelque vraisemblance rapproché de  *sable*, ainsi que le propose M. Birch. D'autres exemples seraient nécessaires pour en décider.

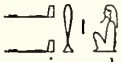
34. La fin du verset est difficile. M. Birch traduit ainsi la qualification appliquée au chacal du midi : « Which has » doubled and escaped a great hunter. » L'image serait bien peu relevée, après toutes celles que nous venons de voir. Le sens que je propose se tirerait du mot à mot suivant : *nev*

*mas hapu-ti xens ta-ti*¹, « seigneur de conduire une expédition, qui traverse les deux mondes » ; *mas* est le mot employé pour la conduite des caravanes et convois de prisonniers venant de pays lointains.

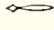
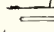
Le radical *Hap* signifie *juger* et aussi *observer*. *Hapi*, déterminé par les jambes en marche Δ , est le nom des espions ; il se retrouve exactement dans la locution copte $\rho\text{ou}\text{u}$ $\epsilon\text{x}\text{en}$, *observare*. Le chacal qui pénètre au loin dans le désert est un terme de comparaison convenable pour un verset où il semble qu'on attribue au pharaon les habitants des oasis les plus reculées. Peut-être l'auteur a-t-il songé au chacal céleste, guide des routes méridionales, suivant sa légende, qui présidait au sixième mois de l'année sacrée.


35. Les deux divins frères qu'Ammon donne ici au roi sont *Horus* et *Set*, qu'on voit en effet, dans les tableaux religieux, unissant leur action pour verser sur la tête du roi la force et la vie.

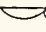

Les dix versets réguliers finissent avec ces mots ; mais l'auteur continue son discours sans interruption.


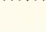



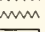



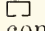
36. Les deux sœurs divines sont Isis et Nephthys. M. Birch traduit « Thy two sisters, I let them place their hands over thy Majesty behind for protection, terrifying the evil. » Je coupe cette phrase tout autrement. Je remarque d'abord que le texte porte  « les bras de ma Majesté », c'est-à-dire d'Ammon qui parle et non ceux des deux sœurs : c'est donc lui qui tient ses bras levés pour chasser ou repousser² les maux qui pourraient menacer le roi.

37. Le texte porte *ari-na merer-t-nev ka-a*, « j'ai fait tout ce que désirais ». Mais je ne puis me défendre de soup-

1. M. Birch a lu le dernier mot  *aa*, grand. C'est une faute de copie : l'empreinte porte clairement , les deux mondes.

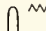
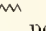

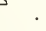
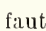
2.  *se-her* est le copte $\epsilon\alpha\text{z}\rho$, *abjicere*.

çonner que le graveur aura oublié le pronom de la seconde personne , après le verbe  *ari*. Je pense que, dans l'intention du rédacteur, il devait y avoir *ari-k-na*; « tu m'as » fait (tout ce que je désirais) », etc.

38.    et (ligne 3)    *uunen*, est un mot assez rare; on trouve plus fréquemment *uu* et *uui*,   . L'addition et l'omission de la nasale sont très fréquentes:  considérée comme un simple accident de la voyelle, le signe de la nasale pouvait même s'omettre à volonté dans l'écriture, ainsi que le prouve une grande quantité d'exemples de toute espèce¹. Les mots *uunen*, *uun*, *uui* signifiaient demeure dans un sens assez général, car on l'appliquait aux maisons particulières². Mais on le trouve aussi pour désigner des temples et autres édifices considérables³. Je pense que c'est avec raison que M. Birch le rapproche du copte *ouenet cella, œdicula*.

39. Les lacunes qui se trouvent dans les deux dernières lignes ne nous permettent pas de dire pourquoi cette porte était citée; peut-être notre monument fut-il gravé à l'occasion de son achèvement.

40. Le texte porte ici *smen-a-tu*, « je suis établi ». S'il n'y a pas eu de faute de la part du graveur, on devra considérer ces derniers mots comme une réponse du roi, car le trône d'Horus est une des désignations ordinaires de la royauté des pharaons. Il arrive assez souvent, dans le style égyptien, que l'interlocuteur change, sans que le lecteur en soit prévenu par une incise spéciale.

1. C'est ainsi qu'on doit expliquer la variante du pronom   pour  . Il faut négliger l'explétif  et lire *sen*. Suivant M. Birch, au contraire, il faudrait ne tenir aucun compte de l'*n* et lire toujours *se*, ce qui me semble inadmissible.


2. Voir *Papyrus Anastasi III*, p. 5, l. 33, *Notem het-ten nāi tāi-a uui* « Réjouissez votre cœur, gens de ma demeure! ».

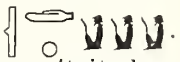
3. Voir Champollion, *Notice d'Amada* [dans les *Notices*, t. I], p. 106.

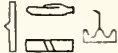

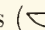

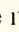
REMARQUES GÉOGRAPHIQUES.

Notre monument ne paraît pas avoir été consacré à l'occasion d'une conquête ou d'un fait d'armes particulier, aussi les notions géographiques qu'il nous apporte ne sont pas groupées vers un point spécial; mais elles n'en sont pas moins précieuses, car il est évident que l'auteur de ce petit discours y jette un coup d'œil d'ensemble sur les régions étrangères soumises à Toutmès III. Ces désignations méritent donc une étude approfondie, car il n'est guère d'autre monument où l'on ait fait une aussi large excursion en dehors du terrain ordinaire des expéditions militaires.

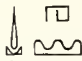


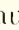

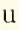

Amon-ra commence par donner au pharaon la victoire sur les nations en général, et il recule les limites de son action jusqu'aux supports du ciel. Une autre indication, contenue dans la ligne 5, est également très sommaire; elle se borne à opposer les peuples de la Nubie (*Kens*) en milliers et myriades, aux peuples du Nord, bien plus nombreux encore.

La première mention spéciale est pour le *Naharain*, c'est-à-dire la Mésopotamie. J'ai déjà fait observer que les peuples d'Assyrie avaient toujours la place d'honneur dans les énumérations, les nègres de la vile Éthiopie (*Kus*) arrivant les derniers. Toutmès a traversé  *mau rer ur* « l'eau du grand repli de Naharain », ou bien « et le Naharain », car aucune particule ne marque d'une manière certaine le rapport grammatical entre ces deux mots. L'eau du grand *repli* ou *circuit* peut s'entendre assez naturellement des deux grands fleuves qui s'unissent pour entourer la Mésopotamie. Nous savons positivement que Toutmès s'est dirigé par la voie de terre dans sa grande expédition, et qu'il a pénétré jusqu'à Ninive.


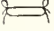
Le second groupe qui s'offre à nous est écrit . J'ai dit que la première articulation de ce nom était dou-

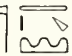
teuse, *Adi* ou *Kadi*. M. Brugsch paraît confondre cette désignation avec celle de  *Ades* ou *Kades*. Mais il me semble que cette dernière appellation est restreinte à une ville et à son district, tandis que la première est beaucoup plus compréhensive. Ce doit être le nom d'une race répandue dans la Syrie auprès des *Rotennou* et des *Cheta*; mais il faut attendre que nous possédions la lecture définitive du premier caractère  pour entreprendre l'identification des noms de *Kadi* (?) et *Kades* (?). Nous ne trouvons dans cette partie que des mentions très générales; nous avons cherché plus haut à conjecturer à qui pouvait s'appliquer la locution *am-u nev-u-sen*, ceux qui résident dans leurs ( *nev*?). Quant au mot  *amu*, il est reconnu depuis longtemps comme le nom générique appliqué aux races que nous comprenons sous la dénomination de sémitiques: ce n'est autre chose que le mot hébreu , *peuple*, et notre texte l'emploie même dans ce sens, à la ligne 14.

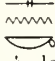
En examinant l'ensemble des données contenues dans les dix versets, on reconnaît facilement que le rédacteur a voulu faire le tour du monde alors connu au profit de l'orgueil de son maître; il commence, suivant l'usage, par la Syrie, et finit par l'Éthiopie.

Le premier nom est celui du *Tahi* . Ce pays comprenait divers districts; on voit que le texte parle de *ses princes* au pluriel. M. Birch avait proposé d'assimiler *Tahi* à la ville de Gaza ; mais, comme nous le montrerons plus loin, jamais le  *T* ne répond au , ni le  au . Gaza a son nom très régulièrement transcrit dans celui de la ville de  *Ka-ta-tu*, que Toutmès III rencontre à son entrée dans la Palestine. M. Birch reconnaît d'ailleurs aujourd'hui qu'il faut placer le *Tahi* au nord de la Palestine. Parmi les divers produits de ce pays, on remarque des vases

précieux et des vaches à lait d'une espèce estimée, mais rare à ce qu'il semble, car les tributs ne les mentionnent qu'en très petite quantité. Je ne doute pas que le *Tahi* n'ait compris les vallées fertiles qui s'étendent depuis les pentes du Liban jusqu'à la mer, quoique le nom n'ait encore pu être identifié d'une manière satisfaisante.

Le second verset nous laisse dans la même direction, c'est-à-dire vers le nord de l'Égypte; il nomme d'abord le pays de  et les *peuples des Rotennou*. M. Brugsch a proposé pour le signe  les lectures *menti* et *sati*, qui restent sans preuves¹. Le nom ne nous est donc pas connu jusqu'ici; mais nous savons qu'il est appliqué d'une manière générale, et à toutes les époques, aux peuples d'Asie soumis par les Égyptiens². Les *Rotennou*, qui dominaient à l'époque de Toutmès III, ont été choisis comme le nom le plus caractéristique de toutes ces contrées.

Le troisième verset passe à l'orient et ne nomme qu'une seule région, le *Ta-nuter* , ce qui signifie la *terre sacrée*³. Je crois pouvoir démontrer que ce pays, où M. Brugsch croit reconnaître la *terre sainte* des Hébreux, doit être cherché dans l'Arabie septentrionale, vers le fond du golfe Persique. Voici les renseignements qui recommandent cette attribution. Premièrement, notre texte place le *Ta-nuter* à l'orient de l'Égypte; mais l'inscription de Mé-

1. M. Birch pense avoir trouvé une variante qui se lirait  *senk*; il paraît que ce savant n'a pas remarqué la discussion à laquelle M. Chabas s'est livré précisément sur ce même mot, dans son *Étude sur le papyrus magique Harris*. Il a démontré clairement que cette variante n'est qu'une erreur de copiste.

2. Cette notion est très importante au point de vue des pasteurs d'Avaris, qui sont expressément nommés les *pasteurs d'Asie*, dans l'inscription d'Almès, chef des nautoniers.

3. Si toutefois le nom doit être *traduit*, ce qui n'est pas certain du tout.

dinet-Abou, discutée par M. Brugsch¹, le nomme dans la direction du nord ; il faut donc lui reconnaître la position intermédiaire ou nord-est.

Secondement, ce pays était en relations continuelles avec la Mésopotamie, de telle sorte que les produits très précieux du *Ta-nuter* faisaient partie des tributs du *Naharaïn*². Et cependant *Ramsès* (IX?) *meri amen ma-ti* se vante, dans une inscription gravée sur les rochers de Hammamât, « d'a- » voir trouvé une route vers le *Ta-nuter* qu'on ne connaissait » pas auparavant »³. Ce nom figure trop constamment sur les monuments, pendant les XVIII^e, XIX^e et XX^e dynasties, pour qu'il puisse être ici question de la connaissance de la contrée en elle-même. Mais si l'on considère qu'il s'agit dans les inscriptions de Hammamât d'un établissement important et probablement destiné à protéger un mouvement commercial dirigé vers la mer Rouge, on comprendra facilement que cette mention ne constate qu'une nouvelle voie par laquelle on pouvait rejoindre soit le golfe Élanitique, soit peut-être le golfe Persique, en franchissant le détroit de Bab-el-Mandeb.

Les produits du *Ta-nuter* accompagnent constamment ceux de la région du *Pount* et sont de même nature. L'inscription de Médinet-Abou, citée ci-dessus, place le *Pount* à l'orient ; en conséquence, je regarde comme incontestable l'identification de ce pays avec l'Arabie, que M. Brugsch a fort bien expliquée dans sa *Géographie*⁴. Les produits du *Ta-nuter* sont des bois précieux, des aromates, de l'or et de l'argent, du lapis, des pierres précieuses, et enfin la substance caractéristique nommée $\Delta \textcircled{\text{Q}} \textcircled{\text{Q}} \textcircled{\text{O}}$ *kama*, qui n'est autre chose que la gomme, en copte. Le KOMH *kama*, outre son

1. Voir Brugsch, *Géographie*, t. II, p. 17.

2. Voir mon *Étude sur une stèle de la Bibliothèque*, p. 40[cf. p. 171 du tome III de ces *Œuvres Diverses*].

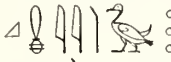







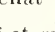

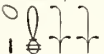


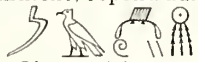


3. Voir *ibid.*, p. 216[cf. p. 306, tome III de ces *Œuvres Diverses*].

4. Voir Brugsch, *Géographie*, t. II, p. 14.

emploi en médecine¹, servait à préparer les couleurs à l'eau². La présence de cette substance, que paraissent posséder seuls, à cette époque reculée, le *Ta-nuter* et le *Pount* (ou l'Arabie), fixe définitivement la place du pays que nous venons d'étudier vers le nord de la Péninsule arabique.

Le peuple nommé *Kefa* a été identifié avec succès.

1. Voir Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 15.



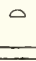
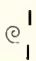
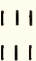
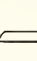
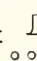

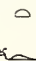

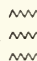
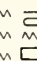
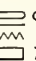
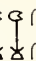
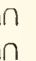

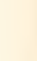

2. Voir *Todtb.*, 165, 12, la description d'une figure : *sxa em xesvet her man na kami*, « peint en bleu, à l'eau de gomme ». Le mot est écrit en cet endroit  *Kami*, avec un oiseau pour déterminatif spécial, et le poteau  qui exprime l'idée d'étranger. J'ai été amené par les devoirs que m'imposait l'enseignement du système hiéroglyphique au Collège de France, à contrôler la valeur de divers signes que nous lisions un peu de confiance depuis Champollion. Plusieurs valeurs sont devenues très douteuses pour moi dans cet examen critique, telles que  *sa*?,  *at* ou *kat*?,  *ker*? D'autres ont été rectifiées; le signe  est de ce nombre. J'ai exposé les raisons qui me le font lire *ma* : ce sont particulièrement les variantes usuelles pour le nom du chat  *man*, *maï* et *mauu* (*Rituels antiques du Louvre*, ch. 17, 45, 46, 47 et passim), au lieu de l'orthographe ordinaire . On trouve aussi le lion , en vertu de son nom *maui*, employé comme variante de  dans la formule des généalogies  *Se-ma-nen*, fils du pareil (v. Prisse, *Monuments*, pl. XXVI, l. 5). L'orthographe ptolémaïque du mot *maui*, lumière , que j'avais mal appréciée précédemment, répond aux formes ordinaires du mot :  *maui*, ou  *maui*. En recherchant les raisons qui ont pu engager Champollion à la lecture uy, on ne trouve qu'un nom copte du chat, uyar, enregistré sur l'autorité unique de Kircher. Le mot copte ordinaire est emor, qui provient clairement du *mau* antique, nom onomatopique. Outre le nom important *kama*, gomme, cette lecture a classé deux mots très fréquents dans les textes,  *tema*, avec le eopte tauu, *conjungere*, et  *tema*, ville, avec tauu, *urbs*, *pagus*.

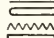
M. Birch¹, dont les nouvelles recherches de M. Brugsch, dans sa *Géographie*, ont complètement confirmé les vues sur ce point, a prouvé que ce peuple habitait les îles de la Méditerranée, et leur a attribué Chypre et la Crète. On citait des vases ciselés d'or et d'argent parmi les produits de leur riche industrie. C'est encore avec une grande probabilité que les mêmes savants ont rapproché les noms de *Kefa* et *Keftu* des כפתרים de la Bible.

Le peuple que notre verset joint aux *Kefa*, les *Asi*, n'étaient connus jusqu'ici que par leur tribut, qui consistait en une très petite quantité d'ivoire (deux dents), de l'ébène, des chevaux, du lapis en médiocre quantité; mais surtout du fer et du plomb. Ils étaient sans doute métallurgistes habiles, car ils offrent seuls du fer affiné. Le fer travaillé devait être un objet très précieux dans ces temps reculés. Le tribut le plus important des *Asi* est celui qui fut payé dans l'an 34 de Toutmès III : il consistait en cent huit barres de fer affiné² pesant deux mille quarante livres, deux sortes




1. Voir Birch, *Mémoire sur une patère du Louvre*, p. 24.


2. La phrase est ainsi conçue :

An-u	en	ur	en	Asi	em	renpe	ten	
Le tribut du prince d'Asi en cette année :								
								
								
<i>tee</i>	108	<i>em (ca?)</i>	<i>setewu</i>	(men?)	2040			
briques (barres)	108	de fer	affiné	livres	2040			

Le plomb de diverses sortes vient à la suite. M. Birch a cru devoir traduire *setew* par de la poix, זפת. Ce mot me paraît bien clairement placé ici après le fer comme un qualificatif : le signe des liquides qui suit les signes phonétiques indique la fusion du fer. On voit d'ailleurs qu'il n'est question que de métaux dans ce passage. Les deux passages parallèles, contenant les tributs moins développés du même peuple, pour les années 38 et 39 de Toutmès III, montrent de même le plomb suivant le fer immédiatement. La lecture de la première articulation du groupe  pour l'unité de poids n'est pas connue. Son poids a été


de plomb et cent dix livres de bleu de lapis (Chesbet). Cette substance, que les Égyptiens affectionnaient singulièrement, était demandée par eux, comme l'or et l'argent, à tous les peuples tributaires, et n'est pas nécessairement une production du pays, mais le fer et le plomb attirent l'attention par leur quantité. C'est désormais vers l'occident qu'il faudra chercher le *peuple d'Asi*, et la relation que notre texte établit entre eux et les *Kefa* insulaires est encore le renseignement le plus précis que nous possédions sur leur compte.


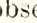


Le cinquième verset nous apporte un nom tout à fait inconnu : *Maten* ou *Maden*. Il est mis en relation avec une sorte de populations déjà citée plus haut, *Am-u nev-u sen*, « ceux qui résident dans leurs (?)...  ». J'ignore si l'on peut rapprocher cette désignation du groupe   qui servit plus tard à désigner les Grecs, mais qui était l'appellation antique de populations placées en effet vers l'Asie Mineure et le nord de la Méditerranée. Quoi qu'il en soit, la nation de *Maten* ayant été intercalée ici entre les peuples de *Kefa* et d'*Asi* et les autres îles de la Méditerranée, il faut nécessairement la chercher sur quelques-unes de ses côtes. C'est ce qui m'empêche de rapprocher *Maten* des divers analogues sémitiques qui se présentent naturellement à l'esprit.


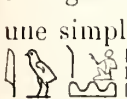
Le sixième verset nomme les habitants des îles, ceux qui sont au milieu de la mer  *uaḏ-ur* ou le grand bassin ; c'est le nom habituellement appliqué à la Méditerranée. Ce verset prétend certainement nous mener plus loin que Chypre

évalué par M. Chabas à 90 grammes 717 millig. Les pesées effectuées sur d'autres étalons par M. Devéria paraissent donner une évaluation un peu plus élevée, environ 92 grammes, et pour certains poids, jusqu'à 96. Si l'on suppose la livre égale à 95 grammes, les *Asi* auront fourni 193.800 grammes de fer et 10.450 grammes de lapis. Ces chiffres sont, en tout cas, extrêmement rapprochés de la vérité.


et la Crète, et je ne doute pas qu'il n'ait entendu embrasser même les îles occidentales. Ces détails sont précieux pour nous au point de vue de la puissance maritime de Toutmès. La bataille navale que soutint Ramsès III sur les côtes de Syrie avait fait conjecturer qu'il avait été le premier à dominer la Méditerranée : mais en présence d'un pareil développement de la puissance égyptienne vers l'occident sous Toutmès III, je regarde comme fort douteux qu'aucun monarque égyptien ait surpassé ce prince quant à la domination des mers.

L'auteur achève son périple au septième verset : le groupe  a été déterminé par M. Brugsch comme variante des *Tahennu*, peuple que le discours d'Ammon à Médinet-Abou nous montre à l'ouest de l'Égypte. Ils avaient une grande importance et s'étendaient assez loin vers le midi pour avoir été quelquefois énumérés avec les nations méridionales. Ils nous représentent donc la plus intéressante des nations du nord de l'Afrique à l'époque de notre monument. C'étaient des populations de couleur jaune ou brune et d'un type très décidément caucasique, et c'est comme leurs alliés qu'apparaissent, sous Ramsès III, les *Tamahus* blonds aux yeux bleus et à la peau blanche et dont la position m'est encore tout à fait inconnue.


Le groupe joint aux *Tahennu* dans le septième verset est interprété par M. Birch comme une variante des Rutennu. Mais il n'est pas croyable que, dans une aussi rapide énumération, on ait nommé deux fois le même peuple. Le groupe pour *les îles*  est d'ailleurs absolument identique aux précédents. J'observe que ce signe  se met comme déterminatif à beaucoup de pays certainement situés en terre continentale. Il peut donc s'entendre aussi d'oasis ou d'autres sortes de territoires ; ce n'est, en définitive, qu'une enceinte ovale. On peut lire le nom propre   ^{III} *Utena* ou bien



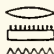





Tena (en considérant la voyelle  comme signe du pluriel). Je pense qu'il est question ici des *Tanaï*, qui apparaissent auprès des *Kefa* dans les tributs de l'an 41 de Toutinès III'. Je regarde aussi comme très probable qu'on doit reconnaître une simple variante du même nom dans celui des  *Taanau*, qui figurent parmi les nations confédérées avec les *Tahennu* dans la campagne contre Ramsès III, où la marine des deux partis joua le rôle principal. On est naturellement porté à rapprocher ce nom de celui de *Danaüs*, à qui la tradition prêtait des rapports avec l'Égypte.

Après avoir ainsi terminé sa revue des bords de la Méditerranée, et avant de passer à l'Éthiopie, l'auteur de l'inscription va plus loin, et si nous voulons l'en croire sur parole, il ne tiendrait qu'à nous de penser que l'Europe entière reconnaissait les lois du pharaon. En effet, sous ces mots *Pehu mau*, *l'extrémité des eaux*, et *senen sen ur*, *l'enceinte de la grande zone des eaux*, il me semble impossible de ne pas reconnaître que l'auteur a voulu désigner l'Océan; c'est sur cet immense domaine qu'il nous représente le pharaon planant comme l'épervier sacré, sans que rien puisse échapper à sa vue perçante. Prenons toutefois cette énonciation pour une simple preuve des connaissances géographiques que ces relations avec les peuples de l'ouest avaient introduites en Égypte dans une antiquité si reculée.

Je ne puis apprécier avec certitude la nature des populations indiquées dans le neuvième verset. Notre texte y met en rapport des peuples nommés *Heru-sa?* avec d'autres races *amu-ha-sen*, ceux qui habitent leurs (*ha?*) . Les premiers reviennent dans les monuments, jusqu'aux temps des Romains, comme une des grandes divisions des barbares. M. Birch conjecture, ainsi que nous l'avons dit plus haut,

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 30 a, l. 18.

qu'il faut entendre par là les habitants du désert. Quant au signe , qui s'applique aux idées de *commencement*, de *priorité*, il est suivi d'un caractère indistinct et je n'ai aucune bonne conjecture à proposer ici.


Le dixième verset amène comme complément la Nubie  *Kenes*. Il y joint une région dont le nom n'a pu être déchiffré jusqu'ici, quoiqu'il figure dans une quantité de listes géographiques; il est écrit par la patte d'Ibis . Il est précédé ici des signes   *er men em*. M. Birch néglige l'*m* et pense qu'il faut considérer *ermen* ou *remen* comme la prononciation du signe . Le nom des *Remenen* est connu comme appartenant à une riche tribu liée aux *Rutennu*, et on l'a rapproché soit du nom du *Liban*, *Lebanon*, soit du nom de l'Arménie dont, en tout cas, les *Remenen* ne devaient pas être éloignés. Mais la nation indiquée par la patte d'Ibis a toujours son nom dans un cartouche distinct de celui de tout autre peuple: il y a d'ailleurs ici une particule  qui sépare les deux mots. Peut-être vaut-il mieux ici reconnaître la particule *er-men*, signifiant *jusqu'à*. Le pays nommé   figure dans les listes du Nord. Je proposerai donc le sens suivant: « Jusqu'à (ce qui est) dans la région de... est dans ta puissance », et je considérerai les expressions de ce verset comme une nouvelle opposition entre les habitants du Midi et du Nord. Ce qui me confirme dans cette opinion, c'est le demi-verset qui vient à la suite. Des deux frères divins, l'un, *Horus*, représentait la royauté du Midi, et *Set* la royauté du Nord; de telle sorte qu'on réunit souvent les deux dieux guerriers en donnant au pharaon les noms d'*Horus vainqueur* et *Set vainqueur*, de même qu'Ammon réunit ici leurs bras pour donner à Toutmès leur force irrésistible.


II

LISTE DES NATIONS VAINCUES

M. Mariette veut bien m'autoriser à communiquer en son nom à la *Revue archéologique* le texte d'un autre document dont il a déjà fait ressortir l'importance; c'est une longue liste des peuples soumis par Toutmès III. Elle est divisée en deux tableaux qui paraissent avoir renfermé chacun cent quinze noms. Le premier est pour nous d'un moindre intérêt: il est consacré aux races éthiopiennes. La place de ces familles est minime dans l'histoire, et malgré une savante tentative de M. Birch pour comparer leurs noms à ceux qui sont conservés spécialement dans l'inscription d'Adulis, nous savons peu de chose sur la géographie antique de ces contrées. Sans nier l'importance que pourrait prendre cette partie du sujet entre des mains plus exercées que les miennes aux recherches géographiques, je laisserai de côté pour le moment toute discussion sur la liste des peuples méridionaux. Voici le titre sous lequel elle est produite: « Réunion des » nations du Midi, des peuples¹ de *Kens* (Nubie) et de » *Wenthen-newer*, défaits par Sa Majesté. On ne connaît » pas la quantité des victimes que le roi fit parmi eux; il » ramena captives à Thèbes toutes les populations pour » remplir (les domaines?) de son père Ammon. Voici que » toutes les nations furent soumises² à Sa Majesté d'après » les ordres de son père Ammon. »

M. Birch a publié une transcription des cent quinze noms de cette liste, d'après une copie qui paraît différer un peu

1. Le groupe , qui se lit *an-u*, désigne une sorte de population, mais je ne vois pas encore clairement à quelles mœurs ou habitudes il s'appliquait; il est certain toutefois que ce n'est pas un nom propre.

2. C'est le mot  *neṭa-t*, *soumis*, *sujet*, discuté dans la première partie de cette notice, p. 130.

de celle que m'a remise M. Mariette, surtout dans l'ordre des noms. Je me bornerai à donner ici une transcription nouvelle comme terme de comparaison : des empreintes ou de bonnes épreuves photographiques seraient nécessaires pour décider les questions que soulèvent ces différences.

1. *Kus-xas-t.* 2. *Ataret.* 3. *Atarmatu.* 4. *Maiu.* 5. *A-(rka)ka.* 6. *Vu(ka).* 7. *Sernik.* 8. *Barbarat.* 9. *Tekarer.*
10. *Arem(mer).* 11. *Kaurases.* 12. *Arağ.* 13. *Tururek.*
14. *Ḳauruwu.* 15. *Anknana.* 16. *Vaşa...* 17. *Tamker.*
18. *Merkar.* 19. *Tarua.* 20. *Kataa.* 21. *Taturat.* 22. *Tartar.* 23. *Uuat.* 24. *Antem.* 25. *Muawu.* 26. *Vehaa.* 27. *Hetau.*
28. *Taswu.* 29. *Tahavvu.* 30. *Utawu.* 31. *(Tamauset?).*
32. *Peha.* 33. *Vaṭu.* 34. *Te(su?)men.* 35. *(Anaua?).*
36. *Anvut.* 37. *Aama.* 38. *Vuut.* 39. *Apepuṭ.* 40. *Ahaawu.*
41. *Ahaa.* 42. *Iua.* 43. *Tat.* 44. *Ātemt.* 45. *Aspawu.* 46. *(Pa?)mau.* 47... 48. *Ahawu.* 49. *Ammesu.* 50. *Mensau.* 51. *Aiwuah.*
52. *Kauahu.* 53. *Mehatema.* 54. *Auhur.* 55. *Aātem.*
56. *Menetu.* 57. *Mevutu.* 58. *(Han?)ratt.* 59. *Se(t)havu.*
60. *Satetem.* 61. *Nuhtem.* 62. *Hakwu.* 63. *Utent.* 64. *Baam.*
65. *Meset.* 66. *Aa.* 67. *Aaha(v?).* 68. *Keḳet.* 69. *Sat.*
- 70... s... 71. *Kaam.* 72. *(Aaa?).* 73. *Awet.* 74. *Maawut.* 75. *Tetena.*
76. *Hevu.* 77. *Mata.* 78. *Vetvet.* 79. *Menx?* ou *(Mena-tu).*
80. *Taset.* 81. *Tuha.* 82. *Baset.* 83. *Wuşa.* 84. *Tavv.*
85. *Kenset.* 86. *Tausa.* 87. *Tehen.* 88. *Huat.* 89. *Tatas.*
90. *Apesouwan.* 91. *Baş.* 92. *Maas.* 93. *Tasemma.* 94. *Xasxet.*
95. *(Tana?).* 96. *Tetres.* 97. *Uaret.* 98. *Retenpen.*
99. *Uveh.* 100. *Nehest.* 101. *Tetnes.* 102. *Tas.* 103. *Aau.*
104. *Taseşet.* 105. *Vehes.* 106. *Sas.* 107. *Bakt.* 108. *Aşeset.*
109. *Tua.* 110. *Su.* 111. *Meset.* 112. *Mestemau.* 113. *Ha-(semu?).*
114. *Aau.* 115. *Av(tese ou ti).*

Les premiers noms de cette liste sont semblables à ceux des listes des places et tribus éthiopiennes qu'on rencontre sous Ramsès II et sous Aménophis III ; mais la fin semble totalement différente. Peut-être y avait-il eu des immigrations ou des changements considérables dans les popu-

lations du Haut-Nil pendant la XVIII^e dynastie. Mais nous n'accorderons pas en ce moment une plus longue attention à ces noms; nous nous contenterons d'y faire remarquer la présence du cartouche des *Tahen* (n^o 87) ou *Tahennu*, peuple de l'ouest, qui ne doit pas être confondu avec les Éthiopiens, ainsi que nous l'avons expliqué précédemment.

La seconde liste est encore inédite. Elle est beaucoup plus importante pour nous, parce qu'elle se rapporte à l'Asie. Elle a de plus l'avantage d'être renfermée, malgré son étendue, dans un domaine parfaitement circonscrit et où les recherches ne peuvent pas s'égarer très loin du véritable terrain. Ainsi que le titre l'établit formellement, c'est la liste des nations ou tribus qui composaient l'armée confédérée battue par Toutmès à Mageddo. Ce titre étant un élément essentiel de la discussion, nous allons transcrire ici la partie qui a été conservée sur le monument.

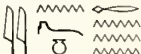
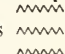
<i>Schui</i>	<i>(satu?) retennu</i>	<i>hur-t</i>	<i>tetuh</i>	<i>en honw</i>	<i>em</i>
Congregatio gentium Ruten superiorum quos clausit rex in					
<i>tema en</i>	<i>maleta</i>	<i>xas-t</i>	<i>an en</i>	<i>hon-w</i>	<i>mesu-sen</i>
urbe Mageddo pessimâ. Adduxit rex liberos eorum					
<i>em seker</i>	<i>anxu</i>	<i>er tema.....</i>	<i>s-uhén.</i>
captos vivos					

Je n'essaye pas de traduire le dernier membre de phrase, qui est mutilé et paraît ici contenir des fautes. Tous les mots qui composent ce titre sont bien connus et la phrase est aussi claire que possible, surtout quand on la rapproche des événements qui marquèrent la campagne de l'an 23 et

dont l'inscription, gravée sur le côté septentrional de l'enceinte qui renferme le sanctuaire de Karnak, contenait un récit détaillé. Nous savions déjà que la grande nation qui nous apparaît sous le nom de *Rutennu* comprenait deux divisions qu'on nommait les *Rutennu supérieurs* et *inférieurs*. Notre liste nous montre les *Rutennu supérieurs* dominant dans toute la partie élevée de la Syrie et dans la Palestine. Assour, Babel et Ninive n'y figurent pas, et, en effet, nous ne rencontrons leurs noms dans les récits de la grande muraille que plusieurs années après la campagne de Mageddo. Une porte construite après coup, ainsi que M. Mariette l'a constaté, nous prive malheureusement de vingt-huit noms. C'est une lacune des plus regrettables au milieu d'une liste d'un aussi vif intérêt pour la science, car elle nous donne un résumé fidèle des nations qui habitaient la Syrie et la Palestine vers le temps des patriarches de la famille d'Abraham. Il ne faudrait pas conclure néanmoins du titre que nous avons traduit que toutes ces populations fissent réellement partie de la nation des *Rutennu*, mais seulement qu'elles s'étaient ralliées autour de cette tribu plus puissante pour résister aux Égyptiens.

Les trois principales places qui sont citées comme le siège spécial des *Rutennu supérieurs*, se nommaient *Hurenkar*, *Anaugas* et *Januûa*¹. Elles n'apparaissent pas dans la portion conservée de notre liste. Je ne doute pas qu'il ne faille les chercher au nord de la Syrie, car Toutmès s'en empara dès cette première campagne, après la prise de Mageddo.

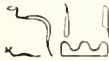
Nous commencerons, pour bien établir le terrain, par

1. Le troisième nom a une forme décidément sémitique 𐤊𐤍𐤏 ; son orthographe est curieuse . Les vagues  y ont certainement le rôle de déterminatif pour l'idée 𐤊𐤍 *agiture*. Comme forme grammaticale comparez 𐤊𐤍𐤏 , ville d'Éphraïm.

*Iahama*¹ qu'on n'a pu reconnaître jusqu'ici, quoique sa forme soit strictement sémitique. C'est à ce campement que Toutmès reçoit des renseignements certains sur la position et la force de ses ennemis. Il apprend que l'armée de la confédération a pris position à Mageddo, que le prince de (Kadès?) a réuni en cet endroit les forces de toutes les tribus qui s'étendent jusqu'au *Naharain*. Le texte rendait ensuite compte de la délibération qui eut lieu dans le conseil royal, sur la direction la plus convenable pour aller joindre l'ennemi. Malgré les lacunes continuelles de l'inscription, on peut y constater plusieurs faits importants. Divers chemins pouvaient conduire l'armée égyptienne de *Iahama* à *Mageddo*. L'un, que le texte nomme *la grande route*, y menait directement, mais en passant, après une station nommée *Aalana*, par un défilé qui pouvait devenir dangereux; on reconnaît en effet, par la suite du récit, que ce passage ne pouvait être éloigné que d'une journée de marche de la position de l'ennemi. On cite à propos de cette route le nom de *Taānaka* ou תַּאנָקָה, ville royale des Chananéens (Josué, 12, 23), qui se trouva plus tard comprise dans le territoire d'Issachar. Une lacune du texte ne nous permet pas d'apprécier exactement comment *Taānaka* était placée par rapport à cette route; mais, en se fiant à la persistance des routes dans les pays de montagnes, si l'on veut suivre la voie romaine encore reconnaissable aujourd'hui et telle qu'elle est indiquée sur la carte de Kieppert, on verra que la route directe vers Mageddo passait en effet un peu à l'ouest de *Taanaka* et tout près de cette ville.

Quant à l'autre chemin que l'on proposait au roi, il avait évidemment pour but d'éviter le passage des montagnes en face de l'ennemi et de tourner sa position. En effet, en suivant cette autre route, l'armée aurait débouché, dit l'ins-

1. Comparez le nom propre d'homme תַּאנָקָה, *Paralip.*, 1, 7, 2, pour le radical sémitique.

cription, au nord de Mageddo. On comprend facilement le but de ce conseil : il s'agissait évidemment de conduire l'armée vers la route qui de Sichem va rejoindre Nazareth et qui permettait d'aborder Mageddo par la plaine d'Esdrælon. Mais il n'est pas aussi facile de se rendre compte du chemin qu'on lui conseillait. Il aurait fallu, dit le texte, passer au nord d'une ville nommée  *Tewta*. Ce mot serait transcrit exactement par les noms bibliques תֵּעַתָּא et תֵּעַתָּא; mais ces localités, qui se rapportent à la tribu de Juda, sont peut-être un peu trop au sud pour convenir aux circonstances de notre récit¹. Si l'on supposait, comme l'étude de la carte y invite naturellement, que le chemin indiqué se dirigeait droit à l'orient, à la hauteur de Ramleh, pour tourner le principal massif des montagnes, on pourrait remarquer qu'une route, constamment suivie par un ouadi, passe en effet au nord d'une localité nommée *Suffa* صفا, qui peut correspondre au *Tewta* de notre texte². La difficulté provient, au surplus, de ce que la marche très peu rapide de l'armée égyptienne ne nous permet pas de dire à quelle distance de Gaza se trouvait la station nommée *Iahama*, où eut lieu cette délibération. Par rapport à Mageddo, elle était située à trois ou quatre journées de distance, mais nous ne savons pas davantage la longueur de ces étapes.

Quoi qu'il en soit, cette route proposée au roi pour exécuter une marche tournante nous intéresse moins vivement que la première, puisque Toutmès repoussa ce conseil, comme entaché de pusillanimité, et choisit le chemin direct.

Trois jours plus tard, c'est-à-dire le 19 Pachons, et après

1. *Safed*, que me proposait un de mes savants confrères, me paraît au contraire trop au nord.

2. Ce mot, signifiant poste d'observation, a été donné nécessairement à des localités très nombreuses.

une marche très difficile, nous trouvons le camp placé à *Aalana*. Ce nom n'a malheureusement pas été mieux identifié que celui de *Iahama*; il faut nécessairement le chercher dans la région montueuse au sud de Mageddo et à une demi-journée de marche de la vallée qui s'étend devant cette ville¹. Son nom, purement sémitique, indiquerait d'ailleurs un endroit élevé, ou mieux encore, *une montée*²; ce dernier sens serait extrêmement naturel, puisqu'on voit dans le texte qu'en partant d'*Aalana* l'armée gagna avec peine un col difficile à franchir et où le roi dut faire une station pour attendre son arrière-garde³. Toutmès déboucha dans la plaine, sans obstacle, vers la septième heure du jour, et il prit position devant Mageddo, sur les rives du ruisseau de *Kina*, où l'on reconnaît sans difficulté le cours d'eau qui traverse la plaine au sud de Mageddo. M. Brugsch a identifié le nom de *Kina* avec le cours d'eau nommé dans la Bible קִינָה, qui servit de limite aux territoires de Manassé et d'Éphraïm. L'inscription nous apprend ensuite que Toutmès harangua ses soldats et leur promit la bataille pour le lendemain.

Le 21 Pachons, à l'aube du jour, il dispose son armée pour l'attaque. Il appuie sa droite au ruisseau de *Kina*, sa gauche s'étend jusqu'au nord-ouest de Mageddo : le roi commande le centre en personne. Les ennemis culbutés s'enfuirent vers Mageddo, mais les défenseurs de cette place, saisis d'effroi, ont fermé leurs portes, et les chefs sont obligés de se faire hisser sur les remparts, à l'aide de cordes,

1. Brugsch a pensé reconnaître dans *Aalana* la ville d'Églôn; mais ces détails montrent qu'Églôn est infiniment trop éloignée de Mageddo. Aucun exemple n'autorise d'ailleurs à supposer la suppression du *g* dans la transcription.

2. Cf. קִינָה *superior*, et קִינָה *via strata ascendens, Scala*.

3. Si l'on doit se fier aux indications orographiques de la carte de Kiepert, ce col se trouvait en effet au sud-ouest de *Taanak*, et la voie romaine le traversait effectivement avant de descendre à Mageddo.

pour échapper à la poursuite des Égyptiens. Mageddo fut bientôt forcée de se rendre, et comme tous les princess'y étaient réfugiés, ce fait d'armes décida du succès de la campagne. Les nombres très modérés que le texte nous donne pour les morts et les captifs annonce un grand esprit de véracité qui rehausse pour nous l'intérêt de ce récit. Toutmès prend en effet ses soldats à témoins de l'exactitude de ses paroles, dans une autre portion de ses *Annales*. 83 morts et 340 prisonniers sont seulement énumérés après la bataille de Mageddo; mais la prise de 2.132 chevaux et de 924 chars de guerre atteste l'entière déroute des Asiatiques : le butin fut d'ailleurs considérable. Les deux versants des montagnes furent ouverts à Toutmès par cette victoire. On le voit plus loin ramener 2.500 prisonniers; après avoir ravagé toute la côte, il se saisit des trois principales villes des Rutennu, *Ianuaa*, *Anaukas* et *Hurenkar*. Nous savons par une autre inscription que Toutmès III revint en Égypte après cette expédition, et qu'il fit don au temple d'Ammon des revenus des domaines royaux confisqués par lui dans le territoire des trois villes que nous venons de nommer.

Nous ne suivrons pas Toutmès en ce moment dans le récit des campagnes successives qui finirent par reculer jusqu'à Ninive les frontières de son empire. Disons seulement que cette première victoire établit sa prééminence d'une manière tellement incontestable que nous voyons, dès l'année suivante, les tributs du chef d'*Assur* joints à celui des *Rutennu*.

Nous pouvons maintenant passer à la discussion de notre liste des peuples confédérés. Leur rôle est nettement défini; ils s'étaient joints au chef des *Rutennu* supérieurs, tout-puissant à cette époque depuis le sud de la Palestine jusqu'à la Mésopotamie, et c'est entre ces deux limites que nous devons exclusivement les rechercher.

Mais avant d'entrer dans les détails de l'identification des noms de notre liste avec leurs correspondants bibliques ou orientaux, il est nécessaire de rappeler en quelques mots les

règles fidèlement observées par les hiéroglyphes quand ils avaient à transcrire des mots sémitiques. Ces règles ont d'abord été observées par M. Hincks avec la perspicacité qui distingue ce savant; elles ont été appliquées avec succès aux noms asiatiques, par M. Brugsch, dans le second volume de sa *Géographie*. J'ai repris cette question dans le *Mémoire sur l'origine de l'alphabet phénicien* que j'ai eu l'honneur de lire à l'Académie en 1859¹; en dépouillant un très grand nombre de mots sémitiques ainsi transcrits en Égypte, j'ai dû modifier légèrement les conclusions de mes devanciers et chercher à définir les causes qui ont produit certaines différences. Le tableau suivant résume ces principes de transcription. On peut remarquer d'ailleurs que la ressemblance des articulations dans les deux idiomes a fourni habituellement aux Égyptiens des transcriptions bien plus exactes que celles que nous rencontrons dans les auteurs classiques.

Ⲁ	=	Ⲁ	a vague.
Ⲃ	=	Ⲃ	v.
Ⲅ	=	Ⲅ, Ⲅ, Ⲅ, Ⲅ	v, v, vp, p.
Ⲇ	=	Ⲇ	k.
Ⲉ	=	Ⲉ, Ⲉ	t, nt.
Ⲋ	=	Ⲋ	h.
Ⲍ	=	Ⲍ, Ⲍ, Ⲍ	u, ua, wu.
Ⲏ	=	Ⲏ	t.
Ⲑ	=	Ⲑ	h.
Ⲓ	=	Ⲓ	x (kh).

1. Cf. le résumé qui en est donné p. 17-22 du présent volume. — G. M.

ⲧ = ⲟ t.

Ⲩ = ⲒⲒ i (ya).

ⲩ = ⲓ k.

Ⲫ = Ⲕ r (Ⲕ^{~~~~} r ?).

ⲫ = ⲕ m.

Ⲭ = Ⲍ n (ajoutée ou supprimée).

ⲭ = Ⲏ s.

Ⲯ = ⲏ à ⲏⲏ àa, (ⲏⲏ h, exception).

ⲯ = Ⲑ k.

Ⲱ = ⲑ p.

ⲱ = Ⲓ w, ⲑ p, ⲑⲒ ph.

Ⲳ = ⲓ t.

ⲳ = Ⲕ k.

Ⲵ = ⲕ r.

ⲵ = Ⲏ s.

Ⲷ = ⲏ s.

ⲷ = Ⲑ t.

Je n'ai enregistré dans ce tableau qu'un seul signe égyptien pour chaque lettre ; mais il est entendu que les homophones de ce signe, alphabétiques ou syllabiques, pouvaient lui être substitués dans les transcriptions. Lorsque l'alphabet phénicien-hébraïque comprend sous le même signe deux nuances distinctes telles que ⲧ V, ⲧ B ou ⲩ P, ⲩ F, les Égyptiens ont

souvent noté ces deux nuances d'une manière très appréciable. Ils ont de même affecté un de leurs signes d'aspiration $\square h$ au π , en réservant les autres pour le π -ح; je note alors ⌘ et ses homophones par h , parce que cette distinction est suivie très régulièrement et doit être signalée à l'attention.

Il me paraît nécessaire d'ajouter ici quelques explications sur les différences d'organisme que présentaient les articulations des deux alphabets qu'il s'agit de comparer, et de montrer par quels procédés on a triomphé des difficultés amenées par ces différences.

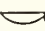
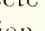
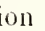
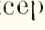
1. Les voyelles vagues, employées comme lettres de prolongation ou comme *mater lectionis*, n'étaient pas en usage dans l'ancien système sémitique, comme le prouve l'orthographe phénicienne; les Égyptiens les employaient au contraire, et souvent à profusion. Les formes sémitiques des mots transcrits prouvent qu'il faut alors leur reconnaître un vague absolu et qu'elles correspondent aussi bien au simple *scheva* ou *e* muet qu'aux autres sons-voyelles.

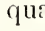
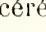
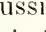
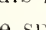
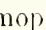
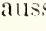
2. Le v est une articulation toute spéciale aux Sémites. On sait aujourd'hui que l'écriture assyrienne le supprimait souvent : les Égyptiens, plus scrupuleux, ont choisi pour l'exprimer, parmi leurs *a* vagues, le — initial. Ils ont voulu quelquefois s'en approcher mieux encore en se servant du syllabique ↵ *āa*. Quant au v -ع, on l'a rendu par le même signe que le ⌘ , à savoir $\text{⌘} h$.

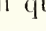
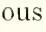
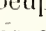
3. Le ⌘ avait deux nuances; sans daguesch, V , il paraît avoir été transcrit par $\text{⌘} v$; on a hésité pour $\text{⌘} b$, entre ⌘ *va* et ⌘ *vp*, c'est-à-dire *vp*, et même p ⌘ seul dans quelques cas. Le p égyptien rendait exactement ⌘ ; la nuance $\text{⌘} ph$ est ordinairement rendue par ⌘ .

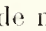
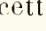
4. Le ⌘ n'existait pas dans l'égyptien antique; l'*r* le remplace et peut-être l'*n* quelquefois.

5. Le ⌘ était également une lettre inconnue à l'Égypte; on

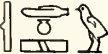

le rendait par les autres gutturales. On trouve souvent, sous Toutmès III, le signe  *k* pour cette lettre ; plus tard, le signe  *k* lui est affecté par préférence et presque exclusivement. La distinction entre le  et le  est fidèlement observée ; les exceptions qu'on remarque proviennent sans doute des dialectes sémitiques eux-mêmes.

6. Les Égyptiens n'avaient qu'une sifflante simple, elle sert pour le  et le  ; quant au  et au , on a choisi pour les transcrire la sifflante cérébrale  *T*, le  copte.


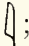
7. Le  manquait aussi en Égypte ; la lettre voisine *t* est usitée à sa place. Depuis la XIX^e dynastie, la main  fut choisie pour cet usage spécial, et avec une préférence très décidée parmi les homophones du *t* ; mais sous Toutmès III on trouve les autres *t* aussi fréquemment pour .



8. On observe enfin quelques variations entre les transcriptions du  et du , mais ce n'est pas les Égyptiens qu'il faut en accuser ; car nous savons que la prononciation différerait sur ce point de peuple à peuple et même de canton à canton. Les Égyptiens avaient des correspondants exacts pour les deux lettres *s* et *ś* (ou *sch*) ; ils les auront certainement notées comme ils les avaient entendu prononcer, soit par les habitants des localités elles-mêmes, soit par la nation dominante, à l'époque des premières conquêtes.

Chacune des villes de notre liste a son nom entouré d'une enceinte crénelée, et cette sorte d'écusson est placée sur un personnage qui, par son profil, son ajustement et la couleur de sa peau, reproduit les traits caractéristiques de sa race. On pourra donc tirer les lumières les plus précieuses de ce tableau historique, quand il aura été publié dans son entier ; nous devons aujourd'hui nous borner à étudier les noms qui le composent.


1.  ... *tesu*. La première articulation est dou-
teuse.  est un signe à valeur syllabique pour lequel on



hésite entre les lectures *at*, *sat* ou *kat*; le signe ⊖ est explétif et n'entre pas ici dans la prononciation. Si la lecture *Katešu* se confirme, ce sera le nom de lieu קדש sanctuaire, qui convient à divers endroits. La conjecture la plus vraisemblable sur la position de cette place est celle que M. Brugsch a émise en la rapprochant du lac formé par l'Oronte, entre Homs et Ribléh¹ et qui porte le nom de *Kédes*. J'ai en effet établi, dans mon étude sur le papyrus Sallier, que la ville en question était au bord d'une rivière nommée *Aranta*. La douteuse *Kades* a donné lieu à de nombreuses recherches, car elle joua incontestablement le rôle de la place la plus importante de la Syrie au point de vue stratégique pendant plusieurs siècles, et nous voyons qu'on lui donne la préséance dans notre liste même sur Mageddo, théâtre de la bataille.


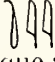

2.  *Maḳeti*, מַקְדוֹ. Dans le récit, ce nom est terminé par l'*a* ; le vague des voyelles égyptiennes amène quelquefois ces variantes, qui ne font pas difficulté. La position de Mageddo et ses fortifications la rendaient particulièrement intéressante. Elle dominait la plaine d'Esdraëlon et commandait les routes qui pouvaient conduire au Liban. Nous voyons que Toutmès III y avait livré une grande bataille bien des siècles avant celle qui rendit son nom célèbre dans l'histoire et qui fut signalée par la mort de Josias. L'importance antique de Mageddo nous était d'ailleurs attestée par le livre de Josué, qui la compte parmi les villes royales des Chananéens.





3.  *H...aï*. Ce nom est incomplet et peut-être altéré; si l'on osait le restituer de la manière suivante  *Hauï*, il représenterait certainement le nom d'une des populations chananéennes les plus importantes,


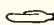

1. Voir Brugsch, *Géogr.*, t. II, p. 22.

étudiée. On a ajouté aux éléments phonétiques les déterminatifs  (épée et force), pour l'idée de massacre qui s'attache à la racine טבה [mactare]¹, et cette particularité est une preuve de plus de la justesse de notre attribution.

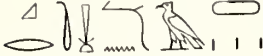
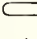
7.   Kamata. Je ne vois parmi les noms bibliques que celui de קמון qui puisse en être rapproché; il n'en diffère que par la terminaison *on* au lieu de *at*, et l'on trouve souvent des exemples de cette permutation. Qamôn reçut la sépulture de Jaïr; elle était située dans le pays de Galaad. Il est possible toutefois qu'il s'agisse ici de quelque autre ville de la Syrie septentrionale plus voisine de *Tibekhat*.


8.    Tutina. Il est transcrit exactement par le nom biblique קתין, qu'on trouve appliqué à deux peuples: l'un, fils de Regma, de la race de *Kusch*, n'a probablement rien à faire ici. Mais le second, fils d'Abraham et de Céthurah, nous est donné par le 25^e chapitre de la Genèse comme le père de trois tribus importantes, les *Aschschourim*, les *Léthouschim* et les *Léoummim*. Cette race, que les interprètes s'accordent à chercher dans le nord de l'Arabie, avait sa place marquée dans la confédération qui nous occupe en ce moment.


9.    Ravana. La transcription ne mérite aucune remarque, si ce n'est l'emploi du groupe  *va* (âme) employé phonétiquement; on en a beaucoup d'autres exemples. Je n'hésite pas à attribuer ce nom à la ville royale chananéenne de לבנה² *Lebnah*, si souvent mentionnée dans l'histoire hébraïque.

1. M. Brugsch a transcrit *Tubacht sad*. Il paraît que l'appréciation des déterminatifs  lui a échappé, ce qui l'a empêché de reconnaître cette importante localité. Elle nous fournit un exemple de la transcription par  et  du ט, lettre très rare.


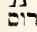
2. לבנה, qui n'est citée qu'une seule fois, doit avoir eu bien moins d'importance.

10.  *Keret-Sensena*. Le premier élément de ce nom n'est pas douteux, nous le connaissons comme répondant exactement aux formes hébraïques קֶרֶת et קְרִיַת (*ville*). Le second élément est également facile à reconnaître : סַנְסַנָּה Sansannah, faisait partie des villes de Judée situées vers le midi. Son nom signifie *les palmiers*; je pense en effet reconnaître à la fin du mot le déterminatif général des provisions de toute sorte . *Kiriath-Sansannah* signifiait donc la *ville des palmes*. On peut hésiter pour son identification entre la localité de סַנְסַנָּה, que nous venons de citer, et la ville nommée קְרִיַת־סַנְּהָ Quiriath-Sennah, située dans les montagnes de Juda, cependant la forme quadrilittérale *Sensennah* me ferait préférer la première : l'élément *keret* a dû être souvent retranché dans l'usage.

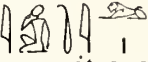
11.  *Marama*. C'est, sans aucun doute, le lieu qui avait donné son nom au lac *Mérom* (Josué, 11, 5). Cette même place est citée, avec une autre orthographe, dans les conquêtes de Ramsès II².


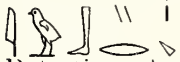

12.  *Tamesku*. C'est la première fois que la célèbre et ancienne ville de *Damas* apparaît dans les monuments égyptiens. N'étant pas située sur la route de Mésopotamie, elle pouvait ordinairement éviter le passage de leurs armées; mais ici, où il s'agit de la liste d'une confédération syrienne, son nom devait nécessairement être mentionné. On remarquera la forme exactement biblique *Tamesku* = דַּמֶּשֶׁק, et non pas la nuance arabe دمشق (avec le


1. La copie de l'inscription porte . Je corrige  en  qui se lit *ns*, et  en . Le  final est presque toujours omis.

2. Voir Brugsch, *Géogr.*, t. II, 72. On y remarque alors le signe final  comme déterminatif de l'idée de hauteur contenue dans le radical .

sch), comme dans d'autres villes. Damas n'avait pas sans doute à cette époque son prince indépendant comme au temps de David, car on ne voit jamais son tribut mentionné séparément.


13.  *Atara*. Je pense qu'on doit reconnaître ici Adra, métropole de la Batanée ("Αδρα de Ptolémée). La Bible la nomme *Édréi* אֶדְרַי, ce qui paraît une forme ethnique. On pourrait avoir quelque scrupule sur cette identification, qui suppose la suppression du *v* final¹; je pense néanmoins que cette exception peut être admise.


14 et 97.  *Auvir*. Ce nom, qui se trouve deux fois dans la liste, est régulièrement transcrit de l'hébreu אַבִּיל, signifiant *prairie, pâturage*; c'est en conséquence de cette signification, bien connue de l'hierogrammate, qu'il a ajouté, dans le n° 97, le déterminatif des lieux, champs, etc., *v* (*sic*) . Cette dénomination s'appliquait, dans la Palestine, à un grand nombre d'endroits; on peut citer parmi les plus importants, *Abel-maïm*, situé au pied du Liban, *Abel-schittim*, l'Αβιλιτι de Josèphe, ou encore la *Grande Abel*, citée au premier livre des Rois. Mais il serait téméraire de décider quelles sont les deux *Abel* que notre liste avait choisies. A en juger par le voisinage, celle-ci serait l'Abila du nord de la Palestine. Une de ces villes reparait dans la liste des conquêtes de *Scheschonk I^{er}*² avec une orthographe toute différente, mais également exacte comme transcription :  *Abaraa*.


15.  *Hamtu*. Nous sommes de nouveau sur l'Oronte, à Hamath la Grande הַמַּתְרָה, comme la nomme la Bible, et dont le roi paraît avoir commandé plus tard toute la vallée de l'Oronte.


1. Certains lieux au sud de la Palestine portaient le nom de אֶתְרַיִם, qui pourrait être comparé aussi au mot *Atara*.

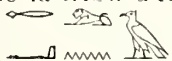
2. Voir Brugsch, *Géogr.*, t. II, pl. XXIV, n° 40.


16.  *Akitua* nous apporte au contraire un nom qui m'est inconnu, s'il doit être écrit par le ρ correspondant ordinaire du \triangle , mais nous savons, par l'exemple de *Kar-kémisch*, que ce signe a été quelquefois échangé contre le \beth , dans les noms des localités assyriennes; il serait donc permis de soupçonner ici l'antique \beth \beth , bâtie par Nemrod, suivant la Genèse (10, 10).


C'est ici que la copie de M. Mariette place la première lacune. Le n° 17 ne laisse plus reconnaître qu'une lettre initiale  \mathfrak{s} , et la liste recommence avec le n° 24.

24.  *Masaxa*. Ce mot répondrait exactement à \mathfrak{m} \mathfrak{t} (expulsio), mais je ne connais aucune ville de ce nom.

25.  *Kaanau*. Il peut répondre à \mathfrak{q} \mathfrak{n} , *Qanah*, ville de la tribu d'Aser.

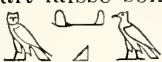
26.  *Aarana*. C'est la place située à une journée de marche au sud de Mageddo, dont nous n'avons pu retrouver aucune mention biblique; elle reparait néanmoins jusque dans la liste de Scheschonk I^{er} et dut avoir une grande importance stratégique.


27.  *Āstartu*. On ne peut méconnaître ici \mathfrak{a} \mathfrak{s} \mathfrak{t} \mathfrak{r} \mathfrak{t} \mathfrak{u} , mentionnée, dès le temps d'Abraham, pour la défaite qu'y subirent les Réphaïm. Nous connaissons depuis longtemps l'orthographe égyptienne du nom de la déesse Astarté', elle était conforme à celui de la ville et suivait la nuance arabe (\mathfrak{s} pour \mathfrak{s}).


28.  *Anaurpaā*. Ce nom ne se compare directement à aucun lieu connu. Je ne dois pas négliger cependant de remarquer que divers noms de lieux semblent ainsi commencer par *an*, et que l'on peut soupçonner, en

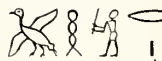

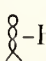
1. Il est écrit fautivement, à ce qu'il semble, dans le Traité de Ramsès II avec le prince de *Chet*, *Antarta*, mais on le trouve exactement dans le *Papyrus Anastasi IV*, 87, et Champollion l'avait également cité. M. Chabas l'a trouvé dans le papyrus Harris.

conséquence, cet *an* initial de n'être qu'un accident grammatical, peut-être une forme de l'article *al*, אל. Si cette vue se confirmait, il nous resterait ici le radical *arpa* רפא, qui a fourni le célèbre nom des רפאים. Il est permis aussi de rapprocher *an-arpa* du premier élément d'Arpaksad ארפכשד, qui avait laissé son nom à toute une région¹.

29.  — *Makata*. J'ai corrigé ici le signe — (que porte la copie avec un signe de doute) en —. Si ma conjecture est exacte, l'identification avec מקדה *Makéda*, la ville royale des Chananéens, se fait d'elle-même.

30.  *Ruisa*. Je pense qu'on doit y reconnaître לויש, citée dans le Livre des Juges (18, 7), et située au nord de la Palestine. Il faut admettre ici la nuance arabe *s* pour *š*, comme dans *Astaroth*.

31.  *Huṭar*. C'est sans doute Hazor הַצּוּר, la ville que Salomon fit fortifier plus tard. La même ville est citée dans le papyrus Anastasi (I, LV, 21), qui renferme la mention d'une sorte de voyage en Palestine.

32.  *Pahur*. Cette localité avait quelque importance, car elle revient dans les listes de Ramsès et le *Papyrus Anastasi n° IV* cite des objets d'ébénisterie qu'on y fabriquait². Il faut remarquer ici la syllabe *hu*, pousser, frapper, le copte ϣε, avec son déterminatif ; c'est un véritable rébus. Je ne pourrai comparer ce mot ainsi écrit qu'à l'araméen פָּחַר, potier. Si l'on admettait cependant ici l'exception -H, pour *u*, on pourrait y reconnaître la célèbre בית-פְּשֻׁר, demeure du dieu de Moab, dont le culte attira les Israélites par la prostitution des jeunes filles³.

1. Orfa, du Diarbékîr, est trop éloignée pour être proposée ici.


2. *Papyrus Anastasi IV*, 16, 11, *Mauï en Pahur*.

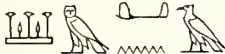
3. On a un exemple incontestable de cette exception dans





sanchem, sauterelle, transcrit de l'hébreu סַלְעָם.



33.  *Kennarut*. כְּנַרֶת Kinnereth, au bord du lac du même nom que l'Évangile nomme Génésareth. Le nom de *Kinnereth* était très ancien; il est cité dès le Deutéronome (ch. 3, 17). La transcription égyptienne est d'une exactitude scrupuleuse. Elle nous démontre que M. Brugsch a rapproché à tort de cette localité¹ un autre nom mentionné dans le papyrus Anastasi (I, LVI, 6), et qui se transcrit *Xanluṭa*; il faudrait admettre la réunion de trois exceptions pour que ce dernier nom fût une reproduction de כְּנַרֶת. On doit donc abandonner toutes les conséquences que M. Brugsch avait tirées de cette identification pour la détermination des villes voisines de *Xanluṭa*. Je pense, comme M. Hincks, que ce dernier nom doit être rapporté au radical חֶלֶק.


34.  *Samana*. Je ne connais pas de pays de ce nom; il convient cependant à merveille pour désigner une vallée fertile, car la Genèse applique les termes שָׁמֶן et שְׁמָנִים, *la graisse*, à la désignation générale des terres productives. Ce terme correspond également aux formes arabes سامان et سمنان qui ont servi à nommer diverses localités, parmi lesquelles notre choix n'est pas fixé ici par quelque circonstance déterminante.


35.  *Atamm*. Ce mot peut être rapproché de beaucoup de noms sémitiques; ceux qui nous paraissent ici préférables sont אֶדְמָה, voisine de Sodome (Genèse, 10, 9), ou bien אֶדְמִי, ville de la tribu de Nephthali citée au livre de Josué (19, 33). Je préfère cette dernière, qui se relie mieux à la position des localités suivantes.


36.  *Kasuna*. Ce doit être קַסְיֹן, appartenant à la tribu d'Issachar (Josué, 19, 20); nous savons précisément que la prononciation *s* pour *sch* était usitée dans certains

1. Brugsch, *Géographie*, II, 46.

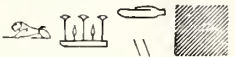
mots au nord de la Palestine. Le voisinage de la ville de *Schounem* rend cette attribution à peu près certaine.




37.  *Sanama*. שֹׁנָם *Schounem* fut, comme *Qischion*, attribuée à la tribu d'Issachar, et le livre de Josué la cite comme une localité voisine. Elle apparaît également dans les conquêtes de Scheschonk auprès de Taânaq.

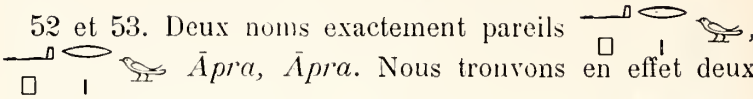
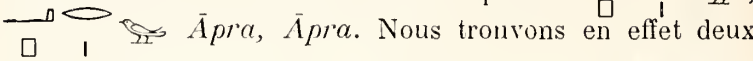

38.  *Masaar*. Les nos 38 et 39 nous amènent au territoire qui fut assigné à la tribu d'Aser; *Masaar* est une transcription absolument régulière du nom de מִשְׁעָל, *Mischeal*, ville lévitique située sur les limites de cette tribu (Josué, 19, 26, 81).


39.  *Aksap*. C'est אֶכְסָפָה, ville royale des Chananéens, qui fut assignée à la tribu d'Aser. La transcription est parfaitement régulière. Il faut y remarquer : 1° la prononciation arabe ou éphraïmite *s* pour *š*; 2° le déterminatif ☉, bien connu pour la syllabe *sap*. C'est un nouvel exemple de cette écriture par rébus dont j'ai parlé plus haut. *Akschaph* avait déjà été reconnu dans le fragment cité plus haut du papyrus Anastasi.


Notre copie nous amène ici à une nouvelle lacune de sept cartouches; la rangée suivante recommence avec le n° 47, dont la fin est altérée.


47.  *Rasati*.... Je ne vois aucun nom absolument semblable : le mot représenterait bien רִשִׁית *commencement*, ou רִשֶׁת *filet*, mais il faut attendre qu'une empreinte permette de restaurer le dernier signe pour asseoir une opinion définitive sur ce nom.


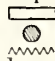

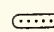
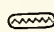
48.  . La cinquième lettre est douteuse dans la copie de l'inscription ( *m* ou  *u*). S'il faut lire *Kerimana*, ce sera peut-être le nom du Carmel. Si l'on doit lire *Keriuuna*, cela donnerait un mot parfaitement hébreu כְּרִיּוּן (*confectio*), mais ne répondrait pas à une localité connue.


52 et 53. Deux noms exactement pareils ,  *Āpra, Āpra*. Nous trouvons en effet deux villes du nom de עֶפְרָה, l'une dans le territoire de Manassé et l'autre dans celui de Benjamin. L'oiseau , symbole de petitesse, me paraît ajouté ici aux signes phonétiques à cause du sens de ce nom : *âphrah* signifiait un petit faon de gazelle.

54.  *Nasavu*. Je pense que ce nom représente חֶשְׁבֹן, Hesebon, capitale des Amorrhéens au temps de Moïse. La finale sans *n* n'est peut-être pas même une différence, car les Égyptiens s'accordaient souvent, dans l'écriture de leur propre langage, la licence de ne pas noter la nasale.

55.  *Tasurat*. Je ne connais pas les analogues de ce nom.

56.  *Nehavu*. C'est le mot hébreu נֶגֶב *negeb*, le midi : mais cette expression est employée appellativement dans la Genèse pour toute la région au sud de la Palestine¹, ainsi que M. Brugsch l'a remarqué en expliquant le même nom qui se retrouve dans la liste des conquêtes de Seschonk.


57.  *Asuxen*. Je pense que c'est ainsi qu'on doit lire ce nom, en prenant le groupe  entier pour la syllabe *xen*. De nombreuses variantes des Rituels prouvent, en effet, que le signe  et ses variantes  et , sont souvent employés pour cette syllabe avec les compléments phonétiques ● X et ~~~~ N. Je ne connais pas de nom correspondant, mais on peut y reconnaître facilement un nom de forme araméenne, avec l'*x* initial².

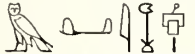

58.  *Ranama*. Peut-être ce mot doit-il être


1. Genèse, 13, 3, etc.


2. Je le comparerais volontiers au nom d'homme רַנָּא.

rapproché de רִמּוֹן, Rimmon, nom d'un dieu syrien et de plusieurs cités chananéennes.

59.  *Iarta*. Ce lieu, que les auteurs ne mentionnent pas, nous est connu par le récit de la campagne de Toutmès III, où malheureusement la phrase est interrompue par une lacune; on voit seulement qu'il n'était pas très éloigné de Gaza. M. Rey m'a donné l'orthographe arabe du nom des ruines de *Jersa*, situées entre Ascalon et Tell-es-safieh. Le mot arabe يرسا transcrit avec la plus grande exactitude notre *Iarta* égyptien, et la position est également convenable. Cette identification n'a pas échappé d'ailleurs à M. Brugsch. Elle nous prouve que des localités même importantes de la Palestine peuvent ne pas se rencontrer dans les livres saints.


60.  *Maarasa*. Ville inconnue jusqu'ici; comparez à ce mot מַחֲסֵה, *refugium*. Une localité de Palestine, couverte de ruines, porte le nom de *Makass*; mais si l'orthographe مقس est exacte, comme le pense M. Rey qui me l'a communiquée, je croirais difficilement à l'identité des deux noms, car le  ne paraît pas s'être échangé avec le ق.


61.  *Iapu*. La ville de Joppé, יָפוֹ, est également mentionnée dans le papyrus Anastasi (I, LIX, l. 2) comme le terme du voyage décrit dans ce document, mais nous ne l'avions pas encore rencontrée dans les listes des peuples vaincus.

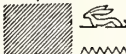
62.  *Kenatu*. Je ne connais pas de ville de ce nom: on pourrait peut-être le rapprocher de כְּנַת, ville assyrienne, ou mieux encore de כְּנַת, jardins. En admettant l'échange du כ contre le ק, que nous trouvons dans des localités un peu éloignées de la Palestine, notre *Kenatu* pourrait avoir désigné

קנתה ou *Kanatha*, ville si ancienne et si importante, dans le Hauran.


Le n° 63 est presque détruit ainsi que le n° 71; ils sont séparés par la lacune de sept cartouches que nous retrouvons à chaque ligne.


72.  *Savetuna*. Nous savons, par le récit de la campagne de Ramsès II contre le prince de Chet, que cette place était située au nord du Liban et probablement dans la vallée de l'Oronte. Ce nom reproduirait exactement, dans sa forme grammaticale, שבתון, le grand repos. Le thème שבת signifiant également habitation, *Schabbatun* pouvait se prendre dans le sens de *grande demeure* et convenait parfaitement pour un nom de ville.


73.  *Taïaï*. Je ne connais pas ce nom; il peut être comparé aux radicaux סס conclave, סו commorari.


74. un? Je ne hasarderai aucune conjecture sur les débris de ce nom et du suivant.

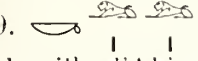
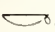
75. tita(?).


76.  *Har*, suivi du déterminatif des lieux, ∇ : c'est manifestement l'hébreu הר, montagne. La Bible nous le donne aussi comme un nom de lieu, pour הר dans le Liban; mais ici peut-être était-il joint au suivant.

77.  *Iasap-ar*. La finale *ar* nous est connue comme correspondant à אל. L'adoption de l'exception □ρ pour ρ est ici forcée, car on reconnaît immédiatement le radical שבת habitare — : d'où le nom parfaitement régulier אל-שבת habitatio dei, composé exactement comme אל-שבת, *sedes patris*. C'est un nom tout à fait analogue à celui de ביתאל, Bethel.


78.  *Rakata*. Ce nom serait transcrit

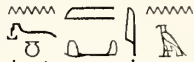
fidèlement par l'hébreu רַחַק *commotio*, mais je ne vois aucun lieu qui puisse lui être immédiatement identifié. Si l'on veut admettre l'exception du \int , employé pour écrire le ש, on pourra penser à la célèbre לַחִישׁ *Lachisch*, ville royale des Chananéens. Mais je ne pourrais pas citer d'exemples à l'appui de cette dérogation à la règle.

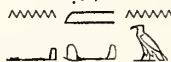
79.  *Kerer*. C'est la transcription parfaite de נַרְרַ, la ville d'Abimeleck, car nous avons vu par l'exemple de Mageddo que sous Toutmès III le נ était souvent écrit par .

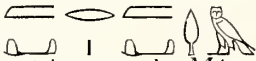
80.  *Har-ar*. La transcription est forcément, en hébreu, הַר-אֵל *Har-el*, la Montagne de Dieu. Il nous est difficile de deviner, parmi les montagnes consacrées à Dieu dans ces pays, quelle était celle qui obtenait spécialement ce nom à l'époque de Toutmès III. Isaïe nomme la Judée entière les Montagnes de Dieu, et Ézéchiel donne spécialement le nom de *Har-el* à l'autel des holocaustes; mais ces textes sont trop postérieurs pour nous guider. Il serait très possible qu'il fût ici question de Jérusalem, et en effet, Sion fut appelée plus tard הַר-הַאֱלֹהִים, la Montagne du Seigneur; mais nous savons, par l'histoire de Melchisedek, que Dieu était adoré à Jérusalem plus anciennement sous le nom de *El*, le *Très Haut*, אֵל עֲלִיּוֹן. On est donc en droit de croire que la dénomination pieuse analogue à celle de *Har-élohim* était *Har-el*, ou plus complètement *Har-el-élon*, au temps d'Abraham: notre cartouche peut donc très bien lui appartenir. Il est, en tout cas, bien précieux comme témoignage du culte de Dieu sous le nom de *El* à l'époque reculée où nous sommes placés; sa composition très claire aide à justifier les interprétations proposées pour les cartouches n° 77 et n° 100.

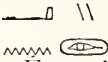
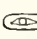
1. *Genèse*, 14, 18.

81.  *Rabbau*. Ce peut être רבבה' *Rabbah*, capitale des Ammonites, mais il y avait aussi une place du même nom dans le territoire de Juda, et je pense que c'est elle qui est ici nommée; nous retrouverons la première un peu plus loin.

82.  *Numaana*. Je ne connais pas cette place; la transcription sémitique donnerait נמאן, c'est-à-dire une forme du radical מאן, *refuser*, tout à fait analogue à *Nimrod* נמרוד, de מרד, être rebelle.

83.  *Neamana*. Ce mot doit être transcrit נעמן, parce que l'insertion du bras — indique presque toujours la présence du נ. Ce nom est sans doute celui de נעמן, ville attribuée à la tribu de Juda¹. Il existe cependant encore une ville du même nom, citée au livre de Job (2, 11), et dont nous ne savons pas la position. L'orthographe de ce cartouche reproduit la forme du nom d'homme *Nâaman*; mais ces finales ont dû varier avec une grande facilité.


84.  *Maramam*. Nous avons trouvé plus haut le nom de *Mérom*. Cette nouvelle forme du même radical רום, *être élevé*, devrait être transcrite מרמם; ce serait une forme dérivée du piel רוטם *extollere*. Je ne trouve pas ce nom, mais il est analogue à plusieurs autres noms tirés de la même racine.

85.  *Ani*. Il est connu de tous les égyptologues que les Égyptiens écrivaient souvent la voyelle, qui devait être employée comme *mater lectionis*, après la syllabe; en sorte que *Ani* est ici pour *Aïn* עין. Ce qui le prouve sans réplique, c'est la présence du déterminatif. On y a réuni l'œil et l'ovale . Ce groupe, en égyptien, se lisait *an*; il avait, de plus, l'avantage de réunir les deux significations


1. II Livre des Rois, 11, 1.


2. Josué, 15, 41.




du mot עין , *œil* et *source*. Je ne doute pas que ce cartouche n'ait dû être joint au suivant pour former un des noms de localité commençant par *Aïn*.

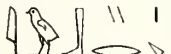
86.  ...*h*... On n'y lit plus qu'une lettre ח ; elle conviendrait parfaitement à plusieurs des villes dont les noms commencent par עין , mais il faut attendre qu'une empreinte ait permis d'asseoir quelques conjectures sur les autres éléments du nom.


La liste est encore interrompue ici par une lacune de sept cartouches.

94.  *Kar*.....(?) C'est peut-être קרקר , ville au delà du Jourdain¹.

95.  *Baïta*.... C'est une des villes commençant par בית .


96.  *Tapun*(*ta*?). Le premier groupe  est déjà bien connu, comme valant la syllabe *ta*, dans ce genre de transcription; il figure même en variante de  *ta*, dans le nom de la princesse *Bait-anta*. *Téphon*, citée au premier livre des Macchabées (9, 50), parmi les villes dont Simon et Jonathan relevèrent les fortifications, peut être rapprochée de ce nom.


97.  *Auvir*, אביל . Nous avons étudié ce nom au n° 14. Celle-ci peut être la célèbre *Abila*.


98.  *Iartu*. Ce mot se transcrit sans difficulté par ירד , *la descente*. Je ne trouve pas de nom de lieu qui lui corresponde; mais il a fourni un nom d'homme, celui du patriarche antédiluvien Jared. Il est permis de supposer l'omission de la nasale finale; ce serait alors exactement le nom du Jourdain ירדן , qui est écrit plus pleinement dans le


1. *Josué*, 15, 3.


papyrus Anastasi, *Iartuna*; cependant, ici, l'absence du déterminatif de l'eau m'empêche de m'arrêter à cette idée.

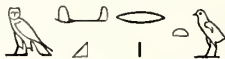
99.  *Har-kar*. Si le nom est sémitique, il peut être transcrit par *הר קר*, *caverne du froid*. Le premier élément peut aussi être rapproché du nom du *Hauran*, הַרְוֹן.


100.  *Iaakav-aar*. La transcription hébraïque donne forcément יַעֲקֹב-אַל, nom au sujet duquel il serait facile de se livrer à des conjectures séduisantes; il est exactement composé comme Israël et signifierait *Insidiator dei* ou *Sequens deum*. Est-il permis de supposer que ce nom de localité conserve un souvenir d'un des établissements de Jacob en Palestine? C'est ce que je n'oserais décider; toutefois, il est à remarquer que la famille de Jacob ne devait pas être en Égypte depuis un temps bien considérable sous le règne de Toutmès III.

101.  *Kauta*. Le nom des Kuthéens pourrait être ici proposé, en admettant le changement du Δ -ק en כ, comme dans l'exemple de Karkémisch.

102.  *Kaṭir*. Le mot est purement hébreu¹; mais je ne connais pas le lieu ainsi nommé.

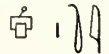
103.  *Rabbatu*. Nous avons déjà trouvé une Rabbah, que nous avons identifiée avec la ville du même nom située dans le territoire de Juda; celle-ci doit être la capitale des Ammonites רַבַּת-בְּנֵי-עַמּוֹן. La finale *tu* correspond exactement à la forme *Rabbath*.


104.  *Makratu*. La transcription exacte donne le mot מַקְרָט, *Asyle*. C'est le nom des refuges établis pour les meurtriers; mais je ne le trouve pas spécialement appliqué à telle ou telle ville.

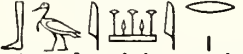
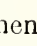
105.  *Āameku*. C'est le mot עַמֶּק, *vallée*: il

1. Cf. קָצִיר *brevis*, ou קָצִיר *segetes*.

a servi à former un certain nombre de noms locaux; celui-ci peut correspondre spécialement à בית־העמק¹, ville du territoire de la tribu d'Aser.

106.  *Sarta*. Je ne trouve pas de nom biblique à rapprocher de ce mot; une localité voisine de Damas, et nommée en arabe الشراة², la reproduit exactement.

107.  *Baratu*. On peut penser qu'il s'agit ici de *Beyrouth*, qui est également citée dans le papyrus Anastasi³. Il serait cependant possible que la liste que nous discutons en ce moment n'eût pas compris les villes de la côte phénicienne; les lacunes nous empêchent de décider la question. Dans ce cas, notre cartouche devrait être interprété comme le nom de la ville de בְּרוֹתָה, citée dans le second livre des Rois comme appartenant à Adar-ézer, et par conséquent, suivant toute apparence, située non loin de la vallée de l'Oronte.

108.  *Bat-saar*. Ce nom a été déjà rencontré bien des fois sur les monuments; il a dû appartenir à une place importante de la Palestine ou de la Syrie. On l'a identifié avec בית־שֶׁאן ou *Scythopolis*. Mais je ne vois aucune raison pour supposer qu'on ait écrit *r* pour *n* dans la transcription égyptienne, qui reste constante. En lisant le second élément  *Beth-schéoul*, la demeure du tombeau, donne un sens si satisfaisant qu'il n'est pas permis de l'écarter, tout en regrettant de ne pas pouvoir identifier ces mots avec une localité connue.

Cette rangée est terminée, comme les premières, par une lacune de sept cartouches. Nous sommes loin de croire que nous ayons épuisé, dans cette première étude, tous les rapprochements auxquels peut donner lieu ce document nouveau;

1. Josué, 19, 27.

2. Voir Jakut, *Moschtarik*, p. 270.

3. *Select Papyri*, p. LIV, l. 8.

mais nous pensons avoir déterminé un assez grand nombre de points situés en Syrie et en Palestine pour que l'on puisse se faire une idée très exacte de la confédération contre laquelle les Égyptiens eurent à lutter sous Toutmès III. Il est une autre conséquence qui découle de cette étude et qu'il ne faut pas négliger de mettre en lumière, c'est le caractère purement sémitique de tous ces noms. La plupart peuvent être signalés comme appartenant à la forme usitée chez les Hébreux, qui se caractérise ainsi d'une manière de plus en plus certaine, comme la langue dominante des populations de la Palestine, au milieu desquelles la famille d'Abraham promenait ses tentes et ses troupeaux et dont elle aura suivi le dialecte, en modifiant son idiome araméen.

Nous avons fait remarquer l'emploi du mot 𐤁𐤍 comme le nom de la Divinité. On voit qu'il était usité dans toute cette contrée d'une manière générale et que son introduction ne peut en aucune façon être rapportée à la famille de Jacob ou d'Abraham. On peut également remarquer que la Bible n'a ni changé, ni altéré les noms de ces anciennes cités. Quelques formes araméennes se rencontrent dans l'orthographe de divers noms, mais la Bible les enregistre également.

Je ne trouve, dans toute cette liste, que le nom d'*Astaroth* qui se rapporte avec certitude au nom d'une divinité différente de *El*, en sorte qu'elle nous apporte peu de renseignements sur la mythologie des populations syriennes. Il n'en sera plus ainsi quelques années plus tard, lorsque le peuple de *Chet* jouera le premier rôle dans ces contrées, et nous rencontrerons, spécialement dans le traité d'alliance entre Ramsès et le prince de Chet, les témoignages d'une idolâtrie qui, outre diverses divinités mâles et femelles, adressait encore ses hommages aux vents, aux fleuves et aux montagnes, embrassant ainsi toute la nature dans une complète divinisation.

LE PAPYRUS MAGIQUE HARRIS¹

M. Chabas, de Chalon-sur-Saône, bien connu des lecteurs de la *Revue archéologique*, vient de livrer à la publicité un grand travail archéologique, et surtout philologique, sur le manuscrit égyptien auquel il a donné le nom de *Papyrus magique Harris*².

Après un préambule où l'auteur apprécie l'état actuel de la science en ce qui concerne le déchiffrement des hiéroglyphes, il aborde le sujet du monument qu'il entreprend d'expliquer, et il en traduit ainsi le titre général : *Livre des chants efficaces pour conjurer l'habitant des eaux*.

S'attachant ensuite à plusieurs passages dont le sens ressort dès une première étude, il explique et prouve, suivant nous, d'une manière suffisante, qu'il s'agit d'un livre renfermant des formules de conjurations magiques, dont les premières sont destinées spécialement à repousser au fond des eaux le crocodile, fléau du Nil. Le travail de M. Chabas se recommande sous deux points de vue principaux : l'intérêt du sujet en lui-même par son rapport avec la mythologie, et l'avancement considérable qu'une pareille traduction suppose et constate dans l'intelligence des textes égyptiens.

1. Extrait de la *Revue archéologique*, nouvelle série, 1861, t. IV, p. 420-422.

2. Chabas, *Le Papyrus magique Harris*, Chalon-sur-Saône, imprimerie de Dejussieu, 1860.

La conjuration paraît s'être composée essentiellement d'un hymne ou allocution à un dieu spécialement choisi pour le charme qu'on désirait obtenir : l'égyptien y énonçait les mystères sous les figures que l'initiation lui avait apprises. L'effet de ces paroles sacrées devait être de lui communiquer une partie de la force divine. Les trois premiers hymnes sont adressés au dieu *Schu*, que nous connaissons comme représentant la lumière, considérée sous le caractère spécial de la force céleste.

Parmi les qualifications les plus remarquables que ce dieu reçoit dans les deux premiers morceaux, on remarquera surtout celles qui identifient le fils divin à son père, comme émanation de sa propre substance :

« Salut à toi, enfant de *Phra*, fils aîné sorti de sa »
 » chair..... Enfant sur les trônes de son père, sa person- »
 » nalité se confond avec la personnalité de *Phra*. »

« Salut à toi, fils de *Phra*, engendré de *Tum*, créé de »
 » lui-même, n'ayant pas de mère ! etc. »

Après avoir énoncé ces mystères divins, l'invocateur conclut ainsi : « Arrête crocodile *Maka*, fils de *Set* ! je suis »
 » *Anhur*, le grand maître du glaive. » *Anhur* n'est qu'un autre nom de *Schu*, considéré comme faisant mouvoir le ciel. On voit que c'est en s'identifiant à la divinité que l'Égyptien croyait pouvoir donner de l'efficacité à sa conjuration ; c'était, au demeurant, la même méthode qu'il employait dans toutes ses prières.

Le troisième hymne, adressé à *Schu*, est rendu très curieux par l'emploi d'une allitération constante, qui met, à chaque verset, un des noms du dieu en rapport avec une qualité spéciale dont l'expression présente un jeu de mots qui la rapproche du nom divin. La puissance des noms et de la prononciation de certains mots a toujours joué un grand rôle dans les pratiques magiques. Cet hymne se termine par les invocations suivantes très intéressantes au

point de vue du mystère suprême de la génération divine que nous avons déjà indiqué plus haut :

- « O ! (cause de l'être) ', qui a formé son propre corps !
- » O ! seigneur unique, sorti du *Noun* !
- » O ! substance divine, créée d'elle-même !
- » O ! Dieu qui a fait la substance qui est en lui !
- » O ! Dieu qui a fait son père et fécondé sa mère ! »

Ces invocations peuvent passer pour des lieux classiques en ce qui concerne le mystère de la génération éternelle de la divinité, suivant la doctrine égyptienne, telle que nous l'avons expliquée pour la première fois d'après l'inscription de la statuette Naophore du Vatican, dans cette *Revue*, dès l'année 1851². M. Chabas commente parfaitement ces invocations, en disant : « C'est la répétition d'une idée qui revient » à chaque instant dans les textes mystiques. En faisant » du dieu l'auteur de son propre père et le fécondateur de sa » propre mère, la mythologie égyptienne a trouvé le moyen » d'associer deux notions diamétralement opposées, celle de » la filiation et celle de l'incrétation. Si *Schu* est fils du » soleil, c'est qu'il est le soleil lui-même et de plus créateur » du soleil ; s'il a été enfanté par *Nu*, c'est qu'il est lui- » même cette déesse des espaces célestes et qu'il s'est lui- » même engendré dans son sein. Nulle part ce dogme fon- » damental n'est aussi énergiquement exprimé que dans » notre papyrus. »

On comprend facilement les secours que de pareilles formules apportent à nos études mythologiques ; négligeant leur but ridicule, nous n'y cherchons que l'expression des croyances. Sans vouloir apprécier tous les morceaux que renferme ce curieux papyrus, nous indiquerons encore l'hymne à Amon-soleil, désigné encore *comme le seul être*

1. Je traduis ainsi le mot *Sepuï* que M. Chabas laisse en blanc et que je considère comme la forme causative du radical *pu*, être.

2. Voir le mémoire de M. de Rougé au tome II, p. 247-279 de ces *Œuvres diverses*.

qui se soit formé de lui-même, parmi la multitude innombrable des êtres. L'éternité, l'immensité et divers autres attributs de l'Être suprême y sont clairement allégués.

Dans un second hymne également adressé à Amon-ra, c'est particulièrement la manifestation solaire de ce dieu dont les effets sont dépeints ; l'adjuration qui le suit était dirigée à la fin contre les lions, les crocodiles et les serpents. Ces deux hymnes nous semblent provenir spécialement de la doctrine thébaine, tandis que les mêmes mystères paraissent exposés dans les premiers suivant les symboles et les noms usités à Memphis ou à Héliopolis.

Les invocations suivantes contiennent une foule de symboles et de faits mythologiques dont M. Chabas n'a pu aujourd'hui qu'esquisser le commentaire ; il en a retiré tout le fruit que pouvait faire espérer l'état de nos connaissances sur la mythologie égyptienne, mais l'on peut considérer ces formules magiques comme une mine précieuse et à laquelle nous devons emprunter longtemps sans l'épuiser.

Une des plus singulières invocations est sans contredit celle qui termine le livre, et qui paraît avoir pour objet de donner à un chien de garde un pouvoir magique contre les voleurs et les bêtes fauves.

Des formules aussi compliquées, pleines d'allusions aussi obscures, demandaient, pour que leur traduction fût acceptée, un développement de preuves devant lequel l'auteur n'a pas reculé. Chaque phrase du texte est transcrite et traduite mot à mot ; outre le fac-simile du papyrus où le lecteur peut chercher les signes hiératiques de chaque mot, les expressions difficiles sont transcrites en hiéroglyphes qui servent de type à la discussion. L'absence des caractères hiéroglyphiques, qu'on ne peut pas se procurer en province, a hérissé de difficultés cette partie de la publication ; M. Chabas en a triomphé avec une adresse et une patience qu'on ne saurait trop louer. Avec cette discussion franche et complète, on entre

facilement dans la conviction du traducteur, ou les motifs de doute sautent promptement aux yeux.

Il est impossible de réussir complètement et du premier coup dans tous les détails d'un travail si compliqué. Aussi pourra-t-on signaler quelques fautes dans la transcription des caractères hiératiques; fautes dont la rectification changera le sens attribué à quelques membres de phrase. Des formules sont à étudier de nouveau, et M. Chabas m'écrit qu'il a déjà reconnu la nécessité de certaines corrections: il est probable qu'il devancera lui-même la critique sur ces points.

Toujours est-il certain qu'un nouveau texte hiératique, ardu par sa nature, mystérieux dans ses détails, a été traduit avec exactitude dans la plupart de ses formules, et avec une entière certitude, quant à l'appréciation générale du sujet. Ce résultat devra donc être considéré comme une bonne fortune par tous les amis de la science. M. Chabas a d'ailleurs ajouté à l'utilité de son travail par la rédaction d'une table qui est un véritable lexique des mots discutés: elle fournit des matériaux intéressants pour la recherche des sigles correspondant aux hiéroglyphes, dans l'écriture hiératique des manuscrits de la XX^e dynastie.

NOTE SUR LES PRINCIPAUX RÉSULTATS
DES
FOUILLES EXÉCUTÉES EN ÉGYPTE

PAR
LES ORDRES DE S. A. LE VICE-ROI¹

Il n'existe aucun pays qui ait été sillonné par de plus vastes et de plus nombreuses explorations que la vallée du Nil. Telle est, cependant, l'abondance des monuments que vingt siècles ont entassés dans cette contrée, et telle est la richesse des souvenirs historiques par lesquels notre attention s'y trouve invinciblement attirée, qu'on peut y signaler, chaque année, quelque découverte nouvelle.

Le Sérapéum conquis par les investigations patientes et hardies de M. Mariette, sortait naguère du linceul épais des sables, et nous avons pu pénétrer, à la suite du savant archéologue français, dans la tombe des Apis. De nouvelles recherches, secondées par la munificence de notre savant confrère, M. le duc de Luynes, rendirent bientôt à la lumière le temple construit auprès du grand sphinx et nous firent connaître un premier exemple de l'architecture sacrée sous les dynasties les plus anciennes.

1. Lue dans la séance publique annuelle des cinq Académies, du 14 août 1861; publiée chez Firmin-Didot, en une brochure in-8° de 19 pages. — G. M.

L'heureux succès de ces fouilles, conduites avec tant de persévérance et de sagacité, devint, pour le prince éclairé qui gouverne l'Égypte, une révélation des richesses que renfermait encore le sol de son pays. Le vice-roi comprit ce que pouvait devenir, sous la direction de notre habile compatriote, une exploration complète des monuments antiques. Aujourd'hui les vastes enceintes des temples sont fouillées méthodiquement, les cours et les salles comblées par les débris sont dégagées ; les tableaux historiques apparaissent de nouveau sur les murailles, et les inscriptions, les bas-reliefs et les statues surgissent en foule au milieu des décombres.

Dans ce pays où les monuments, chargés d'écriture, formaient comme de grandes annales sans cesse déroulées devant les yeux, il n'est pas une muraille qui n'apporte à l'histoire quelque témoignage précieux. Aussi toutes les périodes de la longue existence du peuple égyptien ont-elles reçu des éclaircissements depuis que M. Mariette préside aux travaux ordonnés par le vice-roi. Il est cependant deux époques spéciales sur lesquelles de plus vives lumières ont été jetées, et qui méritent d'attirer l'attention, tant par la grande place qu'elles occupent dans l'histoire antique, que par la nouveauté des conclusions qui découlent naturellement de ces documents inattendus. Je veux parler des sphinx et des statues colossales sortis récemment des fouilles de Tanis, et des inscriptions ou des tableaux historiques trouvés autour du sanctuaire de Karnak.

De ces découvertes, les premières se rapportent particulièrement à la grande invasion des peuples Pasteurs et au royaume qu'ils avaient fondé dans la Basse Égypte ; les autres agrandissent nos connaissances sur l'époque qui suivit l'expulsion de ces envahisseurs, et qui fut la plus glorieuse de toutes pour la nation égyptienne.

Si rien n'est mieux attesté dans l'histoire ancienne que le fait même d'une invasion accomplie en Égypte, environ

deux mille ans avant notre ère, par des peuples auxquels tous les témoignages donnent le nom de *Pasteurs*, rien n'était plus obscur, jusqu'ici, que les circonstances de cette révolution et son véritable caractère. D'où venait cette migration guerrière qui put si facilement vaincre les forces d'un empire ancien et puissant ? Était-ce une horde barbare, ne s'occupant que de piller ou de renverser les temples, comme les Égyptiens, leurs victimes, les en accusaient dans leurs annales ? Jusqu'où s'étendit leur domination ? et devons-nous croire qu'elle ait violemment interrompu le cours de la civilisation et les traditions sacrées de la religion, des sciences et des arts ? Quelle est enfin l'époque de leur arrivée et celle de leur expulsion, et à quel Pharaon revient la gloire d'en avoir délivré le pays ? Toutes ces questions étaient restées sans réponse précise, même depuis que la découverte de Champollion eut vivifié les sources les plus authentiques de l'histoire. Toutes les difficultés se pressaient sur le même point et semblaient y serrer un nœud inextricable au milieu de la série des dynasties pharaoniques et des monuments qu'elles avaient élevés.

Les fouilles de Tanis permettent de répondre à presque toutes les questions que nous venons de poser ; elles viennent de jeter une première lumière sur l'arrivée des Pasteurs. On a pu tout d'abord constater que les rois de cette race avaient fait graver leurs noms, en hiéroglyphes, sur des monuments élevés par les souverains indigènes de la XII^e et de la XIII^e dynastie. Si ces faits se multiplient, comme on peut l'espérer, l'époque relative de l'invasion se précisera d'elle-même ; mais nous pouvons affirmer, dès aujourd'hui, qu'elle est de beaucoup postérieure aux Pharaons de la famille d'Amménémès qui composent la XII^e dynastie, et dont les monuments attestent, d'ailleurs, l'empire le plus florissant. Les nouveaux conquérants étaient arrivés par l'isthme de Suez, et les Égyptiens eux-mêmes les nomment, dans leurs inscriptions, *les Pasteurs*

d'Asie. Leur religion nous renseigne également sur la question de leur origine; ils adoraient le même Dieu que les fils de *Chet*, c'est-à-dire ce peuple belliqueux que la Bible nous désigne un peu plus tard comme le plus important parmi les tribus cananéennes. Ce Dieu des Cananéens et des Pasteurs portait les noms de *Baal* et de *Soutekh*; il nous est représenté sous l'emblème d'un quadrupède féroce aux longues oreilles dressées. Les Égyptiens identifièrent le dieu de leurs ennemis avec leur Typhon, l'ennemi d'Osiris, le génie du désordre et de la violence. Rien de plus naturel que cette réaction, et c'est ainsi que les mêmes dieux cananéens devinrent également des démons pour les Israélites. Les rois Pasteurs avaient établi le siège de leur gouvernement dans une ville que les historiens grecs nomment *Avaris*. La véritable forme égyptienne de ce nom était *Ha-ouar*. Sa lecture nous a été révélée par les papyrus historiques, et c'est ce même nom qu'on rencontre sur tous les monuments de Tanis, en sorte qu'il est aujourd'hui certain que les deux noms d'*Ha-ouar* et de Tanis, l'un égyptien, l'autre emprunté aux langues cananéennes, appartenrent successivement à la même ville qui servit de capitale à des dynasties pharaoniques, après avoir été la forteresse des Pasteurs.

Les fouilles de Tanis ont fait apparaître une quantité de beaux monuments élevés par les Pharaons du plus ancien empire. Les rois Pasteurs se les étaient en quelque sorte appropriés, en y faisant graver leurs légendes. On reconnaît encore le nom d'Apophis, l'un de ces rois dont les historiens nous avaient conservé le souvenir, sur plusieurs statues et sur les sphinx de Tanis; on peut aussi distinguer les traces d'une légende semblable sur la base et sur l'épaule droite de notre grand sphinx du Musée du Louvre, qui provient lui-même de Tanis. Loin de détruire entièrement les temples, comme les annales égyptiennes semblent en accuser les Pasteurs, Apophis se montra plutôt amateur éclairé des

monuments antiques. Il ne fit même pas effacer les écussons des Pharaons, suivant l'usage constamment suivi en Égypte après chaque révolution ; il se bornait à placer son nom à côté de ceux de ses devanciers. Les personnages qui apparaissent à Tanis comme de véritables vandales sont *Ramsès II* et son fils *Ménéphthah II*, qui firent effacer partout les cartouches plus anciens pour y substituer leurs propres légendes.

Non seulement les rois Pasteurs respectèrent les monuments de Tanis, mais on doit à leurs propres règnes des sphinx de la plus grande beauté, où l'art égyptien de l'ancienne école est conservé dans toute sa grandeur. Le corps de ces sphinx est entièrement semblable aux plus beaux morceaux de ce genre exécutés sous les pharaons, mais les traits du visage, complètement différents du type égyptien, et l'ajustement de la tête royale, attestent un modèle choisi dans un peuple étranger à la race et aux costumes pharaoniques. Au-dessus de la face humaine apparaissent de véritables oreilles de lion, et la crinière est disposée de manière à former autour du visage comme une auréole lumineuse.

Ces beaux sphinx sont, sans aucun doute, l'œuvre des rois Pasteurs, et les cartouches d'Apophis se lisent encore sur leurs épaules, malgré le soin qu'on mit plus tard à les marteler. Il faut donc reconnaître qu'après les premiers désordres, suite inévitable de toute invasion étrangère, le vainqueur fut promptement pénétré par la civilisation supérieure de la nation qu'il avait subjuguée, et que les arts égyptiens continuèrent à fleurir dans la Basse Égypte, et surtout au sein même d'Avaris.

Nous ne savons pas si les rois Pasteurs possédaient une écriture nationale, mais les nouvelles découvertes montrent clairement qu'ils ont employé les hiéroglyphes, au moins comme écriture officielle et monumentale. Ils se firent attribuer les titres nationaux propres aux Pharaons ; prélu-

dant ainsi à la politique que devaient suivre plus tard Cambyse, Darius, Alexandre ainsi que les Ptolémées et les Césars, qui prirent tous le titre de *Fils du Soleil*, et se donnèrent pour les successeurs légitimes des anciens Pharaons.

Les conquêtes de la civilisation et la pratique des arts ne subirent donc pas, du fait des Pasteurs, une de ces longues interruptions après lesquelles un peuple doit reconquérir lentement tous les degrés qu'il a perdus, et nous comprenons maintenant plus facilement comment les chefs-d'œuvre de l'art égyptien purent éclore dès le règne de Toutmès I, c'est-à-dire presque aussitôt après la restauration d'une dynastie nationale. Six grands sphinx de granit rose ont déjà été rencontrés à Tanis, et l'on ne doit pas douter que la suite des fouilles ne nous apporte de nouveaux monuments de l'époque d'Apophis, car nous savons, par un manuscrit égyptien, que ce roi s'occupait d'élever un temple au dieu *Soutekh*. Ce texte précieux qui nous rappelle l'état de dépendance dans lequel Apophis tenait toutes les parties de l'Égypte, et les tributs qu'on lui payait, nous montre en même temps le roi Pasteur fidèle à son Dieu et refusant tout hommage aux divinités égyptiennes. Quelques années après, une inscription gravée dans les tombeaux d'Eilithyia nous apprend que la guerre s'était élevée entre les princes égyptiens et les Pasteurs. Amosis, roi de la Thébaidé, après divers combats sanglants, finit par réduire Avaris, dans la sixième année de son règne, et il poursuivit les Pasteurs jusque dans la Palestine.

C'est ainsi que les monuments trouvés à Tanis, se joignant aux documents que nous venons de citer, nous permettent de tracer l'histoire générale de cette grande invasion, et de lui restituer sa véritable physionomie. Les Pasteurs, liés par leur patrie primitive et par la religion aux peuples cananéens, se présentent à nous comme une race guerrière, intelligente, et qui avait su employer à son profit les artistes

égyptiens. Ils emportèrent certainement dans leur retraite les germes des progrès qu'avait déposés chez eux la culture supérieure d'une nation depuis longtemps exercée aux arts et à la littérature. Mais les leçons que les Pasteurs asiatiques ont reçues des Égyptiens se rattachent directement à une des questions les plus intéressantes de l'histoire, à la découverte à laquelle appartient le premier rang dans les moyens de progrès conquis par l'esprit humain, je veux parler de l'invention de l'alphabet.

Les travaux persévérants de la science moderne ont rattaché solidement tous nos systèmes alphabétiques à ces lettres antiques en usage chez les peuples sémitiques, et dont la Grèce, dans la fidélité de ses souvenirs mythologiques, reportait le bienfait à Cadmus le phénicien. Or, en comparant lettre à lettre les caractères alphabétiques usités dans l'écriture cursive des Égyptiens vers l'époque des Pasteurs, avec les plus anciennes lettres phéniciennes, nous avons trouvé une série de ressemblances tellement frappantes, qu'il est impossible de les considérer comme l'effet du hasard. Nous n'hésitons pas à croire que l'alphabet primitif des Sémites a été emprunté de toutes pièces aux scribes égyptiens avec lesquels les Pasteurs étaient en rapports journaliers pour les affaires publiques ou commerciales. Laissant de côté tout l'appareil symbolique, et toutes les complications des hiéroglyphes, qui eussent été inapplicables à un autre langage sans de profondes modifications, les Pasteurs cananéens se bornèrent à emprunter à leurs voisins les éléments purement alphabétiques. Ces mêmes lettres, peu altérées, ont été transmises de peuple en peuple et d'âge en âge, avec les modifications successivement imposées par le génie des races et de leurs langages divers. C'est ainsi que l'invention et la diffusion des lettres, sans lesquelles on ne peut concevoir ni l'héritage intellectuel de l'homme, ni la perpétuité de ses conquêtes, se rattachent directement aux plus anciens rapports des Cananéens avec l'Égypte, et surtout à la grande

invasion sur laquelle les monuments de Tanis viennent de jeter un jour inattendu.

Amosis, après avoir délivré son pays des Pasteurs, dut encore porter ses armes du côté de l'Éthiopie, puis il dirigea tous ses soins vers la restauration des temples qu'une longue guerre intérieure avait nécessairement laissés dans un état désastreux ; c'est ce qu'attestent les inscriptions des dernières années de son règne.

Nous savons peu de chose d'Aménophis I, son successeur : il s'attacha sans doute à ramener l'ordre et la richesse dans une contrée si longtemps soumise aux exactions des étrangers. Sa mémoire est surtout vénérée au point de vue religieux, mais on peut affirmer hardiment qu'il fut un sage administrateur. En effet, Toutmès I, son successeur, trouva des ressources suffisantes pour conduire ses armées victorieuses jusque dans la Mésopotamie, inaugurant ainsi la série des grands guerriers qui assurèrent l'empire du monde aux *Pharaons*, durant plusieurs siècles. Toutefois, les conquêtes de Toutmès I furent abandonnées pendant la minorité de ses fils, et il était réservé à Toutmès III d'établir solidement les bases de la domination égyptienne en Asie.

Les succès éclatants du règne de Toutmès III sont consignés dans des *Annales* dont la série couvrait toute l'enceinte intérieure du sanctuaire de Karnak. Nous devons aux investigations de M. Mariette des portions considérables de ces Annales. En les rapprochant des fragments déjà connus, nous avons pu en coordonner tout l'ensemble et rendre aux faits partiels leur véritable place et toute leur importance. Toutmès III, retenu longtemps sous la dépendance d'une régente, nous apparaît, dans la vingt-deuxième année de son règne, à la tête d'une armée qu'il a rassemblée sur les frontières de la Palestine. Il marchait contre les peuples syriens qui, depuis l'Euphrate jusqu'aux limites de l'Égypte, s'étaient confédérés contre lui. L'armée asiatique fut défaite près de Mageddo, et tous les princes renfermés dans cette place

furent forcés de se rendre au Pharaon victorieux. Les révoltes successives ne firent qu'agrandir les conquêtes de Toutmès III, et, après un règne de quarante-quatre ans, occupé par quinze expéditions, conduites par le Pharaon lui-même jusqu'au cœur de l'Asie, il put léguer à ses successeurs un empire incontesté. Toute l'Asie occidentale lui payait de riches tributs; les Annales énumèrent les noms des principaux chefs de ces contrées, parmi lesquels on voit apparaître Babel, Ninive et Assour. Toutmès III paraît avoir également établi sur la Méditerranée un empire très étendu qui précéda celui des Phéniciens et dont l'histoire avait perdu le souvenir.

Une foule de monuments nouveaux élevés sous son règne sont sortis des fouilles de Karnak; mais il en est deux qui méritent une mention toute particulière de notre part. Le premier est un tableau où étaient retracées les images de deux cent trente peuples vaincus. Chaque personnage y est figuré avec son costume, sa couleur et le trait caractéristique de sa race, que les artistes égyptiens, si exercés à copier la nature, ont toujours merveilleusement saisi. Cent quinze noms forment une première liste qui comprend les familles éthiopiennes et quelques nations situées vers l'Arabie ou vers les côtes mauritaniennes. La seconde liste, bien plus curieuse pour nous, est formée de toutes les tribus réunies dans l'armée vaincue à Mageddo. Nous y trouvons, d'une part, *Damas*, *Hamath* et les villes syriennes, depuis la vallée de l'Oronte jusqu'au sud du Liban, et de l'autre, *Mageddo*, *Hazor*, *Gérare*, *Taanak* et toutes les villes royales des Cananéens, célèbres par la lutte qu'elles soutinrent plus tard contre les Israélites. C'est ici que les livres saints nous apportent un secours inestimable, et de ces textes antiques, comparés aux monuments, jaillissent à chaque instant des lumières inattendues sur l'histoire et la géographie pendant l'âge des patriarches de la famille d'Abraham.

Un second monument, trouvé également à Karnak, complète l'idée que nous pouvons nous faire de la puissance de Toutmès III, après ses grandes campagnes d'Asie. Laisant de côté les listes partielles des peuples vaincus, cette nouvelle inscription s'attache à nous donner une vue d'ensemble sur l'immense domaine soumis au Pharaon. La forme littéraire de ce document mérite une égale attention. L'auteur met dans la bouche d'Ammon, le dieu suprême de Thèbes, une sorte de description des conquêtes de Toutmès. Au milieu de son discours, écrit dans le style pompeux dont les inscriptions officielles nous ont apporté beaucoup d'exemples, on rencontre dix vers, ou versets, exactement appareillés quant à la coupe des mots et à la disposition des idées. On reconnaît facilement, dans les morceaux de cette espèce, le type primitif du parallélisme des idées et des oppositions qui forment l'essence du style poétique des Hébreux. La poésie primitive préludait, par ces recherches de langage, aux formes plus savantes et plus harmonieuses qu'elle a revêtues chez des nations arrivées plus tard à leurs âges littéraires.

Dans un tableau sculpté au sommet du monument, Toutmès III offre l'encens et la libation au dieu Ammon, qui est censé lui adresser l'allocution suivante :

« Paroles d'Ammon-ra, Seigneur des trônes du monde :
 » Viens à moi ; tressaille de joie en voyant mes faveurs, oh !
 » mon fils vengeur, *Ra-men-khéper*¹ (Toutmès), doué d'une
 » vie éternelle. Je respandis par ton amour, mon cœur se dilate à ton heureuse arrivée dans mon temple. Mes mains
 » ont rempli tes membres des forces de la vie, tes grâces
 » plaisent à..... Tu m'as établi dans ma demeure, je t'apporte
 » et je te donne la victoire et la puissance sur toutes les nations. J'ai répandu ta crainte dans toutes les contrées, et

1. Ces mots composent le nom divin que chaque roi prenait à son avènement et joignait à son nom propre.

» ta terreur s'étend jusqu'aux limites des supports du ciel.
 » J'ai agrandi l'épouvante que tu jettes dans leurs flanes;
 » j'ai fait retentir tes rugissements parmi tous les barbares;
 » les princes de toutes les nations sont pressés dans ta main.
 » J'ai moi-même étendu mon bras; j'ai lié pour toi et serré
 » en un faisceau les peuples de Nubie en myriades et en
 » milliers, les nations du Nord en millions (de captifs). J'ai
 » précipité tes ennemis sous tes sandales et tu as écrasé les
 » chefs au cœur obstiné. Ainsi que je l'ai ordonné, le monde,
 » dans sa longueur et dans sa largeur, l'Occident et l'Orient
 » te servent de demeure. Tu as pénétré chez tous les peuples,
 » le cœur tranquille; aucun n'a pu résister à tes ordres, c'est
 » moi-même qui t'ai conduit quand tu les approchais. Tu as
 » traversé les eaux de la grande enceinte et la Mésopotamie¹
 » dans ta force et ta puissance. Je t'ai ordonné de faire
 » entendre tes rugissements jusque dans leurs cavernes et
 » j'ai privé leurs narines des souffles de la vie. J'ai fait péné-
 » trer tes victoires dans leurs cœurs; mon esprit divin qui
 » réside sur ton front les a bouleversés, il a ramené captifs
 » (les nomades?) liés par leurs chevelures; il a dévoré dans
 » ses flammes ceux qui résident (dans les ports?); il a tran-
 » ché la tête des Asiatiques² sans qu'ils pussent résister, dé-
 » truisant jusqu'à la race de ceux qu'il saisissait. J'ai donné
 » à tes conquêtes le tour du monde entier. Mon diadème a
 » répandu sa lumière sur tes sujets, aucun rebelle ne s'élè-
 » vera contre toi sous la zone du ciel. Ils viennent tous, le
 » dos chargé de leurs tributs, se courber devant ta majesté,
 » comme je l'ai ordonné. J'ai énervé (les ennemis confédé-
 » rés?) sous ton règne; leur cœurs sont desséchés et leurs
 » membres tremblants.

Verset 1. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les
 » princes de Tahi (Syrie); je les ai jetés sous tes pieds à tra-

1. *Naharāin*.

2. *Aamou*, la race jaune.

» vers leurs contrées. Je leur ai fait voir ta majesté tel qu'un
 » seigneur radieux, projetant ta lumière sur leurs faces,
 » comme mon image.

2. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habi-
 » tants de l'Asie, tu as réduit en captivité les princes des
 » Rotennou (Assyriens). Je leur ai fait voir ta majesté re-
 » vêtue de ses ornements; tu saisissais tes armes et com-
 » battais sur ton char.

3. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples
 » de l'Orient, tu as marché dans les provinces de la Terre
 » Sacrée¹. Je leur ai montré ta majesté semblable à l'astre²
 » qui sème la chaleur de ses feux et répand sa rosée.

4. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les peuples
 » d'Occident; *Kefa* et *Asi*³ sont sous ta terreur. Je leur ai
 » fait voir ta majesté telle qu'un jeune taureau, au cœur
 » ferme, aux cornes aiguës, auquel on ne peut résister.

5. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habi-
 » tants (des ports?); les contrées de (*Maten*?) tremblent
 » de crainte devant toi. Je leur ai fait voir ta majesté sem-
 » blable au (crocodile?) maître terrible des eaux, qu'on ne
 » peut approcher.

6. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les habi-
 » tants des îles; ceux qui résident au milieu de la mer
 » sont atteints par tes rugissements. Je leur ai montré ta
 » majesté semblable à un vengeur qui se dresse sur le dos de
 » sa victime.

7. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les Li-
 » byens⁴. Les îles des (*Tanau*?) sont en ton pouvoir; je
 » leur ai montré ta majesté semblable à un lion furieux, se
 » couchant sur leurs cadavres, à travers leurs vallées.

8. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les extré-

1. *Ta-nouter*.

2. *Seschet* (?).

3. Les îles de *Chypre*, *Candie*, etc.

4. *Tahennou*, peuples à l'ouest de l'Égypte.

» mités de la mer, le tour de la grande zone des eaux est serré
 » dans ta main. Je leur ai montré ta majesté semblable
 » à l'épervier qui plane et dont le regard saisit tout ce qu'il
 » veut.

9. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper ceux qui
 » résident dans leurs...; tu as réduit en captivité les habi-
 » tants (des sables?). Je leur ai fait voir ta majesté semblable
 » au chacal du Midi, explorateur habile qui traverse les
 » deux régions.

10. — » Je suis venu, je t'ai accordé de frapper les
 » peuples de Nubie; ta puissance s'étend jusqu'à.... Je
 » leur ai fait voir ta majesté semblable à tes deux frères
 » divins¹; j'ai réuni leurs bras sur toi pour te donner leur
 » puissance.

» Tes deux sœurs², je les ai placées derrière toi pour te
 » secourir. Mes bras sont levés pour repousser de toi tous
 » les maux. C'est moi qui te protège, ô mon fils chéri!
 » Horus, taureau valeureux qui règne dans la Thébaïde, toi
 » que j'ai engendré (en vérité?), Toutmès, doué d'une vie
 » éternelle! (Tu as?) rempli tous mes désirs: tu as élevé
 » mon temple en constructions éternelles, tu l'as rendu plus
 » vaste qu'il n'en avait jamais existé. La porte principale....
 » (lacune du monument).... plus magnifique qu'aucun des
 » souverains tes prédécesseurs. Je t'ai ordonné de la faire et
 » j'en suis satisfait. — Je suis établi sur le trône d'*Horus*
 » pour des milliers d'années, étant ton image vivante....
 » pour l'éternité. »

Ces derniers mots paraissent être la réponse du roi, car
Horus, suivant les traditions mythologiques, avait régné en
 Égypte, après sa victoire sur le Typhon.

En examinant avec soin les indications renfermées dans ces
 dix versets, on s'aperçoit que l'auteur de cette allocution

1. *Set* et *Horus*, les deux dieux guerriers.

2. Les déesses *Isis* et *Nephthys*, sœurs d'*Horus* et de *Set*.

parcourt successivement les quatre points cardinaux, et qu'il a choisi les peuples les plus importants dans chaque direction. C'est bien le monde entier, autant du moins qu'il leur était connu, que les flatteurs de Toutmès prétendaient renfermer dans le cercle de son empire. Nous avons cependant de la peine à croire, même sur la parole d'Ammon, que les forces navales de l'Égypte eussent dès lors pénétré jusqu'à l'Océan; mais il faut reconnaître que des peuples tributaires assez nombreux étaient placés du côté du couchant, et ce fait est de nature à donner de la valeur aux récits mythologiques des Hellènes touchant les anciennes colonies venues d'Égypte sur divers points des côtes de la Méditerranée.

Indépendamment de ces grands monuments historiques, les objets de toute nature que les fouilles ont accumulés dans le musée du vice-roi dépassent le nombre de 12.000, et cette riche collection pourra donner matière à de sérieuses études pendant bien des années. Nous avons dû nous borner à signaler à votre attention les points les plus saillants, mais nous ne pouvons néanmoins nous résoudre à passer sous silence les papyrus nouvellement réunis au Musée du Caire. Les livres de l'Égypte antique..... Il y a quelques années, à peine osions-nous prononcer ces mots devant vous, mais aujourd'hui, grâce aux progrès de la science, nous pouvons l'affirmer, sans craindre les démentis de l'ignorance ou même les doutes raisonnés de la critique, oui, nous possédons des manuscrits rédigés vers l'époque où Moïse recevait dans le palais du Pharaon tous les éléments des lettres et des sciences de l'Égypte. D'autres écrits, provenant d'un âge bien plus ancien encore, nous ont également été conservés. Une littérature abondante et variée, dont les tombeaux nous ont gardé de curieux échantillons, florissait en Égypte aux temps des Hébreux; hymnes sacrés, fragments épiques, documents civils ou judiciaires, livres de recettes médicales ou de formules magiques, lettres privées, traités de morale, contes et légendes, ou compositions purement littéraires, telle est la

variété des sujets que l'on rencontre dans l'ensemble des papyrus antiques. De ces vieux livres, nous pouvons traduire aujourd'hui des portions plus ou moins considérables, suivant la difficulté des sujets ou les obscurités du style. Permettez-nous en terminant, de consacrer ici quelques lignes à l'un des nouveaux papyrus qui font partie de la collection du vice-roi. Il s'agit d'un recueil de préceptes relatifs à la morale et à la conduite prudente, honorable et religieuse qui doit distinguer l'homme bien élevé. Nous connaissons déjà quelques modèles de ce genre d'ouvrages. Les conseils que contient le papyrus du Musée du Caire sont adressés par un hiérogammate, nommé *Ani*, à son fils *Chonshotep*. Voici la traduction d'un paragraphe qui ne nous a pas semblé indigne de l'estime accordée par les Grecs à nos sages Égyptiens.

« Le sein de l'homme est comme la salle du tribunal qui
» contient toutes sortes de réponses; fais un choix de paroles
» gracieuses et que le mal reste enfermé en toi. Celui qui
» répond durement, repousse.....; l'homme à la parole
» douce est aimé. Garde-toi de donner une réponse frau-
» duleuse à celui qui t'interroge; Dieu discerne la vérité,
» et son châtiment vient. En apportant tes offrandes à ton
» Dieu, garde-toi de faire ce qu'il défend!..... Si tu te diriges
» en son nom, il donnera à tes esprits une condition élevée :
» car il agrandit ceux qui le glorifient. »

Dans le paragraphe suivant, l'auteur s'adresse au dieu *Schou*, ou la lumière du soleil. Ce symbole éclatant de l'action divine était depuis longtemps identifié avec le Dieu créateur lui-même, et l'Égyptien ne distinguait plus nettement, dans ses hommages, l'astre qu'il voyait chaque jour, du Dieu suprême, « unique, invisible, inaccessible, géné-
» rateur éternel, existant par lui-même et créateur de tous
» les êtres », dont les hymnes antiques lui enseignaient pendant toutes ces sublimes définitions.

« *Schou* est le Dieu de ce monde, dit notre manuscrit, il
» est au-dessus des cieux, et ses images sont sur la terre.

» L'encens leur est offert chaque jour, lorsqu'il éclate à son
 » lever. C'est lui qui multiplie les pains, c'est lui qui t'a donné
 » ta mère..... Elle a porté de nombreux (enfants) et je n'en
 » ai pas (perdu ?). Elle t'a enfanté lorsque les mois furent ac-
 » complis; suspendu à son col, elle a mis sa mamelle dans
 » ta bouche pendant trois ans. (Les soins les plus rebutants
 » n'ont pas dégoûté son cœur ?) Et lorsque j'ai dit : « Allons,
 » il faut le mettre à l'école », lorsque tu apprenais les écri-
 » tures, chaque jour elle était chez ton maître, apportant les
 » pains et les boissons de sa maison. Tu as (grandi ?), tu
 » t'es marié et tu as pris ta maison. Tourne tes yeux vers
 » les enfants qui te sont nés; agis en toute chose comme l'a
 » fait ta mère et rends-leur (les soins) qu'elle t'a portés. Elle
 » n'a pas levé ses mains vers le Dieu, que (déjà) ses prières
 » sont exaucées. »

La condition élevée que les Égyptiens accordaient à la femme, à *la maîtresse de maison*, comme elle est habituellement qualifiée, se reconnaît facilement dans tous les monuments privés. L'épouse et la sœur sont constamment associées à tous les actes de la vie civile et religieuse, et le nom d'un personnage est presque toujours suivi du nom de sa mère. Ces habitudes expliquent les sentiments délicats exprimés dans notre papyrus. Peut-être nos études favorites influencent-elles ici notre jugement; mais il nous semble retrouver, dans les conseils de notre hiérogammate et dans cette peinture des sentiments de la famille prise au plus près de la nature, quelque chose de cette majesté douce et de ce sentiment profondément humain qui nous charme dans les récits de la Genèse.

LETTRE DE M. AUG. MARIETTE

SUR

LES FOUILLES DE TANIS

(Observations de M. le vicomte de Rougé sur cette lettre)¹

ANALYSE

M. Mariette, en constatant qu'Apapi a inscrit sa légende sur le colosse de Ra-smenkh-ka, roi postérieur à Sévek-hotep III, a reculé avec certitude la limite de l'invasion des Hycsos, qui ne peut plus être placée désormais avant la fin de la XIII^e, et probablement de la XIV^e dynastie.

Quant au séjour des Pasteurs et à leurs effroyables dévastations, l'opinion commune doit être complètement modifiée, et M. Mariette a pleinement raison sur ce point encore. Leurs ravages sont assez semblables à celui de Cambyse. Ils n'ont point détruit les temples, ni renversé les statues, ni même martelé les cartouches des rois indigènes ; mais ils ont respecté les usages égyptiens et vénéré leurs dieux en adoptant leurs noms, honoré les statues royales en les décorant de leurs propres cartouches.

Il faut donc, d'après ces découvertes, soumettre les monuments martelés de nos musées à un nouvel et scrupuleux

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 18 janvier 1861, t. V, p. 22.

examen. M. de Rougé a déjà constaté qu'un martelage, habilement opéré sur l'épaule droite du grand sphinx du Louvre, cachait la légende d'un roi Pasteur, qui aura, par conséquent, usurpé lui-même le monument d'un roi indigène de la XII^e ou de la XIII^e dynastie, et le nom de Ménéphthah aura été gravé sur la poitrine, en surcharge à la place d'un cartouche plus ancien. Le sphinx qui porte les noms de Ramsès II est certainement usurpé de même et doit dater de la même époque. Le colosse en granit noir doit être considéré également comme plus ancien que Ramsès II dont il porte les légendes.

M. Mariette n'ose pas se prononcer relativement à l'époque du départ des Pasteurs, mais M. de Rougé ne saurait partager ses scrupules. Il fait remarquer que l'inscription du tombeau d'Ahmès dit positivement qu'Avaris (Ha-ouar) fut prise l'an six du règne d'Amosis, et que ce roi indigène poursuivit les Pasteurs jusqu'à Scharouhan, ville située, sans doute, sur les limites de l'Égypte et de la Palestine. Or, Aménophis I^{er} fit la guerre, quelque temps après, au nord, contre des peuples d'autres races que les Pasteurs, dont le nom ne reparait plus. Amosis aurait donc bien accompli la restauration du pouvoir national. Cela n'exclurait pas l'idée d'une transaction, presque pacifique entre les rois Hycsos et les rois indigènes, transaction à la suite de laquelle la population agricole serait restée dans le pays, et son dieu Sutech, à Avaris.

Mais M. de Rougé ne croit pas volontiers que les quatre sphinx aient été originairement élevés par *Apapi*, parce que les fondateurs ne mettent point d'ordinaire leurs cartouches sur l'épaule des statues, mais bien sur la poitrine et dans la place la plus honorable. Quant au caractère sémitique de la tête, et quant à l'origine Hycsos de ces monuments, elle paraît incontestable au savant professeur du Collège de France. Mais pour croire qu'Apapi est le Pharaon de Joseph, rien ne lui semble moins prouvé.

M. Mariette a raison de voir dans *Ha-ouar*, ou Avaris, le nom égyptien, et dans Tanis, ou *Tsoan* ou *Sân*, le nom sémitique appliqué à la même ville. Ces mots expriment la même idée : *Tsoan* « départ », *Ha-ouar* « demeure du départ », mot très significatif, comme on voit, quand il s'agit d'Avaris et de Pasteurs.

PAPYRUS ÉGYPTO-ARAMÉEN¹

M. le vicomte de Rougé, président, fait hommage à l'Académie de la part de M. l'abbé Bargès, de sa dissertation intitulée : *Papyrus égypto-araméen, appartenant au Musée égyptien du Louvre, expliqué et analysé pour la première fois*. Paris, 1862, br. in-4°. Ce document consiste en un simple état de dépenses. Il est très mutilé par le temps, mais néanmoins il présente un très sérieux intérêt non seulement pour l'écriture et la langue dans lesquelles il a été conçu et exécuté, mais aussi pour l'histoire de l'industrie et des relations commerciales de l'Égypte sous les Ptolémées. On y trouve, entre autres résultats curieux, que les anciens Égyptiens ont cultivé la vigne et fabriqué du vin. Il y est question du vin cuit dont les Phéniciens paraissent avoir fait un grand commerce avec l'Égypte.

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 21 février 1862, t. VI, p. 37.

ÉTUDE SUR LE 64^e CHAPITRE
DU
RITUEL FUNÉRAIRE
DES ANCIENS ÉGYPTIENS¹

Ce livre sacré portait le titre de : *La sortie au jour*. C'était un ensemble d'hymnes et de prières relatives à la destinée de l'âme après la mort, et on lui doit les documents les plus précieux sur les croyances religieuses de la vieille Égypte.

Le chapitre 64 est un des plus intéressants du livre funéraire et il renferme un hymne spécialement consacré à la résurrection de l'homme. Le titre de ce chapitre est le même que celui du livre funéraire entier : *Portes de la sortie au jour*, c'est-à-dire, circonstances qui accompagnent la transfiguration lumineuse de l'âme lorsque le jugement favorable d'Osiris lui accorde la vie éternelle.

Osiris joue le rôle principal dans la doctrine funéraire, et est à la fois le père, le modèle, le juge et le sauveur de

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 27 mars 1861, t. V. — M. J. de Rougé n'a pas retrouvé le manuscrit de ce mémoire dans les papiers de son père. G. M.

1. Ce travail sera publié prochainement dans la *Revue archéologique*, comme faisant suite aux études du même savant, déjà parues dans ce recueil, sur le *Rituel funéraire*.

l'homme. En vertu de la légende qui racontait sa vie bien-faisante, sa mort violente et sa résurrection, il devenait le type auquel l'Égyptien devait s'unir et s'assimiler dans la prière pour obtenir d'être associé à son triomphe sur la mort.

Dans ses prières l'Égyptien ajoutait à son nom celui d'Osiris.

Le soleil est le symbole visible de cette doctrine, et sa course apparente, son coucher, son aurore, justifient cette assimilation symbolique. M. de Rougé donne ensuite la traduction littérale du chapitre 64, traduction qui n'est pas susceptible d'être analysée, et dont chaque mot a une valeur qu'il n'est pas permis d'altérer. Dans ce curieux fragment du *Rituel*, l'homme commence son hymne par assimiler la course infernale de son âme au cours du soleil. A l'exemple du dieu il va parcourir les constellations; il salue l'esprit qui préside à l'armée céleste avec les paroles mystiques révélées par l'initiation. Les âmes des bienheureux sont rangées dans la zone céleste. Le dieu *Schou*, à la nature duquel l'âme veut participer, est la lumière considérée comme source de la force céleste.

Le défunt rappelle le jugement favorable prononcé pour lui, les grâces d'Osiris et ses propres pleurs ou son expiation.

Le phénix plusieurs fois mentionné se rapporte à l'accomplissement des périodes solaires. L'âme justifiée s'en attribue toutes les circonstances. Sa présence sur les monuments est une promesse de résurrection.

Cette résurrection était une *nouvelle naissance*. L'espace céleste était la *mère*. Le scarabée, symbole de la génération divine, devient, pour l'âme du défunt, le type de la mystérieuse opération qui va l'enfanter à la vie éternelle. Le mort est parti les pieds en avant; le phénix naît à la vie éternelle la tête la première.

L'âme régénérée est identifiée avec Horus, fils éternel de la divinité suprême. Ce dieu est particulièrement assimilé

au soleil, qui, en se donnant, par sa propre force, une naissance perpétuellement renouvelée, est devenu la vivante image de la génération divine.

L'âme devant être réunie au corps et associée à son immortalité, le chapitre 64 traite de la période du corps parvenu à l'époque de son rajeunissement.

Ce chapitre serait entré dans la liturgie dès le règne de Menkérés, vingt-cinq siècles au moins avant notre ère, s'il faut en croire l'appendice qui lui est joint dans les manuscrits du *Rituel*.

TROIS OPUSCULES NOUVEAUX

DE M. T. DEVÉRIA¹

M. le vicomte de Rougé offre, de la part de M. Théodule Devéria, sa lettre à M. Cailliaud, sur un *Ostracon égyptien* (extr. du t. XXV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*). L'auteur de cette lettre a commenté avec beaucoup de savoir l'inscription hiératique tracée sur ce petit monument qu'il rapporte au temps de la XIX^e dynastie. C'est le reçu d'une redevance, établie sous forme de dime, dès ces anciens temps, sur la pêche, en certaines parties de l'Égypte qui y sont citées, et montant, pour le nombre de poissons exprimés, à un ou plusieurs *kiti* d'or. Dix de ces *kiti* formaient la livre égyptienne, d'après les documents rapprochés par M. Devéria. Il fait observer, à ce propos, que M. Chabas, de son côté, est arrivé à ce même résultat, à l'aide d'autres textes. M. Chabas, en effet, a pu fixer la valeur du *kiti* et la livre égyptienne au moyen d'un poids antique dont il a récemment publié l'inscription hiéroglyphique (*Revue archéologique* de 1861, n^o 1).

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 28 novembre 1862, t. VI, p. 221.

M. le vicomte de Rougé offre à l'Académie deux opuscules nouveaux de M. T. Devéria, extraits de la *Revue archéologique*¹ :

1° *Notation des centaines de mille et des millions, dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, in-8°; ouvrage contenant des observations intéressantes sur les noms de nombre hiéroglyphiques supérieurs au chiffre 10.000 déjà déterminé par Champollion. — 2° *Bakenkhonsou, grand prêtre d'Ammon, architecte principal de Thèbes, contemporain de Moïse*, in-8°. Ce second écrit est l'analyse d'un Mémoire publié par M. Devéria dans les *Annales de l'Institut égyptien d'Alexandrie*, et qui est sous presse. Ce travail se rapporte à une stèle de Munich dédiée par un personnage nommé Bakenkhonsou, qui fut le principal architecte sous Ramsès le Grand.

A cette occasion, M. de Rougé constate que M. le professeur Lauth, de Munich, lui a envoyé un travail sur le même monument à la date du 10 mai 1861. Ce travail était destiné à la *Revue archéologique*; diverses circonstances en ont retardé l'impression. Il sera donc bien constaté que les travaux des deux archéologues ont été tout à fait indépendants l'un de l'autre et conservent chacun leur date.

1. Extrait des *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. Séance du 1^{er} mars 1861, t. V, p. 46.

LETTRE A M. RENAN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES¹

Monsieur et savant confrère,


Je vous transmets, comme vous l'avez désiré, les réflexions que me suggère l'étude des fragments égyptiens recueillis par vous dans le cours de votre mission en Phénicie. Le fragment n° 1, provenant d'Aradus, appartenait à une statuette naophore. On ne peut y méconnaître ni le style égyptien du temps des Saïtes, ni l'origine de la matière, qui est également de provenance égyptienne. Ce qui reste des inscriptions permet d'abord de lire un nom propre deux fois répété à l'extrémité des légendes, c'est-à-dire derrière le dos. Ce nom propre est déjà fort intéressant à lui seul, car il peut, comme une médaille, indiquer l'époque du monument. Il se lira sans difficulté

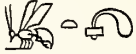


Ra-uah-het Shaṭ ta-ti,

c'est-à-dire : « *Psammétik I^{er}* qui a illuminé la double » région ». En effet, *Ra-uah-het* est le nom d'intronisation, ou premier cartouche de *Psammétik I^{er}*. Rien de plus commun que les noms de particuliers composés ainsi avec un

1. Lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 26 décembre 1861, publié dans les *Comptes rendus*, 1862, t. VI, p. 236-238, et dans la *Recue archéologique*, nouvelle série, 1862, t. VII, p. 194-198. — G. M.

nom de roi, suivi d'une épithète. Tous les Pharaons illustres, et surtout Psammétik I^{er}, en fournissent de nombreux exemples. Ce même nom *Ra-uah-het* est devenu le nom propre du roi *Ouaphrès*. La prononciation vulgaire suivait l'ordre suivant :  *uah-het-p-ra* (en insérant l'article *p*, non écrit dans l'ancien style). Les papyrus hiératiques l'écrivent même souvent dans cet ordre qui explique la transcription *Ouaphrès*, où les mots se trouvent contractés. Je regarde cependant comme certain que ce n'est pas le nom propre du Pharaon *Ouaphrès*, mais bien le premier cartouche de Psammétik I^{er} qui a servi à composer le nom de notre personnage. L'éclat du règne de ce dernier souverain justifierait suffisamment cette manière de voir, qui est d'ailleurs confirmée par la seconde inscription.

Les titres, mutilés dans les légendes, laissent encore reconnaître les qualifications de  *xave sahu*, titre de cour ou fonction civile qui n'a pas été bien définie dans ses attributions, et puis une charge sacerdotale qui paraît avoir trait au stolisme d'un dieu nommé *Hor-xent-xat*; c'est un des titres sous lesquels Horus était déjà connu.

Les restes de la légende verticale gravée derrière le dos ne nous fournissent pas d'autres lumières sur ce point. Le nom de *Psammétik* s'y trouve placé de telle sorte que, par l'interruption de la légende, je ne puis décider s'il faut traduire « le prêtre de Psammétik, *nofre*.... » ou bien : « le » prêtre *Psammétik-nofre* ».

Dans l'un ou l'autre cas, la présence du nom de Psammétik justifie notre conjecture précédente sur le nom propre *Ra-uah-het-se-hat-tati*. Nous trouvons à la fin de l'autre ligne un nouveau nom propre qui se lit *Anipu*. Il est accompagné du titre *le justifié*, attribué ordinairement aux morts; ce doit être le père du précédent personnage.

En résumé : matière égyptienne, travail égyptien et légendes du beau style saïte, noms propres et titres purement

égyptiens, mais aucune circonstance qui paraisse dénoter un rapport intentionnel entre ce beau fragment et le lieu où il a été découvert.

Le fragment n° 2, d'Aradus, n'a conservé qu'un reste d'inscription, où l'on distingue nettement la mention « du temple de la déesse Bubastis, dame de la vie des deux régions »,



Cette déesse a été fort en vogue sous les Saïtes, à l'époque desquels le style du monument m'engagerait à reporter également ce fragment.

Le n° 3, d'Aradus, ne consiste malheureusement qu'en un très petit fragment d'une inscription qui a dû décorer les quatre côtés d'une table à libations. C'est encore l'œuvre d'une main égyptienne, mais le personnage qui y est nommé porte la qualification }, qui désigne les étrangers. Il paraît s'être nommé *Pen-amon*, nom qui est cependant bien purement égyptien, et porte la qualification de *chef*, qui a pu être civile ou militaire. On aperçoit encore la fin d'un second nom propre, portant également le signe distinctif }, en sorte que ce petit fragment excite notre curiosité sans la satisfaire en aucune façon.

Le petit fragment de cylindre ou de tablette ronde provenant de Tyr accuse aussi très visiblement le style saïte. C'était une belle matière et un beau travail égyptien. Le nom du dédicateur ne subsiste plus ; on voit seulement qu'il adressait son hommage à la déesse *Neith*, avec un titre ou une désignation de localité qui mérite d'être recueillie et qui ne me paraît pas avoir encore été signalée,


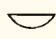
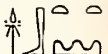


« Hommage royal adressé à Neith dans le rempart ? »....

Quoique la déesse Neith ait les plus grands rapports avec la *Tanit* phénicienne, on ne peut néanmoins conclure de ce simple renseignement que Tyr ait été réellement la destination intentionnelle du monument.


Le fragment conique trouvé à Sidon paraît avoir appartenu au pied d'un autel en granit, analogue à celui que possède le Musée du Louvre. Les signes qu'on peut distinguer dans

la fin du cartouche brisé,  *setep-en*, se trouvent ainsi

placés dans une trop grande quantité de cartouches royaux pour nous guider vers une conjecture sérieuse. J'inclinerais néanmoins à reconnaître dans ce morceau le style de la XX^e dynastie, large de dessin, mais souvent rude et grossier dans l'exécution. L'hommage du Pharaon, et très probablement l'autel lui-même, était dédié au dieu *Supti* , dont le symbole était l'épervier diadémé, ici figuré, et dont la qualification ordinaire était celle de *seigneur de l'Orient*. Son nom est suivi du signe  *seigneur*, qui était sans doute complété sur le monument par le signe de l'Orient, . *Supti* était, avec Hathor, la divinité locale particulièrement adorée dans les établissements égyptiens de la presqu'île du Sinaï; mais on le trouve mentionné sur beaucoup d'autres monuments, et ce fragment nous laisse encore dans la plus grande incertitude sur les causes qui ont pu amener son transport sur la côte phénicienne¹.

Si je ne trouve pas que la présence des fragments que nous venons d'étudier puisse être alléguée comme un souvenir

1. Je ne dois pas omettre cependant de vous signaler le rôle que *Supti*, en sa qualité de dieu de l'Orient, joue dans les tableaux qui accompagnent les conquêtes des Pharaons. On le trouve notamment amenant à Ramsès II les peuples vaincus de la Syrie (voir Lepsius, *Denkmäler*, III, 144).

direct de l'établissement de centres égyptiens en Phénicie, je serai beaucoup plus affirmatif en ce qui concerne le bloc calcaire, orné d'un bas-relief, trouvé dans les fouilles de Gébéil. Il ne s'agit plus ici d'un petit monument, statuette ou autel, dont le transport peut être expliqué, par bien des causes diverses, sur une côte constamment sillonnée par les navires. Le fragment de Gébéil faisait partie d'un bas-relief qui a nécessairement décoré un édifice d'une grande dimension. La légende qui accompagnait les sculptures n'a pas été retrouvée; nous n'avons que son dernier mot  « éternellement », fin ordinaire des légendes dédicatoires, mais les lettres sont de telle dimension que la dédicace, même la plus courte, sculptée dans un pareil module, devait accompagner nécessairement l'ornementation d'une porte ou d'une portion quelconque d'un édifice considérable et entièrement décoré par une main purement égyptienne, mais *construit en pierres du pays lui-même*. Si ce point est mis hors de doute, comme vous le pensez, par l'examen des caractères minéralogiques de cette roche calcaire, le bloc de Gébéil aura une signification archéologique bien plus nette que celle de tous les morceaux dont nous venons de parler. Le bas-relief représente un Pharaon, reconnaissable à l'uræus dressé sur son front; il est figuré, suivant un usage fréquent, recevant l'accolade d'une déesse, qui est coiffée du disque solaire et des cornes de vache, c'est-à-dire une des formes ordinaires d'Isis ou d'Hathor. Sur l'époque du monument, je ne pourrais donner que le résultat d'une impression : la finesse du contour et une certaine grâce particulière me porteraient encore à songer à l'époque des Saïtes, plutôt qu'à la XVIII^e ou à la XIX^e dynastie.

S'il nous avait été donné d'étudier des restes plus nombreux du monument dont le bloc calcaire de Gébéil a certainement fait partie, nul doute que nous n'eussions pu y puiser des renseignements certains et bien précieux pour

l'histoire. La vraie cause, et surtout l'époque précise, de l'influence égyptienne que l'on a remarquée dans les monuments de ce pays, nous eussent probablement été très clairement expliquées. Je veux donc espérer contre tout espoir, et penser que ce sol si bouleversé recèle encore quelques blocs égarés, qui nous rendront le nom du Pharaon qui voulut consacrer par la construction d'un édifice religieux son séjour sur le sol de l'antique Gébeil. L'histoire des rapports de l'Égypte avec les régions syriennes nous rapporte en effet des renseignements qui peuvent faire songer à des époques très diverses. Quels établissements durables avaient été fondés par les Égyptiens pendant leur domination, après les conquêtes de Toutmès I^{er} et de ses successeurs? Les gouverneurs égyptiens des provinces asiatiques, dont parlent clairement les inscriptions du temps de Ramsès II (Sésostris), ont-ils construit des villes et des temples dans leur style national? Ce sont là des données historiques très probables, mais auxquelles des monuments trouvés sur le sol de l'Asie n'ont pas encore donné le caractère de faits incontestables. Les stèles et bas-reliefs gravés sur les rochers, trophées passagers de la victoire, ne sont pas probants pour le fait spécial dont nous cherchons ici la trace, et qui expliquerait admirablement l'influence égyptienne, si profondément empreinte dans les monuments phéniciens les plus anciens. Les établissements égyptiens du temps de Psammétik seraient d'une époque trop récente pour rendre raison de cette influence, dont il faut nécessairement faire remonter l'origine jusqu'au temps de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie. C'est alors que la domination durable des Pharaons réunit toutes les conditions nécessaires, pour laisser dans les arts et dans la religion des peuples conquis ces traces qui nous sont si clairement apparues sur les monuments phéniciens.

TRAVAUX DE M. BIOT

SUR LE

CALENDRIER ET L'ASTRONOMIE

DES ANCIENS ÉGYPTIENS¹

Recherches sur plusieurs points de l'Astronomie égyptienne. Paris, F. Didot. 1823. — *Recherches sur l'année vague des anciens Égyptiens.* 1831. — *Analyse des tables abrégées de M. Largeteau (Journal des Savants.* 1843). — *Mémoire sur le zodiaque circulaire de Denderah.* 1845. — *Mémoire sur divers points d'astronomie ancienne, etc.* 1845. — *Recherches de quelques dates absolues, etc.* 1853. — *Sur un calendrier astronomique trouvé à Thèbes, etc.* 1853. — *Détermination de l'équinoxe vernal de 1853 (Journal des Savants.* 1855). — *Observations sur les planètes (Journal des Savants.* 1856-1857). — *Nouvelles recherches sur la division de l'année des anciens Égyptiens (Cinq articles du Journal des Savants.* 1857).

Les lumières de la science sont aujourd'hui si répandues, et ses domaines sont fécondés par tant d'efforts réunis que les vides faits par la mort paraissent bientôt comblés. On serait donc tenté de croire, si l'on s'arrêtait aux apparences, que la perte de nos maîtres les plus illustres est facilement réparable, et cependant, malgré le nombre et l'ardeur des soldats du savoir, lorsqu'un de ces vétérans vient à nous manquer, il arrive souvent que l'on cherche en vain, pendant

1. Publié dans la *Revue contemporaine*, 2^e série, 1862, t. XXX, p. 254-284. Pas de tirage à part. — G. M.

de longues années, l'approbation éclairée ou la critique décisive qu'exigerait un travail nouveau. Le progrès se trouve ainsi interrompu, et l'on est forcé de reconnaître qu'il dépend d'un seul homme de retarder ou d'avancer, sur un point déterminé, la marche de nos connaissances. Qui oserait calculer exactement la hauteur des barrières que la mort prématurée de Champollion éleva subitement devant les premiers adeptes de la science hiéroglyphique ?

Le vide que nous laisse la perte de M. Biot ne sera pas aussi généralement apprécié par les archéologues, et cependant, malgré son âge si avancé, la place qu'il occupait dans leurs études sera bien difficilement remplie. L'union d'un savoir profond en des genres très différents et d'une critique sévère et féconde serait nécessaire pour la révision et la continuation des travaux archéologiques qui ont pris une si grande part dans la vie de M. Biot. Ses études sur l'astronomie et la chronologie des anciens peuples ont duré près d'un demi siècle, et elles ont embrassé les calendriers et les monuments astronomiques de tous les peuples orientaux. Ce n'est pas en quelques pages qu'on pourrait en donner une idée suffisante ; nous chercherons seulement ici à mettre en lumière ses principaux travaux relatifs à l'astronomie et au calendrier des anciens Égyptiens, en nous arrêtant à un petit nombre de points sur lesquels les discussions eurent un plus grand retentissement, et aux méthodes par lesquelles il a indiqué la route aux conquêtes futures de la science. C'est d'ailleurs un devoir de reconnaissance que nous accomplissons en appréciant la part que l'archéologie égyptienne doit recueillir dans ce grand héritage accumulé par soixante ans de travaux. Témoin assidu des suprêmes efforts de cette belle vieillesse, initié aux découvertes et aux conjectures qui ont ranimé ses dernières années, nous chercherons à en montrer fidèlement l'esprit, tout en appréciant leur mérite définitif avec une impartialité rigoureuse.

La connaissance approfondie du calendrier est le premier élément nécessaire de toute computation historique ; mais depuis le célèbre canon de Ptolémée jusqu'aux grandes entreprises chronologiques qui ont illustré les érudits de la Renaissance et des deux siècles derniers, aucune tentative sérieuse de ce genre n'a pu être faite sans que l'on cherchât en outre des points de vérification dans la fixation de quelques époques déterminées auxquelles les calculs de l'astronomie vissent donner le caractère de jalons inébranlables. M. Biot a rendu des services inappréciables à l'histoire en discutant à nouveau et avec toutes les ressources de la critique moderne les calendriers et les connaissances astronomiques des anciens. Les documents fournis par les Chinois, les Indiens et les Arabes, aussi bien que par les Égyptiens, ont été mis en œuvre par lui et soumis à un examen comparatif ; et c'est en vivant ainsi dans une familiarité constante avec les sciences naïves des peuples primitifs qu'il avait acquis au suprême degré le tact nécessaire pour en apprécier exactement les résultats. En nous bornant ici à ce qui concerne l'Égypte, nous arrêterons notre attention sur trois points de vue principaux, qui nous semblent d'un plus grand intérêt pour l'histoire et la chronologie.

La prétention à une très ancienne origine affichée par les Égyptiens, leurs listes de rois, transmises par les abrégiateurs de Manéthon, avec toutes les apparences d'une chronologie traditionnelle, enfin, la place qu'occupe cette nation dans l'antiquité par sa puissance et sa civilisation, et dans le monde moderne par ses admirables monuments, tout se réunissait pour rendre attrayante aux yeux des érudits la discussion des premiers éléments de leur chronologie. Aussi voyons-nous que, depuis Scaliger jusqu'à nos jours, les plus grands noms de la science semblent s'être donné rendez-vous sur ce terrain. Lanauze, Fréret et Newton s'y sont rencontrés dans le dernier siècle et leur lutte eut un grand éclat : deux fois encore, depuis le commencement du XIX^e siè-

cle, ces discussions passionnèrent le monde de la science et réussirent même à franchir les limites dont le public littéraire ne s'approche qu'aux grands jours des découvertes, ou lorsque le bruit des joutes devient assez éclatant pour réveiller sa curiosité. L'attention fut attirée une première fois vers ces questions, lorsque les nouveaux zodiaques rapportés d'Égypte devinrent l'occasion des assertions les plus audacieuses qui aient jamais été revêtues d'une couleur scientifique. Elles rencontrèrent une nouvelle occasion de popularité et une attention plus restreinte, mais aussi plus profitable aux progrès sérieux, lorsque la lutte s'éleva de nouveau entre M. Biot et son plus illustre adversaire, M. Letronne, dont le talent pour signaler et détruire une erreur n'a été dépassé par aucun des critiques les plus éminents. Nous rencontrerons dans toutes les questions l'antagonisme de ces deux savants rivaux.

Lorsqu'on veut mesurer les espaces de temps compris dans l'histoire d'un peuple, il est d'abord nécessaire de bien connaître la forme, la durée et le point initial de son année. Secondement, il faut se rendre compte des méthodes de computation, des cycles ou des ères usités, chez ce peuple, dans l'expression des dates; troisièmement enfin, on peut chercher, en employant les formules de la science moderne, à retrouver, par un calcul rétrograde, l'époque précise où se seraient passés certains phénomènes célestes consignés dans l'histoire ou rappelés sur les monuments. On peut ainsi déterminer rigoureusement des points fixes servant de contrôle à la série des dates historiques. M. Biot a dirigé ses investigations dans les trois ordres d'idées que nous venons d'exposer.

1. — ANNÉE VAGUE DES ÉGYPTIENS, DE 365 JOURS; SA FORME. — ANNÉE FIXE DE 365 JOURS $\frac{1}{4}$; SON POINT INITIAL.

Tous les témoignages s'accordent pour nous apprendre

que les Égyptiens se servaient, dans leurs usages civils et religieux, d'une année de 365 jours, sans y ajouter aucune intercalation. Ce n'est pas qu'on n'eût reconnu promptement que cette durée était trop courte, mais on consacra ce nombre sous un prétexte religieux. Les prêtres cherchèrent probablement à cacher par cette prescription l'impuissance où ils se trouvaient de donner une valeur exacte pour la longueur de l'année solaire, et d'en déduire une bonne méthode d'intercalation. Il se débarrassèrent ainsi d'une difficulté dont la gravité nous est bien connue, puisque nous savons tous par quels longs tâtonnements la science a dû passer avant d'arriver aux dernières corrections du calendrier grégorien.

On comprendra immédiatement la première conséquence du système égyptien : c'est que, tous les quatre ans, à l'époque où nous allouons l'année d'un jour par l'addition d'un 29 février, le calendrier égyptien tout entier se trouvait retarder à peu près d'un jour sur l'année solaire. Ce système fut employé jusqu'à l'an 25 avant notre ère, époque où l'empereur Auguste imposa aux Égyptiens l'usage de l'année julienne. Le premier élément de tout calcul sur des temps plus anciens consiste à dresser un tableau de concordance entre les jours des années comptées suivant le calendrier julien, et les jours des années égyptiennes composées de 365 jours seulement, que l'on a nommées des *années vagues*. Le point de raccordement était donné par la position du premier jour du premier mois (nommé Thoth) : on sait que, dans cette année 25 av. J.-C., il se rencontra avec le 29 août de l'année julienne, au moment où l'année égyptienne fut changée de forme.

Toutes ces conditions avaient été bien définies avant M. Biot, et il n'eut qu'à les expliquer clairement à ses lecteurs ; mais il en fallait encore une autre pour que ce tableau de concordance des jours pût être applicable à une haute antiquité. Il était nécessaire de pouvoir constater que l'année

égyptienne avait toujours compté 365 jours, car plusieurs érudits et M. Biot lui-même avaient pensé qu'elle n'avait d'abord été composée que de douze mois égaux formant 360-jours. Champollion fournit à M. Biot la preuve désirée, en lui montrant les cinq jours complémentaires mentionnés sur les monuments, mais seulement depuis la XIX^e dynastie. Il est regrettable que M. Biot n'ait pas pu savoir, dès le commencement de ses travaux, que les cinq jours complémentaires avaient été fêtés en Égypte dans une antiquité bien plus reculée; ce fait aurait exclu chez lui la supposition d'une année réduite primitivement à 360 jours et toutes les conséquences qu'il a tirées de cette fausse hypothèse.

Il était bien impossible que l'année vague, telle que nous venons de la définir, variant sans cesse dans ses rapports avec l'année solaire, en raison de sa constance superstitieuse dans un comput imparfait, pût servir aux Égyptiens dans leurs usages agricoles. Heureusement les circonstances climatériques leur fournissaient un point de repère invariable. Le débordement du fleuve, conséquence des pluies que le solstice d'été ramène chaque année dans les régions du haut Nil, leur apportait, avec les éléments de la richesse agricole, le régulateur impérieux qui gouvernait l'ordre de leurs travaux. Mais on remarqua bientôt que cette crue bienfaisante, si impatiemment attendue, était constamment précédée et comme annoncée à jour fixe par le lever héliaque de la plus brillante étoile du ciel, Sirius, auquel les Égyptiens donnaient le nom de *Sothis*¹. Il y avait donc là des éléments très simples, qui ne pouvaient échapper à des hommes intelligents et possédant cette habitude d'observer le ciel qui fut commune à tous les peuples anciens. La constance du retour de l'inondation était absolue, et, pendant une longue suite de siècles, l'annonce de ce phénomène,

1. Le véritable nom égyptien est *Supti*, que les Grecs ont transcrit *Sothis*.

par le lever de Sirius, resta suffisamment exacte pour l'usage populaire. Toutes ces données avaient été vérifiées par les calculs des érudits dès le XVII^e siècle¹. Les témoignages les plus précis et les plus concordants nous apprennent qu'en effet les Égyptiens plaçaient au lever de Sothis le commencement de leur année, c'est-à-dire évidemment d'une année agricole, fixe comme les saisons naturelles elles-mêmes. L'étude des monuments a confirmé sur ce point le témoignage des astronomes grecs, et M. Lepsius a fait voir que Sothis y portait le titre sacré de *maîtresse du commencement de l'année*. Sothis était considérée comme l'astre d'Isis, et les richesses de l'inondation semblaient ainsi ramenées par le retour de la déesse à son premier lever matutinal.

Tout en adoptant ce point de vue, que la lecture des monuments hiéroglyphiques a rendu depuis lors plus clair et plus incontestable, M. Biot le modifia néanmoins d'une manière sensible : il crut pouvoir reporter le commencement de l'année égyptienne fixe, non plus au lever même de Sothis, mais au solstice d'été, cause réelle et par conséquent véritable et exact régulateur de l'inondation. A une très ancienne date vers 3300 avant notre ère, ces deux phénomènes se présentaient à Memphis en même temps, mais la durée de l'année solaire n'est pas absolument égale à la période qui ramène le premier lever de Sothis à un même lieu d'observation : le jour de ce lever s'est donc successivement éloigné du jour du solstice. Le point initial de l'année fixe, choisi par M. Biot comme plus rigoureusement conforme à la vérité des faits agricoles, aurait donc été un peu différent dans les derniers siècles de celui qu'aurait donné le lever de Sothis. M. Biot pense que les Égyptiens ont observé réellement les solstices et les équinoxes, et




1. Les meilleurs résumés de ces questions ont été présentés d'abord par Bainbridge, *Canicularia*, Oxoniæ, 1648, et, plus récemment, par Ideler, *Hermapion*.

il a montré, par une expérience directe dont nous parlerons plus loin, avec quelle facilité les prêtres des bords du Nil avaient pu faire les observations élémentaires nécessaires à la détermination des équinoxes. Il faut reconnaître cependant qu'en fait aucun témoignage tiré des monuments n'est venu appuyer jusqu'ici les suppositions de M. Biot. M. Letronne croyait au contraire que Sothis seule avait anciennement servi de régulateur à l'année fixe agricole. Si les prêtres ont réellement observé les solstices et les équinoxes, ce qui nous paraît extrêmement probable, le lever de Sothis n'en restait pas moins un point de repère facile, populaire et suffisamment exact pendant bien des siècles pour avoir pu dispenser de toute computation. C'est aussi le seul commencement d'année fixe que l'étude des monuments ait jusqu'ici justifié.



En résumé, les Égyptiens se servaient de deux années tout à fait distinctes : la première était composée de 365 jours seulement, à savoir, 12 mois de 30 jours divisés en trois saisons, et 5 jours complémentaires ; la seconde comprenait presque exactement 365 jours $\frac{1}{4}$. Elle commençait au lever héliaque de Sothis et se continuait par une série de décades, à chacune desquelles présidait un astérisme, se levant à peu près au commencement de cette décade. Nous ne savons pas bien exactement comment on opérait le raccordement entre le comput des jours de ces deux années, mais il est certain par la nature même des choses que l'année vague rétrogradait d'un jour en quatre ans sur l'année agricole, présidée par Sothis.

Le calendrier sacré de l'année vague avait perdu dans la suite des temps tout rapport naturel avec les saisons ; mais il était à peu près certain qu'il avait dû en être tout autrement à l'origine. Lorsque ce calendrier fut constitué, ou l'on ne s'était pas rendu compte de son inexactitude, ou du moins on ne savait pas la mesurer. Il était très intéressant de rechercher quels avaient été les rapports primitifs de ce

calendrier sacré avec les phénomènes successifs de l'année solaire. Cette étude promettait même de conduire à la détermination de la première époque où l'année vague avait pu être consacrée définitivement. M. Biot indiqua comment ce problème devrait être résolu, aussitôt que Champollion lui eut communiqué les éléments du calendrier hiéroglyphique.

L'année égyptienne se présente, sur les monuments de toute nature, comme composée de trois saisons seulement ; chacune d'entre elles comprenait 4 mois de 30 jours, et les 5 jours nommés supplémentaires de l'année complétaient le nombre, devenu sacré, de 365 jours. Chacune de ces trois saisons recevait un nom que Champollion crut pouvoir rapporter avec certitude à l'une des phases de l'année agricole en Égypte. La première saison écrite par le caractère , qui représente des plantes aquatiques en fleurs et s'élevant au-dessus de l'eau, fut interprétée par Champollion comme exprimant la période de la végétation. Le second groupe  fut transcrit par le même savant par le mot *hre*, ce qui, en copte, signifie *nourriture* ; il en fit la saison des récoltes. La troisième se composait d'un bassin et du signe de l'eau  ; Champollion crut y reconnaître avec certitude les symboles de l'inondation.

M. Biot observa tout d'abord que cette notation des saisons avait dû se déplacer constamment d'un jour en 4 ans, par suite de la différence de longueur qui existait, comme nous l'avons dit plus haut, entre l'année vague et l'année solaire fixe : conséquemment, la notation avait perdu toute sa signification primitive dans l'usage ordinaire. C'est-à-dire que, par exemple, le mois dont le nom avait signifié primitivement *premier mois de la récolte* n'en devenait pas moins un mois appartenant successivement, dans l'année naturelle, aux saisons de l'inondation ou de la végétation, tout en conservant son ancien nom. Le point de repère le plus naturel de l'année agricole en Égypte est déterminé par

le commencement de l'inondation qui suit très constamment les pluies ramenées dans la région du haut Nil par le solstice d'été. Les historiens et les voyageurs nous attestent que cette loi physique n'a pas varié depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. M. Biot conclut de ces faits admis de tous, que la notation du nom des saisons n'avait pu être faite que dans un temps où la troisième saison, celle que Champollion nommait *inondation*, avait réellement coïncidé avec le débordement du Nil, celle nommée *végétation*, avec l'apparition des plantes, et celle de la *nourriture* avec les récoltes. On savait d'ailleurs, par les monuments et notamment par l'inscription de Rosette, comment les noms des mois égyptiens, usités du temps des Grecs, étaient appliqués à ces trois saisons : le mois de Thoth, le premier de l'année, commençait la saison qui avait été notée , c'est-à-dire la *végétation*, suivant Champollion. Le neuvième mois, nommé Pachons, était noté comme premier mois de la saison appelée , c'est-à-dire l'*inondation*, d'après le même interprète. En admettant ces prémisses, il suffisait de consulter le tableau de concordance entre les jours de l'année julienne et ceux de l'année vague pour trouver les époques où les noms des trois saisons avaient été rigoureusement conformes à leur rôle dans l'année naturelle. M. Biot calcula qu'il fallait 1505 années solaires pour ramener le solstice d'été à un même jour de l'année vague, après qu'il en a successivement parcouru tous les jours. Il prit, suivant la traduction de Champollion, le nom de neuvième mois comme l'indication naturelle du commencement de l'inondation qui suit le solstice d'été, il ajouta ensuite dans ce tableau de concordance des jours vagues avec les jours de l'année solaire, l'époque des solstices pour chaque année. Remontant alors, dans ce tableau, jusqu'à l'année où le premier jour du mois de Pachons s'était rencontré avec le jour du solstice d'été, il a ainsi obtenu les époques où la coïncidence avait été parfaite

entre la signification hiéroglyphique du nom des mois et leur apparition réelle dans les saisons de l'année agricole. C'est à une de ces époques seulement que le calendrier égyptien a pu recevoir sa forme définitive, puisque les noms des saisons y possédaient alors leur signification naturelle. J'appelle l'attention sur ce que le raisonnement présente de rigoureux en lui-même et indépendamment de l'application, laquelle dépend de la justesse des prémisses fournies à M. Biot par Champollion ; car le grand mérite de M. Biot consiste surtout dans les méthodes qu'il a fondées. Elles survivront aux applications inexactes qu'il en a faites lui-même, égaré trop souvent, ainsi qu'il l'a reconnu, par les documents erronés qui lui étaient alors communiqués. Que fallait-il pour que le résultat cherché par M. Biot ressortit avec certitude de sa discussion ? Deux conditions dont l'étude des monuments pouvait seule vérifier la justesse : la première c'est que l'usage de l'année de 365 jours fût prouvé depuis un grand nombre de siècles, la seconde, que Champollion eût exactement apprécié le sens des trois noms des saisons.

Sur la question de l'emploi très ancien de l'année de 365 jours, nous avons pu donner à M. Biot une satisfaction plus complète qu'il ne s'y était attendu, en lui montrant¹ la fête des cinq jours épagomènes mentionnée bien avant l'invasion des Pasteurs, et dès le règne des premiers Pharaons de la XII^e dynastie. Mais la seconde condition ne fut pas aussi heureusement remplie, car aucun des noms hiéroglyphiques des trois saisons ne s'est montré plus tard dans les inscriptions ou dans le papyrus avec le sens que Champollion leur avait attribué. La place de cet homme de génie est aujourd'hui marquée dans l'histoire littéraire, et sa gloire n'a rien à craindre de la critique sévère qu'ap-

1. Voir la *Revue archéologique* du 15 octobre 1847[; cf. t. I, p. 206-208 de ces *Œuvres diverses*].

pellent et que méritent toutes les œuvres éminentes. Je n'hésiterai donc pas à reconnaître qu'autant il s'était montré supérieur à ses rivaux dans le déchiffrement des hiéroglyphes, autant il manqua de critique et de sévérité envers lui-même dans les documents qu'il fournit alors à M. Biot. La signification donnée par lui au nom de trois saisons n'avait pour elle que les premières apparences. Aucune preuve philologique n'est venue la confirmer; nous pouvons même affirmer qu'elle contient plusieurs erreurs capitales, ainsi que nous le montrerons plus loin. Les conclusions de M. Biot lui échappent donc sur ce point avec une des bases nécessaires de son calcul. L'époque fondamentale pour le calendrier égyptien aurait été, suivant ses résultats, l'an 1780 av. J.-C., parce que c'est alors que le premier jour du neuvième mois (ou Pachons) a correspondu avec le solstice d'été. Mais, si le nom du neuvième mois, au lieu de se traduire par *premier mois de l'inondation*, doit être rapporté, par exemple, à la saison de la récolte, il aura été placé huit mois entiers après le solstice d'été, dans l'année de coïncidence; d'où il résulte que le moment où a existé la concordance des saisons naturelles avec la notation devra être placé à environ mille ans en arrière de celle qu'avait calculée M. Biot. Mais il serait injuste de lui imputer une part dans cette erreur d'application. La méthode reste irréprochable et sa discussion suffit à tout. Si l'on parvient à prouver clairement que la première saison était celle de l'inondation, il suffira de changer les chiffres sans altérer aucune de ses formules. Disons toutefois qu'en fixant ses idées sur l'année 1780 avant J.-C., pour l'époque de la consécration définitive du calendrier vague, cette coïncidence supposée devint pour lui la cause d'un grand nombre de calculs qui restent aujourd'hui stériles en résultat.

En reportant ainsi l'inondation au neuvième mois, sur l'autorité de Champollion, M. Biot se trouvait encore heurter le témoignage des anciens qui attribuaient tous le com-

mencement de l'année égyptienne au lever de Sirius et au début de l'inondation. Il ne négligea pourtant aucun moyen de vérification, et, faisant une large excursion dans le domaine de l'archéologie, il chercha l'interprétation de tous les symboles qui accompagnaient les divinités protectrices des mois. Mais qui pourrait s'étonner des rapprochements forcés auxquels il s'est livré, en poursuivant ce sujet, quand on voit qu'entre autres documents, il avait entre les mains une série de personnages où il croyait, d'après Champollion, reconnaître les douze mois et leurs productions spéciales, tandis que nous savons aujourd'hui, à n'en pouvoir douter, que ces figures ne représentent autre chose que des villes et des divisions territoriales de l'Égypte? Il faut donc laisser absolument de côté cette date de 1780 et avec elle le principal corollaire que M. Biot en avait tiré, à savoir : l'introduction probable à cette même époque, des cinq jours complémentaires, que l'on aurait ainsi placés à la fin d'une année primitivement réduite à 360 jours. Cette réforme, si tardive, serait d'ailleurs en opposition formelle avec l'existence des cinq jours complémentaires que nous avons constatés dans le calendrier de la XII^e dynastie.

M. Letronne, qui avait déjà entamé avec M. Biot la discussion au sujet des zodiaques, sentait très bien, de son côté, tout l'intérêt de la question que M. Biot avait abordée le premier, après la découverte de Champollion. Peu satisfait des conclusions de son illustre confrère, il reprit l'étude du point capital, à savoir : la véritable époque initiale de l'année dans les deux calendriers fixe et vague, et il soumit en même temps à une complète révision tous les travaux relatifs au comput des Égyptiens, dans un Mémoire très remarquable lu à l'Académie des inscriptions en 1838, 1839 et 1840, et qui se publie en ce moment dans le *Recueil de l'Académie*. Ce savant critique établit d'abord, avec une grande richesse d'érudition, que les Égyptiens, outre leur année vague, ont réellement employé une année fixe de

365 jours $1/4$: il fait même remarquer, d'après des témoignages précis, que César leur emprunta cette notion et fut guidé par eux dans sa grande réforme du calendrier romain. Letronne cherche ensuite le point de départ de cette année fixe. Il rencontre alors tous les témoignages qui le rapportent au lever de Sothis, et il les groupe avec sa science et sa critique habituelles; aussi est-on fort étonné de le voir plus loin choisir un point de départ tout différent. C'est que ce savant avait été amené à une proposition toute nouvelle par un passage qu'il avait déchiffré dans un papyrus grec du Musée du Louvre. Ce texte curieux contient une sorte de traité d'astronomie écrit vers le règne de Ptolémée Philométor; il y est dit que le solstice d'hiver avait été fixé par Eudoxe et par Démocrite, tantôt au 19, tantôt au 20 du mois d'Athyr (troisième mois des Égyptiens). Or, cette mention ne peut s'accorder avec la véritable place du solstice, ni dans l'année vague, telle qu'elle était au temps de ces deux astronomes, ni dans une année fixe dont le premier jour serait compté au lever héliaque de Sirius, en Égypte. M. Letronne crut donc trouver, dans ce passage, la preuve que l'année fixe des Égyptiens commençait 79 jours avant le solstice d'hiver, au moins à l'époque d'Eudoxe. Il ne nous paraît pas s'être expliqué clairement sur le point de savoir d'où pouvait provenir une pareille année fixe, ne s'accordant, dans son point de départ, avec aucune phase naturelle de l'année solaire. Il ne s'explique pas davantage sur ce que serait devenue dans l'usage ordinaire l'ancienne année fixe traditionnelle, commençant au lever de Sothis. Il a seulement cherché à montrer, par un tableau de concordance qui résume son travail, comment cette nouvelle année fixe s'accordait avec la notation hiéroglyphique des mois. Mais ce tableau lui-même ne contient aucune comparaison exacte, car il est vicié essentiellement par la fausse interprétation des noms des trois saisons que Letronne dut emprunter comme Biot à Champollion. Je suis convaincu que le ré-

sultat peu satisfaisant de ce tableau final avait frappé le savant critique, et que le Mémoire, si remarquable à d'autres points de vue, qui vient d'enrichir la collection de l'Académie des inscriptions n'est resté dans le portefeuille de M. Letronne que parce que les coïncidences du tableau final ne répondaient à aucune donnée historique ou traditionnelle.

L'énigme offerte à la sagacité des érudits par la mention d'un solstice au 19 Athyr, au temps d'Eudoxe, ne nous paraît donc pas encore élucidée. Cette date ne prouverait pas en tout cas que l'année fixe eût été primitivement réglée par le solstice. M. Letronne a d'ailleurs recueilli et expliqué lui-même les témoignages nombreux et persistants qui attribuent tous ce rôle au lever héliaque de Sothis.

A part cette question du point initial, qui entraîne celle de la date originelle du calendrier, mal résolue parce que les éléments en furent mal définis, nous connaissons pleinement l'organisation de toutes les parties de l'année vague, ainsi que les conditions nécessaires de son accord originel avec l'année naturelle. M. Biot nous a fourni toutes les lumières nécessaires pour résoudre les problèmes qu'il s'était posés, aussitôt que nous pourrons appuyer la main sur une interprétation incontestable du nom des trois saisons. Ajoutons que, puisque nous possédons la preuve que l'usage de l'année de 365 jours remonte au moins jusqu'à la XII^e dynastie, on pourra, sans aucun scrupule, étendre les calculs rétrogrades jusqu'à la famille d'Aménémès, qui occupe une place si importante dans l'histoire monumentale du premier empire égyptien.

II. — DATES HISTORIQUES ; PÉRIODE SOTHIAQUE ; ÈRE DE MÉNOPHRÈS ;
ÈRE DE 1322 ; ÈRE DE 2782 AVANT J.-C.

Les études qui précèdent suffisent pour faire apprécier l'application que les Égyptiens ont faite de leurs années aux

dates de leur histoire. Si l'on veut s'en tenir au seul témoignage des monuments, on sera entraîné à croire qu'il n'a existé en Égypte aucune autre sorte de computation d'années que celle qui était comptée dans les règnes successifs de chaque Pharaon. Il est même à remarquer que, lorsqu'une inscription vient à parler d'un événement qui se rapporte à un roi plus ancien, on n'y a jamais rencontré jusqu'ici la mention du nombre d'années écoulées depuis le fait qu'on rappelle. C'est ainsi que Philippe Arrhidée, en restaurant le sanctuaire de Karnak, nous apprend bien que cet édifice avait été bâti par Toutmès III, mais il n'en fixe pas l'époque¹.

Les annales égyptiennes, à en juger par le célèbre papyrus du Musée de Turin, ajoutaient cependant aux nombres partiels des règnes des totaux additionnés par familles ou dynasties; et les listes de l'historien Manéthon paraissent avoir été conçues sur le même plan. Cependant on n'a jamais rencontré aucune trace d'une date qui eût été comptée à partir d'une ère, ou prenant son rang dans un cycle quelconque. Il existe néanmoins un grand nombre d'auteurs qui parlent de la période sothiaque, et qui semblent indiquer qu'elle fut en honneur chez les Égyptiens.

Nous avons dit tout à l'heure que le lever héliaque de Sothis (nom égyptien de Sirius) annonçait anciennement la venue de l'inondation, et qu'il servait ainsi de régulateur à l'année agricole. Les astronomes nommèrent *période sothiaque*² l'espace de temps nécessaire pour ramener ce phénomène à un même jour de l'année vague. Elle prit de bonne heure une grande importance dans les recherches sur la chronologie égyptienne, et cette importance n'a pu que s'ac-

1. Il est permis d'espérer que les inscriptions assyriennes seront beaucoup plus riches en documents chronologiques, si l'on en croit les découvertes les plus récentes.

2. Les auteurs grecs la nomment plus habituellement *cycle cynique*, nom tiré de la constellation du Chien dont Sirius fait partie.

croître depuis qu'on a constaté sur les monuments que le premier lever de Sothis avait été réellement l'objet d'une fête dans divers temples de la Thébaïde. Il est peu de sujets sur lesquels M. Biot ait montré une critique plus pénétrante et mieux imprégnée du sentiment de l'antiquité. Le phénomène du lever héliaque de Sirius, qui a joué un si grand rôle dans les travaux de la critique moderne, n'existe pas réellement pour nos astronomes, armés, comme ils le sont, d'instruments propres à observer les étoiles en plein jour. On nommait, en effet, *lever héliaque* d'une étoile le premier lever que l'on puisse observer à l'œil nu, avant que le crépuscule ne devienne assez lumineux pour voiler l'éclat de l'astre qu'on veut considérer; mais quant au véritable premier lever, observable au télescope, il a lieu quand le soleil est déjà sur l'horizon. En conséquence, il précède notablement celui que les Égyptiens pouvaient reconnaître avec le simple secours des yeux. On a constaté, par les calculs astronomiques, que ce lever héliaque de Sothis revenait, en Égypte, après une révolution d'une durée très peu différente de celle de l'année solaire¹. Le phénomène avançait donc d'un jour tous les quatre ans sur l'année vague de 365 jours, dont il parcourait ainsi tout le calendrier dans l'espace de 1,460 années fixes, égales en somme à 1,461 années vagues; c'est cette période que les astronomes grecs ont nommée le cycle cynique ou la période sothiaque.

Ce lever de Sothis annonçant la crue du Nil et servant ainsi de régulateur pour l'année agricole, parcourait successivement, comme nous venons de le dire, tous les jours de l'année vague : il arrivait donc, dans le cours des temps, une époque où il se rencontrait avec le premier jour du mois de Thoth (1^{er} jour de l'an), et il n'y restait que pendant quatre ans, au bout desquels il passait au 2 de Thoth et ainsi de suite. Cette circonstance, qui ne se renouvelait qu'après 1460 ans,

1. Cette durée est presque exactement égale à 365 1/4.

avait certainement dû être remarquée par les Égyptiens. Elle aurait pu fournir une sorte d'ère ou du moins une année initiale pour le cycle sothiaque, digne d'être consignée dans les annales. On ne trouve néanmoins aucune mention de cette ère initiale dans l'histoire, et les monuments n'en constatent également ni l'usage ni même la connaissance.

Il faut descendre au III^e siècle de notre ère et à l'astronome Censorinus pour trouver une première indication, qui se rapporte à l'époque initiale de la période sothiaque. Un passage de Théon d'Alexandrie, signalé d'abord par Larcher, mais discuté bien plus complètement par Ideler et par M. Biot, fournit d'autres éléments, qui amènent au même résultat que le passage de Censorinus. On apprit ainsi que l'époque initiale de la période sothiaque était attribuée à l'an 1322 avant notre ère, par les astronomes de la seconde école d'Alexandrie. Le tableau de concordance des jours de l'année vague avec ceux de l'année julienne, permet de vérifier l'exactitude de cette tradition ; il montre qu'en effet, en cette année-là, le premier Thoth de l'année vague coïncidait avec un 20 juillet, jour où le phénomène du lever héliaque de Sothis était réellement visible sous le parallèle moyen de l'Égypte, et dans les conditions relatées par les astronomes anciens. Mais une grande partie de l'intérêt qui s'attachait à la question consistait à savoir si les Égyptiens avaient jamais compté des années à partir de cette époque ; c'est sur ce point capital que les savants se sont divisés. Le passage de Théon semble, au premier coup d'œil, favoriser l'opinion d'une ère sothiaque, car il appelle les années de Sothis *celles de Ménophrès*¹. On prit, avec assez de vraisemblance, ce dernier mot pour le nom d'un roi, et M. Champollion-Figeac proposa le premier d'y reconnaître *Ménéphthah*, fils du grand Ramsès. Ce Pharaon, dans les listes royales de Manéthon, figure sous la forme très peu

1. Τα ἀπὸ Μενόφρεως.

altérée *Aménéphthès*; les deux noms n'étaient pas très différents, et l'époque présumée de Ménéphthah pouvait assez facilement se concilier avec cette conjecture. M. Bunsen, suivi par M. Lepsius, l'a reprise plus tard à son compte, après avoir mieux établi la place véritable de Ramsès II et de son fils, et ces savants en ont fait toute la base de leur système chronologique. Aux yeux des critiques un peu difficiles, ce système, reposant tout entier sur l'indication unique tirée du passage de Théon, a de plus le défaut de ne s'appuyer que sur une correction arbitraire, car les savants Prussiens sont obligés de lire, dans Théon, *Ménéphthès* au lieu de *Ménophrès* que porte le manuscrit. Mais M. Biot a formulé des objections bien plus sérieuses encore, car elles sont dirigées contre la possibilité même de trouver dans la période sothiaque les éléments d'une ère historique. Notre savant maître est revenu sur ce sujet dans presque tous ses ouvrages, et il voulait encore le traiter à nouveau et avec une conviction que le temps et la réflexion avait encore accrue, au moment où la mort a interrompu ses travaux.

L'incertitude de l'observation l'avait d'abord frappé : suivant l'état de l'atmosphère ou l'acuité de la vue de l'observateur, la première apparition à l'œil nu peut varier facilement de trois jours, ce qui causera une incertitude de douze années dans la date. Une autre circonstance est encore plus notable. Le lever héliaque de Sirius ne s'effectue pas au même instant dans toute l'Égypte; entre Syène et Alexandrie, la différence est de six jours au moins, ce qui se traduirait par une distance de vingt-quatre ans entre la date des premiers levers observés dans ces deux villes. Ainsi, quand on dit que ce lever a été vu le premier jour de Thoth, en 1322 avant J.-C., on indique implicitement une certaine partie de l'Égypte comme lieu l'observation; car, plus au midi ou plus au nord, dans cette même année, l'astre aurait été aperçu plus tôt ou plus tard. M. Biot a montré que la

date de 1322 devait être rapportée à l'Égypte moyenne, ou, avec une exactitude un peu moins rigoureuse, à Memphis. Il en a conclu que ce nom de *Ménophrès*, absolument inconnu dans les listes royales, pouvait très bien désigner *Memphis*, puisqu'il répondait exactement au nom égyptien de cette ville, *Ménophré*. Le nom d'un lieu appliqué à cette ère ne serait pas d'ailleurs sans probabilité. Il résulte en effet invinciblement de ce que nous venons d'exposer qu'on ne pouvait donner une époque fixe initiale à la période sothiaque, sans, en même temps, lui assigner un lieu déterminé puisqu'elle variait avec le parallèle. L'ère d'Éléphantine ou celle de Thèbes n'eût pas été la même que l'ère de Memphis. Il faut lire dans leur entier les pages où il a exposé cette théorie. Le savant critique, qui avait si profondément scruté les connaissances astronomiques des anciens peuples, et l'usage qu'ils en avaient fait pour coordonner leur histoire, ne pouvait pas se résoudre à reconnaître dans la période sothiaque la matière et les éléments d'une ère que l'antiquité avait pu employer à un usage chronologique; et tous ses raisonnements tendaient même à prouver que cette date de 1322 est tout à fait factice et due à des calculs rétrogrades établis à une époque bien postérieure. Il s'est rencontré sur ce point, dans l'origine, avec l'illustre adversaire dont il eut si souvent à combattre les objections. M. Letronne, par d'autres raisons, considérait aussi *l'usage* du cycle sothiaque comme récent et comme intimement lié avec les inventions astrologiques qui se mêlèrent à tout dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Cet esprit éminent, qu'un instinct d'une justesse merveilleuse guida de si bonne heure dans la distinction des matériaux vraiment égyptiens, reconnaissait, en 1846¹, que les résultats de M. Biot sur cet objet étaient acquis définitivement à la science. M. Biot affirmait, dès ses premiers

1. Voir Letronne, *Analyse critique des représentations zodiacales, etc.*, 1846, p. 10.

travaux, qu'on ne trouverait pas sur les monuments une date comptée dans la période sothiaque, et les progrès de la science lui donnent gain de cause depuis quarante ans, quoique le système contraire séduise encore un certain nombre de savants.

La polémique que M. Letronne soutint plus tard contre M. Biot ne porta pas directement sur la période sothiaque : ce sujet l'occupait néanmoins de son côté, et il lui consacre, dans le Mémoire que nous avons cité, une étude extrêmement remarquable. Jamais érudition plus sûre n'a été employée avec plus de méthode et de perspicacité. Aussi le savant critique ajoute-t-il beaucoup à nos connaissances sur cette question déjà tant de fois agitée. Il fait voir, par le rapprochement d'une foule de textes, que la tradition qui rapportait le lever de Sirius au 19-20 juillet¹ s'était répandue dans une quantité de pays, où néanmoins ce lever n'était observable qu'à des jours très différents. Il y avait donc en là réellement une *convention de lieu*, comme M. Biot en avait *a priori* démontré la nécessité. Mais quels étaient l'origine et le vrai caractère de cette convention de lieu ? C'est ce que M. Letronne met en pleine lumière, à l'aide d'un passage tiré du commentaire d'Olympiodore sur les météorologiques d'Aristote, signalé pour la première fois à son attention par M. Brandis. Cette mention arrive d'une manière incidente et dans un endroit où Olympiodore prétend prouver, contre une assertion mensongère, que la ville de Memphis a réellement été la capitale de l'Égypte dans l'antiquité. Voici une des raisons qu'il allègue : « C'est que les » Alexandrins rapportent le lever de Sirius, non pas au jour » où il arrive à Alexandrie, mais à celui où on l'observe à » Memphis ». Le raisonnement d'Olympiodore est très juste ; il prouve bien, en effet, qu'Alexandrie était obligée de pren-

1. Suivant que l'on veut compter de la nuit ou du jour à l'aube duquel avait lieu le phénomène.

dre le mot d'ordre à Memphis à l'époque où fut fixée l'ère conventionnelle du commencement de la période sothiaque. On peut juger facilement du plaisir que la connaissance de ce fait aurait causé à M. Biot et quelle force il apportait à sa conjecture sur le vrai sens de cette locution : *années de Ménophrès*, puisqu'il établit que les Alexandrins eux-mêmes considéraient l'ère sothiaque comme reliée à la ville de *Ménophré* ou Memphis.

Il ressort toutefois du nouveau travail de M. Letronne que, suivant toute apparence, M. Biot allait trop loin quand il prétendait que l'ère de *Ménophrès* n'avait été calculée que par rétrogradation et n'aurait été inventée que dans un but de flatterie, vers l'époque d'Adrien. L'ensemble des témoignages réunis et discutés par M. Letronne présente l'ère sothiaque sous un jour plus sérieux, la montre plus répandue et plus probablement liée avec une antique tradition égyptienne; et son origine memphite, rendue déjà presque certaine par les indications du calcul, acquiert l'autorité d'un fait historique ou du moins traditionnel chez les Alexandrins.

Mais M. Letronne tire à son tour de ce fait des conséquences très exagérées, et il sort évidemment de sa réserve habituelle lorsqu'il se croit autorisé à reporter l'établissement de l'ensemble de tout le système de la période sothiaque et du calendrier jusqu'à la VIII^e dynastie, parce que c'est la dernière qui porte le nom de memphite¹. Memphis fut, à toutes les époques, une ville de première importance; le collège sacerdotal et l'observatoire d'Héliopolis, qui confinaient à cette ville, ne cessèrent pas de jouer leur rôle scientifique sous les dynasties thébaines. En 1322 avant notre ère, la dynastie du grand Ramsès embellissait Memphis et résidait souvent dans la Basse Égypte. Si l'on est amené

1. Dans les listes des dynasties royales de Manéthon, l'origine des familles royales peut être, à elle seule, la raison de ces dénominations.

à penser que l'ère initiale a été remarquée et consignée dans les annales dès la période précédente, ou 1460 ans plus tôt, le nom de Memphis ne fera encore aucune difficulté; car l'on sait que les Pharaons puissants des XII^e et XIII^e dynasties ont résidé à Memphis, et qu'ils ont même été ensevelis dans des pyramides voisines. Il n'est donc pas besoin de remonter aux premières dynasties, et rien ne nous oblige à croire que l'ère initiale de 1322 avant J.-C., ou tout au plus celle de 2782, ne soient point les plus anciennes dont les Égyptiens aient conservé la mémoire, comme ayant placé leur fête de Sothis au premier jour de l'année vague.

La concordance de 2782 avant J.-C. était celle qui avait séduit Fréret comme époque originelle du calendrier égyptien. C'est qu'en effet le lever de Sirius annonçait alors plus exactement l'inondation, parce qu'il n'était placé qu'à trois jours du solstice; il nous semble que tous les progrès de la science tendent à donner plus de vraisemblance à cette opinion, sur laquelle nous aurons occasion de revenir.

Tout en concluant ainsi à la sincérité et à l'ancienneté de l'ère initiale du cycle sothiaque, M. Letronne n'en devint pas néanmoins plus favorable à l'idée d'un usage chronologique que les Égyptiens auraient pu faire de cette notion. Il fortifie même sur ce point, dans son dernier Mémoire, les idées de M. Biot par des remarques générales sur l'emploi très récent des ères dans l'antiquité. On retrouve, dans l'appréciation qu'il en fait, cette hauteur de vues et cette admirable connaissance de l'histoire des idées scientifiques dans l'ancien monde à l'aide desquelles il a jeté la lumière sur tant de points obscurcis avant lui par les préjugés et les anachronismes.

On a supposé aux Égyptiens la connaissance de beaucoup d'autres périodes astronomiques; il est en effet difficile de penser que l'habitude d'observer les astres ne les ait pas conduits à ces considérations théoriques auxquelles on doit l'invention des cycles astronomiques, mais il ne paraît

pas qu'ils en aient fait aucune application à la mesure de leurs temps historiques', et c'est dans d'autres voies que la chronologie doit chercher désormais des secours pour ses calculs.

III. — ÉTUDE DES MONUMENTS ASTRONOMIQUES DES ÉGYPTIENS ET RECHERCHE DES DATES PAR DES CALCULS RÉTROGRADES.

Tout en n'acceptant pas la période sothiaque comme source probable d'une ère historique, M. Biot pensait néanmoins que l'astronomie devait puissamment aider l'historien de l'Égypte pharaonique et qu'on pourrait trouver sur les monuments des mentions de phénomènes célestes dont les circonstances seraient suffisamment caractérisées pour que les formules perfectionnées de la science moderne permissent de leur assigner une date absolue ; il a même donné une attention toute spéciale aux méthodes qui devraient guider ce genre de recherches. Il fit de bonne heure une tentative de cette espèce sur le zodiaque de Dendérah.

Nous avons bien de la peine à nous figurer aujourd'hui la passion avec laquelle furent traitées les questions que souleva l'apparition des zodiaques sculptés sur les temples d'Esné et de Dendérah. A l'époque où les savants de la Commission d'Égypte abordèrent ces problèmes, les brillantes rêveries scientifiques de Bailly et de Dupuis s'étaient fortement emparées de l'opinion. Si l'on veut se faire une idée des hypothèses extravagantes auxquelles un préjugé scientifique peut entraîner un esprit, d'ailleurs éminent, il faut examiner les mémoires dans lesquels Fourier a exposé ses calculs sur

1. On ne peut citer jusqu'ici qu'une seule exception. Elle se remarque dans les inscriptions votives des prêtres consacrés au culte d'Apis : ils datent souvent leurs inscriptions votives par les années de l'Apis alors vivant. Mais il faut descendre jusqu'aux Ptolémées pour rencontrer ces dates d'une nature toute spéciale, et qui appliquent au taureau sacré une sorte de royauté.

l'âge des zodiaques. Toutes les prémisses historiques énoncées par lui comme autant d'axiomes seront reconnues aujourd'hui ou très douteuses ou décidément fausses. On ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de l'aplomb avec lequel on assignait alors aux zodiaques une antiquité de 150 et même de 250 siècles, sans aucune étude archéologique de leurs éléments, ou de la crédulité avec laquelle toute une génération accepta de pareilles chimères. C'était en vain que les critiques protestaient devant l'oubli absolu des règles nécessaires au succès des recherches scientifiques ; c'était en vain que les architectes avaient signalé l'âge relativement moderne des monuments d'Esné, en vain que Visconti y montrait une inscription grecque contemporaine et qu'avec le sens, presque infailible chez lui, de l'archéologue, il saisissait la trace vivante de l'art grec dans les détails de l'ornementation. Bien des oreilles se bouchèrent encore quand Letronne vint expliquer la dédicace toute romaine du pronaos de Dendérah. Lorsqu'enfin l'alphabet hiéroglyphique permit d'épeler sur les deux temples les noms des empereurs romains, on repoussa tant qu'on le put la découverte immortelle qui dissipait toutes ces fantasmagories. Mais la vérité devint bientôt éclatante : la chute fut alors si lourde qu'on peut dire que les zodiaques en restèrent écrasés. De là vient qu'on négligea trop longtemps les renseignements précieux qu'ils pouvaient fournir, par la comparaison de leurs éléments avec ceux des monuments plus anciens sur lesquels on remarquait des figures célestes.

M. Biot n'avait pas partagé ces illusions sur l'extrême antiquité des zodiaques ; cependant, il entreprit à son tour une étude approfondie de ces monuments. Malgré l'importance qu'il attachait à ce travail, nous en dirons peu de mots, car il faut reconnaître que la science n'en tirera pas grand profit. Ce n'est pas que des renseignements erronés aient ici contribué à l'égarer, mais il eut le malheur de devancer de peu d'années, et à deux reprises, l'instant où

son travail eût été mieux guidé par l'archéologie. En 1823, il adoptait une projection conjecturale pour expliquer le planisphère de Dendérah, et il s'engageait sur une foule de points douteux qui lui semblaient indiquer le VII^e siècle avant J.-C., au moment même où Letronne et Champollion allaient reléguer définitivement ces zodiaques parmi les productions de l'époque romaine. Il reprit cette étude en 1846, mais son travail précédait encore assez malheureusement la publication des nouvelles études de M. Lepsius, qui lui auraient fourni les plus précieux renseignements.

C'est précisément sur ce terrain des zodiaques, où M. Biot s'était établi d'une manière si peu solide, qu'il rencontra d'abord son terrible adversaire. Archéologue d'un sens exquis autant qu'habile helléniste, M. Letronne savait attendre plus patiemment les progrès de la science hiéroglyphique; il se contentait de mettre à profit la partie la plus incontestable des notions acquises par Champollion, mais il s'appliqua tout d'abord à déterminer rigoureusement les époques des diverses représentations. C'est par l'emploi de ces méthodes qu'il parvint à établir que de tous les zodiaques découverts en Égypte aucun ne pouvait remonter à une époque antérieure à la domination romaine. Il employait en même temps toutes les ressources de la critique la plus pénétrante (et souvent la plus acérée), la négation, à des conjectures hasardées par ses adversaires. On doit dire néanmoins que M. Letronne a dépassé le but dans cette direction trop exclusive. C'est ainsi que, dans son *Analyse des représentations zodiacales*, il a émis deux assertions qui lui paraissent fondamentales et qu'il serait impossible de soutenir maintenant dans leur sens absolu. Les archéologues peuvent montrer aujourd'hui, sur le planisphère de Dendérah, les cinq figures des planètes, la liste entière des 36 décans et plusieurs autres constellations importantes de la sphère égyptienne. On ne pourrait donc plus dire avec M. Letronne: «1^o que ces représentations n'ont rien d'astronomique;

» 2^o que les figures autres que celles du zodiaque ne sont
» pas des constellations. »

Mais ce qu'il a renversé de fond en comble, c'est l'édifice des suppositions sur lesquelles M. Biot avait établi les bases de sa projection mathématique. Les progrès de l'archéologie ont d'ailleurs tranché la question, il nous suffira d'en citer un exemple. Le premier point fixe sur lequel M. Biot prétend appuyer sa projection mathématique, est une étoile sculptée dans laquelle il croit reconnaître *Arcturus*; or, nous savons aujourd'hui que cette étoile appartient au nom du personnage qui figure la planète Saturne. Il est certain que la question n'était pas mûre au moment où elle réussit à passionner une seconde fois le monde érudit par le talent déployé de part et d'autre dans la discussion. Elle pourrait être abordée aujourd'hui avec plus de chances de succès et avec des profits sérieux pour l'histoire, mais il faudrait tenir d'une main bien ferme les rênes de la critique pour ne pas être entraîné hors de la voie droite, car ces représentations semblent avoir jeté jusqu'ici un mauvais sort à tous leurs commentateurs.

Les années s'étaient accumulées sur M. Biot sans diminuer en rien l'ardeur du savant et laborieux académicien, lorsque la science reçut un immense accroissement de matériaux. La munificence éclairée du roi de Prusse avait confié à M. Lepsius une nouvelle exploration des monuments égyptiens. La publication de la magnifique collection de dessins qui en fut le résultat coïncidait avec une véritable renaissance dans l'école de Champollion. Pendant que M. de Bunsen employait toutes ses forces à la critique des documents laissés par les Grecs, le déchiffrement des hiéroglyphes devenait l'objet de travaux consciencieux et plus sévèrement méthodiques dans presque tous les pays où les sciences littéraires ont des représentants. Mais plus les progrès étaient éclatants dans les connaissances historiques, plus vivement se faisait sentir aussi la nécessité de décou-

vrir quelques points fixes pour tirer la chronologie des incertitudes où elle restait plongée : il existait en effet des divergences énormes entre les dates proposées par les plus savants interprètes des monuments. Nous avons dit que M. de Bunsen établissait tous ses nouveaux calculs sur l'ère de Ménophrès, qu'il attribuait au roi *Ménéphthah* ; mais M. Biot avait trop bien prouvé le peu de solidité de ce fondement pour être satisfait du nouveau système. Il demandait donc, avec plus de persistance que jamais, aux archéologues, de rechercher les phénomènes célestes qui auraient été mentionnés sur les monuments avec leur date de jour dans l'année vague. C'est en suivant ces indications que je fus amené à rapprocher trois dates monumentales qui me parurent se rapporter, avec une grande probabilité, à des fêtes célébrées réellement au jour du lever héliaque de Sothis. M. Biot, ayant soumis ces trois mentions à un rigoureux examen, mit en évidence le caractère de la fête ainsi rappelée. Une des trois dates, que je lui avais communiquées, était tirée d'un calendrier du lever des étoiles, peint à la voûte d'une des tombes royales de Biban-el-Moluk. Ce monument appliquait spécialement la fête au jour de la première apparition de Sothis à l'extrémité de la nuit : il précisait donc exactement le phénomène que nous avions cherché et dont les Égyptiens fêtaient le retour chaque année. Il n'était aucunement question d'une période sothiaque dans ces mentions de fêtes, mais ces dates étaient placées, dans les calendriers, à trois jours différents de l'année vague : il en résultait avec évidence que la fête était bien fixe, comme le phénomène, dans l'année naturelle, et que dès lors sa marche progressive dans les jours de l'année vague nous permettrait de rechercher l'époque où elle avait pu avoir lieu au jour mentionné. Il fallait pour cela, non plus consulter la table factice de la période sothiaque de Memphis, mais déterminer la date effective du lever de Sirius dans l'année solaire, vers ces anciennes

époques, sous le parallèle de Thèbes. On voit en effet qu'il ne s'agissait pas là d'une ère officielle ou conventionnelle, mais tout simplement d'une table du lever successif des étoiles, où Sothis se trouvait à son rang, table qui n'aurait pu être d'aucun usage à Thèbes si les observations avaient été faites à Memphis, puisque toutes les dates en auraient été fausses.

M. Biot a environné ses calculs de toutes les précautions possibles. Il s'assure d'abord, par les énonciations successives du tableau, que les dates se rapportent bien aux levers des étoiles, observés de quinzaine en quinzaine pendant toute l'année. Il suit ces dates et les positions de l'étoile dans le ciel, depuis son lever héliaque jusqu'à sa dernière apparition, de manière à vérifier constamment l'énonciation des astronomes égyptiens; il s'assure ainsi du vrai caractère de lever héliaque qui s'attache à la première apparition de Sothis, laquelle était relatée dans le tableau au 15 du mois de Thoth. Ses calculs lui apprennent alors que nul lever héliaque n'a pu être observé dans ces conditions que vers l'an 1240 avant notre ère. Le tombeau de Ramsès V a donc été décoré vers cette époque.

Ce tableau ayant donné ainsi, sans aucune supposition, ce que j'appellerai les conditions thébaines de la fête du lever de Sothis, on peut appliquer avec confiance le même calcul à la même fête, mentionnée dans le calendrier de Ramsès III, à Médinet-Habou, mais ici avec la date du commencement de Thoth. Le lieu de l'observation étant de même, il a suffi de calculer le temps exigé pour le déplacement du phénomène. On voit qu'il a reculé de 15 jours dans l'année vague, ce qui, multiplié par 4, donne 60 ans, en sorte qu'il nous amène vers l'année 1300 avant J.-C. Une troisième fête de Sothis a été observée à Éléphantine, avec la date du 28 Épiphi, le onzième mois; elle se place, par l'emploi des mêmes méthodes, vers l'an 1444. Un fragment de cartouche, appartenant à Toutmès III, et gravé sur un bloc voisin, a paru

appartenir au même calendrier; mais il faut reconnaître que cela ne constitue pas une donnée archéologique assez certaine pour nous permettre d'appliquer la date de 1444 à un Pharaon déterminé. Cette troisième fête servira seulement à prouver la constance de l'usage que nous avons énoncé, à savoir : le déplacement régulier de la fête fixe du lever de Sothis par rapport aux jours de l'année vague. M. Biot a pris bien soin d'expliquer qu'une incertitude d'environ seize ans était attachée à ces dates, à cause du caractère peu défini du jour de l'observation; mais elles n'en rendent pas moins un service de la plus haute importance à l'histoire. Elles dépassent, en effet, de beaucoup, en certitude et en précision, tous les renseignements que pouvaient nous apporter les listes royales de Manéthon, discutées et confrontées avec les monuments partiels de chacun des Pharaons. Il est impossible, sans lire en entier ce remarquable travail, de se faire une juste idée des précautions infinies et de la connaissance profonde des méthodes employées par les anciens qu'exigeait l'accomplissement de cette tâche. Il y répond à toutes les exigences de la critique la plus scrupuleuse, et nous croyons qu'il a établi d'une manière inébranlable les dates de ces deux Ramsès que l'on s'accorde à placer au commencement de la XX^e dynastie.

IV. — TRAVAUX LES PLUS RÉCENTS. — LISTE DES DÉCANS ÉGYPTIENS. — DÉTERMINATION DE L'ÉQUINOXE VERNAL PAR L'OBSERVATION DE LA GRANDE PYRAMIDE. — DÉCOUVERTE DU NOM DES PLANÈTES. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES SAISONS ÉGYPTIENNES.

M. Biot ne quitta pas le calendrier du lever des étoiles sans en tirer un profit d'une autre sorte, mais aussi précieux pour l'archéologie. En suivant les levers héliaques dans l'ordre où ils étaient énumérés, de quinzaine en quinzaine, il y reconnut promptement une partie des astérismes qui composaient la sphère égyptienne. C'est ainsi

que nous lui devons la détermination rigoureuse des étoiles qui composaient le principal personnage de ces représentations célestes. Nous savons, grâce à ses calculs, que cet astérisme, nommé en Égypte *Sahou*, dans lequel on plaçait l'âme d'Osiris et qui jouait le rôle de guide des âmes humaines dans le ciel, répondait aux principales étoiles de l'*Orion* grec, ainsi que Champollion l'avait déjà soupçonné.

Excité par les matériaux inattendus que la science archéologique lui mettait chaque année entre les mains, M. Biot ne cessa plus de se livrer à cette chasse aux découvertes dans l'antiquité, qu'il signalait, à plus de quatre-vingts ans, comme si attrayante « que ceux qui en connaîtraient le » charme ne voudraient plus faire autre chose ».

Il reprit d'abord l'étude d'une série astronomique qui lui avait toujours paru très importante, malgré le dédain que lui avaient témoigné d'autres savants : je veux parler des 36 décans d'origine égyptienne, auxquels les astrologues avaient accordé une influence considérable, signe évident d'une antique origine. On savait qu'ils partageaient chacune des douze parties du zodiaque en trois décans, et qu'à chacune de ces divisions présidait, suivant leurs doctrines, un génie dont le nom, malgré les altérations des copistes, se reconnaissait encore comme égyptien. C'était d'ailleurs une tradition constante qui attribuait une source égyptienne à la superstition des décans. Champollion avait reconnu les noms de trois de ces décans, écrits en caractères phonétiques, parmi les signes qui accompagnent la dernière rangée des figures comprises dans le zodiaque circulaire de Dendérah. Mais M. Letronne avait tiré de cette découverte une conséquence bien prématurée, en déclarant que la présence des décans était un motif pour faire ranger le zodiaque de Dendérah parmi les conceptions purement astrologiques et pour lui ôter toute importance. Personne ne savait, en effet, à cette époque, ce qu'avait été pour l'Égypte la série des décans avant l'emprunt que lui en avait fait l'astrologie grecque et

romaine. On ignorait même complètement s'ils avaient été connus dans l'antiquité pharaonique. C'est à M. Lepsius que la science doit encore cette importante addition à nos connaissances sur le ciel égyptien. Le savant prussien retrouva ces 36 personnages célestes, avec tous leurs noms, au Ramesséum et dans divers tombeaux thébains ; il en fit voir les rapports frappants, tant avec la série sculptée dans les deux zodiaques de Dendérah, qu'avec les listes des décans conservées dans les écrits astrologiques. Quelques perfectionnements ont pu être apportés depuis au travail de M. Lepsius, mais il reste le fondement de la science sur cette matière.

Les Égyptiens partageaient les 12 mois de leur année en 36 décades ; il restait nécessairement en excédant les cinq jours complémentaires, lesquels, au bout de deux ans, formaient une 37^e décade. De là vient sans doute que les listes pharaoniques comprennent quelquefois 37 noms. Chacune des décades était précédée par un astérisme dont le lever héliaque signalait plus ou moins exactement le commencement de cette période de dix jours. Sothis était la reine des décans, dont la liste composait un calendrier spécial. Suivant Sothis à intervalles réguliers, ils complétaient ainsi une année fixe, se déplaçant constamment par rapport au calendrier de l'année vague. On comprend dès lors facilement comment la superstition de leur influence sur les saisons et sur les corps humains put s'introduire dans l'astrologie. Sothis amenait ou du moins annonçait réellement l'inondation ; chaque autre décan gouvernait une portion de saison naturelle et agricole, et c'était là le vrai zodiaque des Égyptiens, qui ne paraissent pas en avoir connu d'autre avant la domination des Grecs. Les Égyptiens attribuaient à leur protection le succès de leurs travaux champêtres ; on trouve par exemple le vœu suivant au plafond du Ramesséum : « Que » les astres t'apparaissent au commencement de chaque » décade pour faire prospérer ton année. » C'était en effet

dans la seule année des décans qu'il existait un véritable enchaînement entre le calendrier et les saisons naturelles, avec lesquelles les fêtes de l'année vague ne pouvaient plus posséder qu'un rapport mystique ou traditionnel. M. Le-tronne n'a pu connaître l'importante découverte des anciens décans; on peut affirmer qu'elle eût singulièrement modifié ses idées sur l'année fixe des Égyptiens. M. Biot en sentit promptement l'intérêt et l'étudia soigneusement, comme on peut le voir par les articles insérés au *Journal des Savants*, en mai et juin 1855. Ce n'est pas qu'il fût disposé à admettre facilement le grand rôle qu'avaient joué les décans dans l'année fixe pharaonique. On se souvient, en effet, qu'il répugnait toujours à reconnaître que cette année fixe eût été réglée par le lever de Sothis, le premier des décans. On sait, au contraire, qu'il avait toujours préféré, comme régulateur, le solstice d'été. Excité néanmoins par nos sollicitations constantes, il examina de nouveau les décans, reconnut l'année fixe enchaînée à leur série, et chercha à en déterminer les conditions. Ce travail l'occupait encore dans les derniers mois de sa vie. Il reste, en effet, beaucoup à découvrir dans l'histoire des décans. Les rapports des deux calendriers suscitent une foule de problèmes, et l'on comprend tout d'abord qu'un système d'intercalation était nécessaire pour racheter le quart de jour qui se trouvait en excès chaque année¹. Où plaçait-on ce jour intercalaire? Pourrait-on déterminer à quelles étoiles répondaient les principaux décans? et leurs dates auraient-elles été quelquefois relatées avec leurs fêtes, fournissant ainsi de nouveaux éléments de calcul à la chronologie? La solution de toutes ces questions était préparée dans ce grand esprit, qui se portait encore si ré-

1. On remarque parmi les listes de fêtes égyptiennes un jour nommé *la fête du six*. Nous avons proposé à M. Biot, comme une conjecture à vérifier, de voir là un sixième épagomène, intercalé tous les quatre ans et jouant le rôle de notre bissextile 29 février.

solument vers toutes les conséquences d'un fait nouveau, dans un âge où le progrès est une rare exception. Nous énumérons ces desiderata de la science, espérant que son exemple tentera quelque érudit, digne de recueillir de si beaux objets d'étude dans la succession des Biot et des Letronne, et de comprendre que la grandeur de la critique ne consiste pas seulement à mesurer scrupuleusement le travail d'autrui, mais à reprendre et à féconder les sillons qu'une main puissante a tracés la première.

Parmi les notions scientifiques attribuées ou refusées aux prêtres égyptiens, suivant les caprices de la critique, aucune n'avait donné lieu à des contradictions plus tranchées que la détermination des équinoxes et des solstices. Les uns leur refusaient toute observation de ce genre, les autres leur supposaient, au contraire, une série d'observations assez longues et assez exactes pour qu'ils eussent pu en déduire la connaissance de la précession des équinoxes, fruit si tardif de la science hellénique. Nous avons dit que M. Biot avait cru d'abord l'année agricole et la grande période de raccordement réglées par le solstice. Tout en n'accordant plus autant de confiance à cette conjecture dans ses dernières années, il n'en persistait pas moins à penser que les Égyptiens avaient observé les phases solaires, et il entreprit de prouver par le fait même, aux plus prévenus contre la science égyptienne, que l'observation d'un équinoxe était la chose du monde la plus facile pour des gens dépourvus, il est vrai, d'instruments astronomiques, mais qui possédaient la grande Pyramide, et, bien plus encore, pour ceux qui avaient su la construire dans des conditions aussi parfaites par rapport à l'orientation de ses quatre faces. Un plan simple et sévère d'observations à faire à l'œil nu, aux environs des jours de l'équinoxe, fut transmis à M. Mariette pendant qu'il était occupé, en 1853, aux fouilles qui ont donné de si curieux résultats, dans les environs de la plaine des Pyramides. Le succès dépassa les espérances de M. Biot ; non seulement un homme de l'intel-

ligence de M. Mariette parvenait, à l'aide de ses observations sur les faces de la Pyramide, à déterminer l'époque de l'équinoxe, mais de plus cet usage existait sur les lieux à l'état de tradition, et les Bédouins des environs savaient parfaitement se servir du vieux monument, non seulement pour reconnaître les équinoxes, mais encore pour compter très exactement toutes les heures du jour. Le but de M. Biot était donc complètement atteint; il était prouvé que les phases solaires s'offraient d'elles-mêmes aux yeux des prêtres memphites sur les flancs exactement orientés de la grande Pyramide, quand bien même on voudrait penser que ce résultat n'eût pas été prévu par eux lorsqu'ils en avaient si soigneusement recherché l'orientation. Il devint donc certain que les auteurs grecs ne nous avaient pas trompés en leur attribuant ce genre d'observations. Or, cette notion peut devenir pour la chronologie d'une immense utilité.

Nous avons vu en effet, à propos du lever de Sothis, que la fête du phénomène nous était donnée sur les monuments avec sa date de jour dans l'année vague. Si nous avons le bonheur de trouver une mention ainsi datée pour la fête du solstice ou pour celle de l'équinoxe, la date absolue de l'inscription pourrait en être déduite immédiatement par le calcul. C'est dans cet espoir que M. Biot attachait une certaine importance à la réussite de l'expérience qu'il avait tentée : démontrant que les Égyptiens avaient connu l'observation des phases solaires, il encourageait ainsi les archéologues à en déterminer l'expression hiéroglyphique et à en rechercher soigneusement les mentions. Il y avait là un but d'un haut intérêt pour le progrès de l'histoire, et non pas seulement, comme on l'a dit à tort, une vaine recherche pour la satisfaction des théories émises dans ses premiers ouvrages.

M. Biot défendait sans doute ses premiers travaux avec une obstination qu'il était souvent difficile de vaincre;

cependant il n'hésitait pas à proclamer la valeur d'une découverte, même quand elle lui devenait défavorable. Il en donna une preuve éclatante à propos de la détermination des cinq planètes sur les monuments figurés de l'Égypte. Personne ne s'était occupé avec succès de ces astres si importants dans les travaux entrepris sur les zodiaques. M. Lepsius remarqua, le premier, que cinq personnages, portant des sceptres, changeaient de place dans les divers zodiaques ; il en conclut avec raison que ce caractère de mobilité indiquait les planètes. Il ne fut pas aussi heureux dans les noms qu'il attribua à chacune d'entre elles ; mais en 1856 M. Stobart rapporta d'Égypte des tablettes où un astrologue du temps de Trajan avait écrit ses éphémérides. La marche des cinq planètes à travers les signes du zodiaque y était tracée en écriture démotique. Ce monument, sagement interprété par M. Brugsch, fournit les noms de chacune des planètes égyptiennes en écriture vulgaire. Un travail de comparaison établi d'abord par M. Brugsch, et que nous avons ensuite complété, nous a mis en possession du nom hiéroglyphique et de la figure de chaque planète sur les anciens monuments. M. Biot voulut communiquer lui-même au public cette nouvelle trouvaille, et il en fit ressortir toute l'importance dans de nouveaux articles du *Journal des Savants*¹. Nous devons lui tenir compte de cette preuve éclatante d'impartialité ; car il fallait bien avouer que deux de ces personnages planétaires étaient précisément ceux où il avait cru reconnaître autrefois des étoiles fixes, et sur lesquelles il avait établi les bases de la projection mathématique qui devait expliquer tout le zodiaque de Dendérah. Il sentait bien que la découverte des planètes portait le coup de grâce à sa projection, et que ce planisphère exigeait un examen tout nouveau en raison de tous ces éléments qui lui étaient auparavant inconnus : on voit qu'il n'hésita pas néanmoins

1. Voir *Journal des Savants*, décembre 1856 et janvier 1857.

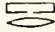
à donner son adhésion à des progrès qui annulaient une grande partie de son travail, et à les annoncer lui-même dans le *Journal des Savants*.

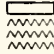
Il est toutefois un ouvrage du même auteur qu'il n'accepta pas avec le même sang-froid ; c'est celui où M. Brugsch ébranla l'interprétation donnée par Champollion aux noms des trois saisons¹. Il voyait ainsi remises en question les bases d'une concordance sur laquelle il s'était appuyé, depuis plus de trente ans, dans la plupart de ses travaux. Il entreprit aussitôt la défense de Champollion et de ses propres calculs par une nouvelle série d'articles insérés au *Journal des Savants*².


Si M. Brugsch s'était borné à montrer la légèreté des rapprochements philologiques sur lesquels Champollion s'était décidé, dans cette partie de son *Mémoire sur la notation des divisions du temps*, tout en expliquant ses nouvelles conjectures, nous croyons que ce jeune savant serait resté inattaquable. Mais l'exposition de son système ne prouvait pas une étude suffisante de la matière et prêtait le flanc à la critique par plus d'un endroit. C'est ce que M. Biot fit ressortir avec beaucoup d'habileté. Il sut en outre grouper, avec une conviction communicative, toutes les inductions sur lesquelles son ancienne opinion s'était formée. Nous avouerons franchement que nous fûmes séduits par l'ensemble de cette discussion si bien combinée et que la victoire nous parut alors pencher en faveur du premier système. Mais quand nous en vîmes à examiner de plus près les raisons alléguées par Champollion et que nous les vîmes s'écrouler pièce à pièce, il fallut bien communiquer à notre savant confrère les doutes qui venaient ébranler ses prémisses.

1. Voir Brugsch, *Nouvelles recherches sur la division de l'année égyptienne*. Berlin, 1856.


2. Voir *Journal des Savants*, mai-septembre 1857.


Voici maintenant les bases du nouveau système de M. Brugsch. Ce savant prouva d'abord que Champollion avait lu inexactement deux des noms des saisons. Ayant rectifié leur lecture, il remarqua que ces deux noms correspondaient aux deux mots usités parmi les Coptes pour l'hiver et l'été. Il établit, en effet, que le nom hiéroglyphique de la deuxième saison, le groupe  doit se lire *pre*; or, en copte $\pi\rho\omega$ signifie l'hiver.

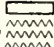
Le nom de la troisième saison, , est transcrit par le même savant *schemou*; en copte, l'été se nomme $\text{ϣ}\omega\alpha\alpha$.

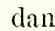
Le nom de la première saison, , ne se retrouve pas en copte : M. Brugsch en fit la saison de l'inondation, qu'il distinguait ainsi de l'été. Il oubliait, dans cet arrangement, que l'inondation commence, comme notre été, précisément au solstice. Aussi dressa-t-il un tableau de concordance, dans lequel il prêtait à Champollion des absurdités toutes gratuites, et c'est ce que M. Biot lui rappela sévèrement.

C'était sans doute une excellente trouvaille que ce rapprochement des noms coptes, de l'hiver et de l'été, avec ceux de deux des saisons antiques, mais M. Biot avait raison de dire qu'elle était bien loin de suffire pour trancher la question. En effet, les Égyptiens n'avaient pas pu ajuster parfaitement les noms de leurs trois saisons (de quatre mois chacune), lorsqu'ils avaient eu à traduire les mots grecs correspondant à quatre divisions d'une année, fondées sur des considérations toutes différentes. Ce qu'il était d'ailleurs nécessaire de rechercher, c'était le sens que les Égyptiens avaient attaché ordinairement dans les textes à chacun des trois groupes en discussion, et spécialement quand il s'agissait de faits agricoles ou naturels. Ce n'est pas ici le lieu de détailler les recherches que les instances réitérées de M. Biot nous avaient conduit à faire sur cet objet; nous nous bornerons à en indiquer le résultat.

Le nom de la première saison, , se lit *scha* et signifie habituellement dans tous les textes : *commencement*¹.

Le second, , *pre*, est un radical dont le sens usuel est *sortir*, *apparaître*; on le trouve appliqué, dans un papyrus du Musée britannique, à l'état où se trouve la terre, *sortant des eaux* et prête à recevoir la culture.

Le troisième mot, , *schemou*, n'a été rencontré jusqu'ici qu'avec la signification de *tribut* ou *impôt*. Un des papyrus de Londres nous montre les angoisses de l'agriculteur à l'époque de ces terribles dîmes qui suivaient la récolte. M. Letronne, avec sa perspicacité habituelle, avait bien prévu que l'impôt, toujours perçu en nature dans ces temps reculés, avait dû nécessairement se relier à l'année fixe et donner un caractère officiel à certaines de ses divisions.

Si ces notions sont reconnues exactes, la première saison aura bien été celle qu'indiquait une tradition constante, c'est-à-dire l'inondation, suivant le lever de Sothis. Quatre mois après commençait le *pre*, où la *terre découverte* appelait la culture. Elle correspondait par le fait aux quatre mois où les jours sont les plus courts, ce qui a pu engager les Coptes à donner son nom à l'hiver grec. Quatre mois plus tard venaient les récoltes et l'époque fixe de la perception des impôts. Le *Schemou* antique est devenu le mot copte , qui, dans cette langue, signifie *impôt* et *été* tout à la fois. On peut dire qu'en Égypte, neuf mois sur douze méritent bien, pour les Grecs, le nom d'été, à ne consulter que la température : de là vient que les Coptes ont traduit les noms de *printemps*, *été* et *automne* par commencement du *schôm*, *schôm* et fin du *schôm*. Quel qu'ait été le nom

1. Ce signe n'est autre chose qu'un terrain inondé, d'où s'élèvent des lotus en fleurs, en sorte que si on voulait le considérer ici comme un symbole, il s'appliquerait mieux à l'inondation qu'à toute autre chose. Jamais on ne l'a trouvé indiquant la végétation, comme l'exigerait l'hypothèse de Champollion.

spécial appliqué à l'inondation comme saison, il ne trouvait plus son emploi dans une traduction des noms grecs des saisons, aussi les livres coptes ne nous donnent-ils aucun nom de saison qui s'y rapporte.

Il faut reconnaître que si cette nouvelle interprétation de la nomenclature antique des saisons ne change rien aux principes établis par M. Biot, elle en modifie profondément l'application, qui était d'une si grande importance pour l'histoire de la civilisation. En effet, il avait fait voir clairement dans ses *Recherches sur l'année vague*, etc., de quelle conséquence devait être la véritable interprétation du nom des trois saisons antiques. Il avait fait toucher au doigt l'impossibilité de concevoir le règlement du calendrier à d'autres époques que celle où il existait une concordance entre le nom des saisons et les phénomènes naturels. Or, en sachant la place où se trouvaient les trois saisons naturelles par rapport à celles de l'année vague au moment où l'empereur Auguste changea l'ordre égyptien, on peut facilement trouver, en remontant, à quelles années la concordance a existé. M. Biot, en plaçant l'inondation à la troisième saison, avait calculé que le règlement définitif du calendrier appartenait à l'an 1780 avant J.-C. Les bases nouvelles nous forceraient à faire rétrograder la concordance des deux tiers d'une année; ce qui exigerait un supplément égal à peu près à 1002 ans¹, d'après la théorie de M. Biot, pour ramener le commencement de l'inondation au début de la première saison. Nous serions ainsi conduits à regarder l'année 2782 comme la date la plus probable de l'antique réglementation du calendrier égyptien.

Il est extrêmement curieux d'observer que cette date qui s'imposerait d'elle-même d'après ces prémisses nouvelles

1. C'est-à-dire les deux tiers de la période de 1506 ans vagues, calculée par M. Biot comme nécessaire pour ramener le solstice à un même jour de l'année vague.

appliquées aux principes établis par M. Biot, est exactement celle que l'illustre Fréret avait considérée comme l'origine du comput égyptien, à un autre titre. C'est que cette année se trouve précisément marquer le point initial de la période sothiaque, qui précéda celle de l'an 1322 avant J.-C., car si l'on ajoute à l'an 1322 une période entière de 1460 ans, on retombe encore sur l'an 2782.

Ce n'est pas que ce résultat si remarquable eût entièrement échappé à M. Biot¹, mais il ne pouvait l'admettre en raisonnant d'après l'hypothèse de Champollion, qui l'empêcha malheureusement de s'en tenir à l'opinion de Fréret. Il est juste de reconnaître que M. Letronne ne sut pas mieux se défendre des terribles conséquences de la fausse traduction du nom des saisons.

Si M. Biot n'eut pas le temps de revenir sur ses premiers mémoires, il put au moins connaître et discuter ces nouvelles lumières. Il rappelait sans cesse notre attention sur ce sujet dans les entretiens où il aimait à se reposer de ses grands travaux d'astronomie. Biot était opiniâtre dans ses idées, mais plus opiniâtre encore dans la recherche du vrai. L'ardeur de la discussion, jointe à la double majesté de l'âge et du savoir, donnait alors à ses paroles un caractère qu'on ne peut oublier. C'était assurément une figure bien digne d'attention et de respect que celle de ce vieillard illustre, luttant contre les ravages des années, cherchant à s'assimiler les éléments nouveaux à mesure que la science les déterminait et à vaincre les préjugés les plus tenaces de tous, ceux qui s'attachent à d'anciens systèmes personnels. Un sentiment vrai le soutenait dans ces études, qui lui étaient devenues pénibles : il sentait que tout le fond de ses discussions restait encore utile et que ses méthodes n'étaient point ébranlées, quoique, par l'emploi de nouvelles prémisses, on dût en recueillir des résultats tout différents de

1. Voir *Recherches sur l'Année vague*, p. 52.

ceux qu'il avait autrefois prévus. Dieu lui compta généreusement des jours si bien remplis et qu'il sut rendre utiles à lui-même et aux autres jusqu'au moment où il nous a été enlevé.

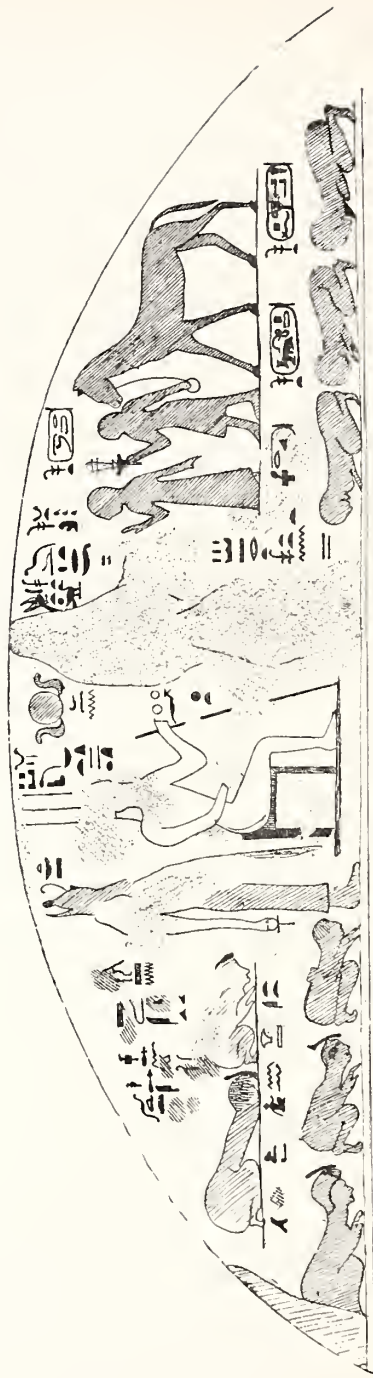
On peut dire que, dans cette partie de la science égyptienne qui touche à l'astronomie et au calendrier, rien n'est encore complet; mais la richesse et la certitude des nouveaux éléments archéologiques garantit le succès au critique habile qui saura les mettre en œuvre. Je ne sache pas qu'il existe dans le champ des sciences historiques un sujet de recherches plus intéressant et qui promette de plus riches résultats pour l'histoire de l'esprit humain dans la haute antiquité. Nous dirons donc avec le poète :

Exoriare aliquis.

Ce fut un grand malheur pour Champollion et pour son école de n'avoir pas rencontré dans le domaine de l'orientalisme un vrai critique tel que l'était Letronne dans le champ des études classiques. Le génie, souvent un peu désordonné, de l'inventeur gagnerait beaucoup à trouver devant lui un juge au coup d'œil prompt et sûr, dont la voix écoutée sache prendre acte des découvertes et signaler les desiderata, et qui, d'un geste souverain, sache séparer l'or acquis à la science d'un clinquant dangereux. Le grand critique dont la présence a manqué au berceau des études hiéroglyphiques ne serait pas moins désirable aujourd'hui pour régler les pas de la science que nous voyons s'élever sous nos yeux et qui va nous rendre les annales des peuples assyriens. Heureusement, le nombre et le mérite des savants qui s'y consacrent peuvent nous faire espérer que la critique jaillira d'elle-même au choc des discussions.

On se plaît à répéter, dans une certaine école, que notre temps doit être particulièrement *l'ère de la critique* : si l'on examinait curieusement ce dicton, peut-être y reconnaîtrait-on un secret désir de mettre la critique au-dessus

de la découverte. En tout cas, les critiques oublient trop souvent que cet art difficile n'a pas seulement pour but d'effacer des erreurs ou de montrer des lacunes, mais que son plus grand caractère consiste à comprendre le progrès avant la foule, à saisir le premier, à proclamer et à vulgariser les conquêtes de la science. L'histoire littéraire de notre temps dira avec quelle constance et souvent avec quelle perfection de style le maître vénéré auquel nous venons de rendre hommage a rempli ce grand devoir jusqu'à ses dernières années.



CINTRE DE LA STÈLE DU ROI PIANCHI-MERIAMOUN

INSCRIPTION HISTORIQUE

DU

ROI PIANCHI-MÉRIAMOUN¹

La stèle de granit trouvée récemment au mont Barkal dans les fouilles dirigées par M. Mariette, et sur laquelle ce savant a bien voulu appeler notre attention dans la lettre publiée récemment par la *Revue archéologique*, doit être considérée comme un des monuments les plus importants pour l'histoire, parmi ceux que nous devons à ces mines inépuisables, où les investigations persévérantes de notre savant confrère savent découvrir chaque jour de nouveaux filons. La stèle de Gebel-Barkal se distingue dès le premier coup d'œil par sa richesse en textes hiéroglyphiques : ses quatre faces en sont couvertes ; on n'y comptait pas moins de cent soixante-dix-huit lignes, sur lesquelles, par une heureuse exception, deux lignes seulement avaient été consacrées à ces titres pompeux qui remplissent les documents pharaoniques. Tout le reste de l'inscription est purement historique. Une fracture du côté gauche sera la cause d'une lacune bien regrettable, car elle comprend quinze lignes entières d'une des petites faces latérales : elle nous enlève aussi les premiers mots d'environ vingt lignes

1. Publié dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1863, t. V, p. 158-180, et dans la *Revue archéologique*, Nouvelle Série, 1863, t. VIII, p. 94 sqq.; tirage à part à 50 exemplaires in-8° chez Didier, 1863.

d'une des grandes faces, et il est à craindre qu'on ne puisse jamais faire la restitution de ces mots de manière à répondre aux exigences de la critique.


Ainsi que M. Mariette l'a bien pressenti, la copie très sommaire que nous possédons ne permettrait pas de tenter une traduction complète ni une publication satisfaisante de l'inscription. Le plus sage eût été peut-être de s'abstenir et d'attendre la vue du monument. Mais Gebel-Barkal est bien éloigné du Caire et, d'un autre côté, rester inactif devant cent soixante lignes de textes historiques entièrement nouveaux, c'était là un excès de prudence et de sang-froid dont je ne me suis pas senti capable. Les archéologues comprendront facilement avec quelle ardeur je me suis mis tout aussitôt à chercher la solution des problèmes historiques dont M. Mariette avait si bien défini les conditions. J'ai donc étudié patiemment les dessins qui accompagnaient la lettre de ce savant, et je crois pouvoir affirmer aujourd'hui que, malgré les lacunes et en laissant provisoirement de côté beaucoup de mots et même de phrases entières restés indéchiffrables, j'ai pu néanmoins restituer et traduire une assez grande partie du texte, pour fixer la marche du récit et pour mettre en lumière les principaux faits dont cette longue inscription avait été destinée à perpétuer la mémoire.

Nous apprenons dès la première ligne qu'elle fut dédiée par les ordres d'un souverain nommé Pianchi-Mériamoun, dont le nom se retrouve sur d'autres monuments élevés à Napata et à Gebel-Barkal. Immédiatement après l'énumération de ses titres royaux, commence le récit d'une grande expédition conduite par ce prince en personne, depuis l'Éthiopie jusqu'à Memphis et même dans le Delta; il se vante d'avoir soumis à son autorité, dans le cours de cette campagne, différents rois et princes qui se partageaient alors entre eux la souveraineté de l'Égypte.

Quel est ce nouveau personnage qui n'avait pas encore sa

place historique en Égypte? Quels furent ses adversaires et à quelle famille pharaonique doit-on rattacher tous ces petits dynastes simultanés? Quelle est enfin l'époque précise où le récit de cette guerre viendra s'intercaler? Telles sont les questions principales qui se présentent à l'esprit : nous chercherons à les résoudre, après avoir exposé au lecteur tous les renseignements que nous avons pu arracher à l'inscription, dans la copie que nous avons sous les yeux.

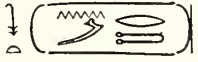
I

M. Mariette nous a déjà très fidèlement expliqué les figures qui remplissaient le cintre de la stèle ¹. Les dieux thébains Ammon et Mouth y occupaient le premier rang, assis sur des trônes. Le roi *Pianchi-Mériamoun*, debout et tourné dans le même sens, semble associé à leur divinité ². Il prend les titres de  qui indiquent la complète souveraineté sur la Haute et sur la Basse Égypte, ou du moins la prétention à ce rang suprême. Dix personnages étaient représentés comme venant offrir leurs hommages à Pianchi-Mériamoun. La première figure est aujourd'hui très effacée ; son nom n'est plus lisible, mais la longueur du vêtement me fait présumer que la primauté avait été ici attribuée à une reine nommée *Nesa-tente-mehi*, que l'inscription nous montrera plus loin environnée d'une certaine considération. Elle est suivie par le roi Nimrod, son époux ³. Ces deux personnages sont seuls debout : Nimrod tient par la bride un cheval qu'il amène à Pianchi.

Dans un second registre, on voit trois figures proster-

1. Voir [, à l'article de M. Mariette,] la planche III de ce numéro.

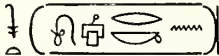
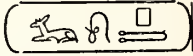
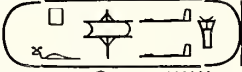

2. La figure de ce roi est presque entièrement effacée et semble avoir été martelée à dessein.

3. Le nom écrit auprès de ce prince , se lit *Suten Namrut*.

nées, que leurs noms font reconnaître pour le roi Osorkon, le roi Wuaput et le roi Pefaabast¹.

Dans la partie gauche de la stèle, cinq autres personnages sont également prosternés. Ils portent sur la tête une sorte d'étoffe repliée, que nous connaissons, par les stèles du Sérapéum, comme une coiffure spéciale appartenant aux chefs des Maschus. Leurs noms se retrouvent dans le cours de l'inscription ; je ne puis reconnaître dans le cintre que celui du second, qui se lit *Tat-amen-auf-anch*². Ce sont des chefs importants de la Basse Égypte qui partageaient le pouvoir souverain avec les quatre rois que nous venons de nommer.

La grande inscription suit immédiatement ces figures qui n'occupent qu'un très petit espace ; elle commence par une date de la vingt-et-unième année du règne de Pianchi-Mériamoun. Après une courte énumération de ses titres royaux, le récit commence par un rapport qu'on adresse à ce roi sur les progrès menaçants que fait la puissance d'un chef de l'occident³ nommé *Tafnecht*. Il s'est emparé d'une foule de places de la Basse Égypte et s'avance maintenant vers le midi. Le texte énumère un certain nombre de places dont les chefs, tremblants de crainte, lui ont ouvert leurs portes après de continuelles défaites. Les chefs des régions voisines de la Thébaïde envoient alors vers le roi Pianchi-Mériamoun ; ils le préviennent que s'il ne vient pas à leur secours, *Tafnecht* va devenir maître de toute l'Égypte.

1.  *Suten Uasarken*;  *Suten Wuaput*;  *Suten Pefaabast*.
2.  *Tat-amen-auf-anch*.

3. Peut-être cette expression signifie-t-elle le chef du nome Libyque. Le nom égyptien de ce nome étant *nome de l'Occident*. V. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 121, 244.

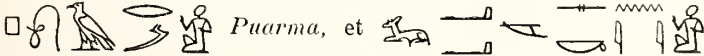
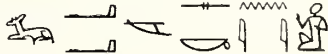
Déjà il a pris de force le rempart de Neferus¹ et les chefs se rangent à son obéissance. Le nôme de Uébuôb² a été mis à contribution par lui et lui a fourni toutes sortes de subsides.

Pianchi, alarmé de ces nouvelles, appelle son armée au combat. Il prévient spécialement ses généraux nommés Puarma et Uaamereskini³, ainsi qu'un certain nombre de ses officiers *qui étaient en Égypte*, et il leur ordonne de tout préparer pour la guerre. Le roi se transporte ensuite de sa propre personne en Égypte et prononce un discours devant son armée. Il me serait impossible de donner une idée complète de cette allocution. J'y remarque des recommandations sur les préparatifs de la guerre et, à ce qu'il me semble, sur la tactique et la discipline que ses soldats devront observer. Pianchi constate que son adversaire, Tafnecht, avait avec lui des Libyens (Tahennu) et des guerriers du Nord. On comprend encore clairement que le roi éthiopien, en annonçant à ses soldats qu'ils vont entrer à Thèbes, leur rappelle qu'Ammon est son dieu et son protecteur spécial ; c'est de lui qu'il tire toute sa puissance. Aussi doivent-ils se prosterner devant Ammon et lui demander la victoire. L'armée de Pianchi se prosterne et répond au roi par des protestations de fidélité. « C'est toi qui fournis notre nourriture dans » les marches ; c'est ton eau qui étanche notre soif ; c'est » ta valeur qui nous donnera la victoire, etc... Qui donc » est semblable à toi, ô roi vaillant, qui fais de tes propres » mains le travail des combats ? »

L'armée de Pianchi arrive à Thèbes et se conforme aux

1. Localité située près de Béni-Hassan, dans le seizième nôme de la Haute Égypte. V. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 165.

2. Nom égyptien du nôme d'Aphroditopolis. V. Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 109.

3.  Puarma, et  Uaamereskini.

ordres du roi, puis elle marche en avant en suivant la vallée du Nil et rencontre bientôt les forces du chef de la Basse Égypte qu'escortait une flotte nombreuse et bien armée. Pianchi remporte une première victoire et poursuit sa marche vers le nord. Les vaincus se retirent à la ville de *Souten-se-nen*¹ et y organisent une formidable coalition contre Pianchi. Tafnecht y entraîne à sa suite le roi Nimrod, le roi Waaput, les chefs des Maschuasch, Scheschonk et Tat-amen-auf-anch, le roi Osorkon de Bubastis, et en général tous les chefs de la Basse Égypte. Les deux armées se rencontrent sans qu'on nous dise l'endroit précis de la bataille. Les Éthiopiens remportent une seconde victoire et s'emparent de la flotte égyptienne. Les débris de l'armée du nord se dirigent sur (Hu-peka?), mais les soldats de Pianchi les y rejoignent promptement et leur tuent encore un grand nombre d'hommes et de chevaux; les fuyards gagnent la ville de Cheb², située dans le nôme d'Aphroditopolis. Après une petite lacune, je retrouve le roi Nimrod engagé, dans le nôme de Un (ou d'Hermopolis magna), contre une partie des troupes de Pianchi qu'il chasse de ce canton. En apprenant cet échec, Pianchi entre dans une épouvantable fureur et prononce le serment par sa vie et par l'amour d'Ammon de ne pas laisser vivant un seul des guerriers du Nord pour annoncer la nouvelle de leur défaite. « Après que j'aurai » célébré à Thèbes la panégyrie d'Ammon au commence- » ment de l'année, ainsi que la fête du dieu Month, dans » Thèbes, comme le soleil l'a fait la première fois, je ferai » goûter mes doigts aux guerriers de la Basse Égypte. » Les soldats de Pianchi, apprenant sa colère, se rallient et attaquent l'armée ennemie dans la ville de Uébuôb (ou Apliro-

1. La position de cette place n'est pas encore connue; nous la discuterons plus loin [; cf. p. 287-288 du présent volume].

2. V. Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 230. Cheb paraît répondre au lieu nommé actuellement El-Hébé, sur la rive droite du Nil.

ditopolis)¹ et la mettent en déroute; mais, dit le texte, la colère du roi ne s'apaisa pas pour cela. Les chefs égyptiens essayent de résister derrière les murailles de Tatehni, ville du nôme Arsinoïte postérieur², où ils avaient de nouveau réuni leurs forces; mais la ville est prise d'assaut et l'armée de Pianchi y fait un grand carnage. Un des fils de Tafnecht y perdit même la vie. Ce nouveau succès ne réussit pas encore à calmer la fureur de Pianchi, non plus que la prise d'une autre ville nommée (Hanum?).

Après avoir célébré la fête d'Ammon dans Ap, Pianchi s'embarque sur son vaisseau royal et descend le fleuve jusqu'à la ville de Un (un des noms d'Hermopolis magna). Le récit nous montre alors le roi qui sort de sa cabine, fait atteler ses chevaux et monte sur son char. Il menace de nouveau les guerriers du Nord de sa colère s'ils continuent à le combattre. Il dispose ensuite son camp à l'occident d'Hermopolis et prépare tout pour donner l'assaut à cette place. Les échelles sont approchées des murs, les archers et les frondeurs³ couvrent les remparts de projectiles et tuent ses défenseurs. Un, la capitale du nôme, se rend à discrétion et paye une forte rançon. Le chef des ennemis, en cet endroit, n'est pas nommé, mais on voit un peu plus loin que c'était le roi Nimrod. Il sort de la ville et vient, l'uræus sur le front, faire sa soumission au vainqueur.

La reine Nesa-tente-mehi⁴, qualifiée royale épouse et fille de roi, est envoyée par Nimrod auprès de la famille de Pianchi pour se concilier ses bonnes grâces. Elle vient supplier les reines, les favorites, les filles et les sœurs de ce roi. Prosternée devant ces princesses : « Venez à moi,

1. V. Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 229.

2. Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 232, la nomme Pentachni.

3. Il s'agit de jeter des pierres, mais je ne puis voir clairement si c'était avec des machines ou avec des frondes.

4. Je pense que ce doit être le personnage le plus rapproché de Pianchi, sur le cintre de la stèle. V. la planche III de ce numéro.

» leur dit-elle, ó épouses du roi, filles du roi et sœurs du
 » roi ! conciliez-moi l'Horus seigneur du palais. Ses esprits
 » sont grands et sa justice est proclamée... »

Ce discours est interrompu par une lacune de seize petites lignes, qui manquent sur le flanc gauche de la stèle. Quelque regrettable qu'elle soit, elle ne nous prive cependant que de faits secondaires, car on voit, à l'endroit où le texte redevient lisible, qu'il est toujours question de la soumission définitive du nôme de Un (Hermopolitain). Le prince vaincu prononçait à son tour un discours pour assurer le roi éthiopien de sa soumission ; il veut devenir l'un de ses serviteurs et lui promet d'acquitter un tribut annuel pour son trésor royal. Nimrod envoie au roi de riches présents en or, argent, lapis, cuivre et toutes sortes de substances précieuses. Il vient ensuite lui-même tenant dans chacune de ses mains un des deux sistres sacrés et amène à Pianchi un cheval, sans doute comme signe de sa soumission. C'est la première fois que cette coutume, empruntée aux mœurs arabes, apparaît sur les monuments égyptiens. Ces phrases expliquent clairement l'attitude de Nimrod dans la scène qui décore le cintre de la stèle, car on y distingue encore un sistre dans sa main droite.

Le texte attire ensuite notre attention sur la piété du conquérant, qui s'empresse d'aller au temple de Thoth, seigneur de Sésennu (Hermopolis), et d'y accomplir tous les rites et sacrifices réservés aux rois en l'honneur de Thoth et des huit dieux, seigneurs de Sésennu. Toutes les légions égyptiennes font entendre leurs acclamations à la suite de cette cérémonie et les prophètes saluent la venue du fils du soleil, Pianchi, qu'ils proclament le protecteur de leur nôme. Le roi pénètre ensuite dans le palais de Nimrod et dans tous les édifices qui en dépendaient, et il traite avec bienveillance les reines et les princesses qui invoquent sa clémence.


Ces détails sont suivis d'un récit très curieux où nous

voyons Pianchi visitant les écuries et les haras de la contrée ; il trouve les chevaux mal soignés et en témoigne un vif mécontentement. « Par ma vie ! par l'amour de Ra, qui » renouvelle le souffle à mes narines ! il n'y a pas de plus » grande faute à mes yeux que d'affamer mes chevaux. » Il recommande l'obéissance, au nom de sa filiation divine, et s'occupe de régler les droits du trésor royal et d'établir des redevances au profit des fêtes d'Ammon, célébrées à Thèbes. Au bruit de tous ces succès, le roi de Suten-senen, nommé Pefaabast, vint rendre hommage à Pianchi et lui apporter son tribut : il lui amène les meilleurs chevaux de ses écuries et, s'étant prosterné, lui adresse un discours :

« Hommage à toi, roi victorieux... j'étais plongé dans les » ténèbres, tu as rendu la lumière à ma face. Je n'ai pas » trouvé un ami dans le malheur, qui fût présent au jour » du combat, si ce n'est toi, ô roi vaillant, qui a classé » mes ténèbres ! Je deviens ton serviteur avec tout le peuple » de Suten-senen et je payerai tribut à ta porte. La figure » auguste qui est au sommet des orbites stellaires¹, sa » royauté est la tienne ; il est inébranlable, tu es inébran- » lable, ô roi Pianchi, vivant pour l'éternité ! »

Le récit se poursuit en cet endroit sur le verso de la stèle, où le commencement de chacune des vingt et une premières lignes a perdu quelques mots. Pianchi, continuant sa marche victorieuse, arrive à une ville d'un nom douteux², dont les remparts étaient garnis des combattants de la Basse Égypte. Le roi les somme de se rendre, en leur faisant savoir que s'ils refusent d'ouvrir leurs portes, il les traitera comme des gens « qui aiment la mort et détestent la vie ».

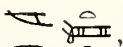
1. Probablement l'astre de *Sahu* ou Orion, la constellation d'Osiris, comme chef des âmes célestes.


2.  *Para(aa)xeper*. Si l'élément douteux est, comme je le crois, le signe \uparrow *aa*, ce nom indiquera une ville bâtie tout récemment par Scheschonk IV et portant son nom royal.

Les habitants se soumettent et lui font dire que toutes ses paroles sortent de la bouche d'un dieu, en sorte qu'ils reconnaissent sa filiation divine. Une lacune m'empêche de saisir complètement le sens de la capitulation ; il est expliqué néanmoins que Tafnecht et ses partisans sortirent de la ville. Les soldats de Pianchi y firent leur entrée et respectèrent les habitants. Le vainqueur se contenta d'y rétablir les droits du trésor et d'ordonner des redevances pour les fêtes d'Ammon.

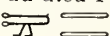
L'armée d'Éthiopie, gagnant toujours du terrain, arrive à deux places nommées *Mere-tum*¹ et *Pa-sekeri-nev-shaf*², dont la position n'est pas connue. Le nom de *Sekeri* nous montre cependant que nous nous rapprochons déjà de Memphis. Pianchi envoie une sommation conçue dans les termes suivants : « Prosternez-vous devant moi ! choisissez, » à votre gré, d'ouvrir et de vivre ou de fermer et de mourir. Sa Majesté ne passera pas devant une ville en la laissant fermée. » Ils ouvrirent à l'instant, ajoute le texte ; le vainqueur y rétablit les droits de son trésor et les redevances en l'honneur d'Ammon Thébain.

La ville nommée *Ta-toti*³ qui avait des remparts bien garnis de combattants, se rendit d'elle-même : ils reconnaissent que le père divin de Pianchi lui a donné le monde en héritage. Cette ville, très peu éloignée de Memphis, devait avoir une certaine importance religieuse, car Pianchi vient y accomplir les rites du sacrifice, avant de rétablir les droits ordinaires réclamés par son trésor royal. Après une légère lacune se trouve la sommation envoyée à Memphis

1.  , *Mere-tum*.


2.  , *Pa-sekeri-nev-shaf*. M. Brugsch pense

que le nom de Sakkarah provient du nom antique Sekeri, surnom très usité du dieu Ptah.

3.  *Ta-toti*. Inconnue jusqu'ici.

au nom du prince éthiopien. Il engage les habitants à ne pas le combattre et à ouvrir leurs portes ; il veut entrer et sortir librement, comme le soleil l'a fait lui-même la première fois, ce qu'il faut entendre du règne fictif du dieu Ra. Ses desseins sont pacifiques ; il vient pour rendre ses hommages à Ptah dans ses différents temples et aux autres dieux du nôme du Mur blanc (Memphite)¹. Ses soldats ne feront même pas pleurer un enfant. Dans tous les nômes du Midi, sa victoire n'a amené la mort de personne, si ce n'est des scélérats, car les dieux dévouent l'impie au billot.


Cette sommation n'est pas écoutée des habitants de Memphis qui ferment les portes de la ville... Le prince de Saïs (Tafnecht) s'approche du Mur blanc² pendant la nuit et se jette dans la place avec huit mille soldats. Outre cela, Memphis était remplie de guerriers venus de tous les côtés de la Basse Égypte, et abondamment approvisionnée d'armes et de vivres de toutes sortes... Après une petite lacune, je trouve une nouvelle phrase où il est question d'un chef ennemi qui, ne se fiant pas à son char, s'enfuit à cheval, craignant de tomber entre les mains de Pianchi. L'état du fleuve permit aux barques d'arriver jusqu'aux murailles de la place, mais, en débarquant, le monarque éthiopien la trouva dans un état de défense redoutable : des remparts très élevés étaient réparés à neuf et ses soldats ne savaient comment s'y prendre pour pouvoir donner l'assaut. Après une sorte de délibération, dont je ne puis saisir les détails, le roi, furieux de ces obstacles, dit à son armée : « Par ma vie, par l'amour de Ra et par la faveur » d'Ammon ! je comprends que cela est arrivé par l'ordre » d'Ammon... Ce dieu ne l'a pas mis dans leur cœur et ne

1. , *Hesep-secti-haṭ*, nom du nôme memphite.

2. Partie de la ville où semble avoir été la citadelle.

» leur a pas révélé son ordre. Il agit ainsi pour faire connaître ses esprits et pour faire voir sa puissance. J'entrerai dans la ville comme l'inondation... » Pianchi dispose ensuite sa flotte et son armée pour attaquer la place; il fait ranger ses vaisseaux la proue au rivage et touchant les maisons de Memphis... Les soldats de Sa Majesté, répète l'inscription, n'ont pas fait pleurer un petit enfant. En ordonnant l'assaut, le roi recommande encore d'épargner les vaincus. L'armée entre dans Memphis comme une inondation, y massacre un grand nombre de soldats et fait des prisonniers.

Le lendemain matin, Pianchi commence par envoyer des soldats pour protéger les temples; il fait purifier la ville d'après les prescriptions des livres sacrés et rétablit les prêtres dans leurs fonctions. Nous le voyons tout aussitôt se rendre au temple, s'y purifier et accomplir les rites réservés à la royauté. Il entre dans le sanctuaire et offre les sacrifices ordinaires, composés de bœufs, de veaux et d'oies, à son père Ptalh de Res-Sebtif¹. Après ces cérémonies, qui constatent son intronisation régulière², on vient lui annoncer la soumission des nômes qui avoisinaient Memphis. Un certain nombre de places, rebelles jusqu'alors à son autorité³, ont ouvert leurs portes, et, quant à ses ennemis, ils

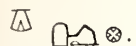
1.  *Res-secti-w*, une des désignations locales du dieu suprême de Memphis.

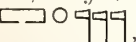
2. Ce sont les cérémonies indiquées dans l'inscription de Rosette, sous cette dénomination générale : *les rites pour la prise de possession de la couronne*.

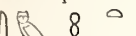
3. Les places énumérées ici sans aucune indication sur leur situation, étaient sans doute peu éloignées de Memphis. Leurs noms sont écrits de la manière suivante : 1° , *Heritimi*; 2°  3° , *Petexen-neviu*; 4° , *Ta-ahi-terit*.


se sont enfuis sans qu'on pût savoir où. Le roi Wuaput, le chef des Maschuasch (Mer-Kanesch?), le prince Pétisis et un grand nombre de chefs de la Basse Égypte apportent leurs présents à Pianchi pour être admis à contempler ses splendeurs.

Celui-ci s'occupe d'abord, comme nous l'avons vu partout, de réorganiser les perceptions d'impôt et les revenus des temples, puis il se rend à Héliopolis et y accomplit un certain nombre de cérémonies qui seront très curieuses à étudier en détail, car elles semblent avoir fait partie des rites de l'intronisation royale. J'y distingue d'abord une libation adressée au dieu Tum, dans le lieu nommé Cher ou Combat ¹ et dans le temple des dieux de Pa-patu ², puis un sacrifice aux dieux d'Amah ³. Pianchi revient ensuite au temple de Cher par le chemin de... et après une nouvelle station, dont le nom n'est pas reconnaissable, il se purifie dans les eaux du Nil. Je reconnais ensuite de nouvelles cérémonies accomplies dans deux localités dépendant d'Héliopolis. A Schau-ka-em-an ⁴ il offre au soleil levant des vaches blanches, du lait, de l'encens et toutes sortes de parfums. Il passe de là au grand temple du soleil où il fait deux actes d'adoration. Le chef des prêtres, de l'ordre

1. . La position de cette localité importante se trouve ainsi fixée. Elle touchait à Héliopolis ou en faisait même partie. Comp. Brugsch, *Géogr.*, t. I, 277.



2. , *Pa-patu*, peut désigner quelque temple d'Héliopolis ou de Memphis.

3. , *Amah*, déjà connue comme une localité très voisine de Memphis, peut-être même située dans cette ville. V. Brugsch, *Géogr.*, t. I, 237.

4. , *sau-ka-em-an*, ce nom semble signifier : les sables élevés dans Héliopolis.

nommé Heb¹, adresse un hymne au dieu qui a repoussé les ennemis du roi. Notre texte le conduit ensuite au temple de Habenben², où il commence par se sanctifier par l'encens et le sang vivant; puis il pénètre dans un lieu nommé Seschetuer³ pour y contempler le dieu Ra (soleil). « Il s'y tint debout, seul, ôta les verroux, ouvrit les portes » et contempla son père Ra⁴ dans Habenben, ainsi que les » deux barques sacrées de Ra et de Tum. » Après avoir fermé les portes de ce sanctuaire, Pianchi défend aux prêtres d'y jamais laisser entrer aucun des rois (ce qu'il faut entendre sans doute des petits dynastes auxquels il conservait le pouvoir sous sa suzeraineté). Le corps sacerdotal se prosterne devant Pianchi en criant : « A jamais, qu'il » soit inébranlable, l'Horus ami d'Héliopolis! »

Après une dernière visite au temple de Tum, Pianchi reçoit l'hommage du roi Osorkon. Le lendemain il regagne le Nil, monte sur son vaisseau et débarque sur la rive du nôme Athribitès⁵. Il place sa tente au midi d'une ville nommée Kanehani, qui était située à l'est de ce même nôme. Les rois et les chefs de la Basse Égypte, les fonctionnaires ayant le rang de porteurs de la plume d'autruche et de parents royaux, se rassemblèrent de l'orient à l'occident de la Basse Égypte pour venir faire leur soumis-

1.  , *hec-her*. Cette phrase et plusieurs autres semblables m'engagent à traduire : *le chef des odistes*.

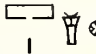

2. Le mot *Benben* désigne ordinairement le sommet des obélisques taillé en pyramidion. C'est encore évidemment une localité dépendant d'Héliopolis.

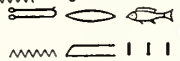
3. C'est une sorte de sanctuaire.

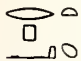
4. Très probablement l'épervier sacré, nourri, comme dieu vivant, ou bien le taureau *Mnévis*?

5. La désignation du nôme laisse quelque incertitude, parce qu'il y a trois des nômes de la Basse Égypte dont les noms comportent l'image du taureau et que le nom est incomplet sur notre copie.


sion. Pétisis, qualifié Erpa¹, ou prince héritier, invite Pianchi à venir dans la ville nommée Ka, du nôme Athribitès², à visiter ses dieux et à faire le sacrifice à Horus. « Viens dans ma demeure, ajoute-t-il, je t'ouvrirai mon trésor. Si je monte sur le trône de mon père, je te donnerai de l'or jusqu'aux limites de tes désirs, de l'airain... et des chevaux nombreux, la tête de mes écuries et les prémices de mes haras. » Pianchi, se rendant à cette invitation, fait d'abord une offrande à Horus et aux divers dieux de la ville de Remuer³. Arrivant ensuite au palais de Pétisis, il reçoit l'hommage de ses richesses consistant en métaux précieux, étoffes de toutes sortes et chevaux choisis. Pianchi qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, donnait les plus grands soins à sa cavalerie, jure devant les rois et les princes, qu'il fera mourir de mort quiconque aurait recélé ses chevaux ou ses trésors. Les princes de la Basse Égypte lui répondent : « Nous allons retourner dans nos villes, nous ouvrirons nos trésors et nous choisirons les prémices de nos haras et les meilleurs chevaux de nos écuries. » Suit l'énumération des quinze personnages qui donnèrent ces marques de soumission. Ce sont :

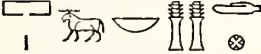
1° Le roi Osorkon qui possédait Bubastis  et la ville de Ranefer  (uu en ra never);

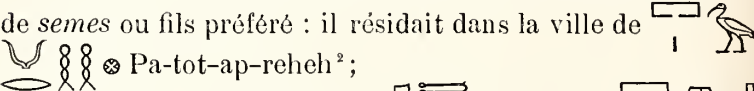
2° Le roi Wuaput, de  Tenremu : il possédait aussi une autre ville dont le nom n'est pas reconnaissable;


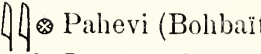
1. Nous savons par le récit du roman des *Deux frères*, que le titre de  *erpa*, était donné au prince désigné comme héritier de la couronne.


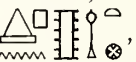
2. Même incertitude que ci-dessus, sur le vrai nom du nôme.

3. , *Rem-uer*, ville évidemment située dans le nôme qui vient d'être indiqué.

3° Le chef *Tat-amen-auf-anch* (dont le nom est encore lisible dans le bas-relief, au sommet de la stèle) : il occupait  *Pa-ba-nev-tat'* (Mendès?) et une autre localité voisine;

4° Le général d'armée *Anch-hor*, portant la qualification de *semes* ou fils préféré : il résidait dans la ville de  *Pa-tot-ap-reheh*²;

5° Le chef ...(nesch?), dans  *Netertev*³,   *Pahevi* (Bohbaït), et  *Samhut* (Sebennytyus);

6° Le chef des *Maschuasch*⁴, *Paténew*, dans  *Pasupti*⁵, capitale du vingtième nôme de la Basse Égypte, ou nôme de l'Arabie; le texte lui attribue de plus une localité nommée , *Aa-pen-savti-haṭ*, qui semblerait nous reporter à Memphis et que nous ne connaissions pas encore;

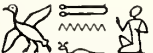
7° Le grand chef des *Maschuasch*, *Pimau*⁶, dans (*Pas-as-Rek*⁷);

8° Le grand chef des *Maschuasch* (*Nesa-nati*?) dans *Ka...*⁸;

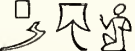
1. V. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 93, 119 ss.

2. *Ap-reheh* est un surnom de Tot, dans son rôle de maître de la parole divine. La ville est inconnue jusqu'ici.

3. Localité inconnue jusqu'ici, et qu'il faudra chercher près de Bohbaït.

4. , si la copie est exacte en ce point.

5. V. Brugsch, *Géogr.*, t. I, p. 140.


6. Ce nom propre , *Pima* ou *Pimau*, signifie le lion.

7. Nom d'un tracé douteux sur ma copie, ainsi que le suivant.

8. Un des trois nômes de la Basse Égypte désignés par le taureau, 10°, 11° ou 12°.

annoncer le massacre de tous les ennemis qu'on a pu rencontrer.

C'est après tous ces combats que nous voyons Tafnecht, le prince de Saïs, envoyer le dernier à Pianchi des offres de soumission. Le texte du message est une sorte de discours que l'état de notre copie ne me permet pas d'interpréter complètement; voici les phrases que j'ai pu recueillir: « Sois clément! je n'ai pas vu ta face dans les jours de..... » Je ne puis tenir devant ta flamme; je suis vaincu par tes » ardeurs; car tu es Noubti¹ lui-même, le dieu du Midi..... » Plus loin, il dépeint au roi sa détresse; il ne peut plus s'arrêter dans une maison; personne n'ose lui donner un morceau de pain à manger; il n'a plus rien pour étancher sa soif...; ses vêtements sont en lambeaux. Au nom de la déesse Neith, il demande à Pianchi de tourner vers lui un visage favorable. S'il obtient son pardon, il s'engage par serment à payer sa rançon en or, pierres précieuses et chevaux. Si Pianchi veut bien lui envoyer un messenger pour dissiper la terreur de son cœur, il se rendra au temple et jurera devant lui par sa vie et par la divinité.



Le vainqueur envoie le Hev supérieur Pete-amon-nesato et le général Puarema, qui reçoivent dans le temple le serment de Tafnecht. Le vaincu s'engage sur sa vie à ne jamais violer les ordres de Pianchi, qui se tient pour satisfait de cette promesse. Il paraît qu'il restait encore quelques partis insoumis dans l'Égypte moyenne; car on annonce la reddition d'une place nommée , Neter-ha-ṭa², qui commandait la route du nôme Héracléopolitain.

L'œuvre est désormais complète; aucun canton ne ferme plus ses villes; « les nômes du Midi et du Nord, de l'Occident et de l'Orient se prosternent en tremblant devant » lui et se disposent à le servir, comme sujets de sa porte


1. Surnom de Set, comme dieu de Nubie.

2. Ville inconnue jusqu'ici.

» royale. Le lendemain, quand la terre fut éclairée, les rois,
 » gouverneurs de la Haute et de la Basse Égypte, coiffés de
 » l'uraeus, vinrent tous se prosterner devant les esprits de Sa
 » Majesté. Quant aux rois et aux chefs de la Basse Égypte,
 » venus pour contempler les grâces de Sa Majesté, leurs
 » jambes étaient comme des jambes de femmes; ils n'en-
 » trèrent pas dans le palais, parce qu'ils étaient impurs¹ et
 » se nourrissaient de poisson, ce qui était proscrit dans le
 » palais (de Pianchi). Mais le roi Nimrod put entrer dans
 » le palais, parce qu'il était pur et ne mangeait pas de pois-
 » son². Les autres princes restèrent debout devant le pa-
 » lais. » Après ce curieux détail de mœurs, l'inscription
 nous raconte le retour du roi victorieux : « Il chargea ses
 » vaisseaux d'argent, d'or, d'airain, d'étoffes, de toutes les
 » productions de la Basse Égypte, de toutes les richesses
 » de la Syrie, de tous les parfums de la terre³ sacrée. Sa
 » Majesté s'en retournait ainsi le cœur dilaté. Les soldats
 » étaient dans la joie; l'Occident et l'Orient retentissaient
 » de longues acclamations au passage de Sa Majesté. Les
 » prophètes joyeux s'écriaient : « O roi vainqueur, Pianchi,
 » roi vainqueur ! tu es venu et tu as pris la Basse Égypte.
 » Tu as agi comme un homme parmi des femmes; la joie
 » est au cœur de la mère qui a enfanté un mâle..... Ta
 » puissance sera éternelle, ô roi chéri de la Thébàide ! »

1. , *Mama*, ainsi déterminé et opposé à , qui signifie *pur* et *prêtre* : peut-être s'agit-il de gens incircis.

2. On sait qu'il était prescrit aux prêtres égyptiens de s'abstenir de poisson. Cette défense est souvent rappelée dans le *Rituel funéraire*.

3. Le , *Ta-neter*, célèbre par ses riches produits, et que je pense devoir être cherché vers l'Arabie Heureuse.

II

La discussion du remarquable monument dont nous avons ainsi défini le sujet exigera l'étude d'une foule de questions sur lesquelles il serait imprudent de se faire une opinion arrêtée avant d'avoir pu soumettre le texte à un examen complet. Nous voici néanmoins en possession d'un grand nombre de faits nouveaux et d'un caractère assez éclatant pour qu'il soit nécessaire de leur accorder une place dans l'histoire. Cherchons donc à bien définir les personnages introduits dans notre récit et à découvrir les rapports qu'ils peuvent avoir avec les dynasties pharaoniques qui nous sont déjà familières. Nous étudierons d'abord de plus près ces petits princes entre lesquels se débattait la souveraineté de l'Égypte, prête à tomber sous la main d'un conquérant. Nous examinerons si le plus puissant de ces chefs, quoique n'ayant pas obtenu le titre de roi, n'aurait pas laissé quelque trace dans l'histoire. Nous aurons ensuite à réunir les traits qui caractérisent Pianchi-Mériamoun et à fixer l'époque la plus probable pour son expédition.


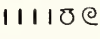
Parmi les quatre chefs égyptiens portant le titre de roi, je crois devoir arrêter d'abord l'attention sur Osorkon, en raison de cette circonstance qu'il résidait à Bubastis, qui devait être la ville royale par excellence pour tous les princes descendants du grand Scheschonk I^{er}. Cette situation peut être considérée comme un indice de primogéniture et engagerait à chercher son nom de préférence dans les listes officielles de la royauté. Son rôle personnel est d'ailleurs très effacé : il n'apparaît qu'après la prise de Memphis et l'intronisation de Pianchi. Il quitte alors Bubastis pour venir en personne se soumettre au vainqueur.

Parmi les Pharaons du nom d'Osorkon que nous connaissons jusqu'ici, les deux premiers paraissent trop anciens pour être comparés à celui qui nous occupe en ce moment.

Le troisième Osorkon, deuxième roi de la XXIII^e dynastie, dite Tanite, semblerait, au premier coup d'œil, convenir beaucoup mieux aux conditions de temps auxquelles nous devons satisfaire. Mais cette attribution présente une autre difficulté sur laquelle nous reviendrons en poursuivant notre étude.

Le roi Nimrod paye, au contraire, de sa personne, et on semble le traiter avec une bien plus grande considération. Tandis que les trois autres rois sont prosternés, Nimrod figure au premier rang, debout, et amenant au roi par la bride le cheval dont parle le récit. Il est précédé de la reine sa femme, Nesa-tente-mehi, qui était aussi fille de roi. Je fais remarquer qu'elle précède son mari, ce qui est contraire à l'usage constant. Nous sommes autorisés à conclure de ce fait, corroboré par la mention toute spéciale que l'inscription lui accorde, que sa qualité de fille de roi lui donnait des droits spéciaux qui égalaient ou primaient ceux de Nimrod. Il ne nous est malheureusement pas donné jusqu'ici de connaître le nom de son père.

Nimrod régnait dans le nôme d'Hermopolis magna (quinzième de la Haute Égypte)¹. On voit qu'il s'était d'abord rangé, de gré ou de force, du parti du prince de Saïs, Tafnecht; mais il fut le premier à se réunir à Pianchi avec les troupes de son nôme, après la capitulation d'Hermopolis. On comprend facilement que la suprématie de Tafnecht, homme nouveau, véritable rebelle aux yeux des Bubastites, devait lui paraître tout aussi odieuse que celle de Pianchi. Le nom de Nimrod est commun parmi les princes bubastites. Deux Nimrod ont déjà leur place dans leur généalogie et paraissent trop anciens pour être identifiés avec

1. Le nom du nôme est , *Un*. C'était aussi un des noms d'Hermopolis: il alterne dans le récit du siège avec , *Sesennu*, nom sacré de la même place. V. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 219 ss.

notre roi d'Hermopolis. Un troisième général Nimrod, qui n'a pas encore pu être classé¹, serait le seul qui pourrait en être rapproché : au milieu de ces royautés simultanées, les titres de roi et de général ont dû être échangés plusieurs fois pour le même personnage.

La généalogie des Bubastites se présente à l'étude avec une grande richesse de matériaux dont le classement était déjà difficile et compliqué. Dans son interprétation des stèles du Sérapéum, M. Mariette l'avait comprise d'une manière toute différente de celle que M. Lepsius a proposée depuis ; mais les rectifications du savant prussien ont le défaut de s'appuyer sur deux corrections considérables, qu'il faudrait introduire dans une stèle très bien écrite d'ailleurs et dont la correction peut être défendue par de fortes raisons. Notre récit rendra nécessaire la révision de tous ces travaux, car, non seulement il introduit de nouveaux personnages, mais encore un nouvel élément critique dont il faudra tenir compte, au moins dans toute la dernière période de cette dynastie ; la coexistence de plusieurs personnages, exerçant une autorité séparée dans les diverses provinces et portant même les titres royaux, devient un fait patent. Tel personnage de la famille à qui l'on n'accorde sur un monument que la qualification de chef, peut parfaitement avoir reçu à un autre moment le titre de roi, en vertu de mille circonstances que nous ne pouvons plus apprécier². Le travail s'agrandit avec le nombre des matériaux ; heureusement les ouvriers habiles et dévoués à la science ne manquent pas aujourd'hui, et il suffit de leur signaler une voie féconde

1. V. Lepsius. *Königsbuch*, cartouche n° 784.

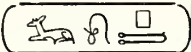
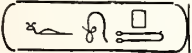



2. Ces considérations pourraient expliquer le fait suivant où M. Lepsius a cru devoir signaler une faute évidente : dans la stèle, célèbre aujourd'hui dans la science, datée de l'an trente-deux de Scheschonk IV et contenant la généalogie d'Harpesen, le prince *Ptah-utu-anxw* est qualifié fils royal, quoique son père, Nimrod, ne soit pas porté avec le titre de roi.

pour être sûr d'y voir marcher de jeunes savants qui promettent un brillant avenir à l'étude des antiquités égyptiennes.

M. Mariette nous annonce d'ailleurs que les fouilles de Barkal ont encore révélé d'autres monuments de la même époque. En attendant l'ensemble de ces documents, contentons-nous de relever les faits curieux qui nous sont déjà bien acquis.

Nimrod fut conservé par le vainqueur dans sa royauté, il dut seulement accepter la suprématie de Pianchi et payer tribut au trésor de son vainqueur. Ce prince était prêtre ainsi qu'une quantité de princes bubastites qui avaient soigneusement maintenu dans la famille royale les principales charges sacerdotales ; il dut à cette qualité le privilège d'entrer dans le palais de Pianchi, laissant tous ses égaux debout à la porte du palais. Quant à la princesse Nesa-tentemehi, quoique nous possédions des documents très nombreux sur les règnes des derniers rois bubastites, son nom n'y apparaît pas : nouvelle raison pour nous de nous reporter à des temps un peu plus modernes que le règne de Scheschonk IV.

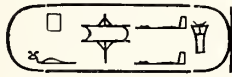
Le troisième roi est nommé Wuaput'. Le texte place son habitation dans la Basse Égypte, à un lieu nommé Tenremi, dont la position n'est pas déterminée. Il n'apparaît que pour venir rendre hommage à Pianchi. Le nom de Wuaput² est bien connu chez les Bubastites. Il a été porté par un grand prêtre qui était le fils aîné de Scheschonk I^{er},

1. L'orthographe ordinaire est , *Uaput*; si je lis exactement une variante du même nom que je reconnais sur notre stèle , *Wuaput*, il y aurait là une curieuse confirmation des valeurs voisines *au* et *wu*, déjà établies par les variantes  =  = , observées par M. Devéria.

2. Plusieurs noms propres bubastites ont été heureusement rappo-

mais nous n'en possédions pas d'exemples vers la fin de la même famille.

Le quatrième roi, Pef-aa-bast, est plus intéressant à divers égards. D'abord nous connaissions déjà son cartouche



et il n'est pas complètement isolé. Une inscription trouvée à Qurnah fournit la généalogie suivante :

Le roi Amenrut = (épouse inconnue)
 └──────────────────────────────────┘
 Le roi Pefaabast = la princesse Aribastutanifu
 └──────────────────────────────────┘
 (Petamen) nev-nesa-to = une princesse (nom effacé)².

Je ne doute pas qu'il ne s'agisse ici du même roi et ce document nous tire du même coup d'un double embarras. En effet, le roi Amenrut a laissé quelques monuments et nous manquions de renseignements sur son époque. C'est à lui qu'appartenait un vase de cristal de roche du Musée du Louvre, où il porte le nom plus complet Amenrut-meria-


chés de leurs similaires sémitiques. *Wuaput* nous semble être avec יָפֶֿתֿ (Japhet), dans le même rapport que *Uasarken* avec les formes יִרְקָה et אִירְקָה.

1. Diverses variantes me font conjecturer que la voile avec les deux bras composent un groupe qui doit se lire *aa*, sans que j'en aie acquis la certitude complète.

2. Malgré une légère différence dans l'écriture des deux noms, ce peut être le même personnage que le Hev en chef Pete-amen-nsa-to, envoyé par Pianchi, pour recevoir le serment de Tafnecht. V. la *Revue archéologique* de juillet 1863, p. 12, article de M. Devéria, pour la généalogie de ces trois personnages.

men'. Il aura sans aucun doute joui de l'autorité royale à Suten-senen, avant son gendre Pef-aa-bast.

La généalogie royale nous a fait connaître un prince du même nom, fils du chef des Maschuasch Pétisis et arrière-petit-fils d'Osorkon II; il serait possible que ce fût le même personnage qui aurait pris le titre de roi dans un âge très avancé et après le règne de Scheschonk IV. Pefaabast vint faire sa soumission après la prise d'Hermopolis, et dans son discours il salue Pianchi comme un libérateur.

Le lieu de sa résidence mérite une étude toute particulière. C'était la ville inconnue jusqu'ici, dont le nom sacré s'écrivait , *Suten-senen*². Les légendes mythologiques lui accordaient une grande importance, et elle est plus d'une fois citée dans les plus anciennes parties du *Rituel funéraire*. M. Brugsch³ l'a d'abord identifiée avec Bubastis, puis avec l'oasis d'Ammon, mais sur des renseignements dont il a reconnu lui-même le caractère douteux. L'ordre des faits, dans notre inscription, place nécessairement Suten-senen dans l'Égypte moyenne. Les lacunes m'ont empêché de suivre exactement la marche des armées, en sorte que je ne pourrais pas définir la direction où elle se trouvait par rapport à Hermopolis, quoique l'on sente bien qu'elle ne devait pas en être extrêmement éloignée. Cette place se caractérise, par d'autres monuments, comme très



1. avec le prénom royal *Ra-user-ma-setep-en-Amon* et le titre *Nec-to-ti*, ce qui prouve qu'il eut la prétention d'une souveraineté complète.

2. On peut conserver des doutes sur la véritable lecture de la figure de l'enfant dans ce nom propre.

3. V. Brugsch, *Géographie*, I, p. 292.

importante sous les Bubastites : les princes en conservaient le sacerdoce et le commandement militaire dans leur famille, et nous apprenons ici qu'elle finit par être le siège d'une royauté partielle. Un passage d'Isaïe me ferait songer à voir dans Suten-senen la ville de Hnès ou Héracléopolis, qui avait déjà été, sous l'ancien empire, le siège de deux dynasties et dont le nom hiéroglyphique manquait jusqu'à présent. Le prophète nous représente les Israélites terrifiés devant l'invasion assyrienne qui les menace et envoyant leurs messagers jusqu'aux villes de Tanis et de Hnès pour implorer du secours¹. J'en conclus tout naturellement qu'il y avait souvent eu, dans ce siècle, à Hnès comme à Tanis, le siège d'une royauté partielle. La position d'Héracléopolis répondrait admirablement à ce que nous savons jusqu'ici de Suten-senen et la conjecture me paraît se présenter avec un caractère sérieux de probabilité.


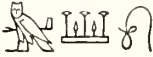

Après nos quatre rois, Pétisis est le personnage le plus important de la confédération vaincue. Il avait le titre de *erpa* ou prince héritier ; on ne nous dit pas malheureusement quel était son père. Il nous faudra de nouveaux renseignements pour le décider : ce qui me paraît le plus probable, c'est qu'il était fils de Pef-aa-bast, roi de Suten-senen, et peut-être petit-fils de Pétisis, chef des Maschuasch, qui gouvernait Memphis en l'an 38 de Scheschonk III. Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'il vient encore grossir la liste de la famille royale.


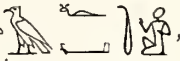
Les autres chefs ne présentent rien de bien remarquable, si ce n'est que tous ou presque tous portaient le titre de chefs des Maschuasch. M. Mariette et M. Brugsch ont déjà fait ressortir le caractère singulier de ces charges militaires. Les Maschuasch, peuple d'origine libyenne, ou du moins lié par la race avec les Libyens, apparaissent en


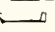
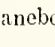
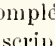
1. Isaïe, xxx, 4, Cf. Champollion, *L'Égypte sous les Pharaons*, t. I, p. 309.



Égypte dans une première invasion qui eut lieu sous le règne de Mérintah, fils du grand Ramsès. Ils prirent part également à la formidable attaque que l'Égypte eut à subir sous Ramsès III. Mais à l'exemple des Rebou et des Schaltan, autres peuples de la même famille, nous les trouvons bientôt employés comme auxiliaires dans les armées égyptiennes. On les avait très probablement organisés en colonies militaires dans le Delta, qui devenait toujours le réceptacle de toutes sortes de tribus, débris des invasions ou des émigrations successives. La Bible nous parle sans cesse des *Lub* ou libyens, auxiliaires puissants des rois égyptiens et éthiopiens vers cette époque. Il faut que les Maschuasch aient joué un bien grand rôle dans les forces de l'Égypte, pour que les princes bubastites s'en soient réservé le commandement. A l'époque de notre récit on voit que leurs chefs gouvernaient tout le Delta. On croit avoir affaire à de véritables janissaires dont les commandants sont plus puissants que les rois. Les conquérants éthiopiens doivent nécessairement avoir réduit leur influence, et leur nom disparaît sous les Saïtes. Les chefs des Maschuasch se distinguent par une coiffure particulière : elle est formée d'une sorte d'étoffe pliée en deux et posée à plat sur la tête. On reconnaît ce signe distinctif sur les cinq personnages prosternés derrière Pianchi, dans le cintre de la stèle.

Après des derniers représentants de la grande famille bubastite, dont le pouvoir se morcelle et s'éteint, nous

1. Sur la stèle de Barkal et dans divers monuments, leur nom est écrit en abrégé  avec la syllabe *ma...*, le signe des étrangers et un homme tenant une arme particulière. Cette orthographe varie avec le nom écrit phonétiquement tout au long :  , *Mašuasš*. V. Brugsch, *Géogr.*, t. II, p. 80.

voyons surgir un personnage nouveau et aux allures entièrement opposées, dont les entreprises hardies donnèrent lieu à l'intervention armée de Pianchi. Son nom, dont il existe sur la stèle deux variantes homophones,  et , me paraît devoir être le Tafnecht¹. Il est à remarquer que ce même nom propre, qui est très rare, se retrouve néanmoins dans les inscriptions du Sérapéum sous le règne de Bocchoris. Ce nom n'est ni entouré de cartouche ni accompagné d'aucune qualification qui annonce une parenté royale. D'après son premier titre, Tafnecht semble n'avoir été d'abord que chef de la ville de *Nuter*², localité peu connue de la Basse Égypte. Comme il finit par obtenir de Pianchi des conditions honorables, au lieu de lui prodiguer les épithètes méprisantes dont les rois égyptiens couvrent ordinairement leurs ennemis, notre récit officiel lui conserve tous ses titres, ce qui nous apprend quelle était l'étendue de son autorité au début de la guerre. Il possédait les nômes Saïte, Athribite, Libyque, Memphite et quelques autres encore dont les noms ne sont pas reconnaissables. Dans un autre endroit, on voit qu'il était prêtre à Saïs et prince particulier de cette ville. Tafnecht n'avait pas manqué de prendre aussi le commandement des Maschuschi, et nous apprenons qu'il avait en outre dans son armée des *Tahennu*, nom sous lequel étaient comprises différentes familles libyennes, dont la peau était de couleur

1. Les signes  donnent la transcription *taw-nex-t*. Je prends l'élément  pour le signe du mot *nex-t*, forcée, comme dans *Next-new-w* (Nectanebo) et *Next-har-he-ti*; le *t*, de la forme  ou , peut être, ou un complément phonétique, ou un *t* additionnel. Dans ce second cas, la transcription serait *tawnex-tet*.

2.  d'après la copie; il faut très probablement corriger  qui, suivant Brugsch, répondrait à Ménuti, près de Canopus.

très foncée. Au moment où Pianchi fut appelé au secours par les habitants de la Haute Égypte, Tafnecht avait soumis tout le Delta et l'Égypte moyenne sans qu'aucun prince pût l'arrêter. Inférieur en forces à son nouveau rival, ce chef donne néanmoins dans tout le cours de la guerre des preuves de constance et d'habileté : il s'échappe après chaque bataille pour reparaitre et disputer le terrain pied à pied. Il se soumet le dernier, mais il a encore l'adresse d'obtenir une paix honorable et profitable à son autorité; car il paraît avoir, en définitive, sauvegardé la plus grande partie de ses domaines et du pouvoir qu'il avait usurpé sur la faiblesse des Pharaons de race bubastite. Il est certain que la stèle, rédigée d'après un ordre exprès de Pianchi, lui donne encore, après la paix, tous les titres que nous venons d'énumérer.

Diodore nous a conservé, dans un passage que le traité *d'Isis et d'Osiris* répète également, le souvenir d'un chef égyptien qui semble offrir avec notre Tafnecht des traits d'une ressemblance trop frappante pour être fortuite. D'après cette tradition, Tnéphachtos, père du sage Bocchoris, conduisait une armée en Arabie, ce que l'on doit entendre des contrées orientales de l'Égypte, qui portaient ce nom comme l'on sait. Dans le cours de cette expédition, il souffrit de la faim et l'apaisa non sans plaisir avec des aliments grossiers; excédé de fatigue, il coucha sur la paille et se trouva si bien de ce régime énergique, qu'il maudit Ménès pour avoir introduit le luxe et la mollesse dans les mœurs égyptiennes. Diodore ne nous donne pas d'autres renseignements sur cette expédition, mais que de rapports frappants! Tnéphachtos ne diffère de Tafnecht que par la métathèse du φ et du χ . Le traité *d'Isis et d'Osiris*, qui répète cette histoire, l'écrit Technatès; Tafnecht est une véritable moyenne entre ces deux transcriptions. Le Tnéphachtos de Diodore était également un prince saïte, puis-

qu'il fut le père de Bocchoris ¹, et il n'était pas roi, puisque Manéthon ne commence la dynastie qu'avec son fils. Ces deux personnages portent donc le même nom, ont la même origine, le même rang de prince et la même qualité de chefs d'une expédition guerrière. Enfin, ils se placent à la même époque, car le temps qui précède Bocchoris et suit les derniers Bubastites est celui que tous les renseignements nous ont indiqué jusqu'ici.

Si cette identification est admise dans la science, elle jettera un jour nouveau sur des questions restées fort obscures jusqu'ici. Tafnecht consolida sa puissance tout en jurant fidélité à Pianchi : or, avec le prodigieux éloignement du siège du gouvernement éthiopien et dans l'état où nous avons vu l'Égypte, il devient maintenant facile de comprendre qu'il ait laissé à son fils Bocchoris un trône d'abord incontesté, et voilà un changement de dynastie complètement expliqué.

D'un autre côté, ces précédents permettraient de concilier les témoignages de Diodore et de Manéthon sur le caractère de Sabacon. Ce nouveau conquérant éthiopien qui, suivant l'historien égyptien, fit brûler Bocchoris tout vivant, aurait été, d'après Diodore, un roi d'une douceur et d'une piété exceptionnelles. Disons d'abord que les traits si favorables sous lesquels Pianchi nous est dépeint ici rendent tout à fait probables les qualités attribuées à son successeur sur le trône d'Éthiopie ; mais il n'est nullement invraisemblable que Sabacon ait traité plus sévèrement Bocchoris en qualité de sujet rebelle, car le fils de Tafnecht n'avait pu fonder sa royauté indépendante qu'en violant les serments d'obéissance prêtés par son père à Pianchi-Mériamoun.

Nous avons réservé le vainqueur pour le dernier objet de notre examen. Ce qui nous frappe tout d'abord, comme le

1. On sait que ce roi compose à lui seul la XXIV^e dynastie, dite saïte, dans les listes de Manéthon.

trait principal du récit, en ce qui concerne le roi d'Éthiopie, c'est qu'il ne prend en aucune façon l'attitude d'un conquérant étranger ; il se donne, au contraire, en toute occasion et dans les plus petits détails, comme le Pharaon légitime qui revendique des droits héréditaires. Son nom est purement égyptien, ses titres et sa religion le caractérisent comme un thébain d'origine. Suivant une formule égyptienne qu'il a soin de s'attribuer, « il est sorti du ventre de » sa mère pour être roi », dignité à laquelle « il était destiné » dans l'œuf » (embryonnaire). J'ai déjà énoncé l'opinion que le Pianchi, mari d'Améniritis, que je crois postérieur au nôtre, se rattachait aux rois-grands prêtres d'Ammon, de la famille de Pianchi et de Pinétem ; je reprends cette conjecture avec de nouveaux et puissants motifs, quand il s'agit de notre Pianchi-Mériamoun.

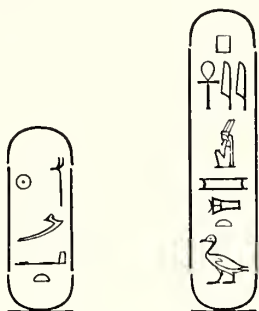
Remarquons d'abord que sa dévotion pour les dieux thébains, figurés avec lui dans le sommet de la stèle, éclate à chaque pas. Avant de partir pour Thèbes, il enseigne à son armée le respect pour Ammon ; il assiste rigoureusement à toutes ses fêtes, et nous le voyons, après chaque victoire, stipuler des redevances pour les temples d'Ammon Thébain, en même temps qu'il rétablit les impôts au profit de son trésor. Son origine sacerdotale se trahit encore par la défense de manger du poisson, si scrupuleusement observée dans le palais de Pianchi que le roi Nimrod, esclave des mêmes prescriptions, fut seul jugé digne de communiquer avec lui. Une famille de princes, qui devait se rattacher à la race royale et sacerdotale de Thèbes, s'était très certainement rendue indépendante en Nubie pendant le règne des Bubastites et peut-être même aussitôt que l'autorité de ces princes eut triomphé en Thébaïde. Établie au mont Barkal, son pouvoir avait sans doute varié en étendue, mais je crois que Pianchi-Mériamoun était maître de Thèbes dès avant cette guerre. En effet, nous ne trouvons dans toute cette histoire aucun roi ni chef de la


Thébaïde, et ce n'est qu'après avoir dépassé cette région que les armées se rencontrèrent. Le texte dit formellement d'ailleurs que Pianchi avait des armées et des généraux *en Égypte*. Ce prince attachait autant d'importance à la politique qu'à ses forces militaires. On a vu avec quel soin il prescrivait la discipline la plus sévère et le respect des habitants inoffensifs. Il se donne comme un libérateur appelé par les Égyptiens opprimés. Il réclame partout l'accomplissement des cérémonies et sacrifices réservés à la royauté, qui pouvaient lui attirer le respect des peuples et l'obéissance superstitieuse d'un corps sacerdotal, esclave des rites séculaires. Enfin, le soin de rétablir les droits du trésor et ceux des temples, ainsi que l'attention spéciale qu'il accorde aux haras et aux dépôts de chevaux établis dans chacun des principaux nômes, complètent l'ensemble des traits qui composent cette figure remarquable. Guerrier puissant et heureux, habile administrateur, prêtre zélé pour le culte d'Ammon, soumettant ses troupes à une discipline sévère, humain envers les populations paisibles et clément pour ses adversaires après la victoire : c'est ainsi que se dépeint lui-même, et d'une manière bien inattendue pour nous, cet Éthiopien qui arrive des régions éloignées du Haut Nil, pour terminer par la conquête les discordes civiles qui désolaient l'Égypte.

Les nouveaux monuments que nous promettent les fouilles de Napata et de Gebel-Barkal éclairciront sans doute les rapports de parenté qui existèrent entre le rameau thébain des *Pianchi*, qui avait ainsi implanté en Éthiopie toute la civilisation égyptienne, et la famille kouschite de *Schabak* et *Schabatak*. D'après les études de M. Mariette, un roi Pianchi, que je crois tout différent du nôtre, mari d'Améniritis et beau-père de Psamétik I^{er}, aurait été aussi beau-frère de Schabak.

Parmi les différents rois éthiopiens du nom de Pianchi et dont les cartouches étaient déjà connus, il existe un

Pianchi-Mériamoun. Ses cartouches complets, trouvés à Napata, sont ainsi rapportés par M. Lepsius ¹ :



Ra (user?) ma, Pianxi-Meriamun-se-bast. L'addition des mots  , *se bast*, fils de la déesse Bubastis, est certainement un souvenir de l'alliance conclue, après la guerre qui vient de nous occuper, avec la famille Bubastite, soit que ces cartouches appartiennent à notre Pianchi, ce que je crois, soit qu'il s'agisse d'un de ses descendants. La suite des fouilles nous donnera sans aucun doute la solution de cette dernière question.

Il nous reste à apprécier aussi exactement que possible la place chronologique de ces événements, et, pour mieux nous rendre compte des difficultés, dressons d'abord le tableau des divers rois qui nous sont déjà connus, par les historiens et par les monuments, depuis les derniers Bubastites jusqu'à Psamétik I^{er}.

J'ai arrêté ce tableau (voir p. 296) au règne de Psamétik I^{er}. En effet, la XXVI^e dynastie nous est connue d'une manière complète, tant par l'histoire que par les stèles de la tombe d'Apis ; il serait impossible d'y rencontrer une place pour les événements si remarquables dont nous venons d'acquérir la connaissance. Les premières années chronologiques du

1. Voy. Lepsius, *Königsbuch*, pl. 71, n° 927.

AUTRES BRANCHES.	BRANCHE DE SUTEN-SEKEN.	BUBASTITES, FIN DE LA XXII ^e DYN.	BRANCHE TANTE.	SANTES.	ÉTHIOPIENS.		ANNÉES AV. J.-C.	
		(51 ans) Scheschonk III (2 + x) Pimat. (38 + x) Scheschonk IV	XXIII ^e dynastie Péubastès (40?)	THÉBAÏNS.	ROSCUTES.	?	(?)
	Amenrut.	Osorkon.	Osorkon (8?) Tnephachthos (Tafnecht?) Pianchi-Méria (monn).	712	(?)
Waspul, Nimrod.	Pelaa-bast.		Psemouth (10?) suv. l'Africain	XXIV ^e dynastie 1 ^{re} Boechoris (suv. l'Africain) Kaschata.	704	(?) entre { 770 725
			(? Zét, 31).	Anytis ?	723	(?) (726?)
				XXVI ^e dynastie Stéphinatès? 21 { Néchepsos ? ans { Nékao ? 1 ^{re} Psametik I et 10s 12 tyrans, 15 ^e Il regne seul, il épouse..... 20 ^e Psametik I. Amenirtis et Pianchi. Schapenap 26 ^e Tahraka. vers	686 667 666	Apis natl; Il a un an;
					663	Il a deux ans;
					631	Il meurt, ayant
					616	21 ans.

règne de Psamétik, qui correspondent à l'époque de la division du pouvoir entre douze petits dynastes, sembleraient convenir au premier coup d'œil, car l'état de choses que nous constatons est très analogue à la constitution du pouvoir en Égypte sous les douze tyrans. Mais l'histoire nous représente ceux-ci comme très puissants. Loin d'avoir à se défendre contre une invasion, ils s'occupaient à construire un magnifique palais pour perpétuer le souvenir de leur domination. Il y a d'ailleurs une considération décisive : le prince de Saïs, à l'époque des douze tyrans, serait nécessairement Psamétik. M. Mariette avait pu penser au premier abord que les expressions \int_{α}^1 , Sa Majesté, cachaient ce roi d'Égypte ; mais j'ai pu interpréter le texte avec assez de suite pour m'assurer que cette qualification était exclusivement réservée à Pianchi-Mériamoun dans tout le cours du récit. Le personnage de Tafnecht, tel qu'il nous est connu maintenant, exclut la présence de Psamétik. L'építaphe de l'Apis, mort l'an 20 de Psamétik¹, prouve que ce roi fit remonter les dates de son règne jusqu'à la fin de celui de Tahraka, ou tout au plus, avec un an d'intervalle. C'est l'époque d'anarchie signalée par Diodore. Nous savons que la reine Améniritis et son mari, du nom de Pianchi, furent en ce moment véritables souverains à Thèbes. Je ne crois pas que, malgré la ressemblance des noms, nous puissions encore trouver ici ce qu'il nous faut. En effet, nous aurions infailliblement à Saïs dans ce moment, ou Psamétik ou son père Nékao I^{er}. D'un autre côté, il est impossible de supposer que toutes ces royautés partielles, que nous trouvons si bien établies, se soient organisées malgré le pouvoir d'un conquérant tel que Tahraka, et cela jusque dans l'Égypte moyenne et sur le grand chemin de

1. Voy. la lettre de M. Mariette, *Revue archéologique*, numéro de juin 1863.

Thèbes à Memphis¹. Il est parfaitement certain au contraire, par les stèles du Sérapéum, que l'autorité de Tahraça fut jusqu'à la fin respectée à Memphis. Il faut donc remonter plus haut, ce qui nous oblige à franchir d'un seul coup toute la dynastie éthiopienne, où Pianchi-Mériamoun ne peut pas faire double emploi avec Schabak ou Schabatak, en raison même de son importance.

En arrivant à Bocchoris (Bok-en-ran-w), plusieurs raisons irréfragables nous empêchent encore de nous arrêter. On n'a pas de preuves jusqu'ici que ce roi, malgré le grand souvenir qu'avait laissé sa sagesse, ait possédé Thèbes. Mais, en tout cas, il eût été impossible que notre stèle le passât sous silence, au moment où Pianchi se rendit maître de Memphis. Bocchoris était d'ailleurs un prince saïte que l'existence de Tafnecht, en la même qualité, exclut tout comme Psamétik. C'est ainsi que par voie d'exclusion nous sommes ramenés jusqu'à Tnéphachthos, père de Bocchoris².

On sait qu'à cet endroit des listes de Manéthon il existe une grave divergence entre Eusèbe et l'Africain.

XXIII^e DYNASTIE, TANITE.

L'AFRICAIN.	EUSÈBE.
Pétubastès... 40 ans.	Pétubastis... 25 ans.
Osorko..... 8	Osorthus..... 8
Psammous... 10	Psamus..... 10
Zét..... 31	
En tout... 89	En tout... 44

XXIV^e DYNASTIE, SAÏTE.

Bocchoris.... 6	Bocchoris.... 44
-----------------	------------------

1. La royauté de Suten-Senen (Héracléopolis ?) apparaît même avec deux degrés successifs très probables, à savoir, Amenrut et Pefaabast.

2. *Stéphinatès* n'est probablement qu'une altération de ce même nom Tafnecht, ce qui rend très vraisemblable qu'il appartenait à la même famille.

Les monuments du Sérapéum, en nous attestant seulement la sixième année de Bocchoris, ne nous ont pas tiré d'embarras. M. Lepsius pense que Zêt est le même que le prêtre *Séthos* qui, suivant Hérodote, marcha contre Sennachérib : en conséquence, il le replace après Bocchoris.

Cette manière d'envisager la question m'a toujours paru très probable. En effet, on voit que, de cette façon, les listes royales faisaient marcher de front les deux séries, l'une de rois égyptiens enregistrés comme légitimes, mais sans aucun véritable pouvoir, et retenus dans un rang très inférieur par les conquérants éthiopiens qui composaient l'autre liste. On compterait ainsi à partir de Bocchoris jusqu'à la première année attribuée à Psamétik :

ROIS ÉGYPTIENS.	ROIS ÉTHIOPiens.
Zêt..... 31 ans.	Schabak... 12 ans(?).
Stéphinatès... 7	Schabatak. 12 (?).
Néchepsos... 6	Tahraka... 27
Nékao I ^{er} 8	
En tout.... 52	En tout.... 51

Les deux séries sont à peu près égales, mais il faut observer que les chiffres de Schabak et de Schabatak n'ont pu être vérifiés par les monuments : on connaît seulement la XII^e année de Schabak. Je regarde comme très probable qu'il faudra ajouter un an à son règne, ce qui donnera un total égal de cinquante-deux ans. Historiquement, cet espace comprendra les cinquante ans qu'Hérodote attribue à l'invasion éthiopienne, plus les deux années d'anarchie qu'on doit admettre sur le témoignage explicite de Diodore. Ces deux années auront été comptées officiellement à Tahraka ou à Psamétik¹.

1. Les années (12 ou 18) attribuées à l'Éthiopien *Amméris*, par Eusèbe, doivent évidemment avoir appartenu à la reine *Améniritis*, pendant la dodécarchie, à Thèbes. D'après les derniers progrès des études

Ces considérations débarrassent la fin de la XXIII^e dynastie du roi Zêt ; mais elles ne nous éclairent pas sur la longueur véritable du règne de Bocchoris. M. Lepsius a préféré les six ans de l'extrait d'Africain, ordinairement plus exact qu'Eusèbe. Mais ce savant croit nécessaire d'introduire Tnéphachthos dans le canon royal et lui donne un règne de sept ans, parce qu'il retrouve de cette manière les quarante-quatre ans d'Eusèbe qu'il distribue de la manière suivante :

Tnéphachthos...	7 ans.
Bocchoris	6
Zêt.....	31
Total	44

On voit que nous en sommes réduits aux conjectures et aux à peu près aussitôt que la chronologie des Apis nous fait défaut, et que tous les chiffres doivent désormais, en bonne critique, porter le signe du doute. Je ne crois pas que Tafnecht ait dû être porté dans la liste royale ; mais la différence entre les deux chiffres de six et de quarante-quatre est certainement le résultat des troubles et des divisions de cette époque. Après le règne de Psamus (Psémut), ou même pendant toute la XXIII^e dynastie, il a dû exister, suivant les divers partis, bien des computs différents, et je ne doute pas qu'il ne faille attribuer à une histoire rédigée sous l'influence saïte, la version qui attribuait quarante-quatre ans de règne à Bocchoris.

Il est remarquable qu'il y aurait quelque difficulté à placer cette campagne de Pianchi plus haut que l'époque de Tnéphachthos. En effet, les rois Pétubastés et Psémut ont laissé des traces de leur domination à Thèbes. Comme ils sont qualifiés tanites, ils devaient également être reconnus

assyriennes, il semblerait nécessaire de compter à Schabak quelques années de règne de plus : surtout si l'on veut l'identifier avec le roi Sua, contemporain d'Osée. V. Oppert, *Inscr. des Sargonides*, p. 14 ss.

au moins par une partie de la Basse Égypte. Le rôle important de Tanis est d'ailleurs attesté par la Bible pour cette époque. Or, il serait impossible que Pianchi, dans sa campagne, n'eût pas mentionné le souverain de Thèbes, qui eût nécessairement joué avec lui le rôle d'allié ou celui d'ennemi.

Sans avoir la prétention de fixer un chiffre chronologique avec des éléments si peu précis, il ressortira néanmoins de notre discussion que l'expédition de Pianchi doit se placer entre la XXIII^e dynastie et le règne effectif de Bocchoris, c'est-à-dire vers l'époque qui s'étend de l'an 770 à l'an 725 avant notre ère.

Le rôle historique de la ligne tanite, qui compose la XXIII^e dynastie, est peut-être la partie la plus obscure de l'histoire de ces temps. Ainsi que nous le rappelions tout à l'heure, Pétubastès et Psamus ont laissé quelques souvenirs sur les monuments de Thèbes, et la mention répétée des princes de Tanis, dans Isaïe, montre bien que la branche tanite eut un instant d'éclat dans ce siècle de changements rapides. Les noms mêmes de Pétubastès et d'Osorkon doivent faire considérer cette famille comme un véritable rameau des Bubastites, analogue à tous ceux de notre stèle, mais auxquels on reconnaît historiquement le droit légitime au titre de Pharaon. Tanis n'est pas citée parmi les localités qui envoyèrent leurs chefs rendre hommage à Pianchi vainqueur. Cette omission est remarquable, elle ne peut provenir que de deux motifs : ou Tanis appartenait à Osorkon, le roi voisin, établi à Bubastis ; ou le chef de Tanis put se soustraire aux armes de Pianchi, soit en raison de sa position éloignée, soit par la force de Tanis qui, comme ville frontière, était depuis longtemps une place de guerre très importante. On voit que notre stèle, malgré la multitude de détails qu'elle nous donne, ne permet pas encore de préciser dans quels rapports de temps se trouvait le père de Bocchoris avec les derniers rois de la XXIII^e dy-

nastie ; mais il faut admettre nécessairement que l'autorité des Tanites avait déjà cessé ou était interrompue momentanément à Thèbes, puisque Pianchi-Mériamoun y entre sans coup férir et s'y conduit en souverain. Il n'y a jusqu'ici aucune raison péremptoire qui puisse empêcher d'assimiler notre Osorkon de Bubastis à Osorkon III, second roi de la XXIII^e dynastie ; j'inclinerais néanmoins à placer l'invasion de Pianchi quelques années plus tard et après le règne de Psémut.

Si le VIII^e siècle avant notre ère fut pour l'Égypte un temps de dissensions intestines, il ne fut pas moins agité au point de vue des rapports avec l'Asie ; suivant l'expression d'Isaïe : « En ce jour il y aura une grande route d'Égypte » à Assour et ceux d'Assour viendront en Égypte et ceux d'Égypte à Assour » (chap. XIX, 23). Mais ces faits internationaux sont encore très obscurs. Le peu d'exactitude de la chronologie gênait singulièrement jusqu'ici pour faire concorder les éléments des deux histoires. Nous possédons aujourd'hui un terrain solide en Égypte jusqu'au règne de Tahraka ; mais les diverses corrections que les dates de l'histoire juive et assyrienne ont subies dans ces derniers temps ne nous paraissent pas encore complètement satisfaisantes. Toutefois, si l'expédition que Tahraka dirigea contre Sennachérib doit être réellement placée vers l'an 700, comme le pensent MM. Hincks et Oppert, il faudra en conclure que Tahraka, quoique chef des armées et portant le titre de roi de Kousch, n'était pas encore officiellement, au moment de cette guerre, le Pharaon pour l'Égypte.

Très peu d'années avant, Sargon avait conduit une expédition victorieuse jusqu'en Égypte, et ce fut nécessairement Schabak qui subit cette défaite, car le prophète¹ parle à cette occasion des captifs égyptiens et *éthiopiens*, ainsi que « de la honte de l'Éthiopie en qui l'on s'était

1. Isaïe, xx, 4, 5.

» confié ». Les inscriptions du palais de Khorsabad nous apprennent en effet que Sargon défit à Raphia Schabéh, sultan d'Égypte. Suivant M. Oppert, cet événement se placerait vers l'an 719.

Quant à un troisième événement qui s'était passé sous le règne d'Osée, il est moins facile à comprendre, parce que le nom du roi d'Égypte nommé dans la Bible סו (Sô ou Sua?) est probablement altéré. Il y aurait quelque difficulté à reconnaître sous ce mot le nom de Schabak, comme on l'a proposé¹. Il est à remarquer d'ailleurs que ce prince est appelé *roi d'Égypte*, tandis que Tahraka est nommé *roi de Kousch*. A moins que le règne de Schabak n'ait été un peu plus long qu'on ne l'admet, sur la foi de Manéthon, cet événement tomberait sous le règne de Bocchoris, et le personnage qui se cache sous le nom de Sô ne pourrait être qu'un dynaste partiel, régnant peut-être à Tanis² et plus à portée de donner la main au roi d'Israël.

Il est certain que la partie historique des Livres saints demande pour cette époque une étude toute nouvelle, pour laquelle les découvertes assyriennes et égyptiennes apportent à chaque instant des secours nouveaux. Sans entamer ici ce vaste sujet qui comportera bientôt un ouvrage spécial, il m'est impossible, en terminant ce travail, de passer tout à fait sous silence quelques versets de la prophétie d'Isaïe, auxquels notre récit pourra servir en partie de commentaire.

Il serait téméraire de presser trop les dates quand on applique à l'histoire les paroles du prophète; le passé, le présent et le futur se confondent chez lui dans un vague intentionnel que secondent merveilleusement les formes grammaticales et l'esprit du style relevé en hébreu. Il peut rendre néanmoins les plus grands services à l'historien, et

1. Les transcriptions des noms propres hébreo-égyptiens, et réciproquement, sont en général très scrupuleusement exactes.

2. Serait-ce le *Zét* ou *Séthos* qui se retrouve quelques années plus tard en face de Sennachérib dans le récit d'Hérodote?

il ne faut pas oublier qu'avant la découverte de Khorsabad ce n'était que par le seul témoignage d'Isaïe que nous connaissions Sargon et son expédition victorieuse contre les Égyptiens et les Éthiopiens dont je parlais tout à l'heure.

Le chapitre XVIII, spécialement consacré à l'Égypte, commence ainsi¹ : « Ah ! pays sous l'ombrage des voiles² » au delà des fleuves de Kousch, qui envoie des messagers » sur la mer dans des vaisseaux de jonc, sur la surface des » eaux ; allez, messagers rapides, vers une nation disloquée » et déchirée, vers un peuple redoutable dès son existence » et depuis une nation nivelée et opprimée, dont le pays » est coupé de fleuves. »

Cette nation déchirée, le prophète en dépeint énergiquement l'état dans le chapitre suivant³ : « J'exciterai l'Égyptien contre l'Égyptien, le frère contre le frère, l'ami » contre l'ami, ville contre ville, royaume contre royaume. » V. 4. Je livrerai l'Égypte aux mains d'un maître » sévère, un roi victorieux dominera sur eux. »

Comme l'on ne connaissait pas dans l'histoire égyptienne un semblable état de division, si ce n'est à l'époque fort postérieure des douze tyrans qui précèdent Psamétik I^{er}, on a été jusqu'à contester à Isaïe la rédaction de ce chapitre. D'autres critiques ont fait remarquer que Psamétik I^{er} fut un roi fort doux, et que les expressions du prophète semblent bien présager, non point une royauté nationale, comme celle de

1. Isaïe, xvii, 1. Traduction de Cahen, p. 66.

2. צלצל-פנפים. On a fait bien des commentaires sur cette expression. Ungarelli avait proposé de prendre צלצל dans le sens de cymbale, qu'il a dans le psaume 150, ce qui le menait à l'idée d'un *disque* à deux ailes. L'Égypte serait ainsi appelée la *terre du disque ailé*. Cette conjecture curieuse et hardie m'a paru mériter plus d'attention qu'on ne lui en a accordée.

3. Isaïe, xix, 2 ss. Traduction de Cahen.

Psamétik, mais la main sévère d'un conquérant et d'un maître étranger, après une guerre civile où l'on se battait ville contre ville et royaume contre royaume. Si ce chapitre a été écrit vers l'avènement d'Ézéchias, comme l'ordre des malédictions successivement inscrites au livre d'Isaïe semble l'indiquer, il n'est plus besoin d'en chercher l'explication ; Pianchi et Schabak accomplirent ponctuellement l'oracle et serrèrent dans leurs mains victorieuses tous ces petits royaumes dont l'existence vient de nous être révélée pour la première fois.

Isaïe, qui nous a déjà fourni le nom de Hnès (Héracléopolis) comme une des villes importantes de ce temps, nous donne encore, dans le même chapitre, un renseignement précieux¹ sur ces rois partiels. « Les princes de Tanis sont » tous des insensés ; ces sages conseillers de Pharaon, leur » conseil est une folie. Comment osez-vous dire à Pharaon : » Je suis fils des sages, fils des anciens rois ?... Ils sont là » comme des fous, les princes de Tanis, ils sont dans l'illusion, les princes de Noph. »

Il semblerait qu'Isaïe eût sous les yeux la généalogie si nombreuse des diverses branches de la race bubastite, à laquelle se rattachaient la plupart des grands personnages du temps. Ceux de Tanis, plus rapprochés des Hébreux, leur étaient mieux connus : ceci se passait d'ailleurs sous la XXIII^e dynastie, où le Pharaon officiel était de la branche tanite. La ville nommée ici *Noph* a été ordinairement confondue avec *Moph*, Memphis. Ce n'est pas l'avis de M. Brugsch : dans son excellent ouvrage sur la géographie pharaonique, ce savant fait remarquer que plusieurs villes d'Égypte portèrent le nom de *Nap* ou *Naph* et *Napet*². Je suis convaincu qu'il s'agit ici de *Nap*, ville citée très fréquemment au mont Barkal, et qui doit être identique

1. Isaïe, XIX, 11, 13, Traduction de Cahen.

2. Voy. Brugsch, *Géographie*, t. I, p. 161, 163, 166.

avec Napata ¹, capitale des États éthiopiens de Tahraka et certainement aussi de notre Pianchi-Mériamoun. Isaïe aurait ainsi nommé les villes royales des deux extrémités du pays, Tanis et Napata ².

Sans poursuivre cette étude comparative qui nous engagerait presque à chaque mot dans des rapprochements curieux, il ne faut pas omettre cependant de mentionner l'établissement en Égypte d'une quantité d'Hébreux attesté par le prophète, et sur lequel il insiste comme une source de triomphes et d'hommages nouveaux acquis à Jéhovah ³ : « En ce jour il y aura en Égypte cinq villes qui parleront la » langue de Kenâne et qui jureront par Jéhovah Tsébaoth : » on nommera l'une ville de Héresse, etc. »

Ce ne serait pas faire une conjecture trop hardie que de reconnaître une des cinq villes habitées par des Juifs et sans doute aussi par des réfugiés de toutes sortes de tribus sémitiques, dans la place nommée Kanehani, située à l'orient du nome d'Athribis et où nous a conduit le récit de la tournée exécutée par Pianchi dans le Delta.

L'impossibilité d'attribuer raisonnablement le sens de cette prophétie au temps de Psamétik avait déjà frappé M. Mariette. Il avait proposé de placer à l'époque de la XXIII^e dynastie les désordres dépeints par le prophète ⁴. Les circonstances clairement énoncées dans le récit de

1. On voit très bien, dans les inscriptions de Barkal, qu'il s'agit des dieux locaux quand Ammon et Mouth sont qualifiés résidants dans *Nap*, *Napi* ou *Napit*. Ces trois variantes appartiennent évidemment à la même localité. Voy. Lepsius, *Denkm.*, V, planches 5, 8, 12, 13.

2. C'est peut-être à cause de cela que ces princes sont ici désignés sous l'expression פְּנֵתֵי אֲשֶׁר־בְּטֵיבָה, les pierres angulaires, ou les extrémités de ses tribus. L'intelligence de ce passage un peu obscur peut être aidée par cette remarque.

3. Isaïe, même chapitre, verset 18. Traduction de Cahen.

4. Voy. Mariette, *Renseignements sur les Apis*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum*, août 1856.

Pianchi prouvent aujourd'hui la justesse d'une conjecture bien digne de la pénétration singulière que notre savant confrère a toujours apportée dans l'appréciation des questions historiques. Nous avons essayé de répondre de notre mieux à son appel, par l'interprétation des parties accessibles de cette grande inscription ; mais il ne faut pas douter qu'une nouvelle étude, entreprise à la vue même du monument, ne vienne encore singulièrement enrichir nos connaissances sur l'histoire égyptienne au VIII^e siècle avant notre ère.

LETTRE A M. GUIGNIAUT¹

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

Du Caire, le 25 décembre 1863.

MON CHER CONFRÈRE,

Vous savez que le vice-roi a généreusement mis un bateau à vapeur à la disposition de notre mission. Sans cet auxiliaire puissant, il nous eût été impossible d'accomplir notre travail dans le temps qui nous est départi. M. Mariette, qui a bien voulu m'expliquer lui-même ses découvertes, m'a conseillé de commencer par l'exploration de Sâh, dont l'abord est facilité par les hautes eaux. Le voyage de Sâh est un des plus difficiles qu'il y ait à faire en Égypte. Nous avons dû prendre à Damiette trois barques de pêcheurs, sur lesquelles nous avons traversé le lac Menzaléh. Le temps était menaçant, et nous étions à peine abrités ; cependant tout a heureusement réussi. Les stations obligées au milieu du lac, soit pour diner, soit pour passer la nuit, par une obscurité complète, auraient eu quelque chose de pittoresque pour un touriste. Quant à moi, j'étais préoccupé de nos appareils de photographie, fort mal abrités, et j'ai vu le rivage avec grand plaisir.

1. Publiée dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, t. V, p. 23-27, puis dans la *Revue archéologique*, N^o Série, 1864, t. IX, p. 128-134; tirage à part in-8^o de 7 pages chez Didier.

Le grand temple de Sâh s'offre immédiatement à l'esprit comme une ruine violemment opérée par la main des hommes et non par l'action du temps. Les obélisques et les statues brisés sont entassés dans un petit espace; pas un pan de muraille n'est debout. Les richesses archéologiques de Sâh composeraient un musée à elles seules depuis les fouilles dirigées par M. Mariette. L'étude de ces divers monuments prouve que cette ville a eu bien des vicissitudes dans son existence. Le plus ancien débris qu'on y rencontre porte les cartouches de Papi de la VI^e dynastie (Phiops), et il est connu depuis le voyage de Burton : cette légende est écrite sur un bloc en granit rose. On peut en conclure que ce roi, dont on trouve le nom en tant de lieux différents, avait commencé un temple à Tanis.

D'admirables monuments de la XII^e dynastie, à commencer par un colosse d'Aménémès I^{er}, ne peuvent laisser aucun doute sur ce fait, qu'un sanctuaire très richement doté de statues n'ait été élevé à Sâh par les soins des Pharaons de cette famille, dont la puissance est attestée par de si nombreux monuments, depuis la Basse Egypte jusqu'au fond de la Nubie. Plusieurs de ces morceaux rappellent la manière vigoureuse et l'étude habile des membres humains qu'on a tant admirées dans la jambe du colosse d'Osortasen I^{er}, que possède le Musée de Berlin. Ce colosse venait de Sâh, et son pendant, qui subsiste en place, est bien plus complet, quoique violemment brisé par le milieu du corps. Les fouilles, dirigées par notre savant ami Mariette-Bey, ont également mis au jour en cet endroit un objet très intéressant pour l'art et pour l'histoire : c'est une statue un peu plus grande que nature, en diorite, et représentant une princesse de la XII^e dynastie. C'est un des plus beaux morceaux égyptiens que l'on connaisse, et nos musées n'en possédaient aucun de ce genre. Une coiffure en cheveux, imitant l'ornement ordinaire de la déesse Hathor, encadre une figure très fine, au profil pur et bien conservé. La princesse, dont

le nom est *Nofret*, était fille de roi et épouse d'Osortasen II.

Les monuments de cette partie du temple se continuent sous la XIII^e dynastie. Deux colosses déjà décrits par M. Mariette, et qui sont l'œuvre du Pharaon *Ra-smenx-ka Mur-mas'a-u*, offrent les mêmes caractères, et leur attribution à l'ancien empire ne peut être douteuse un seul instant ; mais ils peuvent appartenir à la XIV^e dynastie. C'est alors seulement qu'apparaissent les Pasteurs.

Quelque obscurité qui reste encore sur la question de savoir quel est celui de leurs rois qui a élevé les monuments trouvés à Sâh et que Mariette leur a attribués, je ne doute pas, quant à moi, de la justesse générale de l'attribution. L'art est encore exactement celui de l'ancien empire égyptien ; nous y retrouvons cette perfection de ciseau, ce beau poli, cette facilité à assouplir le granit et cette puissance de formes qui caractérisent les statues que je viens d'énumérer. Mais le type des personnages ne peut être confondu avec aucun des types égyptiens. Il est marqué d'une empreinte si caractéristique que la différence des races saute aux yeux de l'observateur. Le temple devait contenir huit sphinx de ce genre et quelques autres monuments analogues : on pourra en reconstituer au moins quatre. Les deux Pasteurs, porteurs de poissons, publiés déjà par M. Mariette, ont été heureusement photographiés par mon compagnon, M. de Banville, ainsi que le meilleur sphinx et les belles statues de la XII^e dynastie. M. Mariette a expliqué à l'Académie, à l'époque de la découverte, comment des surcharges, provenant de rois postérieurs, recouvraient les cartouches primitifs du fondateur de ces monuments. Le roi Pasteur Apapi avait fait graver très légèrement sa légende sur l'épaule droite de ces sphinx, ainsi que sur une quantité de monuments des Pharaons plus anciens. Le choix de cette place prouve qu'il n'avait pas eu l'idée d'effacer les cartouches de ses prédécesseurs pour mettre son nom à leur place. Malheureusement Ramsès II et Ménéphthah ont été moins scrupu-

leux, et nous ont ainsi privés de documents d'une valeur inappréciable pour l'histoire.

Avec les Pasteurs apparaît pour la première fois à Sâh le dieu symbolisé par le quadrupède, qui reçoit dans les textes égyptiens les divers noms de *Sutex*, *Set*, *Baal* et *Nubti*. Le plus usité à Tanis paraît avoir été *Sutex*. Le temple primitif, construit sous la XII^e dynastie, avait, au contraire, été consacré aux dieux de Memphis et d'Héliopolis. Phthah y tenait la première place.

Vous vous rappelez que Champollon a le premier indiqué le groupe qui se trouve sur divers monuments de Sâh comme le nom égyptien de cette localité, qui correspond incontestablement à Tanis. Plus tard, le *Papyrus Sallier n° 1* m'a fourni la prononciation de ce groupe, *Ha-uar*, et m'a appris en même temps que cette ville était la résidence du roi Pasteur Apapi, « qui adorait *Sutex* et ne voulait rendre » aucun culte aux autres dieux de l'Égypte ». Nous sommes donc bien sur le sol de *Ha-uar* (Avaris), la capitale traditionnelle des Pasteurs. *Tanis*, *San*, n'était autre chose que le nom sémitique de la même ville. Nous constatons en même temps un fait de la plus haute importance pour l'ethnographie primitive, à savoir, que la divinité de ces envahisseurs était la même que celle du peuple de *Khet*, dominateur de la Syrie et de la Palestine pendant les siècles qui précèdent l'arrivée des Hébreux, et que ce dieu avait déjà son représentant dans le panthéon égyptien.

Après l'expulsion des *Pasteurs*, Avaris paraît être restée, pendant toute la XVIII^e dynastie, l'objet d'une défaveur bien facile à comprendre : on n'y trouve pas une pierre qui indique un travail ou une restauration de ce temps. Mais il en est tout autrement sous la XIX^e, et la cause en devient plus mystérieuse et plus importante à rechercher à mesure que les fouilles amènent au jour de nouveaux monuments du règne de *Ramsès II*.

Non seulement Ramsès restaure et agrandit singulière-

ment le temple d'Avaris, mais le dieu *Sutex* y reparait avec une faveur nouvelle, et il nous est représenté sous des traits bien significatifs. Il apparait maintenant avec une forme humaine ; il porte en tête la mitre spéciale qui orne la tête du prince de Khet, comme pour mieux marquer son origine. Deux petites cornes, terminées par des mains, décorent cette mitre, et la dépassent sur le devant dans les bas-reliefs.

L'origine de la famille des Ramsès nous est jusqu'ici complètement inconnue : sa prédilection pour le dieu *Set* ou *Sutex*, qui éclate dès l'abord par le nom de Sêti I^{er} (*Séthos*), ainsi que d'autres indices pouvaient déjà engager à la reporter vers la Basse Égypte. Nous savions même que Ramsès II avait épousé une fille du prince de Khet quand le traité de l'an 22 eut ramené la paix entre les deux pays. Le profil trop décidément sémitique de Sêti et de Ramsès se distinguait nettement des figures ordinaires de nos Pharaons thébains. Voici maintenant tous ces indices confirmés par une mention qui ajoute de nouvelles énigmes à toutes celles que la vieille Égypte semble nous émettre à loisir pour affamer chaque jour notre curiosité.

Ramsès avait fait élever dans le temple de Sân de grandes stèles de granit, pour y célébrer ses victoires et pour y rendre hommage au dieu *Sutex*. Presque toutes sont très endommagées ; l'atmosphère froide et humide effeuille le granit dans cette localité, lorsque la terre ne protège pas sa surface contre les changements de température. Il en est une néanmoins qui fut trouvée par M. Mariette pendant notre séjour même sur les ruines, et où nous avons pu lire clairement la mention suivante après les titres royaux de Ramsès et les préambules ordinaires :

« Sa Majesté a ordonné de faire une grande stèle de granit
 » au nom grand de ses pères, dans le dessein d'exalter le
 » nom (du père de ses pères) ! et du roi *Ra-men-ma*, fils du
 » Soleil, *Sêti-meri-en-ptah*, qui est stable pour le temps et
 » l'éternité, aujourd'hui comme toujours. L'an 400, le qua-

» trième jour de Mésori du roi de la Haute et Basse Égypte,
 » *Sutex-aa-peh-ti*, fils du Soleil, qui l'aime, *Nub-ti*, aimé
 » d'*Har-ma-khu*, qui existe pour le temps et l'éternité, est
 » venu le noble chef, général, etc., etc. *Séti*. »

A la suite de cette date si extraordinaire venait un hymne adressé au dieu *Sutex* par un gouverneur de la forteresse de *Tsaru* nommé Séti, et que Ramsès avait chargé d'élever ce monument. J'ai traduit ce texte en me conformant servilement aux obscurités grammaticales qu'il renferme. Peut-être les groupes *teu teu-u-w* peuvent-ils être traduits par : « de son père et de ses pères. » Il semble qu'il y ait là, dans toutes les hypothèses, une faute de logique grammaticale qui provient du rédacteur de l'inscription et qui jette de l'obscurité sur l'interprétation de cette ligne et de la suivante.

Je n'aborderai pas en ce moment la discussion des nombreuses questions qui jaillissent en présence de ce monument ; je me contente de vous indiquer les principales. Le roi Séti I^{er}, père de Ramsès, était-il mort ? Je le crois, car la mention qui suit son nom semble devoir le faire considérer comme divinisé.

J'ai beaucoup de raisons pour penser que Ramsès II fut associé par lui à la couronne ; la stèle ne porte pas de date, et pourrait laisser quelque doute sur ce point. L'ordre est donné au nom de Ramsès II ; ses noms et ses titres précèdent la citation que je viens de faire. Ce qui me paraît le plus vraisemblable en présence de ce texte, c'est que ce nouveau Pharaon, dont le nom propre est *Noubti*, appartenait à la dynastie des Pasteurs, et que Ramsès II se plaisait à faire remonter sa généalogie jusqu'à lui. Quelque inattendue que puisse paraître une pareille conclusion, je suis convaincu qu'elle se confirmera, et je ne vois aucune autre explication à l'érection d'un monument de ce genre.

C'est la première fois que la mention d'une ère apparaît en Égypte, et l'on voit que ce n'est, en aucune façon, une ère égyptienne. Cette dérogation à la seule manière officielle

de compter les années serait déjà une marque importante de son origine étrangère. Ces quatre cents ans nous reportent d'ailleurs clairement vers la fin du règne des Pasteurs. Qu'est-ce que ce nom de *Nubti*? C'est bien un des noms du dieu *Sutez*, mais un nom égyptien. Ce roi se qualifie *fils du Soleil*, aimé d'*Har-ma-khu* (Armachis), c'est-à-dire encore le soleil tel qu'il était spécialement figuré sous les traits du grand sphinx de Gizéh. Evidemment, ce Pasteur tend à se nationaliser; il associe à son dieu le culte du soleil sous la forme memphite. Est-ce à ce roi *Nubti* que nous devons l'emploi des artistes égyptiens dans ces beaux sphinx, sur l'épaule desquels le roi Apapi s'est contenté d'ajouter son nom? Et, dans un autre ordre d'idées, y a-t-il quelque rapport entre cette ère, spéciale à Tanis, et la tradition qui rapportait à un roi Pasteur *Aseth* le remaniement du calendrier? Ne doit-on pas plutôt la rapprocher de l'époque indiquée dans la Bible pour la fondation de Tanis, voisine de celle d'Hébron? Il y a là, mon cher confrère, de quoi exercer les chronologistes, et nous pouvons nous promettre d'avance des volumes sur toutes ces questions. C'est ainsi qu'à mesure que nous acquérons un nouveau point lumineux, il est aussitôt accompagné de mille lueurs incertaines qui étendent l'horizon dans tous les sens.

Sous les ordres de Ramsès II, les obélisques et les colosses se sont entassés dans le temple de Sàh, et son fils Ménéphthah y joue également un rôle important. Sèti II et Ramsès III ont aussi contribué à la splendeur de son temple.

Les monuments de la XXI^e dynastie (Tanite) n'existent presque pas ailleurs qu'à Sàh. Je ne crois pas qu'elle ait régné à Thèbes, occupée en ce moment par les prêtres d'Ammon. Le chef de cette dynastie, nommé *Smendès* dans Manéthon, doit sans doute être reconnu dans un personnage découvert à Sàh par M. Mariette, et qui fit construire ou restaurer une partie du temple. Son nom propre

se lit *Sé-amen*, avec le surnom si commun *Méri-amen*.

Les Bubastites et l'Éthiopien Tahraka ont également laissé des traces de leur domination à Tanis. Le petit temple découvert par M. Mariette, à l'orient du premier, nous montre les cartouches d'Osorkon II gravés en surcharge sur ceux de Ramsès et de Ménéphthah sur d'admirables colonnes qui décoraient ce sanctuaire. On sait d'ailleurs que cette ville resta importante jusqu'au moyen âge, en sorte qu'il n'est pas étonnant d'y rencontrer aussi quelques monuments romains.

Tanis, comme je l'ai dit plus haut, remplirait à elle seule un musée; ne vous étonnez pas qu'elle ait rempli cette lettre en ne faisant qu'indiquer les principales conquêtes dues au zèle infatigable de mon savant confrère. Il faut avoir été sur les fouilles elles-mêmes pour pouvoir apprécier ce qu'il a fallu de sagacité, de courage, et de persévérance indomptable pour fournir à la science cette incomparable série de documents dont je viens d'étudier le premier gisement.

Je ne vous parlerai pas en détail des fouilles de Gizéh et de Sakkarah. Plus de soixante tombeaux inédits, appartenant aux premières dynasties, ajoutent à nos connaissances historiques une série de princes, de princesses et de personnages importants depuis le règne de *Choufou* jusqu'à celui de *Papi-méri-ra*. Mais ce n'est que le dépouillement exact et l'étude approfondie de ces riches matériaux qui peuvent faire porter des fruits suffisants au champ ainsi défriché par les efforts laborieux de notre savant compatriote.

RAPPORT
SUR
LA MISSION ACCOMPLIE EN ÉGYPTE
En 1863-1864'

MONSIEUR LE MINISTRE,

Votre Excellence voudra bien m'excuser si je me borne à lui rendre un compte sommaire de la mission que j'ai remplie en Égypte pendant les six mois qui viennent de s'écouler. La fatigue excessive qui a suivi cette période d'activité laborieuse ne me permettrait pas d'exposer en détail les progrès que doivent apporter à la science les immenses matériaux que nous avons collectionnés. Six volumes d'inscriptions inédites, copiées à la main, deux cent vingt planches photographiées, reproduisant les murailles historiques des temples, les plus grandes inscriptions et les plus beaux monuments de l'art égyptien, tel est le résumé des dépouilles que nous avons recueillies dans l'ancienne Égypte. C'est assez vous dire le travail nécessaire pour en tirer tous les fruits.

Organisée par les ministères d'État et de l'instruction

1. Publié dans le *Moniteur universel* du 30 mai 1864, tirage à part in-8°, de 25 pages, chez Panckoucke. Inséré dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. V, p. 152-157, puis reproduit en tête des *Recherches sur les monuments*, p. I-XIII, avec la date du 15 juin 1864.

publique, sous l'inspiration de Sa Majesté, notre mission réunissait tous les éléments d'un travail fructueux. Un savant épigraphiste, M. Wescher, m'était adjoint pour étudier les inscriptions grecques; mon fils s'était préparé, par trois années d'études spéciales, à me seconder dans la copie si difficile des inscriptions hiéroglyphiques. M. de Banville devait nous fournir l'aide, devenue indispensable aujourd'hui à l'archéologue, de son talent éprouvé pour la photographie. Enfin M. Mariette s'est joint à la mission, dès son début, avec l'autorisation de S. A. le vice-roi, et nous a constamment éclairés par sa connaissance profonde des monuments et en nous communiquant les découvertes sorties des fouilles qu'il a dirigées.

S. A. Ismaïl-Pacha, jaloux de contribuer au succès de notre mission, a mis à notre disposition un excellent bateau à vapeur, sur lequel nous trouvions le double avantage de n'éprouver aucune perte de temps dans les longues distances, et d'avoir les ressources, si précieuses pour l'étude, d'un établissement sain et commode. Aussi avons-nous pu travailler avec une assiduité non interrompue, et la fatigue ne s'est fait sentir qu'après l'accomplissement de la tâche qui nous était imposée.

Une simple table des documents nouveaux que nous rapportons grossirait démesurément ce premier rapport; je me bornerai en ce moment à vous signaler les principaux objets d'études autour desquels ces documents viendront se grouper, en négligeant la marche de notre voyage, et en me conformant plutôt à la succession historique: notre but et l'espoir de nos progrès seront ainsi plus facilement compris.

La plus ancienne époque qu'il nous soit donné d'étudier en Égypte, par des monuments contemporains, appartient à la IV^e dynastie, c'est-à-dire à une époque qui précède certainement notre ère de plus de vingt-cinq siècles. Il faut reconnaître que les calculs chronologiques ne peuvent

avec certitude s'étendre jusqu'à cette limite, la variété des systèmes suffit pour le prouver : mais nous n'en sommes pas moins déjà aux prises avec une histoire bien réelle, certifiée par les monuments, vivant encore dans des œuvres immenses, et dont une foule de détails et de personnages nouveaux, révélés par les fouilles du gouvernement égyptien, vient animer et enrichir la connaissance. Les dynasties antérieures ne sont jusqu'ici connues que par des listes royales, les unes transcrites dans des extraits de Manéthon, les autres conservées par les monuments. La nouvelle liste, trouvée par M. Mariette dans un tombeau de Sakkarah, est certainement le plus intéressant de ces documents. Elle nous donne les noms de plusieurs rois de la II^e et de la III^e dynastie sous leur forme égyptienne. La Table de Memphis (c'est le nom que lui a donné notre savant confrère) a été copiée et photographiée avec tous les éléments qui sont nécessaires à la complète discussion d'un texte bien plus précieux encore que la célèbre Table d'Abydos.

Les tombeaux de Gizéh et de Sakkarah, mis au jour depuis ces dernières années, ont été minutieusement étudiés ; ils nous ont rendu les noms d'une foule de personnages appartenant à cette première époque monumentale : ce sont des reines, des princes, des grands fonctionnaires qui ont vécu sous les règnes de *Choufou*, de *Schafra*, de *Menkerès* et de leurs successeurs. Le plus ancien roi dont nous connaissions un monument contemporain se nommait *Senofre*. Sa place était jusqu'ici controversée ; le tombeau d'une princesse qui occupa un rang éminent sous les règnes successifs de *Snofre Choufou* et *Schafra*, m'engage à reconnaître définitivement dans *Senofre* le roi que la liste de Manéthon nomme *Sóris*, et qu'elle place avant *Souphis* (Choufou), en tête de la IV^e dynastie. La succession se continue par une quantité considérable de tombeaux, dont l'étude permettra de dresser un tableau très étendu de la civilisation égyptienne sous les IV^e et V^e dynasties.

L'histoire de l'art, à cette époque si reculée, s'impose à l'esprit comme un des problèmes les plus curieux qu'il nous soit donné de méditer. Nous connaissions jusqu'ici l'art de la IV^e dynastie par les masses imposantes des Pyramides, qui avaient de bonne heure frappé d'étonnement les architectes les plus habiles par la grandeur de l'appareil, la perfection de la pose des blocs et l'étonnante justesse de leur orientation. Le temple du sphinx, retrouvé par M. Mariette, attestait en outre l'emploi harmonieux des plus riches matériaux et l'entente des belles proportions. Mais le peuple qui taillait déjà le granit et l'albâtre avec ce goût et cette facilité n'était-il habile qu'en architecture ? Les fouilles qui ont enrichi le Musée du Caire de tant de belles statues de cette première époque répondent aujourd'hui à cette question. La photographie, témoin incorruptible, nous a ici prêté un secours dont le plus habile crayon n'aurait pu égaler l'autorité. Les portraits de ces statues antiques, dont nous rapportons d'excellents spécimens, montreront aux yeux les plus prévenus que le principe du premier art égyptien était la nature même, fidèlement observée et déjà habilement rendue. Les proportions exactes, les principaux muscles étudiés avec soin, la figure sculptée avec finesse et l'individualité du portrait saisie souvent avec bonheur, telles sont les louanges que nous pouvons décerner aujourd'hui à ces artistes du premier âge, soit qu'ils se bornent à tailler la pierre calcaire, soit qu'ils mettent en usage les belles essences de bois qui croissaient dans la vallée du Nil, soit, enfin, qu'ils s'attaquent aux roches les plus dures, comme dans les statues du roi *Schafra*, et qu'ils se rendent maîtres du granit le plus rebelle avec une puissance et une souplesse de ciseau qu'on ne saurait trop admirer. Ce peuple de figures nouvelles, sorties des fouilles de Sakkarah, est toute une révélation ; car la sculpture du temps des Pyramides n'était encore connue que par des échantillons rares et peu soignés.

Les souvenirs des IV^e et V^e dynasties sont groupés et concentrés pour ainsi dire autour du site antique de Memphis. Ceux de la VI^e se retrouvent un peu partout, et nous avons eu à glaner quelques inscriptions du roi *Merira-Papi* dans toute l'Égypte, depuis Sâh jusqu'à Abydos : peut-être pourront-elles éclaircir la difficile question qui se rattache à sa succession. En effet, la science ne connaît pas de monuments qu'elle puisse classer avec certitude entre la VI^e et la XI^e dynastie, ce qui a fait conjecturer que les familles royales auxquelles les listes de Manéthon ont donné cette place ne représentaient que des souverains partiels et contemporains des autres Pharaons. Quoiqu'il en soit, les fouilles de Thèbes ont beaucoup ajouté à nos connaissances sur les premiers rois thébains, ceux de la XI^e dynastie. Leur sépulture a été retrouvée, plusieurs de leurs sarcophages sont même arrivés dans nos musées. Nous avons pu étudier, dans le champ funéraire de cette dynastie, un obélisque nouveau, et voir une stèle encore en place devant la pyramide écroulée, tombeau du roi *Antef*. Ce prince, grand chasseur, à ce qu'il paraît, s'était fait représenter environné de ses chiens favoris, dont il a même voulu nous conserver les noms et nous dire les qualités.

La famille d'Antef ne gouvernait probablement que la Thébaïde; mais avec la XII^e dynastie, nous rentrons dans une ère monumentale dont la grandeur et la fécondité sont signalées depuis longtemps. Les nouvelles fouilles sont très riches en monuments de cette belle époque. Les premières constructions importantes que nous avons rencontrées à *Tanis* (ou *Avaris*, car nous croyons que ces deux noms appartiennent à la même ville) sont l'ouvrage d'*Ouser-tasen I^{er}*, et tous ses successeurs ont continué son œuvre, comme l'atteste la série de nos inscriptions. Nous avons relevé avec soin les légendes qui accompagnent les belles statues de cette dynastie, tandis que la photographie en prenait l'image. On remarquera particulièrement, pour la

finesse des traits et l'ajustement de la coiffure, deux statues en diorite représentant la reine *Nofre*. Quant au colosse du roi Ousertasen I^{er}, c'est un de ces chefs-d'œuvre que nos musées, trop négligents de leurs intérêts pendant de longues années, envieront maintenant au Musée du Caire. Un fragment très célèbre du colosse qui lui servait de pendant à Tanis, et qui est possédé par le Musée de Berlin, peut donner aux archéologues une idée exacte de la valeur de ce morceau.

Nous avons étudié et également fait photographier un autre colosse du même roi à Abydos, où la XII^e dynastie a laissé de nombreux souvenirs. Cette localité a fourni au Musée du Caire une riche série d'inscriptions du même temps que nous avons pu entièrement copier ou photographier. C'est au nord de la plaine d'Abydos que M. Mariette a retrouvé, sous une triple couche de ruines, les restes de l'enceinte du plus ancien temple d'Osiris; contre cette enceinte, aujourd'hui si profondément enfouie, une série de stèles officielles attestait les visites successives des souverains, jaloux de rendre leurs hommages au vieux sanctuaire. Mais la plupart de ces textes tombent en poussière au contact de l'air. Nous avons disputé à la main du temps tout ce qu'il nous a été possible de lui arracher, et nous avons copié tout ce qu'une étude attentive et répétée nous a permis d'en saisir, malgré les lacunes qui interrompent à chaque instant les récits.

La XII^e dynastie a laissé partout des traces de son pouvoir, depuis la Basse Égypte jusqu'au fond de l'Éthiopie, depuis le Fayoum jusqu'à la presqu'île de Sinaï. On savait, par l'étude de quelques débris, qu'Ousertasen I^{er} avait construit à Thèbes un premier sanctuaire, détruit à une époque restée inconnue. Une inscription récemment déterrée à Karnak m'a démontré du moins que ce sanctuaire n'avait pas été renversé du temps des rois Pasteurs. Objet d'une respectueuse sollicitude de la part des Pharaons, il avait été soigneusement réparé, sous la XX^e dynastie, par le grand-

prêtre Amen-hotep, ce qui nous prouve qu'il avait dû être pris en considération dans le plan général des grands travaux exécutés plus tard à Karnak par les Toutmès et les Aménophis.

Les moindres documents historiques appartenant aux dynasties suivantes méritaient particulièrement notre attention. Suivant un système soutenu par divers savants et qui s'appuie sur l'autorité du nom de M. Lepsius, l'invasion des Pasteurs serait venue interrompre la série des Pharaons nationaux aussitôt après la XII^e dynastie. Nous avons recueilli à Abydos et sur les rochers des îles voisines de la première cataracte, des souvenirs nombreux de la famille des *Sevek-hotep*, qui appartiennent à la XIII^e. Mais ces renseignements, très utiles à tout autre point de vue, ne décidaient rien quant à la question que je viens de signaler : car l'occupation de la Basse Égypte par les Pasteurs et leurs incursions, si désastreuses qu'on les suppose, auraient pu ne pas interrompre absolument la série monumentale dans la Haute Égypte. Mais à Tanis, il en est tout autrement : dans cette ville, véritable boulevard de la frontière du côté de la Palestine, et où nous allons tout à l'heure signaler le siège même de la puissance des rois Pasteurs, *Sevek-hotep III*, le quatrième roi de la XIII^e dynastie, dressait encore ses colosses de granit ; on y remarque également une belle figure colossale d'un Pharaon nommé *Mour-Maschaou*, et dont les cartouches se lisent, dans la célèbre liste royale du Papyrus de Turin, parmi les souverains de la même famille. Assurément, les Pasteurs n'avaient pas encore passé la frontière au moment où les images de ces Pharaons étaient érigées paisiblement à Tanis pour y attester leur domination.

J'ai déjà expliqué, dans une communication envoyée à l'Académie des Inscriptions, et publiée pendant mon voyage, les faits nouveaux qui attestent à Tanis l'établissement de ces envahisseurs venus d'Asie, que la tradition nommait les Pasteurs ou les *Hyksôs*, et les emprunts qu'ils firent aux

arts égyptiens. M. Mariette prépare d'ailleurs un mémoire spécial sur les questions si curieuses que soulèvent ces monuments nouveaux; l'habile archéologue y retracera d'une manière complète tout ce que les fouilles nous ont appris sur les relations de l'Égypte avec ses oppresseurs, relations qui ne jettent pas moins de jour sur l'état antique des peuples dits sémitiques que sur celui de l'Égypte vers le XVIII^e siècle avant notre ère. Je me bornerai donc à mentionner ici les belles photographies prises à Sâh par M. de Banville, et dans lesquelles le style mixte de ces curieux monuments pourra être étudié comme sur le vif.

L'expulsion des Pasteurs marque le commencement de ce qu'on appelle le second empire égyptien; il s'ouvre par l'époque des grandes conquêtes qui établirent pendant plusieurs siècles la supériorité de l'Égypte. Nous ne sommes pas encore dans le domaine d'une exacte chronologie, mais la différence entre les résultats des divers calculs est déjà singulièrement diminuée; cette ère s'ouvrirait, suivant les uns, au XVIII^e siècle, suivant les autres, au XVI^e siècle avant J.-C. Ici notre travail le plus ardu ne consistait pas à rechercher des textes nouveaux; les nombreuses pages historiques, gravées sur les monuments et déjà publiées, avaient besoin d'être collationnées soigneusement sur place, et nous avons dû employer un temps considérable à cette minutieuse vérification à Assouan, à Silsilis, à El-Kab, à Karnak, à Louqsor, à Médinet-Habou, etc., etc. Nos recherches ont souvent été payées par d'heureuses additions ou par des corrections importantes aux textes devenus classiques dans la science. La difficulté de copier avec exactitude certaines inscriptions hiéroglyphiques ne peut être bien comprise que par ceux qui ont le courage de passer de longues heures à disputer un texte à des surfaces à moitié détruites par l'action du temps. Là où nous avons employé fructueusement des journées entières, d'autres yeux plus perçants, et travaillant

peut-être dans d'autres conditions de lumière, retrouveront encore après nous de quoi payer leurs efforts.

Les monuments de la XVIII^e et de la XIX^e dynastie ont d'ailleurs fourni un large contingent de textes nouveaux : laissant de côté les inscriptions secondaires, qui nous aideront à compléter l'histoire de cette époque, je signalerai plus particulièrement à l'attention le commencement du poème historique sur les campagnes de Ramsès II (Sésostris). Ce morceau, si important au double point de vue de l'histoire et de la littérature, était déjà connu par le Papyrus Sallier dont j'ai donné la traduction il y a plusieurs années ; mais les premières pages du manuscrit étaient perdues, et le texte commençait au milieu d'une phrase. Champollion avait déjà signalé des débris du même récit sur la muraille extérieure du temple de Karnak ; j'en ai reconnu également un autre exemplaire sur le premier pylône de Louqsor, mais il était profondément enfoui précisément derrière la place primitive de notre obélisque de la place de la Concorde. Les fouilles entreprises sous nos yeux ont mis au jour tout ce qui subsistait encore, sur les deux murailles, du commencement de cet admirable document. En complétant l'un par l'autre les débris conservés à Karnak et à Louqsor, on peut affirmer que l'œuvre du poète égyptien, qui avait été ainsi jugée digne d'être inscrite sur les plus beaux temples de Thèbes, nous sera rendue presque en totalité.

Nous rapportons également des textes inédits et très intéressants, relatifs à une autre phase de l'histoire égyptienne, qui se développa vers le XIV^e siècle avant notre ère. A cette époque, des noms inconnus jusque-là apparaissent parmi les peuples rivaux de l'Égypte ; ils appartiennent en grande partie à la race *blanche*, que les Égyptiens nommaient *Tamahou*. Les uns occupaient alors une partie du littoral africain, les autres habitaient les îles et les côtes de la Méditerranée. Leur première attaque eut lieu sous le règne de Ménephthah, fils de Ramsès II ; elle se présente avec le ca-

ractère très décidé d'une invasion. L'Égypte eut à défendre ses propres foyers ; une inscription, composée de soixante-dix-sept colonnes d'hiéroglyphes, et mise au jour par nos fouilles, ajoutera beaucoup à nos connaissances sur ces peuples et sur la guerre terrible que l'Égypte soutint contre eux.

Ce sont les mêmes ennemis, augmentés toutefois d'alliés nouveaux et appartenant aux mêmes races, que nous retrouvons sous Ramsès III, à Médinet-Habou. Les fouilles de cet admirable édifice ne sont pas encore terminées, et plusieurs grandes pages historiques sont enfouies presque jusqu'au sommet. J'ai pu néanmoins copier ou saisir par la photographie de longues inscriptions inédites et se rapportant à l'histoire de ce temps. Il est impossible que l'étude de ces documents ne jette pas un jour inattendu sur les populations primitives de l'Archipel, et peut-être sur les races pélasgiques auxquelles semble avoir appartenu l'empire de la mer avant le développement de la puissance phénicienne.

Je passe rapidement sur les faits nouveaux relatifs aux dernières périodes de l'histoire des Pharaons, malgré les nombreuses inscriptions qui s'y rapportent, et qui complètent, éclaircissent ou rectifient nos connaissances historiques. C'est ainsi que la XXI^e dynastie de Manéthon, qui était à peu près inconnue sur les monuments, a retrouvé son chef *Smendès* et plusieurs de ses rois dans les fouilles de Tanis. C'est ainsi que l'origine et les progrès de la puissance des rois éthiopiens, qui envahirent l'Égypte au VIII^e siècle avant J.-C., ont reçu de grands éclaircissements par les inscriptions découvertes à Gèbel-Barkal ; mais je me hâte de terminer cette énumération.

Si nous descendons maintenant aux temps de la domination grecque, on pourrait craindre que les monuments mis au jour par les fouilles du gouvernement égyptien ne fussent moins riches en curieuses révélations. Mais on est promptement rassuré aussitôt qu'on a parcouru le tem-

ple d'Edfou, sorti entier et comme tout vivant des décombres qui l'avaient enseveli, qui résume tous les temples ptolémaïques et qui pourrait presque les remplacer à lui seul.

La première impression qu'éprouve l'archéologue en abordant l'étude de ces longues murailles toutes couvertes de tableaux et d'inscriptions finement gravées, c'est le sentiment de son impuissance. Il faut choisir et se borner sous peine de voir le temps s'écouler et le travail grandir devant soi à chaque fois que l'examen devient plus attentif. Nous avons copié, copié sans relâche, pendant que la photographie multipliait ses épreuves partout où le jour éclairait suffisamment la gravure des tableaux et des inscriptions choisies. Edfou est le véritable répertoire de la mythologie égyptienne. Sans doute le génie grec se sera fait jour dans quelque détail, mais le fond de la religion antique n'est pas sensiblement altéré ; tout au plus pourra-t-on attribuer à l'esprit nouveau un développement inusité des mythes. Si l'on en excepte les hymnes funéraires, les textes religieux d'une certaine étendue sont extrêmement rares sur les monuments pharaoniques ; nous n'avons rencontré de développements analogues à ceux d'Edfou que dans le seul temple d'Abydos, construit par Sési I^{er}, et où nous avons recueilli des hymnes très importants. Edfou reste donc extrêmement précieux sous ce rapport. Comparées aux représentations de Philæ, qu'elles complètent, les figures et les légendes de ce temple forment un sujet d'études inépuisable dans le domaine de la religion égyptienne : nous en rapportons une énorme série d'inscriptions inédites.

Les soubassements des diverses parties du temple présentaient également un sujet d'études attachant pour nous. Leur décoration se compose de véritables traités de géographie conçus dans l'esprit du temps et dont voici le programme invariable : le souverain offre ses hommages aux dieux du temple, auxquels il est censé amener et présenter toutes les régions de son empire. Dans les listes les plus étendues,

chaque province est escortée de ses villes principales, dont les meilleurs produits sont souvent énoncés. D'autres séries de tableaux et d'inscriptions énumèrent les dieux vénérés dans chaque localité. Nous avons aussi complété la copie de ces précieux documents.

Je me suis moins arrêté aux derniers temples de style égyptien, construits du temps des Romains; ce n'est pas que l'étude n'en puisse être profitable, mais leurs inscriptions rebutent l'archéologue par leur tracé confus et le mauvais style des caractères, qui sont d'ailleurs souvent effacés ou difficiles à lire, parce qu'ils étaient gravés en relief sur des blocs de grès. Je citerai pourtant un souterrain découvert depuis peu de temps dans la partie méridionale du grand temple de Dendérah : la seule entrée était dissimulée par une pierre mobile et qui semblait faire partie de la décoration de la salle. Déplacée par hasard, elle donna accès dans une suite de couloirs et de petites chambres obscures, où peut-être s'accomplissaient les épreuves des initiations. Il est certain que malgré l'état de dépendance où se trouvait alors le pays, on lit sur diverses portes de ce souterrain la défense d'y laisser pénétrer les profanes; les Asiatiques et les Grecs eux-mêmes en sont exclus nominativement. Les représentations sont du reste analogues à celles qu'on voit dans les autres parties du temple. Nous en avons fait une étude suffisante, en copiant toutes les légendes qui accompagnent les tableaux religieux dont les parois sont couvertes sur une longueur de plus de cinquante mètres.

Tels sont les principaux résultats de nos explorations. Elles se sont étendues depuis le site de Tanis jusqu'à l'île de Philæ; les fouilles dirigées par M. Mariette n'ont pas encore dépassé cette limite. Nous avons pu d'ailleurs nous convaincre, par un premier aperçu, en remontant le Nil, que les trois mois qui nous restaient avant les chaleurs ne suffiraient pas à terminer la partie la plus essentielle de notre mission. Quand nous avons regagné le Caire, les symptômes

de la fatigue commençaient aussi à se faire sentir, et nous avertissaient qu'il fallait prudemment songer au retour, malgré le regret que nous éprouvions d'avoir laissé de côté plusieurs localités d'un haut intérêt. Si le climat d'Égypte est excellent pendant les mois d'hiver, il n'en est pas moins vrai qu'un travail intellectuel trop assidu y devient bientôt très pénible, et qu'il laisse souvent des traces fâcheuses dans l'organisation. On n'y dépasse pas impunément une certaine mesure : cette première récolte était d'ailleurs tellement abondante, qu'une longue vie de travail ne suffirait pas à l'épuiser.

C'est un devoir pour moi, avant de terminer ce premier rapport, de rendre hommage au zèle de mes compagnons de voyage, sans l'aide desquels ma mission eût été bien incomplètement remplie. Ils n'ont jamais faibli devant les travaux incessants que nous imposait l'abondance des matériaux, et qui donnaient souvent à ce beau voyage une physionomie trop sévère. Je dois aussi des remerciements à M. Mariette, qui nous a si habilement guidés et qui a souvent secondé mon fils dans la pénible copie de longues inscriptions.

M. Wescher a déjà fait connaître à Votre Excellence les bons résultats qu'il a obtenus : la philologie et l'histoire y trouveront largement leur profit. Je ne puis que rendre le meilleur témoignage de son savoir et de son zèle pour la science ; le déchiffrement des graffiti si nombreux, relevés par lui dans les tombeaux de Bab-el-Molouk, sera cité particulièrement comme un chef-d'œuvre de patience et de sagacité. Quant à la collection des photographies exécutées par M. de Banville, elle a déjà réuni les suffrages des connaisseurs de cet art difficile. Il a su rendre les figures avec toutes les finesses du modèle, les vues des monuments avec les demi-teintes et la vérité de la perspective, et les inscriptions avec une netteté dont nous n'avions pas encore vu d'exemple dans les photographies rapportées d'Égypte. Artiste jaloux de la perfection, et toujours en quête du mieux, il a su approprier

ses procédés aux variations de la chaleur et de la lumière et à la nature même de chaque objet qu'il devait reproduire.

Ainsi secondés et sur un sol aussi riche encore, nos labeurs ne pouvaient pas être inféconds : nous avons la conscience d'avoir rempli fidèlement, et dans la mesure de nos forces, la mission qui nous était confiée, et nous espérons que la science y pourra longtemps puiser d'utiles renseignements.

J'aurai l'honneur de développer à Votre Excellence, dans un rapport plus détaillé, les faits nouveaux que l'étude des inscriptions m'aura successivement révélés. Ce premier aperçu de nos travaux aura pu faire comprendre à combien de questions intéressantes il faudra nécessairement toucher dans cet examen : questions ardues, insolubles jusqu'à nos jours, mais qu'il faut aborder résolument aujourd'hui, puisque la découverte immortelle de Champollion a mis les éléments de la discussion entre nos mains, et parce qu'elles s'imposent à l'historien des temps antiques comme un des premiers sujets offerts à ses méditations.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très-humble serviteur,

Vicomte E. DE ROUGÉ,
de l'Institut.

NOTES DIVERSES
SUR DES
QUESTIONS RELATIVES AU CALENDRIER
ET AUX DATES ÉGYPTIENNES

§ 1

Observations au sujet du mémoire de M. Th.-Henri Martin de Rennes sur la période d'Apis¹

A. M. de Rougé fait observer que les noms des trois tétraménies de l'année égyptienne, qui avaient été en effet interprétés par Champollion par *végétation*, *inondation* et *récolte*, ont besoin d'une nouvelle étude. M. Brugsch, le premier, a appelé l'attention sur la difficulté que présentait l'idée de Champollion, et il est très probable qu'il faudra adopter une répartition de l'année naturelle en ses trois tétraménies, toute différente de celle que Champollion avait proposée. D'après ce nouveau système, l'année égyptienne aurait commencé non pas à la *végétation*, mais à l'*inondation*.

B. M. de Rougé fait observer que, néanmoins, la mention d'une année lunaire chez les Égyptiens, que M. Lepsius

1. Publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1865, t. IV, p. 114-115, séance du 1^{er} mai.

aurait cru rencontrer sur les monuments, ne repose que sur une erreur d'interprétation, ainsi qu'on l'a maintenant reconnu généralement. Les textes mentionnent seulement la *grande* et la *petite année*, mais on n'a pas encore bien défini à quoi se rapportent ces deux dénominations.

C. M. de Rougé fait observer que les plus anciens et les plus constants des titres donnés au taureau sacré le nomment *seconde vie de Ptah*, et non pas *d'Osiris*. C'est donc là le caractère primitif d'Apis ; l'assimilation avec Osiris est secondaire et suit l'assimilation d'Osiris avec Ptah.

D. Plusieurs Apis qui figurent sur les stèles du Sérapéum sont accompagnés d'un collier auquel sont suspendus des disques et l'œil sacré, symboles des phases lunaires. Quant au nom du Nil, bien qu'il se prononçât également *Hapi*, il est toujours écrit d'une manière différente, ce qui doit faire hésiter à y reconnaître un mot dérivé du même radical que le nom d'*Hapis*.

§ 2

Observations sur un mémoire de M. Vincent¹

M. de Rougé dit qu'il lui reste des doutes sur la date de 2782 fixée pour l'origine du calendrier égyptien. Un de ces doutes tient aux conséquences de la grave modification apportée par M. Brugsch à l'application de la notation hiéroglyphique des saisons telle que Champollion l'avait faite. D'autres sont possibles encore. Il faudrait pouvoir vérifier par les monuments le point d'attache des jours de l'année égyptienne rendue fixe et de l'année julienne, ce qui conduirait à une révision des éléments du comput égyptien reconnus par M. Biot. Aucune preuve n'a été tirée jusqu'ici, pour les établir, des dates portées sur les monuments. Ce qui n'est

1. Publiées dans les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1864, t. V, p. 179, séance du 17 juin.

pas moins à considérer, c'est ce que vient de faire connaître, dans un ouvrage récent, M. Brugsch, à savoir que des dates monumentales très importantes indiquent deux années fixes distinctes, plus anciennes que l'autre, et commençant, l'une au 1^{er} Thoth, l'autre au 28 Épiphi. Il serait nécessaire avant tout d'obtenir une série de dates relevées sur les derniers monuments égyptiens, identifiées avec les années juliennes, et de s'assurer par là si elles donnent l'année vague ou bien l'une des deux années fixes, d'après la découverte de M. Brugsch.

NOTE

SUR

QUELQUES CONDITIONS PRÉLIMINAIRES

DES CALCULS QU'ON PEUT TENTER

SUR LE

CALENDRIER ET LES DATES ÉGYPTIENNES¹

Mon savant confrère, M. Vincent, a semblé s'étonner de ne me voir donner qu'une adhésion très restreinte à la date proposée par lui, d'après ses nouvelles observations, pour l'établissement ou la correction du calendrier égyptien. Je saisis cette occasion pour exposer à l'Académie les raisons de mes doutes sur la valeur rigoureuse des calculs de ce genre, et en général de tous les calculs rétrogrades appliqués jusqu'ici, soit aux calendriers égyptiens, soit aux dates historiques conservées sur les monuments. Certains travaux

1. Note lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 1^{er} juillet 1864, en réponse au Mémoire de M. Vincent sur lequel M. de Rougé avait présenté des observations dans la séance du 17 juin précédent (cf. p. 332-333 du présent volume). Elle fut publiée dans les *Comptes rendus*, 1864, t. V. p. 193-196, puis dans la *Revue archéologique*, N^{ue} Série, 1864, t. X, p. 193-196; tirage à part in-8° chez Didier.

de ce genre peuvent être très séduisants; j'admets volontiers qu'ils soient exacts à tous les points de vue et qu'ils puissent même donner des résultats destinés à prendre une place définitive dans la science, mais à une condition, à savoir que les premiers éléments de ces calculs soient à l'abri de toute critique. En fait de calculs rétrogrades, on comprend que la première condition nécessaire consiste à être complètement assuré de la solidité de son point de départ. Or, il m'a toujours paru que la base sur laquelle on établit les calendriers comparés n'a pas reçu de preuves irréfragables. On a admis, *a priori*, que le point d'attache du calendrier égyptien, usité sous les Ptolémées et au moins sous les derniers Pharaons, était connu d'une manière certaine. On trouvait ce point d'attache nécessaire pour l'énumération rétrograde des jours égyptiens, dans la date du premier *Thoth* de l'année alexandrine fixe, par rapport aux jours de l'année julienne. On reconnaissait que l'année égyptienne, ainsi disposée dans les jours de l'année julienne, n'était autre chose que l'année vague antique, rendue fixe par l'empereur Auguste à un moment donné, et immobilisée ainsi dans la position que ses jours occupaient, par rapport aux jours juliens, au moment même où s'opéra cette réforme.

On suppose encore que les dates publiques de l'Égypte ont été notées dans l'année vague : tous les calculs rétrogrades ont admis jusqu'ici la certitude de ces deux propositions. On ne peut pas nier que cette manière d'interpréter les témoignages des auteurs sur le changement du calendrier égyptien ne soit la plus simple et la plus naturelle, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle aurait essentiellement besoin d'une vérification *a posteriori*. Or, jusqu'à présent, je ne vois pas qu'une seule date des monuments égyptiens, même au temps des Ptolémées, ait été l'objet d'une de ces vérifications rigoureuses qui peuvent établir une base inébranlable. Les doubles dates relevées jusqu'ici n'ont pas

fourni le point de repaire certain qui serait ici nécessaire. Mon savant confrère, M. Brunet de Presle, en a indiqué la raison : c'est que le calendrier macédonien n'est pas lui-même connu dans tous ses éléments avec une exactitude suffisante. Il y aurait donc lieu de rechercher, sur les monuments des Romains, les premiers éléments nécessaires à l'identification du jour égyptien avec le jour julien, dans le système de l'année employée pour les dates publiques.

J'ajoute que le premier résultat de cette détermination, si on peut la faire avec certitude pour quelques dates antérieures au temps d'Auguste, sera de montrer immédiatement dans quelle sorte d'année étaient comptées les dates publiques de l'Égypte. Or, dans l'état de la science, il est permis d'entretenir encore sur ce point quelques doutes sérieux. Tout le monde convient, et c'est un point que M. Letronne a mis spécialement en lumière dans son dernier mémoire, que les Égyptiens, à côté de l'année vague, ont aussi connu une année fixe de trois cent soixante-cinq jours et un quart. M. Lepsius a signalé, dans les fêtes égyptiennes depuis les plus anciennes époques, les commencements de deux années distinctes. Il serait parfaitement possible que l'année religieuse eût été constamment maintenue dans l'uniformité du système vague, sans que néanmoins les dates civiles eussent été énumérées dans cette forme d'année. Une vérification *a posteriori* est absolument indispensable pour trancher définitivement cette question. Une date monumentale égyptienne, identifiée mathématiquement avec un jour de l'année julienne, voilà ce que j'ai réclamé vainement jusqu'ici dans toutes les conversations que j'ai eues sur ce sujet soit avec le vénérable maître dont la mémoire m'est si chère, soit avec les divers savants qui s'occupent du comput du temps et qui ont sondé toutes les difficultés de ces questions.



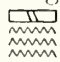
Telle est la première raison qui m'a fait suspendre mon jugement sur tous les édifices de chiffres les plus habilement

construits, tant à l'aide des dates monumentales qu'après la discussion des listes chronologiques. Dans une publication qui va paraître au premier jour et dont M. Brugsch a bien voulu me donner communication, ce savant soutient que l'Égypte avait même deux années fixes différentes, dont l'une aurait conservé la date et la forme d'un plus ancien style. On conviendra facilement qu'aucune partie du comput égyptien ne peut être élucidée avant l'éclaircissement de ces points essentiels.

Quant à la question de l'origine du calendrier égyptien et de la date de sa dernière réforme, il y avait encore une autre condition obligatoire à remplir et sur laquelle je demande à l'Académie la permission de m'expliquer. Les recherches de M. Biot et de M. Letronne sur cet objet tendent à soumettre aux calculs plusieurs éléments empruntés à l'histoire ou à l'archéologie. Le premier est l'énumération continue des jours de l'année vague, à partir du point d'attache dont je parlais tout à l'heure. Un second élément tout aussi nécessaire était l'appréciation exacte de la signification du nom des trois saisons égyptiennes, parce qu'elle entraîne leur place naturelle et originelle dans l'année solaire. Or, il y a déjà quelques années que M. Brugsch a énoncé l'opinion formelle que Champollion se serait complètement fourvoyé dans cette partie de ses recherches. La réunion fortuite d'apparences trompeuses dans la composition des trois groupes qui désignent les noms des saisons, aurait, suivant les ingénieuses conjectures de M. Brugsch, égaré ici notre illustre maître. Les raisons apportées par le savant prussien à l'appui de son système ne m'avaient pas d'abord paru convaincantes, et les reproches que M. Biot fit alors à sa manière de raisonner sont certainement justifiables sous certains rapports¹. Cependant une étude plus approfondie

1. M. Biot était surtout frappé de la contradiction que présentait l'énonciation même de M. Brugsch pour la saison nommée *semu*, que ce savant désignait comme l'*été*, tout en niant d'un autre côté que ce

de la question me fit bientôt penser que M. Brugsch avait mis la main sur une rectification fondamentale dans la manière d'envisager l'année égyptienne, En interprétant, à côté de lui et d'une façon un peu différente, le sens étymologique du nom de chaque saison, je fus néanmoins entraîné à reconnaître le mérite absolu de sa découverte et à disposer comme lui les trois saisons égyptiennes dans la révolution de l'année solaire. J'ai déjà consigné cette adhésion dans un article consacré à l'appréciation des travaux archéologiques de M. Biot¹. Si j'y reviens aujourd'hui, c'est que j'ai fait, dans le cours de mon dernier voyage, une remarque qui apporte une sanction définitive aux raisons qui avaient déterminé mon opinion.

On sait que les trois saisons égyptiennes sont notées sur les monuments de toutes les époques par les groupes hiéroglyphiques, suivants:  *Sa*,  *Pre*,  *Semu*. Champollion interprète le premier par *végétation*, le second par *récolte*, le troisième par *inondation*. M. Brugsch traduit, au contraire, le premier groupe par *inondation*, le second est identifié par lui au copte $\pi\rho\omega$ *hiver* et le troisième au copte $\mu\rho\omega\alpha$ *été*. On voit que la rectification est fondée sur l'identité de ces deux mots coptes avec les deux mots égyptiens *Pre* et *Semu*, dont la véritable lecture est également le fruit des travaux de M. Brugsch. J'ai pensé, quant à moi, que cette identification, excellente comme renseignement, n'était pas néanmoins suffisante pour apprécier la physiologie originelle de chaque saison. Les noms des saisons que les Coptes avaient eus à traduire dans les textes grecs se rapportaient à une division de l'année *en quatre parties*; il était donc impossible qu'ils eussent été ajustés exactement

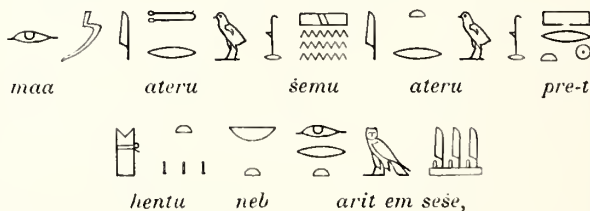
fût la saison de l'inondation. Il est néanmoins constant que l'inondation commence au solstice d'été.

1. Voir la *Revue contemporaine* du 30 novembre 1862 [; cf. p. 255 sqq. du présent volume].

dans une langue qui ne fournissait que des noms de saisons se rapportant à une division en *trois tétraménies*. J'ai donc cru qu'il était nécessaire de déterminer par des exemples le sens primitif que chacun des trois groupes en question recevait dans les textes ordinaires et en dehors de leur emploi pour les dates : cette méthode pouvait seule aider à reconnaître la véritable étymologie de ces trois noms. J'avais déjà trouvé, dans le papyrus contenant l'histoire des Deux Frères, que le mot *Pre* était appliqué aux grains dans le sens de *Semences*. Il reçoit alors le déterminatif des grains (*sic*)

pre-tu. Quant au terme *Sému*, il figure souvent avec le sens de *tribut* ou *revenu annuel*, dans l'énumération des richesses que Toutmès III tirait de ses conquêtes asiatiques. Il prend également, dans ce cas, le déterminatif des grains

En suivant ces deux indications, j'avais interprété, dans les leçons du Collège de France, la tétraménie *Pre* par la saison des semailles, et la tétraménie *Sému* par celle de l'impôt, qui suivait les récoltes. Mais j'ai remarqué tout dernièrement à El-Kab un tableau des travaux agricoles qui nous apporte une traduction directe des groupes en question. Ce tableau est divisé en deux grandes bandes horizontales, dont l'une représente le labour et les semailles, et l'autre les occupations de la moisson. Le défunt *Peheri* inspecte les travaux. La légende explicative porte ce qui suit :



c'est-à-dire : « il voit la saison de la récolte et la saison des » semailles, toutes les périodes de ce qui est fait dans les » champs. »


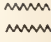

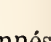
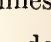
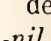
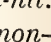
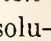
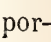
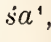
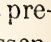
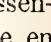
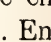
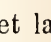
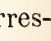
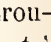
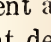
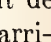
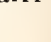
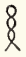





On peut dire que, si le texte était destiné primitivement à commenter les tableaux, ceux-ci complètent aujourd'hui pour nous l'explication du texte. *Pre* répond exactement au copte $\eta\pi\epsilon$ *grains, semences* : comme la saison des semailles est placée, en Égypte, à l'entrée de l'hiver, elle a pu être facilement assimilée dans les traductions à l'idée grecque d'hiver. Le mot *Semu* a, comme le prouve notre exemple, pour sens premier, *récolte, moisson*. Le second sens *tribut, impôt*, qui s'est conservé dans le copte $\eta\pi\omega\alpha$, dérive naturellement du premier. J'ai remarqué plusieurs autres exemples du mot *Semu* dans le sens de *moisson*; je me bornerai à citer une phrase très claire qui est tirée de la grande inscription du tombeau d'*Hapitefaa* à Asiout. Le défunt y parle à plusieurs reprises de l'offrande qu'on doit faire au temple des *prémices de ses récoltes*,

. . . *em ape en semu en per ha ma arit*

nefes neb en saut em ape en semu-f,

c'est-à-dire « des prémices de la moisson' du chef, comme » fait chaque petit de Siut des prémices de sa moisson ». Cette prescription est répétée plusieurs fois dans des termes à peu près identiques. Nous voilà donc parfaitement fixés sur le sens primitif du nom de deux des saisons égyptiennes, reste le nom de la première ou : M Brugsch y reconnaît l'inondation. La composition du signe, qui représente des plantes s'élevant au-dessus de l'eau, se prête à cette interprétation. On peut objecter cependant que l'inondation, assez

1. Mot à mot « de la moisson de la maison du chef ».

fréquemment mentionnée dans les textes, n'y est jamais, au moins à ma connaissance, désignée par le signe . . . . . . . . . . . . . . . . . . . *mu ab*, l'eau sainte,    *Hapi*, le nom du Nil,    *Atur*, le fleuve, tels sont les noms donnés ordinairement à l'inondation, que les Égyptiens de nos jours appellent encore le plus habituellement *En-nil*. Si le nom de la première saison eût réellement signifié *inondation*, on ne comprendrait pas pourquoi il serait absolument inusité dans les textes. Sans attacher trop d'importance à ma conjecture. je ne vois jusqu'ici que le mot *sa'*, *commencement*, qui puisse être rapproché du nom de la première saison. Il est au reste à remarquer que ce léger dissentiment sur la valeur étymologique de ce nom n'influe en rien sur la place de cette saison dans l'année naturelle. En effet, la seconde tétramétrie étant celle des semailles, et la troisième celle des récoltes, la première tétramétrie correspondra forcément au temps de l'inondation. Ainsi se trouvent justifiés tous les témoignages anciens qui accordent à l'étoile de Sothis l'honneur de régir le commencement de l'année égyptienne, en même temps qu'elle annonçait l'arrivée de l'inondation.


1. La voyelle varie beaucoup dans ce mot; on rencontre les formes *sa*, *saa* et *sau*.

LETTRE A HENRI BRUGSCH

SUR L'EXPRESSION PHONÉTIQUE DU CHIFFRE III EN ÉGYPTIEN¹

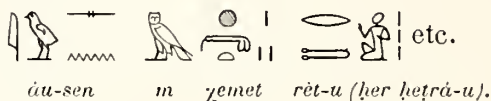
MON CHER MONSIEUR BRUGSCH,

Je ne puis vous dire assez quel plaisir m'a fait éprouver la lecture de votre journal. En arrivant à Paris, après mon retour d'Égypte, j'en ai trouvé plusieurs numéros contenant les articles les plus intéressants pour la science. Rien ne peut contribuer davantage à son avancement, et cette discussion perpétuellement ouverte sur les points en litige doit amener des progrès rapides et augmenter le nombre des égyptologues sérieux. Je veux vous prouver l'intérêt que je porte à votre journal en vous envoyant une petite phrase extraite des nouvelles parties du poème de Pentaour recueillies dans mon voyage. Elle servira de confirmation et d'illustration nouvelle à un de vos meilleurs travaux, l'article où vous examinez les groupes contenant le phallus.

Vous vous souvenez que le Papyrus Sallier (planche I, l. 1 et l. 10) répète deux fois que les Chéta étaient au nombre de trois hommes sur chaque char, , dit







1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1864, t. II, p. 49.

simplement le Papyrus. Or le texte monumental donne la version suivante :







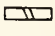

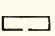
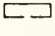
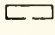

Voilà donc la forme antique du nombre trois qui nous est rendue par suite de notre découverte. Le copte ϣοαιπτ , ϣοαιτ , ainsi que les nombreuses formes dialectiques, dérivent régulièrement du type *zemet*. Voilà donc, grâce à deux applications de notre nouvelle lecture, la série des nombres antiques complétés jusqu'à 10 dans leurs expressions phonétiques.

EXTRAIT D'UNE LETTRE A HENRI BRUGSCH SUR LES NOMS DES SAISONS¹

Il y a longtemps que je vous ai donné complètement raison dans mon cours, sur la question du sens véritable des noms des trois saisons égyptiennes. J'ai exprimé nettement la même opinion dans la *Revue contemporaine* du 30 novembre 1862². Vous savez la raison qui m'avait arrêté. Si le groupe  signifiait *été*, comme l'été est en même temps la saison de l'inondation, votre nouvelle répartition des saisons se trouvait contredite. Mais je me suis convaincu que le groupe pour chaleur   est radicalement différent.  que nous connaissons dans le sens de *revenu*, *impôts*, a pour premier sens *la moisson*. On le trouve dans cette acception dans les papyrus; la preuve la plus claire est au tombeau d'El-Kab cité par vous. Le défunt y inspecte les travaux des semailles et de la moisson, c'est ce que montrent les deux tableaux figurés auprès de la légende que vous avez citée.  est donc la moisson et  les semailles. Dans le *Papyrus d'Orbiney*, Anepu, le frère aîné, dit à Batu que la terre est *pere-ta* et bonne à labourer. De plus les grains pour semence que Batu va chercher à la maison, sont nommés constamment *pere*. Voilà des documents bien

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1864, t. II, p. 57-58.

2. Cf. p. 225 sqq. du présent volume. — G. M.

concordants et qui ne me laissent aucun doute sur le mérite de votre rectification. — Que signifiait  ? ceci est plus douteux pour moi. Vous pensez que l'abréviation  pour   commencement n'est pas admissible ; je vous avoue que je la trouverais moins forte que l'abréviation  pour . Quoique les abréviations véritables soient rares, on en rencontre cependant d'incontestables (je ne parle pas de  pour  , parce que  est syllabique et vaut *per* pour lui seul). Si  signifie *inondation*, pourquoi n'est-ce jamais ce mot qui est employé quand il s'agit de l'inondation ? Je n'ai, quant à moi, rencontré dans ce sens que *Hapi* ou *Atur*. C'est là du reste une question de détail qui n'ôte aucune valeur à votre nouvelle division de l'année, puisque votre commencement est également l'inondation, par la révolution nécessaire des saisons.

NOTES SUR DES COMMUNICATIONS

DE

MM. MARTIN ET VINCENT

§ 1

*A propos de l'ouvrage de M. Th.-Henri Martin, intitulé les
Signes numériques et l'Arithmétique, etc. ¹*

M. de Rougé ne peut s'étonner assez de voir un homme aussi savant et aussi consciencieux que M. Martin, reproduire, à la page 5 de ce travail, une erreur qui s'est accréditée en Allemagne et qu'il est obligé de relever une fois encore. Il n'est pas exact de dire, à propos d'une ancienne hypothèse de M. Biot abandonnée depuis par ce savant lui-même, qu'elle l'a été à cause de la découverte faite par M. Lepsius des cinq jours épagomènes sur des monuments antérieurs à l'an 1780 avant notre ère, époque présumée de la transformation de l'année égyptienne de 360 jours en une année de 365 jours. La découverte appartient réellement à l'auteur de la lettre adressée à M. Maury sur le Sésostris de la XII^e dynastie de Manéthon ; voy. *Revue archéologique*, Anc. Sér., t. IV, 2^e partie, p. 483 sqq. [Cf. p. 206-208, t. I, de ces *Œuvres diverses*].

1. Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1864, t. VIII, p. 203, séance du 24 juillet.

§ 2

Sur la note de M. Vincent touchant la période sothiaque¹

M. le vicomte de Rougé, tout en regrettant l'absence de M. Vincent, demande à présenter quelques observations qui lui paraissent indispensables sur la communication achevée à la dernière séance relativement à l'*origine de la période sothiaque en Egypte*.

M. de Rougé pense que le point de départ donné par M. Vincent, à la date de l'an 400 lue par Mariette-Bey sur le monument de Ramsès II, ne saurait conduire sûrement à celle de l'origine de la période sothiaque, la forme d'année dans laquelle cette date est conçue ne pouvant être encore déterminée. Les données de Ptolémée et de Censorin et le calcul rétrograde fondés sur le roulement de l'année vague dans l'année caniculaire de 365 jours 1/4 ne sont point ici directement applicables, et par conséquent, ni la date de 1801 avant notre ère pour le point de départ des 400 ans du monument de Ramsès, ni celle de 1321 pour le point de départ originaire de la période sothiaque ne sont absolument certaines. A plus forte raison, ne saurait-on admettre que le roi *Aseth* de Manéthon, auquel cet auteur rapporte à tort l'institution des épagomènes, ait été l'instituteur de la première des deux ères. Rien ne motive cette opinion, le roi dont il s'agit étant d'ailleurs singulièrement problématique.

M. de Rougé, à cette occasion, réfute les deux hypothèses suivant l'une desquelles le mot *Poschmaou*, la multitude des eaux, donnerait l'étymologie du nom du mois *Pachon*, formé de *Pa* et *Chons*, le Dieu qui y présidait, et qu'il faut écrire *Pachons*; l'autre hypothèse, qui consisterait à substituer l'an 401 à l'an 400 dans la date donnée par le monu-

1. Extrait des *Comptes rendus*, 1864, t. VIII, p. 276-277, séance du 27 septembre.

ment de Ramsès, tombe devant l'articulation très nette de l'inscription hiéroglyphique.

M. de Rougé termine, à propos du nom d'*Aseth* rapproché de celui de *Seth* ou *Noubti*, le dieu des Pasteurs, par un exposé préalable des conjectures et des vues historiques sujettes à une vérification ultérieure, où l'a déjà conduit l'étude des inscriptions nouvelles copiées par lui sur les monuments très anciens, pendant son dernier voyage en Égypte.

NOTES ET LETTRES DE ROUGÉ

AU SUJET DE LA SECONDE TABLE D'ABYDOS

Je renvoie pour cette affaire à ce que j'ai dit dans la *Notice biographique* que j'ai mise en tête du premier volume de ces *Œuvres diverses* (p. 104-113). Les brochures de Chabas ont été réimprimées au tome III de ses *Œuvres* ; voici les notes et lettres de Rougé.

Ce sont d'abord les paroles qu'il prononça à l'Académie le 26 décembre 1863 (*Comptes rendus*, t. VIII, p. 347), en lisant son mémoire sur les *Recherches* :

A l'occasion de cette lecture, M. de Rougé exprime son profond regret qu'en publiant l'admirable monument qui sera désormais connu sous le nom de *Table de Sési I^{er}*, on ait absolument omis de mentionner le nom de M. Mariette qui l'a découverte dans les fouilles d'Abydos. Il est de son devoir d'attester que les fouilles ont été entreprises devant lui, avec le coup d'œil si sûr qui caractérise les travaux de M. Mariette. La découverte de cette table est une conséquence naturelle de l'excellente direction donnée à ces fouilles, et le nom de Mariette restera attaché à cette découverte comme à tant d'autres.

Puis, l'article du 25 janvier ayant paru au *Moniteur universel*, il protesta dès le 27 contre la façon dont ses paroles du 26 décembre précédent avaient été interprétées, et saisissant l'occasion de quelques mots que le Secrétaire perpétuel avait prononcés, il rédi-

gea la note suivante qui fut imprimée aux *Comptes-rendus* (1865, N^{lle} Série, t. I, p. 17) :

M. de Rougé, à l'occasion de la lecture du procès-verbal de la dernière séance, croit qu'il importe de signaler une inexactitude du *Moniteur universel* du 25 janvier, dans un article relatif aux dernières découvertes de M. Mariette, où il est présenté comme ayant été témoin de la mise au jour de la *Nouvelle Table d'Abydos*. Cette découverte n'a été réellement faite que huit ou dix mois après son départ de l'Égypte, mais, pendant son séjour à Abydos, il a vu tous les préparatifs des fouilles : les ordres étaient donnés, les plans tracés et déjà les résultats commençaient à se produire. Des pylônes, une partie des soubassements des nouvelles parties du temple étaient trouvés. Plus tard, l'exécution des mesures prises a amené les admirables découvertes que l'on sait.

Voici enfin le principal de la *Note* qu'il inséra au *Moniteur universel*, dans le numéro du 9 février 1865, pour compléter ce qu'il avait dit à l'Académie :

Le *Moniteur* du 25 janvier contient une Note concernant la découverte d'une Nouvelle Table des Rois d'Égypte, et une réclamation à ce sujet en faveur de M. Mariette. L'auteur de cette Note en appelle à mon témoignage dans des termes qui nécessitent de ma part une rectification. Je n'ai pas été, comme on le dit dans cet article, témoin de la découverte ; elle s'est accomplie après mon départ d'Égypte. Ce que j'ai vu, et ce qu'il était de mon devoir d'attester, ce sont le plan et la disposition des fouilles ordonnées par M. Mariette au grand Temple d'Abydos avec cette connaissance profonde des monuments et cette sûreté de coup d'œil qui assurent le succès.

Telles sont les limites du témoignage que je puis apporter ici, et la réclamation que j'ai fait entendre au sein de l'Académie des Inscriptions portait sur ce point précis qu'en

publiant la *Nouvelle Table d'Abydos*, le *Journal de Berlin* a omis de dire que cet admirable monument était le fruit des fouilles de M. Mariette. Cet habile archéologue a établi, au profit de la science, des ateliers de recherche assez nombreux et sur des points fort éloignés les uns des autres. La visite des fouilles a été libéralement permise jusqu'ici à tous les voyageurs; il peut donc arriver fréquemment qu'un explorateur aperçoive avant M. Mariette un monument nouvellement mis au jour. La délicatesse permet-elle, en pareil cas, de publier, avant le directeur des fouilles et sans l'en prévenir, le nouveau fruit de ses recherches? Telle est la vraie question. Le public savant sera juge de la réponse et je n'ai point mission pour intervenir dans cette partie de la discussion.

La *Revue rétrospective* de Chabas ayant paru peu après, E. de Rougé en fut si profondément blessé qu' Egger, alors président, saisit l'occasion d'une lettre où Mariette annonçait la publication prochaine de ses *Fouilles*, pour avertir Chabas. On trouvera dans la brochure de Capart intitulée *Une page de l'histoire de l'Égyptologie d'après des documents inédits* (Extrait de la *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1897-1898, t. III, n° de mars-avril 1898) la correspondance échangée à ce propos. J'en extrais la lettre que Rougé adressa à Egger pour le remercier de lui avoir communiqué la réponse de Chabas.

Paris, le 20 mars 1865.

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

Je vous remercie de m'avoir communiqué la lettre de M. Chabas. En ce qui concerne M. Mariette, je n'ai plus rien à démêler avec lui : j'ai dit et écrit ma réclamation. Les reproches de Chabas, fussent-ils tous vrais, auraient encore le tort de faire écho avec l'étranger pour accabler un compatriote qui a rendu de si grands services. Mais il est deux choses qu'on ne devrait jamais oublier à la décharge de Mariette : la première, c'est l'état où dix ans de fatigues ont

mis sa santé; la seconde, c'est la difficulté de faire une publication *régulièrement payée* par son gouvernement.

En ce qui me concerne, M. Chabas ne vous répond pas sur un point essentiel. A-t-il connu ma réclamation insérée au *Moniteur* ? oui ou non ? tout est là. S'il ne l'a pas connue, la probité exige qu'il le dise et qu'il supprime tout son § 9, page 13. S'il l'a connue, ses suppositions de ces deux pages sont non seulement injurieuses, mais calomniatrices : « ce » qui paraît certain, c'est que, longtemps avant le 30 mai 1864, » M. Mariette avait découvert la liste d'Abydos, etc., etc. »

Il est clair que nous sommes accusés là, M. Mariette et moi par ricochet, d'avoir caché pendant un an un monument de cette importance. Quand on allègue une chose pareille et qu'on est honnête, on reconnaît qu'on s'est trompé aussitôt que les faits sont éclaircis ; c'est ce que M. Chabas évite soigneusement de faire dans sa réponse. Vous jugez si je la trouve satisfaisante.

Tout à vous, cher Président,

V^{te} E. DE ROUGÉ.

M. de Rougé ne s'en tint pas là : il adressa au Directeur de la *Revue archéologique*, Alexandre Bertrand, la protestation suivante qui fut insérée dans le numéro d'avril de 1865, t. I, p. 346-347 :

A M. Alex. Bertrand, directeur de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

J'ai lu avec tout le soin possible le mémoire de M. Mariette sur la stèle de l'an 400; voici les réflexions qu'il m'inspire et qu'il me semble utile de publier. Je ne fais aucune difficulté de reconnaître que j'avais pensé au premier coup d'œil, qu'il n'y aurait qu'une manière d'interpréter la principale phrase de cette inscription, et qu'il en fallait conclure que Ramsès II réclamait le roi Pasteur pour son ancêtre. Tout en remarquant que la mention n'était pas

claire, je ne croyais pas qu'on pût y trouver d'autre sens. Je puis m'être trompé sur ce point, puisque mon savant confrère et ami y voit tout autre chose. Il convient néanmoins lui-même que telle est la première idée qui se présente à l'esprit; j'ajoute aujourd'hui qu'après mûre réflexion, cette interprétation me paraît encore la plus naturelle, et voici pourquoi. L'inscription annonce évidemment le nom d'un royal ancêtre; or, si ce n'est pas le cartouche *Nubti*¹ qui est ainsi annoncé, le monument manque absolument son but. Dans l'inscription d'Abou-Seyfêh que M. Mariette compare à la stèle de Sâh, le nom annoncé se trouve tout au long : *Séti* veut établir (*er-ta-men*) le nom de son père devant le dieu, il l'y établit en effet; il le cite avec ses deux cartouches. Dans les formules analogues qui accompagnent les tables des ancêtres, les noms annoncés sont là, et justifient également le dire du roi dédicateur.

La formule de Sâh est d'ailleurs un peu différente. Le roi « fait faire une stèle de granit, au grand nom de ses » pères, dans le dessein d'élever (*se-ha*)² le nom du père » de ses pères, etc. » Ainsi c'est la stèle elle-même, ce n'est pas une scène sculptée sur une muraille voisine, qui est destinée à cette œuvre de commémoration. Où est le nom de cet ancêtre, si la mention du roi *Nubti* se rapporte à tout autre chose? Il manquerait absolument dans la stèle.

Je n'insiste pas aujourd'hui sur ce sujet qui est destiné probablement à défrayer de longues discussions; mais, je persiste à penser que la liaison entre la famille de Ramsès et le descendant des Pasteurs, déjà indiquée peut-être par le nom de *Séti I*, est la conséquence la

1. Ou *Nubti-Set* : je reconnais que ces deux lectures sont très admissibles l'une et l'autre.

2. *Se-ha*, élever, probablement dans le sens d'*exalter* et non pas *er-ta-men* « établir devant le dieu, » comme à Abou-Seyfêh.

plus probable du texte curieux publié par M. Mariette. 400 ans, et toutes les alliances qui ont pu survenir dans cet espace de temps, suffisent bien pour expliquer la différence des physionomies qui est en effet incontestable, quoique le profil de Ramsès rappelle de son côté le type syrien.

Mon savant confrère a donné avec raison une grande attention à la forme de l'année indiquée dans cette date si précieuse. Toutes les personnes qui ont étudié, avec l'intérêt qu'ils méritent, les nouveaux matériaux pour le calendrier égyptien, publiés par M. Brugsch, savent en effet le caractère spécial que ce savant attache à la forme d'année désignée par le caractère *Sep*; j'ai eu soin d'appeler sur le nouveau système l'attention de tous les savants qui s'occupent de chronologie et de calendrier, aussitôt que j'ai reçu ce livre curieux, et je suis souvent revenu dans mes leçons du Collège de France, sur ces matériaux importants. On sait maintenant que le système de M. Brugsch consiste principalement à nier l'emploi de toute année vague dans les monuments connus jusqu'ici, et à reconnaître l'emploi simultanément de deux années fixes, dont l'une aurait commencé au premier Thoth, et l'autre au 26 ou au 28 Épiphi. Sans nier en aucune façon la très grande valeur du travail de M. Brugsch, et en attendant avec impatience la suite de ses recherches sur ce point, j'avoue que, quant à moi, je ne trouve pas le point principal suffisamment établi, dans son premier volume. M. Brugsch se sert, comme d'un des pivots du système, de l'inscription de Hammamât qui fixerait le commencement de l'année *Sep*, par la célébration d'une certaine fête, au 26 Épiphi, en l'an 18 du règne de *Papi*. Or, j'observe que la même fête, en la même année du même roi, figure dans l'inscription de *Ouadi-magarah*¹, et que la date de l'inscription est du 8 Mésori.

1. Lepsius, *Denkmäler*, II, 116.

J'en conclus qu'il n'y a rien, dans ces dates, qui soit applicable aux calculs du calendrier, et que nous ne possédons pas encore la solution si désirée. Les nouveaux matériaux préparés par M. Brugsch y jetteront probablement des lumières inattendues.

Au moment où je termine cette lettre, je reçois deux envois bien différents, et qui m'obligent à vous écrire encore quelques mots. Le premier est une lettre de M. Mariette, annonçant, comme toujours, quelque nouvelle découverte. Je me borne à transcrire le passage suivant, qui peut se passer de tout commentaire. « Je suis arrivé hier de la Haute » Égypte, où je viens de passer deux mois. La moitié de ce » temps a été employée aux travaux de Dendérah. J'y ai » trouvé des souterrains, dont je vais publier les textes, et » qui méritent toute notre attention. Dendérah n'a pas été » élevé à l'occasion de la naissance de Césarion. Fondé par » Chéops, ce temple fut embelli par Apapus qui y fit déposer un certain nombre d'écrits sur peau d'animal. La XII^e » dynastie y travailla à son tour. Toutmès III le restaura. » Ramsès III y ajouta quelques parties. Enfin, sous Ptolémée Néos Dionysos, il fut trouvé en si mauvais état, qu'on » dut le refaire à neuf. Quant aux souterrains, on devait y » introduire des statues d'or, de bronze et de bois, dont je » possède la nomenclature; après quoi, ils étaient fermés » pour l'éternité. J'oubliais de vous dire que, dans deux de » ces souterrains, j'ai recueilli les restes de momies de » vaches. »

On voit par quelle persévérance dans ses infatigables recherches, M. Mariette répond aux plaintes des impatients, et combien le succès continue à justifier sa marche. Mon confrère m'annonce dans la même lettre, que le vice-roi a levé les obstacles qui s'opposaient à la publication des monuments, entreprise par les ordres de son prédécesseur. C'est encore là une nouvelle heureuse pour tout le monde, et principalement pour le savant directeur des fouilles.

Cette nouvelle est également la meilleure réponse qu'il puisse faire à une brochure intitulée *Revue rétrospective à propos de la publication de la liste royale d'Abydos, par M. Chabas*. Ce savant paraît n'avoir lu que la malencontreuse note insérée au *Moniteur* du 25 janvier, au sujet de cette publication.

Si la rectification que j'ai fait insérer dans ce même journal quelques jours plus tard, ne lui avait pas échappé, il se serait épargné deux pages de conjectures erronées et de déclamations au moins inutiles¹. Je n'ai point assisté à une découverte faite longtemps après mon départ. « Ce qu'il faut » louer, dit M. Chabas, c'est l'ordonnance générale des » fouilles. » C'est précisément ce que j'ai fait, et il était de mon devoir de rendre ce témoignage, puisque j'avais assisté à leur début. Le droit se discute, la délicatesse se sent; on ne réclame qu'au nom d'un droit. Le droit de M. Mariette, c'était de voir constater que la fouille qui avait produit cet admirable document avait été dirigée par lui. Quant à la délicatesse, chacun en est juge à sa manière; j'ai cru, en ce qui me concerne, qu'elle m'obligeait à ne point publier avant M. Mariette, ni la table de Sakkarah, ni l'inscription de l'an 400 du roi Nubti, quand je savais que mon savant ami rédigeait des mémoires sur le même sujet. Il paraît que cette réserve a semblé profondément ridicule à un de mes auditeurs venu de Londres, et dont M. Chabas cite complaisamment le compte-rendu. Il me permettra néanmoins de ne changer, sur ce point, ni de conduite, ni de manière de voir.

Il n'y a aucun profit pour la science, à descendre sur le terrain des personnalités; il m'est impossible cependant de ne pas transcrire le passage suivant, pour donner une idée des suppositions étranges que contient cette brochure. « Peut-être cependant, le savant académicien n'a-t-il été » autorisé à copier, que pour son usage particulier, et sous

1. Voir la brochure citée ci-dessus, p. 13, 14.

» la condition de ne pas mettre dans la confiance ses con-
 » frères en égyptologie. Nous remarquons en effet, qu'il se
 » borne à annoncer un second rapport, sans hasarder la
 » moindre promesse, quant à la divulgation des trésors qu'il
 » a recueillis. Cette riche collection ira peut-être s'enfouir,
 » comme tant d'autres, dans d'avares portefeuilles. »

Pour mes confrères de l'Académie, et pour les hommes studieux qui suivent assidument les leçons du Collège de France, et qui ne reculent pas devant le travail ardu qu'elles leur imposent, citer ces paroles, c'est en faire justice. Mais il faut que la réponse soit connue partout où l'insinuation pourrait pénétrer. A peine arrivé d'Égypte, et dans un moment où ma santé altérée par les fatigues eût exigé le repos, j'ai néanmoins repris mon cours, parce qu'on m'a témoigné le désir de connaître le premier fruit de nos recherches. Mes « portefeuilles avares » étaient tellement empressés à se vider, que je n'ai pas même pris le temps nécessaire pour coordonner mes matériaux, pensant que la richesse et la nouveauté des faits suffiraient pour rendre les leçons utiles. Les chaleureux remerciements que j'ai reçus, m'ont prouvé que mon empressement était apprécié.

J'ai rédigé, aussi rapidement que mes forces me l'ont permis, un long mémoire où toutes mes notes sur les six premières dynasties ont été employées : quoique retardé par la maladie et par des malheurs de famille, ce travail a néanmoins subi aujourd'hui la formalité de la double lecture académique, et va être livré à l'impression. Il n'y a pas un an que ma mission est terminée, et je crois avoir fait tout ce que permettaient les forces d'un homme pour hâter la publication de cette première partie.

Quant à la publication des planches, c'était une question beaucoup plus difficile à résoudre. Le ministère de l'Instruction publique a peu de ressources; elles sont d'ailleurs engagées, comme chacun sait, pour d'autres publications. Fallait-il donc subir des lenteurs, inévitables quand il s'agit

de demander une subvention spéciale, comme on l'a fait pour M. Place? Je ne l'ai pas cru, et la générosité du photographe habile qui m'avait accompagné, ainsi que le courage d'un savant professeur, M. Samson, ont résolu le problème. L'album de la mission est en pleine exécution, et paraîtra tout entier avant deux mois. Il sera composé de cent cinquante-cinq photographies, précédées d'une notice sommaire, indiquant le sujet de chaque planche. Toutes les personnes qui ont vu les photographies de M. de Banville savent quels admirables résultats il a obtenus, à force de patience et d'adresse. Vues des temples, statues et autres objets d'art, bas-reliefs et inscriptions, tout est également réussi. Les épreuves photographiques ont l'inconvénient d'un tirage assez dispendieux; mais quel est le crayon ou le burin qui pourrait les égaler, quant à la fidélité dans le style des figures, et à l'exactitude absolue des hiéroglyphes? C'est véritablement sur la muraille elle-même qu'on travaille, quand on étudie ces belles reproductions.

J'adresse ces détails aux nombreux amis de la science, qui ont été confidents de toutes mes tentatives, et qui connaissent les difficultés qu'éprouvent en France de pareilles publications : je suis heureux de leur annoncer le succès de mes efforts, tout en rendant public le témoignage de mes remerciements, pour les habiles artistes qui veulent bien me seconder dans cette publication.

Vicomte EMM. DE ROUGÉ.

Chabas ayant répondu dans sa seconde brochure, en des termes qui ne pouvaient plaire à M. de Rougé, celui-ci adressa au Directeur de la *Revue archéologique* une nouvelle lettre qui fut insérée dans le tome II de 1865, aux pages 165-158.

A M. le Directeur de la REVUE ARCHÉOLOGIQUE.

MONSIEUR,

Une seconde brochure de M. Chabas m'oblige à vous demander encore l'insertion d'une courte réponse. Je n'ai

plus à parler de convenance ou de délicatesse, et c'est fort heureux pour moi, car il paraît que cela me rend perfide ! C'est M. Chabas qui trouve sous sa plume cette jolie expression, et l'on doit convenir qu'elle ne fait pas dissonance avec le ton général de sa brochure. M. Chabas est obligé de reconnaître aujourd'hui que ma rectification avait été insérée au *Moniteur* le 9 février, c'est-à-dire bien avant la date de ses accusations. Mais il ne l'avait pas lue : on n'a jamais lu les rectifications, et c'est là un des grands inconvénients des fausses nouvelles ! La conséquence naturelle eût été de reconnaître loyalement qu'on s'était trompé en me faisant complice de M. Mariette, pour dérober au public pendant un an la connaissance d'un monument, qu'en fait, nous n'avions vu ni l'un ni l'autre. Mais M. Chabas l'entend autrement, il paraît même s'étonner que la supposition ait pu me blesser. Après de nouveaux détails concernant M. Mariette et M. Dümichen, il se rejette sur MM. Lenormant, Leblanc, etc. J'ai aussi ma part de nouvelles allégations : voici quelques faits qui me paraissent mériter éclaircissement, on pourra juger facilement si ces inconcevables attaques sont réellement inspirées par le sentiment qu'annoncerait l'épigraphe *magis amica veritas*.

Premièrement, j'ai publié (c'était en 1851) la traduction des inscriptions gravées sur la statuette naophore du Vatican, sans en donner le texte égyptien¹. Or, la statue est dans un musée public où Champollion et Ampère l'ont successivement étudiée. Les inscriptions ont été publiées en entier dans les miscellanées du musée Pio Clementino (t. VII, p. 90). De plus, j'ai fait venir de Rome, pour contrôler les copies, un moulage de la figure ; je l'ai mis à la disposition de tous mes confrères dans mon cabinet du Louvre, que, faute d'une salle d'étude commode, j'ai l'habitude de leur offrir pour étudier

1. Dans le mémoire publié t. II, p. 247-279, de ces *Œuvres diverses*. — G. M.

les papyrus. (Il n'en est qu'un seul qui ne m'en ait jamais remercié, quoiqu'il y ait passé de longues heures sur les planches de M. Lepsius; mais il paraît qu'il s'est cru dans un lieu public.)

Voilà un texte bien mal caché! Mais malgré tous ces secours, M. Chabas prétend que les lecteurs ont admis une erreur, sur ma parole et « faute de posséder le texte ». Il oublie que j'ai donné précisément les hiéroglyphes pour les mots controversés (*an zeper mes*), le commencement de la phrase étant déjà connu par le dictionnaire de Champollion, qui avait traduit *s'a mes* par *primogenitus*. C'est en suivant cette première indication que j'ai traduit : « Neith, la grande » mère génératrice du soleil, lequel est un premier né et » qui n'est pas engendré (mais seulement) enfanté. » Sans aucun doute, le texte très important que je signalais peut donner lieu à diverses interprétations : la matière n'est pas de celles où le sens saute aux yeux. Ma première impression avait même été différente; je trouve dans mes notes une autre traduction pour les mots *s'a mes an zeper mes*, « elle » a commencé à l'enfanter; mais il n'est pas devenu né », en prenant *zeper* pour le verbe être, devenir. Je l'entendais en ce sens, que le soleil, qui semble naître au matin, reste néanmoins dans le sein de sa mère, la déesse du ciel. Mais cette traduction m'a paru se concilier moins facilement avec la qualification qui précède « grande mère, génératrice du » soleil ». D'autres explications seront sans doute proposées, et je suis loin de croire que nous ayons pénétré toutes les subtilités du symbolisme appliqué par les prêtres de cette époque aux mystères égyptiens. J'ai seulement voulu rappeler ici que les savants avaient eu entre les mains tous les éléments nécessaires à la discussion.

Le second texte, « qui est resté inédit entre mes mains », c'est l'inscription de *Pianzi-meriamum*. Or, j'ai eu soin d'avertir, dans mon Essai sur ce monument¹, que le seul document

1. C'est le mémoire publié p. 263-307 du présent volume. — G. M. -

à ma disposition avait été un dessin, fait par un Arabe des fouilles, et que j'ai rendu à M. Mariette après m'être épuisé en conjectures pour la restitution des textes. Copie informe et travail deviné d'un bout à l'autre, qui m'a laissé dans les plus cruelles incertitudes. Je n'étais pas même d'accord avec M. Mariette sur le nom du principal personnage, qu'il lisait *Tafta*, et que je corrigeais *Tafnext*. La stèle est enfin arrivée au Caire après mon départ, et je n'en ai ni empreinte ni copie ; voilà le texte que j'ai le tort de posséder seul ! On comprendra facilement que personne n'est plus impatient que moi de voir les textes de Barkal arriver à la publicité.

Quelques mots encore pour éclaircir d'autres nuages habilement amenés sur l'horizon : si j'avais eu le désir de conserver pour moi seul pendant quelque temps nos grands textes photographiés, il ne s'agissait que d'en proposer la publication par les méthodes ordinaires. Ce sont précisément les retards inévitables en pareil cas auxquels nous avons échappé. Je publierai sans aucun doute tout ce que mes livres de voyage contiennent d'intéressant et de la manière qui me semblera la plus utile pour la science : je n'ai pour cela de permission à demander à personne, et je n'ai pas attendu les sommations de M. Chabas pour me mettre à l'œuvre.

Le prix de l'Album de la mission l'empêchera d'arriver entre les mains d'un grand nombre de savants, car les frais du tirage restent toujours considérables. M. Chabas a soin de le faire remarquer, mais il oublie de dire que j'ai paré de mon mieux à cet inconvénient en stipulant que les feuilles seraient aussi vendues séparément. On pourra donc se procurer tout ou partie des inscriptions sans sacrifices trop considérables. Quelle copie peut d'ailleurs remplacer l'autorité d'une photographie, quand il y a discussion sur l'exactitude d'un passage ? M. de Banville a généreusement donné tous ses négatifs, produit d'un travail très pénible et d'un voyage dispendieux ; il n'a épargné depuis son retour ni son

temps, ni ses soins pour diriger notre publication, et j'ai dû l'en remercier. Mais il n'a pas eu l'occasion « d'avancer des » fonds pour la publication » comme le suppose M. Chabas dans une intention qu'il est inutile de rechercher. Les textes se sont probablement choisis tout seuls; leur nouveauté et leur intérêt étaient écrits sur chaque muraille en bon français, car M. Chabas constate « que tout l'honneur de la publication » doit revenir au photographe ». C'est dans le même esprit qu'est conçu tout ce qui me concerne dans la nouvelle *Revue rétrospective* de M. Chabas; je lui laisse la responsabilité de ses appréciations; mais je n'ai pu me dispenser de rendre aux faits leur véritable caractère.

Vicomte E. DE ROUGÉ.

Une note d'Alexandre Bertrand, que je reproduis ci-dessous, mit fin au débat :

Nous avons reçu de M. Chabas une lettre assez développée, que nous croyons inutile de reproduire *in extenso*. M. Chabas y exprime le regret qu'une discussion scientifique et d'un intérêt général dégénère en débat personnel entre M. de Rougé et lui. Il espérait, dit-il, dans cette campagne, qu'il a entreprise en faveur des études hiéroglyphiques, avoir M. de Rougé pour auxiliaire et non pour adversaire. Nos lecteurs savent que ce n'est ni notre faute ni celle de M. de Rougé si des attaques personnelles, qui ne pouvaient rester sans réponse, ont enlevé aux *Revues* de M. Chabas le caractère purement scientifique qu'il voulait leur donner. Nous sommes heureux de voir qu'il en sent l'inconvénient. Quant aux vœux qu'il forme pour que les papyrus et autres monuments égyptiens soient le plus tôt possible livrés au public, et l'accès de ces trésors rendu pour tous aussi facile que possible, nous ne pouvons que nous y associer avec tout le monde savant.

A. B.

NOTE SUR L'USAGE
DE
RÉGLER CERTAINES FÊTES EN ÉGYPTÉ
PAR LA NOUVELLE LUNE'

M. de Rougé communique une *Note sur l'usage de régler certaines fêtes en Égypte par la nouvelle lune*, mais demande au préalable à l'Académie la permission de lui soumettre quelques considérations générales. — Il fait d'abord remarquer qu'il y a en ce moment une question d'opportunité, qui l'engage à contrôler plus rigoureusement tout ce qui se rattache à la chronologie égyptienne et spécialement au calendrier, base nécessaire de tout comput régulier. On doit constater, en effet, que des efforts considérables sont tentés aujourd'hui pour faire profiter l'enseignement ordinaire des justifications que les découvertes de notre siècle ont apportées à la connaissance de l'histoire ancienne. Mais, à côté des avantages considérables qu'on peut retirer des études archéologiques, il existe un danger qu'il faut se hâter de signaler ; c'est celui d'introduire des assertions prématurées et, en général, des éléments douteux, dans la masse déjà si considérable des notions qui doivent occuper la mémoire des élèves. Tout ce qui concerne la chronologie ne saurait, en particulier, être traité avec une critique trop exigeante, dans les livres qu'on voudra rédiger pour l'enseignement.

1. Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, N^o Série, t. II, p. 35-40, séance du 16 février 1866.

M. de Rougé croit devoir, à cette occasion signaler, comme un abrégé historique des plus précieux et pouvant rendre aux professeurs les plus grands services, le livre que M. Mariette a publié récemment, sous le titre d'*Aperçu de l'histoire d'Égypte*. Le choix judicieux des matériaux et leur parfaite ordonnance rendront cet ouvrage très utile pour la vulgarisation de la science dans ses principaux résultats. M. de Rougé ne peut cependant se dispenser de reprocher à l'auteur une trop grande hardiesse en matière de chronologie. Ce n'est pas que M. Mariette ne se rende un compte exact des règles critiques qui commandent le doute sur les chiffres qu'on n'a plus le moyen de vérifier, aussitôt qu'on a dépassé une époque relativement peu reculée. En effet, le même auteur a fait sur ce point, dans sa notice du Musée de Boulaq, les réserves les plus sages et les mieux motivées; il est donc certain qu'il n'accorde pas lui-même à ses chiffres chronologiques plus de valeur qu'ils n'en méritent réellement. Mais, si les doutes sont exposés dans une notice destinée aux archéologues, M. de Rougé croit qu'il eût été bien plus sage de ne pas poser des chiffres absolus dans un abrégé destiné à un public qui doit nécessairement les accepter sans défiance et comme un résultat certain. Il ne pense pas et ne croit pas que personne soit disposé à penser aujourd'hui plus que lui que l'enseignement de l'histoire ait gagné quelque chose en autorité, le jour où l'on a commencé à faire apprendre par cœur aux enfants les dates si problématiques de la création du monde et du déluge, sans qu'un seul mot vint les avertir de l'incertitude qui s'attachait à de pareilles déterminations. M. de Rougé croit qu'il y a un grand intérêt à ne pas renouveler de pareilles fautes, qui peuvent compromettre l'autorité légitime de la science et retarder la divulgation de ses véritables progrès. Il saisit cette occasion pour recommander instamment aux personnes qui cherchent à faire profiter l'enseignement des notions nouvellement acquises, de s'abstenir d'y admettre aucun

fait qui soit controversé. C'est assez dire que tous les systèmes chronologiques, qui varient aujourd'hui au gré de chaque archéologue, doivent être soigneusement écartés, et que la meilleure leçon sur ce sujet consisterait à montrer les lacunes actuelles de la science.

« Toutefois, ajoute M. de Rougé, si le but n'est pas encore » atteint, rien n'empêche qu'il ne le soit plus tard. Il rentre » certainement dans l'objet naturel de nos études : mais l'é- » difice chronologique doit être reconstruit pièce à pièce et » l'œuvre doit être commencée par les fondations. » La première question à résoudre serait incontestablement celle de savoir quelle était la nature et la forme de l'année dans laquelle était compté tout le système des dates publiques de l'Égypte, et c'est ce qui justifie l'attention toute spéciale qui est accordée aux questions relatives au calendrier. M. Brugsch, dont les travaux sur cette matière excitent en ce moment les discussions les plus intéressantes, a remarqué que certaines fêtes paraissaient, dans les divers calendriers, avoir été mentionnées à des jours différents. Pour ce savant, en pareil cas, ce n'est pas le jour de la fête qui a changé ; il interprète, au contraire, les dates diverses comme appartenant à des années de formes différentes. Sans entrer dans la discussion philologique des formules par lesquelles M. Brugsch croit que les concordances étaient constatées (et sur lesquelles M. de Rougé diffère complètement d'avis avec ce savant), il a seulement voulu, en ce moment, appeler l'attention de l'Académie sur la question spéciale de certaines fêtes dont la date aurait pu varier, quant au jour, en raison de ce motif particulier qu'elles auraient dû être célébrées à *la nouvelle lune*. M. de Rougé entreprend de montrer qu'il en était ainsi, au moins pour une des fêtes figurées ou mentionnées sur les monuments. Une des expressions de la fête de la nouvelle lune était déjà connue par M. Brugsch ; elle se nommait *hebî en pautu*. M. de Rougé pense qu'il y avait plusieurs autres expressions de cette même idée, et il en

signale deux nouvelles. La première serait indiquée dans la grande panégyrie qui décore une des murailles de Médinet-Habou. Ce titre commence ainsi : « Pachons, panégyrie » d'Ammon. Elle est célébrée à l'apparition de la splendeur » de la lune » (*au-f ar-tu em ta pere-t en xu aah*). Tel est le sens qui lui paraît le plus naturel pour cette légende. L'objet principal de la fête était d'offrir au dieu les prémices de la moisson : le roi coupait une gerbe avec la faucille d'or et la présentait au dieu. M. de Rougé croit donc que cette panégyrie était célébrée à la nouvelle lune de Pachons, c'est-à-dire au premier mois de la saison des moissons.

L'anniversaire du couronnement du roi Ramsès III était joint à cette solennité, et il en était de même pour Ramsès II, d'après les tableaux du Ramesséum. On peut conjecturer, d'autre part, que la même règle avait été observée pour le couronnement de Toutmès III, d'après la date, célèbre dans la science, qui précède le récit de la bataille de Mageddo. Elle est ainsi conçue : « L'an 23, le » 21 Pachons, au jour de la néoménie, qui était aussi la fête » du couronnement ». Il est facile de comprendre que la date de la fête devait changer, en suivant le jeu des lunaisons dans l'année ordinaire.

M. de Rougé indique encore, comme une autre expression de la néoménie véritable, une fête qui porte le nom de *Nahab-ka*. Le mot signifie : « personne du lotus », c'est-à-dire « individu qui se renouvelle ou se rajeunit ». Un texte précieux, copié à Louqsor dans les légendes d'Aménophis III, montre la véritable signification astronomique de cette fête. Les dieux y accordent au Pharaon « de commencer heureusement les années et de rajeunir les mois » dans les fêtes *Nahab-ka* ».

Cette signification étant une fois constatée pour la fête ainsi nommée, il n'est plus étonnant de la trouver mentionnée à des jours différents dans les divers calendriers. A Médinet-Habou, on reconnaît le nom (à moitié détruit) de la

même fête, au commencement de Toby : elle s'y joint également à un des jours éponymes de Pharaon. Dans les fragments du calendrier d'Edfou, c'est au contraire vers le 29 de Choiak qu'on trouve la fête de *Nahab-ka* ; elle y est accompagnée de cette singulière mention, que la fête «*à* » été amenée à la nouvelle lune de Thoth par le roi Ptolémée Philadelphie ». Cette circonstance pourrait peut-être servir à mieux nous expliquer les fêtes en l'honneur du Pharaon, célébrées, d'après l'inscription de Rosette, à la néoménie de Thoth. — En résumé, M. de Rougé a surtout voulu attirer l'attention sur le rôle important que la nouvelle lune a pu jouer dans la fixation du jour de certaines fêtes et surtout de celle du couronnement du Pharaon. Il faut observer, en effet, que, parmi les jours éponymes du roi, il en était deux qui dépendaient des hasards naturels de la vie, à savoir : le jour natal et le jour de l'accession au trône. Le jour du couronnement solennel pouvait, au contraire, être choisi : il était donc possible de le mettre en rapport avec une fête religieuse pour en accroître la solennité.

Quant à la fête de l'accession à la couronne, on la trouve, dans le calendrier de Karnak, mentionnée au 4 Pachons pour le règne de Toutmès III. M. de Rougé saisit cette occasion pour appeler de nouveau l'attention sur la question, très importante pour la chronologie, qui s'attache aux faits groupés autour de cette date, dans le récit du départ de Toutmès III pour sa campagne de Syrie. Le texte nous montre ce Pharaon partant de sa ville frontière, nommée *Tsaru*, en l'an 22, et à un jour effacé du moi de Pharmouti (8^e mois égyptien). Or, dans les lignes suivantes, nous le retrouvons à Gaza, c'est-à-dire à quelques jours de marche, à la date du 4 de Pachons (9^e mois), mais en l'an 23. N'est-il pas bien naturel de penser que le chiffre ordinal de l'année avait changé le jour même de l'avènement ? Il est impossible de supposer que l'armée ait employé douze mois à traverser l'isthme de Suez. M. de Rougé se croit donc

autorisé à conclure de ce qui précède que le chiffre ordinal des années changeait, dans les dates officielles, non pas au 1^{er} Thoth, mais bien au jour de l'avènement du Pharaon. La marche que Ptolémée a suivie dans son canon chronologique avait l'avantage de le débarrasser de la difficulté des années caves et des années pleines pour le calcul des règnes, et il est bien probable que les Égyptiens employaient une réduction du même genre dans leurs résumés historiques ; mais les faits étudiés ci-dessus tendent à prouver qu'il faut calculer autrement les dates monumentales recueillies sous chaque règne séparément. Les débris du Papyrus de Turin montrent d'ailleurs qu'on tenait note de la durée des règnes, avec le chiffre absolu des années, des mois et des jours ; on avait donc tous les éléments nécessaires pour composer des totaux bien exacts et qui peuvent inspirer la confiance, quand nous avons le bonheur de les retrouver dans un monument.

SUR UNE CLAUSE DU TRAITÉ

CONCLU PAR RAMSÈS II AVEC LE PRINCE DE CHET¹

M. de Rougé a communiqué, en 1859, à l'Académie le texte d'un traité de paix conclu entre Ramsès II et le prince de Chet². Il existe, vers la fin du texte, une clause extrêmement curieuse que M. de Rougé a pu dernièrement compléter à l'aide des débris du même traité qui avait été sculpté sur une des murailles du Ramesséion. Une des principales clauses stipulait l'extradition des fugitifs que les deux princes contractants se garantissaient réciproquement; la clause nouvellement déchiffrée vient modifier, d'une manière très honorable pour la civilisation de ces époques reculées, ce que cette extradition pouvait présenter de rigoureux vis-à-vis de certaines classes de fugitifs. La clause était répétée dans les mêmes termes à l'égard des deux pays. Elle était ainsi conçue dans son ensemble :

« Quant à l'homme qui serait ramené au grand prince
» de Chet (ou à Ramsès-Méïamoun), que sa faute ne soit
» pas élevée contre lui, qu'on ne détruise pas sa maison, ses
» femmes, ses enfants, qu'on ne tue pas sa mère, qu'on
» ne le prive pas de ses yeux, de sa bouche, de ses jambes,
» et qu'aucun crime ne soit élevé contre lui. »

On voit que la fin de cet admirable document constate tout à la fois et la barbarie des coutumes guerrières qui ne sont

1. Publié dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1866, N^o Série, t. II, p. 53-54, séance du 2 mars.

2. En voir le texte aux p. 9-17 du présent volume.

que trop attestées par le *Livre de Josué*, et l'humanité de certains princes plus civilisés, qui, tout en sauvegardant leur puissance par les garanties d'extradition qu'ils s'accordaient mutuellement, stipulaient en même temps la grâce pleine et entière de ceux qui étaient venus implorer leur protection.

SUR DES DÉCOUVERTES

FAITES RÉCEMMENT DANS LE DELTA¹

M. de Rougé demande la parole pour rendre compte des différentes pièces qui ont été renvoyées à son examen dans la séance précédente. Il donne d'abord lecture du fragment suivant de la lettre adressée à M. Mariette par M. Charles de Lesseps.

« Ismailia, 2 avril 1866.

» MONSIEUR,

» Il y a un mois environ, il vous fut remis un croquis dessiné par M. le D^r Terrier, médecin de la Compagnie à Chalouf, d'après une pierre faisant partie d'un monument persépolitain qui se trouve aux environs de Chalouf. » Après avoir examiné ce document, vous lui avez attribué de l'importance et vous avez paru croire qu'en pratiquant dans cet endroit des fouilles on aurait chance de rencontrer, en outre des inscriptions cunéiformes qui apparaissent à la surface du sol, des caractères hiéroglyphiques de nature à permettre de contrôler l'écriture cunéiforme, cet assemblage des deux langues n'existant encore nulle part. — Informé par vous de l'intérêt que vous attachiez à ce monument et désireux de voir la Compagnie du canal de Suez offrir son concours au gouvernement égyptien dans une opération utile à la science, mon père m'a

1. Extrait des *Comptes rendus des Séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1866, N^o Série, t. II, p. 211-214, séance du 13 juillet.

» chargé de faire sur les lieux les recherches nécessaires
 » pour vous donner des renseignements plus précis sur ce
 » monument. En conséquence M. Larousse, chef de la division
 » de Suez, M. le D^r Aubert-Roche et moi, nous nous sommes
 » rendus ces jours derniers sur l'emplacement occupé par le
 » monument persépolitain, à 2 kilomètres environ à l'est du
 » canal d'eau douce et à la hauteur du kilomètre 61 de ce
 » canal, c'est-à-dire à 12 kilomètres de Chalouf et à 33 kilo-
 » mètres de Suez. Un petit monticule surmonté d'une enceinte
 » circulaire recouverte de sable apparaît dans la plaine. Trois
 » ou quatre blocs de granit de Syène sont épars sur le sol; tous
 » sont recouverts de caractères cunéiformes; sur l'un d'entre
 » eux est figurée la partie du disque ailé dont la reproduc-
 » tion vous a été transmise par M. le D^r Terrier. — Nous
 » avons commencé nos fouilles du côté ouest de l'enceinte;
 » nous avons extrait d'abord deux blocs, qui complètent,
 » avec celui dont nous venons de parler, la partie supérieure
 » du monument. On voit à gauche un personnage debout,
 » revêtu d'une longue robe, portant toute la barbe, couvert
 » d'un bonnet crénelé et étendant sa main sur un cartouche
 » contenant des caractères cunéiformes. Nous n'avons re-
 » trouvé que la moitié de ce cartouche et nous ne croyons
 » pas qu'on puisse le compléter; la seconde moitié aura
 » disparu en poussière. A droite un personnage semblable
 » au premier le regardait, se tenant dans la même attitude
 » et ayant également devant lui un cartouche qui manque.
 » Bien que ce personnage et son cartouche n'existent plus,
 » on les remplace aisément à l'aide de quelques accessoires
 » subsistant encore sur les divers fragments que nous
 » avons rapprochés les uns des autres. — A la vue de ce su-
 » jet, M. le D^r Aubert-Roche crut se souvenir qu'il était
 » question de notre monument dans l'ouvrage de *l'Expédi-
 » tion d'Égypte*. Il est en effet parlé d'un objet bien analogue
 » dans une *Notice sur les ruines d'un monument persépoli-
 » tain* découvert par M. de Rozière (vol. I des *Antiquités* :

» *Mémoires*, p. 265) et dans la *Description des Antiquités*
» *de l'isthme de Suez*, par M. Devilliers (vol. II des *Antiqui-*
» *tés : Descriptions*, chap. XXIX, p. 8). La position géogra-
» phique, le tableau du lieu, la description de la nature des
» pierres, des emblèmes qui ornent le haut de la Stèle, tout
» jusque-là s'y rapporte. Mais, selon M. de Rozière, « au-
» dessus du globe ailé, une figure assise, d'environ six déci-
» mètres de proportion, attire l'attention. . . . Deux autres
» figures, un peu moins grandes que celle-ci, debout devant
» elle, semblent lui rendre hommage. » Pour nous, il nous est
» impossible de caser ce personnage assis; du moment où
» M. de Rozière en aurait vu trois, il aurait donc découvert
» un autre monument dans la même contrée. M. de Rozière
» ajoute : « J'ai détaché de ce bloc de granit la partie sur
» laquelle était sculptée la tête du principal personnage. »
» Comme je vous l'ai signalé, nous n'avons pas retrouvé
» notre figure de droite; est-ce celle-là qui aurait été enlevée
» par M. de Rozière, lequel pressé par le temps, ainsi qu'il
» le raconte lui-même, aurait vu trois personnages où il n'y
» en avait que deux? — Je me borne à vous soumettre ces
» observations, qui sont peut-être de nature à appeler votre
» attention sur une nouvelle série de découvertes de l'épo-
» que des Perses à faire aux alentours du monument dont
» nous nous sommes occupés. Si l'on observe qu'au kilomètre
» 83, entre Chalouf et Suez, et au kilomètre 14, au lieu appelé
» le Sérapéum, se trouvent deux monticules semblables à
» celui dont nous nous occupons, tant par leur forme que par
» les pierres qui les recouvrent, on pourrait croire avec M. de
» Rozière et avec M. Lepsius, qui a rapporté la meilleure im-
» pression de sa visite à ces monuments, que c'était là une
» série de stèles placées en vue du canal de Darius et desti-
» nées à en perpétuer le souvenir. — Nous avons ensuite dé-
» terrés des morceaux hiéroglyphiques avec cartouches royaux
» sur lesquels M. Lepsius a lu le nom de Darius, et des pierres
» noircies par la fumée dont la surface s'écaille, puis un bloc

» de 0^m80 centimètres d'épaisseur portant d'un côté une inscrip-
» tion cunéiforme. Quelques autres blocs de diverses dimen-
» sions sont recouverts les uns de cunéiformes, les autres de hié-
» roglyphes. Nous avons été amenés à penser que notre monu-
» ment était une stèle, portant sur chaque face une inscription
» en langue différente que l'on aura fait éclater en y mettant
» le feu du côté hiéroglyphique; aussi nos trouvailles sont-
» elles, pour cette portion, beaucoup moins nombreuses,
» presque tous les blocs ayant perdu leur inscription qui a
» été réduite en cendre. Le côté cunéiforme est au contraire
» fort bien conservé et n'a aucune trace d'incendie. Quoi
» qu'il en soit, nous pensons avoir reconstitué tout ce qui
» subsistait du monument. Nous avons mis en lieu sûr, à
» Chalouf, tous les petits fragments, notamment ceux à hié-
» roglyphes que le moindre contact dégraderait. Nous avons
» recouvert de terre les gros blocs qui sont au nombre de dix-
» sept, et dont vous trouverez ci-annexés la liste et les dimen-
» sions. Les transporter par le canal de Suez, comme j'en
» avais d'abord l'intention, serait fort aisé. Mais pour les
» rendre au canal il faudrait employer des moyens spéciaux
» dont je ne disposais pas pour le moment. Il y aurait à faire
» une dépense beaucoup plus considérable qu'il n'y avait
» lieu de le supposer avant d'avoir pratiqué les fouilles, et on
» n'y passerait pas moins de huit à dix jours. Tout cela
» d'ailleurs n'est pas impossible. . . . »

M. de Rougé signale ensuite, d'après les numéros envoyés du journal *l'Égypte*, l'exposé fait par M. Lepsius, dans la séance de l'Institut égyptien du 11 mai dernier, des résultats de son voyage dans la région orientale du Delta de l'isthme de Suez. Trois monuments distincts y ont été reconnus par lui entre Suez et Ismailia. Tous trois se rattachent à l'ancienne histoire de l'isthme et du canal; tous trois portent ou ont porté des inscriptions cunéiformes et hiéroglyphiques et étaient destinés, suivant M. Lepsius, à perpétuer le souvenir des grands travaux de Darius pour

l'achèvement du canal de communication des deux mers. Beaucoup d'autres observations et des conjectures plus ou moins neuves, entre autres sur la position de l'*Avaris* des Pasteurs, sont indiquées dans cet exposé. Mais ce qu'il présente surtout d'important, c'est la découverte faite dans les ruines de Sâh par l'archéologue prussien de la grande inscription grecque, surmontée d'une inscription hiéroglyphique, précieux monuments dont l'Académie a été plus d'une fois entretenue, et dont elle possédera bientôt, il faut l'espérer, sinon l'empreinte, du moins la copie fidèle et complète. Il en résulte bien positivement, entre autres faits nouveaux et plus ou moins curieux, ce fait capital, que, par décret des prêtres daté de Canope, que porte l'inscription bilingue et qui fut rendu en l'honneur d'Évergète I^{er}, la 9^e année de son règne, l'année civile des Égyptiens, qui était l'année vague, fut ou dut être désormais l'année fixe connue des prêtres, moyennant l'intercalation d'un jour tous les quatre ans, année dont le point initial était marqué par le lever de Sirius se rencontrant avec la fête du roi, invariablement attachée au 1^{er} jour du mois de Payni. Ce décret toutefois paraît être bientôt tombé en désuétude.



NOTE

SUR UNE

DOUBLE DATE INDIQUÉE PAR M. BRUGSCH¹

Il y a dans le nouveau système proposé par M. Brugsch, deux idées bien distinctes. La première, qui consiste à chercher les noms des mois coptes dans les noms des anciennes fêtes égyptiennes, peut être excellente. *Pachons* et *Athyr* donnent lieu de penser que c'est là une très bonne voie de recherches. Mais quant à la seconde idée qui consiste à faire considérer la fête thébaine de *âp* $\left[\begin{array}{c} \square \\ \square \\ \square \end{array} \right]$ comme un mois de Paophi de l'année fixe, et dont la date pourrait se prêter à un calcul rétrograde, il me semble qu'il est facile d'en vérifier la valeur *a posteriori*. La fête de *âp* commençait, sous Ramsès III, au 19 Paophi, d'après le calendrier de Médinet-Abou : va-t-elle se déplacer d'un jour en quatre ans, comme l'exigerait le système nouveau ? Aucunement, car la fête de *âp* se retrouve également mentionnée au 19 Paophi dans le calendrier d'Esné. M. Brugsch ne prétendra certainement pas que ce calendrier puisse être placé à 1.460 ans de distance de Ramsès III. Mais, en tous cas, voici qui prouvera l'immobilité parfaite de la fête de *âp* dans le calendrier des fêtes. *Pianxi*, dans la stèle de Barkal, énumère les fêtes de Thèbes auxquelles il veut assister avant

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1866, t. IV, p. 92, à propos d'un article publié par Brugsch dans le même volume de la *Zeitschrift*, p. 37.

de partir pour châtier son adversaire. Je n'ai pas entre les mains un texte assez correct pour traduire le passage entier, mais je puis affirmer qu'il énumère ces fêtes dans l'ordre suivant. « Quand j'aurai célébré les cérémonies du commencement de l'année , dit le roi, j'irai visiter Amon dans sa bonne fête de *ûp*. » Il n'en donne pas le jour ; mais il cite ensuite la fête de *Mentu* et puis le jour de la *rentrée du dieu*  *hau s-âk nuter*, au 1^{er} Athyr. Il résulte clairement de ce passage que la fête de *ûp* était encore du temps de *Pianxi* dans la même position, c'est-à-dire entre Thoth et Athyr. Dans le système de M. Brugsch, elle aurait dû au contraire se trouver déplacée de plus de 100 jours. Il nous est donc impossible jusqu'ici de voir, dans la fête, un mois fixe, dont la date puisse se prêter à des calculs rétrogrades, utiles à la chronologie.

SUR LE
NOUVEAU SYSTÈME PROPOSÉ PAR M. BRUGSCH
POUR L'INTERPRÉTATION
DU CALENDRIER ÉGYPTIEN¹

Tous les amis de la science égyptienne doivent à M. Brugsch une grande reconnaissance pour les services qu'il lui a rendus depuis quelques années. Travailleur infatigable autant qu'interprète habile, après avoir jeté le fondement de la géographie hiéroglyphique dans un ouvrage qui a exigé d'immenses recherches, il a inauguré l'année 1865 par la traduction du texte démotique des *Papyrus Rhind*, apportant, dans cet excellent ouvrage, au dictionnaire hiéroglyphique, un très riche supplément d'expressions intéressantes. Le même savant s'est attaché, dans ces derniers temps, avec la persévérance la plus louable, à recueillir et à élucider tous les documents qui se rattachent au calendrier, matière hérissée de problèmes ardu, mais dont la solution importerait au plus haut degré à l'histoire et à la chronologie. Dans son dernier ouvrage, intitulé *Matériaux pour servir à la reconstruction du calendrier des anciens Égyptiens*, les idées de M. Brugsch se dessi-

1. Publié dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1865, t. III, p. 73-76, 81-84, et 1866, t. IV, p. 3-7, 9-11.

nent nettement. Quel que soit le sort définitif réservé par la critique à ces nouvelles propositions, on peut tenir pour certain que le premier volume de ces matériaux restera un des livres les plus utiles à la science par le choix judicieux et par la nouveauté des documents. Si la discussion laisse quelquefois à désirer du côté de la clarté, en revanche, tout l'agencement du système est conçu avec une extrême habileté : on est entraîné à la suite de l'auteur par une réunion d'apparences favorables et dont le côté séduisant est toujours parfaitement mis en lumière.

On ne compte encore qu'un petit nombre de savants qui aient émis une opinion sur ce nouveau système. M. Mariette paraît lui donner sa complète adhésion, tout en rectifiant un détail très important relatif à la période quadriennale. M. Chabas n'en a dit que peu de mots, dans lesquels il est difficile de pressentir son avis, car, si d'un côté il trouve que *le système n'est pas encore prouvé*, de l'autre il admet qu'il réunit beaucoup de preuves en sa faveur; toutefois, il n'indique pas quels sont les faits qui lui paraissent mériter ce nom. M. Henri Martin suspend son opinion et M. Hincks m'écrivait au contraire, il y a quelques jours, qu'il préparait la publication d'une réfutation complète. L'ordre des leçons professées au Collège de France nous ayant amené à apprécier, cette année, les bases de la chronologie égyptienne, les nouveaux matériaux de M. Brugsch ont trouvé nécessairement leur place dans le cadre de nos études, et un mûr examen de l'ouvrage nous a amené, à notre grand regret, à cette conclusion qu'*aucune preuve* n'était fournie jusqu'ici en faveur du système nouveau. Je dis à notre grand regret, car il est certain, à nos yeux, que nous manquons encore d'une base inébranlable sur laquelle nous puissions asseoir l'identification du jour des dates civiles, soit dans l'année vague, soit dans une année fixe de forme connue : la discussion des doubles dates assez nombreuses que nous possédons, et qui joignent à la date

égyptienne une expression macédonienne, n'a pas porté les fruits qu'elle semblait naturellement promettre, et n'a aidé en aucune façon à trancher la question, faute d'une connaissance plus approfondie du calendrier macédonien.

Il faudrait écrire un volume (et la matière le mériterait bien) pour suivre pas à pas le travail toujours très instructif de M. Brugsch et pour faire comprendre les doutes qui restent attachés à ses interprétations : pour rester ici dans les limites convenables, nous nous bornerons à extraire du livre les conclusions qui le terminent et qui en fixent clairement le sens définitif. Nous prendrons ensuite les faits que M. Brugsch signale lui-même comme les plus décisifs en sa faveur, et nous verrons si ses conclusions sont réellement contenues dans les prémisses. Voici le résumé de M. Brugsch, il me dispensera de poser moi-même les questions (page 106) :

« 1° Les Égyptiens connaissaient plusieurs années dont » un calendrier d'époque romaine, à Esneh, nous fait connaître les commencements de trois.

» 2° La datation monumentale repose sur une année civile » fixe dont le premier Thoth, jour du nouvel an, entre » quarante jours après le lever de l'étoile Sirius, et qui, au » temps de l'empire romain en Égypte, fut appelée » Alexandrine.

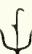
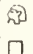

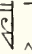
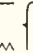
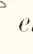


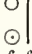

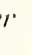
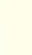

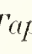
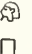
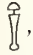

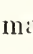
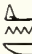
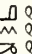

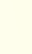

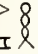



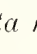
» 3° Auprès de cette année fixe réservée pour la notation » des dates dans la vie civile, les Égyptiens connaissaient » une année, dont le premier Thoth, jour du nouvel an, fut » signalé par le lever de l'étoile Sirius.

» 4° Les dates se rapportant à cette année, réservée pour » l'usage sacré, sont exprimées moyennant des éponymies » de mois et des éponymies spéciales. Combinées avec les » dates de l'année civile fixe, ces éponymies servaient à » régler la forme de l'année civile pour sa correspondance » du 1^{er} Thoth sacré avec le 26, le 27, le 28, le 29 ou le 30 » Épiphi.

» 5° Le nouvel an de l'année sacrée est signalé monumen-

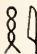

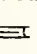
» talemment par le groupe Ψ , le nouvel an de l'année
 » civile par le groupe $\hat{\Psi}$ exprimant, dans un sens plus
 » restreint, la première année d'une tétraétéris. Le com-
 » mencement de cette époque est déterminé spécialement
 » par le groupe $\odot \hat{\Psi}$ premier *Sop.* »

Ainsi, pour M. Brugsch, l'année vague disparaît complètement des monuments; toutes les concordances de dates qu'il indique roulent entre les deux années fixes dont le point de départ seul est différent, mais dont la longueur est sensiblement la même et qui sont modelées sur l'année solaire, en rachetant l'une et l'autre l'excès d'un quart de jour sur le nombre 365 par l'intercalation quadriennale d'un jour complémentaire. Avant d'examiner plus à fond la nature de cette nouvelle année alexandrine, supposée proleptique, et que j'appellerai, pour plus de brièveté, l'année civile de M. Brugsch, je commencerai par discuter la cinquième proposition. M. Mariette a déjà élevé des objections fondamentales contre la seconde partie, et il a montré que la signification du groupe $\odot \hat{\Psi}$ ne pouvait pas être restreinte à la première année d'une tétraétéride; j'examinerai, à mon tour, si le groupe Ψ indique *exclusivement* le début d'une année fixe commençant au lever de Sothis, tandis que $\hat{\Psi}$ resterait consacré spécialement à l'année civile de M. Brugsch. Laissant pour le moment de côté la question de sa réelle existence dans l'antiquité pharaonique, observons qu'il résulte de la définition même de cette année, que son commencement n'aurait eu aucun rapport possible ni avec le lever de Sothis, ni avec l'inondation qui, dans la haute antiquité, suivait immédiatement ce phénomène. M. Brugsch établit en effet que son année civile commençait environ quarante jours après cette époque. Si la théorie de M. Brugsch est exacte, ce sera donc toujours le commence-

ment d'année noté  qui sera mis en rapport, soit avec Sothis, soit avec l'arrivée de l'inondation. Or si l'on consulte les textes ptolémaïques où ces indications sont répétées à satiété, on trouve que le plus grand nombre de fois c'est le groupe  avec ses diverses variantes graphiques qui marque ainsi l'arrivée de la crue du Nil. Dans le grand texte géographique gravé au pourtour du corridor intérieur environnant le sanctuaire d'Edfou, la formule finale du texte explicatif annonce l'arrivée des eaux sur le territoire de chacun des nomes par les mots suivants :      *er kân-s en ter*, « à son temps de l'année », ou      *er nu-s en ter*, « à son moment de l'année ». Mais neuf fois dans la série, cette époque vague est ainsi précisée   *Tap' ter*, « au commencement de l'année ».  étant la variante usuelle de , nous serions autorisés tout d'abord à identifier cette expression avec   : mais cette variante elle-même apparaît ailleurs, par exemple, dans l'allocution que la triade d'Edfou adresse au roi en tête de la série ordinaire des Nils :           *ta nek hapi hi tap ter* « je te donne le Nil » débordant au commencement de l'année ».


M. Brugsch cite d'ailleurs lui-même (page 31) une inscription de Philæ où il est dit que le Nil rajeunit son corps


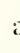
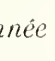


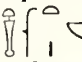


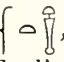


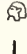
1. J'adopte la lecture *Tap*, que M. Brugsch me paraît avoir parfaitement démontrée; ce qui ne veut pas dire que le mot *ape* « tête » n'existât pas également. Le Papyrus Rhind en fournit lui-même la preuve par le groupe hiératique *ap*, correspondant au démotique *Tap*.

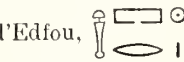

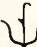
2. Edfou, *Mur intérieur du chemin de ronde, côté ouest*. Le mot    me paraît le même que le terme *hu*, copte *ze*. Le Papyrus des Deux Frères nous montre le fleuve *poussant ses eaux, hu mu-f*, pour atteindre la fille du soleil.



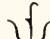
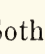

$\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ *tap ter* : il est vrai que ce savant, en reconnaissant $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ comme une variante de $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ dans le sens de *premier*, refuse néanmoins à $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ l'acception de *commencement*. *A priori*, cela n'est guère probable ; en fait, cette restriction est impossible. Nous venons de voir le commencement de l'année noté $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$, quand il s'agissait de la venue de l'inondation, et M. Brugsch lui-même nous fournit l'exemple parallèle appliqué à l'époque de l'apparition de Sothis, dans la légende de Pétisis (page 26), où Sothis reçoit le titre de *Dame du commencement de l'année*, avec la variante $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$. Il est donc démontré que le groupe $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ ou sa variante $\overset{\circ}{\underset{|}{\text{f}}}$ constituent précisément l'expression la plus ordinaire du commencement de l'année fixe, en rapport avec Sothis et l'inondation ; c'est-à-dire tout le contraire du sens précis que lui donnerait la cinquième proposition. Revenons maintenant à l'autre groupe $\underset{\text{f}}{\text{f}}$. Est-il permis de dire qu'il est attaché d'une manière absolue au début de l'année fixe sothiaque, comme le prétend M. Brugsch ? Nous allons voir que cette assertion n'est pas mieux justifiée. Le calendrier d'Esnèh présente ce groupe à trois jours différents ; si cette mention indiquait, comme le prétend M. Brugsch, trois commencements d'années différentes, l'assertion sur la signification absolue de $\underset{\text{f}}{\text{f}}$ serait déjà détruite, mais je ne suis pas d'accord avec lui sur cette interprétation. Il est bien vrai que, dans la légende du Ramesséum, le groupe $\underset{\text{f}}{\text{f}}$ est mis en rapport avec Sothis, mais dans le calendrier d'Éléphantine, tandis que le groupe $\underset{\text{f}}{\text{f}}$ reste à sa place naturelle, au premier Thoth, le lever de Sothis est noté au 28 Épihi¹. Nous marchons de contra-

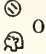
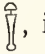
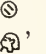
1. Je pense même qu'on s'est servi quelquefois de $\underset{\text{f}}{\text{f}}$, pour le commencement d'une des tétraménies ; c'est ainsi que j'expliquerai la men-

diction en contradictions : si le groupe  n'est que la désignation éponyme du premier Thoth, comment se trouve-t-il à un autre jour ? Et si au contraire, il s'attache réellement à Éléphantine au jour du phénomène régulateur de l'année fixe, comment et pourquoi n'a-t-il plus le même sens à Médinet-Habu ?

M. Brugsch insiste beaucoup sur la place qu'occupe le signe  avant ou après , et il prétend qu'il peut toujours traduire *première année* quand on trouve . Quant à moi, j'ai remarqué de trop nombreux exemples d'inversion dans l'ordre des signes, surtout dans les anciens monuments, pour attacher la moindre importance à cette circonstance. Deux commencements d'années, mais *deux seulement*, sont relatés sur les listes de fêtes, dans lesquelles devraient être spécialement accomplies les offrandes aux défunts, ainsi que M. Lepsius l'a fait observer depuis longtemps. La première s'écrit indifféremment  ou . La seconde se trouve sous les deux formes  et  (ou leurs variantes avec la tête ). Si ces deux derniers types représentaient deux choses différentes, on devrait les trouver *mentionnés à la fois dans la même liste*. En effet, les offrandes sont fondées pour chaque année, et s'il y avait eu une offrande spéciale, fondée pour la fête supposée de la première année d'une tétraétéride , cela n'aurait pas pu exclure de la liste la mention de l'offrande à faire au premier jour de chaque année  : nous devrions donc les y trouver l'une et l'autre, ce qui n'arrive jamais, du moins, autant que j'ai pu l'observer. M. Brugsch, dans un autre passage, séparant de plus en plus les synonymes  et , établit au contraire que les

tion suivante, tirée de mes notes sur le calendrier d'Edfou, 
  premier Toby, fête de *Ap-ter*.

cornes  sont le synonyme de la tête. Je ne puis lui accorder ce point : on chercherait vainement dans les textes le radical si usuel  *ap* dans l'acception de *premier* ou de *commencement*. Il signifie quelquefois *ouvrir*, plus souvent *distinguer*, *juger*, *guider*. C'est ainsi que, dans le récit des Deux Frères le soleil *distingue*, *jugé*, *apu*, entre la fraude et la vérité.  *ap-ter*, serait donc originairement l'*ouverture* de l'année ou peut-être mieux encore le *guide*, le *point de repère*, pour le partage du cercle annuel, ce qui convient admirablement à Sothis;  ou  en sera simplement le *commencement* sans qu'il y ait rien dans la composition intime de ces deux expressions qui soit assez exclusif pour que l'une et l'autre n'ait pu être employée à l'occasion pour toute forme d'année en usage chez les Égyptiens.

Quant au groupe  ou , il y a une équivoque dans la cinquième proposition de M. Brugsch. Il semble attribuer cette ère initiale à la tétraétéride de son *année civile*, mais c'est une distraction; on s'aperçoit dans le corps de l'ouvrage¹ que c'est au contraire à l'année sacrée qu'il a voulu la rapporter. Je me contenterai de remarquer ici que , étant également cité en connexion avec la venue de l'inondation², s'attache évidemment à une époque qui revient tous les ans et doit être pris, dans cette acception, comme une des expressions du commencement de l'année.

Malgré ces dénominations un peu confuses, le fait de l'existence de deux fêtes bien distinctes et attachées à des commencements d'années, n'en reste pas moins bien établi, et, pour revenir à l'essence même du système nouveau, elle consiste dans cette assertion que l'une de ces deux années,

1. Page 75.

2. *T'er sep tep mes nte mu em χεν-f*, « lorsqu'au *sep tep* l'eau naît en lui ». Texte d'Edfou publié par Brugsch, *Monuments*. Cf. *Recue archéologique*, août 1865.




celle de nos dates monumentales, était une année fixe, exactement semblable à l'année alexandrine pour sa longueur et même pour son point de départ. Quant à l'année sacrée (de M. Brugsch), celle qui commence au lever de Sothis, tout le monde est d'accord de son existence ; les témoignages antiques étaient nombreux et formels et la discussion de M. Lepsius n'a pas soulevé, sur ce point, de contradiction qui mérite d'être discutée aujourd'hui. L'excellente étude, contenue dans le mémoire posthume de M. Letronne, a fait voir que les idées de ce savant étaient arrêtées sur ce point depuis de longues années. Il ne s'agit plus que de savoir quels ont été les usages dans l'antiquité et s'il existe des dates qu'on puisse rapporter au calendrier que gouvernait le lever de Sothis. La détermination d'une seconde année fixe, ayant son point initial quarante jours environ après la première, serait, suivant nous, une découverte des plus précieuses ; voyons comment l'auteur justifie sa réalité. Les preuves sont tirées de trois ordres de faits : 1^o des concordances qu'il a remarquées entre certaines dates de son calendrier civil d'une part, et de l'autre certains phénomènes dont la place est constante et déterminée dans l'année naturelle ; 2^o de doubles dates énoncées, suivant lui, dans chacune des deux années ; 3^o de certaines fêtes, portées à des jours différents dans les divers calendriers. Nous allons examiner successivement ces trois sortes de documents en cherchant à éclaircir certains détails jusqu'ici fort obscurs dans l'histoire des calendriers égyptiens.

J'ai dit que l'année civile de M. Brugsch commençait *environ 40 jours* après le lever de Sothis ; en effet l'auteur se donne, pour cette concordance et pour toutes celles qui en dérivent, une latitude de cinq jours, sans toutefois en justifier aucunement le principe. Je me contenterai d'énoncer ici ce que chacun pourra facilement vérifier, à savoir que ces différences de jours, dans la concordance des dates indiquées, ne marcheraient régulièrement, ni en

suivant l'ordre des temps, ni en variant suivant la latitude des lieux; aucun de ces deux principes ne pourrait donc justifier la variation des cinq jours, alléguée pour faire concorder les doubles dates. Ce serait déjà une grosse objection et à laquelle le système devrait au moins répondre par une série de faits indiscutables, si l'on pouvait en fournir l'explication directe.


Commençons par examiner les raisonnements de M. Brugsch sur le lever héliaque de *Sothis, dame du commencement de l'année* : « à tout seigneur, tout honneur », comme dit le vieux proverbe. Le célèbre calendrier d'Éléphantine, où cette fête est mentionnée au 28 Épiphi, paraît le point de départ de tout le système. M. Brugsch fait observer que le même phénomène se produisait au 26 Épiphi de l'année alexandrine : cette quasi-concordance ne serait autre chose que la preuve de l'existence antique d'une année fixe de même longueur et partant du même point initial, avec cette restriction toutefois que le phénomène s'y produisait avec des variations de jour restreintes entre le 26 et le 30 Épiphi. Tenons cette première donnée pour exacte; il va en résulter tout naturellement que les autres mentions de la même fête du lever de *Sothis* seront renfermées dans les limites ci-dessus fixées, du 26 au 30 Épiphi. Or, il arrive tout le contraire; on ne connaît de cette fête que deux mentions, dans lesquelles sa place dans l'année soit indiquée et ces deux mentions sont bien loin des 26-30 Épiphi. Voici comment M. Brugsch explique la première, celle de *Médinet-Abou*. La fête du lever de *Sothis* y est indiquée au commencement de *Thoth* ; M. Brugsch prétend que cela n'a aucun sens précis, que c'est simplement une *éponymie*, un

1. Et non pas au premier *Thoth*, comme je l'avais dit en suivant Champollion; M. Lepsius a eu parfaitement raison de relever cette erreur. On n'a pas le droit de suppléer *jour premier*, quand cette indication n'existe pas.

nom de fête attaché au premier Thoth : c'est à peu près comme si nous disions *fête de la circoncision* au lieu de *jour de l'an*. D'accord, mais nous n'appellerions pas *jour de Pâques*, par exemple, un premier avril, dans une année où le jour de Pâques ne tomberait pas le premier avril. On peut faire plusieurs suppositions sur le véritable objet de la première mention du calendrier de Médinét-Abou; il faut examiner les conséquences nécessaires de chacune d'entre elles. Premièrement, la fête du lever de Sothis aurait été notée au commencement de Thoth, dans le calendrier d'une année fixe sothiaque (l'année sacrée de M. Brugsch). Dans cette hypothèse, il est évident qu'il n'y a aucun calcul chronologique à essayer sur cette légende. Mais alors on doit s'attendre à retrouver la même mention, au même endroit, dans les autres calendriers. Or, c'est ce qui n'arrive dans aucun de ces monuments : c'est pourquoi cette première hypothèse, qui serait la plus simple de toutes, m'a toujours paru très difficile à accepter. Mais, dit M. Brugsch, la fête du lever de Sothis et  ne sont que deux noms différents du même jour :  étant très fréquent, l'autre est très rarement employé, mais l'un doit naturellement exclure l'autre. S'il en est ainsi, comment dans le calendrier d'Éléphantine trouvons-nous d'abord  au commencement de Thot et, sur un autre fragment, le lever de Sothis au 28 Épiphi? Les deux offrandes, s'il en avait été en effet fondé deux, auraient dû être mentionnées au même jour.


On peut supposer, secondement, que le lever de Sothis était fêté au commencement de Thoth, par souvenir et sans relation aucune avec le jour du phénomène. C'est le sens que M. Brugsch donne ici à *l'Éponymie*, si je l'ai bien compris : ce serait simplement le nom traditionnel du premier Thoth. Mais les mêmes objections se représentent dans cette nouvelle supposition : on devrait retrouver la fête au commen-


gement des autres calendriers et *ne pas la retrouver à d'autres jours*, s'il s'agit de l'année vague. S'il est question au contraire de l'année civile de M. Brugsch, on devrait en voir la mention répétée au 26-30 Épiphi. Reste une dernière supposition : les dates sont indiquées dans l'année vague, mais au jour vrai du phénomène et de la fête qui lui était consacrée. Dans ce dernier cas, les dates varieront suivant l'ancienneté des calendriers. J'avoue que, quant à moi, ce système reste le plus probable à mes yeux, en présence des monuments que nous possédons.

Dans tous les cas, d'après le nouveau système, la fête du lever de Sothis ne pourrait avoir été mentionnée qu'à deux époques, ou au premier Thoth (soit dans l'année sacrée, soit par éponymie), ou du 26 au 30 Épiphi, dans l'année civile. Les égyptologues apercevront du premier coup d'œil que cette assertion est inconciliable avec les indications contenues dans le lever des étoiles de Bab-el-Moluk. M. Biot a fait voir que la période de visibilité des étoiles déterminait exactement le point de départ et le point d'arrivée du tableau et qu'en conséquence la première mention d'une étoile était bien son lever héliaque, suivant les conditions traditionnelles du phénomène. Or la première mention de Sothis est rapportée à la nuit du 16-15 Thoth, et avec l'addition  *n-te heb*, « qui est une fête »¹. J'avais eu bien soin de faire ressortir cette addition, qui ne se trouve qu'une seule fois dans tout le tableau. L'apparition de Sothis devait être en effet la principale fête du ciel stellaire. Nous voilà sortis du premier Thoth, mais bien loin encore du 28 Épiphi².

1. Lepsius préférerait faire descendre le premier lever visible de Sothis jusqu'au premier Paophi du tableau ; cette opinion, que je ne puis partager, ne ferait qu'accroître la force du raisonnement, en s'éloignant davantage du premier Thoth.

2. M. Brugsch (p. 105) cherche à rapprocher cette mention de la fête nommée *uaga* ; mais pour que son raisonnement eût quelque force, il

Les trois fêtes du lever de Sothis ne favorisant en rien jusqu'ici le nouveau système, M. Brugsch a cherché d'autres concordances dans les inscriptions qui relatent la panégyrie nommée ☉  *sep tep sat heb*.

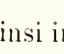
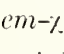
Nous ne connaissons pas l'objet précis de cette fête, mais je crois qu'il était très important. Elle est relatée sur des vases et dans diverses inscriptions telles que celles du règne de *Meri-ra-Pepi*, sur les rochers de Hamamât et à Ouadi-Maghârah ; je crois donc qu'elle constituait un événement remarquable et qu'on interprétait à la gloire du Pharaon. Nous avons vu que les mots ☉  *sep tep* pourraient s'expliquer du commencement de l'année, mais M. Brugsch ne peut nier qu'ils ne soient susceptibles d'être traduits également *première fois* ; tout dépendra de la phrase où se trouveront ces mots. C'est, à ce qu'il me semble, le sens le plus naturel, quand il s'agit des actions du dieu Râ ; *sep tep* me paraît alors signifier la *première fois* dans le sens de *commencement des temps*. En tous cas, la circonstance ou la période indiquée par notre fête *sep tep sat heb* me paraît trop rare et trop solennelle pour qu'il puisse être question simplement du premier jour de l'an ou même de la tétra-étéride : on ne trouve pas l'addition importante *sat heb*, quand il s'agit du commencement de l'année. Quel que soit d'ailleurs l'objet et la signification de la panégyrie indiquée par les mots que nous étudions, il est nécessaire pour bien comprendre les inscriptions de Hamamât et de Ouadi-Maghârah que nous allons maintenant discuter, d'avoir sous les yeux les figures très exactes de ces monuments qui sont reproduites dans la seconde partie des *Denkmäler*, pl. 115. L'inscription de Ouadi-Maghârah est sculptée en gros caractères et dans un vaste cadre, ce qui a permis de la disposer

faudrait que la mention *nte heb* fût au moins répétée quelquefois aux autres nuits 16-15, ce qui n'arrive jamais dans le tableau.

régulièrement : elle renferme les cartouches et les devises de Meri-ra-Pepi, auprès desquels on trouve la mention de la panégyrie *sep tep sat heb*, mais aucune date n'est jointe à cette mention. Plus bas, au-dessous du tableau, est une inscription évidemment ajoutée dans le même moment, car elle relate une visite faite aux mines par un messager royal (un inspecteur des travaux, suivant moi) ; elle commence par une date du 8 Mésori, de l'an 18 de notre Pharaon. Il saute aux yeux, dans ce monument, que la date se rapporte simplement à la visite du fonctionnaire en question. Si l'on veut jeter maintenant les yeux sur l'inscription de Hamamât, on comprendra facilement sa disposition : gravée dans un cadre étroit, la place a manqué à la main peu habile du personnage qui l'a tracée. Il avait d'abord commencé par la légende du roi et l'indication *sep tep sat heb*, sans y joindre aucune date ; à la suite, il a constaté la venue du fonctionnaire (*suten ap*, etc.) dans la localité.

La disposition irrégulière de la date tracée au sommet de cette inscription montre clairement qu'elle a été gravée après tout le reste, au lieu de commencer régulièrement l'inscription comme elle devrait le faire, si elle se rapportait à la légende royale suivie de l'indication de la panégyrie. En résumé, en comparant les deux inscriptions, on peut se convaincre facilement que cette seconde date, du 27 Épiphi, est, comme celle de Ouadi-Maghârah, relative au voyage de l'inspecteur. Les deux monuments sont évidemment identiques de conception et d'intention. M. Brugsch enregistre, au contraire, cette date du 27 Épiphi comme appartenant à la panégyrie *sep tep sat heb* et il y trouve la preuve de l'identité de cette fête avec le début de la tétraétéride sacrée, en rapprochant la date du 27 Épiphi du lever de Sothis noté à Éléphantine le 28 de ce même mois, bien des siècles après l'époque de Meri-ra-Pepi. On voit qu'il nous est impossible de partager cette opinion ; pour nous les deux dates de Hamamât et de Ouadi-Maghârah n'ont point de

rapport direct avec la panégyrie, elles peuvent tout au plus indiquer, par leur concordance sur ce point, que l'événement qui servait d'occasion à cette panégyrie, eut lieu l'an 18 de Pepi.

Avant de quitter ces deux monuments, il est nécessaire d'ajouter un mot sur une particularité de leurs formules : l'année y est ainsi introduite {  *ter zet* ou avec la variante {  *ter em-zet*, ce que M. Brugsch traduit : *l'an de retard*. Il y aurait là tout un système. Le verbe *zet* (et surtout la forme redoublée *zetzet*) signifie quelquefois *reculer* : j'en ai souvent cité des exemples. Mais ici il s'agit simplement de la particule *zet*, variante *em-zet*. Dans l'ancien style, elle se construit très ordinairement par inversion, en l'écrivant *après le substantif* qui en dépend et quelquefois même tout à la fin d'une phrase. *Ter zet* et *ter em-zet* doivent donc se traduire ici tout naturellement : *en l'année 18*.

LES JOURS DU NIL

Le phénomène naturel le plus notoirement lié aux phases de l'année tropique en Égypte, c'était, sans contredit, le débordement du Nil; aussi M. Brugsch n'a-t-il eu garde de le négliger. On s'attendrait à rencontrer, dans les calendriers, des mentions claires et nombreuses, constatant les jours des fêtes liées à la crue du Nil : on n'a cependant pas pu jusqu'ici mettre en lumière une seule de ces mentions qui se présentât avec le caractère de l'évidence, et cette circonstance m'a longtemps fait craindre que toutes les fêtes de nos calendriers sacrés ne fussent notées qu'*en jours de l'année vague*. C'est avec toute raison que M. Brugsch a commencé par étudier les fêtes du Nil dans le calendrier alexandrin et même dans le calendrier usuel des Coptes de nos jours. Il avait l'espoir bien fondé d'y trouver des souvenirs antiques, que la persistance parfaite des phénomènes du Nil, par rapport aux phases solaires, aiderait à apporter

par la pensée dans les anciens calendriers sacrés. Mais pour faire de ces documents un usage logique et facile, c'est à notre avis, *au jour du solstice*, véritable régulateur physique de l'inondation, qu'il convient de rapporter les diverses dates du Nil, puisque les rapports entre ces jours et le solstice sont restés constants, nonobstant les variations des divers calendriers. On note, d'après le calendrier employé par M. Brugsch :

1° La chute de la goutte ¹, le 11 Payni (copte), 4 jours avant le solstice ;

2° Le 15 Payni, le jour du solstice ;

3° Le commencement de la crue, le 18 Payni, 3 jours après le solstice ;

4° L'assemblée du Nilomètre, le 25 Payni, 7 jours après la crue, 10 jours après le solstice ;

5° L'annonce de la crue, le 26 Payni, 8 jours après la crue, 11 jours après le solstice ;

6° Le mariage du Nil, le 18 Mésori, 60 jours après la crue, 63 jours après le solstice ;

7° Le Nil cesse de monter, le 16 Thoth, 93 jours après la crue, 96 jours après le solstice ;

8° Ouverture des digues (Sâlib), le 17 Thoth, 94 jours après la crue, 97 jours après le solstice ;

9° Fin de la grande crue du Nil, le 7 Paophi, 114 jours après la crue, 117 jours après le solstice.

Il est bon de faire une remarque sur cette dernière date : si l'on ajoute aux 117 jours les trois jours écoulés depuis la chute de la goutte, on aura une durée de 120 jours, c'est-à-dire exactement la durée de la tétraménie de l'inondation, dans le calendrier antique.

On voit que M. Brugsch a eu bien raison de tenir compte de ces usages locaux. Ce savant a cherché immé-

1. Ce n'est pas un phénomène réel, c'est une tradition obscure et qui se rapporte très certainement, comme le pense M. Brugsch, à la fiction des larmes d'Isis, cause mythique du débordement du Nil.

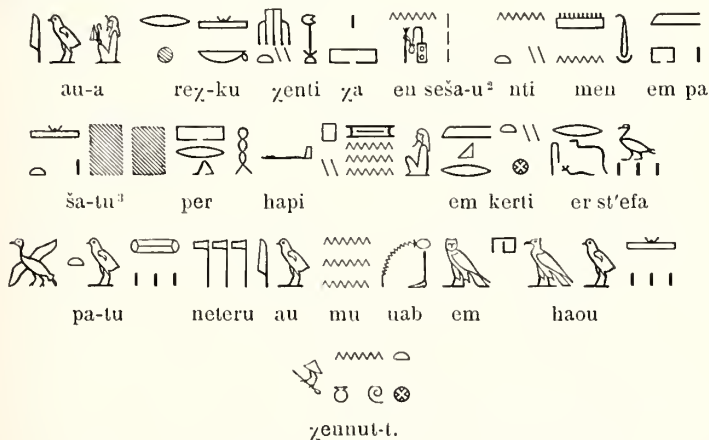
diatement à comparer aux jours du Nil que nous venons d'énoncer des indications négligées jusqu'ici et qui se trouvent dans trois inscriptions votives, gravées à Silsilis sous les règnes de Ramsès II, Ménéphthath son fils, et Ramsès III. Ces monuments avaient depuis longtemps attiré mon attention et j'ai soigneusement collationné sur place leurs textes, malheureusement assez endommagés ; mais je suis arrivé, dans cette étude, à une appréciation tout à fait opposée aux vues de M. Brugsch sur le même sujet. Les dates fixées pour les offrandes au Nil dans les textes de Silsilis, sont pour la *première*, le 15 Thoth, et pour la *seconde*, le 15 Épiphi ; tel est l'ordre invariablement observé dans les trois stèles, c'est-à-dire, au premier coup d'œil, et sans l'intervention d'aucune subtilité d'interprétation, que les deux fêtes étaient séparées par *un intervalle de 300 jours*. Mais M. Brugsch ne l'entend pas ainsi ; il renverse l'ordre des deux dates, en sorte qu'en plaçant la première fête au 15 Épiphi et la seconde au 15 Thot, il obtient *un intervalle de 65 jours*. Il compare ensuite nos deux jours du Nil, de Silsilis, aux deux dates des fêtes coptes de la *crue et du mariage du Nil*. Elles sont séparées par un intervalle, non pas de 65, mais seulement de 60 jours. Cependant M. Brugsch se contente de ce rapprochement si peu exact et il reconnaît sans hésiter que les deux fêtes du Nil à Silsilis répondent aux deux jours précités du calendrier copte : il trouve même là une concordance aussi exacte que nécessaire. Il m'est impossible, même à ce premier point de vue, de me ranger à son avis.

Je disais que j'avais étudié ces textes avec soin, sur les rochers de Silsilis, et j'avoue qu'ils m'avaient inspiré une tout autre idée. J'avais été amené à supposer que la première date, le 15 Thot, était celle *de l'arrivée de la crue* à Silsilis et la seconde, le 15 Épiphi, le commencement de l'époque *des plus basses eaux* du Nil : voici ce qui me paraît militer en faveur de cette interprétation. Première-



ment, les deux dates étant laissées dans l'ordre constant où elles se trouvent sur les trois stèles, elles me paraissent recevoir une application très naturelle dans une année dont personne ne conteste l'existence, l'année qui commençait au lever héliaque de Sothis et que je considère comme l'année normale des Égyptiens, celle enfin que toutes les inscriptions supposent, en disant que « le Nil » vient au commencement de l'année ». Mettons de côté, pour un instant, la question de savoir si les deux jours de Silsilis étaient notés dans *cette année fixe*, en sorte qu'ils correspondissent *réellement* aux phénomènes du Nil, ou bien si l'indication appartiendrait au calendrier de l'année vague, auquel cas, les fêtes n'auraient plus qu'un sens commémoratif : le raisonnement que je vais faire resterait le même dans les deux hypothèses. Il faut d'abord se rappeler que la tradition égyptienne sur *Sothis, dame du commencement de l'année*, date au moins du temps où le lever héliaque coïncidait avec le solstice et même probablement des temps plus reculés encore où le lever héliaque *précédait* le solstice. En effet la tradition unanime porte que Sothis *annonçait* le débordement; c'est ce que l'on trouve dans les auteurs grecs, quoiqu'ils écrivissent à une époque où le débordement, lié au solstice, avait marché à la suite de ce phénomène, en obéissant aux lois de la précession, et avait devancé notablement le lever de Sothis. Si l'on veut bien considérer cette primitive époque, la seule où les traditions qui nous occupent retrouvent un sens naturel, on ne sera pas étonné de lire au 15 de Thoth la mention de la première fête du Nil. L'annonce publique de la crue se fait, au Caire, 11 jours après le solstice, mais exactement 15 jours après le jour fixé pour la chute de la goutte. Si l'on se rappelle que cette goutte mystérieuse s'identifie avec les larmes d'Isis, cause supposée du débordement, on se convaincra facilement que cette tradition n'est autre chose qu'un souvenir de l'antique intervention d'Isis-Sothis, pro-

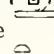
phétisant par sa première apparition la prochaine croissance du Nil. Les données du calendrier copte nous conduisent donc, comme par la main, au 15^e jour de l'année sothiaque par la reconnaissance officielle de la crue du Nil, Examinons si cette manière de voir est confirmée par le langage de nos stèles de Silsilis¹.


La première remarque à constater, c'est qu'il ne s'agit pas de fêtes relatives à un phénomène fixe, dont la date changerait dans l'année vague, puisque les trois stèles ne varient pas. Le langage singulier que tient le Pharaon dédicateur pourrait même faire soupçonner qu'il ne s'agit pas de la *venue effective* de l'eau sainte du Nil à l'une des deux dates précitées. En effet, après un long hymne au dieu Nil, voici comment s'exprime le souverain, avant d'en venir à l'établissement de ses offrandes :



1. V. Lepsius, *Denkmäler*, III, 175, 200, 218. L'examen des stèles elles-mêmes m'a permis d'apporter à ces planches quelques légères améliorations.

2. J'emploie le texte de Ramsès II, en y joignant les variantes intéressantes des deux autres stèles (comparez Lepsius, *Denkmäler*, III, planches 175, 200 et 218). A la place de , Ramsès met ici .

3. Dans la lacune, Ramsès III complète .

Il y a dans ce texte une expression assez rare, qui désigne une sorte de demeure,  ¹, et que je traduirai conjecturalement par *dépôt* ou *trésor*, *ȝa en seša*, « le trésor des livres », et la variante de Ramsès III *ȝa en ha-tu neter*, « le trésor des temples¹ ».


« Je sais, dit le roi, ce qu'il y a dans le dépôt des écrits » qui sont dans la maison des livres : le Nil sort de *ker-ti*, » pour donner l'abondance aux vivres divins; c'est l'eau » sainte au temps de Silsilis. » Ainsi *mu ab em hau ȝennu-t*, « l'eau sainte au temps de *ȝennu-t* », c'est le Nil arrivant de la première cataracte (*ker-ti*) et apparaissant à *Silsilis*. Il me semble donc que ce n'est pas dans la nature, mais bien dans les anciennes traditions écrites que Ramsès II va puiser les notions d'après lesquelles il réglera les jours de ses offrandes.

La seconde mention intéressante se lit à la huitième ligne de la même inscription : « Sa Majesté fait don d'une riche » offrande à son père *Amon-Ra*, roi des dieux, à *Hapi*, père » des dieux et aux chefs de l'inondation (*t'at'a-su tep-u mu*),

Sep sen en renpe-t, m hau p mu uab

en ȝennu-t

as-t seru au hru² en nte mu her-s.

1.  ¹ *ȝa* paraît employé dans le même sens d'endroit où reposent des objets de prix, dans l'inscription d'*Ameni*, *Denkmäler*, II, 122; peut-être y a-t-il quelque rapport entre ce mot et les termes coptes *ago thesaurus*, *cašor gazophylacium*.


2. Variante de Ménéplitah : . Elle sert à resti-

Ceci constitue le passage le plus difficile et le plus important dans la question : « Deux fois dans l'année », dit d'abord le texte, et il est naturel de penser qu'il va expliquer dans quelles circonstances. La première fois nous est connue : *m hau p-mu uab en zennu-t as-t seru* « dans le » temps de l'eau sainte à Silsilis, place vénérée ». Nous savons déjà que c'est l'époque où l'eau arrivait de *ker-ti* à Silsilis : « c'est l'eau sainte au temps de *zennu* », disait le texte tout à l'heure, avec une assez forte inversion, *mu uab em ha-u zennu-t*. Nous remarquons soigneusement cette inversion, elle nous aidera peut-être à saisir le sens de la seconde mention qui est plus obscure : *an hru en nte mu her s* se traduirait mot à mot, « non le jour où est de » l'eau en elle » (*zennu-t* féminin). Je ne vois de sens raisonnable à ce membre de phrase qu'en le traduisant : « le jour » où il n'y a plus d'eau à Silsilis », c'est-à-dire l'époque où le Nil va être réduit à son niveau le plus bas. Si nous admettons cette interprétation, la date du 15 Épiphi sera très exactement ajustée dans l'année sothiaque à cet état du fleuve : elle commencera la série des cinquante jours qui restaient à courir jusqu'à l'apparition tant désirée de Sothis qui devait annoncer à l'Égypte la prochaine arrivée du nouveau Nil.

C'est après ces explications que viennent les deux dates des offrandes, dans la formule qui établit les droits du dieu, d'après les fonctions royales :



ma nuter pen em *zetu*¹ ab-t em tap ša su 15, (abot?) *zemet*

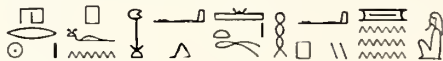
tuer le mot *as-t*, douteux sur la stèle de Ramsès II, et elle montre la véritable place de , douteuse dans les deux autres textes.

1. Variante de Ménéphthah    *ro-u ab* « les parts de l'au- » tel » à la place de *zetu* « les choses ».



semu su 15, em hetar en tenuu renpe-t.

« Droits de ce dieu pour les choses de l'autel, le 15 Thoth » et le 15 Épiphi, sur les produits de chaque année ». Ainsi que je l'ai annoncé tout à l'heure, l'ordre des deux jours est le même dans les trois inscriptions ; il serait donc bien difficile d'admettre qu'on puisse l'intervertir, pour venir en aide à une autre explication. Les offrandes fondées par le roi consistaient en un jeune veau *hus uat*, une oie *ro*, et une oie *smen*. Il est aussi question plus loin d'une grande offrande pour « le jour où l'on jetait le livre du Nil »¹,






hru pef en zaa sa-t hapi.




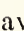

sans que je puisse voir à quel jour cette cérémonie était rapportée. Les deux jours du 15 Thoth et du 15 Épiphi étaient donc déterminés d'après une tradition conservée dans les livres sacrés. Il ne faut cependant pas que cela nous engage trop facilement à croire qu'il s'agissait simplement de cérémonies commémoratives et enregistrées à ce titre dans l'année vague. Il faut se rappeler que, sous la XIX^e dynastie, Sothis s'était déjà singulièrement laissé devancer par le solstice et par conséquent par l'inondation. Elle ne pouvait plus annoncer ce phénomène que traditionnellement. Dans une année fixe que son lever continuait à régler, ce n'était plus que par respect pour un ancien usage qu'on pouvait célébrer la fête de la venue du Nil au quinzième jour de l'année. Ceci nous expliquerait facilement pourquoi ce n'était pas dans les faits actuels, mais bien dans les anciens livres, que nos trois Pharaons puisent leurs mo-

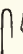

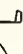



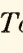
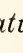
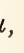
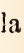
1. Si ma mémoire est fidèle, il se passerait encore aujourd'hui quelque chose d'analogue à cette cérémonie.

tifs pour continuer leurs offrandes à des jours qui avaient perdu en partie leur exacte signification, même dans l'année fixe sothiaque, à l'époque de leurs règnes. Je n'ai donc pas de motif suffisant pour décider dans quelle sorte d'année les deux dates du Nil doivent être considérées comme fêtes à Silsilis. Mes confrères jugeront si j'ai rencontré la véritable explication de ces textes si importants; mais ce qui me paraît évident, c'est qu'en les interrogeant avec soin, on n'y trouve rien de favorable à la nouvelle hypothèse de M. Brugsch.





Pour éclaircir plus complètement ce qui regarde le Nil, dans le livre de M. Brugsch, il est peut-être nécessaire d'ajouter ici quelques mots sur le symbole  et sur la fête de son érection. Il est vrai que Champollion avait d'abord pensé y reconnaître le nilomètre, mais j'avoue que je croyais cette idée à peu près abandonnée aujourd'hui dans la science, les textes n'ayant apporté jusqu'ici aucune preuve en sa faveur. Cependant M. Brugsch prend cette identification comme certaine et, vers le commencement de son livre, il établit un rapport entre la fête de l'érection du  et la fête où l'on transportait le nilomètre au temple; mais s'apercevant, sans doute, que les dates ne pourraient se concilier dans son système, il se borne à soutenir que la fête de l'érection du , au 30 Choiak, est une des fêtes du Nil. Nous pourrions nous contenter de faire observer que, dans l'année de M. Brugsch, le 30 Choiak est placé à *160 jours* de distance du lever de Sothis, et par conséquent à *40 jours après la fin de la saison de l'inondation*. Loin d'être favorable à son système, cette fête apporterait donc une sérieuse objection, si l'on devait y reconnaître la fête du nilomètre.

Mais avant d'examiner la date et d'en tirer des conséquences, résumons d'abord brièvement ce que nous savons

sur l'emblème  et voyons s'il doit être considéré comme un symbole certain de la crue du Nil. L'objet étant ainsi figuré  paraît représenter un autel muni de quatre tables superposées. Nous savons exactement son nom, *tat*; car il nous est conservé par le manuscrit de Leide à transcriptions grecques. Il est confirmé par le nom bilingue $Z\beta\varepsilon\nu\delta\acute{\epsilon}\tau\tau\iota\varsigma$, en démotique *Nsa-bi-n-tat*, et par les variantes phonétiques du , écrites avec la main . Le sens du mot *tat* lui-même est donné par l'inscription de Rosette, c'est *stabilité*. Comme symbole religieux, nous le trouvons en rapport intime avec Osiris, mais nous sommes loin d'avoir pénétré tous les mystères qu'on y rattachait. Le *tat* apparaît quelquefois remplaçant le corps même d'Osiris, et c'est pourquoi le chapitre consacré au *Tat* dans le *Rituel funéraire*¹ commence ainsi : *Peset-k-nek uret-het*, « Ton épine dorsale est à toi, » dieu au cœur stable! » Il est évident que l'auteur de ce texte a eu en vue l'analogie de forme qui existe entre le *tat*  et la colonne vertébrale, qui d'ailleurs doit être considérée comme le principe de la stabilité dans l'homme et la pièce maîtresse de la charpente humaine. C'est en vertu de cette signification que le *tat* était déposé sur la momie avec tous les autres emblèmes de la vie parfaite, que devait lui assurer sa résurrection.

Il paraît que c'était une fête très importante que celle qui consistait à *ériger le tat*   . Ainsi que je l'ai constaté dans le calendrier de Médinet-Abou, elle se célébrait au 30 Choiak. Il en était de même dans toute l'Égypte, car M. Brugsch la signale au même jour à Esnéh et à Dendérah, et je l'ai observé moi-même dans les fragments du calendrier d'Edfou. C'est cependant à la ville de        *Tatu*, la ville du *Tat* par excellence, qu'elle était probablement célé-

1. V. *Todtenbuch*, ch. 155, 1.

brée avec le plus de solennité. Je ne sais pas si ce nom propre doit être considéré comme l'abrégé du nom de la capitale du 9^e nome de la Basse Égypte  *Pa asiri neb tat*, ou bien de celle du 19^e nome  *Pa bi neb tat*¹. Ce dernier nom le rapproche davantage de *Bi-n-tat*, l'esprit de *Tat*, qui, suivant M. Brugsch, serait le type égyptien du nom de Mendès. Je crois d'ailleurs cette conjecture excellente, et un monument assyrien du British Museum, récemment étudié par M. Oppert, donne à cette identification une confirmation très intéressante. La ville de *Bindidi* y est citée avec Tanis et Saïs, parmi les principales villes de la Basse Égypte, et je ne doute pas qu'on ne doive y reconnaître Mendès². Dans l'écriture hiéroglyphique, outre le radical *tat*, *établir*, *stabilité*, on trouve des groupes composés tels que  qui se lit *num* et *χnum* (unir, combler, et le nom du dieu *χnum*), et  qui signifie *éclairer*, *illuminer* et se prononce *peset*³. J'avoue que je n'aperçois rien dans tout cela qui établisse une liaison directe entre le *tat* et l'inondation⁴.

Quant au nilomètre que les anciens appelaient simplement πᾶχυς la coudée, il est certain qu'il y avait une fête où il est question, non pas de l'ériger, comme le *tat*, mais de le déposer au temple. A quel moment se plaçait cette cérémonie? on ne le voit pas clairement, dit M. Brugsch; il est bien évident que le sens naturel de cette translation devait être de constater la hauteur de la crue et qu'en con-

1. Dans la grande inscription géographique d'Edfou, c'est la ville de *Pa asiri neb tat* qui se vante de posséder le *tat* divin.

2. V. l'appendice A à la suite de cet article, p. 407.

3. Nouveau rapprochement entre l'épine dorsale *peset* et le verbe *peset*, *illuminer*; cette lecture est établie par les variantes du nom de la barque sacrée de Dendérah, *Peset to-ti*.

4. V. l'appendice B, p. 407-408.


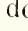
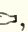
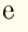
séquence la translation devait être opérée quand la plus grande hauteur de l'inondation avait été mesurée. Ce savant fait remarquer que la fête de l'exaltation de la croix, le *sâlib*, étant célébrée au jour même où la crue est censée accomplie, a très probablement été substituée à une fête antique; cette conjecture me paraît avoir une grande probabilité en sa faveur, mais on ne peut s'empêcher d'ajouter que, dans le système de M. Brugsch, la fête de l'érection de *Tat* ne peut en être rapprochée, puisqu'elle aurait eu lieu 60 jours plus tard. Il en serait tout autrement dans l'année sothiaque, car le 30 Choiak y serait le 120^e jour après le lever de Sothis; or, nous avons fait remarquer qu'au 120^e jour après la chute de la goutte est marquée la fin de la grande crue du Nil, et il serait assez naturel de trouver un jour de fête à cette époque.

Il est une circonstance que M. Brugsch n'a pas prise en considération, et à laquelle j'attache une assez grande valeur : c'est que toutes les fois que les textes parlent de la venue du Nil pour la rapporter à une époque, c'est toujours, sans exception, au *commencement de l'année*. Est-il naturel de supposer que les fêtes du Nil ont été datées dans une année toute différente de celle à laquelle on rapportait le commencement du même phénomène? personne ne sera tenté de le croire, jusqu'à preuve contraire.

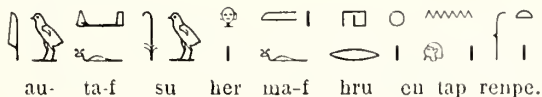
Les textes égyptiens peuvent fournir bien d'autres renseignements sur le débordement, mais j'ai dû me borner à ce qui touchait directement aux jours du Nil. Le principal fruit que je désirais tirer de cette discussion était d'établir que leurs dates étaient très probablement comptées dans *l'année fixe sothiaque*. Cela est certain pour le début de l'inondation, puisque la condition de revenir au commencement de l'année n'est remplie¹ que dans cette forme d'année.

1. Exactement parlant, cette condition n'aurait pu être remplie que dans une année fixe commençant au solstice d'été; mais si une pareille année a existé en Égypte, nous n'en avons encore trouvé aucun indice.

Je crois l'avoir rendu également très probable pour les deux jours du Nil de Silsilis. Le premier, le 15 Thoth, serait une date tardive pour le début réel de l'inondation sous la XIX^e dynastie, mais il se montre d'une exactitude remarquable, s'il a été célébré d'après une ancienne tradition. Il en est de même du second, le 15 Épiphi, si l'on admet qu'il désigne l'époque où l'eau de la crue a disparu du fleuve sacré. Ce n'est enfin que dans l'année sothiaque qu'on puisse supposer, au 30 de Choiak, une autre fête en rapport avec la fin de la grande crue du fleuve.

Appendice A. — M. Brugsch écrit le mot  *dudu* d'après son système de transcription où  est un *d*. Je compte appeler très prochainement, dans ce recueil, l'attention des égyptologues sur l'avantage énorme que présenterait à la science un système de transcription uniformément adopté. Je crois qu'au point où en sont arrivées les dissidences il serait facile de s'entendre, après discussion : le choix du signe conventionnel n'a pas grande importance, si l'on est d'accord sur le nombre des articulations qu'il s'agit de reproduire. Sans entamer ici la question assez délicate de la valeur de , je veux seulement faire remarquer que le *d* qui se trouve ici dans *Mendès-zβεγδζττς*, ne pourrait pas être donné comme une preuve à l'appui de la valeur  = *d*. L'attraction de la nasale produisait l'adoucissement de *t* en *d* : c'est ce qu'on sait par les transcriptions *Ntarius* pour *Darius* et *Ntakikos* pour *Dacicus*. Comparez le mot gnostique *Sabitat*, où ne se trouve pas la nasale, avec *zβεγδζττς* qui reproduit fidèlement *Nsa-bi-n-tat*.

Appendice B. — Le *Tat* était apporté au défunt le premier jour de l'an : c'est ce que prescrit l'appendice du chapitre 155 du *Rituel funéraire* :



Il n'y a encore rien dans cette circonstance qui relie le *Tat* au Nil, car nous savons que le premier jour de l'an était désigné tout spécialement pour les cérémonies exécutées en l'honneur des morts par leurs familles. Je transcris de nouveau $\left\{ \overset{\circ}{\underset{|}{\text{I}}} \right.$ par *Renpe-t* dans le sens d'année; tout en adoptant provisoirement la lecture *tar*, proposée par M. Brugsch, j'avais eu soin d'expliquer que je ne connaissais aucune preuve de l'emploi de ce mot *dans le sens d'année*. Je reçois à l'instant une intéressante brochure de M. Le Page Renouf, intitulée : *Miscellaneous Notes on Egyptian Philology etc.*, où la question est reprise avec d'excellents arguments, dont voici la substance : 1° $\overset{\circ}{\text{O}}$ { O est masculin et $\left\{ \overset{\circ}{\underset{|}{\text{I}}} \right.$ est féminin; 2° le mot *renpe-t* est écrit phonétiquement dans le sens d'année sur le sarcophage de Neẏthar-heb (Sharpe, I, 28). Ce savant conclut sa discussion en disant que les *tar-u* sont les saisons et que l'année est *renpe-t* : je suis disposé à lui donner complètement raison sur ce point de sa discussion.

NOTE

SUR LA

TRANSCRIPTION DES HIÉROGLYPHES

à M. Lepsius¹

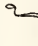
MON SAVANT CONFRÈRE ET AMI,

J'appelais récemment l'attention sur l'utilité qu'il y aurait à s'entendre pour la transcription des mots égyptiens, et j'ajoutais qu'au point où en étaient arrivées les dissidences, je croyais l'entente assez facile. Il était bien évident qu'en parlant ainsi, je ne pouvais pas songer à M. Chabas² ; ce savant, persistant à transcrire par le copte, se plaçait de lui-même en dehors de la question que je désirais voir résolue. Une soirée passée avec M. Brugsch, lors de son dernier voyage à Paris, m'a de nouveau convaincu qu'une bonne partie des difficultés pourrait aujourd'hui céder devant la discussion. Renonçant volontiers aux distinctions trop nombreuses qu'il avait autrefois introduites, M. Brugsch est, en effet, tout disposé à se rallier à une transcription conçue dans le système du *Standard Alphabet*. Quelques heures ont suffi pour nous éclairer mutuellement sur les points restés



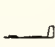
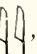



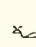



1. Publiée dans la *Zeitschrift für ägyptische Sprache*, 1866, t. IV, p. 69-73.

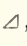



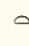
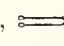
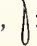




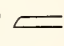
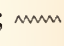
2. Voyez l'article de M. Chabas dans le numéro de juillet de la *Zeitschrift*, 1866, p. 42-49.

obscurs entre nous, et c'est d'accord avec lui que je proposerai l'alphabet suivant, comme base d'une discussion à laquelle je voudrais convier tous nos confrères. Je me dispenserai d'insister sur les avantages d'une transcription en lettres ordinaires : quand on voit un homme tel que M. Max Müller faire suivre d'une transcription semblable tous les exemples de sa *Grammaire sanscrite*, il me semble que la question peut paraître jugée.

Personne ne peut se flatter, sans doute, de représenter ainsi les sons d'une langue morte et, j'oserais dire, les sons d'une langue orientale quelconque, de telle sorte que la lecture en devienne satisfaisante, sans que l'oreille ait pu recevoir les leçons indispensables de l'intonation indigène. Il s'agit seulement pour nous : 1° de fixer le nombre des articulations à représenter; 2° de choisir pour chacune d'elles la lettre qui se concilie le mieux possible avec les renseignements que nous possédons. La seconde opération n'offre pas de grandes difficultés pour une langue morte, parce que là, en définitive, toute lettre sera bonne pourvu qu'elle soit adoptée d'un commun accord. Il est à peu près indifférent au résultat que nous cherchons de transcrire le  par *z* ou par *t'* : la bigarrure des transcriptions aurait seule de l'inconvénient.

La délimitation du nombre des articulations est une opération délicate, et sur laquelle il faut appeler la discussion. L'alphabet que nous proposerions comprendrait vingt et une lettres :

										
<i>ā</i>	<i>ā</i>	<i>ā</i>	<i>i</i>	<i>u</i>	<i>f</i>	<i>b</i>	<i>p</i>			
1	2	3	4	5	6	7	8			

												
<i>h</i>	<i>h</i>	<i>t</i>	<i>t</i>	<i>t'</i>					<i>m</i>	<i>n</i>		
9	10	11	12	13					14	15		

	;		,		;		;		,		;	
<i>r</i>		<i>s</i>				<i>s̄</i>		<i>z</i>		<i>h</i>		<i>h̄</i>
16		17				18		19		20		21

Les difficultés ne me semblent porter que sur un petit nombre de points que je vais indiquer successivement.

Premièrement, pour les voyelles, est-il nécessaire de distinguer les trois nuances *á*, *a*, *ā*? Les ressemblances, quant à la valeur des trois signes, peuvent se résumer ainsi : 1^o variantes dans l'écriture des mots égyptiens, peu nombreuses toutefois aux temps pharaoniques; 2^o faculté, pour chacune des trois lettres, d'être, dans la syllabe, initiale (aspiration) ou finale (*mater lectionis*); 3^o caractère vague, quant aux sous-voyelles, prouvé par les transcriptions de toutes les époques¹. Aucune différence n'a été notée par les Coptes quant à la nuance de l'aspiration initiale.




Voici maintenant les différences. Dans l'égyptien, on peut remarquer une certaine préférence pour comme initiale et pour comme finale; c'est probablement comme conséquence de cette vue que initial varie avec le groupe . a été également choisi pour transcrire l'articulation *s*. initial répond, au contraire, habituellement au *r*. Dans le copte, on remarque aussi plus souvent l'*ω* en face de . J'admets volontiers que ces différences, quoique peu tranchées, puissent engager à noter *á*, *a* et *ā*, division qui ne m'avait pas semblé nécessaire et que je n'ai jamais employée jusqu'ici. Mais il me semble que dans les tables ou dans les dictionnaires, il y aurait grand avantage

1. Ce caractère vague des voyelles doit faire conserver le signe conventionnel partout où nous n'avons pas de renseignements certains sur la prononciation. Mais ce serait tomber dans l'excès que de ne pas se servir des voyelles fixes, quand des transcriptions constantes nous les apportent. Exemples : *Xons, Hor*, etc.

à faire entrer les trois \grave{a} , a , \bar{a} dans un même article, pour éviter les renvois, fatigants pour le lecteur, que nécessiteraient les nombreuses variantes des dernières époques.

𐀀 est souvent final tout aussi bien qu'initial; je ne crois pas que 𐀀 soit autre chose que l'abréviation du premier. Il se prête d'ailleurs parfaitement au rôle de semi-voyelle; il n'y aurait donc aucun besoin de distinguer i ou \bar{i} ou j . U jouera de même les deux rôles de semi-voyelle initiale et de voyelle vague, sans qu'il en résulte aucun inconvénient; il est inutile de lui substituer le w pour transcrire *Qua*.

Parmi les consonnes, ce sont les dentales et les palatales qui fournissent matière à de plus sérieuses controverses. En ce qui concerne d'abord les quatre signes Δ , \curvearrowright , \sqcup , $\overline{\Delta}$, cherchons ce que leur emploi dans l'écriture présente de caractères communs, ou de circonstances spéciales, qui puissent engager à les diviser. Des variantes ont été remarquées dans l'antiquité pharaonique entre les quatre signes, mais elles sont assez rares entre Δ , \curvearrowright et $\overline{\Delta}$; pour \sqcup et \curvearrowright , les tombeaux memphites répètent, au contraire, les preuves de leur égalité originaire. D'un autre côté, le groupe $\Delta \sqcup \curvearrowright$ nous montre le Δ employé comme lettre redoublante de \sqcup . Il semblerait en résulter clairement l'égalité absolue $\Delta = \sqcup = \curvearrowright$. Je ne crois pas cependant que ces observations fournissent une preuve tout à fait complète, quand il s'agit d'apprécier les nuances des articulations d'un même organe. Aux temps ptolémaïques, les variantes deviennent ici très nombreuses, et le démotique n'observe pas mieux le principe de la distinction des signes dans les mots anciens qu'il a conservés sans altération. Rien à conclure non plus des noms grecs et romains; leurs transcriptions sembleraient au contraire indiquer une égalité de valeur entre les quatre signes.

1. Comparez les groupes analogues \sqcup , \square , \bullet .

Les différences sont pourtant très notables à d'autres points de vue. Dans les transcriptions sémitiques, $\overline{\Delta}$ a une valeur tranchée; sauf un petit nombre d'exceptions, c'est le caractère spécial pour la transcription de \beth et $\daleth = \xi$. Le choix de \curvearrowright pour transcrire le \beth et de Δ pour le \daleth s'observe aussi fréquemment, mais cette distinction souffre beaucoup plus d'exceptions, et c'est ainsi que le nom de *Karkamîš* est écrit tantôt avec deux \curvearrowright tantôt avec deux Δ . Les Coptes ont adopté ici deux types : κ sahidique, habituellement aspiré en χ par les Memphites, et σ qui souvent s'adoucit en α dans un autre dialecte. En résumant le dépouillement de mes notes, je rangerai de la manière suivante les lettres coptes correspondantes aux signes Δ , \curvearrowright , \sqcup , $\overline{\Delta}$, dans l'ordre de leur fréquence :

\curvearrowright , $\sqcup = \kappa$ sahidique (χ memphitique), σ , α .

$\Delta = \kappa$ sahidique (χ memphitique), σ un peu plus souvent, α .

$\overline{\Delta} = \sigma$ sahidique (χ memphitique), κ , α .

Il me semble résulter de l'ensemble de ces faits, qu'il faut d'abord suivre l'exemple des Coptes et noter à part $\overline{\Delta}$, qui correspond à σ : ce sera *k*, ou tout autre signe conventionnel conforme aux principes du *Standard Alphabet*. Le *g* ne me paraîtrait pas convenir, puisque les Coptes ont gardé la lettre égyptienne spéciale σ' à côté du σ grec.

Maintenant, distinguerons-nous encore Δ de \curvearrowright ? J'avoue que je n'aperçois plus ici de motifs suffisants : la seule remarque importante, la distinction entre le \beth et le \daleth , n'est pas assez constante pour servir de critérium et pour m'engager à adopter une lettre spéciale que les Coptes n'ont pas jugée nécessaire. Leur témoignage a ici d'autant plus d'autorité qu'ils se sont montrés appréciateurs assez délicats en

1. Champollion pensait que le signe σ lui-même provenait du signe démotique σ pour la coupe \curvearrowright ; je crois au contraire que σ provient de $\overline{\Delta}$ par les intermédiaires hiératiques et démotiques.

fait d'articulations. Ils ont conservé le σ à côté du κ et du τ , le ξ à côté du χ , et le η à côté du ϕ . Je suivrai ici leur exemple et je ne proposerai pas d'autres divisions que k et k' .

Nous rencontrons des difficultés du même ordre à résoudre, au chapitre des dentales; reconnaissons néanmoins que la question a déjà fait quelques progrès. D'un côté, M. Brugsch ne sépare plus les trois signes \circ , \equiv , \int , et, d'un autre côté, M. Lepsius a reconnu l'utilité de la distinction d'une articulation représentée par \curvearrowright , \int . Ici encore les Coptes nous ont donné l'exemple, en conservant \varkappa qu'ils ont tiré du signe démotique L provenant de \int , agrandi et harmonisé dans ses formes avec le reste de leur alphabet. Le \varkappa , qu'avait choisi M. Brugsch, avait l'avantage de rappeler les transcriptions sémitiques des trois homophones \curvearrowright , \int , \int , qui correspondent très constamment à \varkappa et à τ , ainsi que M. Hincks l'a établi si pertinemment, dans son remarquable travail sur l'alphabet¹. Au point de vue de l'égyptien antique, τ' nous paraîtrait cependant préférable: cette lettre serre de plus près les affinités et les variantes de \curvearrowright , qui le rapprochent de \equiv .

C'est précisément par ce signe \equiv que la question devient plus embarrassante; faut-il le distinguer et comment le transcrira-t-on? Essayons de définir ses caractères. Aux basses époques il est, à la vérité, employé presque indifféremment avec \circ , \equiv et \int , mais, sous les Pharaons, les variantes de \equiv avec ces premiers signes du \circ sont infiniment plus rares. Elles sont au contraire plus fréquentes avec \curvearrowright , dont \equiv se rapproche ainsi constamment. Il s'en sépare cependant d'une manière très nette au point de vue des transcriptions sémitiques: au lieu de répondre à \varkappa ou à τ ,

1. Hincks, *An Attempt to ascertain*.

◌ transcrit le τ par préférence. Malgré quelques exceptions, cette affinité spéciale est certaine. Je conclus de ces faits qu'il y avait là une nuance assez tranchée dans l'antiquité. M. Brugsch pense même que les Coptes l'ont conservée dans leur lettre †: il est certain que ce caractère ressemble d'une manière frappante au sigle démotique pour Δ, homophone syllabique de ◌. Pour achever de caractériser notre signe ◌, il faut ajouter que, malgré son étroite affinité avec ◌ = ∞, ses dérivés coptes sont rangés en plus grand nombre sous la rubrique de τ ou † que sous celle de ∞. Je ne propose pas de transcrire ◌ par le *d* et M. Brugsch y renonce volontiers. Les Coptes ont écarté le δ grec de leurs radicaux et, d'un autre côté, quand les hiéroglyphes ont voulu transcrire plus exactement l'articulation *d*, qu'ils rencontraient dans les noms étrangers, ils se sont servis du groupe *nt'*. Je préférerais donc ici un *t*, avec le signe d'affaiblissement, en avouant complètement mon impuissance quant à une appréciation plus exacte de la nuance que pouvait représenter le signe ◌.

Les lettres *m*, *n*, *r*, *s*, *š*, ne me paraissent devoir donner lieu à aucune observation¹. Pour la lettre ◌, le ζ a l'inconvénient de sortir du cercle de l'alphabet latin: si l'on voulait adopter la forme majuscule X, elle se composerait plus facilement et se trouverait dans les imprimeries les plus pauvres.

Il me reste à dire un mot sur les aspirations ◌, ◌. Malgré quelques cas de variantes (on en observe même avec les voyelles), il me paraît certain qu'il y avait là dans l'antiquité deux aspirations distinctes. La correspondance entre ◌ = π

1. Il paraît, en effet, par des exemples tels que *Mendès* et *Zbendètès*, que l'*n* précédant *t* l'adouçissait en *d*.

2. Les imprimeries ordinaires pourront facilement remplacer *š* par *s*, avec une apostrophe retournée.

et $\text{Ⲁ} = \pi$ est en effet scrupuleusement gardée et je ne connais aucune exception certaine. Les Coptes ont néanmoins réuni les deux aspirations sous la seule lettre Ⲥ dérivée de la plus forte Ⲁ . Peut-être, de leur temps, la différence était-elle devenue moins sensible. Mais si la distinction paraît moins utile quant à l'investigation des dérivés coptes, elle reste nécessaire pour apprécier exactement les mots étrangers dans leurs transcriptions hiéroglyphiques. Je proposerai donc, pour rester dans l'harmonie du système, de mettre au signe Ⲁ et à ses homophones le signe de l'aspiration renforcée h .

Si nos savants confrères veulent bien faire connaître les remarques que leur suggérera notre proposition, je crois que la science ne pourra qu'y gagner. Les difficultés signalées dans le dernier article de M. Chabas sont d'un autre ordre que celles que je viens d'exposer. Il y a un certain nombre de points secondaires qui devront être étudiés à leur tour, et dont la solution se fera peut-être attendre longtemps, mais, qu'elles doivent retarder l'adoption d'un commun alphabet, c'est ce que je ne saurais accepter.

EXTRAITS D'UN MÉMOIRE
SUR LES
ATTAQUES DIRIGÉES CONTRE L'ÉGYPTE
PAR LES PEUPLES DE LA MÉDITERRANÉE
VERS LE QUATORZIÈME SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE¹

I

Les rapports de l'Égypte ancienne avec les peuples étrangers ont toujours attiré spécialement l'attention des égyptologues; ils ont bien compris, dès les premiers progrès de la science, qu'il y avait là des trésors à exploiter pour l'histoire du monde antique, et qu'aucun document ne pourrait lutter d'intérêt et d'authenticité, pour les siècles reculés, avec les renseignements conservés dans les inscriptions hiéroglyphiques et dans les tableaux historiques qui décorent certaines murailles des temples. M. Brugsch a donné, dans le second volume de sa *Géographie*, un excellent résumé des relations de l'Égypte pharaonique avec ses divers voisins, et ce savant aura le mérite d'avoir posé d'une main sûre toutes les bases de la géographie des peuples étrangers, dans la direction des quatre points cardinaux. Nous avons nous-même étudié, quoique bien incomplètement encore, les rapports entre l'Égypte et l'Asie occidentale, au temps

1. Lu à l'Académie des Inscriptions, en avril 1867, publié dans la *Revue archéologique*, 2^e Série, 1867, t. VII, p. 38-81; tirage à part in-8^o de 36 pages, à cinquante exemplaires, chez Didier.

de Toutmès III¹. Nous avons également, à l'occasion du poème de *Pentaour*, contenu dans le Papyrus Sallier, esquissé les principaux traits qui peuvent caractériser la grande confédération contre laquelle *Ramsès le Grand* eut à défendre les conquêtes de son père *Séti I^{er}*. C'est une matière sur laquelle les textes de Karnak et de Louqsor nous ont fourni de nouveaux éclaircissements pendant le cours de notre mission, et que nous cherchons à élucider cette année, d'une manière toute spéciale, dans le cours d'archéologie du Collège de France. Il importe à notre sujet d'en donner ici le sommaire.

Le caractère géographique de cette coalition se dessine très clairement, comme embrassant presque toute l'Asie occidentale. Sur dix-huit noms que contient la liste des ennemis de Ramsès II, dans la campagne de l'an V, douze peuvent être identifiés avec une grande probabilité, et aucun ne sort du cadre des provinces syriennes ou de l'Asie-Mineure. *Naharain* est sans aucun doute l'appellation générique pour la Mésopotamie, נַהַרַיִם; *Kirkamis'a* représente Karkémisch, כַּרְכַּמִּישׁ; *Xeta* et *Karkis'a* se trouvent réunis, comme dans le livre de Josué, le *Chitti* et le *Girgaschi* חִתִּי גִרְגַּשִׁי³. *Kati* peut être rapproché du כַּתִּי biblique; il est certain que c'est un peuple syrien. *Kades'u* (קַדְשׁ), Kadès; *Aratu* (אַרְטוּ), Aradus, et *Xirbu* (חִלְבוֹן), Alep, sont aussi des transcriptions parfaitement régulières de noms déjà bien connus dans la géographie syrienne. En se reportant plus au nord, *Masa* doit désigner la *Mysie*; *Leka*, la *Lycie*, et les *Dardani*, où je n'hésite pas, quant à moi, à reconnaître

1. *Étude sur divers monuments du temps de Toutmès III*, dans la *Revue archéologique*, 1861, t. II, p. 196-222, 344-372; cf. p. 117-178 du présent volume.

2. V. *Le poème de Pentaour*, lu à la séance publique des cinq académies, 15 août 1856; t. III, p. 351-368 de ces *Œuvres diverses*.

3. Josué, xxiv, 21. *Karkis'a* est la vraie leçon monumentale, à la place de *Kas'kas*, du Papyrus Sallier.

l'antique race de Dardanus, marqueraient vers le nord la limite de cette alliance de peuples. Il nous reste, pour compléter la liste, *Anaukas*, une des villes principales des *Rutennu*, c'est-à-dire de la Syrie septentrionale; *Aruna*, qui était également en Syrie ou en Palestine; *Pidasa*, *Akerit*¹ et *Mus'anet*, trois populations inconnues d'ailleurs, et *Kat-auatan*, dont le nom semblerait plutôt iranien. Nous ne voyons pas apparaître l'indication des peuples de la mer. Rien ne nous engage ici à sortir de l'Asie, et, sans que nous puissions savoir au juste si les conquêtes de Ramsès II justifient complètement la légende de Sésostris, les immenses monuments dont il a couvert l'Égypte attestent qu'une longue paix fut le fruit de ses premières campagnes. Une stèle mise au jour par M. Mariette, dans les fouilles d'Abydos, nous apprend qu'il régna soixante-sept ans². Une aussi longue vieillesse fut-elle, pour ses États, une cause d'affaiblissement? On peut le soupçonner, et je serais bien porté à croire que le règne de *Mérenptah*, son fils, fut très malheureux dans ses débuts. En effet, la scène change tout à coup : le Pharaon, loin de conserver son rôle de conquérant, est attaqué à son tour jusque dans la vallée du Nil. Mais les peuples « qui violent les frontières » de la terre sacrée d'Osiris portent des noms nouveaux, pour la plupart, dans les annales égyptiennes. Les inscriptions caractérisent d'un seul mot cette invasion, et ce mot est bien intéressant pour nous : ce sont « des peuples venus des îles de la mer » qui se joignent et s'allient aux populations libyennes pour s'emparer de la Basse Égypte, dans laquelle il pénètrent par la frontière de l'ouest³.

1. *Akerit* est la leçon constante de Karnak et de Louqsor pour le nom que le Papyrus Sallier écrit *Aktar* : ce manuscrit étant plein de fautes, l'orthographe des textes gravés doit toujours lui être préférée.

2. La pierre étant un peu altérée en cet endroit, j'avais lu d'abord soixante-huit ans sur la photographie; mais M. Mariette s'est assuré, par ses propres yeux, qu'il fallait lire soixante-sept.

3. L'étude de cette importante question était un des buts principaux

Les premiers frémissements des peuples qui dominaient sur les îles de la Méditerranée, dans le XIV^e et le XV^e siècle avant notre ère, durent se faire sentir jusqu'en Égypte dès le temps de *Séti I^{er}*. On remarque, en effet, dans l'armée de Ramsès II, un corps de troupes portant le nom des *S'ardaina*. Il semble qu'ils aient composé au Pharaon une sorte de garde, ou, en tout cas, un corps auxiliaire qui pouvait contribuer à l'éclat de sa cour par la forme pittoresque de ses costumes et de ses armures. Cette légion partagea les dangers de Ramsès II, dans la campagne de l'an V ; or, le texte de Karnak nous apprend formellement qu'elle se composait de prisonniers¹, ce qui atteste une première descente des peuples de la mer, auxquels appartenait cette nation. La campagne de *Séti I^{er}* contre les Libyens fut probablement l'occasion de cette capture d'un corps de guerriers *S'ardaina*². C'est néanmoins après la mort du grand Ramsès, et dans les premiers temps du règne de *Me-renptah*, que le formidable mouvement des peuples méditerranéens commence à se révéler plus clairement par des incursions répétées. La grandeur du danger qui menaçait l'Égypte à ce moment ressortira suffisamment de ce fait que

que nous nous étions proposés dans notre mission d'Égypte, et nous avons indiqué sommairement, dans le rapport inséré au *Moniteur* le 30 mai 1864 (p. 19; cf. p. 325-326 du présent volume), les populations de l'Archipel et les races pélasgiques comme constituant nos *peuples de la mer*. Nous avons eu plusieurs fois l'occasion, dans les cours de 1865 et 1866, de donner au Collège de France l'énumération des peuples que nous allons étudier ici plus spécialement.

1. *Karnak*, restes du poème de *Pentaour*, ligne 6 : *S'artina-u en hak-t en hon f*, « les *S'ardaina* des prisonniers de Sa Majesté », cités parmi les troupes égyptiennes.

2. Cette campagne fut probablement dirigée par Ramsès lui-même, associé à la couronne pendant la fin du règne de *Séti I^{er}*. Il est certain qu'à l'occasion de sa victoire sur les *Tahennu*, les inscriptions du début de son règne lui attribuent le triomphe sur les « peuples de la mer ».

les inscriptions le comparent aux souvenirs exécrés du temps des Pasteurs.

L'histoire de la campagne qui sauva le pays était conservée dans une grande inscription contenant soixante-dix-sept colonnes d'hiéroglyphes. Ce récit, qui accompagnait probablement les tableaux de la bataille, faisait partie de la décoration d'une petite cour, au sud du grand mur extérieur du temple principal, à Karnak. L'inscription est fruste vers le haut, et les colonnes d'écriture ont perdu presque partout un quart et même un tiers de leur hauteur ; de plus, elle était enfouie de plus d'un mètre, en sorte que M. Lepsius et, après lui, M. Brugsch n'ont pu donner que le milieu de chaque ligne. Nous avons réussi à faire déblayer ce monument pendant le cours de notre mission, et nous avons pu en étudier avec soin tous les restes. M. Dümichen, qui se trouvait à Thèbes en même temps que nous, vient de publier une copie de ce texte ¹. Elle laisse beaucoup à désirer. La muraille est altérée en divers endroits ; il y a même une restauration partielle faite, à ce qu'il nous semble, par une main égyptienne du temps des Ptolémées. Il faudra, pour établir d'une manière complète certains détails du texte, un travail minutieux et peut-être même une révision sur place après une première traduction sommaire. La disposition des lieux ne nous a pas permis de prendre une photographie. Dans l'état actuel de nos études, voici les faits que nous avons pu extraire de ces phrases mutilées, où chaque lacune excite un mortel regret.

Sous la conduite d'un prince des *Rebu* (ou Libyens), nommé *Maurmaïu*, fils de *Titi*, une invasion formidable avait troublé les premières années du règne de *Merenptah*.

Nous étudierons plus loin chacune des nations qui prirent part à cette guerre ; nous nous bornerons en ce moment à les nommer pour définir notre terrain. Un premier groupe

1. Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 1 et suivantes.

se compose de trois peuples que nous savons, d'après d'autres renseignements, appartenir au nord de l'Afrique: ce sont les *Rebu* (Libyens), les *Mas'uas'* (Μάζουσι; d'Hérodote) et les *Kehak*, qu'Aménophis I^{er} avait déjà combattu.

Les autres peuples qui, suivant nos textes, appartenaient « aux régions de la mer », se composent d'abord des *Turs'a*, dans lesquels nous proposons de reconnaître les Tyrrhéniens (*Tursce*), des *S'akalas'* ou Sicules, et des *S'ardaina*, Sardainiens. Les Grecs, sous le nom d'*Akaios'* (Ἀχαιοί), nous reportent vers l'Orient; ils sont accompagnés de *Leka*, nom qui désigne probablement les Lyciens. Arrivée par la frontière de l'ouest, une partie de ces peuples s'était d'abord avancée sur un territoire laissé sans culture¹; il avait été primitivement abandonné au pâturage des bestiaux, et il était resté désert depuis les temps anciens, comme trop exposé aux ravages² des tribus libyennes. Il y avait déjà longtemps que cette plaie sévissait sur les populations de la Basse Égypte, mais au temps de *Merenptah* le danger devint plus pressant car le roi parle, dès le début de l'inscription, de protéger la ville du dieu *Tum*, c'est-à-dire Héliopolis et le sanctuaire de *Ptah-totunen*, ou Memphis elle-même³. Les barbares s'étaient avancés jusqu'à un endroit nommé *Pas'ennu*, en face de la ville de *Pabaris*, et ils y avaient établi leur camp. Le rédacteur de l'inscription s'arrête ici pour exalter jusqu'au ciel la gloire et les grandes qualités de *Merenptah* à propos des préparatifs de la guerre³. « C'est lui qui occupe la place d'Horus, aussi est-ce à lui qu'il » appartient de donner la vie aux hommes et de les protéger... il fait marcher l'élite de ses archers, il dispose sa » cavalerie sur toutes les routes. » Les éclaireurs lui envoient bientôt un rapport précis sur le nombre et la position des

1. V. Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. II, 1. 8.

2. *Ibid.*, 1. 6. — 3. *Ibid.*, 1. 10, 11, 12.

ennemis; c'est le chef du peuple Libyen (*Rebu*), *Maurmaiu*, fils de *Titi*, qui est apparu avec son armée au pays des *Tahennu*, c'est-à-dire à la frontière de l'Égypte, du côté de l'ouest¹. Les peuples que nous avons énumérés ci-dessus se sont joints aux Libyens, et la ligne quatorzième nous donne un renseignement bien précieux, à savoir que le (Tyrrhénien) « *Tuirsa* a pris toute l'initiative de la guerre; » chacun de ses guerriers a amené sa femme et ses enfants. » Ce n'est pas une simple expédition de piraterie, c'est évidemment un essaim de peuples cherchant à fonder un établissement nouveau. On annonce au roi qu'ayant franchi les frontières de l'ouest, ils sont établis sur le territoire de la ville de *Pa-ari*². Nous connaissons une ville nommée *Pa-ari* dans les listes du onzième nome de la Basse Égypte: s'il s'agit de la même localité, les ennemis n'étaient pas loin de Memphis³. A ces nouvelles, *Merenptah* entre en fureur comme un lion et tient un grand discours aux Égyptiens: . . . « Écoutez tous mes ordres et observez-les soigneusement⁴. Sachez que je suis le pasteur qui vous conduis » et que je veille (sans cesse sur vous)... Semblable à un » père qui alimente ses enfants, (le roi) nourrit vos corps » comme des oies (à l'engrais). Ne connaissez-vous pas ses » bienfaits?... »

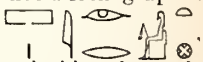
... Après une lacune, on retrouve le roi poursuivant son discours et décrivant les malheurs de l'Égypte⁵: « Les » barbares pillent les frontières; les impies les violent » chaque jour; ils volent⁶... Ils pillent les ports, ils envahissent les champs de l'Égypte, en venant par le fleuve. Ils » se sont établis: les jours et les mois s'écoulent et ils » restent à demeure... »⁷. « Ils ont pénétré jusqu'à la montagne de *Heseb*. » Le mot de *Heseb* se retrouve précisément comme caractérisant le onzième nome (*Ka-Heseb*) où

1. Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 13. — 2. L. 15. — 3. L. 16. — 4. L. 17. — 5. L. 18. — 6. L. 19. — 7. L. 20.

nous connaissons une ville de *Paari*¹. Il est donc probable que ces deux indications réunies nous conduisent à la vraie position de l'armée ennemie : « Ils ont coupé (*le pays des* » *bœufs*) *To-aha*. » De cette région nous savons déjà la position approximative. Elle était dans l'ouest et nous la trouvons en relations avec les derniers nomes de l'Égypte moyenne, en sorte que sur ce point il semblerait que Memphis fût déjà débordée. Le texte signale ensuite l'arrivée de ces peuples comme quelque chose d'inouï dans les annales de l'Égypte². Il les dépeint rampant « comme des serpents ; » ils aiment la mort, ils détestent la vie...³, marchant au » combat pour remplir leurs ventres chaque jour. Ils sont » venus au pays d'Égypte pour y chercher la subsistance de » leurs corps... »

« Leur chef se conduit comme un chien ; c'est un maudit, » sans cœur... »⁴

Le Pharaon termine son allocution en rappelant ses divers bienfaits ; il se vante notamment d'avoir sauvé de la famine certains pays en y faisant apporter du blé dans des vaisseaux⁵. Il promet à son armée la protection d'Ammon, qui massacrera tous les *Tamaħu*⁶ ; c'est le nom générique appliqué par les Égyptiens à toutes les races septentrionales analogues à celles qui nous occupent. Dans la ligne vingt-septième, qui est mutilée en plusieurs endroits, je crois voir que *Merenptah* avait envoyé un corps d'armée destiné à ravager le pays des Libyens ; peut-être s'agit-il d'une diversion. « Ils partirent avec la main de Dieu, Ammon leur » servit de bouclier. »

1. Dans le nom de ces deux villes, il y a une différence d'orthographe : le nom de la ville de notre inscription est écrit  mais je soupçonne qu'ici le personnage assis pourrait bien jouer le simple rôle de déterminatif. La lecture ainsi comprise donnerait *Pa-ari*, nom identique à celui de la localité connue du 11^e nome.

2. Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 21. — 3. L. 22. — 4. L. 23. — 5. L. 24. — 6. L. 25, 26.

Ici se place un détail assez curieux ; il semble que *Meren-ptah*, malgré les éloges pompeux qu'il se fait décerner, ne se souciait pas d'assister de sa personne à la bataille décisive d'où dépendait le sort de l'Égypte ; le récit naïf qu'on peut encore suivre, malgré les lacunes, n'aura pas besoin de commentaire¹.

« Voici que Sa Majesté vit en songe comme si le (fils?) » unique de Ptah se tenait debout² et semblait (repousser?) » le Pharaon : il était grand comme....., il lui dit en lui » donnant le glaive : « Il faut rester, écarte tout souci de ton » cœur. Sa Majesté dit (au dieu)... » La réponse du roi est effacée, mais il me paraît certain, par la suite de l'inscription, que sa grandeur fut enchaînée au rivage par cet ordre divin.

L'armée égyptienne³ marche à l'ennemi, qui campait toujours dans le territoire de *Pa-ari*. La rencontre se fit le premier jour d'*Épiphi* ; nous n'avons plus la date de l'année. Le lendemain, la bataille s'engagea⁴. « Lorsque » les archers et les cavaliers de Sa Majesté parurent, Amon » fut avec eux ; *Nubti* leur prêta sa main. »

Les envahisseurs furent noyés dans leur sang⁵. « Les » archers du Roi firent six heures de carnage parmi eux⁶ » Au milieu du combat, le vil chef *Rebu* s'arrêta terrifié, le » cœur lui manqua..... (Il perdit) en fuyant⁷ ses sandales, son » arc et ses carquois, et abandonna tout ce qu'il avait avec » lui, dans le désir de se sauver au plus vite, (car) une » grande peur circulait dans tous ses membres⁸. Ses chefs fu-

1. Dümichen, *Historische Inschriften*, pl. II, l. 28, 29.

2. Deux mots un peu altérés en cet endroit rendent le sens douteux : *ua* qui signifie *un*, *unique*, a aussi le sens de *dard*, en sorte qu'on pourrait comprendre aussi que le dieu semblait le repousser avec son arme.

3. L. 30. — 4. L. 32. — 5. L. 33. — 6. L. 34. — 7. L. 35.

8. L. 37 et 38. *Nota* : Cette colonne commence au fragment isolé, indiqué dans Dümichen, pl. I, A, l. 1. Il en est de même pour les cinq colonnes suivantes.

» rent tués..... Il perdit tous ses bijoux d'or et d'argent, tous
 » ses ustensiles de bronze, les parures de sa femme, ses meu-
 » bles, ses arcs, ses épées et tout ce qu'il avait apporté avec
 » lui de son pays ; ses bœufs, ses chèvres et ses ânes..... »
 Tout ce butin fut ensuite dirigé avec les prisonniers vers la
 résidence royale. « Quant au vil chef de *Rebu*, il précipitait
 » sa fuite vers son pays¹. On fit ensuite le récolement des
 » hommes tués (dans le combat),... et les officiers de la
 » cavalerie emmenèrent derrière eux... (les prisonniers).... »

Après une nouvelle lacune, le narrateur, appréciant le danger
 auquel l'Égypte venait d'échapper, reporte ses souvenirs
 à une époque fatale qui me paraît évidemment celle des Pas-
 teurs². « On n'avait rien vu de semblable au temps des rois de
 » la Basse Égypte, quand ce pays d'Égypte était en leur
 » pouvoir et que la calamité persistait, dans le temps où les
 » rois de la Haute Égypte³ n'avaient pas la force de les
 » repousser. »

Après des remerciements aux dieux pour leur protection,
 nous trouvons à la ligne 41 la teneur « du message envoyé
 » au palais de Pharaon par le chef de l'armée. Il disait :
 » Le misérable *Maurmaïu* s'est sauvé de sa personne..... Il
 » m'a échappé à la faveur de la nuit⁴..... Les dieux de
 » l'Égypte l'ont frappé, les sortilèges qu'il avait prononcés
 » sont rompus, toutes les paroles de sa bouche sont retour-
 » nées sur sa tête. On ne sait pas son sort, s'il est mort
 » (ou vivant)⁵..... Abandonne-le à son sort ; s'il vit, il ne
 » se relèvera pas.....⁶. Dans le pays de *Tamaḥu*..... ils ont mis
 » à sa place quelqu'un de ses alliés qui le combattrait..... »

Après la lacune, l'inscription constate que « les⁷ auxi-
 » liaires, les soldats et les cavaliers, les vétérans comme les
 » jeunes soldats, ont tous des prisonniers. »

Les Égyptiens reviennent ensuite, poussant devant eux⁸

1. Dümichen, *Hist. Ins.*, pl. II, 1. 38. — 2. L. 39. — 3. L. 40. —
 4. L. 42. — 5. L. 43. — 6. L. 44. — 7. L. 45. — 8. L. 46.

(des ânes?) chargés « des phallus (disposés en cornes?) des » Libyens, ainsi que des mains de tous les peuples alliés, » formant des..... et des grappes.....¹. Voici que le pays » tout entier fit retentir sa joie jusqu'au ciel; les villes et les... » furent dans l'allégresse, à cause des prodiges qui étaient » arrivés. Les fleuves.....² » Les chefs amènent ensuite les prisonniers « devant le balcon du roi, pour qu'il pût voir » le fruit de ses victoires. Le compte des prisonniers faits » sur le peuple de *Rebu* et sur ses alliés est tel qu'il suit... »

Le fragment de la ligne 49 paraît définir le lieu de la bataille ou celui de la poursuite³. On y voit que cette localité, voisine de la ville de *Pa-ari*, reçut le nom de lieu de la victoire de *Merenptah* sur les *Tahennu*.

Les premiers mots du dénombrement sont détruits; ils indiquaient probablement les chefs des alliés tués dans le combat, et dont, suivant l'inscription⁴, « on rapporta les » phallus disposés en cornes: six individus, fils des chefs » alliés du chef de *Rebu*, tués, et dont les phallus disposés » en cornes furent rapportés... (chiffre détruit)⁵ (soldats) » des *Rebu* tués, et dont les phallus disposés en cornes » furent rapportés: 6,359. Total des fils des grands, etc... » (chiffre effacé)...⁶ (*S'air*)*dina*, *S'akales'a* et *Akaiuas'a*, » des pays de la mer, dont on n'a pas (pris les phallus) » (chiffre effacé)⁷... *S'akalus'a*, individus 222; on a compté » 250 mains. *Turs'a*, individus 742; on a compté 790 » mains. *S'airdena* (nombre effacé)... »⁸, « *Akaiuas'a* en » notre pouvoir. On n'a pas fait de cornes (avec les phallus) » de ceux qui ont été tués, on a rapporté leurs mains (nom- » bre effacé)⁹... »

Après un nom illisible, « on a rapporté leurs phallus » disposés en cornes à l'endroit de la réunion, individus » 6.103. » Ce nombre est certainement applicable aux *Mas'uas'*. « On a fait des cornes avec les phallus¹⁰.....

1. Dümichen, *Hist. Ins.*, pI. II, l. 47. — 2. L. 48. — 3. L. 49. — 4. L. 50. — 5. L. 51. — 6. L. 52. — 7. L. 53. — 8. L. 54. — 9. L. 55. — 10. L. 56.

» (nom effacé). On a pris leurs mains, individus 2.362.
 » Les *S'akalus'a* et les *Turs'a* qui étaient venus avec
 » l'armée des *Rebu* (lacune). » Cette nouvelle mention des
 alliés se rapporte maintenant au dénombrement des prison-
 niers qui se continue à la colonne suivante¹..... « *Kehak*,
 » *Rebu*, ramenés comme prisonniers vivants, individus
 » 218; femmes du chef de *Rebu*, qu'il avait amenées
 » avec lui, prises vivantes; femmes de *Rebu* 12. Total »
 (effacé).

Après une lacune, vient un nombre de 9.376² qui peut être un total général de prisonniers. « Armes qui étaient dans
 » leurs mains, apportées par les prisonniers : en bronze,
 » épées des *Mas'auas'* 9.111. » Après la lacune³, le nouveau nombre de 120.214 se rapporte à quelque partie du butin. « Chevaux qui appartenaient au vil chef de *Rebu*
 » et aux fils du même prince, ramenés vivants, quatorze
 » paires⁴. » Nous arrivons à la partie de l'inscription qui avait été restaurée par les Égyptiens eux-mêmes, après quelque outrage subi par cette portion du temple. Malheureusement il paraît que de petites fractions du texte étaient restées trop mutilées pour être lisibles; en sorte que la main qui a tracé les hiéroglyphes plus récents a laissé sur les blocs de la muraille restaurée quelques blancs que le graveur n'a pas remplis. Telle est du moins l'idée que m'a inspirée la vue du monument. Dans la colonne 60, il était question des *Mas'auas'* et des bestiaux qui probablement leur appartenaient, « 1.307 têtes de gros bétail et
 » des chèvres (nombre effacé) ». Les nombres suivants se rapportent au butin composé d'objets précieux⁵. « Pièces
 » diverses (en or), 54; en argent, vases à boire (lacune); (en

1. Dümichen, *Hist. Ins.*, pl. II, l. 57. — 2. L. 58. — 3. L. 59.

4. Chiffre un peu altéré, mais qui ne peut varier qu'entre 12 ou 14. Il paraît que les chevaux n'étaient pas encore très nombreux sur les côtes africaines.

5. L. 61.

» bronze), épées, poignards, cuirasses et cnémides, et ustensiles divers, 3.173. »

Ces armes appartenait nécessairement aux peuples de la mer, puisque celles des Libyens sont énumérées plus haut.

Nous reviendrons plus loin sur cette curieuse particularité des cnémides dont la figure me paraît assez exactement tracée dans l'inscription pour ne pas laisser place au doute¹. « On mit le feu à leur camp (à leurs tentes de peau) et aux » (*Karmata* ?) de leur chef. » On apporta tout ce butin² devant le roi, qui fit éclater sa joie jusqu'au ciel. Il reconnaît qu'il a reçu³ de Ptah des bienfaits qui dépassent la parole par leur grandeur. Plusieurs colonnes sont ensuite consacrées à exalter la gloire de *Merenptah* à l'occasion de ce triomphe; il attribue au service des domaines des temples une partie des prisonniers. Quant au prince fugitif, le Pharaon parle de le faire tuer et de faire fondre sa graisse comme celle d'une oie.

Il décrit ensuite l'état de l'Égypte victorieuse⁴. « Les » *Rebu* avaient fait un complot méchant contre l'Égypte; » voici que je les ai frappés et massacrés⁵. J'ai fait marcher » l'Égypte (tranquillement) comme le Nil, car j'aime les » hommes comme ils m'aiment. Je leur donne les souffles » de la vie, et les villes tressaillent de joie à mon nom⁶..... » Mon temps sera proclamé heureux dans la bouche des » générations, pour la grandeur et la gloire qu'elles recevront de moi. Toutes ces choses sont la vérité..... »

On trouve, dans plusieurs inscriptions de ce genre, des exemples de ces affirmations sur la sincérité des récits qu'elles contiennent. Les grands de l'Égypte répondent au Pharaon; on peut saisir les phrases suivantes dans leur discours⁷, où les colonnes deviennent de plus en plus muti-

1. Dümichen, *Hist. Ins.*, pl. II, l. 62. Je ne vois pas ce que pouvait représenter le mot *Karmata*. — 2. L. 63. — 3. L. 64. — 4. L. 67. — 5. L. 70. — 6. L. 71. — 7. L. 72.

lées. « Les *Rebu*, tu as exaucé leurs prières; ils sont ra-
 » menés captifs, tu les as dispersés comme des sauterelles
 » sur tous les chemins'... Tes dons sont dans notre bou-
 » che, et nous pouvons maintenant nous reposer dans la
 » joie en toute saison....² »

Tels sont en substance les faits conservés par l'inscription de *Merenptah*. Le très petit nombre de monuments datés du règne de ce prince, et que nous connaissons d'ailleurs, ne nous a fourni aucune notion supplémentaire de quelque importance. Nous trouvons seulement dans le *Papyrus Anastasi n° 4³*, et au milieu d'un morceau consacré aux louanges de *Merenptah*, quelques phrases qui donneraient lieu de croire que nous avons jugé ce Pharaon avec trop de sévérité, ou du moins que la reconnaissance des peuples fut très vive après le succès de la campagne.

« Bonheur extrême dans ton retour à Thèbes en vain-
 » queur! s'écrie le littérateur égyptien; on traîne ton char
 » avec les mains. Les chefs garrottés sont devant toi, et
 » tu vas les conduire à ton père *Amon*, mari de sa mère. »

Il nous paraît donc certain que l'Égypte triompha complètement, pour cette fois, des invasions qui la menaçaient. Mais nous retrouverons les mêmes ennemis, accompagnés de quelques nouveaux alliés, dans les guerres soutenues par Ramsès III quelque temps plus tard. Il nous reste, pour terminer ce premier aperçu, à résumer sommairement les raisons qui justifient les identifications que nous proposons pour chacun de ces peuples, nouveaux pour la plupart dans l'histoire de l'Égypte.

II

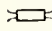
Ainsi que nous l'avons annoncé en commençant, nous partagerons ces nations en trois groupes, pour les examiner

1. Dümichen, *Hist. Ins.*, pl. II, l. 74.

2. L. 75.

3. Pl. V, l. 2. Voyez l'appendice A à la fin de ce Mémoire: cf. p. 451-453 du présent volume.

ges, les brouillards, et il serait possible que cette qualification eût été attribuée intentionnellement aux régions atlantiques. Toutefois, le domaine du mot *Tahennu* ne me paraît pas dépasser l'Afrique; mais il en est tout autrement du mot *Tamehu*, qui comprend certainement, avec les Libyens, les divers peuples du littoral de la Méditerranée.

On sait que, dans le tableau des quatre variétés principales que les Égyptiens semblent avoir remarquées dans la race humaine, l'expression *Tamehu* est appliquée à un groupe de nations à la peau blanche, aux yeux le plus souvent bleus et aux cheveux bruns ou blonds, quelquefois roux. On avait cru d'abord devoir reconnaître à ces caractères des races très septentrionales; mais après une étude attentive des représentations figurées, on s'aperçoit promptement que les Égyptiens avaient choisi pour type traditionnel du *Tamehu* le rameau qu'ils connaissaient le mieux, c'est-à-dire le plus voisin de leurs frontières, le Libyen. La coiffure est caractéristique; elle se compose, comme pièce principale, d'une longue tresse recourbée, passant par devant l'oreille, retombant jusque sur l'épaule, et imitant par la courbure la corne basse de certains béliers¹. Or, on ne trouve, sur les monuments, que les *Rebu* et les *Mas'uas'* qui soient ainsi coiffés. D'un autre côté, l'emblème de Neith , la déesse de Saïs, paraît tatoué sur les bras et sur les jambes des *Tamehu* typiques. Ce symbole est très significatif; il établit un trait d'union entre ces peuples et les parties occidentales de la Basse Égypte, et annonce des rapports originels entre les deux populations, quant à leur principale divinité féminine. Quelle que pût être la source primitive de ces rapports, il demeure certain que la race antique occupant le nord de l'Afrique servait de type aux


1. Cette coiffure peut avoir quelque rapport avec le culte d'Ammon dans l'oasis. V. Brugsch, *Géographie*, t. II, pl. I, n° 4, et pl. IV, n° 22 et 30.


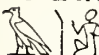
artistes égyptiens pour figurer le *Tamehu*, et que ces peuples se présentaient encore, à cette époque, sous l'aspect général d'une race à la peau très blanche et souvent aux cheveux blonds¹. Ces faits, une fois constatés, serviront à expliquer comment la dénomination commune de *Tamehu* réunit les peuples des côtes africaines avec les habitants des îles et des côtes septentrionales de la Méditerranée. C'est, en effet, sous ce nom que les textes de *Merenptah* et de *Ramsès III* introduisent l'ensemble des nations que nous allons étudier de plus près.

Le nom de *Rebu* ou *Lebu*² désigne incontestablement les *Libyens*; on sait que l'Égypte antique n'avait qu'une seule articulation pour les liquides *r* et *l*. Leur position vers la frontière de l'ouest confirme l'assimilation des noms. Cette situation géographique amenait les *Rebu* à jouer le principal rôle dans les invasions des peuples de la mer, leurs alliés. Ceux-ci trouvaient chez eux tous secours pour un facile débarquement, et une tendance constante à envahir avec eux les provinces du Delta, plus richement dotées de plaines fertiles que d'autres parties du littoral. Le chef des *Rebu*, sous *Merenptah*, se nommait *Marmaiu*, fils de *Titi*, et un autre *Titi* apparaît plus tard, sous Ramsès III; ils appartenaient probablement à la même famille.

Les *Mas'uas'*³ composaient une nation libyenne très puissante, ainsi qu'on peut en juger par le nombre considé-

1. On voit qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux Vandales pour expliquer les cheveux blonds de certaines familles de la Kabylie. Le mot *Tamehu*, interprété par la langue égyptienne, ne signifierait pas autre chose que « pays du Nord »; il n'y a pas là de nom ethnique, dans le vrai sens du mot.

2.  *Rebu*, est l'orthographe ordinaire de ce nom.

3. L'orthographe pleine de ce nom est  *Mas'uas'a*, ce qui, d'après le système ordinaire des voyelles 

nable de ses guerriers ; ils perdirent plus de 12.000 hommes dans une seule bataille contre Ramsès III. Leur profil est très régulier et un peu aquilin ; la barbe est taillée en pointe, elle paraît beaucoup moins épaisse que celle des populations syriennes. Leur coiffure se compose de la longue tresse libyenne en forme de corne, et d'une pièce d'étoffe couvrant la nuque et retombant sur les épaules¹. C'est avec toute raison que M. Brugsch a reconnu ici les *Μάζυες*² qu'Hérodote nous dépeint comme des peuples de Libye adonnés à l'agriculture ; M. Hincks avait, au contraire, identifié les *Mas'uas'* avec le *Μότλος* d'Hérodote, et j'avais moi-même adopté provisoirement cette attribution ; mais la position africaine des *Mas'uas'*, aujourd'hui bien déterminée, ne permet plus de songer à un peuple de l'Asie centrale. Ainsi que nous le verrons plus tard, les *Mas'uas'* avaient des cultures soignées et ils étaient extrêmement riches en bestiaux de toute espèce. On remarque, parmi les armes qui leur furent enlevées sous Ramsès III, outre les arcs et les carquois, « des épées de trois coudées » et un petit nombre « d'épées de cinq coudées ». On leur prit, dans la même campagne, 93 chars et 193 chevaux, ce qui indique que la race chevaline commençait à se multiplier dans ces contrées qui se sont toujours distinguées depuis par l'excellence de leur cavalerie. Nous possédons les noms de deux chefs des *Mas'uas'* : *Mas'as'ar* les commandait du temps de Ramsès III, et son père se nommait *Kapur*³.

vagues combinées indique une prononciation telle que *Mas'os'* ou *Mas'us'*.

1. V. Brugsch, *Géogr.*, t. II, pl. IX, n° 21.

2. V. Brugsch, *Géogr.*, t. II, p. 80. — Cf. Hérodote, IV, 191.

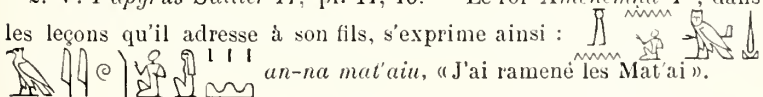
3. Le nom de *Mas'as'ar* serait rendu dans les textes classiques par *Messala* ou *Massala* ; nous prouverons plus loin le passage du *s'* à l'*s* latine, ce qui permet de rechercher l'initiale bien connue *mas*, dans la syllabe *mas'a*, répétée plusieurs fois dans les noms libyens conservés en Égypte.


Les *Mas'uas'* qui restèrent prisonniers, après la grande victoire de *Merenptah*, vinrent grossir les corps auxiliaires de l'armée égyptienne; nous les retrouvons mentionnés, au nombre de 1.600, dans la composition d'un corps de 5.000 auxiliaires, dont parle le rédacteur du *Papyrus Anastasi n° 1*, qui paraît avoir été écrit à cette époque¹.

Nous avons déjà observé bien des exemples de cette coutume; les Pharaons paraissent, à toutes les époques de leur histoire, avoir tiré grand parti des corps auxiliaires empruntés soit à des peuples étrangers, comme condottieri, soit à leurs ennemis vaincus. On sait, par les travaux de M. Brugsch et de M. Mariette, quels développements prit la race des *Mas'uas'* importée ainsi dans la Basse Égypte. Le titre de chef des *Mas'uas'* devint recherché même par les princes des familles souveraines. Ils avaient été précédés dans ce même rôle par les *Mat'ai'*², milice de la même origine et qui avait été installée dans la Basse Égypte par *Amenemha I^{er}* dès le commencement de la XII^e dynastie. Vers le VIII^e siècle avant notre ère, ces milices étaient devenues toutes-puissantes dans la Basse Égypte, et la plupart des petits princes partiels énumérés dans l'inscription de *Pianzimeriamun* leur appartenaient; c'est ainsi que s'explique très naturellement la tradition qui donnait à Psammétik une origine libyenne.

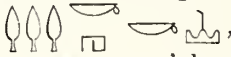
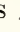
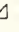

Les *Kehak*³ mentionnés avec les *Rebu*, dans notre inscription, apparaissent très rarement sur les monuments. Nous

1. Voir l'appendice B à la suite de ce Mémoire [; cf. p. 453-457 du présent volume].

2. V. *Papyrus Sallier II*, pl. 11, 10. — Le roi *Amenemha I^{er}*, dans les leçons qu'il adresse à son fils, s'exprime ainsi :  *an-na mat'aiu*, « J'ai ramené les *Mat'ai'* ».

3. , *Kehak*, dans notre inscription, au sommet de la colonne 57, où les traces bien certaines du mot ont échappé à M. Dümichen. Mais M. Lepsius l'avait déjà vu, il y a quelques


voyons clairement, par notre texte, qu'il s'agit d'une fraction moins importante de la famille libyenne; on ne fit sur eux que 204 prisonniers. Dans le *Papyrus d'Anastasi n° 1* que nous venons de citer, on trouve néanmoins 620 *Kehak* dans le corps d'auxiliaires. Il résulte de cette donnée que ces légions avaient été recrutées, soit avant soit après cette guerre, par d'autres contingents. Ils étaient venus pour fonder des établissements dans le Delta, et l'on doit admettre qu'ils les fondèrent très réellement, malgré leur défaite, mais en pactisant avec l'autorité du Pharaon auquel ils vendirent leurs services. Les papyrus du temps fournissent des détails très curieux sur l'administration des colonies militaires qui résultèrent de ces établissements, tout à fait analogues à celui des Hébreux, à l'autre extrémité du Delta.

Je crois, malgré une légère différence d'orthographe, que ce peuple est le même que les *Amu-Kahak* battus par Aménophis I^{er} vers le nord de l'Égypte, au témoignage de l'inscription d'*Ahmès-pensouban*¹. Le nom est écrit en cet endroit , *Amu-Kehak*. L'échange entre les signes  et  s'observe parfois dans la transcription des noms étrangers et le nom célèbre de *Karkemisch* en offre deux exemples incontestables². L'expression , *amu*, désigne, dans les monuments géographiques, un peuple étranger situé vers la frontière au nord-ouest de l'Égypte, qui avait même fondé des établissements dans le nome de l'extrême ouest, dit Libyque. Les *Kehak* devaient être une des tribus comprises sous ce nom³. Aménophis I^{er} eut sans

années, et j'ai encore pu en constater la présence. Le *Papyrus Anastasi n° 1*, p. 17, l. 2, l'écrit  *Kahak*. V. l'appendice B[; cf. p. 454 du présent volume].

1. Musée du Louvre, *Notice des monuments*, etc., C. 49.



2. *Papyrus Sallier n° 3*, comparé au texte de Karnak et de Luxor.

3. Il paraît radicalement différent du nom des Asiatiques .


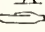
doute occasion de réprimer quelque désordre de ce côté, après la guerre d'Éthiopie. Cette campagne n'eut peut-être pas grande importance, car elle est omise dans le récit d'Ahmès, chef des nautoniers. Je ne connais sur les monuments aucune figure qui porte le nom de *Kahak*; j'appellerai cependant l'attention, à cette occasion, sur un corps d'auxiliaires qu'on voit dans l'armée de Ramsès III et qui marche derrière les *S'ardana*. Les soldats figurés dans la planche 231 de Champollion ont une coiffure particulière qui les distingue des autres auxiliaires. Je ne trouve pas leur nom dans les récits du temps, mais ils méritent d'être signalés. Leur coiffure est longue et légèrement recourbée en arrière. La race est imberbe ou rasée, et les hommes sembleraient nus si l'on pouvait se fier à l'exactitude du dessinateur.





Les trois peuples que nous venons d'étudier forment le groupe africain dans les ennemis de *Merenptah*. Mais s'ils composaient la partie la plus nombreuse de l'armée, leurs alliés sont néanmoins bien plus intéressants pour nous. Parmi ces peuples nouveaux qui sont qualifiés de « nations des régions de la mer », quelquefois même « des îles de la » mer », ou plus brièvement « de la mer », le *S'ardana* apparaît le premier dans l'ordre des temps, sur les monuments égyptiens¹.


Les variantes orthographiques du nom ne portent que sur les voyelles vagues : c'est ainsi qu'on trouve *S'ardina*, *S'ardaina*, et *S'airdina*. Ce nom, ainsi que ceux qui suivent, est toujours écrit en simples lettres alphabétiques : aucune difficulté ne s'attache donc à leur lecture. L'identification

āmu, ou , *āmu*, qu'on peut comparer avec  *populus*.


— Sur ces *Amu* de l'ouest, voyez M. Brugsch, *Géogr.*, t. III, p. 14, 15.

1.  *S'ardana* est l'orthographe ordinaire; le  *t*, à cette époque, transcrit le *d* par préférence.

du nom des *S'ardana* et, en général, de nos peuples de la mer, avec les noms grecs ou latins que nous leur comparons repose particulièrement sur la légitimité de la transcription du  s'a égyptien par la sifflante simple (s latine ou ç), dans l'orthographe des temps classiques : il est nécessaire de nous arrêter tout d'abord sur cet élément fondamental de la discussion. L'inscription phénicienne de Nora a été notre premier jalon dans cette recherche; le nom de la Sardaigne est écrit, dans ce texte, שרדן, par le ש. Ce premier indice nous avait porté depuis plusieurs années à soupçonner la correspondance du s'a égyptien avec l's des noms classiques, et particulièrement la présence de la finale grecque σ, sous l'orthographe égyptienne   .

uas'a, pour *os'*. Remarquons d'abord que le signe , dont la valeur exacte, dans la haute antiquité, était la diphtongue *ua*, a été employé par préférence, à l'époque ptolémaïque, pour transcrire le son *o*.

Mais, si mon rapprochement était juste, l'orthographe égyptienne *os'* indiquerait quelque chose de plus; il faudrait admettre qu'à l'origine, cette finale aurait été prononcée *os'* (*och*), ou quelque chose d'approchant.

En effet, les Égyptiens, qui possédaient les deux articulations *s* et *s'* (*ch* français) parfaitement distinctes, appliquaient ces deux lettres avec une très grande justesse dans la transcription des noms étrangers : ils ne les faisaient jamais varier entre elles dans le même nom. Il est donc clair que les Égyptiens ont entendu, dans la bouche de leurs ennemis venus de l'Occident, un son plus voisin du *s'a* que de l's, dans les noms où ils introduisent la lettre  s'a. Or l'on sait que l'alphabet grec primitif admettait deux sifflantes, le σγμζ et le σζν, qui, d'après leurs noms mêmes,

1. Les voyelles vagues finales s'écrivaient, dans le système égyptien, même après des consonnes sonnantes ou finales de syllabes.

se caractérisent comme provenant du samech \beth et du schin ψ phéniciens. La prononciation plus grasse du *san* avait été bien indiquée par M. Frantz et par divers auteurs; mais j'ai trouvé la question du *san* plus complètement élucidée dans le mémoire de M. François Lenormant sur l'alphabet phénicien, couronné récemment par l'Académie des inscriptions. Ce travail n'étant pas encore publié, j'ai prié M. Lenormant de vouloir bien en extraire la note suivante, que j'insère ici textuellement :

« Les deux sifflantes de l'alphabet grec originaire conservées jusqu'au V^e siècle avant notre ère par les Éoliens et les Doriens, ζ ou ξ et ν , auxquelles l'alphabet grec postérieur en substitue une seule, σ , dans l'orthographe définitive, ne représentaient pas primitivement une prononciation identique, pas plus que le ζ et le ν (\beth et ψ) phéniciens d'où elles sont dérivées.

« Quoiqu'un passage assez obscur d'Hérodote (t. I^{er}, p. 139), dont le sens véritable doit être que la lettre employée par les Doriens dans le même cas que le $\sigma\gamma\mu\alpha$ par les Ioniens, portait le nom de $\sigma\acute{\alpha}\nu$, ait pu faire croire à certains grammairiens anciens, fort ignorants des *questions de paléographie*¹, que ces deux noms désignaient une seule et même lettre, d'autres passages tout à fait formels des écrivains de l'antiquité démontrent que les deux noms de $\sigma\gamma\mu\alpha$ et de $\sigma\acute{\alpha}\nu$ ne désignaient ni la même lettre ni le même son. Athénée² raconte, d'après Aristoxène, que les musiciens substituaient souvent le $\sigma\acute{\alpha}\nu$ au $\sigma\gamma\mu\alpha$ en chantant, parce qu'ils trouvaient que la prononciation de cette lettre se mariait mieux aux sons de la flûte, et Pindare, dans des vers cités par le même auteur,

1. Schol. ad Homer., *Iliad.*, I, vers 185, col. 3, édit. Didot. — Cf. *Call. apud Athen.*, X, p. 453, — *Ach. trag. apud Athen.*, XI, p. 466, — Henri Steph., *Thesaurus*, t. VII.

2. L. XI, p. 467.

» donne au $\sigma\zeta$ l'épithète de $\kappa\acute{\iota}\theta\delta\alpha\lambda\omicron\nu$, c'est-à-dire d'articulation
 » bâtarde.

» Nous devons donc en conclure que si la lettre figurée ⚡
 » ou ⚡ représentait comme le σ de l'alphabet grec défi-
 » nitif, un s nettement accusé, Ⓜ ou $\sigma\zeta$ servait à exprimer
 » un son plus gras et un peu *chuintant*. C'est ainsi que,
 » dans certaines parties de la Grèce où se sont conservées
 » des formes dialectiques très anciennes, dans l'Étolie par
 » exemple, les hommes du peuple donnent encore aujour-
 » d'hui au σ la valeur de *sch* et non de *s*. Les pallikares de
 » l'Étolie prononcent *méschiméri* pour $\mu\epsilon\sigma\sigma\eta\mu\acute{\epsilon}\rho\iota$, *midi*;
 » *schyka* pour $\sigma\acute{\iota}\kappa\alpha$, *des figues*, etc.


» Dans les pays où la prononciation admettait l'usage
 » simultané de ces deux lettres, comme par exemple, à
 » Argos, le son du Ⓜ (san) était particulièrement affecté à
 » la sifflante finale des mots : soit dans les nominatifs sin-
 » guliers en $\omicron\varsigma$ et $\eta\varsigma$, Ⓜ et Ⓜ); soit dans les génitifs
 » singuliers féminins en $\alpha\varsigma$ et $\eta\varsigma$ (Ⓜ et Ⓜ); soit dans
 » les nominatifs, datifs et accusatifs pluriels en $\epsilon\varsigma$, $\omicron\varsigma$, $\iota\alpha\iota\varsigma$, $\omicron\upsilon\varsigma$
 » et $\alpha\varsigma$ (Ⓜ , Ⓜ , Ⓜ , Ⓜ et Ⓜ); soit enfin dans
 » les secondes personnes singulières des verbes.

» François LENORMANT. »

Une fois que l'on a constaté l'existence antique du $\sigma\zeta$
 comme sifflante à son plus gras ou *chuintant*, on comprend
 aisément que l'orthographe phénicienne Ⓜ , pour le nom
 de la Sardaigne, vient corroborer la transcription égyptienne
S'ardana, et que l'on ne pourrait plus alléguer l'exactitude
 des transcriptions égyptiennes pour les sifflantes, comme
 une objection contre la correspondance du *s'a* égyptien avec
 l'*s* des termes classiques, et spécialement contre l'attribution
 que nous proposons pour ce nom; nous y voyons les ancêtres

du peuple sarde (*Sardinienses, Sardonii*)¹. Une antique tradition, mise en lumière spécialement par M. Guigniaut, dans ses *Religions de l'antiquité* (t. IV, p. 248), et qui a été pleinement discutée par Otfried Müller dans son livre sur les Étrusques², nous montre en effet une tribu de Libyens conduite par un chef du nom typique de *Sardus* et donné comme fils de l'Hercule libyen (Macéris) : cette famille vient s'installer la première dans l'île qui prit le nom de *Sardinia*. Jolaüs, compagnon d'Hercule, représentait également, dans la tradition grecque, la tribu des Ἰολαῖοι, Ἰολαῖς, qui, suivant Pausanias, étaient également venus en Sardaigne d'Afrique ou de Libye. Le courant qui porta plus tard les Carthaginois en Sardaigne et en Sicile avait donc commencé à se faire sentir, dans le même sens, dès le temps de la domination libyenne, et les données égyptiennes sur l'affinité de ces divers peuples de la mer viennent éclairer et confirmer les traditions classiques de la manière la plus inattendue. La race sardinienne ne borna pas ses pérégrinations à l'île qui a gardé son nom ; indépendamment de ses établissements en Italie, il est impossible de ne pas reconnaître la même souche dans le peuple nommé *Sordones*, dont M. de Sauley nous signalait tout dernièrement le développement sur les côtes du Roussillon³.

Sans m'arrêter ici à discuter les noms géographiques assez nombreux qui pourraient prouver l'extension de cette famille, ce qui m'entraînerait sans utilité au delà des bornes

1. M. Chabas, dans son ouvrage sur *Le Voyage d'un Égyptien*, etc., p. 67, a proposé l'assimilation des *S'ardana* avec les Sardes, sans toutefois s'expliquer sur la difficulté qui s'attache à la transcription du  par s.

2. Otfried Müller, *Die Etrusker*, I, p. 183. Les principaux passages discutés comme classiques dans la question sont ceux de Pausanias, X, 17, 2; Solin, 4; Silius, XII, 356; Isidore, XIV, 6.

3. *Revue archéologique*, 1867, t. I, p. 57 et suivantes.

de ce mémoire, je signalerai seulement dans l'Adriatique les *Sardici*; cités par Strabon (livre VII), la ville d'Illyrie nommée *Sardica*¹, et surtout les monts *Sardonici*², dans le pays des Liburnes, habiles marins et grands pirates, comme tous nos peuples de la mer. Ce dernier nom attire mon attention par sa transcription grecque Σάρδον ὄρος; l'orthographe égyptienne *S'ardana* est précisément la moyenne entre *Sardon* et *Skardon*, et elle se rapproche très probablement plus de la prononciation primitive.

La légion *S'ardana* de l'armée de Ramsès II provenait d'une première descente de ces peuples en Égypte. « Les » *S'ardaina* qui étaient des prisonniers de Sa Majesté », dit expressément le texte de Karnak, au commencement du poème de *Pentaour*.

Les archéologues ont remarqué la richesse de leur costume et de leurs armures³. Les principales pièces de leurs vêtements semblent couvertes de broderies. Leur bouclier est une rondache⁴; ils portent une longue et large épée de forme ordinaire, mais on remarque aussi quelquefois dans leurs mains une épée très mince et d'une longueur démesurée, analogue sans doute à l'épée de cinq coudées mentionnée chez les *Mas'uas*⁵. Le casque des *S'ardana* est très caractéristique; sa forme est arrondie, mais il est surmonté d'une tige qui supporte une boule de métal: cet ornement est accompagné de deux cornes en forme de croissant. Chez les auxiliaires de Ramsès II, le profil est très droit; le chef vaincu, du tableau de Ramsès III, qui a l'air très âgé, a le

1. Epiphane, l. 2, t. II.

2. Ptolémée, l. 2, ch. 17.

3. V. Brugsch, *Géogr.*, t. II, pl. X.

4. V. Brugsch, *Géogr.*, t. II, pl. X, fig. 22 et 23. Les figures sont meilleures dans Champollion, *Monuments*, pl. XXVI, et pl. CCIII.

5. Voyez le tableau de la bataille dans Rosellini, *Monumenti Reali*, pl. 123, pour ces armes des *S'ardana*.

profil plus aquilin, il porte des boucles d'oreilles. La barbe était pointue, moins longue et moins épaisse que chez les Syriens. Les *S'ardana* de l'armée égyptienne ont seulement des favoris et des moustaches coupés très courts. J'avais conjecturé que le Pharaon avait rapproché ce corps de sa personne à cause de ses belles armes et pour augmenter la splendeur de sa cour. J'ai trouvé la confirmation de cette idée dans un passage isolé qu'on lit au verso d'une des pages du *Papyrus Anastasi n° 2*¹. Voici la teneur de ce fragment, qui faisait partie de quelque récit du même temps : « Les » *S'ardana* de la mer², des prisonniers de Sa Majesté, étaient » ornés de toutes leurs armes; ils se tenaient dans la grande » salle, apportant des provisions de grains et des fourrages » pour leurs chevaux. »

Traitée sans doute avec faveur, la légion *S'ardana* s'agrandit avec le temps et se montra fidèle au fils de Ramsès II. Le *Papyrus Anastasi* cité ci-dessus, à l'occasion du triomphe de *Merenptah*, s'exprime ainsi³ : « Les *S'ardana* qu'avait » ramenés ta vaillance ont fait prisonniers leurs (propres) » parents. » On remarque également ces précieux auxiliaires combattant, sous Ramsès III, auprès des Égyptiens et dans les mêmes circonstances. Ils paraissent avoir été les plus nombreux à cette époque parmi les auxiliaires, car ils four-

1. Voir *Papyrus Anastasi n° 2*, pl. LXX, verso, et l'appendice C à la suite de ce Mémoire; cf. p. 457-458 du présent volume].

2. M. Birch (*Sur une patère égyptienne*), p. 41, lit dans ce passage *Khairtana*, mais l'étude attentive du papyrus m'a fait reconnaître ici un $\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}$ s'a comme partout ailleurs. Il faut en dire autant du nom de *Qairdina* donné par M. Brugsch (*Géographie*, II, p. 82). La vue du monument m'a permis de rectifier ce nom. Il y a également $\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}\overline{\text{ḥ}}$ s'a dans le passage allégué par M. Brugsch, et M. Dümichen l'a fidèlement reproduit (*Monuments historiques*, pl. II, l. 1, et V, l. 53) : il faut donc rayer ces deux noms de la liste des peuples.

3. *Papyrus Anastasi n° 2*, pl. V, l. 2. — V. l'appendice A, à la fin du Mémoire; cf. p. 451-453 du présent volume].

nissent 1.900 hommes au corps d'armée mentionné par le *Papyrus Anastasi n° 1*¹.

Quel que soit le degré de probabilité que nous ayons pu atteindre, soit en constatant la régularité parfaite de la transcription, soit en faisant remarquer la conformité des traditions classiques sur les Sardes avec nos vues sur les *S'ardana*, cette conjecture aurait cependant bien peu de force si elle restait isolée. Mais une fois que le $\sigma\lambda$ antique nous a fait suivre à la trace la transition entre le *s'a* égyptien et la sifflante simple des Latins et des Grecs, le *S'akales'a* de notre monument² s'identifie tout d'abord avec le *Siculus* ou $\Sigma\iota\kappa\lambda\delta\varsigma$. On sait quel rôle important la race des Sicules avait joué dans l'Italie antique, dont elle occupait une notable portion. Thucydide, qui place leur passage en Sicile trois siècles avant celui des colonies grecques, connaissait encore, de son temps, des Sicules habitant l'Italie, où ils avaient laissé des traces de l'existence primitive de leur race. Otfried Müller a discuté³ divers passages de l'Odyssee qui caractérisent les Sicules comme se livrant au commerce des esclaves. Cette habitude dénonce un penchant invétéré pour les courses maritimes, et se concilie admirablement avec le caractère des expéditions aventureuses que nous étudions en ce moment. Les lacunes de l'inscription ne nous permettent pas de reconnaître le nombre des Sicules tués ou faits prisonniers; ils ne figurent pas non plus, jusqu'ici, parmi les vaincus devenus soldats auxiliaires. Nous les retrouverons dans les invasions tentées de nouveau sous Ramsès III; mais les tableaux ne nous ont malheureusement pas donné leur figure.

1. V. l'appendice B, à la fin du Mémoire[; cf. p. 453-457 du présent volume].

2.  *S'akales'a*. La présence constante du lion doit inviter à transcrire *l* plutôt que *r*.

3. Ott. Müller, *Die Etrusker*, p. 10.

sur toutes les côtes de la Méditerranée ont été indiquées dans de savants travaux. Otfried Müller et M. Lepsius ont réuni et discuté un ensemble imposant de témoignages qui établissent le vrai rôle des Tyrrhéniens au milieu de la famille pélasgique, et qui nous les montrent comme les dominateurs de la mer, dans les plus anciens souvenirs de la Grèce et de l'Italie. On pouvait s'attendre à les trouver à la tête de ce mouvement des peuples de la mer. Aussi lisons-nous à la quatorzième colonne de l'inscription de Karnak ¹ : « Le *Turis'a* avait pris la tête de toute la guerre. Chacun des » guerriers de son pays avait amené sa femme et ses enfants. » On voit qu'il s'agissait de s'emparer à demeure d'une partie du Delta pour y fonder un nouvel essaim. Si l'entreprise eût réussi, une colonie tyrrhénienne eût devancé Alexandrie de plus de dix siècles. Les *Turs'a* laissèrent sur le champ de bataille 742 cadavres; on rapporta 790 mains. M. Brugsch, qui paraît avoir eu d'abord l'idée de comparer les *Turs'a* aux Tyrrhéniens, s'est néanmoins décidé en faveur des Thraces ². Je ne doute pas que ce savant n'eût

1. Voici le texte de cette phrase intéressante :

<i>Turis'a</i>	<i>em</i>	<i>t'a-t</i>	<i>tep</i>	<i>en</i>		
Tyrrhenus	ceperat		caput			
<i>xerau</i>	<i>neb,</i>	<i>peherer</i>	<i>neb</i>	<i>en tes-f</i>	<i>an-nef'</i>	<i>him-tes'</i>
belli totius.	Bellator		omnis regionis ejus		adduxerat uxorem (et)	
<i>xarauf.</i>		liberos suos.				

(V. Dümichen, *Monuments historiques*, pl. II, l. 14). — Tous ces mots sont déjà connus, et ne présentent pas de difficulté sérieuse.

2. V. Brugsch, *Géographie*, t. II, p. 83.

abandonné cette conjecture s'il avait pu reconnaître les Sardes et les Sicules, et s'il avait été ainsi guidé par le voisinage de ces deux peuples¹.

Nous nous bornerons à rappeler ici, brièvement, que des rapports très anciens ont aussi été signalés entre les peuples pélasgiques et la Libye. Au témoignage d'Hérodote lui-même (t. II, p. 50), le culte de Poséidon, le dieu par excellence de tous les Pélasges maritimes, était d'origine libyque. Nous venons de voir que les chevaux étaient déjà introduits parmi les chefs libyens, et le culte neptunien du cheval pourrait peut-être recevoir de cette circonstance quelque éclaircissement particulier².

M. Guigniaut a également fait ressortir les témoignages d'Hérodote et d'Apollodore qui parlent de la Pallas libyenne et d'autres rapports très anciens que la Grèce elle-même semble avoir entretenus avec l'oracle d'Ammon (*Religions de l'antiquité*, t. II, p. 225).

Dans le tableau des prisonniers de Ramsès III, la figure du « *Turs'a* de la mer » est malheureusement un peu altérée : son profil est toutefois bien entier. Le nez est fin et droit ; la barbe a plus souffert, on reconnaît néanmoins qu'elle était assez longue et taillée en pointe. Le casque est suffisamment conservé pour qu'on puisse comparer son galbe à celui des casques étrusques du modèle ordinaire, un peu allongé et pointu par le sommet.

En continuant l'étude de notre nomenclature, après le

1. Parmi les noms ethniques de la Bible, je ne crois pas que תִּרְסָם soit applicable à ces *Turs'a*. Le nom célèbre de תְּרַשִׁישׁ me paraît au contraire, dans sa première acception, en rapport direct avec *Turs'a* ; on sait qu'il figure parmi les nations « qui se partagèrent les îles de la » mer » (*Genèse*, x, 4, 5).


2. Le cheval, même en Égypte, prend, sur divers scarabées royaux, un rôle symbolique qui mérite d'attirer l'attention et qui n'a pas été éclairci.

dans une très ancienne inscription trouvée à Théra, la finale $\mu\chi\acute{o}\varsigma$ était écrite ⲙⲁⲪⲪⲠⲞⲘ (c'est-à-dire *Maqhos*^c), en employant le *san* final et le *qoppa* ϩ, cet ancien correspondant du p sémitique, qui tomba en désuétude chez les Grecs, mais qui fut conservé en Italie sous la forme du Q. Il me paraît assez probable, d'après l'emploi du Δ égyptien, que cette même nuance existait à l'origine dans le mot *Aqhaios*^c et qu'elle fut dissimulée plus tard par l'introduction du χ .

Notre grec Ἄχαιοι ne venait pas des îles ; le texte le fait originaire « des pays de la mer », en se servant du caractère ⲙ , qui représente les régions montueuses et qu'on oppose souvent au signe des plaines ⲙ . Il est probablement question du Péloponnèse. Ottfried Müller est en effet arrivé à cette opinion que la race achéenne avait, aux temps antéhistoriques, occupé la plus grande partie de cette presqu'île et de la Thessalie. Ainsi que le remarque M. Maury, ils formaient, au temps d'Homère, la plus nombreuse des races helléniques, puisque le poète étend leur nom à tous les Grecs². Le peuple *Akaios*^c ne reparait pas sous Ramsès III, du moins dans les textes que j'ai sous les yeux ; nous n'avons donc pas, dans les tableaux, la figure qui nous eût le plus intéressés. Mais il existe, dans la liste des dépouilles des vaincus, un détail que je rapporterais plus volontiers à l'*Akaios*^c ou au *Turs'a* qu'aux autres confédérés. A côté des cuirasses³, on mentionne des pièces d'armures ainsi figurées Ⲕ . Le mot est suivi du déterminatif appliqué à

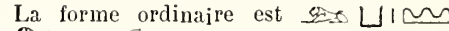
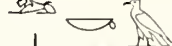
1. La forme de la première lettre n'est pas exacte, le jambage allongé est à gauche, dans l'original.

2. A. Maury, *Histoire des religions*, t. I, p. 41.

3. . Le premier mot est bien connu ; il se lit ici *t'arena*, mais il est souvent orthographié d'une manière plus complète *t'ariuna*. Il répond aux mots hébreux אֲרֵנָה , et סַרְיֹן , *cuirasse*. Le second n'a pas son expression phonétique. La langue égyptienne n'avait peut-être pas de mot spécial pour cette armure inusitée.

toutes les armes de métal D , joint au signe générique pour les métaux O . Mes savants confrères, auxquels j'ai soumis l'examen de cette figure, ont pensé comme moi qu'elle représentait une cnémide avec son lien. Je n'ai pas aperçu cette pièce d'armure dans les tableaux de batailles, mais tous les souvenirs classiques me conseillaient de l'attribuer aux Achéens aux belles cnémides (*Ευζωνίδες Ἀχαιοί*) des traditions homériques.

Un seul peuple de l'Asie figure dans notre liste, c'est le Lycien, *Leka*. Il ne me paraît pas possible de le méconnaître, parce qu'il se rencontre avec la même orthographe¹, à côté du *Dardani* (Troyen) et du *Masa* (Mysien), comme allié des populations syriennes, dans la guerre contre *Ramsès II*. S'agit-il toutefois, dans notre liste, d'un petit peuple confiné dans la presqu'île lycienne ? Il est bien permis d'en douter. Sans vouloir presser les rapports de forme que ce nom de *Leka* présenterait avec celui de la Laconie et avec la race si ancienne des *Lélèges*, on ne peut nier, tout au moins, que le nom Lycien lui-même ne se retrouve dans plusieurs parties de la Grèce et de l'Asie Mineure, sous diverses formes très peu altérées. M. E. Curtius², expliquant un passage de Sophocle sur *Ægée*, fait voir qu'il y eut une Lycie dans l'Attique et une autre dans la Troade. Les traditions nous montrent également les Lyciens répandus jusque dans la Crète. Si l'on veut joindre à ces données générales le grand développement géographique du culte d'Apollon Lycien, et des diverses divinités helléniques qualifiées Lyciennes, on sera probablement amené à conclure avec nous que le

1. La forme ordinaire est . Le Papyrus Sallier écrit . variante tout à fait équivalente pour *Leka* ou *Reka*, mais toujours avec le lion, dont la présence constante indique presque toujours une *l*.




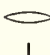





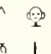


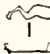
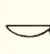


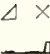


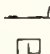


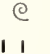
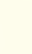
2. V. Ernest Curtius, *Die Ionier*, p. 35.



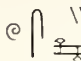




nom de *Leka* s'appliquait, au XIV^e siècle avant notre ère, à une famille très importante, qui donnait une main aux Syriens et touchait de l'autre aux possessions achéennes et tyrrhéniennes. La mythologie viendrait encore nous prêter ici le secours d'une de ses plus précieuses traditions. Il est impossible de ne pas songer tout d'abord à Lycæon, fils de Pelagus, qui bâtit Lycosura sur le mont Lycée. D'un autre côté, on remarque que Lykos était, suivant Apollodore (l. III, p. 10, 13), un fils de Poseidon, d'où ressort un rapport intime des Lyciens avec nos peuples de la mer. De plus, on le fait régner à Thèbes, en Béotie, avec son frère Nycteus, ce qui indique tout naturellement l'établissement sur le continent grec d'une partie de la race lycienne. Elle y fut absorbée d'assez bonne heure, du moins quant à son existence sous un nom spécial, par des races plus puissantes; aussi ne reparut-elle pas, dans le siècle suivant, parmi les ennemis de Ramsès III.



Tels furent les premiers rapports des grands peuples maritimes avec l'Égypte. Nous examinerons, dans la seconde partie de ces recherches, s'ils pourraient nous donner quelque moyen nouveau de comprendre le véritable sens historique des traditions relatives à Cécrops et à Danaüs.




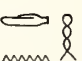


APPENDICE A


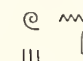
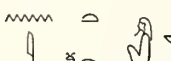


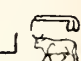
Fragment tiré du *Papyrus Anastasi n° 2* (*Select Papyri*, pl. LXVII, l. 2).


												
<i>na</i>	<i>S'artana</i>								<i>anu-k</i>	<i>her</i>		
<i>Sardonii</i>											<i>(quos) reduxisti (in)</i>	
												
<i>χopes' - k</i>			<i>hak-sen</i>			<i>māha-tu</i>						
<i>gladio tuo,</i>		<i>captivos duxerunt</i>				<i>affines (suos)</i>						

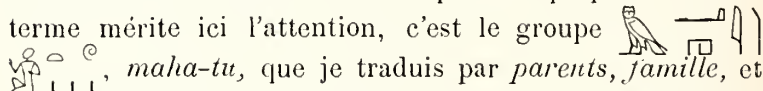
						
tes - tu	net'em	usi	pik	s'em	er	uas-t
regionum.	Jucundum	valde	tuum	iter	ad Thebas !	

				
neyt - ta	au	taik	urri	hanen - ta
victor!	erat	tuus	currus	tractus

					
em	tut	uer-u	teneh	er ha-t-kauk	er
manu,	principes		vineti	ante te.	Ad-

					
masi-u	eos	en atef-ek	asi	Amen	ka
ducebas		patri tuo	sancto	Amoni	uxori


mut-ef.
matris suæ.

Presque tous les mots de ce passage sont bien connus et la traduction interlinéaire suffira pour l'expliquer. Un seul terme mérite ici l'attention, c'est le groupe , *maha-tu*, que je traduis par *parents*, *famille*, et par extension, *tribu*. C'est M. Brugsch qui en a fourni le vrai sens dans le papyrus bilingue Rhind (Brugsch, *Zwei bilingue Papyrus*, n° 143), où figurent les mots *maha-ut en suten*, « parent du roi », titre très élevé dans la hiérarchie. M. Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 19) traduit *maha-tu* par *chef*; je crois que c'est un contresens dans tous les exemples qu'il cite. Dans le *Papyrus Anastasi n° 1* (p. 20, l. 4), la phrase suivante : *Su s'ebennu em na maha-ut s'usu*, doit se traduire : « Il se mêle aux tribus des Arabes » *Schas* », et non « aux chefs »; il s'agit d'un valet infidèle

qui s'enfuit. De même, dans le texte de Médinet-Abou, publié par M. Greene (l. 25), le roi vainqueur dit, en parlant des vaincus : *Uer-u-sen maha-utu-sen em aau*, « leurs » chefs et leurs tribus sont en adoration devant moi ». Dans le texte d'Ibsamboul relatif à la campagne de Ramsès II en Syrie, traduisez de même, dans le discours des *Schas* espions : *Nai-na sennu nti em aau en maha-tu*, « nos frères qui sont » des grands des tribus ».

Dans un texte de Médinet-Abou (Champ., *Notices mss.*, t. I, p. 62), on dit également du chef vaincu des *Mas'auas* : *Se-flhim-tef mahau-f smam*, « son fils, sa femme, ses parents » ont été tués ». Le sens de *parents*, que j'emploie ici, est donc pleinement justifié. On fait remarquer ce fait que les fidèles *S'ardana* auxiliaires ont fait des prisonniers dans leurs propres tribus.

APPENDICE B

(Passage tiré du *Papyrus Anastasi n° 1*, p. 17, l. 32.)



<i>tu-k</i>	<i>mas-tu</i>	<i>em</i>	<i>apu-t</i>	<i>Rahana</i>	<i>Rahana</i>	<i>Rahana</i>	<i>Rahana</i>	<i>Rahana</i>	<i>Rahana</i>
Es	missus	ad	inspiciendam	Rahan,					
<i>er</i>	<i>ha-t</i>	<i>menfi-u</i>	<i>nejt</i>	<i>er petpet</i>	<i>nefi-u</i>	<i>bus'et-u</i>	<i>bus'et-u</i>	<i>bus'et-u</i>	<i>bus'et-u</i>
ducens		milites	fortes ad delendas		iniquitates	contumacium,			
<i>t'et-tu</i>	<i>t'et-tu</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>	<i>naarena-u</i>
dicuntur		juvenes							
<i>menfi-u</i>	<i>nti er</i>	<i>ha-t-lu-k</i>	<i>her ari</i>	<i>her ari</i>	1900	1900	<i>s'ai-</i>	<i>Sar-</i>	<i>Sar-</i>
milites	qui sunt	penes te	(csse),	(csse),	1900	1900	Sar-	Sar-	Sar-

<i>rḥana-u</i> donii,	620 620	<i>kahak-u,</i> Kehak,
1600 1600	<i>mas'auas'a-u,</i> Maxyes,	
<i>neḥsi-u</i> Nigri	<i>her</i> fere	880, 880,
	<i>temet</i> simul	5.000. 5.000.

Ce passage demande un peu plus d'explications que le précédent, parce que je suis en contradiction avec M. Chabas, qui l'a traduit dans son *Voyage d'un Égyptien* (p. 52), sur plusieurs points très importants¹. Vidons tout de suite la question des chiffres. M. Chabas ne peut trouver son compte dans l'addition parce qu'il a mal transcrit tous les nombres partiels pour les centaines : il suffisait cependant de consulter avec soin la grammaire de Champollion, où les signes hiératiques des centaines sont donnés fidèlement et avec une grande richesse d'exemples. Le chiffre pour 900 pourrait seul faire ici quelque doute, mais on reconnaît facilement les premiers traits pour un abrégé du chiffre 9, ce que confirme bien l'addition qui est exacte. — Les mots *neḥsi-u butes'-u* sont traduits par M. Chabas : « les désordres des » révoltés » ; cette traduction vaut mieux que celle que le même auteur donne à la page 36, où les mêmes mots sont


1. J'aurais, sur tout l'ensemble de cette traduction, une réserve beaucoup plus grave à formuler : je pense que l'auteur s'est trompé sur le ton général du document. Il considère comme un véritable récit ce qui ne serait, à mon avis, qu'une série de leçons, d'indications et de suppositions faites dans le but d'amener des développements littéraires, instructifs pour le jeune homme auquel l'ouvrage est adressé. Mais je dois m'abstenir de développer ici ce point de vue, qui d'ailleurs n'a que peu d'influence sur l'intelligence du passage étudié en ce moment.

traduits : « les tortueux révoltés ». *Nefi*, déterminé par le chemin, signifie « l'écart » de la voie droite, le « péché » : c'est la même idée que l'hébreu exprime par divers mots tels que *סור*, *recedere (a deo)*, etc. Je crois que c'est avec raison que M. Brugsch compare le mot *nefi* au copte *ⲛⲟⲩⲉ*, *peccatum*.

M. Chabas donne une conjecture très ingénieuse sur les soldats nommés , qui lui paraissent représenter en général les auxiliaires étrangers. Notre passage milite très fortement en faveur de cette idée, mais je ne puis être de son avis sur les gens appelés , *naārena*. M. Chabas coupe le mot en deux, en prenant *na* pour l'article : *ārūna* lui paraît un nom de peuple. Il y avait, en effet, une localité de ce nom en Syrie, mais ce n'était pas par le chemin de la mer Rouge qu'on s'y serait rendu. D'ailleurs c'est à *Rahana* même que le littérateur suppose la mission envoyée, c'est-à-dire dans quelque localité du désert arabe, ainsi que M. Chabas l'a lui-même fort bien défini. L'auteur, fort embarrassé de ces *ārūna*, qu'on ne trouve nulle part comme peuple, rapproche ce nom de celui des *naārūna*, nommés dans d'autres inscriptions. Il aurait dû reconnaître l'identité des deux mots ; mais ce qui lui a voilé la parfaite homophonie des deux orthographes :



c'est qu'il n'a pas réfléchi à la règle de transcription du *v* sémitique, qui, dans les mots étrangers, se transcrit soit par *ā*, soit par *āa*. *Naārūna* n'est pas un nom de

peuple, c'est une des nombreuses expressions militaires empruntées vers la XIX^e dynastie aux langues sémitiques; on y reconnaît immédiatement le terme *נָעַר*, *jeune homme*¹. Les *naāruna* sont de jeunes soldats, des recrues; c'est l'équivalent du terme égyptien , *nefer* « bon jeune soldat ».

Ils ne se trouvent jamais désignés comme un peuple particulier. Dans l'inscription de *Merenptah*, qui fait l'objet spécial de ce travail, à la ligne 45^e, parmi l'énumération des guerriers « qui avaient tous des prisonniers », on trouve nommés « les archers ou auxiliaires, les fantassins, les cavaliers » suivis de :



ce que je traduis par : « tous les vétérans de l'armée, et ceux » qui étaient dans les jeunes soldats. » Les plus vieux et les plus jeunes avaient chacun leurs prisonniers.

Dans les tableaux d'Ibsamboul (Champollion, *Monuments*, pl. XXXII) on voit que ces *neāruna*, ou jeunes recrues, eurent la gloire de repousser à eux seuls une surprise tentée contre le camp de Ramsès II. Ceci expliqué, reste à savoir si nos *naāruna* du fragment du *Papyrus Anastasi* sont les révoltés, comme le dit M. Chabas, ou les soldats auxiliaires eux-mêmes. La construction pourrait prêter au doute, mais je crois celle que je propose plus logique, surtout lorsqu'on a reconnu qu'il ne s'agit pas d'une nation particulière. Il faut donc rayer cette expression du catalogue des peuples; il en est de même d'une foule de qualifications empruntées, à cette

1. La forme *nāaruna* annonce un nominatif singulier, de la forme des substantifs hébreux avec cette finale en *ni* que notre savant confrère M. Munck avait signalée, avec tant de sagacité, comme analogue au nominatif en *oun* de l'arabe ancien.

époque, aux peuples voisins, surtout dans les termes militaires. J'ai eu l'occasion de développer les preuves de cette habitude dans le cours du Collège de France, à propos du titre de général de cavalerie *Kat'an*, qui n'est pas autre chose que l'hébreu קָטָן, *dux*. M. Chabas a reconnu lui-même מְהֵרָה, *promptus*, dans le mot *mahur*, jeune guerrier. Il faut en dire autant de l'expression : *Tuhir*; elle est appliquée à une sorte de phalange qui formait un corps très considérable dans l'armée du prince de Xeta. J'y reconnais le radical טָהַר, d'où טְהוֹרָה *purus, splendens*. Il devait être pris dans le sens d'*illustre guerrier*, car on lit à Médi-net-Abou, dans la grande inscription de l'an V (ligne 52), en parlant des guerriers des îles de la mer, qui étaient venus de nouveau se faire battre en Égypte :

Au-u em tuher-u her to hi em uat'a-ur.
 Erant illustres in alia regione, in mari¹.

J'ai dû insister sur ces expressions parce que, si l'on prenait tous les mots de cette espèce pour des noms de peuples, on arriverait à une confusion inextricable dans la géographie des peuples étrangers à l'Égypte².

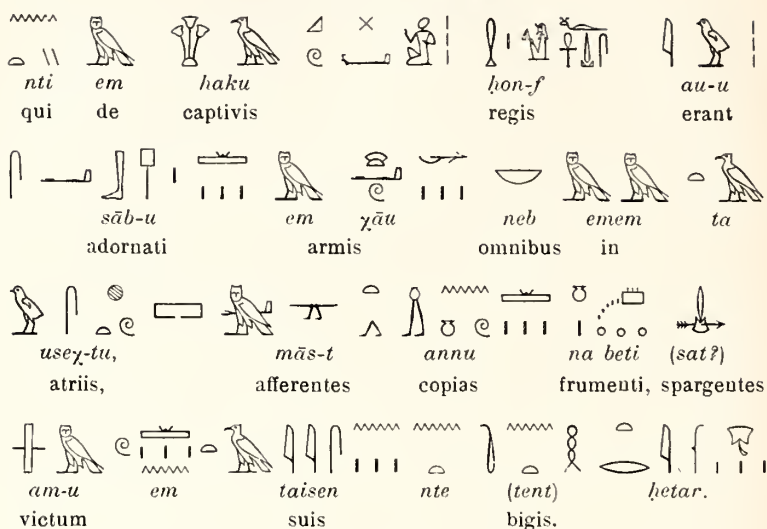
APPENDICE C

Papyrus Anastasi n° 2, pl. LXX verso (fragment de deux lignes).

S'artana-u (en) uat'a (ur)
 Sardinieuses (en) maritimi

1. M. Birch (*Sur une patère égyptienne*, p. 33) cite ce texte, mais il n'avait pas une copie exacte, et n'a pu le comprendre.

2. Depuis que la lecture de ce Mémoire a été entendue à l'Académie, M. Pleyte a publié, dans le Journal égyptien de Berlin (*Zeitschrift*, etc.), une rectification toute semblable pour la traduction de M. Chabas, mais seulement en ce qui concerne les chiffres.



Ces lignes sont frustes et écrites très négligemment, et la phrase se termine par deux mots que je n'ai pu déchiffrer sûrement. Les groupes pour les mots *emem* et *sat* sont aussi tracés d'une manière qui peut laisser des doutes. L'expression *uat'a*, pour *uat'-ur*, « la mer », peut être incomplète; l'expérience, et surtout la comparaison avec les textes gravés, m'ont prouvé que ces papyrus étaient criblés de fautes et de négligences des plus graves. L'expression *sãbu* signifie « revêtir », mais dans le sens d'ornez : dans le papyrus des Deux Frères, la femme chargée de séduire la fille du Soleil lui apporte tous les beaux *sãbu* d'une femme. Le passage indique clairement la beauté du costume militaire des *S'ardana*. La dernière locution, *tai-sen nte-tent-hetar*, est évidemment fautive; il faut *tai-sen tent-hetar* ou *tai-sen nte-hetar*, ce qui est la leçon monumentale la plus ordinaire.

LETTRE A M. LEPSIUS

SUR

Les fragments écrits au verso du Papyrus Sallier n° 4¹

MON SAVANT CONFRÈRE ET AMI,

Des occupations accumulées m'ont empêché depuis trop longtemps de donner signe de vie à vos lecteurs. Ce n'est pas que le désir m'en ait manqué; en effet, quoique les productions de ces derniers temps attestent dans l'école hiéroglyphique une énergique vitalité et qu'elle aient apporté une quantité de nouveautés heureuses qu'il est juste d'inscrire aux profits de la science, il s'y rencontre aussi de nombreuses scories qu'il importerait d'éliminer pour que le métal précieux fût seul introduit dans le trésor commun. On remarque, en France, que l'école paraît devenir moins sévère dans sa critique. Il serait donc désirable que des mains savantes entreprissent de passer au crible toutes ces assertions nouvelles. On sent quelle serait l'utilité d'un pareil contrôle lorsqu'on voit des hommes érudits et consciencieux, tels que M. F. Unger, faire usage, dans ses comparaisons, de Pharaons imaginaires, produits des lectures les moins admissibles.

1. Publié dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache*, 1868, t. VI, p. 129-134.

Cet appel à la critique que je fais ici pour avertir au moins une partie de nos lecteurs, ne pouvant moi-même consacrer à cet examen le temps qui serait nécessaire, est bien en dehors du sujet que je désire traiter; car s'il fallait nommer le champion le plus perspicace et le plus fécond en découvertes solides dans ces dernières années, c'est à coup sûr à M. W. Goodwin qu'appartiendraient ces qualifications. J'ai eu d'ailleurs le plaisir de me rencontrer souvent avec lui, en travaillant à une distance qui empêchait toute communication; les lecteurs de la *Zeitschrift* ont pu voir que les travaux envoyés de Chang-hai par cet érudit, notamment sur le système chronologique de M. Brugsch et sur les *Šesuhor*, étaient exactement d'accord avec ce que j'avais publié récemment sur les mêmes sujets. Si je crois nécessaire de constater aujourd'hui un dissentiment, c'est que les assertions de M. Goodwin méritent toujours la plus sérieuse attention.


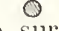
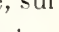
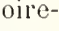
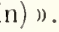
Il s'agit encore du calendrier¹, et du passage emprunté au verso du *Papyrus Sallier n° 4* où M. Goodwin a cru trouver une indication relative à la position des jours de l'année vague par rapport à l'année naturelle, à l'époque de Ménéphthah, fils de Ramsès II. Rien ne serait plus important au point de vue chronologique, et je dois le dire, je crois que la voie indiquée peut conduire à des succès réels. J'ai insisté moi-même fréquemment au Collège de France sur un pareil objet de recherches que je proposais à nos jeunes archéologues. En effet, en considérant dans leur ensemble les nombreux registres de comptabilité que renferment nos collections, il est raisonnable de penser qu'au milieu de cette foule de mentions accompagnées de leur date en jours de l'année vague, il s'en trouvera quelques-unes qui seront liées par leur nature même à une époque de l'année naturelle,

1. Voir l'article de M. Goodwin, dans la *Zeitschrift*, numéro de juillet 1867.

solaire ou agricole. On pourrait alors calculer au moins approximativement l'époque où le phénomène physique a pu se rencontrer au jour indiqué dans l'année vague. Un solstice ou un équinoxe se prêteraient à un calcul exact ; une date de la venue de l'inondation serait un renseignement un peu moins précis, mais néanmoins d'une valeur considérable. C'est là justement l'indication que M. Goodwin pensait avoir rencontrée, mais je ne puis me ranger à l'avis de mon savant confrère et j'ai conçu sur ce passage une opinion tout à fait différente.

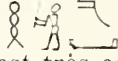


J'expliquerai d'abord pourquoi la série des faits consignés dans ces fragments ne me paraît pas porter une date sérieuse et garantissant *l'actualité* des phénomènes. Je chercherai ensuite à prouver que tout le texte se rapporte à la saison des moissons et non pas à l'inondation, ce qui changerait toutes les conséquences chronologiques, à supposer qu'on pût en tirer quelque'une des fragments en question.

Le verso du *Papyrus Sallier n° 4* est couvert de fragments de toute espèce. La plupart ont été écrits dans un moment où le papyrus avait été retourné du haut en bas, ce qui fait que l'ordre naturel des pages de ce verso est le même que celui des feuilles du recto. Depuis la planche 144 jusqu'à la planche 149, le verso est occupé par des fragments littéraires semblant appartenir à diverses mains. A partir de la planche 150, commencent de petits fragments, écrits quelquefois en sens opposé et entremêlés de pages blanches, dans lesquels il est impossible de voir autre chose que des essais de plume, ou des caprices d'écrivain.

La planche 153 porte deux fragments, écrits en sens inversé l'un de l'autre et que nous devons noter comme ayant trait à notre sujet : l'un contient le nom et les titres de      *Acht-pe-t*, scribe royal sous Ménéphthah ; l'autre, sur lequel nous reviendrons plus loin, sera traduit provisoirement ici : « autre aire, la seconde, 177 (mesures de grain) ».

Les planches 154 et 155 contiennent un fragment littéraire mis au nom du scribe royal *Neçt-hor*, du temps de Ménéphthah; malgré ses plus grandes dimensions, c'est encore visiblement un exercice d'écriture.

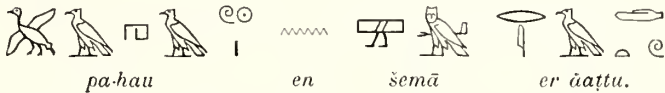
Trois fragments d'une même écriture et se rapportant à un même sujet se rencontrent au verso des planches 156, 160 et 162. Ils sont séparés par des pages plus ou moins couvertes d'essais de plume de toutes sortes : dessins grossiers d'animaux, bouts de phrase, mots sans suite, chiffres isolés. Il résulte clairement de cet éparpillement que les lignes tracées sur le verso de la planche 156 peuvent avoir été écrites aussi bien avant qu'après celles de la planche 160; en tout cas, ces lignes forment la suite de la mention portée à la planche 160, car celle-ci commence au 20 Paophi pour finir au 28 Athyr, tandis que les lignes de la planche 160 se rapportent (six jours plus tard) aux 4, 10 et 12 Choiak de la même année. Nous prouverons d'ailleurs l'enchaînement régulier de ces deux séries. En continuant l'examen sommaire de ce verso, nous trouvons à la planche 162 une mention qui a aussi rapport à notre sujet; elle en est séparée par la planche 161 contenant seulement un petit fragment tout différent. La planche 163 a les restes d'un compte d'armes, à ce qu'il semble, et la planche 164 un fragment copié sur la fin d'un document littéraire au nom du scribe *Amen-çâu*. Plus bas, une légende de Ramsès II. La planche 165 contient une nouvelle légende du grand roi, avec la date de sa 56^e année. Sur la planche 166 sont des taureaux, des éperviers, etc. et, en travers, la légende d'un autre fonctionnaire. Enfin le scribe s'est exercé sur les dernières pages à reproduire en gros caractères la légende de Ramsès II. On nous pardonnera cette description minutieuse : elle était nécessaire pour faire comprendre pourquoi nous rejetons absolument ces fragments, en tant que matériaux chronologiques. Nous ne sommes pas là en face d'un registre ou même d'un carnet régulier : les lignes que nous allons

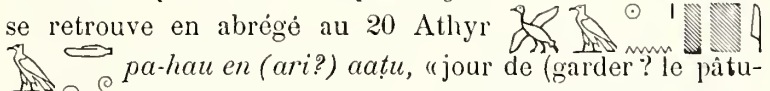
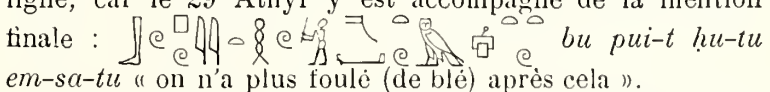
il est opposé à *ma* dans la description des domaines sacrés du temple d'Edfou. La discussion de cette ligne résumera les différences qui se trouvent entre ma traduction et celle de M. Goodwin. Le verbe  *hu*, en copte $\xi\epsilon$, a une foule de significations; il est très certain qu'il s'applique à la crue du Nil, mais il est à observer qu'il n'est question des eaux dans aucune partie des documents qui nous occupent. Le second fragment nous conduit au contraire, comme par la main, au véritable sens, car il y est clairement question de l'emmagasinage des blés; nous sommes donc à la récolte. Or notre verbe *hu* est le terme spécial pour l'action de fouler les gerbes. La célèbre chanson des bœufs est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la reproduire : *hu-ten-enten aha-u*, *hu-ten-enten*, etc. « foulez pour vous, o bœufs ! » foulez pour vous, etc. » La lettre d'*Hora*, qui se trouve près de nos fragments, à la page 143 du même cahier, en fournit un exemple tout aussi clair : (ligne 3) « J'ai envoyé » chercher les bœufs pour fouler (*hu*) la moisson », dit cet écrivain à son seigneur. Quant au mot  *yeti*, sa signification peut être également précisée; c'est bien une portion de champ, comme le dit M. Goodwin, mais, par rapport à la moisson, *yeti* est le nom spécial de l'aire où le grain est battu. Cela résultera de tous les passages qui vont suivre et où ce mot se trouve sans cesse répété. Le paragraphe du *Papyrus Anastasi n° 1* qui énumère les souffrances de l'agriculteur (v. *Anastasi*, p. 16, l. 3) est également significatif. Après que les récoltes ont subi les déprédations des bêtes sauvages, des oiseaux et des insectes, les voleurs viennent encore piller ce que le malheureux paysan a pu sauver :  *sepi-t nti her pa-yeti* « le reste qui est sur l'aire ». M. Brugsch ne s'y est pas trompé; c'est le sens qu'il donne à ce mot dans son dictionnaire. *Hu em pa-yeti* signifie donc incontestablement « battre » (les grains) dans l'aire ». Au-dessous de cette ligne sont

tracées trois petites colonnes dont chaque ligne commence par la date d'un jour. La première colonne énumère les jours, depuis le 27 Paophi jusqu'au 9 Athyr, et la seconde colonne continue de même jusqu'au 14 Athyr, sans y ajouter aucune mention. Cela ne peut signifier autre chose que la continuation jusqu'à ce jour du travail commencé le 23 Paophi. Au 15 Athyr, le texte ajoute :



« autre aire du terrain (*kai* élevé), la seconde ». C'est une nouvelle série du même ouvrage. Le travail est interrompu le 16 Athyr. Le texte porte à cette ligne les mots suivants :



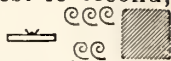
L'absence de déterminatif rend douteuse la signification du dernier mot. Peut-être s'agit-il d'un jour de repos donné aux bœufs pour aller *aux pâturages*. La même indication se retrouve en abrégé au 20 Athyr  *pa-hau en (ari?) aaṭtu*, « jour de (garder? le pâturage?) ». Quoi qu'il en soit de ce détail que je ne puis déchiffrer avec certitude, le travail continue dans les jours suivants où rien n'accompagne la date. C'est ce que prouve la dernière ligne, car le 29 Athyr y est accompagné de la mention finale :  *bu pui-t ḥu-tu em-sa-tu* « on n'a plus foulé (de blé) après cela ».

Le second fragment (page 156 verso) est tracé avec un calame un peu plus gros ; il est néanmoins de la même main, comme l'a bien vu M. Goodwin, et tracé malheureusement avec la même négligence. Il est en rapport évident avec le

précèdent tant par la date que par le sujet; il commence au 4 Choiak de la même année, c'est-à-dire à six jours d'intervalle. Outre cinq lignes régulières, la feuille contient encore des traits divers et des groupes isolés.



Il faut commencer par noter quelques incertitudes dans la transcription; le tracé est extrêmement cursif et prête aux confusions. Au commencement de la phrase je n'oserais pas décider s'il faut lire *t'etū her ān āχ pe-t* « il fut dit au scribe » *Aχpe*, ou bien : *t'etū en ān* « le scribe dit », mais cette différence ne concerne en rien notre discussion. Le second mot douteux est celui que je crois lire *terau*, sans déterminatif. Le déterminatif du mot *χixi* que M. Goodwin a interprété par le signe me paraît également difficile à reconnaître avec certitude, dans l'état actuel du papyrus. Le mot *χixi* peut être comparé, soit au mot copte *ⲓⲨⲁⲓ ventilabrum* (comparez aussi *ⲙⲟⲩⲩ ventilare*), soit au groupe qui désigne les gerbes prêtes à être battues (Tombeau de Ti, Brugsch, *Dict.*, p. 1039). Le premier sens est beaucoup plus probable puisque, d'après l'indication du 29 Athyr, le foulage des grains était déjà terminé. Il me

c'est-à-dire : « entré à l'autre magasin, qui est le second, » 134 ». L'addition termine le paragraphe  *temet* 5(45) : « en tout 545 ». Le produit de la première aire étant ainsi entré en magasin, le scribe passe à la seconde :


renpe xemet abet ftu ša hru met ki xeti er-meḥ-


(sen) āk-t er pa-māxerā 155.

La restitution des mots *sen* et *pa*, illisibles sur la planche, me paraît certaine. La traduction n'est pas douteuse : « L'an » trois, le (10?) Choiak, autre aire, la seconde; entré au » magasin, 155 (*ṭena*) ». Le compte du produit de cette seconde aire se complète ensuite comme celui de la première :

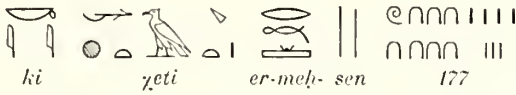

abet ftu ša hru 12 pa- ki er-meḥ- (sen) 177


temet 332

« le douze de Choiak, l'autre (magasin), qui est le second, » 177; en tout 332 (*ṭena*), (155 + 177 = 332) ». Il est impossible de ne pas remarquer la parfaite connexion des faits ou des idées qui ont dicté les deux fragments.

Le 23 Paophi on commence l'opération du foulage des grains; on la poursuit jusqu'au 29 Athyr. Le 4 de Choiak ou six jours après, on mesure le grain, après l'avoir vanné : puis on emmagasine dans deux locaux différents le produit dûment vérifié de chaque opération partielle. Certainement si nous trouvions un pareil ensemble dans un registre suivi et régulier, nous devrions conclure à l'actualité des faits et

à la sincérité des dates de jour. Mais outre l'étude préliminaire à laquelle nous nous sommes livrés, voici d'autres indices qui montrent clairement la simple fantaisie : au bas de ce dernier fragment, on lit le chiffre isolé 370 qui n'a aucun rapport avec les précédents. A la page 153, la même main, sous l'empire des mêmes idées, a écrit cette ligne isolée :



« Autre aire, la seconde, 177 (țena) ». Il est bien difficile de ne pas en conclure que le compte n'est pas réellement sérieux. A la planche 162 on trouve encore trois lignes qui expriment des idées analogues, mais avec d'autres chiffres et d'autres phrases :



« Faire le compte des blés qui sont dans l'aire, 102 țena ; les » blés de, 5 țena ». Je ne sais pas ce qu'indique la distinction notée par les groupes de la dernière phrase ; elle se rencontre souvent dans les comptes de grains. Ce fragment ne tient à rien ; il servira seulement à nous démontrer jusqu'à l'évidence que le lieu nommé zeti est bien la place même où est déposé le grain à mesurer.

On comprendra maintenant pourquoi j'ai insisté sur le caractère peu sérieux de nos fragments. En effet la scène est placée à la fin de la moisson : on bat les gerbes en Paophi et Athyr, on rentre les grains en Choiak. La moisson aurait dû commencer dans le mois de Thoth, et si nous étions en


présence de phénomènes réels du temps de Ménéphthah, nous devrions en tirer une conséquence chronologique tout à fait en opposition avec les données de l'histoire. En effet, sans vouloir préciser un jour, une année vague où la saison  est occupée par la moisson serait une année dans laquelle le lever de Sothis et la venue de l'inondation devraient être placés vers le premier Toby. Nous serions reportés à 480 ans environ après l'ère sothiaque et jusqu'au IX^e siècle av. J.-C., c'est-à-dire et d'une manière certaine, sous les Bubastites. Pour résumer en quelques mots cette discussion, je pense que ces fragments ne décrivent pas des faits actuels et avec leur date de jour vague sous Ménéphthah ; mais ils contiennent une série de faits relatifs à la fin des récoltes. Il est utile de le constater, parce qu'ils peuvent se remonter dans les registres réguliers et avec des dates qui mériteraient une confiance plus sérieuse.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Analyse d'une lettre de M. Mariette sur ses découvertes en Égypte.....	1-7
Traité entre Ramsès II et le prince de Chet.....	9-17
Mémoire sur l'origine égyptienne de l'alphabet phénicien (Analyse).....	19-29
Analyse d'une communication faite par M. de Rougé sur les fouilles dirigées par M. Aug. Mariette dans la vallée du Nil en 1859-1860.....	31-37
Discours prononcé par M. le vicomte Emmanuel de Rougé à l'ouverture du cours d'archéologie égyptienne au Collège de France, le 9 avril 1860.....	39-67
Rapport de la Commission chargée d'examiner les papiers contenus dans les portefeuilles de feu M. Nestor Lhôte.....	69-71
Analyse des trois Mémoires envoyés au concours de 1860 sur l'alphabet phénicien.....	73-77
Note sur la stèle triomphale de Toutmès III.....	79-81
Notice de quelques fragments de l'inscription de Karnak contenant les annales du règne de Toutmès III récemment découverts par M. Mariette (avec trois planches hors texte).....	83-115
Étude sur divers monuments du règne de Toutmès III découverts à Thèbes par M. Mariette (avec une planche hors texte).....	117-178
Le Papyrus magique Harris.....	179-183
Note sur les principaux résultats des fouilles exécutées en Égypte par les ordres de S. A. le vice-roi.....	185-200
Lettre de M. Aug. Mariette sur les fouilles de Tanis (observations de M. le vicomte de Rougé sur cette lettre).....	201-203
Papyrus égypto-araméen.....	205
Étude sur le 64 ^e chapitre du Rituel funéraire des anciens Égyptiens.....	207-209
Trois opuseules nouveaux de M. T. Devéria.....	211-212

	Pages
Lettre à M. Renan, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres	213-218
Travaux de M. Biot sur le calendrier et l'astronomie des anciens Égyptiens	219-261
Inscription historique du roi Pianchi-Mériamoun (avec une planche hors texte)	263-307
Lettre à M. Guigniaut, secrétaire perpétuel	309-316
Rapport sur la Mission accomplie en Égypte en 1863-1864	317-330
Notes diverses sur des questions relatives au calendrier et aux dates égyptiennes.	
§ I. Observations au sujet du mémoire de M. Th.-Henri Martin, de Rennes, sur la période d'Apis . . .	331-332
§ II. Observations sur un mémoire de M. Vincent . . .	332-333
Note sur quelques conditions préliminaires des calculs qu'on peut tenter sur le calendrier et les dates égyptiennes	335-342
Lettre à Henri Brugsch sur l'expression phonétique du chiffre III en égyptien	343-344
Extrait d'une lettre à Henri Brugsch sur les noms des saisons	345-346
Notes sur des communications de MM. Martin et Vincent	347-349
Notes et lettres de Rougé au sujet de la seconde table d'Abydos	351-364
Note sur l'usage de régler certaines fêtes en Égypte par la nouvelle lune	365-370
Sur une clause du traité conclu par Ramsès II avec le prince de Chet	371-372
Sur des découvertes faites récemment dans le Delta	373-377
Note sur une double date indiquée par M. Brugsch	379-380
Sur le nouveau système proposé par M. Brugsch pour l'interprétation du calendrier égyptien	381-408
Note sur la transcription des hiéroglyphes à M. Lepsius	409-416
Extraits d'un mémoire sur les attaques dirigées contre l'Égypte, par les peuples de la Méditerranée, vers le XIV ^e siècle avant notre ère	417-458
Lettre à M. Lepsius sur les fragments écrits au verso du Papyrus Sallier n ^o 4	459-470

PJ1025 .B58 v.24

Bibliothèque égyptologique : comprenant

Princeton Theological Seminary-Speer Library



1 1012 00085 0125